



HAL
open science

**Les énoncés averbaux en français et en anglais :
conditions d'occurrence, interprétations, traductions et
recherche d'un invariant**

Valérie Soulet

► **To cite this version:**

Valérie Soulet. Les énoncés averbaux en français et en anglais : conditions d'occurrence, interprétations, traductions et recherche d'un invariant. Linguistique. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 2016. Français. NNT : 2016BOR30048 . tel-01510904

HAL Id: tel-01510904

<https://theses.hal.science/tel-01510904>

Submitted on 20 Apr 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Bordeaux Montaigne

ED 480 Montaigne Humanités - EA CLIMAS



Les énoncés averbaux en français et en anglais : conditions d'occurrence, interprétations, traductions et recherche d'un invariant

Thèse de doctorat

Linguistique anglaise

Valérie SOULET

Direction: M. le Professeur Jean-Rémi LAPAIRE

Soutenue à Pessac le 28 Novembre 2016

Devant un jury composé de :

**M Frédéric LAMBERT, Professeur à l'Université Bordeaux Montaigne
M. Jean-Rémi LAPAIRE, Professeur à l'Université Bordeaux Montaigne
Mme Catherine PAULIN, Professeure à l'Université de Strasbourg
M Wilfrid ROTGE, Professeure à l'Université de Paris Sorbonne**

Remerciements

Je tiens à remercier Jean-Rémi Lapaire d'avoir accepté de diriger ma thèse et pour la confiance qu'il m'a accordée. Sa disponibilité et ses conseils m'ont permis d'avancer dans mon travail et ont rendu possible sa finalisation.

Je remercie sincèrement Frédéric Lambert, Catherine Paulin, Wilfrid Rotgé d'avoir accepté d'être membres de mon jury.

Je remercie par ailleurs Agnès Celle d'avoir orienté mes premières recherches et encouragé mes premières publications en linguistique énonciative sur la thématique des énoncés averbaux.

Je remercie tout particulièrement Danielle Troillet pour son soutien infaillible et sa relecture attentive d'une précédente version, ainsi que Patrick Perrier pour ses compétences en maintenance informatique.

Ma reconnaissance va aussi à Pierre Bihel et à Nicole Roder, ancien Proviseur et ancienne Provisseure-adjointe du lycée Gustave Eiffel de Bordeaux. Tous deux ont su faire preuve de bienveillance et de souplesse lorsque j'enseignais dans leur établissement tout en étant absorbée par mes recherches doctorales.

Je n'oublie pas non plus que j'ai bénéficié du soutien amical et artistique d'Eliane Lavail, directrice musicale, et des membres de l'Ensemble Vocal d'Aquitaine.

J'adresse enfin mes plus sincères remerciements à tous les amis et collègues qui ont su exprimer leur confiance dans ma capacité à mener à terme ce long travail de recherche. Leur affection et leurs encouragements m'ont aidé à surmonter mes doutes et à tenir mes engagements.

INTRODUCTION

L'intérêt des linguistes pour les énoncés averbaux en tant qu'énoncés autonomes est relativement récent, que ce soit pour le français (notamment Lefeuve, 1999) ou l'anglais (notamment Delorme, 2004). Cela vient du fait que les occurrences averbales qui étaient examinées jusqu'alors étaient assimilées à des ellipses, aussi bien en français qu'en anglais. Une autre raison qui permet d'expliquer le peu de travaux sur les énoncés averbaux est le fait que les phrases sans verbes sont généralement critiquées dans les deux langues.

Pour ce qui est du français, Combettes et Kuyumcuyan (2010 : 2) rappellent à leurs lecteurs que la phrase averbale constitue une « forme grammaticale pourtant longtemps décriée par les puristes et les adeptes du 'beau style' ». Cette réticence à employer des énoncés averbaux en anglais transparait aussi bien dans les ouvrages universitaires français qu'anglais, que les auteurs se prononcent sur leur fréquence ou sur leur inélégance stylistique (présumée) :

Le français préfère les noms, l'anglais les verbes. C'est ainsi qu'on peut résumer, très grossièrement, la tendance qu'a le français à décrire des états là où, en anglais, on actualisera davantage en décrivant plutôt des procès. [...] Cette différence peut également expliquer pourquoi l'on trouve beaucoup moins fréquemment en anglais des phrases nominales dépourvues de verbe.¹ (Grellet, 1992 : 44-5) (Notre soulignement)

From tired old clichés to meaningless jargon, dangling participles to sentences without verbs, the English language is under attack from many quarters.² (Notre soulignement)

L'idée que la tenue langue soit *mise en péril* par les phrases sans verbe nous paraît inutilement dramatique et tout à fait contestable sur le plan historique, puisque que, comme le montre notre corpus littéraire, Dickens utilisait déjà ce procédé en anglais. L'un des objectifs de ce travail sera de montrer qu'ainsi que le proclamait déjà Hjelmslev en 1948³, la langue n'est point attaquée par les phrases sans verbe. Mieux, nous démontrerons que les phrases ou plus généralement les « énoncés averbaux » (EA), comme il est d'usage de les nommer en Théorie des Opérations Enonciatives, font partie intégrante de la langue et répondent de manière cohérence et efficace à des stratégies discursives.

Pour ce qui est de notre corpus, le corpus littéraire occupe une position centrale mais non exclusive dans notre étude. Nous avons choisi d'élargir l'origine des occurrences, c'est-à-dire

¹ Précisons que l'auteur ajoute qu' « il ne s'agit là bien sûr que de tendances et l'on pourra trouver beaucoup de contre-exemples » (ibid.), mais que ces derniers ne font pas l'objet d'une analyse dans son ouvrage.

² Extrait de la quatrième de couverture d'un ouvrage intitulé *Lost for Words, The Mangling and Manipulating of the English Language* (2004).

³ Hjelmslev comparait les EA et les énoncés canoniques SVO et concluait que « il y a dans l'une de ces phrases, aussi bien que dans l'autre un membre de la catégorie du temps, un membre de celle de l'aspect et un membre de celle du mode. » (1948 : 183)

de ne pas travailler uniquement sur un corpus littéraire, puisque cela a déjà été fait par Delorme (2004). Les occurrences d'énoncés averbaux examinées dans notre travail proviennent également de textes écrits pour la scène et de proverbes, ainsi que d'articles journalistiques, ou encore de communication « grand public » à caractère iconique, signalétique ou publicitaire (texte muséal, panneau de signalisation, affiche, slogan). La diversité des occurrences examinées s'explique par notre volonté de tenter de dégager un invariant linguistique des énoncés averbaux, quelles que soient leurs conditions d'occurrence. Le principal objectif de notre travail n'en reste pas moins contrastif : comparer les occurrences en anglais ou en français langue source, analyser certains processus de traduction ou d'équivalence interlangues.

Parmi tous les sous-corpus examinés, c'est le corpus littéraire qui a été le plus long à constituer. Nous avons en effet pris le parti nous de lire les ouvrages en entier, à défaut de pouvoir utiliser un outil automatique de recherche, comme le peuvent ceux qui étudient un terme particulier (modal, procès, déterminant). Notre corpus est donc constitué de données empiriques et il n'est pas exclu que nous n'ayons pas repéré quelques occurrences d'énoncés averbaux lors de nos recherches manuelles. C'est pour cela que notre travail ne comporte pas de données statistiques, lesquelles eussent été pertinentes uniquement si nous avions choisi de traiter un type d'énoncé averbal dans lequel figure un terme particulier, comme l'énoncé averbal suivant, un énoncé existentiel employé en récit :

(1) Nobody.⁴

ou encore comme :

(2) Impossible.⁵

Cet exemple constitue un énoncé averbal attributif à sujet implicite. Nous employons dans notre travail la même terminologie que celle de Lefevre (1999), c'est-à-dire que nous différencions les énoncés averbaux à sujet implicite (et donc à un terme) des énoncés averbaux à deux termes, ainsi que les énoncés averbaux attributifs des énoncés averbaux existentiels.

Les énoncés averbaux qui se rapprochent le plus de la structure canonique SVO sont les énoncés averbaux à deux termes, constitués d'un sujet et d'un prédicat averbal, du type de :

(3) Délicieux, ce café !⁶

⁴ Voir Delorme (2004a : 202)

⁵ Ici, le terme composant l'énoncé averbal est le prédicat. C'est lui et lui seul qui donne à l'EA le statut de phrase dans la mesure où il y a une modalité d'énonciation, et dans la mesure où « l'énonciateur s'engage sur la convenance du prédicat à propos d'un sujet implicite » (Lefevre, 1999 : 45).

⁶ Lefevre (1999 : 32)

qui constitue un énoncé averbal attributif à deux termes (A2T) dans l'ordre prédicat-sujet. Ce type d'énoncé averbal se différencie des énoncés averbaux à un terme avec marqueur de prédication négative du type de :

- (4) "I'd rather not be involved," I said.
"No problem," he said, with a dismissive wave of his hand. "Forget I ever asked." TH
48
TRAD: -- je préférerais me tenir à l'écart.
-- **pas de problème.** Oublie que j'ai pu me le demander, a-t-il conclu avec un vague geste de la main.

Les critères qui ont présidé au choix des ouvrages utilisés dans notre corpus sont doubles : nous avons voulu que ce dernier comportât des œuvres en français origine et en anglais origine qui datent à la fois du dix-neuvième et du vingtième siècle. Trouver les traductions françaises de romans anglais n'a pas été compliqué, qu'ils aient été écrits au dix-neuvième ou au vingtième siècle. En revanche, pour ce qui est des romans français traduits en anglais, nous avons dû opter pour les ouvrages dont nous avons pu trouver la traduction en librairie. Ce paramètre donne à nouveau un aspect empirique à notre étude. C'est parce qu'ils ont été traduits en anglais que les ouvrages récents de C. Jacq (*Ramsès*, 1995) et d'A. Nothomb (*Le Sabotage amoureux*, 1993) figurent dans notre corpus. La célébrité de Simenon nous a facilité la tâche et nous a permis de trouver les traductions de *Feux rouges* (1953) et du *Fou de Bergerac* (1932). Il en va de même pour la présence d'énoncés averbaux issus de *Thérèse Desqueyroux* de Mauriac (1927) et de *La Nausée* de Sartre (1938). Concernant les ouvrages plus classiques, nous nous sommes heurtée au problème de la multiplicité des traductions et de la qualité et de la fiabilité de ces dernières⁷, celles figurant sur le Project Gutenberg étant parfois sujettes à caution pour ce qui est de leur fidélité au texte⁸. Nous avons choisi d'utiliser pour notre corpus *Madame Bovary* de Flaubert (1857) et *Les Trois mousquetaires* de Dumas (1844). Afin de trouver des ouvrages le plus équivalent possible en anglais, en termes de type de romans et de date de publication, nous avons choisi *David Copperfield* de Dickens (1850), *Heart of Darkness* de Conrad (1899) ainsi que *The Mysterious Affair at Styles* d'Agatha Christie (1920) et *Gone for Good* de Koben (2002) comme équivalent aux deux ouvrages de Simenon. Le roman de Koben était déjà sur nos étagères, comme ceux de J. Coe (2001) et de D. Lodge (1995) du fait de leur lien avec Birmingham (UK) où nous avons été assistante

⁷ Problème déjà soulevé lors de notre travail de DEA (Soulet, 2003) sur trois traductions du *Horla* de Maupassant.

⁸ Nous avons envisagé d'utiliser la traduction anglaise du *Collier de la Reine* de Dumas (1850) du Project Gutenberg mais avons dû renoncer devant plusieurs approximations douteuses et autres oublis de paragraphes. Il s'agit peut-être d'une erreur de saisie, mais nous avons constaté, au moment de la constitution de notre corpus que le chapitre LXXXII, qui contient 1747 mots en français, n'était traduit qu'avec 347 mots en anglais.

plusieurs années. L'accessibilité des traductions françaises et l'emploi d'énoncés averbaux a fait que nous avons intégré ces ouvrages à notre corpus. Ce ne fut pas le cas d'autres ouvrages que nous avons lus mais qui finalement ne figurent pas dans notre corpus faute d'occurrences d'énoncés averbaux. Cela nous a permis de constater que certains auteurs suivaient la consigne de proscrire les phrases sans verbes. En anglais, c'est le cas de Frank McCourt, dont nous avons lu l'ouvrage *'Tis, A Memoir*, paru en 2004. Notre recherche d'énoncés averbaux pour constituer notre corpus a été vaine car nous n'avons relevé aucune occurrence exploitable dans ce roman. Cela tient potentiellement au fait que Frank McCourt a été enseignant avant d'être écrivain, puisque les locuteurs natifs avec lesquels nous avons discuté nous ont tous dit avoir appris la règle suivante lors de leur scolarité : « One of the basic grammatical rules in English is that every sentence should contain a verb »⁹. Outre le respect de cette règle, l'absence d'énoncés averbaux pertinents dans l'ouvrage de McCourt est également due à la distinction que nous faisons entre énoncé averbal (désormais EA) et ellipse. C'est ce qui explique aussi que bien que nous ayons lu l'*Etranger* de Camus (1942) à la recherche d'occurrences exploitables, ce roman ne figure pas en bibliographie puisque l'auteur n'utilise pas les EA tels que nous les définissons.

Concernant le corpus dans son ensemble, il se caractérise par la diversité des occurrences d'EA examinées, tant pour ce qui est de la structure des EA (nous avons inclus tous les types d'EA définis par Lefeuvre) que pour les contextes dans lesquels ils sont employés : corpus littéraire ou journalistique, en dialogue ou en récit, en contexte muséal, publicitaire ou de signalisation. Cette diversité s'explique par notre volonté de tenter de dégager un invariant linguistique des EA, quelles que soient leurs conditions d'occurrences. En d'autres termes, nous chercherons à identifier s'il existe un mécanisme commun qui permet la compréhension des EA malgré le déficit¹⁰ qui les caractérise et qui peut être double dans le cas des EA attributifs à un terme tels que :

- (5) There was yet a visit to the doctor. “**A simple formality,**” assured me the secretary [...]HD54
TRAD : Il y avait encore une visite au médecin. « **Simple formalité** », m'assura le secrétaire [...]

⁹ Nous pouvons apporter les précisions suivantes, recueillies lors d'une conversation avec Margot Berning, anglophone et stagiaire IUFM au lycée G. Eiffel (Bordeaux) en 2006-2007 :

Every sentence has to have a verb, and isn't a sentence unless it has a verb. All these other things we use all the time are outside the rules. It is therefore difficult to analyse them, because the rules don't apply.

¹⁰ Nous parlons de déficit uniquement par rapport à la structure canonique SVO, car nous tenons pour acquis que les EA que nous étudions dans ce travail forment des énoncés autonomes.

- (6) Dad [...] muttered under his breath, “**Sons of bitches.**” GFG2b
TRAD : Papa [...] En marmonnant dans sa barbe : « **ah, les fils de pute.** »

Dans l'exemple (5), c'est le co-texte à gauche qui permet d'identifier le sujet implicite et de reconstruire la relation prédicative < the visit to the doctor / be a simple formality >, alors que dans (6), c'est dans l'extralinguistique de la situation d'énonciation dans laquelle se trouvent les deux instances énonciatives qui permet d'identifier le sujet implicite. Si nous raisonnions en termes de détermination nominale dans la TOE, nous parlerions de fléchage situationnel étroit pour établir la relation prédicative < the people we've just seen-mentioned / be sons of bitches >. Dans la classification établie par Lefeuve (1999), les EA (5) et (6) sont deux occurrences d'EA attributif à un terme mais, comme nous venons de le préciser, les co-énonciateurs d'appuient sur deux démarches différentes pour effectuer ce que C. Kerbrat-Orecchioni appelle « le calcul interprétatif » (1998 : 39).

C'est également grâce à l'extralinguistique qu'un EA figurant sur un panneau fera sens pour tous les lecteurs potentiels, quel que soit le paramètre temporel, comme dans :



Ces différents énoncés seront l'occasion pour nous de proposer une interprétation différente de celle de Lefeuve (1999) concernant les EA existentiels dans lesquels nous voyons une valeur de visée.

Nous venons d'expliquer que nous prenons en compte dans ce travail tout type d'EA. Il en résulte que notre recherche d'un invariant ne sera pas celle d'un invariant structurel. Nous nous situerons davantage au niveau des conditions d'interprétation pour essayer de mettre à jour un dénominateur commun à tous les EA. Nous nous attacherons donc à mettre au jour les propriétés fondamentales des EA, en passant par des contextes spécifiques (partie 2) pour tenter d'accéder au général, et de dégager un point de convergence entre tous les EA.

Par ailleurs, bien que notre travail s'appuie largement sur la TOE et sur la classification des EA établie par Lefeuve (1999), il nous permettra de proposer une autre classification qui tient compte des points de convergences des différents types d'EA. Pour ce faire, le premier volet de notre travail constitue une approche théorique de la question. Dans le premier chapitre, nous expliquons pourquoi nous employons le terme *énoncé*. Ce choix n'est pas uniquement dû au fait que notre étude s'appuie en grande partie sur le cadre théorique développé par Antoine Culioli, à savoir la Théorie des Opérations Énonciatives (TOE). Nous expliquons ce qui distingue ce terme de celui de *phrase averbale* ou de *proposition*. Nous justifions également les choix qui ont présidé à la constitution de notre corpus, dans la mesure où tous les segments sans verbes n'en font pas partie. Nous excluons en effet non seulement les mots phrases mais aussi les ellipses et les appositions, ce qui n'est pas le cas des travaux de Delorme¹¹. Il ne suffira donc pas que nous ayons affaire à « une phrase graphique sans verbe conjugué à un mode personnel » (Combettes et Kuyumcuyan [2010 : 2]) pour que nous intégrions de tels énoncés dans notre corpus.

Une fois définie l'acception du terme « énoncé averbal » dans le présent travail de recherche, nous procédons à un premier examen des occurrences de notre corpus à la lumière des diverses approches dont les EA ont pu faire l'objet, de Meillet à nos jours. Le statut d'énoncé autonome des EA nous permet de relier ces derniers aux diverses modalités assertives qui caractérisent les phrases verbales.

Les EA ayant été identifiés et leur statut posé, nous procédons à un examen diachronique de la façon dont ces derniers ont pu être représentés dans les grammaires (Chapitre 2). Nous nous attachons ensuite à montrer que les EA relèvent des modalités assertives et qu'on peut donc leur appliquer les concepts de validation, d'actualisation et de visée (Chapitre 3). A cette occasion, nous présentons et justifions le classement que nous avons choisi d'utiliser pour les EA : attributifs, existentiels ou à valeur de visée.

Le second volet de notre travail est consacré à l'interprétation des EA en contexte. Nous commençons notre étude avec l'interprétation des EA en contexte spécifique et plus

¹¹ Comme le montrent les exemples suivants, Delorme analyse des occurrences de « phrases averbales » que nous considérons comme des ellipses et n'intégrerons pas à notre corpus d'énoncés averbaux.

He looked at the thin needle. He moved forward. **Toward the raptors.** (2004a : 81).

And there was no sound inside the house. **No creeping up the stairs, no doors gently closed, nothing.**
The crickets chirped, the stars pulsed, the experience was wiped clean. (2010 : 144)

précisément avec l'interprétation qui peut être faite des EA employés dans le discours muséal, en contexte de signalisation ou encore dans le discours publicitaire. A cette occasion, nous voyons comment les interprétations existentielle, attributive et de visée se font concurrence, ce qui nous amène à chercher un continuum interprétatif (Chapitres 4 et 5). Poussant plus loin encore la démarche de mise en cohérence et d'unification de ce que les catégories ou les contextes d'emploi semblent séparer, nous tentons de dégager un possible invariant, notamment à travers l'étude de la dimension dialogique des EA dans les slogans publicitaires, les titres de presse averbaux, le discours littéraire et le discours journaliste (Chapitre 6).

Dans le troisième volet de cette étude, nous mettons l'accent sur le lien entre les EA et le présent, en arguant que le présent étroit est nécessairement une composante du présent large. Nous abordons ainsi la valeur générique des EA et à leur interprétation aoristique (Chapitre 7), puis le lien entre EA et la situation d'énonciation, donc avec \mathcal{E} (Chapitre 8). Les divers EA étudiés à cette occasion permettent de faire le lien entre EA et sphère énonciative, ce que confirme le dernier chapitre sur les EA qui ont une valeur injonctive, que ce soit en discours littéraire, en discours publicitaire ou en contexte de signalisation.

Comme annoncé dans le titre de cette thèse, les divergences de stratégie énonciative entre le français et l'anglais (dans les deux sens de traduction) sont soulignées dans les pages qui suivent. L'objectif principal demeure néanmoins la mise au jour d'un invariant commun à tous les EA, quelles que soient leurs conditions d'occurrence et l'interprétation dont ils relèvent.

Premier volet

CADRE THEORIQUE ET CORPUS

1. CADRE THEORIQUE ET DELIMITATION DU CORPUS

Ce premier chapitre a pour but de définir le cadre théorique utilisé ainsi que les termes employés dans cette étude car même si le terme *énoncé* est celui qui figure dans l'intitulé de notre thèse, ceux de *phrase*, de *proposition*, de *prédication* ou encore d'*assertion* nous seront nécessaires pour délimiter et catégoriser le corpus des occurrences étudiées.

1.1. Cadre théorique : de la phrase à l'énoncé

Nous employons à dessein le terme *énoncé* dans le titre de cette thèse parce que notre étude s'inscrit explicitement dans le cadre de la Théorie des Opérations Énonciatives (désormais TOE) développée par Antoine Culioli. Sujet parlant et structurant, l'énonciateur y est conçu comme organisant la relation des éléments lexicaux au moyen de constituants non lexicaux, ce qui fait de lui un régisseur d'unités formelles. Ces unités formelles sont appelées « opérateurs » car elles permettent à l'énonciateur d'effectuer un ensemble d'opérations (méta)linguistiques. Dans le cadre de la TOE, on appellera *énoncé* le produit d'une série d'opérations conduites plus ou moins consciemment par l'énonciateur. Cette définition a des points communs avec celle proposée par Groussier et Rivière (1996) :

On appelle énoncé ce que produit un énonciateur au cours d'un acte d'énonciation unique et qui, pour lui, forme un tout [...] Un énoncé porte la marque linguistique de son énonciateur qui est responsable non seulement du choix des notions en cause, mais encore des déterminations (modalité, aspect, temps, etc.) (1996 : 68).

Dans notre travail, le terme *énoncé* est utilisé dans cette acception. C'est pour cela que notre travail traite des *énoncés averbaux* (notés EA) et non des « phrases averbales ».

Le lien qui existe entre phrase et énoncé est manifeste dans les définitions du mot *énoncé* de Gardes-Tamine (1988 : 42) et du *Dictionnaire de l'Académie française*¹² lesquelles utilisent le terme de *phrase*. On expliquera cette fréquence association¹³ du terme *énoncé* avec celui de *phrase* par le fait que le terme d'*énoncé* est plutôt récent dans l'histoire de l'étude de la langue, si bien que la phrase n'est « qu'un instrument théorique auquel on va chercher à rattacher des énoncés qui, à première vue, ne relèvent pas de sa définition » (Delorme, 2004a : 44).

¹² <http://www.academie-francaise.fr/dictionnaire/> et <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/generic/cherche.exe?22;s=2857699065;>

¹³ L'autre terme fréquemment associé à celui de *phrase* est celui de *proposition*. Les deux termes coexistaient encore chez les grammairiens du dix-huitième siècle car ces derniers étaient marqués par la *Grammaire Générale et Raisonnée* de Port Royal.

Après avoir présenté les difficultés de définition de la phrase, nous allons montrer que ce que nous entendons par *énoncé* semble avoir existé en tant que concept sous une forme plus embryonnaire et plus diffuse dans l'esprit des grammairiens qui tentaient de définir la *phrase*.

1.1.1. Phrase : problèmes de définition

Nos recherches sur le mot *phrase* nous ont amené à constater qu'il n'en existait pas de définition fiable. Notre approche a été synchronique puis contrastive. Quelle que soit la période (Antiquité, Époque des Lumières ou vingtième siècle) ou quelles que soient les approches linguistiques, nous n'avons pas trouvé de définition satisfaisante.

Une étude synchronique du mot *phrase* montre que ce dernier est un emprunt au latin, qui le tenait lui-même du grec¹⁴. Dans sa thèse sur « La Phrase dans l'œuvre dramatique de Racine », Garette (1990) remarquait que le locuteur francophone n'avait, aux seizième et dix-septième siècles, aucun terme à sa disposition pour désigner l'unité linguistique se situant entre le mot et le discours et que le mot *phrase* était alors très polysémique, doté du sens de style, mais aussi de celui de locution ou encore de tournure, tout comme le mot *phrasis*, qui désignait un ensemble à la fois sémantique et stylistique. La définition que l'on trouvait dans le *Dictionnaire de l'Académie* en 1694 glosait le mot phrase par « façon de parler, assemblage de mots sous une certaine construction ». L'ambiguïté du mot *phrase* est également illustrée par l'imprécision qui marque la date de la naissance du concept. Le mot *fraze* ou *frase* a été introduit dans la langue au seizième siècle. Pourtant, l'article de Garette auquel nous faisons référence a pour titre « La Phrase au XVIIe siècle : Naissance d'une notion ». La difficulté à dater le concept est confirmée par Seguin (1993), qui a donné comme titre à ses travaux *L'Invention de la phrase au XVIIIe siècle*. Il est fait allusion à la difficulté d'une définition dès l'introduction : « il n'existe évidemment nulle part, ni en 1670, ni en 1993, ni en plein cœur du XVIIIe siècle, une vérité de la phrase » (1993 : 3).

Les linguistes anglophones arrivent à la même conclusion. Strang (1968) insiste sur le nombre de définitions de la phrase qu'il a pu y avoir jusqu'à présent pour illustrer la difficulté qu'il y a à définir la phrase :

How much dissatisfaction there had been is indicated by the numbers of attempts at definition, for there is no need to redefine a term unless you are dissatisfied with it. (1968 : 72)

¹⁴ The classical definition, that a sentence expresses a complete thought, dates from the first Western treatise on grammar, by Dionysius Thrax (c.100 BC), whose interest lay primarily in analysing, using, and teaching written Greek. (McArthur, 2013: online)

Cette même difficulté est signalée dans la version électronique de 2013 du *Concise Oxford Companion to the English Language* : « The sentence is notoriously difficult to define; numerous definitions have been offered and found wanting ».

L'ambiguïté du terme *phrase* est indubitablement due à l'utilisation de la proposition pour définir la phrase.

Un des critères utilisés par les grammairiens pour définir la phrase a été la proposition.

1.1.1.1. Lien phrase / proposition

Concernant le lien entre les deux termes *phrase* et *proposition*, Gardes-Tamine (1988 : 42) indique que « une phrase est un ensemble de propositions syntaxiques [...] » et que la proposition est « le schéma de la phrase minimale, consistant en un verbe à un mode personnel accompagné des éléments indispensables à sa valence, sujet et complément(s) éventuel(s) ». Cette présentation de la phrase se termine par la différence nécessaire entre une phrase simple, qui ne comprend qu'une proposition, et une phrase complexe, qui en comprend plusieurs.

Le terme *proposition* n'a toutefois pas toujours eu ce sens récent : en effet, c'est avec la *Grammaire Générale et Raisonnée* (que la proposition a été transplantée du domaine de la logique dans celui de la grammaire, puisque jusque là, le terme appartenait au vocabulaire de la logique, de la philosophie, ou encore au débat d'idée¹⁵. Garette (1993 : 32) parle d'un « renversement de visée grammaticale » opéré par Port Royal, dans la mesure où, jusque là, « l'analyse grammaticale était concentrée sur le mot [...] Entre le mot et le discours, il n'y avait donc aucune unité spécifique, ou, du moins, on faisait comme s'il n'en existait pas ».

Un chapitre de *La Logique de Port-Royal*¹⁶ (intitulé « Des mots par rapport aux propositions » pp.107-113) confirme ce positionnement théorique, mais le premier paragraphe de ce chapitre montre que la frontière entre logique et grammaire n'est pas encore clairement établie dans l'esprit des auteurs. Nous voyons l'émergence du sens grammatical dans :

Comme nous avons dessein d'expliquer ici les diverses remarques que les hommes ont faites sur leur jugement, et que ces jugements sont des propositions qui sont composées de diverses parties, il faut commencer par l'explication de ces parties, qui sont principalement les noms, les pronoms et les verbes (1874 : 107)

¹⁵ C'est ce que montre la définition qu'en donne le *Dictionnaire Universel* d'A. Furetière, qui date de 1690 :

Le syllogisme est composé de trois propositions, majeure, mineure et conclusion. L'enthymème n'a que deux propositions. Une proposition n'a que trois paroles essentielles, le sujet, l'attribut et la copule. Je soutiens cette proposition. L'église a condamné cette proposition comme erronée [...] (cité par Seguin, 1993 : 50).

¹⁶ <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5408965w>

Il en va de même dans cet extrait du chapitre III (1874 : 119) : le champ sémantique du débat d'idées reste présent, mais c'est le sens grammatical du terme *proposition* qui émerge ici.

Après avoir conçu les choses par nos idées, nous comparons ces idées ensemble; et trouvant que les unes conviennent entre elles, et que les autres ne conviennent pas, nous les lions ou dé-lions, ce qui s'appelle *affirmer* ou *nier*, et généralement *juger*.

Ce jugement s'appelle aussi *proposition*, et il est aisé de voir qu'elle doit avoir deux termes: l'un de qui l'on affirme ou de qui l'on nie, lequel l'on appelle *sujet*; et l'autre que l'on affirme ou que l'on nie, lequel s'appelle *attribut* ou *prædicatum*.

A l'inverse, lorsque le terme *proposition* est associé au syllogisme par les auteurs (1874: 236-240 et 347) c'est bel et bien au champ sémantique de la logique qu'il appartient. Pour autant, et comme le précise Garette (1993), c'est un emploi grammatical du terme *proposition* que nous voyons dans ces extraits de la *Grammaire générale et raisonnée de Port Royal*¹⁷ :

Outre la propriété qu'a l'infinitif de joindre une proposition à une autre, il faut observer que le sens exprimé par un accusatif et un infinitif, peut être le sujet ou le terme de l'action d'une proposition principale (1803 : 469)

Toutes les fois qu'il s'agit d'adjectif, soit masculin ou féminin, singulier ou pluriel, ou d'une proposition résumée par ellipse, *le* est un pronom de tout genre et de tout nombre (1803 : 455)

Condillac (1715-1780) a pour sa part également ignoré le mot *phrase* et ancré son dispositif dans la *proposition*. Ce n'est qu'avec Beauzée que l'on peut constater une certaine évolution du raisonnement et de la métalangue, si bien que la phrase est alors définie en termes de plénitude grammaticale. Cette grammaticalisation s'illustre par le discours de Beauzée sur la phrase elliptique :

Il y a donc un art certain pour suppléer ce que l'Ellipse a fait disparaître de la phrase et pour en remplir les vides. Cet art précieux, la principale clé de toutes les langues et la plus nécessaire à la construction analytique, n'a pas d'autre fondement que les principes grammaticaux établis jusqu'ici. (Seguin, 1993 : 367)

Toutefois, encore au vingtième siècle, force est de constater la difficulté qu'il y a encore à définir la *phrase* in abstracto. Selon Deloffre, auteur de *La Phrase française*, « la phrase est le plus petit énoncé offrant un sens complet » (1975 : 15), mais il mentionne plus loin le cas de la juxtaposition, de la coordination et de la subordination, et s'en tient à conclure que « on dit dans des cas de ce genre que la phrase comporte plusieurs propositions » (ibid. : 19). Pour ce linguiste, l'examen du mode de construction des phrases appartient à la stylistique.

¹⁷ <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6117192g>

La phrase a également été étudiée par Gary-Prieur (1985), laquelle reproche à la définition exclusivement sémantique de Deloffre donnée plus haut d'être beaucoup trop imprécise, dans la mesure où l'idée d'un sens complet ne permet pas de distinguer une phrase d'un mot, ni d'un texte entier. Gary-Prieur rappelle que l'on apprend à l'école qu'une phrase est délimitée par une majuscule, comporte un verbe et se termine par un point, et nous avons constaté que cette définition est encore utilisée, comme le montre la citation suivante :

Well, before we can even start, we will need to specify what we mean by 'sentence'. [...] Linguists have come up with a variety of definitions. In this book we will say that a sentence is a string of words that begin in a capital letter and ends in a full stop and is typically used to express a state of affairs in the world. (Aarts, 1997 : 3)¹⁸

Cette définition ne résout pas la question de la phrase simple par rapport à la phrase complexe, d'autant plus que la présence d'un verbe apparaît insuffisante, voire secondaire : en effet, un verbe à l'infinitif ne saurait être ressenti comme formant une phrase. Il est donc inexact de dire qu'il n'y a de phrase que s'il y a verbe. Gary-Prieur constate que « la notion de phrase est donc a priori ambiguë : elle est à la fois intuitive et construite ». Cette idée d'intuition est également présente chez Riegel et al. (2004 : 103) : « Une phrase est d'abord une séquence de mots que tout sujet parlant non seulement est capable de produire et d'interpréter, mais dont il sent aussi intuitivement l'utilité et les limites »¹⁹. Pour Seguin, (1993 : 13) si le sentiment métalinguistique actuel définit la phrase comme « avant tout une séquence grammaticale pourvue d'un sujet et d'un verbe, et comportant une organisation simple ou complexe », cela est imputable à l'apparition d'une nouvelle contrainte apparue au dix-neuvième siècle et qui voulait scientifier la grammaire, même si l'influence de la syntaxe dans les définitions de la phrase remonte sans doute à la grammaire latine et au rôle des cas, lesquels figurent jusque dans les écrits de Guillaume. Dans la leçon du 6 janvier 1939, Guillaume traite de la flexion nominale, et des catégories grammaticales de fonction par rapport à celles de représentation que sont par exemple le genre, le nombre et la personne : « La flexion nominale indo-européenne distingue huit cas généraux, sept en exceptant le vocatif, à savoir: le nominatif, l'accusatif, le génitif, le datif, l'ablatif, l'instrumental, le locatif ». L'influence du latin, et plus précisément de la notion d'*oratio perfecta* qui veut que le sens délimité par la phrase soit complet ou achevé, a permis à certains auteurs d'avancer que « les interrogatives comme 'qui est là ?' n'ayant pas un sens complet du fait qu'elles

¹⁸ Signalons que l'auteur nuance lui-même sa définition: « This definition is not unproblematic [...] this is not as straightforward a question as it may seem ».

¹⁹ Nous n'utiliserons pas ces critères proposés par Riegel et al., que nous pensons inopérants.

exigent une réponse, n'étaient pas à proprement parler des phrases » Blanche-Benveniste (1993 : 8).

Blanche-Benveniste (ibid.) ne tente pas de définir la phrase en tant que telle et s'appuie sur le fait que « les linguistes eux-mêmes ne tombent pas d'accord sur une définition de ce qu'est la phrase ni sur le statut à lui reconnaître » (1993 : 8). L'auteure précise que « dans les années 1950, Fries avait compté 200 définitions²⁰ de la phrase et il s'en est évidemment ajouté depuis » (ibid.). Selon cette linguiste, il est maladroit de parler de phrase à l'indicatif ou de phrase à l'imparfait car « derrière cet abus de langage apparemment innocent, s'affirme l'idée que toute phrase comporte un verbe conjugué » (2002 : 11). Elle précise qu'il en va de même pour la phrase négative, puisque « c'est le verbe et non la phrase qui constitue l'unité syntaxique affectée par la négation » (2002 : 10). En conclusion, selon Blanche-Benveniste, les propriétés qui sont attribuées à la phrase (modes, voix, fonctions) appartiennent en réalité à la catégorie grammaticale du verbe recteur et « la phrase se révèle être une notion insaisissable en dehors de ses indéniables manifestations graphiques et prosodiques » (2002 : 20). C'est à cette même conclusion qu'était arrivée Marchello-Nizia (1979). Après avoir passé en revue plusieurs grammaires et autres manuels scolaires publiés dans les années soixante et soixante-dix, l'auteur concluait que la phrase est une notion « des plus mal définies qui soit », à cause du fait que « la phrase est définie par rapport à la proposition », ou encore que « phrase et proposition sont données comme isomorphes » (1979 : 36-38), c'est-à-dire qu'il n'est présenté aucune différence entre la structure de la phrase et celle de la proposition²¹. On trouve l'inverse chez les linguistes anglophones : ceux-ci exploitent la différence entre *sentence* et *clause*, c'est-à-dire la différence entre *phrase* et *proposition* pour définir la phrase.

1.1.1.2. Différence phrase / proposition

C'est cette différence qu'exploitent Leech et Svartvik (1975), Huddleston (2002) ou encore Strang (1968 : 74) qui fait référence au concept de *clause*²² en tant qu'élément de la phrase.

²⁰ Par ailleurs, dès 1924, Jespersen se plaignait du trop grand nombre de définitions différentes de la phrase, et leur reprochait de prendre « pour point de départ des considérations soit formelles, soit logiques, soit psychologiques » (1971 : 435). Pour une présentation plus exhaustive des définitions de la phrase proposées au 19^e siècle et jusqu'aux années cinquante par des auteurs anglophones, nous renvoyons à Fries (1957).

²¹ Il arrive même que des tentatives de définition soient incohérentes et produisent ce que Marchello-Nizia (1979) qualifie de « paragraphes scandaleux ». Elle signale en effet dans un manuel datant de 1961, la définition suivante : « la proposition, c'est un verbe et des mots qui se groupent autour de ce verbe », définition qui était suivie une quinzaine de lignes plus bas de : « attention ! il existe des propositions sans verbes ».

²² Nous utilisons le mot anglais *clause*, traduit en français par proposition. Nous ne parlons pas du terme en français tel qu'il est utilisé par Berrendonner (2002) ou encore par Bronckart et Bulea, pour lesquels la clause permet « l'accomplissement d'un acte énonciatif » (2011 : 211).

Les deux termes sont également employés conjointement par Leech et Svartvik (1975) au paragraphe *sentence* de leur grammaire. Ces auteurs écrivent:

Sentences are made up of one or more clauses. Sentences containing just one clause are called simple, and sentences containing more than one clause are called complex. (1975: 288)

De même, au paragraphe *clause*, on peut lire : « Clauses are the principal structure of which sentences are composed » (1975 : 211). Pour ce qui est de leur composition, les auteurs affirment que la *clause* peut être composée des cinq éléments suivants : « subject, verb, or rather verb phrase, complement, object and adverbial²³ ».

Les autres auteurs dont nous avons consulté les ouvrages confirment la diversité des définitions de la phrase. Huddleston (1984 : 19-20) combine lui aussi les concepts de *clause* et de *sentence* pour définir la phrase :

The sentence is accordingly a different kind of concept from the clause [...] a clause or syntactically joined sequence of clauses will be a sentence only if it is not part of a larger syntactic construction. Where sentence and clause boundaries coincide, we will say that the sentence has the form of a clause or simply that the sentence is a clause, and that the clause forms a sentence [...]

Ces définitions impliquent une relation hiérarchique (à laquelle nous adhérons) entre *sentence* et *clause*, que l'on retrouve dans les travaux de Aarts²⁴ (1997 : 50) : « we shall see how phrases combine into clauses, and how clauses in their turn combine into sentences ». C'est pour cela que nous ne suivons pas Eppler et Ozon (2013 : 9) quand ils mettent *clause* et *sentence* sur un pied d'égalité : « a clause is a sentence that contains one lexical verb and whatever other sentence elements this verb requires »²⁵. Les travaux de Kreyer (2010 : 120) méritent selon nous le même reproche car ils procèdent de la même confusion entre les deux termes. Sans remettre en cause la pertinence du concept de *clause*, lequel est un terme essentiel à l'analyse (Miller, 2002 : 73-74), nous jugeons inexact le fait de définir une proposition en utilisant le terme de *phrase*. C'est la définition de Ballard qui nous paraît la plus satisfaisante, car elle repose sur une hiérarchie entre *clause* et *sentence* :

A sentence is the largest unit of syntactic structure [...] A sentence must consist of at least one clause but it may consist of several. If a sentence contains just one clause then that clause needs to be a main clause for the sentence to be grammatically complete. (2001 : 137)²⁶

²³ On notera que les trois derniers sont bien sûr optionnels.

²⁴ Notons par ailleurs que cet auteur ne donne aucun exemple de phrase averbale quand il présente les différents types de phrases (déclarative, interrogative, impérative, exclamative) (1997 : 55-58).

²⁵ Notre soulignement.

²⁶ On retrouve l'idée de la possibilité d'une pluralité de clauses dans Aarts, Chalker et Weiner (2014 : 376).

Cette définition (avec le critère *main clause*) ne laisse pas de place à l'existence des EA. Cela s'explique par le fait que ces définitions ne sont que syntaxiques, en ce sens qu'elles ne concernent que la forme de la phrase. C'est le recours au concept d'*énoncé* qui permet de pallier ce problème.

1.1.2. Lien entre phrase et énoncé

Nous proposons de parler de lien entre *phrase* et *énoncé* car il existe des définitions de la *phrase* qui, aussi anciennes qu'elles soient, s'intègrent aisément à une perspective linguistique moderne. En effet, quand Dumarsais écrivait dans *L'Encyclopédie* « Phrase [...] est un mot générique qui se dit de tout assemblage de mots liés entre eux, soit qu'il fasse un sens fini, ou que ce sens ne soit qu'incomplet », ou alors quand l'Abbé Girard affirmait dans *Vrais principes de langue française* que « tout assemblage de mots, fait pour rendre un sens, est ce qu'on appelle une phrase, de sorte que c'est le sens qui borde la phrase » (cité par Marchello-Nizia, 1979 : 47), ils tentaient de définir la phrase mais en ayant recours aux critères actuellement utilisés pour définir l'*énoncé*. On retrouve cette ambiguïté dans un manuel scolaire publié en 1973, écrit par Bonnard et étudié par Marchello-Nizia, (1979 : 39), qui résume ainsi la pensée de l'auteur : « Pour Bonnard, ce qui définit une phrase, c'est la présence d'une idée ; ce qui définit une proposition, c'est la présence d'un verbe ». Nous ne commenterons pas ici la deuxième partie de cette citation puisque nous définirons les *verbless clauses* dont parle la grammaire anglaise, mais pensons néanmoins que ces définitions peuvent éclairer ce qu'est l'objet de notre étude, à savoir contribuer à définir les EA. Cette citation de Beauzée correspond aussi à ce que nous entendons par EA : « une phrase est donc tout assemblage de mots réunis pour l'expression d'une idée quelconque » (Marchello-Nizia, 1979 : 47).

Le terme d'*énoncé* est donc un moyen de se détacher de la rigidité de l'analyse syntaxique. Il fait aussi appel au critère de la subjectivité. Pour Seguin (1993 : 17),

La phrase tendra en effet à être considérée comme le lieu du sens de celui qui s'exprime [...] C'est ainsi que tout le [dix-huitième] siècle va tendre à faire de la phrase l'objet par excellence que le locuteur s'approprie²⁷.

L'auteur parle de la « phrase française des temps modernes », pour l'étude de laquelle « on ne peut plus ignorer que le 'je' d'un texte est toujours modulé par un 'tu' et que la réception est aussi présente dans le déroulement textuel que l'expression » (1993 : 20). Ces termes employés par Seguin (1993) sont selon nous une autre manière de faire référence au sujet

²⁷ Notre soulignement.

énonciateur (S_e) et au co-énonciateur (S_') de la TOE. La sous-partie qui suit va montrer que les paramètres utilisés par la TOE sont souvent mentionnés dans la métalangue employée par les auteurs.

1.1.2.1. La question de la subjectivité

La question de la subjectivité était évoquée dès le dix-huitième siècle. Dans son article 'Phrase' de *L'Encyclopédie*, Beauzée opposait les termes de *phrase* et de *proposition* et a tenté d'en dégager l'opposition en ces termes :

Une *phrase* est une manière de parler quelconque, et c'est par un abus que l'on doit proscrire que les rudimentaires ont confondu ce mot avec *Proposition* [...] *Legi tuas litteras, litteras tuas legi, tuas legi litteras* ; c'est toujours la même proposition, parce que c'est toujours l'expression de l'existence intellectuelle du même sujet sous le même attribut : cependant il y a trois phrases différentes, parce que cette proposition est énoncée en trois manières différentes »²⁸ (Garette, 1993 : 34).

Si l'on paraphrase cette citation en termes culioliens, il s'avère que Beauzée évoque ici la possibilité qu'a un énonciateur de produire des énoncés différents mais qui relèvent tous de la même relation prédicative, ce qui sera le cas lorsque l'énonciateur S_e choisit de produire un EA au lieu d'un énoncé verbal canonique.

Par ailleurs, on trouvait une dimension rhétorique au terme de *phrase* dès la première édition de l'Académie, dont l'étude montre qu'il n'existait pas de terme de métalangue précis et que la *phrase* ne désignait qu'un arrangement de mots convenables, c'est-à-dire basé sur une opposition lexicale, le terme *phrase* étant associé au soutenu, au convenable, alors que celui de 'façon de parler' désignait le relâché, le familier, le populaire.

La *phrase* sera alors définie par rapport à 'l'art de bien dire'. Cette pratique a été initiée en 1670 par *La Rhétorique ou l'art de parler* du Père Bernard Lamy.²⁹ Néanmoins, ces définitions de la phrase concernent un modèle de référence, appelé phrase canonique. Or il va de soi qu'un locuteur ne s'exprime pas toujours en produisant des séquences qui correspondent au moule canonique de la phrase. Dans ce cas-là, pour Le Goffic (1993 : 9), le locuteur produit « non pas des phrases, mais des énoncés (souvent incomplets ou mal délimités) ». Cette idée d'incomplétude pourrait s'appliquer à une définition des EA, mais ce

²⁸ La proposition sera ensuite divisée de deux manières différentes : Lancelot et Arnaud ont proposé une tripartition (sujet, copule et attribut) alors que Du Marsais a proposé une bipartition (sujet et prédicat).

²⁹ Celà dit, Seguin rappelle que « on ne sait au juste quelle place occupe le mot *phrase* dans le métalangage de ceux qui s'intéressent à l'activité de langage. Grammairiens, lexicographes ou autres » (1993 :46). Ce n'est qu'avec la définition du terme *période* en tant que « portion d'un discours qui consiste en un certain arrangement de paroles et qui estant composé de plusieurs membres, renferme un sens complet », que s'applique un regard plus syntaxique. Cela amène Seguin à parler de « glissement de la rhétorique vers la grammaire » (1993 :44)

n'est pas uniquement celle-là que nous retiendrons. Afin de mieux cerner le terme *énoncé*, nous aurons recours à des théories plus actuelles, qui mettent en avant le rôle joué par l'énonciateur-locuteur. Cette idée de l'intervention de l'énonciateur se trouve également dans la définition de la phrase que donne Le Goffic (1993 : 8) dans sa grammaire : « la phrase est une séquence autonome dans laquelle un énonciateur (locuteur) met en relation deux termes, un sujet et un prédicat ».

1.1.2.2. Subjectivité et « information structure »

Ce que nous entendons par *subjectivité* est désigné en anglais par *subjectivity* et renvoie à la tradition philosophique du sujet pensant cartésien, par opposition au terme *subjecthood*, qui permet de renvoyer au sujet grammatical (cf. Lyons, 1994 : 1, ainsi que Yaguello, 1994). Cette *subjectivité* permet au locuteur « de se poser comme sujet » (Culioli, 1999 : 121), sujet qui est à la base de la TOE (Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 147) et du calcul des paramètres *hic et nunc* qui définissent la situation d'énonciation. Dans le cadre de notre étude, la subjectivité de l'énonciateur se manifeste lors du choix de la formulation des EA lorsqu'ils sont employés en situation d'interlocution, car l'axe paradigmatique est beaucoup plus restreint pour les EA en contexte de signalisation.

Le rôle joué par l'énonciateur dans la structuration de l'énoncé est mis en avant dans l'*information structure*, également appelée *information packaging*, défini ainsi par Lambrecht (1994 : 35) : « information structure has to do with the pragmatic structuring of propositions in discourse ». Par ailleurs, pour définir l'*information packaging*, Lambrecht (1994 : 3) emprunte à Prince (1981) les termes suivants: « the tailoring of an utterance by a sender to meet the particular assumed needs of the intended receiver », et les reformule en disant : « information structure is concerned with the FORM of utterances³⁰ in relation to

³⁰ Le mot *utterance* existe dans la littérature linguistique anglo-saxonne, mais correspond souvent au mot énoncé uniquement sur le plan de la traduction.

Cependant, la définition que donne Jespersen représente une exception. Il utilise le mot *énoncé* pour définir la phrase, et dans la version anglaise de *Philosophie de la grammaire*, il emploie le mot *utterance*, qu'il définit au moyen d'une relation avec un co-énonciateur.

In this definition the word 'utterance' has been expressly chosen as the most comprehensive term I could find. Generally by an utterance is meant a piece of communication to someone else, but this is not necessary (soliloquy!); however, in order to be recognized as a sentence an utterance must be such as might be a piece of communication where there is someone to listen to it. (1965: 307) (Notre soulignement)

De son côté, Strang (1968: 71) cite Harris qui a défini le mot *utterance* en 1951: « any stretch of talk, by one person, before and after which there is silence on the part of that person ». Pour Strang, cette définition est trop vague: « a very wide range of structures – from a monosyllable lasting perhaps one eighth of a second to a Kremlin speech lasting several hours ».

Auparavant, en 1935, Bloomfield était moins précis : « an utterance may consist of more than one sentence », mais le but de sa démarche était de définir la phrase, et non pas l'énoncé, d'où cette définition laconique peut-

assumed mental states of speakers and hearers ». Cela nous semble une autre façon de signifier la prise en compte de la situation d'énonciation et du co-énonciateur de la part du sujet énonciateur.

Cette définition a le mérite de ne pas reposer sur la présence d'un sujet ou d'un verbe et nous laisse entrevoir qu'*énoncé* peut constituer un concept plus adéquat que celui de *phrase* pour appréhender l'objet de notre étude, d'autant plus qu'on y reconnaît certains éléments qu'utilise la TOE, à savoir la situation d'énonciation. De plus, *l'information structure*, et ce contrairement à la grammaire générative, permet de se poser la question suivante : pourquoi la grammaire permet-elle de générer une variété de constructions syntaxiques (et donc prosodiques) pour exprimer un unique contenu propositionnel ?

Nous venons d'évoquer le rôle joué par un sujet énonciateur dans la production d'un énoncé. Un autre paramètre utilisé par la TOE pour définir le terme *énoncé* est celui de la situation d'énonciation. Ce paramètre se retrouve chez Benveniste.

1.1.2.3. Prise en compte de la situation d'énonciation

Les écrits de Benveniste laissent entrevoir plusieurs critères que la TOE utilisera ensuite, après qu'ils auront contribué aux publications du Cercle Linguistique de Prague, puisque ses recherches dans les années soixante concernent la prise en compte de la situation d'énonciation. Selon Benveniste, (1974 :18-19) :

Tout homme invente sa langue, et l'invente toute sa vie. Et tous les hommes inventent leur propre langue sur l'instant et chacun d'une façon distinctive, et chaque fois d'une façon nouvelle [...] Chaque locuteur fabrique sa langue.

Benveniste affirme que « l'expression sémantique par excellence est la phrase ». Or il nous semble que la définition qu'il en donne est en réalité celle qui s'applique à l'énoncé comme la développera Culioli par la suite, surtout que contrairement au signe sémiotique,

la phrase, expression du sémantique, n'est *que* particulière. Avec le signe, on atteint la réalité intrinsèque de la langue, avec la phrase, on est relié aux choses hors de la langue ; [...] le sens de la phrase implique référence à la situation de discours et

être. C'est également ce que faisait Fries (1957: 9) : « more than two hundred different definitions of the sentence confront the worker who undertakes to deal with the structure of English utterances». Il y a selon nous amalgame entre les deux termes *sentence* et *utterance*, du fait qu'ils regroupent des concepts différents. Cet amalgame n'existe plus dans la définition suivante (Fries, 1957 : 36) : « We isolated for examination all those stretches of speech that were bounded by change of speaker, and we called them 'utterance units' » L'auteur considère en effet que des occurrences telles que *Good morning / See you soon / Happy New Year / Waiter* sont des occurrences qui seront suivies d'une réponse orale, alors qu'un autre type l'occurrence entrainera une réponse qui sera de l'ordre de l'action (1957 : 41-42).

Le premier groupe correspond pour Fries (1957 : 53) aux *greetings / calls / questions*, alors que le deuxième comprend les *requests or commands*. L'auteur considère qu'un troisième groupe se compose des *statements*. Nous ne suivrons pas cette classification pour étudier les EA.

l'attitude du locuteur [...] Une phrase participe toujours de « l'ici – maintenant » ; certaines unités de discours y sont conjointes pour traduire une certaine idée intéressant un certain présent d'un certain locuteur. (1974 : 225-6)³¹

Ces paramètres sont identiques à ceux que Culioli appelle la situation d'énonciation. On trouve également des points communs avec quelques uns des éléments de la TOE dans les définitions que donne Lyons lorsqu'il oppose *sentence* à *utterance* en faisant allusion au contexte (1995 : 30-40).

En revanche, nous ne retiendrons pas le critère de la grammaticalité ou de l'agrammaticalité qu'emploie également Lyons pour définir *utterance* par rapport à *sentence* : « Utterances, in contrast with sentences, may be either grammatical or ungrammatical » (Lyons, 1995: 134). Le concept de grammaticalité nous pose en effet problème dans la mesure où il sous-entend une référence à un modèle syntaxique canonique et vient par conséquent contrarier la reconnaissance de l'existence des EA, ce qui ne se produit pas avec la théorie structurale (dont se réclamait Benveniste) et où l'on trouve des points communs avec la TOE.

1.1.2.4. Énoncé et théorie structurale

Cette théorie présente plusieurs principes que nous pourrions adopter pour définir le terme *énoncé*, dans la mesure où « théorie du sujet et théorie de la situation sont deux invariants que la linguistique structurale se donne » (Dubois, 1969 : 6).

Le structuralisme s'appuyant sur les écrits de F. de Saussure, la distinction que celui-ci fait entre *langue* et *parole* contribue à définir le concept d'*énoncé*. Saussure voyait dans la *parole* le lieu où se manifeste la liberté du sujet parlant. Le Goffic (1993 : 9) exploite cette différence pour définir *phrase* et *énoncé* : « parler d'énoncé fait référence à une production effective (en discours) tandis que parler de phrase fait référence au modèle canonique (en langue) ». De son côté, Guillaume préférera à la distinction *langue / parole* la dichotomie *langue / discours*, car pour Guillaume, le terme *parole* concernait uniquement l'oral. Plus tard, Benveniste exploitera l'opposition *récit / discours*. Le récit (ou histoire) renvoie à des énoncés où l'énonciateur ne laisse aucune trace, où « les événements semblent se raconter eux-mêmes » (Benveniste, 1966 ; 241), alors que le discours est analysé en tenant compte des paramètres qui définissent une situation de communication précise. Les EA de notre corpus sont davantage employés en discours qu'en récit, et permettent de remettre en cause cette dichotomie telle qu'elle est présentée par Benveniste et Guillaume. Cela dit, le structuralisme

³¹ Notre soulignement.

ne nous aidera pas à cerner ce qu'un EA implique et cette théorie va montrer ses limites dans le fait qu'elle s'efforce de construire une grammaire explicite, sans tenir compte de la créativité du langage, c'est-à-dire sans tenir compte de la capacité de n'importe quel sujet parlant à comprendre et produire des messages qui n'ont jamais été formulés auparavant. Ce phénomène est seulement intégré sous la notion de combinatoire ouverte, mais reste lié à un corpus limité.³²

1.1.3. Enoncé et TOE

La différence de sens entre le concept de *phrase* et celui d'*énoncé / utterance* que nous venons de voir se retrouve dans cette citation de Gary Prieur (1985 : 47) :

La linguistique de ces vingt dernières années a été marquée par un débat entre ceux qui pensent que l'objet de la linguistique est la phrase, isolée de toute situation, et ceux qui défendent la nécessité de prendre en compte l'acte d'énonciation, et donc de travailler sur des énoncés.

C'est ce que s'emploie à faire la TOE d'Antoine Culioli, et c'est dans ce cadre là que nous travaillerons, en prenant en compte les conditions spécifiques à chaque production d'énoncé, qui font que ce que Benveniste (1974 : 83) appelle des individus linguistiques « sont engendrés à nouveau chaque fois qu'une énonciation est proférée et chaque fois ils les désignent à neuf ».

L'analyse faite par Lazard (2006 : 252) utilise des termes différents, mais va dans le même sens :

Circonstance, contexte et expérience constituent, ensemble, dans des proportions variables, la situation dans laquelle toute parole est inévitablement ancrée.

³² A l'inverse du structuralisme, la grammaire générative pose que « tout sujet parlant d'une langue est apte à comprendre et émettre un nombre indéfini de phrases inédites », ou encore que « tout sujet parlant dispose de cette possibilité universelle de parler, de formuler de nouveaux messages, qui constitue le propre de l'homme et qui se distingue de la simple possibilité de communiquer, d'échanger des signaux » (Dubois, 1969 : 13). Le problème sera l'interprétation qui est faite du modèle transformationnel qui veut que « l'interprétation sémantique des phrases de la structure profonde n'est pas modifiée au cours des transformations généralisées » (Dubois, 1969 : 15-16). Il nous semble difficile d'appliquer ce point de vue à l'étude des EA. La comparaison que fait Fuchs (1992 : 223) entre la TOE et la GGT (grammaire générative et transformationnelle) vient appuyer cette idée.

La GGT travaille sur la phrase, la théorie culiolienne sur l'énoncé. [...] les objectifs sont fondamentalement différents : si la première cherche à engendrer (à la manière d'un langage formel) toutes les expressions bien formées (phrases grammaticales) et elles seules, dans le cadre d'une syntaxe autonome, sur laquelle peuvent ensuite venir se greffer une sémantique interprétative et une pragmatique, la seconde en revanche vise à cerner les conditions d'énonçabilité à contexte explicite, c'est-à-dire les mécanismes constructeurs de valeurs référentielles à travers un ancrage situationnel. (Notre soulignement)

C'est cette perspective que nous adopterons dans notre étude des EA, en tenant compte de deux éléments clé de la TOE : les *shifters*³³ et la modalité.

La situation d'énonciation est définie par le sujet énonciateur et par *hic et nunc*, à savoir « ici et maintenant ». Ces paramètres de repérage spatio-temporels sont aussi appelés déictiques, car comme le note Benveniste, ils ont « chaque fois un référent unique dans l'instance de discours et [...] ne l'ont que là [...] l'instance spécifique d'où résulte le présent est à chaque fois nouvelle » (1974 : 76-8). Dans notre étude, nous tiendrons donc compte du fait que le sujet énonciateur (qui doit être distingué du sujet grammatical de l'énoncé) est non seulement l'émetteur physique de l'énoncé, mais est aussi celui qui le prend en charge. Il s'engage sur la vérité d'une assertion, et fait que chaque énoncé est unique.

Le sujet énonciateur n'est pas seulement celui à partir duquel on peut calculer les repères spatio-temporels. Dans la mesure où il prend en charge l'énoncé, il est le siège de la modalité. C'est aussi la modalité qui permet de parler d'*énoncé*, c'est-à-dire d'une relation prédicative repérée par rapport à une situation. Bally (1965 : 36) n'utilisait pas le mot *énoncé*, mais avait bien cerné l'importance de la modalité et de \mathfrak{S}_0 , comme le montre l'extrait suivant :

La modalité est l'âme de la phrase ; de même que la pensée, elle est constituée essentiellement par l'opération active du sujet parlant. On ne peut donc pas attribuer la valeur de phrase à une énonciation tant qu'on n'y a pas découvert l'expression, quelle qu'elle soit, de la modalité.

La modalité traduit l'attitude du locuteur vis-à-vis des événements dont il parle. Gardes-Tamine (1988) rappelle que « ces modalités (l'assertion, l'ordre, l'interrogation et l'exclamation) se traduisent par la construction de la phrase ». Elles sont donc syntaxiquement marquées. Les modalités auxquelles Gardes-Tamine réfère appartiennent à ce que Culioli (1985) appelle les modalités de l'assertion, ou encore de type I. Les EA sont concernés par les autres types de modalité : les exemples ci-dessous relèvent respectivement de la modalité appréciative (de type III), et de la modalité radicale (de type IV), où l'on trouve des valeurs déontiques.

- (3) Délicieux, ce café !
- (8) Excellent !
How awful !
- (9) Silence !

³³ Nous utiliserons ce terme de Jakobson plutôt que celui de Ruwet (qui parle d'embrayeurs), le terme anglais nous semblant mieux illustrer les changements de sens qui découlent de la situation d'énonciation et qui font que chaque énoncé est unique, ce que remarquait Benveniste (1974 : 80) : « l'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation ».

Les exemples sous (3) et (8) sont des EA avec lesquels le locuteur exprime son opinion, alors que l'exemple (9) lui permet de donner un ordre à l'interlocuteur.

Nous avons montré que les EA que nous analyserons au cours de notre travail sont un moyen parmi d'autres pour le locuteur d'exprimer sa subjectivité via la modalité. Cela étant admis, nous n'intégrerons pas à notre corpus tous les segments averbaux, comme nous allons l'expliquer dans la partie qui suit.

1.2. Les segments sans verbe mais hors du corpus

Certains des critères que nous avons présentés précédemment pour définir la phrase et l'énoncé nous serviront pour définir les EA, mais auparavant, nous préciserons ce que nous entendons par EA, c'est-à-dire quels sont les choix qui vont présider à l'établissement de notre corpus. En d'autres termes, il y a des énoncés qui n'en feront pas partie, même s'ils commencent par une majuscule, se terminent par un point et ne contiennent pas de verbe³⁴. Il s'agit des mots phrases, des cas de syntaxe transphrastique et des énoncés détachés.

³⁴ Il convient d'ajouter à cela le cas des énoncés thématiques, que nous ne traiterons pas non plus. En effet, si un énoncé averbal composé d'un groupe substantival défini sans être relié à un sujet implicite a une valeur thématique, il ne sera pas à considérer comme une phrase, dans la mesure où il ne joue pas le rôle d'un prédicat, c'est-à-dire qu'il n'exprime pas de jugement émis par l'énonciateur.

Pour qu'un énoncé averbal constitue une phrase, il faut que l'énonciateur s'engage sur la vérité de ce qu'il dit. Il en résulte que les groupes à caractère thématique, tels que les exemples suivants, trouvés dans les *Bijoux de la Castafiore*, d'Hergé, ne feront pas partie de notre corpus. On trouvera des cas où la traduction calque la structure syntaxique employée en langue source, comme dans :

La brèche!... Ils passent par la brèche du mur !

TRAD: **The gap !...** They're going through the gap in the wall! (BC14)

Ou encore dans :

Ce perroquet!... Il finira par me rendre fou !

TRAD: **That parrot...** It'll drive me crazy!

Il y aura aussi des cas où la valeur thématique sera choisie par le traducteur :

Ainsi donc, c'étaient les traces du petit pianiste...

TRAD : **Those footprints...** They were made by the little pianist... (BC18)

Il n'y a donc pas lieu, pour cet énoncé, de penser qu'il s'agit d'un cas où un énoncé canonique en français est traduit par un énoncé averbal en anglais, même si cela se rencontre par ailleurs.

Pour ce qui est de l'exemple suivant, nous pensons qu'il s'agit d'un énoncé thématique en français, mais que la traduction peut s'interpréter comme un énoncé averbal à deux termes dans l'ordre sujet-prédicat, du fait que le premier terme ne soit pas répété :

-- Es-tu malade, Sary ?

Cette voix... Cette voix déjà grave et autoritaire !

-- C'est toi, c'est bien toi ? (R 24)

TRAD : **That voice** – already so deep and commanding!

Les cas semblables à l'exemple suivant ne feront pas non plus partie de notre corpus.

Récréation. Le mot est clair : il s'agit de se créer à nouveau. (SA 115)

Si Lefeuve (2001 : 237) a constaté que « dans la phrase nominale à un terme, lorsque le groupe nominal représente un prédicat existentiel, il apparaît généralement sans déterminant [...] ou avec un déterminant indéfini », il en résulte cependant que n'importe quel groupe nominal sans déterminant ne saurait constituer un prédicat existentiel. En effet, dans cet exemple, le locuteur ne formule aucun jugement sur l'existence de la récréation dans l'extralinguistique. Un énoncé de ce type ne fera donc pas partie de notre corpus.

1.2.1. Les mots phrases

Nous empruntons cette terminologie à Tesnière qui l'utilise comme titre du chapitre 45 de *Éléments de syntaxe structurale* (1988 : 94). Il fait ainsi référence aux interjections, qui pour lui, « ne sont pas des espèces de mots, mais bien des espèces de phrases », dans la mesure où une interjection comme *aïe* « suffit à exprimer la douleur, et constitue ainsi par elle-même l'équivalent d'une phrase entière ». Pour arriver à une telle conclusion, il faut bien sûr quitter le plan syntaxique et déplacer l'analyse vers le plan sémantique. Wilmet (1998 : 607) reprend un terme utilisé par Guillaume à propos du temps pour différencier prédication *expliquée* et prédication *impliquée*. L'auteur compare *Je vous ordonne de vous arrêter / Je ressens une vive douleur* à *Stop ! / Aïe !* Pour lui,

il s'agit de phrases, munies chacune d'une énonciation (injonctive ou assertive) et d'un énoncé. Dans le type long, la prédication, apparente, portée par ses termes, est, mettons, *expliquée*. Dans le type court, la prédication est secrète, porteuse de ses termes ou *impliquée*. Wilmet (1998 : 607)

Notre étude entend prendre en compte les relations intersubjectives entre \mathfrak{S}_c et \mathfrak{S}'_c , mais il ne nous semble pas pertinent de dresser une liste d'interjections et de leur traduction³⁵. L'anglais semble avoir tendance, quand c'est possible, à en expliciter le contenu sémantique en reprenant les éléments déjà posés dans une prédication préalable, comme le montre l'exemple suivant, qui fait apparaître le sujet et une forme verbale qui étaient implicites en français :

- (10) Je n'ai pas le droit de sortir de San Li Tun. SA62
--**Ah ?** fis-je, l'air de rien, ne pouvant encore croire à ce seul but de dernière seconde.
TRAD : "I'm not allowed to leave San Li Tun."
"**You're not?**" I asked, straight-faced, scarcely believing this last-minute reprieve.

On retrouve les mêmes caractéristiques concernant la dimension subjective de l'interjection dans la définition suivante donnée par le *Petit Robert* : « Mot invariable pouvant être employé isolément pour traduire une attitude affective du sujet parlant », ainsi que dans la définition du *Dictionnaire Quillet*, citée par Sarfati (1995 : 233) : « Mot invariable qui à lui seul, exprime un mouvement de l'âme ». En revanche, nous ne sommes pas d'accord avec l'idée qu'une interjection soit « comme un cri jeté entre les mots d'une phrase », ni avec le fait que l' « on classe les interjections en naturelles et conventionnelles » (ibid.) En effet, selon nous, certains des exemples donnés ne relèvent pas de l'interjection, mais constituent bel et bien des énoncés averbaux. Ce sera le cas d'exemples comme :

³⁵ Pour une liste en français de ce que nous appelons *interjection*, on pourra consulter Wilmet (1998 : 609), qui remarque premièrement que « la liste en est proprement kilométrique », et deuxièmement que se pose « un problème de nomenclature ».

- (11) Accordé !
 Alerte !
 Canaille !
 A d'autres !
 Arrière !

qui n'ont pas les mêmes caractéristiques syntaxiques que les interjections suivantes :

- (12) Hurrah !
 Clic-clac !
 Ah !
 Fi !

Les exemples sous (11) illustrent les diverses valeurs que peuvent prendre les énoncés averbaux à un terme. *Accordé !* et *Canaille !* sont des attributifs à sujet implicite, dont la paraphrase verbale fait intervenir *être*. *Alerte !* est un énoncé existentiel (paraphrasable avec *il y a*) qui peut également être avoir une valeur performative lors de son énonciation par un premier énonciateur. *A d'autres !* et *Arrière !* sont des EA à valeur de visée : L'énonciateur en vise la validation, laquelle n'a pas encore eu lieu, et plus précisément ici n'a pas encore été effectuée par le co-énonciateur à \mathcal{E} , le moment de l'énonciation.

Ni la valeur de visée ni les paraphrases employées ici pour expliciter les EA ne sauraient fonctionner pour aucunes des interjections sous (12) :

- (12') *C'est hurrah ! / Tu es hurrah !
 *C'est clic-clac ! / Tu es clic-clac
 * C'est ah ! / Tu es ah !
 *C'est fi ! / Tu es fi !

C'est ce qui nous permet de différencier les interjections des EA. Pour Tesnière (1965), d'autres types de mots phrases sont les mots *oui*, *non* et *si*, dont il souligne la dimension anaphorique, leur contenu sémantique dépendant des phrases avec lesquelles ils sont en connexion. Il pourrait être intéressant d'étudier les choix des traducteurs quant à l'introduction ou non en anglais langue cible de l'auxiliaire précédé d'un pronom personnel sujet pour traduire *oui/non*, mais cela ne fera pas partie non plus de notre étude, même si notre corpus comporte plusieurs occurrences qui montrent un certain lien entre les EA et les mots phrases, les uns étant parfois utilisés pour traduire les autres, comme dans l'exemple suivant :

- (13) 'You said that you dwelt upon the fact -'
 'True! Upon the fact that Sophy and I had been engaged for a long period, DC 695
 TRAD: -- Vous me disiez que vous aviez appuyé sur le fait...
 -- Ah! oui... sur le fait que nous étions fiancés depuis longtemps, Sophie et moi, et que Sophie, avec la permission de ses parents ne demandait pas mieux que de m'épouser...

En plus d'être des mots phrases anaphoriques, *oui/non* sont aussi pour Tesnière des « phrasillons logiques ». Il place aussi dans cette catégorie *voici* et *voilà* (voir section 8.1. pour le lien entre *voici / voilà* et les EA). Tesnière définit les phrasillons logiques ainsi : il s'agit de « mots phrases dans lesquels la notion exprimée est purement intellectuelle, sans aucun élément affectif », auxquels s'opposent les phrasillons affectifs, « des mots pleins dans lesquels la notion exprimée représente un caractère affectif plus ou moins marqué ». Dans la classification de l'auteur, « *aïe* » appartient donc à la catégorie des phrasillons sensitifs, « *chut* » est un phrasillon d'ordre, et « *pst* » est un phrasillon d'appel. Même si ces énoncés ne comportent pas de verbe, et dans la mesure où les paraphrases utilisées pour les énoncés sous (11) ne fonctionnent pas non plus avec les phrasillons, ils ne feront pas partie de notre corpus. Ce sera aussi le cas des différentes façons utilisées pour traduire *aussi / non plus* puisque le traducteur a le choix entre *too* et *so / neither*. Nous ne les étudierons pas non plus.

Sans être nommé ainsi, le concept des mots phrases de Tesnière est utilisé par Miller and Onions (1971) quand ils mentionnent les faits suivants :

Many single words or self-contained groups of words, of any size, may perform the work of a sentence; e.g. Speaking; Thanks; Down! Shh! Out with it! Farewell ; Goodbye ; What ? Murder ! Nonsense ! Splendid ! (1971 : 1)

Single words like 'Good !' 'Right !' 'Now !' 'Really ?' 'Certainly' 'Granted' 'True' 'Quick !' 'Enough!' are often equivalent to sentences (1971: 3).

Tout comme c'était le cas pour les exemples de Tesnière, certains de ces énoncés constituent des EA et feront partie de notre corpus, alors que d'autres n'y figureront pas. Il y a d'autres segments que nous n'inclurons pas non plus dans notre corpus, même si à première vue, on pourrait les qualifier d'averbaux. Pour les identifier, il faut avoir recours à la syntaxe transphrastique.

1.2.2. La syntaxe transphrastique

Ce terme est employé par Nolke dans le titre de son article paru en 2002 dans le numéro XXIV de *Verbum*, qui a lui-même pour titre « Y a-t-il une syntaxe au-delà de la phrase ? ». Ceci dit, nous ne lui conférerons par le même sens que lui (qui reconnaît d'ailleurs la difficulté de définir ce qu'on entend par *phrase*). Pour expliciter les critères sur lesquels nous nous appuierons pour inclure ou exclure tel ou tel segment de notre corpus, nous nous en tiendrons à la définition de la phrase qui s'appuie sur la ponctuation et sur la valeur de frontière du point. Il y a cependant certains cas où la compréhension et le sens nécessitent le

franchissement de cette frontière que représente le point, auquel cas ce dernier ne signifie alors qu'un changement d'intonation à la lecture. (Popin, 1998 : 29)

Les cas que nous rejeterons sont également appelés « sous-découpages » par Blanche-Benveniste (1993). Leur identification repose sur la différence entre phrase graphique et phrase syntaxique, que l'auteure définit ainsi : « La marque graphique du point impose parfois une délimitation qui coupe l'énoncé en morceaux plus petits que ne l'indiquent les limites de la syntaxe » (1993 : 9). Comme l'a remarqué Popin (1998 : 69), un verbe peut être séparé de son complément par un point. Cela peut être aussi le cas pour un antécédent qui se trouvera séparé de sa subordonnée relative. Ce procédé vient complexifier la définition de la phrase, mais en utilisant comme plan d'analyse celui de la structure fonctionnelle, nous considérerons que le syntagme isolé par la ponctuation est malgré tout régi par un verbe. On parlera pour ce genre de cas d'*épexégèse*, dont Bally (1944 : 59) donne la définition suivante³⁶ :

L'épexégèse relève de la rection. Il s'agit de l'adjonction d'un monorème avec valeur prépositionnelle destinée à compléter, à expliquer après coup la première énonciation.

Ballard (2001 : 137) évoque à son tour la question de la façon suivante :

It is important to emphasise that when we talk about sentences we are talking about structural principles rather than written conventions. When we write, we indicate sentence divisions by beginning a sentence with a capital letter and concluding it with a full stop. However, a writer may punctuate in a way which doesn't entirely correspond with grammatical sentence boundaries. For example, suppose a writer had written this: *I agreed to go with them. Although I wasn't really happy with the idea.* A teacher may well correct this punctuation on the grounds that the sentence cannot stand alone and should therefore be connected to the first sentence. The writer, on the other hand, might argue that they had deliberately separated off the second written sentence because they wanted to make it seem like an afterthought. They may also have wanted their writing to be informal.

C'est pour cela que les occurrences suivantes, de (14) à (18), du fait qu'elles ne respectent pas les frontières de la phrase canonique et viennent en ajout, ne feront pas partie de notre corpus. Si ces énoncés sont averbaux, ils ne sont pas automnes.

(14) Il faut se méfier des fleurs. Surtout à Pékin. (SA 105)

La ponctuation joue le même rôle dans l'extrait suivant :

(15) I'm talking about retired colonels with dodgy ideas who are putting private armies together. With money from the banks and the multi-nationals. And friends in the Tory party. (RC 99-100)

³⁶ Citée par Delorme (2004 : 81).

Ces deux exemples datent des années 1990, mais on aurait tort de penser que ce type d'utilisation de la ponctuation appartient à une époque particulière. On le trouve par exemple dans cet extrait du *Fou de Bergerac*, publié en 1932 :

(16) Mais le sang coule toujours. Moins fort. (FB17)

ainsi que dans *Madame Bovary*, paru en 1857 :

(17) -Ah ! je te plains ! dit Emma. Oui, considérablement !... (MB 396)

ou encore dans cet exemple tiré de *David Copperfield*, (paru en 1850) où c'est le groupe adjectival qui est séparé du nom auquel il est incident :

(18) It's a capital house for study. As quiet as a monastery, and almost as roomy (DC 188).

Ce type d'énoncé est qualifié d'*énoncé en appui* par Delorme (2004 : 76), qui précise emprunter ce terme à I. Behr et H. Quintin (1994)³⁷, avant de donner sa propre définition : un « énoncé en appui résult[e] de la fragmentation d'une phrase verbale en constituants isolés typographiquement ». Nous rappelons que contrairement à Delorme, nous n'étudierons pas ce type d'occurrences dans notre travail, dans la mesure où les énoncés averbaux que nous étudions sont syntaxiquement indépendants.

Afin de décider de l'intégration ou non dans notre corpus d'un segment averbal délimité par la ponctuation, nous utiliserons donc une approche fonctionnelle. Pour Roulet (2002 : 167), la séquence :

(19) Je le ferai. Demain.

est présentée comme deux actes indépendants par la ponctuation. Nous pensons qu'il n'y a pas d'indépendance entre les deux segments, si bien que *Demain* ne rentre pas dans la catégorie des EA, puisque malgré la présence d'un point, il s'agit d'un circonstant incident à la prédication précédente. Le point constitue donc une coupure entre divers syntagmes, laquelle est ici uniquement graphique et nullement syntaxique ou sémantique.³⁸

Certaines questions entrent aussi dans les catégories que nous n'étudierons pas, comme dans l'exemple suivant :

(20) 'Why, the fact is' he returned, 'I did that.'
'By an unfortunate accident ?'

³⁷ Les travaux de Behr et Quintin (1994) portent sur la prédication averbale en allemand contemporain. Les auteurs donnent la définition suivante : « Les énoncés en appui réactivent une structure déjà présente dans le contexte, c'est un énoncé qui est en continuité syntaxique avec ce qui précède ».

³⁸ On rencontre également cet usage de la ponctuation dans le discours journalistique. Drillon (1991 : 131) en donne l'explication suivante :

Le journaliste fait grand usage de phrases courtes dépourvues de verbe, auxquelles le point donne un caractère affirmatif, pour ne pas dire péremptoire. Les journaux les plus sobres ne sont pas exempts de telles surenchères.

parce que cette question est un syntagme prépositionnel qui porte sur le verbe de la réplique précédente. Nous excluons aussi les réponses de notre corpus, mais pas uniquement à cause de la ponctuation. Notre décision s'appuie plutôt sur des critères syntaxiques, que nous développerons lorsque nous comparerons phrase averbale et ellipse.

Nous avons cité en exemple des cas où le point sépare un syntagme dont la fonction se calcule pas rapport à un autre qui est à gauche du point, mais l'utilisation qui est faite de la ponctuation peut également poser le problème inverse : il existe des textes sans ponctuation³⁹.

Parmi les ouvrages utilisés pour constituer notre corpus, Jonathan Coe (2001) utilise dans la dernière partie de *The Rotters' Club*, uniquement la virgule, le tiret, et aussi le point d'exclamation. A cause de l'absence de point, il est difficile de dire où commence et où s'arrête une *phrase*, d'autant plus qu'il faudrait prendre en compte les propriétés syntaxiques de la coordination, chose qu'il n'est pas de notre propos de développer ici. Nous n'avons trouvé qu'une seule occurrence d'EA dans cette partie du roman :

(21) [...] we had the house entirely to ourselves, so **no wonder** it felt strange and expectant, and **no wonder** I had decided that I was going to phone in sick [...] (2001: 368).

Au-delà du fait que ces types de textes illustrent la difficulté qu'il y a à poser une frontière entre la micro-syntaxe et la macro-syntaxe de Berrendonner, c'est-à-dire entre l'ordre de la langue et l'ordre du texte ou encore entre les concepts de clause et de période⁴⁰, ces exemples de non-utilisation de la ponctuation nous permettent d'en venir à l'étude des énoncés dits détachés, qui ne sont pas délimités par la ponctuation mais ne feront pour autant pas partie de notre corpus. Ce que nous entendons par énoncés détachés fait référence à la prédication seconde et à l'apposition.

1.2.3. Énoncés détachés et prédication seconde

Le terme de prédication sera un des éléments majeurs pour permettre la sélection des occurrences du corpus que nous étudierons, mais les énoncés détachés relevant de la prédication seconde n'y figureront pas.

Havu (2002, online) associe les deux concepts dans la définition suivante :

Les *constructions détachées* sont, d'après la définition de Combettes [...] des constructions dont la place est libre, qui sont séparées du reste de la phrase par une virgule (ou par une pause, dans le discours oral), qui ont, généralement, une relation de

³⁹ Voir Seguin (1993 : 396)

⁴⁰ Pour Berrendonner, « la notion de phrase n'est pas un instrument opératoire pour l'analyse des discours, et [...] doit être abandonnée » (2002 : 23). En remplacement, il propose « deux unités empiriquement fondées » qui sont la *clause*, en tant qu'unité de rection, et la *période*, unité d'intégration prosodique.

coréférence avec le sujet de la phrase et qui forment une prédication seconde, dont la tâche est de fournir une information supplémentaire.

C'est le fait que la prédication soit seconde qui fait que nous n'incluons pas les occurrences de ce type dans notre étude. Cela implique que nous associons EA et prédication première et que les paramètres ponctuation et absence de verbe qui apparaissent dans les définitions de Mélis (1988) et Furukawa (1996) ne sont pas déterminants. Le type de construction syntaxique auquel il est fait référence ici est traditionnellement associé à l'apposition par la grammaire. Neveu (2002 : 132) parle de « dépendance à l'égard d'une prédication première », qui servirait de matrice à une construction appositive adjectivale, participiale, ou nominale,

dépourvue d'autonomie syntaxique et référentielle [...] régie par un mécanisme d'incidence externe, selon lequel le support est nécessairement situé en dehors de l'unité en question, c'est-à-dire en dehors du segment détaché.

Selon Neveu, la catégorie des constructions détachées se compose des vocatifs, des dislocations et des appositions⁴¹. Par rapport à notre corpus, le cas du vocatif ne sera pas source d'hésitation. Cela a la forme d'un EA, mais ne sera pas intégré à notre corpus, puisque le vocatif ne sert qu'à assurer la fonction phatique du langage selon Jakobson et ne peut constituer un élément d'une relation prédicative.

Les exemples cités par Neveu nous semblent analogues à ceux que la grammaire anglaise appelle les *absolute clauses*, dont Onions et Miller (1971 : 75) donnent la définition suivante :

Absolute clauses are clauses in which the predicate is formed with a participle instead of a finite verb [...]. Such a group is called 'absolute' [Latin *absolutus*= free] because in construction it is felt to be free from rest of the sentence.

Selon les auteurs (1971 : 76), dans l'énoncé *I will come, weather permitting*, le segment *weather permitting* équivaut à *if weather permits* et fonctionne comme une subordonnée

⁴¹ L'article de Havu (2002) apporte des précisions sur la nature des énoncés détachés : L'auteur n'y étudie que [...] trois types d'éléments : le *nom*, l'*adjectif* (ou le groupe prépositionnel correspondant) et le *participe passé*, qui, formant une construction détachée, peuvent tous être remplacés, d'une manière naturelle, par une subordonnée contenant le verbe *être*.

Havu cite des exemples empruntés à Forsgren (1991) pour préciser qu'il existe également les cas suivants :

- constructions absolues : Ils s'en vont, hirsutes, **les yeux ravagés par la peur**
- participes présents : **Regardant** à sa gauche, il vit le facteur qui sortait de sa maison
- syntagmes adverbiaux : ... un écrivain qui lève son verre pour répondre à un toast d'hommes en smoking, **debout** autour de la table
- subordonnées relatives (explicatives) : Sartre, **qui réfléchissait déjà sur une perception**, l'image, l'imaginaire, reprenait la thèse d'Alain...
- infinitifs : Il n'a qu'une idée : **s'évader**
- constructions spatiales ou temporelles : Ce premier ministre légendaire, **de 1946 à 1969**, personnalité d'abord froide et austère, [...], savait repérer les jeunes talents politiques

Aucun de ces cas ne fera partie de notre corpus, à cause de leur dépendance syntaxique. Par ailleurs, ces exemples se rapprochent de ce que Ballard (2001 : 134) appelle les « verbless clauses »

conditionnelle. Onions et Miller citent d'autres exemples de ce type de clause, à savoir *The ceremony over, the crowd dispersed / Sword in hand, he faced his foe*. Selon ces auteurs, ces *absolute clauses* sont elliptiques car il y a omission du participe, ce qui n'est pas le cas selon nous, comme le montrera notre section sur l'ellipse (voir infra). Mathesius (1975 : 94) évite cet écueil et ne considère pas que les *absolute constructions* relèvent de l'ellipse :

Very often an absolute construction is constituted by a verbless two-element clause, employed in the function of a verbless subordinate clause: *The war over, he returned home*. The expression *the war over* is a two-element verbless clause with adverbial predication.⁴²

Même si les *absolute constructions* ne feront pas partie de notre étude, c'est la démarche de Mathesius que nous suivrons, en dissociant ellipse et EA.

Les autres types de segments averbaux qui ne seront pas inclus dans notre corpus sont ceux qui relèvent d'un certain type d'apposition. Nous parlons de type d'apposition car à première vue, pour des raisons de ponctuation et d'absence d'autonomie, l'apposition, qu'elle soit intégrée ou non à la notion de prédication seconde, n'a pas sa place dans notre corpus, malgré l'absence de verbe. Ceci dit, il nous semble important de faire la part des choses entre deux types d'apposition, du fait que certaines occurrences d'apposition feront partie de notre corpus.

1.2.4. Les cas d'apposition hors corpus

Riegel et al. (2004) ont intitulé un paragraphe de leur grammaire « les modificateurs en position détachée », et donnent divers exemples d'appositions, de GN apposés qu'il est possible de « répartir en deux groupes, selon que leur rattachement à [un] GN se fait sur le schéma des constructions du verbe *être* ou du verbe *avoir* » (2004 : 190). Pour ces auteurs, certains GN apposés correspondent à « l'attribut d'une phrase avec *être* dont le sujet serait le GN de rattachement ». Nous reviendrons sur l'éventualité de l'ellipse de *être* dans les EA tels que nous les définissons mais il nous importe d'expliquer pourquoi, parmi tous les exemples donnés par Riegel et al., certains entrent dans notre corpus et d'autres non.

Nous ne traiterons pas les occurrences d'apposition suivantes (2004 : 191-2) :

(22) Consul, Napoléon elabora le code civil

⁴² Mathesius (1975 : 94-5) cite également comme exemples de *absolute construction* les occurrences suivantes :
His hands in his pockets, he waited quietly for an answer.
She was ready to leave, her bonnet and her coat on.

Blême, les cheveux noirs et marquée de petite vérole, elle s'appuyait sur le bras du militaire.

On trouve dans l'étude de Neveu (2002) des occurrences d'appositions que nous rejetterons, à cause de la « dépendance relationnelle du segment détaché à l'égard de son support », comme c'est le cas dans :

(23) Professeur au Collège de France, il fonde la psychopathologie en France [...]

Les types d'occurrences que nous excluons de notre corpus sont qualifiés de constructions qui « sont en incidence à un constituant occupant une fonction actantielle dans la prédication principale » (Neveu, 2002 : 138). Ce ne sera pas le cas des occurrences de constructions détachées que nous qualifierons d'EA (plutôt que de *phrase* averbale, dans la mesure où les limites graphiques de la phrase ne sont pas opérantes ici).

1.2.5. Les cas d'apposition intégrés au corpus

Ces constructions détachées sont « des expansions de relations prédicatives, et qui manifestent par là même une incidence relationnelle » (2002 : 133). Neveu (2002 : 133-4) donne comme exemple cet extrait du *Monde* :

(24) Jacques Chirac aura 62 ans mardi. Ou plutôt, il n'aura que 62 ans mardi, **considération sur l'âge du capitaine qui n'est pas sans importance et qu'il convenait de souligner à diverses intentions.**

Notre corpus comporte également des occurrences de ce type, qui permet un commentaire métalinguistique, comme par exemple :

(25) Pourquoi détester un Péruvien ? demanda l'un d'entre nous -- **question d'une belle simplicité métaphysique.** SA 108a
TRAD : "Why hate a Peruvian ?" asked another – a question with a beautiful metaphysical simplicity.

Ces constructions peuvent être qualifiées d'adpropositionnelles, d'exophrastiques, ou d'incidentes à la phrase car les préfixes *ad* et *exo* indiquent bien l'idée d'extériorité à la prédication principale. C'est pour cette raison là que nous intégrerons des occurrences de ce type dans notre étude. Concernant les autres occurrences d'énoncés sans verbe qui ne figureront pas dans notre corpus, il nous reste à envisager le cas de l'ellipse.

1.2.6. Le cas de l'ellipse

Les énoncés elliptiques ne feront pas partie de notre étude car nous les différencierons de la catégorie des EA et ne les inclurons pas dans cette dernière, en nous appuyant sur la définition

suivante : le terme que nous employons vient du grec *elleipsis* qui signifiait « manque, absence »⁴³, mais il convient de préciser que son emploi dans l'Antiquité concernait davantage la géométrie que la rhétorique, et que les exemples qui étaient donnés à des fins d'illustration concernaient essentiellement les systèmes hypothétiques avec absence d'apodose de *L'Iliade* et chez Aristophane. Chanet (1983 : 20) pose la question de « la norme par rapport à laquelle se définit l'ellipse ? [...] Les gloses proposées sont-elles uniques ou multiples [...] ? ». Ces questions nous incitent à différencier le plan syntaxique de la dimension rhétorique.

1.2.6.1. Ellipse et rhétorique

Nous traiterons ici de la rhétorique classique, qui a traité de la dimension figurale du langage, en opposition à la rhétorique antique, qui se voulait l'étude de l'art de parler. On trouve ainsi un article 'Figure' dans l'*Encyclopédie*, et l'ellipse appartient aux figures par sous-entente, les autres figures étant celles par révolution : l'inversion, l'imitation et l'énallage, et celles par exubérance : l'apposition, le pléonasma et l'explétion. Avant l'*Encyclopédie*, il n'y avait pas d'entrée *ellipse*, ni dans le dictionnaire de Richelet de 1680, ni dans le *Dictionnaire de l'Académie*, et aucun des traités de rhétorique de Rollin (1726) ou de Gibert (1730) ne mentionnait le mot *ellipse*.

L'ellipse devient donc un principe de construction situé par les rhéteurs et les grammairiens dans une logique de l'écart. A l'époque classique, elle est vue comme une production qui diffère de l'usage courant, et les mots prétendument manquants sous-entendent une énonciation négative. Dans *De l'art de parler*, Lamy (1676) alterne entre la nécessité de la complétude du discours (« le discours est imparfait lorsqu'on n'y dit pas tous les traits de la forme des pensées de celui qui parle ») et la nécessité d'une communication efficace : « il est vrai qu'un discours est languissant quand on donne à chaque chose que l'on veut signifier des

⁴³ Ces deux termes permettent déjà de voir que les EA que nous étudierons ne relèvent pas de l'ellipse car dans ce travail, le terme EA désigne des énoncés complets qui ne se caractérisent par aucun manque. Le fait de vouloir reformuler un énoncé averbal (en employant *être* par exemple) pour qu'il cadre avec un énoncé canonique constitue une distorsion davantage qu'une paraphrase. Fries (1957 : 16) en vient à parler de la possibilité de « fournir des mots qui ne sont pas employés mais compris » (notre traduction) pour faire une phrase d'une expression entendue, comme le montrent les exemples du tableau que nous reproduisons ci-dessous :

« actual expression as heard »	expression with possible words 'understood'
Congratulations	I offer you my congratulations
Fire	The building is on fire
Hands up	Put your hands up
Down with the King	You let us dethrone (cast down) the King

termes particuliers : on ennue ceux qui écoutent s'ils ont l'esprit prompt »⁴⁴. De plus, l'ellipse permet aussi de ne pas fatiguer le co-énonciateur, en calquant le rythme de la parole sur celui de la pensée, et en donnant donc au texte un rythme accéléré. Auparavant, le poète et stylisticien Horace reconnaissait que « sans ellipse, nous aurions les oreilles bien fatiguées »⁴⁵.

Le type d'ellipse auquel il est fait référence ici est l'ellipse rhétorique, qui est le fait du locuteur. Il faut la distinguer de l'ellipse grammaticale, qui sera typique d'une langue, mais il est également possible d'analyser l'ellipse sous un autre angle, celui de la sémantique.

1.2.6.2. Le point de vue sémantique

Dans un récit, en discours littéraire, on parlera d'ellipse pour désigner un raccourci narratif pour la compréhension duquel le lecteur s'appuie sur un réseau de savoirs, de configurations sur le monde extérieur. L'ellipse semble donc relever d'un phénomène sémantique qui fonctionne à partir de ce que Greimas (1968) appelle la sémiotique du monde naturel. La compréhension de cette structure dite non canonique se fait par inférence à partir du contexte. Molinié (1992) a parlé d'une « non apparition d'une séquence narrative attendue » pour l'ellipse discursive. C'est grâce à la récupération sémantique et à la présupposition signifiée par la syntaxe que la compréhension s'effectue. Lors d'un colloque ayant pour thème « Ellipse et effacement » organisé par le CIEREC à St-Etienne en Octobre 2005, Deulofeu donnait comme exemple de l'interface entre la syntaxe et la sémantique cet extrait d'interview de Brigitte Fontaine, à qui le journaliste demandait « Vous étiez voisins à Paris ? » et la réponse fut : « Trois portes. » C'est indéniablement grâce au contexte et à un procédé de récupération sémantique que la réponse fait sens. Ce même procédé intervient également dans l'ellipse grammaticale.

1.2.6.3. L'ellipse grammaticale

La place de l'ellipse dans les grammaires remonte sans doute à l'étude du latin. Du Marsais expliquait en effet dans l'article ayant pour titre « construction » de l'*Encyclopédie* que « la langue latine est pour ainsi dire toute elliptique » et que « Peut-être n'y a-t-il aucun mot latin qui ne soit sous-entendu en quelque phrase » (Dessons, 1992 : 17). C'est en effet la marque de nominatif dans *ecce homo* qui impose de suppléer le verbe *adest*. Cette analyse repose sur le point de vue des grammairiens de Port Royal, pour qui « il n'y a point d'oraison qui ne soit

⁴⁴ Cité par Le Guern (1983 : 83)

⁴⁵ Cité par Clérico (1983 : 47)

composée de Nom ou de Verbe, et partout où le Verbe n'est pas, il faut qu'il soit sous-entendu » (Dessons, 1992 : 16). Les grammairiens de l'époque s'appuyaient sur une structure canonique de référence, qu'ils cherchaient à reconstituer en cas d'ellipse.

L'ellipse leur servait donc à rendre les énoncés conformes au système. Ainsi, Beauzée considérait comme impossible que *le*, *la* ou *les* soient des pronoms devant un verbe et les désignait comme des articles avec ellipse du nom. Auparavant, Sanctius, un grammairien espagnol de la seconde moitié du XVI^e siècle qui a étudié le latin dans *Minerva seu de causis linguae Latinae* définissait l'ellipse ainsi : « L'ellipse est le manque d'un mot ou de plusieurs par rapport à la construction régulière »⁴⁶ (Clérico, 1983 : 54).

Cette définition illustre bien l'importance de la structure canonique dans la réflexion grammaticale sur l'ellipse, qui concerne donc les cas où l'on constate un manque qui serait le résultat d'une suppression ou d'une omission. Pour Tamba, (1983 : 152) « on définit le plus souvent l'ellipse comme un manque qui porte atteinte à la complétude grammatico-sémantique d'une séquence linguistique. » L'ellipse peut donc être définie comme un trou dans la surface syntaxique, soumis au principe de récupération sémantique. Ce manque sémantique doit lui-même pouvoir être placé précisément sur l'axe syntagmatique, afin de ne pas en arriver à dire que dans une phrase minimale composée d'un sujet et d'un verbe, il manque tous les circonstanciels.

Au niveau syntaxique, l'ellipse doit être associée à une catégorie stable, comme le signale Tamba (1983 : 152), ou encore Quirk et al. (1985: 884) :

It is important to emphasize the principle of 'verbatim recoverability' [...] that is the actual words whose meaning is understood or implied must be recoverable.⁴⁷

Ce critère fait que la grammaire rejoint ici la rhétorique et implique que l'on ne saurait assimiler une phrase elliptique à une phrase tronquée que l'énonciateur ne termine délibérément pas et pour la fin de laquelle les points de suspension sont utilisés à l'écrit.

La définition de l'ellipse donnée dans l'ouvrage de Progovac et al. (2006 : 10-11) repose également sur « the condition of recoverability ».

1.2.6.4. Ellipses et énoncés averbaux

Les ouvrages sur l'ellipse sont plus nombreux que ceux sur les EA, essentiellement pour des raisons que l'on pourra qualifier d'historiques, puisque l'ellipse remonte à l'étude du latin et du

⁴⁶ Notre soulignement

⁴⁷ On retrouve le principe de *verbatim recoverability* de Quirk dans la définition des *fragments* donnée par Morgan (1989 : 233-4).

grec non seulement par les grammairiens classiques, mais aussi dès l'Antiquité, comme le montre la citation d'Horace que donne Clérico (1983) dans son article sur l'ellipse.

En revanche, l'article fondateur de l'étude des EA ne date que du début du XX^e siècle : il s'agit d'un article de Meillet, publié en 1906, dans le 14^e tome des *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*. Il semble y avoir matière à noter une certaine réticence de la part des linguistes à envisager l'existence de la phrase nominale, d'autant plus que, comme le fait remarquer Le Goffic dans la préface qu'il a rédigée pour le livre de Lefevre (1999 : 7) :

En fait il s'est toujours trouvé des linguistes -- et non des moindres : des Hjelmslev, des Benveniste -- pour rappeler l'existence et l'importance de la phrase sans verbe. Mais peine perdue !

Cette « tranquille indifférence générale » explique sûrement le peu de cas qui est fait de la phrase averbale dans les grammaires, situation que nous illustrons en 2.4.1. Une autre raison de la supériorité numérique des écrits sur l'ellipse s'explique selon nous par la confusion qu'il a pu y avoir dans l'esprit des auteurs et par l'assimilation d'un énoncé averbal à un énoncé elliptique, ce que nous allons expliquer maintenant.

1.2.6.4.1. Les confusions entre ellipse et EA

Il est fréquent qu'un auteur donne en exemple un EA pour illustrer son propos sur l'ellipse⁴⁸. Il s'agit là d'une erreur de méthode déjà diagnostiquée par Jespersen (1971 : 437). Ce dernier considère que « les grammairiens traditionnels seront choqués par cette théorie de la phrase à un élément et auront tendance à les expliquer au moyen de cette panacée grammaticale : l'ellipse. » Jespersen avance que ces grammairiens diront que le sujet *You* est sous-entendu dans *Come !* et que *this+vb* is sont sous-entendus dans *Splendid!* Jespersen renchérit en disant que « les grammairiens feraient bien d'éviter de parler d'ellipse chaque fois qu'ils le peuvent sauf lorsque c'est absolument nécessaire et que l'on peut savoir avec précision quel est l'élément sous-entendu. » Cela renvoie au principe de *verbatim recoverability* de Quirk.

Jespersen cite ensuite comme exemple un cas indiscutable d'ellipse de l'adjectif puis un autre exemple (*Special edition!*) qui entre dans cette définition de Quirk (1985 : 885) « Some structures are clearly in some sense 'defective' but do not match the condition of precise recoverability. » Cet exemple a ceci de particulier qu'il s'agit plutôt d'un titre et non d'un énoncé averbal tel que ceux que l'on rencontre dans un dialogue ou dans un récit, mais il nous semble inexact d'y voir une ellipse de quoi que ce soit.

⁴⁸ Cela a été remarqué par Delorme (2004 : 76) : « Dans bien des grammaires on ne rencontre d'énoncés nominaux que dans les chapitres concernant l'ellipse ».

Ce sera également le cas pour certains des énoncés sur lesquels s'appuie Cherchi (1978) dans son article « L'ellipse comme facteur de cohérence », même si cet auteur prend la précaution de préciser que « l'ellipse n'est pas le moindre des flots de résistance dans l'investigation linguistique ». Selon Cherchi, qui utilise la référence au schéma canonique de la phrase pour définir l'ellipse,

‘Ici !’ est ressenti comme elliptique, alors que ‘Viens’ exclamation qui lui est pour l'essentiel équivalente ne l'est pas. C'est que ‘Ici !’ est la réalisation catégorielle habituelle d'un circonstant, qui se trouve isolé dans l'énoncé. (1978 : 121)

Nous ne partageons pas cette analyse pour deux raisons. La définition de l'ellipse qui est utilisée par Cherchi est trop vague. Le linguiste ne tient pas compte du critère du manque sémantique qui doit être associé à une catégorie syntaxique. Nous analysons *Ici !* non comme un énoncé elliptique, mais comme un énoncé averbal, qui se suffit à lui-même.

Nous pensons que la définition de l'ellipse donnée quelques paragraphes plus bas par Cherchi n'est pas assez précise parce qu'elle se superpose à la catégorie des EA. En effet on peut lire :

Dans le cas où l'ellipse renvoie, non pas à un autre énoncé mais à un élément de la situation [...] nous donnerons au terme ‘en situation’ un sens restreint : il s'agit d'un objet, d'une qualité ou d'un fait directement concerné par l'énoncé, et présent à l'esprit du récepteur au moment de l'énonciation, ce qui conditionne la compréhension de certains énoncés [...] Qu'un énoncé revête une forme elliptique : s'il ne renvoie pas à un autre énoncé du discours, il suppose toujours une référence à un des éléments en situation. (1978 : 123)

Il nous semble que dans ce passage, l'auteur ne différencie pas de façon assez nette le contexte (à savoir un autre énoncé du discours) de ce qui relève de l'extra linguistique (des éléments en situation). Ceci entraîne une confusion entre l'ellipse et EA. La suite de son article comporte plusieurs exemples qui illustrent cette confusion :

Au sortir d'une séance de cinéma [...] si on entend ‘C'est un beau film’, la référence à l'objet en situation est automatique, mais ne s'induit que par l'analyse de l'énoncé, dont un constituant, ‘ce’, est un repère déictique. En revanche, ‘Beau film !’ accomplit la liaison par sa seule forme elliptique et peu importe ce qui manque. (1978 : 123)

Selon nous, cet énoncé n'est pas un exemple d'ellipse, mais bien un EA, car le principe de *verbatim recoverability* ne peut pas s'y appliquer. De même, Cherchi parle du « lien nécessaire entre la situation énonciative et l'ellipse » et l'illustre par « les avis au public tel que *danger*, *fermé*, *travaux*, etc., adressés à tout récepteur à qui il advient de capter le message ». Là encore, nous dirons qu'il s'agit d'EA, certes d'un type particulier, mais que l'ellipse ne saurait avoir de lien avec la situation d'énonciation : pour parler d'ellipse grammaticale, par

opposition à l'ellipse en littérature⁴⁹, il faut un lien avec le contexte, comme nous l'avons déjà spécifié avec le *principle of verbatim recoverability* de Quirk.

L'exemple suivant illustre bien le fait que Cherchi n'envisage pas l'existence des EA :

Soit maintenant l'ellipse déclarative 'Huit heures'. Elle peut renvoyer à la seule situation (constatation à ma montre). Mais insérée dans une séquence, elle peut être une réponse.

Nous avançons que seule la réponse entre dans la catégorie de l'ellipse. Dans le premier cas, il s'agira d'un EA qui se rencontrera surtout en récit.

Nous avons trouvé d'autres exemples de méconnaissance de la phrase averbale et de confusion avec l'ellipse chez Poutsma (1929). Dans le chapitre XXII («Elliptical sentences and anacolutha»), la terminologie employée est inexacte. En effet, dans le passage ci-dessous, sa définition d'un énoncé elliptique correspond à ce que recouvre un EA (tel que nous l'entendons dans le présent travail) :

A sentence or a clause is said to be elliptical when either the subject or the predicate, or one as well as the other, is wanting and cannot be supplied from the context. (1929 : 998)

D'autre part, ce que nous entendons par l'ellipse est appelé *incomplete sentence* par Poustma :

Elliptical sentences and clauses should be distinguished from: a) incomplete sentences and clauses, which have one or more element suppressed, because they can be readily supplied from the context [...] (1929: 998)

Les critiques que nous venons de formuler nous permettent de préciser notre positionnement théorique. Ainsi, le choix théorique que nous faisons nous permet de dire que les *incomplete sentences* mentionnées précédemment correspondent aux ellipses, alors que les *elliptical sentences* correspondent aux phrases averbales que nous étudierons, comme le montre cette autre définition :

Sometimes, the elliptical sentence contains no more than a nominal, a noun or adjective, mostly attended by an emotional modifier. (1929 : 1001)

Les exemples que Poutsma donne de ce qu'il appelle *elliptical sentences* sont semblables à ceux que nous incluons dans notre corpus d'EA. Poutsma cite quelques proverbes et des énoncés comme *Well done ! Capital ! What a pity ! How fortunate ! Your name and address, please ! Quiet, all of you !* qu'il désigne comme étant l'expression de diverses émotions et des phrases impératives. On retrouve ce qui est selon nous une confusion entre ellipse et EA autonome dans Onions and Miller (1971). Certains des exemples cités par les auteurs ne

⁴⁹ Pour plus de précisions sur l'emploi de l'ellipse en littérature, voir Pitavy et Bigot (2008).

relèvent pas de l'ellipse mais pourraient figurer dans notre corpus. Il s'agit d'occurrences du type de :

- (26) (At the railway booking office) Oxford, second, single
Once an actor, always an actor
Never again.
Fire, fire!
Silence!
Hats off!
What a pity! (1971 : 3)

Pour ce qui est des occurrences suivantes :

- (27) How foolish of him!
What a task!
That awful dream!
Poor dog!
Peace!
Silence !

il n'y a que les deux premières (en *how* et *what*) qui constituent réellement des énoncés exclamatifs. Quant aux deux dernières, non seulement ce ne sont pas des énoncés elliptiques, mais ce sont des EA qui ont selon nous une valeur de visée, puisque ni la paix ni le silence ne sont actualisés au moment de l'énonciation. (Voir infra).

La même confusion se produit dans Progovac et al. (2006 : 17) lesquels utilisent des exemples donnés par Yanofsky (1978) qui n'ont rien de l'ellipse et sont selon nous des EA:

- (28) The time ? [at a bus stop to a stranger]
Thief! Thief [as a mugger is running away]
Teamwork [after winning tennis doubles]
Your move [during a game of Monopoly]

C'est également en tant qu'EA que nous analysons les occurrences que les linguistes anglophones appellent « nonsentential constituents ».

1.2.6.4.2. Le cas des « nonsentential constituents »

Cette terminologie est utilisée par les linguistes anglophones, en particulier par Barton (1990, 2005, 2006) ou encore par Progovac et al. (2006).

Les auteurs tentent de se démarquer du fait que c'est l'ellipse qui a été le plus souvent utilisée pour définir ce type de constituant. A propos d'occurrences comme :

- (29) Problem solved.
Me first.

Progovac et al. (2006 : 2) rappellent la chose suivante : « historically and traditionally, [these utterances] have been called fragments and have been presumed to derive via ellipsis from full-sentence sources », ce que les auteurs contestent dans la mesure où les manipulations suivantes ne fonctionnent pas :

- (21') *Problem is solved
*Me am first.

Les travaux de Morgan (1989) sur les *sentence fragments* viennent corroborer la constatation de Progovac et al. (2006). Morgan utilise le concept de *deletion* pour expliquer l'existence des fragments : « Fragments are generated by deriving them from larger structures, presumably sentences, of which the fragments are constituents » (1989 : 229). Ce choix nous paraît contestable car il revient à nier l'existence des EA. C'est donc l'analyse rejetant l'ellipse proposée par Progovac et al. (2006) que nous suivrons, et pas celle de Morgan (1989). En revanche, nous ne suivons pas Progovac et al. (2006) quand ils rangent dans la même catégorie un exemple comme *Who ate the cake ? Him*, puisque la réponse certes averbale *him* n'est pas un énoncé autonome, donc ne saurait être considéré comme un énoncé averbal qui pourrait figurer dans notre corpus. Il s'agit en l'occurrence d'un énoncé elliptique qui n'est donc pas pour nous un EA, puisque la constitution de notre corpus repose sur les divergences entre ces deux types d'énoncés. Constituer un corpus contrastif nous a cependant permis de remarquer que les EA entretenaient avec l'ellipse un lien privilégié lors du passage de la langue source à la langue cible.

1.2.6.4.3. Ellipse et énoncé averbal : un lien particulier⁵⁰

Nous parlons de lien privilégié, tant pour ce qui est de l'interprétation d'un segment averbal que pour ce qui est des emplois en traduction.

Il existe des cas évidents, comme par exemple :

- (30) **-Radio ?**
-Cela m'est égal. FR753b
TRAD : '**Like the radio on?**
'I don't mind'

⁵⁰ Signalons également la proximité qu'entretiennent les énoncés averbaux avec les exclamations telles que l'indique le *Grand Dictionnaire Hachette Oxford* (désormais GDHO), comme le prouve l'exemple suivant :

-Ne dépasse pas la vitesse réglementaire.
-Compris. FR775
TRAD : 'Don't exceed the speed limit.'
'Check.'

Dans le GDHO (1994), il est indiqué que *check* est une exclamation familière « expressing agreement » en anglais américain. La traduction proposée par le dictionnaire est *d'ac*.

- (31) –Assieds-toi... **Un peu de crème ?...** Non ?...?... FB 36
TRAD : ‘Sit down... **Like some of my crème au citron ?** ... No

pour lesquels nous dirons qu'il s'agit plus exactement d'une forme elliptique qui se veut une imitation de la langue parlée. Selon nous, il manque *Would you* devant *like* dans les deux exemples.

Néanmoins, il nous semble que d'autres occurrences sont source d'ambiguïté et nécessitent une analyse plus détaillée. L'exemple suivant montre qu'il est parfois difficile de trancher quant à la nature du segment averbal. Il est selon nous en effet tout autant possible de l'interpréter comme une ellipse que comme un EA :

- (32) Elena, j'ai un secret.
[...]
-- **Un autre cheval ?** demanda-t-elle avec une ironie contenue. SA60a
TRAD : “Elena, I have a secret.”
[...]
“**Another horse?**” she asked with restrained irony.

Si l'on considère que le segment surligné est paraphrasable par :

- (32') -- Tu as un autre cheval ?

il s'agit dans ce cas d'une ellipse puisque la paraphrase s'appuie sur *avoir*, terme précédemment employé par l'allocutaire. Nous pensons qu'il est également possible de proposer comme paraphrase :

- (32'') Ton secret est un autre cheval ?

auquel cas l'exemple (25) s'avère être un énoncé averbal attributif à sujet implicite.

Le même type de problème d'interprétation se pose au sein de l'énoncé en anglais suivant :

- (33) There was only one flower arrangement, **a wonderful monster of a thing**. GFG 1b
TRAD: Il y avait une seule composition florale, énorme : **une merveille**.

Nous pensons que le traducteur a eu recours à un EA qui vient explicitement qualifier le terme *composition florale* afin d'éviter l'ambiguïté générée par le second segment de l'énoncé anglais, ambiguïté qui fait qu'il est difficile de trancher entre une paraphrase qui s'appuie sur l'ellipse :

- (33') There was a wonderful monster of a thing.

et une paraphrase qui explicite un énoncé averbal attributif à un terme, dont le sujet implicite est récupérable dans l'avant-texte :

- (33'') The flower arrangement was a wonderful monster of a thing.

Les mêmes difficultés d'analyse concernent l'occurrence suivante :

- (34) Wanda was a bold vision –**tall, long-limbed, and lithe, achingly beautiful and black.** GFG67c
TRAD: Wanda était un vrai bonheur pour l'œil -- **grande, svelte, souple, belle à mourir et noire.**

En anglais origine, le segment en gras constitue-t-il une ellipse ou est-ce un EA qui explicite et qualifie la vision, qui en serait alors le sujet implicite ? On s'aperçoit que la question ne se pose pas dans la traduction et que seule l'ellipse fonctionne, puisque le segment *un vrai bonheur pour l'œil* n'est pas recevable en tant que sujet implicite.

C'est parfois l'ellipse qui sera choisie en langue cible pour traduire un EA dans le texte en langue source. Nous pensons que cela est dû à la proximité stylistique qui relie les deux phénomènes.

Dans l'exemple suivant, on constate que l'on a un dialogue constitué d'EA⁵¹ en français origine, et que la traduction anglaise du deuxième EA (*Ordre de Pharaon*) correspond à une ellipse, et plus précisément à une réponse à la question posée par l'un des interlocuteurs :

- (35) -- Moïse ! Toi, ici ?
-- **Ordre de Pharaon** ; je suis chargé de diriger l'intendance et de dresser une carte plus précise de la région. R 187d
TRAD : 'Moses! What brings you here?'
' **Pharaoh's orders.** I'm in charge of logistics and making a better map of the region.'

On peut en effet reformuler l'ellipse en anglais et obtenir comme réponse l'énoncé suivant :

- (35') Pharaoh's orders bring me here.

Nous pensons que ce sont des critères essentiellement esthétiques et stylistiques (la lourdeur de l'énoncé obtenu avec la manipulation ci-dessus) qui font que ce n'est pas la réponse complète mais la réponse elliptique qui a été choisie par le traducteur, tout comme on trouvera dans notre corpus des cas où un énoncé verbal en langue source est cependant traduit par un EA. De même, dans :

- (36) And Sarah's here - the one I mentioned to you as having something the matter with her spine, you know. **Immensely better!** And the two youngest that Sophy educated are with us. And Louisa's here.' DC 694a
TRAD: Caroline et Sarah aussi, vous savez, celle que je vous disais qui a quelque chose à l'épine dorsale: **elle va infiniment mieux.** Et puis après cela, les deux plus jeunes, que Sophie a élevées, sont aussi avec nous. Et Louisa donc, elle est ici!

⁵¹ Cette occurrence de dialogue constitué d'EA employés en série n'est pas un cas isolé dans notre corpus. Une telle utilisation des énoncés averbaux a permis à Morgan (1989 : 234) de proposer une définition des *sentences fragments* qui s'éloigne de l'interprétation via l'ellipse :

The system might be better viewed, then, as generating not well-formed phrases, but well-formed discourse pairs, certainly a profound deviation from the theoretical foundations of generative grammar.

il nous semble tout aussi possible d'interpréter le segment adjectival en anglais origine comme une ellipse à partir de *Sarah's here* que d'y voir un EA à sujet implicite. C'est peut-être pour ne pas avoir à trancher que le traducteur a choisi un énoncé verbal, qui ne repose pas sur une prédication de propriété a posteriori.

Dans l'exemple suivant, c'est à nouveau une ellipse en français langue cible qui permet de traduire un EA en anglais origine :

- (37) I saw a bedpan in the corner and a sink. Other than that, the room was empty. **No drawers, no dressers, no TV, no radio, no clock, no books, no newspapers, no magazines.** The window shades were pulled down. GFG 83b
TRAD: J'ai vu un bassin hygiénique dans un coin, et un lavabo. À part ça, il n'y avait rien. **Ni commode, ni armoire, ni télé, ni radio, ni réveil, ni livres, ni journaux ni magazines.** Et les stores étaient baissés.

Nous parlons d'ellipse dans la traduction car il est possible de mettre sur le même axe paradigmatic les mots *rien* et ceux en *ni...ni...*, ces derniers ayant la même fonction de COD par rapport au verbe *avait*. La manipulation suivante est acceptable dans la traduction française :

- (37') Il n'y avait rien, ni commode, ni armoire.

Cette analyse ne peut fonctionner en anglais et la manipulation sous (37'') est agrammaticale, ce qui prouve qu'il ne peut s'agir d'une ellipse :

- (37'') * The room was no drawers, no dressers [...]

Par ailleurs, il serait certes possible de lire :

- (37''') The room had no drawers, no dressers [...]

Mais il s'agit juste d'une paraphrase qui illustre « l'état de l'ayant »⁵² dont parle Benveniste (1966 : 198-199) et ne s'appuie point sur le principe de *verbatim recoverability* de Quirk.

Le segment en caractères gras constitue donc un EA qui vient préciser l'énoncé précédent et en quelque sorte justifier l'emploi de l'adjectif *empty*. Cela permet de dire que l'on a affaire à une ellipse en langue cible. Concernant la ponctuation de l'énoncé traduit, il aurait été possible d'utiliser une virgule, comme c'est d'ailleurs le cas dans la traduction suivante, où selon nous c'est une ellipse qui permet de traduire un EA analysable en tant qu'EA existentiel (paraphrasable par *there were voices*) ou en tant qu'EA attributif dont le sujet implicite est le mot *something* :

- (38) I heard something muffled. **Voices. A groan maybe.** Like something being smothered by a pillow. GFG 234

⁵² Voir Guillemin Flescher (1981 : 221) pour une perspective contrastive sur les traductions de *être* et *avoir*.

TRAD: J'ai distingué des sons étouffés, **des voix. Un gémissement peut-être.**
Comme amorti par un oreiller.

Les exemples ci-dessus illustrent le lien particulier entre ellipse et EA dont nous parlons pour ce qui est de la traduction. Un tel lien existe aussi pour ce qui est de l'analyse des ellipses et des EA.

Dans ses travaux sur l'ellipse, Cherchi (1978 : 125) fait état de « la nécessité d'une analyse des rapports inter-phrastiques » et regrette que « la linguistique pren[ne] pour objet la forme canonique d'un énoncé complet » car pour lui, les formes elliptiques occupent une « place de choix dans une linguistique du discours ». Nous avons déjà vu, en définissant le terme d'énoncé, que les rapports inter-phrastiques intervenaient aussi dans l'analyse des EA. Un autre mode d'analyse de l'ellipse qui s'appliquera aux EA est celui que fait Dessons (1992 : 21) quand il écrit que le mode de fonctionnement de l'ellipse est :

sans doute moins la rapidité, qui n'est en effet qu'un effet de l'ellipse, que la double nécessité d'une inscription de la subjectivité, par exemple dans la décatégorisation, et d'une prise en compte de la situation d'énonciation dans l'échange linguistique.⁵³

Nous suivons Dessons quand il préconise l'approche suivante : « Il y a certainement à construire une théorie de l'ellipse qui ne passe pas par la logique du manque ou de l'absence [...] » (1992 : 21). Selon nous cette approche peut aussi contribuer à l'étude des EA en tant que phénomène linguistique (au sens de prédicatif) à part entière et non comme un cas d'ellipse du verbe.

Barton (1990 : 162) utilise l'exemple ci-dessous⁵⁴ :

- (39) A : I wonder how we can get immunity for the Executive Staff
(Door slams)
B: John Mitchell

pour montrer l'inadéquation d'une analyse faisant uniquement intervenir l'ellipse grammaticale, dans la mesure où quelle que soit l'interprétation qui est faite de l'énoncé *John Mitchell*, cette interprétation s'appuie principalement sur le *Cooperative Principle* de Grice. Si l'allocutaire privilégie le contexte extralinguistique, il pourra déduire que John Mitchell est la personne qui vient de claquer la porte. En revanche, si l'allocutaire s'attache à l'échange linguistique, il déduira que le locuteur mentionne John Mitchell comme étant la personne la plus susceptible de fournir l'immunité demandée.

⁵³ Notre soulignement.

⁵⁴ Une occurrence de *nonsentential constituent* selon l'auteur.

Deux interprétations différentes peuvent également être faites de l'occurrence suivante, citée par Progovac et al. (2006 : 17-18) :

- (40) A : The White House staff doesn't visit the Speaker of the House in his Congressional office
B : Old grudge.

Les auteurs ont constaté que plusieurs phrases pourraient jouer le rôle de la phrase complète initiale, et citent comme possibilités :

- (40') There is [the/an] old grudge between them
There is an old grudge between Michigan and Ohio State.

Barton (1990 : 140) a étudié des occurrences de ce type et en est arrivée à la conclusion suivante : « [...] a single, well formed semantic or propositional representation is not available for all independent major lexical category utterances ».

Si nous avons présenté ici les conclusions de Barton⁵⁵, c'est parce que l'auteur met en avant le rôle joué par la pragmatique⁵⁶, la situation d'énonciation et le contexte extralinguistique, chose qu'il nous faudra prendre en compte lors de l'analyse des EA dont le sujet est implicite, comme dans :

- (8) Excellent !
How awful !

ou lorsque le substantif qui sert de base à l'EA désigne un élément de *Scitc*, comme :

- (41) Entrée interdite
Chaussée déformée

⁵⁵ Barton (2005 : 71) précise que l'on retrouve le même type de conclusion chez Morgan (1989) :

Most nonsententials derive from complete sentence representations, but he acknowledges a very restricted set of base-generated nonsententials, just those that can be interpreted pragmatically without any recourse to any linguistic context (e.g. *Fire!* or *One ticket*).

⁵⁶ La dimension pragmatique de la communication a fait l'objet de travaux chez Grice (1989 : 28) qui a élaboré les maximes conversationnelles de qualité, quantité, pertinence et manière/clarté que les locuteurs sont censés appliquer. Le concept de *relevance* a été étudié par Sperber and Wilson (1989). Il a certes été critiqué, mais par rapport à un type de discours qui n'a rien à voir avec les EA que nous étudions. (Voir Giora (1997)). Les travaux de Staiton (1994) corroborent en revanche la démarche que nous proposons, concernant le rôle de la pragmatique pour l'interprétation des EA.

Par ailleurs, nous considérons que la citation de Barton (1990 : 140) à propos de l'interprétation de l'énoncé *Old grudge* (voir supra) va à l'encontre des objectifs de la *relevance theory*, telle que la définissent Sperber and Wilson (2002 : online) :

The central claim of relevance theory is that the expectations of relevance raised by an utterance are precise enough, and predictable enough, to guide the hearer towards the speaker's meaning. [...] In relevance-theoretic terms, an input is relevant to an individual when its processing in a context of available assumptions yields a POSITIVE COGNITIVE EFFECT. A positive cognitive effect is a worthwhile difference to the individual's representation of the world – a true conclusion, for example. False conclusions are not worth having. [...] According to relevance theory, an input is RELEVANT to an individual when, and only when, its processing yields such positive cognitive effects.

Différencier les EA des ellipses, constater leur proximité lors du passage d'une langue à l'autre et voir quels sont leurs points communs n'est cependant pas suffisant pour définir ce que nous entendons par EA. Le chapitre suivant a pour but de présenter les EA de façon plus approfondie.

1.3. Conclusion

Ce premier chapitre nous a permis de commencer à poser les jalons théoriques de notre travail. Nous y avons expliqué pourquoi, au vu des nombreuses définitions de la phrase dont aucune ne s'avère satisfaisante⁵⁷, nous n'employons pas le terme de *phrase* dans notre étude. Nous avons également montré quels types d'énoncés constituaient notre corpus, en établissant une différence stricte entre les énoncés elliptiques et ce que nous appelons les EA. Pour résumer, et même si nous n'employons pas le terme de *phrase* dans ce travail, nous avons expliqué quelle était la nécessité selon nous de « distinguer 'une phrase nominale proprement dite' et une 'phrase sans verbe' » (Carvalho 1985 : 153). Nous nous démarquons donc totalement du positionnement théorique suivant :

Aussi n'existe-t-il à nos yeux, aucune raison théorique d'exclure, comme on le fait d'ordinaire, les énoncés elliptiques du champ d'étude de la phrase nominale. (Carvalho 1985 : 155)

Le fait que les travaux de Carvalho ne concernent pas l'anglais ou le français mais le latin peut expliquer pourquoi nous n'adoptons pas la même démarche. Notre étude s'appuie sur la différence stricte que nous établissons entre EA et ellipse. Carvalho (1985 : 116) cite les travaux sur la syntaxe grecque de Jean Humbert (1954 : 66) et la volonté de ce dernier de :

[...] tracer une ligne de démarcation entre les phrases dont l'idée verbale est exclue (et qui seules méritent d'être appelées nominales) et d'autres phrases 'sans verbe' pour des raisons d'économie verbale, mais qui sont sous-tendues par des notions verbales.

« Idée verbale » et « notions verbales » ne sont pas les concepts que nous emploierons dans notre travail. Ils nous paraissent étrangers à l'étude des EA en français et en anglais. Cela s'explique dans doute par l'influence « chez l'analyste, du modèle morpho-syntaxique que lui propose sa propre langue » (Carvalho, 1985 : 118). La suite de notre travail montre cependant que le rôle joué par le latin et la structure canonique SVO a influencé les auteurs qui se sont penchés sur la question des EA.

⁵⁷ La difficulté à définir la notion de phrase a récemment été confirmée par Delorme (2004a : 54) : « [...] la notion d'énoncé, [...] partage avec la notion de phrase une frontière pour le moins floue et variable selon les auteurs ».

2. HISTORIQUE DE L'ENONCE AVERBAL

Comme le laissent supposer les chapitres précédents, les EA qui composeront notre corpus ne seront pas nécessairement délimités par une majuscule et un point. Avant de les examiner, le contenu des premiers écrits sur la question, ainsi que l'éclairage qu'apporte la terminologie employée pour les définir nous seront utiles pour mieux les cerner.

Les écrits sur les phrases sans verbe sont peu nombreux mais émanent de figures tutélaires de la linguistique, formées au comparatisme et marquées par l'étude des langues classiques. Pour évoquer ces travaux, d'un niveau d'érudition difficilement imaginable aujourd'hui, aux intuitions remarquables mais inabouties, nous adopterons une approche chronologique. Nous présenterons successivement les travaux de Meillet, Hjelmslev et Benveniste sur la question, et verrons comment ces auteurs nous encouragent à étudier le lien entre les EA et *être*, mais aussi la dimension pragmatique des EA.

2.1. Meillet (1866-1936)

Meillet (1906) est le premier à s'être penché sur la question des phrases sans verbe dans un article intitulé « la phrase nominale en indo-européen ». Nous avons déjà débattu de la pertinence du terme *phrase* et nous verrons plus loin que l'adjectif *nominale* est loin d'être satisfaisant dans la mesure où un EA ne se compose pas nécessairement d'un nom. Il n'en reste pas moins que l'article de Meillet constitue un pilier majeur de la réflexion linguistique sur les phrases sans verbe. Il est le premier auteur à avoir discuté du lien que les EA entretiennent avec *être*.

2.1.1. Définition et place de *être*

Dans son article, Meillet avance que « la phrase nominale ne comporte aucun verbe quel qu'il soit, et consiste simplement dans un rapport établi entre deux noms ». Il donne deux exemples en arabe, à savoir *Zaydun alimun* et *arrajulu fiddari*, signifiant respectivement *Zayd [est] sage* et *l'homme [est] dans la maison*.

Le fait que le français fasse appel à *être* dans les traductions de ces exemples vient poser le problème du rôle de ce verbe. Meillet ne juge pas sa présence incompatible avec le statut de phrase nominale, comme le montrent les définitions suivantes :

La phrase verbale énonce un acte ou un état [...] La phrase nominale implique simplement qu'une qualité, une manière d'être, est affirmée de quelque chose : Pierre [est] savant, Pierre [est] dans la maison. Dans la mesure où un verbe figure dans la

phrase nominale, il est un outil grammatical totalement dénué de sens réel qui lui soit propre [...]. On nommera ici phrase nominale pure celle des phrases nominales qui ne renferment aucune forme verbale personnelle. (1906 : 1)

Meillet remarque alors qu'en grec ancien, la phrase nominale pure « apparaît comme tout aussi normale que la phrase avec *être* » et, suite à l'analyse du chant de *Illiade*, qu'« il existe, à côté de ces phrases nominales pures, un nombre presque égal de phrases pourvues de 'esti' et [qu'] il est souvent impossible de justifier la présence d'une forme verbale pour des raisons particulières » (1906 : 9). La différence que Meillet établit entre les phrases nominales pures et les autres phrases nominales qui contiennent le verbe *être* nous invite à explorer davantage le rôle de ce dernier et son lien avec les EA :

Étant donné que le verbe 'être' est dans la phrase nominale un élément accessoire et éminemment susceptible de manquer, on doit dans chaque langue se demander si la phrase nominale comporte ou non un verbe 'être', et là où ce verbe existe, si l'emploi en est constant ou limité à certains cas déterminés. (1906 : 1)

L'article de Meillet invite donc ses lecteurs à se demander si une phrase nominale repose ou non sur l'ellipse de *être*, d'autant plus que « en dehors des groupes de langues précités, la phrase nominale pure est, dans les langues indo-européennes, une anomalie plus ou moins isolée » (1906 : 15).

Plus de cent ans après, nous pouvons remettre en cause le terme d'anomalie pour qualifier des EA, dont certains, même s'ils ne reçoivent pas selon nous la métalangue appropriée, figurent dans les grammaires actuelles (voir infra). Comme nous l'avons montré plus haut, il n'y a pas d'ellipse dans les EA, ni de verbe *être*, ni d'autre verbe.

2.1.2. Typologie

L'étude de *Illiade* que fait Meillet lui permet de conclure que « la phrase nominale pure est en somme la règle chez Homère, à la troisième personne du présent de l'indicatif » (1906 : 9)⁵⁸, que « les phrases qui consistent en une exclamation sont normalement des phrases nominales pures », que « les phrases nominales pures sont, en grande partie, des formules traditionnelles, que le sujet parlant reproduit plutôt qu'il ne les crée en vue du besoin présent » (1906 : 13)⁵⁹. L'idée de formule traditionnelle est reprise dans la liste de phrases nominales que dresse Meillet et dans laquelle il emploie le terme de « phrases exprimant des vérités générales ». Les exemples fournis sont tirés d'Hésiode, mais cette catégorie se retrouvera dans notre corpus français-anglais, de même que celle des « adjectifs au neutre indiquant une

⁵⁸ Notre soulignement

⁵⁹ Notre soulignement

appréciation ». La dernière idée de Meillet que nous utiliserons dans notre étude est la suivante, qui définit la phrase nominale pure en grec et en indo-iranien, comme étant :

une construction normale et librement employée là où le verbe devrait être à la troisième personne du présent de l'indicatif, ou, d'une manière générale au présent de l'indicatif si la personne est suffisamment indiquée sans l'intervention d'une forme verbale. (1904 : 14)

Le paramètre *troisième personne du présent de l'indicatif* évoqué dans cette citation s'explique par le fait que le mode nominal correspond à une troisième personne, dans le mesure où les pronoms qui se substituent à un GN sont les pronoms de troisième personne⁶⁰. Il nous paraît cependant sujet à caution pour ce qui est de notre étude car notre corpus comporte de nombreux énoncés averbaux employés en discours, c'est-à-dire émanant d'un locuteur et d'un interlocuteur. A propos de l'anglais, Delorme (2004 : 118) a d'ailleurs conclu que :

La phrase nominale anglaise ne se réduit visiblement pas à des emplois de troisième personne. Cette association est fondée dans le corpus grec ancien de Benveniste (« La phrase nominale », 1950), qui rassemble des énoncés de type maxime ou proverbe ; elle ne vaut plus pour les formes contemporaines, où s'exprime une plus grande diversité.⁶¹

La question de la personne dans un EA devient complexe quand on insère l'EA dans une interlocution, comme le montre l'exemple suivant (issu de Lapaire et Rotgé 1998 : 88) :

(42) Stretcher !

Le nom qui compose le GN et qui constitue pour nous un EA à valeur de visée pourrait être remplacé par *this*, mais il est indéniable que « [...] interlocutivement et donc pragmatiquement, cela est une 2^e personne ». Il s'avère qu'avec un EA de ce type, « [...] la simple nomination (3^e personne) fonctionne pragmatiquement comme une injonction (2^e personne) » (Lapaire : 2015).⁶²

Les autres écrits fondateurs sur la phrase nominale sont ceux de Hjelmslev et Benveniste. Les paragraphes qui suivent présentent certaines de leurs idées qui concernent directement l'objet de notre étude.

2.2. Hjelmslev (1899-1965)

Ce linguiste structuraliste s'est intéressé, de par son intérêt pour la description des langues, aux liens qu'entretient la phrase nominale latine avec le verbe. Son étude vient conforter l'idée

⁶⁰ Nous pensons à *it*, *this* / *that*.

⁶¹ Notre soulignement

⁶² Correspondance personnelle

que la phrase nominale est une structure syntaxique en soi, qui ne saurait être considérée comme elliptique, pour des raisons syntaxiques et pragmatiques.

2.2.1. Aspect syntaxique : le morphème zéro

Hjelmslev rappelle que « dans certaines conditions, on trouve des phrases qui, tout en étant équivalentes de propositions, ne comportent pas d'éléments verbaux : on les appelle (par définition) phrases nominales pures » (1948 : 177), et il conclut que :

Toute phrase nominale (c'est-à-dire phrase nominale pure d'une langue qui connaît aussi les phrases verbales) comporte dans son contenu (au lieu de signifié) certains éléments que la grammaire traditionnelle devrait logiquement reconnaître comme des éléments verbaux, sans qu'elle comporte nécessairement de verbe. (1948 : 179)

Hjelmslev étaye son propos en montrant que « ces éléments s'expriment tous par zéro » (1948 : 182). Selon lui, en effet, tout comme « le nominatif vocatif singulier s'exprime, selon les conditions par diverses désinences telles que -a (puella), -s (vox), etc., et par zéro (consul)», on peut dire que « le présent infectum est exprimé en latin selon les conditions par la désinence -m (sum, amem, etc), par la désinence -o (scribo, amo, etc) et par zéro (phrase nominale) » (1948 : 182).

Hjelmslev conclut que dans une phrase nominale :

'présent' s'exprime par un zéro, 'infectum' par un autre zéro, 'indicatif' par un troisième zéro [...] Les éléments en question sont effectivement présents au même titre que les éléments exprimés par zéro dans le mot *consul*. (1948 : 182)

Pour le linguiste danois, il y a « un membre de la catégorie du temps, un membre de celle de l'aspect et un membre de celle du mode dans une phrase nominale aussi bien que dans une phrase verbale». Ce temps sera alors le présent :

Dans la plupart des langues qui connaissent la catégorie grammaticale du temps, la phrase nominale est entendue au présent, à l'exclusion des autres temps grammaticaux admis par le système de la langue. (1948 : 191)

Hjelmslev montre aussi que la catégorie de la diathèse est représentée car « si on introduit expérimentalement un verbe dans la phrase nominale, ce verbe exige quelquefois l'actif et quelquefois le passif » (1948 : 183). Dans notre corpus, le passif se retrouve dans un énoncé comme :

(42) Stationnement interdit

2.2.2. Aspect pragmatique

S'appuyant sur l'observation du latin, qui a facilement recours aux « phrases nominales », Hjelmslev estime qu'il ne saurait y avoir de synonymie parfaite entre une phrase nominale et son équivalent verbal apparent. Il perçoit une différence « d'emphase » ou de « relief » :

[...] dans la phrase nominale du latin, on ne saurait remplacer le zéro par une expression verbale explicite sans courir le risque d'amener un changement dans le contenu. Ce changement est un changement d'emphase, ou, pour choisir un terme qui est peut-être préférable, de relief [...]. Dès qu'un verbe donné est introduit à l'état explicite, le relief peut changer. (1948 : 185-6)

L'intuition est juste, mais Hjelmslev reste prudent sur la nature exact du phénomène. S'agit-il d'une variation d'ordre stylistique, pragmatique ou autre ? Avec une plus grande finesse encore mais une égale prudence, il suggère que la phrase nominale opère la synthèse implicite d'un ensemble de formes verbales potentiellement réalisables en contexte:

le verbe de la phrase en question n'est pas un seul verbe déterminé mais un synchrétisme de tous les verbes possibles en cette position [...] ⁶³ (1948 : 186-7)

Le recours au verbe vient fermer l'axe paradigmatique que l'EA laisse ouvert et donc modifier « le relief » que décrit Hjelmslev en opposant *sum* et *ego sum*. Pour l'auteur, « 'sum' représente le relief bas, 'ego sum' le relief haut du sujet grammatical » (1948 : 186). Il apparaît donc que pour Hjelmslev, le contenu sémiotique d'un EA serait inversement proportionnel au contenu sémantique. En termes saussuriens, Hjelmslev établit une différence entre le nombre de signifiants et le nombre de signifiés, et postule qu'un EA s'appuie sur un synchrétisme des verbes potentiellement substituables.

Notre corpus en langue cible accrédite l'idée que le recours au verbe lors de la traduction des EA a une certaine dimension pragmatique qui vient resserrer le champ des possibles laissé ouvert par l'EA, que ce soit au niveau temporel ou au niveau de la prise en charge de l'énoncé. Dans l'exemple ci-dessous, la traduction verbale ne saurait être équivalente à l'énoncé origine car du fait que *had been* permet de combiner marque temporelle et marque aspectuelle, on passe du style indirect libre pour l'énoncé en langue source au mode du récit pris en charge par le narrateur dans l'énoncé en langue cible :

- (43) Son père l'avait abandonné.[...] Ses paroles s'adressaient à lui, Ramsès, et à nul autre.
Un rêve, un moment de grâce, rien de plus. Séthi parlait au vent, à l'eau, à l'immensité du Delta, son fils ne lui servait que de faire-valoir. R 119
TRAD: His father had left him here. [...] His words had been for no ears but his son's.
No – **it had been a dream, a moment of grace, nothing more.** Seti spoke to the wind, the water, the vastness of the Delta; his son was only a stand-in.

⁶³ Notre soulignement.

Dans l'exemple suivant, l'ajout de *was* lors du passage vers l'anglais permet d'ancrer explicitement l'énoncé dans le révolu :

- (44) -Allô!.. J'ai trouvé. C'est le restaurant des Quatre Sergents, place de la Bastille.
-Une communication de trois minutes?
-Non! Trois unités! Autrement dit, neuf minutes. FB128
TRAD: 'Hallo !... I've found it. It's the Restaurant des Quatre Sergents, Place de la Bastille.'
'**Was it** a three-minute call?'
'Three units. Nine minutes altogether.'

Il ne faudrait pas croire, au vu de ces deux derniers exemples, que *be* est la seule forme verbale utilisée en traduction. Les exemples suivants attestent du contraire, en ancrant la situation dans le révolu :

- (45) Puis :
« Notre prochain bulletin d'information sera diffusé à deux heures. »
De la musique. FR772a
TRAD : Then :
'Our next news bulletin will be broadcast at two o'clock.'
Music followed.
- (46) -Ce n'est pas vrai!... Dites que ce n'est pas vrai...
Des pas encore... La porte s'ouvrait. Leduc entra, [...] FB170a
TRAD : 'It's not true... It can't be... Say it isn't true...'
The steps came down the stairs. The door opened. It was Leduc who entered.

L'ajout d'un verbe contribue également à expliciter le sujet, sujet qui pourra être le locuteur ou bien l'interlocuteur dans le cas d'une occurrence employée en discours :

- (47) Donne-moi mon dû.
-- **Impossible.** R 317
TRAD : 'Give us what we deserve.'
'**I can't.**'
- (48) -Cependant vous parlez bien, dit Emma.
'Ah ! **Des plaisanteries** ! Assez, assez ! Faites, par pitié, que je vous revoie..., une fois..., une seule. MB 309
TRAD PG : "Yet you speak plainly," said Emma.
"Ah! **You can jest.** Enough! enough! Oh, for pity's sake, let me see you once—only once!"
TRAD PPC: 'But you've talked very well!'
'**You're laughing at me.** Please ! For pity's sake let me see you once more – just once!'

Les traductions verbales de (47) et (48) confirment la conclusion de Hjelmslev sur le lien entre EA et présent mais uniquement parce que ce sont des occurrences employées en situation d'interlocution et donc reliées à \mathcal{T} . Les occurrences (44), (45) et (46), traduites au prétérit, indiquent qu'un EA n'est pas uniquement associable au présent, comme l'avancé Hjelmslev (1948 : 191).

2.3. Benveniste (1902-1976)

Tout comme Meillet, Benveniste emploie le terme de *phrase nominale*, qui est trop restrictif selon nous. S'il élargit la liste des langues où l'on rencontre la phrase nominale par rapport à celle établie par Meillet, Benveniste conclut que :

pour en mesurer statistiquement ou géographiquement l'extension, on aurait plus vite fait de dénombrer les langues flexionnelles qui ne la connaissent pas (telles les langues occidentales d'aujourd'hui) que celle où elle apparaît (1966 : 151-2)⁶⁴

Le contenu de cette parenthèse est désormais reconnu comme inexact et vient expliquer à nouveau le peu de place consacrée aux EA dans les grammaires actuelles. Nous étudierons la place des EA dans les grammaires, mais auparavant nous nous intéresserons à l'analyse de Benveniste grâce à l'éclairage différent qu'il apporte sur les phrases nominales et sur le rôle du verbe *être*.

2.3.1. Rôle de *être*

Dans le chapitre XIII de *Problèmes de Linguistique Générale* (1966), Benveniste conteste les résultats de Meillet, qu'il résume avec la définition suivante :

Caractérisée sommairement, la phrase nominale comporte un prédicat nominal sans verbe ni copule, et elle est considérée comme l'expression normale en indo-européen là où une forme verbale éventuelle eût été à la troisième personne du présent indicatif de 'être'. (1966 : 151)

Benveniste n'adhère pas au fait que Meillet n'écarte pas clairement l'ellipse du verbe *être* dans les phrases nominales. Il insiste sur la nécessité de dégager le verbe *être* de la phrase averbale. Pour Benveniste, ce verbe doit être considéré comme les autres verbes et ne peut pas jouer de rôle dans l'analyse des phrases nominales : on peut lire dans son article qu'« il importe en effet [...] de séparer entièrement l'étude de la phrase nominale et celle de la phrase à verbe 'être' » (1966 :157), et un peu plus loin, qu'« on doit insister fortement sur la nécessité de

⁶⁴ Notre soulignement

rejeter toute implication d'un 'être' lexical dans l'analyse de la phrase nominale. » (1966 : 159)

Benveniste rejette par ailleurs l'éventualité d'une ellipse dans les phrases nominales⁶⁵ et se démarque de la terminologie de Meillet :

une phrase à verbe 'être' est une phrase verbale, pareille à toutes les phrases verbales. Elle ne saurait, sous peine de contradiction, être prise pour une variété de phrase nominale. Un énoncé est ou nominal ou verbal. Nous rejetterons donc, comme génératrices de confusion, les expressions telles que 'phrase nominale pure' ou 'phrase nominale à verbe 'être'' (1966 :157)⁶⁶

Comme le montrent les exemples cités précédemment, nous adhérons aux conclusions de Benveniste et considérons les traductions qui font apparaître *être* / *be* comme des traductions verbales.

2.3.2. Fonction verbale

Selon Benveniste, nulle ellipse n'est requise dans l'analyse des phrases nominales. C'est sur cette analyse que repose notre étude, ainsi que sur la distinction que Benveniste propose de faire entre forme verbale et fonction verbale. Il reconnaît que « souvent les deux coïncident » (1966 : 154), mais avance néanmoins que :

il n'est pas nécessaire qu'un idiome dispose d'un verbe morphologiquement différencié pour que cette fonction verbale s'accomplisse, puisque toute langue, quelle que soit sa structure, est capable de produire des assertions finies [...]. Cette fonction n'a pas besoin d'une forme spécifiquement verbale pour se manifester dans l'énoncé. (1966 : 155)

Nous avons vu jusqu'ici les écrits qui ont initié la réflexion sur la phrase nominale. Nous jugeons utile de nous pencher sur la place de ce type d'énoncé dans les grammaires actuelles.

2.4. Les EA dans les grammaires actuelles

Nous aborderons ici les EA sous l'angle de la syntaxe puis de la pragmatique, sans prendre en compte les auteurs dont la métalangue et le cadre théorique diffèrent trop radicalement des nôtres. C'est le cas des travaux de Hengeveld (1992) avec qui l'écart dans la définition et la conception des EA est si grand qu'il prive la confrontation de tout intérêt. Nous ne saurions en effet adhérer à la position de principe suivante : « A non-verbal predication is not the same as

⁶⁵ « Il apparaît d'abord que la phrase nominale ne saurait être considérée comme privée de verbe. Elle est aussi complète que n'importe quel énoncé verbal. » (Benveniste, 1966 :159).

⁶⁶ Notre soulignement

a nominal or verbless sentence » (Hengeveld, 1992 : 26). Dans notre travail, nous n'établissons pas de différence entre les termes *averbal* (notre traduction de *verbless*) et *non-verbal* (notre traduction de *non-verbal*) puisque nous n'incluons pas les énoncés qui comportent une copule dans notre corpus. Selon nous, la présence d'une copule invalide l'emploi du terme *non-verbal* pour qualifier un prédicat. Par conséquent, nous nous démarquons également de l'analyse que propose Roy (2009) pour dresser une « Typologie des prédicats non-verbaux dans les phrases copulatives et théorie de la prédication ». Il y a une contradiction dans les termes de la désignation suivante : « les prédicats non-verbaux (dans les phrases copulatives) » (2009 : 145). Du fait que la copule puisse porter des marqueurs de temps et de personne, nous considérons qu'elle apparaît dans des phrases verbales. C'est pourquoi les exemples du type de ceux donnés par l'auteur (2009 : 131) ne sauraient faire partie de notre corpus :

Clark Kent is Superman.
That is John.
The problem is his tie.
Paul is tall
Paul est grand
Jean est président
Alex est dans le Missouri

Pour ce type d'occurrences, il est selon nous plus adéquat de parler des « trois types de phrases copulatives prédicationnelles » sans mentionner le critère de l'averbalité, comme le fait l'auteur plus loin dans son article. (Roy, 2009 : 134)

2.4.1. Absence de reconnaissance des EA

Nous avons vu plus haut que certaines occurrences d'EA figuraient sous une autre terminologie dans les travaux de Tesnière (1965). Certains des énoncés que Tesnière désignait avec les termes *mots-phrases* et *phrasillons* ont en effet toute leur place dans notre corpus d'EA (voir section 1.2.1.). Il en va de même pour certains des énoncés que Miller and Onions (1971) appellent « single words or self-contained groups of words ». Nous avons également signalé que certains des énoncés que Cherchi (1978) appelle des ellipses sont en réalité des EA.

Il n'en demeure pas moins que dans la majorité des ouvrages des auteurs que nous avons consultés, aucune mention n'est faite de la phrase averbale. Nos recherches ont confirmé que l'existence des EA est loin d'être admise dans les grammaires, que ces dernières aient été écrites par des linguistes français ou anglophones, et cela quelle que soit leur date de parution.

2.4.1.1. Chez les auteurs français

Les EA ne figurent pas dans les travaux de Dubois (1969), ce qui peut partiellement s'expliquer par la date de publication. Nous verrons en effet que des ouvrages qui lui sont postérieurs tiennent l'existence des EA pour acquise. Cet auteur s'en tient juste à un chapitre sur l'infinitif dans les phrases nominales et postule « l'effacement de l'infinitif 'être' dans ses nominalisations infinitives » (1969 : 110). Pour cet auteur, dans *Toi ici!* on a en réalité la phrase sous-jacente : **Toi être ici!*.

La définition suivante des phrases nominales ne prend pas en compte l'existence des EA :

En grammaire traditionnelle, on restreint la dénomination de phrase nominale aux nominalisations dont on a effacé la phrase matrice. (1969 : 108)

Nous pensons que cette analyse est à la fois ancrée dans la théorie de l'ellipse et tributaire de l'influence de la grammaire classique. Or nous avons montré qu'il était non seulement souhaitable mais nécessaire de mettre à distance la structure canonique S-V-O pour étudier les EA dans leur spécificité. Ni ces derniers ni l'ellipse ne sont mentionnés dans Lévy (2000). Le fait que l'ouvrage de Jennepin et al. (2004) s'adresse à des apprenants en FLE permet peut-être d'expliquer pourquoi les EA n'y figurent pas non plus.

Du côté des linguistes anglicistes français, nos lectures nous ont permis de constater l'embarras que suscitent les EA.

Nous tenons à signaler qu'il n'y a rien qui se rapproche de notre objet d'étude, ou qui en envisage l'existence dans les grammaires de Larreya et Rivière (1991), de Souesme (1992), de Cotte (1996), ou d'Adamczewski (1998). On voit même, semble-t-il, l'influence peut-être inconsciente de la nécessité d'une forme verbale dans un énoncé ; influence qui s'exerce dans le chapitre 20 de l'ouvrage de Larreya et Rivière sur les types de phrases. Dans la partie sur les phrases exclamatives, (1991 : 205) il n'y a que quatre exemples qui ne comportent pas de verbe, comme par exemple *What a strange custom!* Tous les autres en comportent systématiquement, et par deux fois, les auteurs utilisent des parenthèses : *How strange (it is)!* (1991 : 206).

De même, nous avons constaté que la métalangue employée par Chuquet et Paillard (1989) ne laissait que peu de place aux EA en anglais : dans leur chapitre sur l'agencement syntaxique, et dans la sous-partie concernant la « présence d'un syntagme verbal et actualisation du procès en anglais », les auteurs donnent quelques exemples de textes français pour montrer que « l'emploi de la proposition nominale semble, à niveau de langue équivalent, plus fréquent en français qu'en anglais » (1989 : 137). Nous ne sommes pas d'accord avec le terme de *proposition*, mais le plus significatif dans ce chapitre est que la terminologie employée illustre

la difficulté à reconnaître et identifier les EA. Les auteurs citent pourtant les exemples ci-dessous en français, lesquels sont pour nous des EA :

- (49) **Autre écueil** sur lequel est venu s'échouer l'euro communisme : l'affaire polonaise.
Il a peu travaillé pour le théâtre : **17 représentations** [...] il y a 10 ans.
Pas de cylindre d'éther sur le quai.

Le seul ouvrage dans lequel nous ayons trouvé une analyse d'EA, même si l'occurrence présentée n'est pas désignée ainsi, est celui de Lapaire et Rotgé (1998). Dans leur chapitre sur l'article zéro on peut lire comme exemple :

- (50) Outside !

Pour les auteurs il s'agit d'un « mot-phrase » qui appartient à un « stade enfantin » pour *I want to go out !* (1998 : 82). Nous ne sommes pas d'accord avec cette analyse et disons plutôt que l'énoncé sous (50) peut exister en tant qu'EA à valeur de visée (donc dans une situation d'interlocution) produit par un adulte. Les auteurs n'analysent pas non plus comme un EA l'élément souligné dans :

- (51) Yes, run, you Ø little fucker ! One woman in a pea coat hissed.

Ils s'en tiennent à l'analyse de Ø-N, aux côtés d'autres occurrences dans des phrases verbales, et emploient le terme d'« impératif nominal » pour décrire cette occurrence d'énoncé averbal. Ils parlent aussi du fait que « le schéma de détermination Ø-N permet une véritable mise en relief (une topicalisation) du noyau nominal et de ses qualifiants éventuels » (1998 : 83). Cela est certes valable pour les EA mais pas uniquement, puisque que ce n'est pas directement leur propos.

2.4.1.2. Chez les auteurs anglophones

Lors de nos recherches sur les travaux des linguistes anglophones et sur leur prise en compte éventuelle des EA, nous avons traduit le terme *averbal* par *verbless* en anglais, ce qui n'a pas été sans poser problème.

En effet, quand Quirk et al. (1985) emploient ce terme, ce n'est en rien pour désigner l'objet de notre étude. Dans leur grammaire, le mot *verbless* n'est associé qu'à *clause* et les *verbless clauses* sont mises sur le même plan que les *non-finite clauses*. Dans le paragraphe intitulé « clause structure » (1985 : 49), les éléments qui les constituent (à savoir : sujet, verbe, objet, complément, adverbial) sont présentés, et on peut lire ensuite que « the verb element is the most central element [...] », puis en note que :

There is also a category of clauses in which the verb is omitted (verbless clauses) but it is a less significant category than those of imperative and non finite clauses. (1985 : 50) (Notre soulignement)

Cela laisse penser que la place faite aux EA dans la grammaire de Quirk et al. ne sera pas grande. En effet, les auteurs n'envisagent les *verbless clauses* que comme subordonnées, en arguant du fait qu'elles ne comportent pas de forme verbale finie⁶⁷, et les définissent ainsi :

A clause that does not have a verb element, but is nevertheless capable of being analysed into clause elements [...]. We recognize non finite and verbless structures as clauses because we can analyse their internal structure into the same functional elements that we distinguish in finite clauses. (1985 : 992)

On voit bien que l'objet d'analyse de Quirk et al. ne correspond pas aux EA avec cette autre définition :

Verbless clauses are syntactic compression one stage further than non finite clauses and like them are commonly subjectless. Once again, it is often possible to postulate a missing form of the verb 'be' and to recover the subject, when omitted, from the context. (1985 : 996)

Le concept de compression syntactique ne concerne pas les EA que nous prenons comme objet d'étude. Il en va de même pour ce qui est des exemples choisis par Quirk et al. . Ceux que nous citons ici ne constituent en rien des énoncés autonomes, et expriment respectivement la concession, la condition, et la contingence.

- (52) 'Though well over eighty, he can walk farther than I can.'
'It has little taste, unless hot.'
'Right or wrong, he always comes off worst...'

Le seul cas où les énoncés étudiés se rapprochent des EA tels que nous les définissons dans cette thèse concerne les *exclamative adjective clauses*. Selon Quirk et al.:

Adjectives (especially those that can be complement when the subject is eventive, eg. 'That's excellent!') can be exclamations, with or without an initial WH- element. Such adjective phrases need not be dependent on any previous linguistic context, but may be a comment on some object or activity in the situational context. (1985 : 428) (Notre soulignement)

Quirk donne les exemples suivants :

- (53) Excellent !
(How) wonderful !
(How) good of you !

⁶⁷ Notre traduction de « by virtue of the absence of a finite verb as the verb element of the clause » (Quirk et al., 1985 : 992)

Exemples qui figurent dans un paragraphe lui-même placé dans le chapitre intitulé ‘syntactic functions of adjectives’. Nous constatons donc que dans l’ouvrage de Quirk (1985), l’EA n’est pas reconnu en tant que catégorie syntaxique à part entière. Ce qui différencie les énoncés sous (52), qui n’ont pas leur place dans notre étude, des énoncés sous (53) qui y ont toute leur place, est l’indépendance de ces derniers de tout co-texte anaphorique et leur statut de commentaire sur l’extralinguistique. Comme nous l’avons déjà précisé plus haut, c’est le paramètre de l’indépendance syntaxique (que l’on pourra également appeler autonomie syntaxique) et non celui de l’absence de verbe qui permet de définir les EA que nous étudions ici. C’est pour cela que l’on retrouvera des occurrences du type de celle sous (53) dans notre corpus. Nous les appellerons EA attributifs à un terme. C’est la situation d’énonciation ou encore l’extralinguistique à \mathcal{T} , au moment où l’EA est produit, qui constitue le sujet implicite de l’EA.

La partie de la grammaire de Quirk et al. où l’on retrouve le plus d’occurrences d’EA est celle des *irregular sentences* et des *non-sentences*. Ce premier groupe se compose des *adverbials as directives*, des *aphoristic sentences*, des *subject plus complement constructions* et d’une partie sur le *block language*. Concernant les *adverbials* qui ont la force illocutoire d’un impératif, tels que :

- (54) On your feet !
 Faster !
 Everbody inside !
 On with the show ! (1985 : 843)

nous nous démarquerons de Quirk et al. lorsqu’ils affirment la chose suivante : « Generally, a verb of motion is implied » (1985 : 842). Il y a dans cette remarque confusion entre sémantique et syntaxe. Il aurait été plus pertinent de parler de concept de mouvement qui serait sous-entendu (« a meaning of motion ») plutôt que de verbe de mouvement sous-entendu, dans la mesure où il peut très bien y avoir action sans verbe. L’EA permet de suggérer l’action sans avoir recours « au champion présumé de l’évocation de l’action, qui est le verbe »⁶⁸. Des énoncés tels que :

- (55) Careful !
 Quiet !

montrent qu’un adjectif peut avoir la même force illocutoire et viser une action du co-énonciateur sans passer par le verbe.

⁶⁸ Lapaire (2015 : correspondance personnelle)

Notre corpus est également composé de ce que Quirk désigne par *block language*, qui regroupe les énoncés employés en contexte de signalisation, mais aussi rencontrés dans des cartes postales, des titres, des notes personnelles, des titres de journaux, ou encore des publicités, et qui est défini ainsi : « Simple block language messages are most often non sentences consisting of a noun or noun phrase or nominal clause in isolation » (1985 : 845). Selon nous, il est inexact d'avancer que :

Those forms deviate from regular clauses structures in omitting closed-class items of low information value, such as the finite form of the verb BE and the articles, and other words that may be understood from the context. (1985 : 845)

On voit encore que Quirk et al. ne traitent pas spécifiquement des EA dans le paragraphe *aphoristic sentences*. Ils en donnent la définition suivante : « The common structural feature is the balancing of two equivalent constructions against each other », et des exemples qui sont à la fois verbaux et averbaux. On trouve en effet (1985 : 843) :

- (56) The sooner, the better.
First come, first served.
No work, no money.

aux côtés de :

- (57) Marry in haste, repent at leisure.
Love me, love my dog.

Les exemples averbaux en (56) seront dans notre corpus, d'autant plus que comme le remarquent Quirk et al. en note : « New formations on the model NO... NO... are occasionally produced ». Ils citent comme exemple :

- (58) No homework, no TV (1985 : 844)

mais le paragraphe le plus pertinent pour notre étude sera celui qui traite des *subject plus complement constructions*, ainsi définies : « In one colloquial type [of verbless sentences or clauses] the subject is appended like a noun-phrase tag. » Quirk et al. citent trois exemples qui sont également dans l'ordre Prédicat – Sujet, comme ceux cités par Jespersen (voir les exemples sous (65)) :

- (59) Not bad, that salmon.
Odd sort, those neighbours of yours.
Just our luck, Sue finding out.

Nous verrons que ce type d'occurrences est plutôt rare dans notre corpus, mais pouvons d'ores et déjà contester le qualificatif d'existentiel (*existential*) que les auteurs emploient pour définir ces énoncés. Dans le cadre théorique que nous suivons dans notre thèse, les EA existentiels

sont uniquement ceux qui font intervenir *il y a / there – be* dans leur paraphrase verbale. Nous n'utiliserons donc pas la terminologie employée par Quirk pour l'étude d'EA tels que ceux sous (59), et nous analyserons ces occurrences comme des EA attributifs à deux termes dans l'ordre Prédicat-Sujet. La paraphrase verbale fait intervenir *être / be* et nécessite de restaurer l'ordre Sujet-Prédicat :

(59') That salmon is not bad
Those neighbours of yours are odd sort
Sue finding out is just our luck

Il y a un autre point sur lequel nous ne suivrons pas la terminologie qu'emploient Quirk et al. Les exemples suivants figurent dans un paragraphe intitulé *Elliptical sentences without change of speaker* :

(60) Two strange figures approached. Martians !
It has a very distinctive taste. Crisp and fresh. (1985 : 849)

Il s'agit selon nous d'énoncés non pas elliptiques mais averbaux, et plus précisément d'attributifs à sujet implicite, mais récupérables dans l'avant texte (via un processus anaphorique), comme le montrent les gloses que nous proposons :

(60') The two strange figures were Martians
Its taste is crisp and fresh

Il découle de ces gloses que la terminologie employée par Quirk et al. pour le titre de leur paragraphe semble surprenante au regard de la définition qu'ils donnent par ailleurs de l'ellipse (voir supra) et qui ne s'applique pas ici. Si l'on suit les règles de l'ellipse et le principe de *verbatim recoverability*, on place « Crisp and fresh » sur le même axe paradigmatique que « a very distinctive taste » et on arrive à l'énoncé suivant, énoncé qui n'est pas grammaticalement acceptable.

(60'') * It has crisp and fresh

Cela montre selon nous les difficultés de la grammaire anglaise à envisager l'existence des EA en tant que catégorie grammaticale spécifique. Les difficultés à en présenter un classement unifié sont dues au fait que les auteurs ont ne se sont pas détachés des critères utilisés pour les énoncés verbaux. Le même phénomène se reproduit dans le paragraphe *Abbreviated sentences in informal conversation*, où, aux côtés de phrases certes abrégées telles que :

(61) Serves them right⁶⁹

⁶⁹ Au lieu de *It serves them right*.

mais qui relèvent plutôt de ce que Jespersen (1971 : 442) appelle *prosiopèse*⁷⁰, on trouve aussi comme exemples :

(62) Anything wrong ?
Hot ?

qui sont des EA. Ce qui est selon nous une classification erronée révèle la difficulté des grammairiens anglais à intégrer les EA dans leurs ouvrages comme phénomène et plus encore comme catégorie méritant un traitement spécifique et unifié. Cette difficulté est aussi illustrée par le chapitre intitulé *Non sentences* dans la grammaire de Quirk et al.

Les auteurs les définissent ainsi : « Nonsentences, usually but not exclusively noun phrases, occur frequently in speech, mostly in informal conversation » (1985 : 850-1). Ils reconnaissent aussi les difficultés qui se posent à eux pour les analyser, et s'en tiennent à dresser une liste selon la force illocutoire de ces énoncés : « We can do no more than give some examples with their illocutionary force ». Nous nous contenterons ici de citer quelques exemples de ces *nonsentences*, qui sont selon nous bel et bien des EA :

(63) Charming couple !
Very interesting!
Just a drop more!
No news.
Any luck, Ron?

Les écrits de Quirk et al., et plus précisément les différentes catégories choisies pour décrire les EA montrent selon nous deux choses : premièrement que les auteurs n'envisagent pas les EA en eux-mêmes et pour eux-mêmes alors qu'ils ont paradoxalement l'œil pour les déceler, et deuxièmement la difficulté qu'il y a à conférer un statut cohérent et unifié à ces énoncés, du fait qu'ils ne rentrent pas facilement dans les catégories couramment utilisées pour les énoncés verbaux.

L'ouvrage de Quirk et al. n'étant pas des plus récents, nous avons cherché ce qu'il en était dans des publications n'ayant que quelques années. Nous avons constaté que le terme *verbless* ne correspondait encore⁷¹ en rien aux EA, voire n'était même par référencé dans les index de

⁷⁰ « Celui qui parle commence à articuler, mais ne produit aucun son - soit qu'il n'expire pas, soit que ses cordes vocales ne sont pas dans la position nécessaire - avant la deuxième ou la troisième syllabe de ce qu'il avait l'intention de dire. » (1971 : 442)

⁷¹ Il n'y a rien qui corresponde aux EA dans *Present-Day English Syntax, a survey of sentence patterns* de Scheurweghs (1961). Cette absence de référence à la phrase averbale s'explique peut-être par la date de l'ouvrage, surtout que l'on trouve comme entrées dans la table des matières « the future tenses », « the verbs OUGHT TO and USED TO », « the verbs CAN and COULD », etc., dénominations qui ne seraient plus acceptées aujourd'hui.

certaines ouvrages. Nous commencerons ce passage en revue des ouvrages de linguistes anglophones par l'ouvrage de Huddleston et Pullum (2002).

Tout comme l'ont fait Quirk et al. (1985 : 992), Huddleston et Pullum associent les *verbless clauses* aux formes non-finies (2002 : 64) et donnent la partie soulignée de l'énoncé suivant « He was standing with his back to the wall » comme exemple de *verbless clause*. Le segment « with his back to the wall » ne peut être qualifié d'EA car il n'est pas syntaxiquement autonome. Il s'agit selon nous d'un syntagme prépositionnel de manière qui est incident au procès *stand*. Huddleston et Pullum ne prennent pas en compte ce paramètre de l'autonomie syntaxique qui est pour nous fondamental dans la définition des EA. L'absence d'autonomie syntaxique vaut également pour cet autre exemple de *verbless clause* : « Hands on their heads, the prisoners filed from the room » (2002 : 669) que nous ne saurions inclure dans notre étude des EA⁷². La description que font Huddleston et Pullum des segments averbaux suivants:

(64) I knew people thought ours an unlikely alliance, **I neat and quiet, he restless and flamboyant.**

a cependant retenu notre attention du fait qu'elle différencie fonction verbale et valeur prédicative : « the clauses, though verbless, nevertheless contain a predicative element » (Huddleston and Pullum 2002 : 461). Le fait que nous n'ayons pas de contexte pour cet énoncé sous (64) rend son analyse difficile. Il s'agit peut-être d'un énoncé elliptique, d'une reprise de relations prédicatives déjà mentionnées, mais en nous fondant sur ce que nous fournissent Huddleston and Pullum, nous voyons dans les éléments que nous avons mis en gras deux EA attributifs dans l'ordre canonique Sujet-Prédicat. C'est peut-être le fait que les sujets grammaticaux soient des pronoms personnels sujets (les auteurs parlent même de *nominative case*) ainsi que le fait qu'il y ait identification entre le sujet énonciateur et le sujet grammatical qui génèrent un doute de notre part sur l'intégration de ces énoncés dans ce que nous appelons EA. Il n'en reste pas moins que notre corpus comporte d'autres occurrences d'EA attributifs à deux termes dans l'ordre Sujet-Prédicat. Nous citerons par exemple cet extrait de journal intime :

⁷² Les auteurs appellent également *verbless clause* ce qui pour nous est un SP de temps incident à la relation prédicative <they / fall asleep > : « Once in bed they usually fall asleep pretty soon » (Huddleston and Pullum 2002 : 697). Il ne s'agit pas d'EA mais d'un *adjunct* car ce segment averbal n'est pas autonome. Il en va de même lorsque Huddleston et Pullum emploient le terme de *verbless clause* pour décrire des subordonnées circonstancielles sans verbe telles que :

Though an American citizen, he has never lived in the States (2002 : 736)

Whether intentionally or not, she had deeply offended him. (2002 : 764)

Voir Lapaire et Rotgé (1998 : 590) pour l'emploi de la conjonction *whether* avec une forme non-finie ou comme ici sans verbe.

- (65) Went to another meeting of the Charity Fund Committee last night. All the usual people there (including Vile Victor) **Mr. Anderton not in the chair, this time, but sitting opposite me.**⁷³ RC28e

TRAD : Hier soir, nouvelle réunion du comité d'entraide. Les mêmes que d'habitude (y compris Victor la Vipère). M. Anderton ne préside pas cette fois. **Assis en face de moi.**

L'ordre Sujet-Prédicat est aussi fréquemment employé dans les insultes en anglais (voir section 8.3.1.) :

- (66) **'You arsehole, Bent,'** Culpepper hissed, as they changed back into their uniforms. **'You fucking useless pathetic little arsehole weakling tosser.** You let us all down. Every one of us. RC72b

TRAD: « T'es vraiment un enculé, Berk, grondait Culpepper. T'es vraiment un minable petit enculé de chiffon mole à la con. Tu nous as tous laissés tomber. Tous.

Signalons pour finir que cet ordre Sujet-Prédicat existe aussi en français langue source :

- (67) **Matinées trop bleues : mauvais signe pour le temps de l'après-midi et du soir.** Elles annoncent des parterres saccagés, des branches rompues et toute cette boue. TD 37d

TRAD : **The morning air, too limpid and too blue – bad omen for the afternoon and evening,** a warning of ravaged garden beds, on branches torn and broken of mud and filth.

L'occurrence suivante montre que le sujet peut être sous forme de question et le prédicat être la réponse donnée par l'interlocuteur.

- (68) Le médecin de l'expédition s'approcha de Séthi.

-- **Cause du décès ?** interrogea le roi.

-- **La soif,** majesté. R 325

TRAD : The medical officer then approached Seti.

'Cause of death?'

'Thirst, Your Majesty.'

L'EA interrogatif est en effet attributif. L'interprétation existentielle (* *Y-a-t-il une cause au décès ?*) ne fonctionne pas. La paraphrase verbale (*La cause du décès est la soif*) indique bien que ces deux EA forment le sujet et le prédicat d'un EA attributif à deux termes.

Nous avons déjà signalé que l'absence de prise en compte des EA dans les ouvrages de référence était due à la prédominance du schéma canonique S-V-O chez les auteurs que nous avons étudiés. Cet extrait de Huddleston et Pullum (2002 : 855) étaye notre diagnostic en montrant que les auteurs partent de la notion de *clause* et tentent de faire rentrer au sein de cette notion ce qui est pour nous un EA exclamatif.

⁷³ Cette occurrence d'EA pose la question du statut grammatical de BV+ing. Inclure cette occurrence dans notre corpus sous-entend que nous ne voyons point d'ellipse d'une forme en BE + BV+ing ici. Nous considérons que *sitting* rentre en concurrence paradigmatique avec le SP *not in the chair* et lui donnons ici un statut d'adjectif, comme l'indique d'ailleurs la traduction en français.

We include within the category of clause various kinds of verbless construction, such as open interrogative *What about the others?* or exclamative *What a disaster!*⁷⁴

Nous pensons que les EA qui font l'objet de notre travail ici méritent d'être considérés comme une entité grammaticale à part entière. Or les auteurs considèrent les exemples qu'ils donnent sont des « clause fragments » (2002 : 855)⁷⁵. Les occurrences d'EA exclamatifs que donnent les auteurs reçoivent le même traitement. C'est leur statut de *clause* et le problème de l'absence de verbe qui est mis en avant :

An exclamative clause often consists of just the exclamative phrase (or of this plus a coordinator or the like), normally an NP or an AdjP: ⁷⁶

What nonsense!
What an insensitive way to behave!
What a strange thing for him to say!
How fantastic!
How incredibly unlucky!

Cela peut cependant s'expliquer par le fait que le terme *utterance* (l'équivalent en anglais du terme énoncé) n'a pas connu « la même fortune »⁷⁷ chez les linguistes anglophones que le terme *énoncé* au sein de la TOE. Les exemples ci-dessous correspondent néanmoins à notre objet d'étude, tout comme les occurrences suivantes, que Huddleston et Pullum (2002 : 942) appellent « non-finite and verbless directives ». Dans notre travail, nous ne ferons pas de différence entre les EA à forme non-finie, tels que « Smoking prohibited / No visitors allowed beyond this point » et ceux que les auteurs qualifient de *verbless* : « No smoking / No entry / Slow ». Tous ces EA relèvent du paradigme de l'interdiction et nous les étudierons dans la partie de notre travail qui traite des EA en contexte de signalisation (voir section 9.2.1.). Nous regrettons donc que ces *directives*, qui figurent en contexte de signalisation comme le montrent les photos ci-dessous,



⁷⁴ Notre soulignement

⁷⁵ Ce que Huddleston et Pullum appellent « what in verbless constructions » (2002 : 910) ne fera pas partie de notre objet d'étude, car le pronom interrogatif en lui-même n'a pas de valeur prédicative.

A: Tom. B: **What?** A: Can you come here a moment?

A: I've just discovered something. B: **What?**

A: Kim's just got a new job. B: **So what?**

⁷⁶ Notre soulignement

⁷⁷ Lapaire (2015 : correspondance personnelle)

soient associés à d'autres EA qui ont certains la même valeur injonctive mais sont employés en situation d'interlocution :

The verbless construction is commonly used in speech to indicate what one is ordering or asking for:

Two black coffees

The hammer, please

Two adults, please ("I request admission for two adults")

Single to Manchester (as in booking transport)

(Huddleston et Pullum, 2002 : 942)

Nous renvoyons à la section 9.1. de notre travail pour une étude de ce type d'EA, que Huddleston et Pullum font rentrer dans la catégorie des « non-imperative directives » (2002 : 939). Nous avons donc été étonnée de trouver des EA (2002 : 945) qui ont la même valeur sémantique de visée :

- (69) Out of my way!
On your feet!
This way!
Everybody outside!
All aboard!
Head up!
Shoulders back!
Careful!
Off with his shoes!
On with the show!

et que les auteurs désignent aussi comme des *verbless directives* dans une sous-partie que les auteurs ont appelée « minor clause types » (2002 : 944). Cet écueil est encore une fois dû à la prépondérance de la structure canonique et de la présence du verbe vue comme obligatoire pour qu'un énoncé soit bien formé dans l'esprit des auteurs. C'est cette dernière qui motive l'emploi de l'expression *fragmentary structures* ainsi que la remarque suivante :

In many a verb could be supplied (*Get out of my way!; Come this way!; Everybody move outside; Put your shoulders back!; Be careful!*), but the *off / on + with* construction can't be expanded in this way. (2002 : 945)

Ces quelques extraits des travaux de Huddleston et Pullum (2002) sur ce que nous appelons les EA nous montrent que les auteurs ont rencontré les mêmes difficultés terminologiques et de classement que Quirk et al. (1985). Cette dernière citation vient confirmer notre conclusion: « Other types of verbless directive have the form of NPs: *No talking!* or *Two coffees, please*, as used in restaurants, shops, etc » (Huddleston et Pullum 2002 : 945). L'EA *Two coffees, please*, cité page 945 sous l'entrée « Minor clause types » est semblable à l'EA *Two black coffees* cité page 942 sous l'entrée « Non-finite and verbless directives ». Ils ont la

même forme et les mêmes conditions d'occurrences. Le fait de les classer dans des catégories différentes atteste de la non-reconnaissance des EA pour eux-mêmes⁷⁸. Ils sont envisagés par Huddleston et Pullum comme étant des énoncés défectifs. Nous avons constaté que plusieurs autres linguistes anglophones suivaient ce même raisonnement concernant l'emploi du terme *verbless*.

Dans Eppler et Ozon (2013), les auteurs suivent la même démarche que Quirk et al. (1985) et que Huddleston et Pullum (2002)⁷⁹ en ce sens que le terme *verbless* n'est associé qu'aux *non finite and verbless clauses* telles que :

- (70) With a heavy heart, Peter followed suit.
Peter sighed, his dreams in tatters. (2013: 178)

Ce sont les seuls cas d'averbalité⁸⁰ que les auteurs envisagent⁸¹. Notons que c'est exactement la même démarche qui est suivie par Ballard (2001 : 112) pour qui le verbe caractérise la proposition (*clause*) : « clauses typically contain a verb and a subject »⁸². Par ailleurs, les exemples de *verbless clauses* que donne l'auteur nous rappellent celles données par Huddleston et Pullum (2002) : ils n'ont donc rien à voir avec notre objet d'étude, encore une fois dans la mesure où les occurrences ci-dessous ne constituent pas des énoncés autonomes :

- (71) Although unhappy with the decision, Debra agreed to help.
Without any money, Sara couldn't go on holiday.
Angry at her sister, Sara stomped out of the room. (2001: 134-135)

Ce sont les seules occurrences d'averbalité signalées dans l'ouvrage de Ballard (2001). Aucune autre référence n'est faite aux phrases averbales.

Stainton (1994) n'emploie quant à lui pas le terme *verbless* mais parle de *non-sentences* et n'utilise pas les mêmes critères que les nôtres : il met en effet dans le même groupe d'occurrences des réponses elliptiques (par exemple *At home* en réponse à *Where is John?*), et

⁷⁸ Il nous paraît pertinent de mentionner que sur les 100 pages du chapitre 14 de leur ouvrage, chapitre intitulé « non-finite and verbless clauses », seules deux pages (1267-8) sont consacrées aux *verbless clauses*, lesquelles sont semblables à celles citées en (2002 : 64) et (2002 : 669) (voir supra) et dans notre note de bas de page n°72.

⁷⁹ Voir également Hannay et al. (1996 : 107-108)

⁸⁰ Comme ces *verbless clauses* fonctionnent comme adjunct, elles n'ont pas de fonctionnement autonome et ne correspondent pas à notre objet d'étude.

⁸¹ Malgré le caractère très récent de ses ouvrages, il n'y a en effet aucune occurrence de *verbless* dans Kreyer (2010) ni dans Burton-Roberts (2013)

⁸² C'est ce que fait aussi Miller (2002 : 6) :

The clause is a unit which as a minimum consists of a verb and its complements but which may consist of a verb, its complement and its adjuncts [...] An ideal clause contains a phrase referring to an action or state, a phrase or phrases referring to the people and things involved in the action or state, and possibly phrases referring to place and time.

Si la définition suivante laisse a priori envisager l'existence des EA, l'exemple que l'auteur donne pour illustrer ce qu'est la *clause* correspond à une phrase dite canonique. Il s'agit de : *My mother bought a present*.

des phrases composées d'un seul mot ou d'un seul groupe de mots⁸³ telles que *Fire!* que Stainton définit ainsi: « expressions which are syntactically lexical or phrasal, but which are capable of expressing propositions ». Comme nous l'avons déjà indiqué plus haut, selon nous seul l'exemple *Fire!* constitue un EA, contrairement aux réponses et aux autres énoncés elliptiques.

Ce sont Aarts, Chalker et Weiner (2014 : 434) qui expriment le mieux le problème et le rôle (si l'on peut dire néfaste pour la description des EA) joué par la structure canonique S-V-O : « Verbless clauses are not usually recognized as such in much traditional grammar, where they are more likely to be regarded as phrases ». Les exemples qu'ils donnent ne sont pas sans rappeler ceux sous (70) et (71) :

- (72) *When in Rome, do as the Romans do*
Come early if possible.
Without you here, I don't know what to do.

Par ailleurs, les auteurs citent des EA qui pourraient figurer dans notre corpus,

- (73) *Nice one, Norman!*
No way!
You fool
No taxation without representation

mais ne les identifient pas en tant que tels. Ils les associent à d'autres occurrences qui n'y figureraient pas⁸⁴ et regroupent le tout sous le terme de *non-sentence, formulae and interjections, minor sentences, clauses and clause fragment*. (2014 : 272). La définition que les auteurs donnent du terme *non-sentence* (à savoir « a string of words (in written or spoken language) that functions as a complete expression but lacks a regular clause structure ») illustre à nouveau selon nous la difficulté qu'ont les linguistes anglophones à se distancier de la proposition (*clause*) et du schéma canonique S-V-O⁸⁵, faute d'avoir adopté et travaillé la notion d'*énoncé*, à l'instar des anglicistes francophones. La vision de la phrase et de ses unités constitutives fondamentales reste prépondérante, même dans les ouvrages récents, comme le prouve également la définition de *verbless sentence* que donne McArthur (2013 : online)⁸⁶ :

⁸³ Notre traduction de "one-word" or "one-phrase" sentences.

⁸⁴ Car il s'agit pour nous d'énoncés thématiques : You and your headache! / Of all the daft things to do!

⁸⁵ Malgré tous les reproches que nous faisons à la classification choisie par Aarts, Chalker et Weiner (2014), signalons quand même leur définition des minor sentences : « An acceptable utterance that does not conform to normal sentence rules, in contrast to a regular or FULL sentence » (2014 : 250), définition qui pourrait être utilisée pour définir les EA.

⁸⁶ Cet auteur n'identifie pas non plus les EA : dans la catégorie des *verbless sentences*, il place les différents types d'énoncés suivants : *Elliptical responses, Questions, Commands, Subordinate verbless constructions*, et parle de *Idiomatic usage* pour désigner les structures corrélatives telles que *The sooner, the better*. D'autres énoncés non canoniques figurent également dans la catégorie *Irregular structures*, où l'on retrouve le même exemple de prosiopèse que celui que nous donnions sous (61) que l'auteur appelle cependant *elliptical*

A term in some grammatical descriptions for a construction that lacks a verb but can be analyzed as consisting of grammatical units functioning as subject, object, etc..

Il en va de même dans Kreyer (2010 : 106-107) où le verbe est également vu comme l'élément central de la phrase : « the most important and most central constituent is the verb [...] the second most important constituent in the clause is the subject ». Burton-Roberts (2011) fait la même analyse qui ne laisse aucune place aux EA qui font l'objet de notre travail.

Nous avons vu jusqu'à présent que beaucoup de grammairiens anglophones n'envisageaient pas dans leurs ouvrages l'existence des EA tels que nous les définissons. Le peu de place occupée par les EA dans les grammaires pourrait même amener à penser que c'est bel et bien un phénomène oral. Or nous verrons que si les EA sont bien un trait marquant du dialogue, on les rencontre également dans la langue écrite, qu'il s'agisse de transcriptions (réelles ou fictives) de discours oral ou de discours écrit proprement dit. Car l'EA (tout comme l'ellipse grammaticale d'ailleurs) est un phénomène tout aussi prégnant (mais sous-évalué) du récit, et en aucun cas ne se limite à l'usage oral du langage. Le problème n'est donc pas l'*existence* des EA, à l'écrit comme à l'oral, mais leur *non-reconnaissance*. Cette dernière nous semble imputable à la difficulté qu'ont les linguistes à s'affranchir du schéma canonique S-V-O.

Nous pouvons cependant parler d'une conscience diffuse et d'une ébauche de reconnaissance des EA chez certains auteurs.

2.4.2. Début de reconnaissance des EA

Les travaux que nous présentons ci-dessous sont ceux d'auteurs qui ont ressenti la pertinence de l'abandon du schéma canonique dans la réflexion grammaticale, dans la mesure où les outils utilisés pour décrire les énoncés verbaux ne pouvaient convenir à une étude des EA.

Dans *Modern English Structure* (1968), Strang remarque que certains types d'énoncés n'entraient pas dans les catégories développées par la grammaire traditionnelle. Elle fait donc la différence entre deux types de grammaire :

In fully discursive grammar, that is, in the kind of English that has traditionally been accepted as suitable for analysis in grammars, minor clauses (i.e. the -P type) are restricted to dependant uses, except in a few formulaic and proverbial examples. However, it is clear that another kind of English, allowing minor clauses in independent function, is widespread and perfectly effective, so that grammars ought to

constructions, aux cotés de « Problematic sequences that cannot easily be analysed into clausal constituents appear in such contexts as labels, titles, warnings, and greetings: *Baked beans; The Department of English; Good morning; The police!; Thanks; Yes* ». Cette confusion terminologique ne permet pas de désigner ce que sont les EA selon nous.

take account of it. In titles, labels, public signs, notices, posters and advertising, to take a few examples, minor clauses commonly function as independent. The grammar in which they do so has been called disjunctive, to distinguish it from the (academically) more familiar discursive grammar (1968 : 83)⁸⁷.

Dans *A functional analysis of present day English on a general linguistic basis* (1975), Mathesius se penche sur les types de phrases que l'on rencontre en anglais contemporain⁸⁸. Ce linguiste, rattaché au cercle linguistique de Prague, a constaté la chose suivante :

[...] The regular sentence pattern is the verbal sentence [...]. However, English, just as other Indo-European languages, also possesses sentences devoid of the verb (verbless sentences). These sentences are not elliptical – as some scholars are inclined to think – because from the viewpoint of the content they lack nothing. Only their form is such that they contain no verb. [...] Formerly, verbless sentences received little attention. [...] However, when studying language material in its entirety, i.e. if our analysis also includes colloquial speech, we cannot fail to notice that verbless sentences are fairly numerous. (1975 : 86)⁸⁹

Nous ne sommes pas d'accord avec l'idée que l'on trouve des EA essentiellement dans la langue parlée familière (notre traduction de *colloquial*) mais nous reconnaissons volontiers à Mathesius le mérite de dissocier ellipse et EA, ce qui est rare, comme nous avons pu le constater. Ce linguiste a également catégorisé les *verbless sentences* comme nous le faisons dans cette étude, à savoir en dressant une opposition entre les phrases à un terme et celles à deux termes (voir 1975 : 87).

En revanche, non pas pour des raisons d'identification des EA mais en fonction de la fréquence de ce type d'occurrences, nous nous démarquons de cet auteur pour ce qu'il appelle *two-element verbless sentences*. En effet, Mathesius (1975 : 89) donne comme exemple le type d'occurrences qui est le plus rare dans notre corpus, en précisant que ces occurrences sont les plus fréquentes :

A very common English type of two-element verbless sentences has the rheme at the beginning, while the theme is expressed only afterwards, as it were additionally. These sentences have subjective word order arrangement which is otherwise rare in English.

Les exemples donnés par Mathesius, que nous analysons en tant qu'EA à deux termes dans l'ordre prédicat-sujet, sont :

- (74) An excellent idea, this !
Quite human, these Utopians !

⁸⁷ Notre soulignement.

Bien sûr, nous ne sommes pas d'accord sur le fait que ces *minor clauses* se caractérisent par l'absence d'un prédicat, puisque notre analyse des EA repose sur le principe qu'un prédicat peut être averbal.

⁸⁸ Notre traduction de « present day English ».

⁸⁹ Notre soulignement

C'est à cette conclusion concernant la fréquence de ce type d'EA qu'est également arrivé Delorme (2004a : 50), qui signale que les formes relevées dans les grammaires anglaises qu'il a consultées sont généralement du type de cet exemple, lequel est à rapprocher des occurrences citées sous (59) :

(75) "Do mathematicians believe in intuition?"
 "Absolutely. **Very important, intuition.** Actually, I was thinking of fractals,"
 Malcolm said.

Les occurrences qui constituent notre corpus infirment cette conclusion sur la fréquence de ce type d'EA, mais ne remettent pas en cause le fait que Mathesius a en quelque sorte pressenti l'existence des EA en tant qu'énoncés autonomes. Dans le même ordre d'idée, Delorme (2004a : 35) signalait que :

certaines manuels scolaires plus récents (Baguette et Frankard, 1974) mentionnent toutefois l'existence d'une « phrase à structure réduite⁹⁰ » ne résultant pas d'une ellipse [...] Cette définition implique une rupture épistémologique importante avec une longue tradition normative.

C'est ce même raisonnement que suit Morgan (1989 : 234). Cet auteur reprend des exemples issus de Yanofsky (1978)⁹¹ et les analyse également sans avoir recours à l'ellipse, en disant qu'ils ne sont pas dérivés de phrases complètes : « Presumably such cases must be generated directly, rather than by deletion from sentences ».

Plus récemment encore, les travaux de Kirtchuk (2007) à propos du verbe remettent en cause la suprématie de ce dernier et contribuent à légitimer, si besoin était, l'existence des EA en tant que phénomène linguistique à part entière. En effet, selon Kirtchuk,

Contrary to what is maintained in all theoretical frameworks either implicitly [...] or explicitly (e.g. Chomsky, who parses the S(entence) into N[oun] P[hrase] and V[erb] P[hrase]), the category 'Verb' is not universal synchronically, and is recent in diachrony [...] The verb category is not an essential one in any real linguistic sense, quite the opposite: the more clearly distinct it is, the more recent and the more superfluous – from a communicative point of view – the distinction. If linguistics had not been created by native-speakers of Indo-European tongues, the verb as such would have been mentioned merely as one of the possible realizations of the predicative relation, which in turn is nothing but the grammaticalization of a theme-rheme pragmatic relation. (2007 : 272)⁹²

⁹⁰ Voici l'extrait du manuel scolaire en question, tel qu'il est donné par Delorme :

La phrase à structure réduite n'est pas une phrase prédicative du type ordinaire qui aurait subi une ellipse. Il s'agit d'un type de phrase bâti selon un autre système. L'intonation y joue un rôle de première importance, de même que la situation ou contexte.

⁹¹ Il s'agit des exemples suivants, cités par Morgan (1989 : 234)

One hot dog, please.	John, your face!	The door.
Thief!	Fire!	Sharks!
Idiot!	Cold beer!	That damn dog.

⁹² Notre soulignement

Nous avons cité ici uniquement des linguistes anglophones pour illustrer le fait que certains auteurs, sans parler clairement d'EA, ont eu l'intuition de l'existence des EA en tant qu'énoncés autonomes et se sont détachés du schéma canonique de la phrase. C'est aussi ce qu'a fait Delaveau (2001) dans son étude de la phrase, laquelle peut être élargie à la phrase averbale :

S'il y a un verbe, peut-on dire qu'il y a une phrase en l'absence de sujet ? Si on répond par l'affirmative à une telle question, c'est qu'on aura mis au jour d'autres propriétés que la construction bipartite et ces marques visibles. (2001 : 14)

Elargie aux EA, cette réflexion permet de répondre positivement concernant l'existence d'EA à un terme, et concernant le fait qu'il s'agit d'énoncés complets.

2.4.3. Les ouvrages qui traitent des EA

Nous nous attachons ici à la métalangue employée par les divers auteurs qui se sont penchés sur ce que nous appelons les EA afin de montrer les différentes conceptions qu'ils pouvaient en avoir.

Un chapitre entier de la grammaire de Le Goffic (1993) est consacré à « la phrase sans verbe, dite phrase nominale ». La métalangue et la terminologie employées sont remises en cause par la remarque suivante :

Dans la dénomination usuelle de 'phrase nominale' (c'est-à-dire phrase à prédicat nominal) le terme de 'nominal' recouvre, selon l'ancienne tradition, à la fois le substantif et l'adjectif. Même à ce compte, cette dénomination est encore trop restrictive. (1993 : 510)

Le Goffic donne comme exemple l'EA

(76) A vous de juger

qui n'a rien de nominal en soi. Il met aussi en garde envers le terme de phrase sans verbe, dans la mesure où il « risque d'être compris comme incluant tous les énoncés tronqués en discours, tels que par exemple les réponses elliptiques, contenant une partie rhématique » (1993 : 510). Nous avons expliqué précédemment que ce type d'énoncés ne ferait pas partie de notre corpus.

L'exemple (76) illustre le fait qu'un EA peut être composé d'autre chose que d'un nom, ce qui a été souligné antérieurement par Jespersen. Ce linguiste raisonne et analyse les énoncés en termes de *nexus*, composé d'un élément de rang 1, c'est-à-dire le sujet, et d'un élément de rang 2, c'est-à-dire le prédicat. Dans le chapitre consacré aux différents types de *nexus* de *La Philosophie de la grammaire*, il traite des formes personnelles du verbe, des *nexus* à l'infinitif, et aussi des *nexus* qui ne comportent pas de verbe (1971 : 158).

Dans cette catégorie, Jespersen place les phrases nominales. Pour l'auteur, ces dernières comportent :

un sujet et un élément prédicatif qui peut être soit un substantif, soit un adjectif. De telles phrases sont extrêmement fréquentes tant dans les langues qui ne possèdent pas de copule, c'est-à-dire de verbe qui signifie *être*, que dans celles qui en possèdent une mais qui n'en font pas l'usage quasi général qui lui est réservé en anglais. (1971 : 158-9)

Pour illustrer son propos, Jespersen cite des exemples en russe : *dom nov* et *dom novyj*⁹³.

Les travaux de Gauthier (1990) nous permettent d'élargir l'étendue des occurrences qui pourront entrer dans notre corpus sans toutefois être composées d'un nom, ni du type de ceux dont nous avons déjà dit qu'ils ne seraient pas dans notre corpus. Gauthier reconnaît en effet que « l'appellation phrase sans verbe est peu satisfaisante » (1990 : 39) et s'il a lui aussi recours au terme de phrase nominale, il s'emploie à étudier également :

les énoncés construits à l'aide de termes autres que le verbe ou le nom. Ces énoncés sont dénommés énoncés paragrammaticaux. [Ils] peuvent apparaître dans les œuvres où l'auteur tente de reconstituer le langage parlé. Cette notion nouvelle d'énoncé paragrammatical permet de rendre compte de structures le plus souvent brèves et dépouillées qui tendent à échapper aux codifications grammaticales. (1990 : 39)

Dans la *Grammaire méthodique du français* (1994), Riegel et al. consacrent environ trois pages à la phrase nominale, dans un chapitre sur les types de phrases et dans la partie sur ce qu'ils nomment « phrases atypiques », au côté des phrases à présentatif. Les auteurs distinguent les énoncés à un seul terme des énoncés à deux termes, qu'ils appellent constructions binaires. Ils concluent également que « l'appellation de phrase nominale est trop restrictive » (1994 : 458). Tout aussi répandue qu'elle soit, il y a en effet matière à contester cette appellation, surtout que l'éclairage apporté par les travaux de Tesnière dans *Éléments de syntaxe structurale* (1959) permet d'employer une métalangue plus précise.

Tesnière fait reposer sa théorie sur le concept du nœud, qu'il définit ainsi :

Tout mot plein est susceptible de former un nœud. Nous disposons donc d'autant d'espèces de nœuds qu'il y a d'espèces de mots pleins, soit quatre : le nœud verbal, le nœud substantival, le nœud adjectival et le nœud adverbial. (1959 : 99)

Selon Tesnière, « toute phrase est l'agencement d'un ou plusieurs nœuds ». Il propose donc de classer les phrases « d'après la nature de leur nœud central » (1959 : 100). Ce classement lui permet de détailler les types de phrases qui n'ont pas de verbe comme un nœud central :

⁹³ Qui signifient respectivement « la maison est neuve » et « une maison neuve ».

Dans nos langues européennes, la phrase la plus fréquente est la phrase verbale, [...] viennent par ordre de fréquence décroissante la phrase substantivale, la phrase adjectivale et la phrase adverbiale. (1959 : 101)

Tesnière définit ainsi la phrase substantivale :

Tout nœud substantival suffit à constituer une phrase, s'il n'est pas lui-même subordonné à une entité syntaxique supérieure, qui ne peut être que le verbe dont il est alors un actant. Mais en l'absence de verbe, le nœud substantival se suffit à lui-même, et il forme à lui seul une phrase qui est dite substantivale. (1959 : 177)

C'est en vertu du principe de non subordination à un verbe que nous ne prenons pas les réponses dans notre corpus.

Au niveau syntaxique, Tesnière rappelle que « le substantif formant centre du nœud adjectival peut apparaître sous la forme négative » (1959 : 178), et il donne un exemple en *pas de + GN*.

Tesnière constate aussi que la phrase substantivale peut, « comme une phrase ordinaire, [...] être interrogative » (1959 : 180), ce que notre corpus confirmera.

Tesnière appelle phrase adjectivale une phrase entièrement régie par un adjectif, en précisant que :

le nœud adjectival, tout comme le nœud substantival, peut suffire à constituer une phrase. Il suffit pour cela qu'il n'y ait point d'unité syntaxique supérieure susceptible d'assumer cette fonction [...] Car c'est toujours l'élément syntaxique le plus haut placé qui devient automatiquement le centre de la phrase. (1959 : 185)

Tesnière donne parfois des exemples qui sont des cas d'apposition et qui ne peuvent pas faire partie de notre corpus. Mais il en fournit d'autres qui en feraient partie⁹⁴, à propos desquels il qualifie l'adjectif de prédicat. Dans de tels cas, c'est sur la binarité sujet-prédicat⁹⁵ que s'appuiera la phrase pour prendre un statut assertif, et le fait que le sujet soit implicite

⁹⁴ Comme l'EA *Inutile d'insister davantage*.

⁹⁵ Lorsque l'énoncé est constitué d'une phrase averbale existentielle telle que « Silence. » ou « Personne ! », qui ne comporte que le terme prédicatif sans aucun sujet explicite ou implicite, « tout se passe [...] comme si ce genre de phrases cherchait à pallier l'absence de la relation sujet et prédicat en offrant une combinaison d'un autre genre. » (Lefevre 2000 : 191) Selon l'auteur, la binarité serait dans ce cas-là décalée sur le plan énonciatif. On constate en effet que ce type d'EA est très souvent accompagné pour ainsi dire d'un indice, qui pourra être une négation, un constituant interne ou un adverbe aspectuel, et qui est nécessaire à la bonne formation de l'énoncé. « Ces termes proches du noyau prédicatif ne sont pas omissibles », a constaté Lefevre (2000 : 194).

En effet, dans cet exemple tiré de *Thérèse Desqueyroux*,

Vers sept heures, Balionte lui ayant monté un œuf frit sur du jambon, elle refusa d'en manger ; ce goût de graisse l'écoeurait à la fin ! **Toujours du confit ou du jambon**. Balionte disait qu'elle n'avait pas mieux à lui offrir : M. Bernard lui avait interdit la volaille. (TD 122)

on ne pourrait pas avoir comme énoncé averbal existentiel

*Du confit ou du jambon.

La présence de l'adverbe *toujours* est impérative, faute de quoi l'énoncé prend une valeur de visée. En conclusion sur les énoncés averbaux existentiels,

on retrouve ainsi un système binaire comme dans la phrase sujet-prédicat, le noyau prédicatif d'une part, l'indice d'autre part. On peut se demander dès lors si la phrase ne pourrait pas se constituer d'un prédicat et d'un sujet ou bien d'un noyau prédicatif et d'un indice : la binarité ainsi créée permettrait l'élaboration de la phrase. (Lefevre, 2000 : 195)

n'entrera pas en jeu. Des exemples de phrases averbales construites sur ce type de binarité sont :

- (77) Formidable !
(3) Délicieux, ce café ! (Lefeuvre, 2000 : 191).

Maintenant que l'existence de notre objet d'étude est tenue pour acquise, nous jugeons nécessaire d'aller au-delà de la description syntaxique que nous avons faite jusqu'à présent et de présenter leur valeur pragmatique et stylistique.

2.4.4. Valeur pragmatique et stylistique des EA

Nous parlons de pragmatique en nous plaçant dans la même dichotomie que celle proposée par Lyons (1995 : 8) qui met en parallèle d'un côté « sentence-meaning and utterance meaning » et de l'autre « semantics (in the narrow sense) and pragmatics » et nous regroupons pragmatique et stylistique dans cette partie en nous appuyant sur « le caractère polymorphe du terme *stylistique* » signalé par Karabétian (2002 : 3), ainsi que sur le fait que « la stylistique relève d'une pragmatique des discours » (Karabétian, 2002 : 4)⁹⁶. De plus, Jaubert et Biraud emploient le terme de « dimension stylistico-pragmatique » (2005 : 12), ce qui montre bien la proximité des deux termes, tout comme le fait Lyons (1995 : 44) : « Expressive meaning [...] is often held to fall within the scope of stylistics or pragmatics »⁹⁷.

La définition de la pragmatique que l'on trouve dans Riegel et al. (2004 : 24) va dans le même sens : sous l'angle de la pragmatique, les énoncés sont envisagés comme « des outils d'interaction communicative ». La pragmatique décrit « les conditions effectives de leur emploi » en postulant que « l'activité langagière est une pratique intersubjective, finalisée et réglée par des principes d'efficacité et de bonne conduite communicative » (2004 : 24-25).

C'est ce que l'on retrouve dans le premier chapitre de *Linguistique générale et linguistique française* de Bally (1965) qui est consacré à la phrase et comporte un paragraphe sur les formes implicites de l'énonciation et signes extra-articulatoires. L'auteur remarque que « la forme logique et analytique de la pensée communiquée, bien loin d'être la seule possible, n'est pas la plus usuelle ni la plus expressive. » Il se propose de « jeter un coup d'œil sur quelques autres formes typiques de l'énonciation » et de raisonner en termes d' « équivalences fonctionnelles », c'est-à-dire « les pièces du système grammatical qui peuvent s'échanger au

⁹⁶L'auteur cite ici J.M. Schaeffer (1997). Signalons par ailleurs que ces deux notions de stylistique et de pragmatique sont également associées par Gaudin (2008) dans son ouvrage intitulé *Les Registres - Enjeux Stylistiques Et Visées Pragmatiques - Hommage À Anna Jaubert*.

⁹⁷Nous ne discuterons pas ici de la valeur inclusive ou exclusive de la conjonction *or*.

nombre de leurs fonctions communes, sans que leurs valeurs sémantiques et stylistiques soient nécessairement identiques » (1965 : 40). Parmi les énoncés à la disposition de quelqu'un qui veut que quelqu'un d'autre sorte, et plus spécifiquement parmi les énoncés averbaux, Bally propose :

(78) A la porte !

un énoncé qui « réduit la phrase à un seul terme nominal » (1965 : 41). Nous disons qu'il s'agit plutôt ici d'une phrase prépositionnelle qui entrerait parfaitement dans notre corpus puisqu'elle fonctionne comme EA à sujet implicite, pour reprendre le classement établi par Lefeuve (1999). Nous rajoutons ici qu'il s'agit d'un EA à valeur de visée (valeur que Lefeuve ne prend pas en compte et associe à tort selon nous à la valeur existentielle). Bally propose ensuite l'exclamation *ouste !* et la production d'un geste indiquant la porte.

On trouve une autre approche pragmatique chez Deloffre (1975), qui rejoint celle de Bally dans une certaine mesure. Deloffre rappelle que « primitivement le langage est un cri » (1975 : 16) et constate que :

Dans certaines situations, l'homme moderne retrouve l'énoncé par monorème : simple cri (*oh! aïe!*), appel (*Pierre!*) injure (*imbécile!*) inquiétude (*ma clé!*) etc... Nous verrons encore souvent que toute poussée d'affectivité ramène le langage à ses formes primitives. (1975 : 17)

Deloffre cite alors le célèbre vers du *Cid* de Corneille (*Ô rage, ô désespoir, ô vieillesse ennemie*) pour montrer que la langue la plus littéraire recourt parfois au monorème.

Concernant les EA à deux termes (les dirèmes) du type de :

(79) Excellent, ce café!

Deloffre voit là un ordre des mots qui « se rapproche le plus du mouvement affectif, [car il] correspond à l'ordre d'apparition des idées dans l'esprit » (1975 : 17). De même, Tesnière a pour sa part constaté que « la phrase substantivale est particulièrement apte à exprimer une description » (1959 : 77), « par son caractère décousu [elle] convient particulièrement aux tons de la conversation » (1959 : 178), et que « la phrase substantivale convient particulièrement aux titres d'œuvres littéraires, artistiques ou autres, et dans les pièces de théâtre [...] pour donner des indications scéniques. » (1959 : 178). Mathesius (1975 : 90) est arrivé aux mêmes conclusions concernant la langue écrite, et a fait état des cas suivants :

In written language, verbless sentences have the following specific functions :

- 1) the headlines in English newspapers have a different syntax from the rest of the text in that they are often construed as verbless sentences: *The Prime Minister back from Moscow. The Soviet scheme rejected.*

- 2) Scenic notes in plays are often expressed by verbless sentences: *A room in Charlie's house. Late in the afternoon.*
- 3) Verbless sentences often depict scenery, especially in more recent fiction, or characters (in Dickens); less often they are used to describe a fast-moving action.
- 4) Impressionist poetry sometimes displays whole poems consisting of verbless sentences.

La poésie ne fait pas partie de notre corpus, mais nous retrouverons dans celui-ci des occurrences des trois premiers types mentionnés par Mathesius. Dans l'établissement de notre corpus, nous avons donc suivi Tesnière pour qui, contrairement à d'autres linguistes, les titres « sont des phrases comme les autres qu'il n'y a aucune raison de passer sous silence » (1959 : 178).

Concernant la valeur pragmatique des EA, Tesnière remarque que le style substantival (c'est-à-dire quand plusieurs phrases substantivales se suivent) « est plus vif et plus frappant que la phrase ordinaire » tout en ajoutant qu'il « est décousu, ne prête guère à la variété et devient vite monotone » (1959 : 177), mais il ajoute que lorsque la phrase substantivale est exclamative, « elle est capable d'exprimer les sentiments les plus divers, [tels que] l'émotion, l'exaspération, l'ironie et l'étonnement malveillant » (1959 : 180).

D'autres auteurs, en l'occurrence Chuquet et Paillard, avancent que :

La présence de proposition nominale en anglais dans ce cas peut s'expliquer par le fait qu'il s'agit d'une série de tableaux envisagés sous l'angle purement descriptif et non de procès insérés dans un contexte chronologique. (1989 : 137)

Cette dimension purement descriptive ne saurait selon nous être l'unique caractéristique des EA. Nous pensons qu'ils sont davantage caractérisés par leur dimension intersubjective, que Guillaume appelle expressivité. Dans la leçon du 7 mai 1948 - série C, on peut ainsi lire :

La formule :

$$\text{expression} + \text{expressivité} = 1$$

est d'une grande importance, lorsqu'il s'agit de bien comprendre ce qui a lieu en syntaxe. [...] Une expressivité porteuse suffisante suffit à faire d'un mot - d'un seul mot - une phrase. Par exemple : *Silence! Tableau!* Mais qu'on retire ici expressivité, et il n'y a plus phrase. La phrase dans les exclamations *Silence!* ou *Tableau!* vient de ce qu'au mot employé s'est ajoutée une expressivité vectrice importante. En l'absence de cette expressivité vectrice le mot ne ferait pas phrase.

Les EA à un terme que cite Guillaume ont une valeur injonctive qui vient de ce que l'auteur appelle leur expressivité⁹⁸. Même si la tendance à donner une valeur expressive aux énoncés a

⁹⁸Le rôle de l'expressivité dans une phrase averbale est également montré dans la *Leçon du 18 décembre 1947 - série A* :

C'est toujours à la faveur d'un suffisant développement de l'expressivité que se constituent les phrases sans verbe. Un fort mouvement expressif lié à un mot unique, n'ayant rien en soi de verbal, peut constituer une phrase.

été critiquée (voir Kirtchuk 2007), nous suivrons l'analyse de Guillaume, ce qui nous permet de mettre en avant la valeur pragmatique des EA.

Toutes ces remarques ont été également faites par Jespersen⁹⁹ pour l'anglais. Cela vient infirmer l'idée que les EA ne seraient pas courants en anglais (contrairement au russe par exemple), du fait que cette langue utilise la copule *be*. Jespersen montre le contraire, en s'appuyant sur la dimension subjective de ce type d'énoncé :

On a coutume de dire que ces phrases dites 'nominales' ont disparu des langues de l'Europe occidentale, mais elles sont au contraire extrêmement courantes, et y revêtent une forme particulière. Il semble qu'on ait tendance à traduire une émotion très aiguë ou un sentiment très profond en plaçant en tête le prédicat auquel on ajoute comme après-coup un sujet, mais sans envoyer le verbe 'être' (1971a : 159). (Notre soulignement)

Jespersen cite les énoncés suivants comme exemple :

- (80) Not a good thing, government by the many.
Quite serious all this, though it reads like a joke. (Ruskin)
Amazing the things that Russians will gather together and keep. (R. Walpole)

Nous avons déjà signalé que ces EA, dans l'ordre P-S, ne représentent que peu d'occurrences dans notre corpus, contrairement à ce que pourraient laisser penser les exemples donnés par Jespersen ou Delorme (2004a : 50). Jespersen déplorait que « les grammairiens négligent généralement l'importance de telles constructions », ainsi que le fait qu'au niveau pragmatique :

Il est parfaitement inutile de prétendre que ce sont des cas d'ellipse de la copule ; on ne ferait qu'affaiblir de telles phrases si l'on y adjoignait le verbe, bien qu'il soit nécessaire de le faire lorsque le sujet est en tête (1971a : 161). (Notre soulignement)

Il nous reste à nuancer la dernière idée, dans la mesure où l'ordre Sujet-Prédicat n'est pas du tout incompatible avec un EA.¹⁰⁰

⁹⁹ *The Philosophy of Grammar* (1925).

¹⁰⁰ C'est ce que montrent les exemples suivants tirés de notre corpus sur *Thérèse Desqueyroux* (également cités par Lefevre (1999))

L'enfance de Thérèse : de la neige à la source du fleuve le plus sali. Au lycée, elle avait paru vivre indifférente et comme absente des menues tragédies qui déchiraient ses compagnes.

TRAD : Thérèse's childhood. However sullied the stream, there is snow at its source. At school, she had seemed withdrawn, a stranger to the trivial strategies which played such havoc with her friends.

Matinées trop bleues : mauvais signe pour le temps de l'après-midi et du soir. Elles annoncent des parterres saccagés, des branches rompues et toute cette boue.

TRAD : The morning air, too limpid and too blue – bad omen for the afternoon and evening, a warning of ravaged garden beds, on branches torn and broken of mud and filth.

Notre corpus de slogans publicitaires comporte également les occurrences suivantes, dans l'ordre S-P :

Ferreiro, le roi du couscous
La banque postale, bien plus qu'une banque
Groupama, toujours, toujours là pour moi

On retrouve la dimension pragmatique dans son chapitre sur la classification des énoncés, quand Jespersen distingue :

ce qui est 'expression', ce qui est 'suppression' et ce qui est 'impression'. Ce que dit le locuteur est l'expression, ce qu'il ne dit pas mais aurait pu dire constitue la suppression, tandis que l'auditeur reçoit l'impression. Il est essentiel de bien voir que l'impression est produite très souvent non seulement par ce qui est exprimé mais aussi par ce qui est supprimé. (1971a : 441)

Jespersen illustre son propos au moyen de l'exemple suivant :

Dans la vie quotidienne nous supprimons un grand nombre de choses qu'il serait inutile ou prétentieux d'exprimer. Une phrase comme 'Two third Brighton returns, deux aller-retour troisième pour Brighton' signifie quelque chose comme « Voulez-vous me vendre deux billets de troisième classe de Londres à Brighton et retour, je vais vous payer le prix habituellement demandé pour ces billets ». (1971a : 441)

Jespersen développe encore davantage la dimension pragmatique de la suppression du verbe¹⁰¹ en remarquant que « lorsque ce sont des verbes de mouvement que l'on omet, cette suppression peut fort bien [...] accentuer l'impression d'agitation. »

La description faite par Jespersen des EA reste dans le domaine de la rhétorique et de la stylistique. Il n'est pas vraiment question de syntaxe dans sa classification des énoncés. C'est pour cela que certains des exemples qu'il donne dans la catégorie des phrases à arrêt brusque, que l'on appelle aussi aposiopèse, sont des EA non pas prédicatifs mais thématiques¹⁰², comme par exemple :

(81) The things he would say!
The callousness of it!

respectivement traduits par :

(81') Ce qu'il est capable de dire !
Un tel manque de sensibilité !

Nous ne considérons pas que ces exemples doivent être dans la même catégorie qu'un énoncé où le locuteur n'énonce qu'une proposition conditionnelle sans la principale censée compléter la phrase, du style de « Si seulement il pouvait se passer quelque chose » (1971 : 442-3).

Ce type d'énoncés publicitaires existe bien sûr aussi en anglais : on rencontre par exemple, dans Greven (1982)

Germolene – the skin healer
Martini – the drink that has taste
The Times. Today's great newspaper

¹⁰¹ Il cite comme exemple la description que faisait Longfellow de la chevauchée de Paul Revere (1860).

A hurry of hoofs in a village street,
A shape in the moonlight, a bulk in the dark
And beneath, from the pebbles, in passing, a spark
Struck out by a steed flying fearless and fleet. (1971 : 444)

¹⁰² Voir Lefevre (1999 : 46) : les énoncés thématiques ne constituent pas des phrases, du fait que « l'énonciateur ne s'engage pas sur la vérité de ce qu'il dit ».

Cependant, nous ne les incluons pas non plus dans notre corpus d'EA dans la mesure où dans les occurrences du type de (81) « il manque le prédicat » (Lefevre, 1999 : 46), contrairement aux EA qui eux, constituent des énoncés autonomes.

2.5. Conclusion

Nous avons vu dans cette partie sur l'historique des EA ce que la recherche linguistique avait produit sur les phrases dites nominales ou encore averbales jusqu'à présent. La façon dont les EA sont envisagés par les auteurs qui n'ont pas spécifiquement étudié la question nous a permis d'expliquer pourquoi les EA occupent si peu de places dans les grammaires. Les auteurs ont comme point commun d'être influencés par la structure canonique S-V-O et de ne pas parvenir à s'en départir dans leurs diverses descriptions des EA qui sont présentés comme des énoncés défectifs. Le chapitre suivant sera consacré à leur définition de façon plus complète.

3. DEFINITION DES ENONCES AVERBAUX

Ce chapitre sera consacré aux outils d'analyse utilisés dans le présent travail, au lien qu'entretiennent EA et modalité, pour finir par une présentation des divers types d'EA qui constituent notre corpus.

3.1. Méthodologie

Notre corpus rassemble divers types d'EA à un ou à deux termes, c'est-à-dire avec ou sans sujet explicite. Cela nécessite de préciser ce que nous entendons par « sujet » dans notre travail. Dans un deuxième temps, nous verrons que la situation d'énonciation et le co-texte jouent un rôle important dans l'interprétation des EA.

3.1.1. Rôle et statut du sujet dans les EA

Bien qu'il existe des EA sans sujet, il nous semble important de dresser le bilan sur ce que l'on entend par sujet.

Dès 1924 dans la première édition de *La Philosophie de la grammaire*, Jespersen constatait que la définition « extrêmement courante, et selon laquelle le sujet est ce dont on parle, n'est absolument pas satisfaisante » (1971 : 198). Il critique également les critères de la « nouveauté et de l'importance », ainsi que celui de « l'accentuation » pour décider du « sujet logique et sujet psychologique » (1971 : 199-201), auquel il préfère le terme de « sujet grammatical » (ibid. : 203). La définition de Jespersen ne prenait sans doute pas en compte les langues où il est possible de produire des énoncés qui comportent un sujet vide ou impersonnel, comme dans *il pleut* en français. Il en va de même avec *pluit* (*il pleut* en latin), ou encore avec le passif de *Jetzt wird gearbeteit* (= *Maintenant on travaille*, en allemand, littéralement *Il est travaillé*) (Lazard, 2008 : 68)¹⁰³.

Un EA comme :

¹⁰³ Lazard (2008) donne également des exemples d'énoncés en basque, ou encore en tahitien et en japonais, dans lesquels il n'y pas de sujet : « Dans les langues d'Asie Centrale et d'Océanie on trouve des énoncés qui ne comportent aucune trace d'un sujet. » (2008 : 71). Cela l'amène à différencier « les langues dont la syntaxe inclut une obligation de sujet : ce sont les langues à 'servitude subjectale' » des autres langues sans servitude subjectale [...] du type du japonais, où tout énoncé en principe peut se trouver dépourvu d'un sujet, si la situation d'énonciation, y compris le contexte (linguistique) fournit suffisamment d'information pour que l'énoncé ne soit pas ambigu. (2008 : 74)

La question de l'absence d'ambiguïté concerne les EA que nous étudions, mais pas le paramètre de la servitude subjectale puisque nos occurrences sont averbales. Ce n'est donc pas ce critère qui permet de définir le S d'un EA.

- (82) Je fis valoir mes mérites : **courage, ténacité, loyauté sans bornes et surtout rapidité à cheval**. SA20
TRAD: I argued my merits: **courage, tenacity, fierce loyalty, and above all my speed on horseback**.

soulève le problème de la dépendance du prédicat et du sujet. Les termes en gras constituent selon nous un prédicat averbal à valeur attributive dont le sujet est le nom *mes mérites* à propos duquel l'énonciateur donne des précisions (« knowledge is being added » Chafe, 1976 : 54-55). On voit également que « le segment averbal constitue une expansion, un complément d'information ou une ré-analyse d'un premier donné » (Delorme 2010 : 144).

En revanche, si l'on donne au terme *dépendance* un sens syntaxique, un EA disloqué dans l'ordre prédicat-sujet du type de :

- (83) Merveilleux, ces roses ! (Lefeuve, 1999 : 54)

permet de dire qu'il n'y a pas de dépendance entre le sujet et le prédicat. Si le terme *dépendance* a un sens logique, les EA attributifs à un terme (voir les exemples sous (53) donnés par Quirk et al.) montrent qu'un tel type de dépendance est relatif, puisque le sujet peut être implicite. Cet aspect implicite du sujet est également ce qui se produit lors de la conjugaison des verbes des langues sans sujet¹⁰⁴. C'est le fait que le sujet implicite reste malgré tout sujet qui permet de valider pour les EA attributifs à un terme certains des éléments de la « Subject Properties List » dressée par Keenan (1976). Il s'agit des propriétés suivantes:

- Independent existence. The entity that a subject refers to (if any) exists independently of the action or property expressed by the predicate. This is less true of non-subjects [...]
- Autonomous reference. The reference of a subject must be determinable by the addressee at the moment of utterance. [...] (Keenan, 1976 : 312-313)

En revanche, le critère suivant n'est pas sans poser problème :

- Indispensability. A non-subject may often be eliminated from a sentence with the result still being a complete sentence. But this is usually not true of subjects [...]

¹⁰⁴Sauvageot (1974 : 227) Si le russe dit *svetaet* « le jour point », tout comme le hongrois dit *hajnalodik* (même sens), cela ne veut pas dire qu'il se sert d'une forme sans sujet. La désinence du verbe, dans un cas comme dans l'autre, suggère une référence à une troisième personne du singulier. [...] Le *vréxi* « il pleut » du grec moderne n'est pas moins clair de ce point de vue : nous avons affaire à une 3^e personne du singulier. Ce qui en est le sujet reste implicite mais ne cesse pas d'être pour autant. (Notre soulignement)

Pour davantage de précisions sur le russe, voir Guiraud-Weber (2008) :

L'identification du sujet absent peut se faire par l'intermédiaire du contexte situationnel. Lorsque les interlocuteurs parlent de quelqu'un ou de quelque chose qu'ils connaissent, ils n'ont pas besoin de le nommer expressément tout au long du dialogue. C'est donc leur mémoire qui servira de support à la prédication. (2008 : 79)

C'est la présence du terme *usually* qui laisse entrevoir l'existence d'exceptions, ce que constituent les EA attributifs à un terme puisque le sujet n'est pas explicité sans que cela porte atteinte à l'intégrité de l'énoncé. Au lieu d'avoir :

(3) Délicieux, ce café !

il est possible de dire :

(3') Délicieux !

De même en anglais langue source, nous pensons que l'on pourrait substituer à l'énoncé attributif dans l'ordre P-S suivant :

(84) '**Lovely girl, that Miriam,**' he said, after a while. 'Very... fetching. A lot of blokes round here got their eyes on her. But I bet they'll never get anywhere.' RC78d

l'EA attributif à sujet implicite :

(84') Lovely girl

auquel cas le sujet est bel et bien « éliminé » de la phrase, sans toutefois que son identification pose problème puisque son référent est présent dans l'extralinguistique, élément essentiel dans l'interprétation des EA qui n'ont pas de valeur de généralité, comme nous le montrons dans la sous-partie qui suit.

3.1.2. Rôle des contextes situationnel et linguistique

Les EA que nous étudions se démarquent de ceux utilisés en grec ancien, dans la mesure où :

dans le récit homérique, la phrase nominale dénote le plus souvent des vérités intemporelles et la phrase verbale des actions ou phénomènes ancrés situationnellement. En grec ancien, les énoncés privés de copule apparaissent dans les contextes de repérage générique et prennent des valeurs de maximes ou proverbes, dans la mesure où le verbe copule signale l'inscription dans le temps de relations entre les référents. (Delorme 2004a : 65)¹⁰⁵

Les occurrences de notre corpus montrent que la remarque de Gardes-Tamine (1988 : 43) selon laquelle le terme de phrase nominale est « réserv[é] [...] à des unités interprétables sans recourir à la situation » est sujette à caution. De plus, nous voyons ici une contradiction avec la définition suivante, qui dit que :

[...] Dans les langues anciennes, la phrase nominale est toujours liée au discours direct et sert à des assertions de caractère général, voire sentencieux, ce qui n'est pas du tout le cas en français, où il s'agit au contraire d'assertions très particulières. On ne dira pas par exemple : « ? L'homme, un loup pour l'homme » (1988 : 43)

Parler « d'unités interprétables sans recourir à la situation », puis d'« assertions très particulières », pour définir le même phénomène linguistique nous semble incompatible. Nous

¹⁰⁵ Notre soulignement

suivrons plutôt Le Goffic (1993 : 511) qui associe les phrases nominales à « l'expression spontanée en situation » et à une « dynamique de communication », si bien que l'analyse de Lazard (2008) peut s'appliquer aux EA de notre étude, même s'il traite des « langues sans servitude subjectale, du type du japonais » :

[...] tout énoncé en principe peut se trouver dépourvu d'un sujet, si la situation d'énonciation, y compris le contexte (linguistique) fournit suffisamment d'information pour que l'énoncé ne soit pas ambigu. (2008 : 74)

Lazard explique qu'en japonais, un énoncé comme *atsui* (c'est-à-dire *chaud*, et par conséquent *il fait chaud*) :

[...] non seulement peut s'appliquer à l'état présent de l'atmosphère, mais il peut aussi, selon la circonstance, se traduire par « c'est chaud » en parlant d'un objet quelconque, ou bien par « j'ai chaud » ou encore « il a chaud », « tu as chaud », etc. (2008 : 72)¹⁰⁶

Le paramètre de « la circonstance » joue également en russe, langue dans laquelle :

[...] l'identification du sujet absent peut se faire par l'intermédiaire du contexte situationnel. Lorsque les interlocuteurs parlent de quelqu'un ou de quelque chose qu'ils connaissent, ils n'ont pas besoin de le nommer expressément tout au long du dialogue. C'est donc leur mémoire qui servira de support à la prédication. (Guiraud-Weber, 2008 : 79)

De même, à propos des « inscriptions diverses, étiquettes, estampilles et pancartes qui réfèrent directement aux objets présents dans la situation extralinguistique », Guiraud-Weber constate qu'un « support matériel obligatoirement présent rend superflue l'expression du sujet. Séparé de ce support l'énoncé n'a plus de sens » (Guiraud-Weber, 2008 : 80). Ce phénomène est loin d'être particulier au russe, et comme le précise l'auteur, « ce cas se retrouve souvent dans d'autres langues ». Les EA de notre corpus confirment en effet que « plus l'information est déductible du contexte situationnel, plus la forme de l'énoncé est réduite » (Swiatkowska, 1998 : 548). De ce fait, le rôle des paramètres de *ἔπι ο*, à savoir *hic et nunc*, sera déterminant dans l'analyse des EA à sujet implicite de notre corpus. Il en sera de même pour les énoncés existentiels : « dans la prédication existentielle, la simple mention du référent suffit à l'intégrer au sein du récit » (Delorme, 2004a : 101). L'implication du locuteur et de l'interlocuteur dans l'interprétation des EA est selon nous telle que nous nous démarquons de Maillard (2008 : 30) qui différencie l'interprétation d'un EA attributif à sujet implicite selon qu'il est employé en français ou en portugais. Maillard (ibid.) reconnaît que « un seul élément nominal [...] peut assurer à lui seul une prédication, pour peu que le contexte et la situation

¹⁰⁶ Notre soulignement

s'y prêtent », et selon lui, s'il s'adresse en portugais à « une collègue arrivant en vélo à l'Université » en disant :

(85) Magnifica !

l'intéressée saura que c'est elle qui est visée, alors qu'avec le terme français :

(85') Magnifique !

« le statut épïcène de l'adjectif n'aide pas au repérage du support logique de la prédication ». Selon Maillard (ibid.) il est « impossible de savoir si le complimentateur cible la personne, le vélo ou l'ensemble personne + vélo ». Nous pensons à l'inverse que le lien étroit « EA – relations intersubjectives » permet d'éliminer l'éventualité que l'EA (85') porte sur le vélo. De plus, les deux termes (vélo et magnifique) nous paraissent peu susceptibles d'une telle collocation. Si un locuteur voulait cibler uniquement le vélo, nous pensons il aurait plutôt utilisé des EA comme :

(86) Beau vélo !
Joli vélo !
Joli, le vélo !

Des EA qui, en plus d'un adjectif appréciatif, mentionnent l'objet porteur de l'appréciation, ce qui permet de lever l'ambiguïté de. En effet, les EA à un terme en situation d'interlocution sont le plus souvent employés à l'attention de l'interlocuteur¹⁰⁷.

Si l'énonciateur et le co-énonciateur ont un rôle déterminant dans le classement des EA que nous proposerons, ce n'est pas pour cela que nous incluons les interjections dans notre corpus, et ce malgré leur « expressivité subjective », leur rôle dans « l'activité discursive intentionnelle » et les « indications de nature déictique et anaphorique qui sont inscrites dans son sens » (Swiatkowska, 1998 : 545 et 547)¹⁰⁸.

¹⁰⁷ Un EA comme *Rubbish!* ou *Fantastique!* peut également être utilisé pour commenter les dires de l'interlocuteur. Ce n'est pas lui qui est directement la cible, c'est-à-dire le sujet implicite de l'EA, mais on est toujours dans sa « sphère énonciative ».

¹⁰⁸ Tanguy (2009 : 165) souligne les mêmes caractéristiques pour ce qui est du lien locuteur – interlocuteur :

L'interjection se rapporte ainsi aux fonctions expressive et phatique de la communication : signes purement émotifs (l'émotion sera renforcée par le ton de la voix), ou messages servant à maintenir le contact entre un émetteur et un récepteur, à établir et à prolonger la communication, fonctionnant alors comme de simples « accusés de réception ».

Nous admettons que les interjections « fonctionnent aussi comme prédicats, c'est-à-dire qu'elles disent quelque chose du référent qu'elles identifient dans l'énonciation » (Swiatkowska 1998 : 547), mais les excluons au motif qu'elles ne contiennent pas de relation prédicative, ou encore de termes qui correspondent à une lexis. Si Tanguy (2009 : 164) a établi que certaines interjections « renvoient aux fonctions communicatives mises en évidence par Jakobson », cela ne nous paraît pas suffisant pour leur donner le statut d'EA. Swiatkowska reconnaît d'ailleurs que « le contenu prédicatif est beaucoup plus difficile à interpréter et à décrire » ou encore qu'« il n'est pas facile de prouver comment [l'interjection] peut référer et réaliser la prédication » (1998 : 548). Les énoncés qui constituent notre corpus auront donc tous un contenu propositionnel qui n'aura pas besoin d'être « soumis à une décomposition sémantique » (ibid.). Nous ne rejetons pas les interjections au motif qu'elles seraient « dépourvues de contenu informatif » (Swiatkowska, 1998 : 545), car ce contenu informatif se trouve dans les

Concernant les occurrences qui entrent dans notre corpus, nous les exploiterons en nous basant sur la différence entre un EA à valeur omnitemporelle et un EA dont le repérage se fait au moyen des paramètres de la situation d'énonciation, c'est-à-dire *hic et nunc*. C'est pour cela que nous associerons les slogans publicitaires et les proverbes, dans la mesure où leur interprétation ne dépend pas du contexte et où ils relèvent du gnomique. Ce sont des EA que l'on peut qualifier d'indépendants, ce qui n'est pas le cas des titres de presse, ou des titres de tableaux, lesquels dépendent, certes de façon différente, de la situation d'énonciation. Certains EA sous forme de proverbe pourront par ailleurs être utilisés par un énonciateur dans une œuvre littéraire¹⁰⁹, auquel cas ils garderont leur spécificité (à savoir le fait qu'ils soient validables quel que soit le moment de l'énonciation), et ne sauraient être associés à *Œit* €, comme les autres EA employés en dialogue.

Concernant les EA employés en dialogue, les occurrences suivantes illustrent le rôle de la situation d'énonciation dans leur interprétation. Dans :

- (87) «**Du vin!** dit Athos en apercevant l'hôte. 3M321
 TRAD : '**Some wine !**' cried Athos, on seeing the landlord.

Athos demande du vin pour lui-même : il est à la fois le donneur d'ordre et également le bénéficiaire. En revanche, dans le cas suivant, le locuteur (à savoir Charles Bovary) sera l'utilisateur du vinaigre demandé et apporté par l'interlocuteur (à savoir Emma), mais pour le

prédications secondes, qui ne feront pourtant pas partie de notre corpus. Tanguy (2009) a illustré le déficit prédictif des interjections en choisissant le terme de « séquences quasi-prédicatives », lesquelles sont des séquences averbales entre prédication et non prédication, c'est-à-dire les séquences pour lesquelles le statut prédictif est affaibli. Le noyau de ces séquences ne réalise pas une prédication en tant que telle mais présente un fonctionnement similaire en véhiculant un acte. C'est pourquoi nous parlerons de quasi-prédication. (2009 : 162)

Nous sommes d'accord avec le positionnement théorique suivant : « l'absence de marqueur formel dans la structure de l'interjection qui serait considéré comme argument sujet ne signifie pas qu'il n'existe pas » (Swiatkowska, 1998 : 547), mais c'est le fait que cet argument soit complètement « enfermé dans [la] structure potentielle » (ibid.) de l'interjection qui entraîne l'exclusion de notre corpus. Contrairement aux occurrences ci-dessous :

Il commençait à faire sombre on commence à pêcher puis tout à coup **blauf** (Tanguy, 2009 : 98)
 « Pff » « psst », « toc toc toc », « baf », « hop », « paf », « tchoc », « blauf », « vlan », « crac », « tac », « houp », etc. (Tanguy, 2009 : 164)

les occurrences de notre corpus devront donc « bénéficier d'une 'morphogénèse' suffisamment avancée » (Lefeuve 1999 : 19). C'est à ce titre que Lefeuve « n'intègre pas [...] dans l'ensemble des phrases averbales, les classes dont la 'morphogénèse' est 'inexistante', comme l'interjection » (ibid.).

¹⁰⁹ C'est le cas de l'EA suivant, dont la structure est proverbiale en ce sens qu'il fait écho aux proverbes composés de 'à +N, N'

Je pense qu'elle avait besoin d'être aimée. D'aimer, non : ce n'était pas dans ses cordes. **À chacun sa spécialité.** SA 112
 TRAD : And I think she needed to be loved. Not to love : that wasn't in her repertoire. **Each to her own speciality.**

Cette occurrence constitue une exception pour ce qui est de sa traduction car les autres occurrences de proverbes de notre corpus français qui suivent le schéma 'à +N, N' sont toutes traduites avec un énoncé verbal en anglais.

bénéfice d'une tierce personne hors de la sphère énonciative, à savoir M. Boulanger qui s'est évanoui après une saignée :

- (88) D'un bond, elle descendit l'escalier.
-**Du vinaigre !** s'écria-t-il. MB178
TRAD PG: With one bound she came down the staircase.
"**Some vinegar,**" he cried.
TRAD PPC: She was down the stairs in a flash.
'**Vinegar!**' he cried.

Il apparaît nettement que la paraphrase idoine fait intervenir le verbe *vouloir / want*¹¹⁰.

Être / be sont exclus dans ce contexte, et les paraphrases suivantes ne sont pas acceptables, dans la mesure où elles ne respectent pas le sens de l'original.

- (87') C'est du vin
(88') This is some vinegar !

De même, il ne s'agit pas d'un EA qui permet de poser l'existence du référent :

- (87'') Il y a du vin
(88'') There is some vinegar !

Ces occurrences d'EA (87) et (88) relèvent de la modalité déontique. Le lien entre les EA et la modalité est un critère important dans l'étude de ces derniers, critère qui nous permettra ensuite de présenter les divers types d'EA et les catégories que nous utilisons dans ce travail.

3.2. EA et modalité assertive

Les EA sont souvent classés comme relevant de l'assertion : « Parmi les phrases assertives (et exclamatives) on doit faire une place à part aux phrases dites nominales, c'est-à-dire sans verbe » (Gardes-Tamine, 1988 : 42).

Notre étude se plaçant dans le cadre de la TOE, c'est à partir des écrits de Culioli que nous définirons ce que nous entendons par assertion, si bien que le concept manié dans les pages qui suivent n'aura donc rien à voir avec la définition de l'assertion que donnent Abbott (2000)¹¹¹ ou encore Lambrecht (1994 : 54) : « I use the term as nearly synonymous with what I called "new information" ». Lambrecht se place au niveau du travail mental de

¹¹⁰ Une paraphrase verbale pourrait être : *Je veux du vin ! I want some vinegar*, ou alors *Il me faut du vin / du vinaigre !*

¹¹¹ Abbott (2000) utilise le terme *assertion* (associé à celui de *nonassertion*), selon nous à mauvais escient, tantôt comme synonyme d'énoncé (2000 : 1422), et tantôt comme synonyme de relation prédicative (2000 : 1431). L'auteur semble avoir conscience de l'approximation : « I agree that these terms are quite vague » (2000 : 1419).

l'énonciateur, si bien que sa conception de l'assertion est à rapprocher du niveau de la lexis et de son organisation en relation prédicative¹¹².

Nous employons le terme assertion au sens large, c'est-à-dire autrement que dans le sens que lui donne Culioli quand il parle d'assertion stricte, laquelle permet à l'énonciateur de dire « ce qu'il croit être vrai : la relation est/n'est pas validée » (Bouscaren et Chuquet, 1987 : 167). Culioli a également défini l'assertion (stricte) de la façon suivante :

[...] dans l'assertion il y a : *je tiens à dire – c'est-à-dire à rendre public – que je sais, que je crois, que je pense* (c'est un renvoi à la validation) *que telle chose est le cas*, s'il n'y a pas une théorie de l'engagement là-dedans, alors je voudrais savoir ce que c'est qu'une assertion ! Je suis amené à définir l'assertion stricte : moi en tant que sujet, [...] source de mes paroles, dans un champ intersubjectif, à l'intérieur d'une relation institutionnelle concernant un certain nombre de phénomènes, je dis – et en le disant je ne fais pas que le dire, ce ne sont pas que des mots, je m'engage en tant que sujet responsable de ce que je dis – je dis que je sais, pense, crois, que telle chose est le cas. (Culioli, 2005 : 166)

C'est également le sens d'assertion stricte qui correspond au terme assertion en anglais dans l'opposition suivante : « assertion as against the interrogative ». (Harris, 1991 : 197). Ce n'est pas dans le même sens que Wyld (2001) manie le concept d'assertion. Copy (2008) résume ainsi les travaux de Wyld (2001), lequel :

distingue l'assertion au sens « strict » (modalisation de l'énoncé en tout ou rien) qui peut être considérée comme la forme non-marquée de la modalité, et l'assertion au sens « large » (modulation de la valeur en tout ou rien de l'énoncé) qui correspond aux formes marquées de la modalisation d'un énoncé. (Copy, 2008 : 80).

Cela revient à dire que toutes les modalités de rang 1 (selon la classification de Culioli) sont concernées par l'assertion stricte, et que l'assertion large englobe les modalités de rang 2, 3 et 4 (toujours selon la classification de Culioli).

Dans notre étude des EA, nous parlerons plutôt de modalités assertives, à savoir l'assertion, l'assertion fictive (c'est-à-dire l'hypothèse), l'interrogation (l'absence de prise de position) et l'injonction, paraphrasable par « que la relation soit / ne soit pas » (Bouscaren et Chuquet, 1987 : 167). Malgré l'absence de verbe, les EA peuvent avoir les diverses valeurs assertives que Culioli attribue à la phrase verbale. Par exemple, par l'intermédiaire de ces énoncés tirés de *T.Desqueyroux* de Mauriac, l'énonciateur asserte l'existence des kilomètres à parcourir et l'existence du bruit :

(89) De Saint-Clair même où elle descendra jusqu'à Argelouse, **dix kilomètres à parcourir en carriole** (telle est la route qu'aucune auto n'oserait s'y engager la nuit). TD 31b

¹¹² Telle que décrite par Danon-Boileau (1987 : 17-18).

- (90) Que crie-t-elle à la sourde ? D'habitude, la servante sait se faire comprendre au mouvement des lèvres. **Un bruit de portes et de pas précipités.** Thérèse n'a que le temps de jeter un châle sur la table pour cacher les poisons. Balionte entre sans frapper : TD 117b

Le sujet et le prédicat pourront également être mis en relation par l'intermédiaire de l'exclamation :

- (91) **Quel désœuvrement !** Il ne fallait pas lui demander de travailler à la layette : « Ce n'était pas sa partie », répétait Mme de la Trave. TD 91

Un autre type d'EA pourra prendre une valeur interrogative, comme par exemple dans cet extrait de *Ramsès* :

- (92) Lorsque la chaleur fut trop intense, ils s'arrêtèrent à l'ombre d'un gradin de pierre, sur lequel poussaient des plantes grasses, et se restaurèrent.
--**Fatigué ?**
-- Non. R 75a

On retrouve cette idée (bien qu'elle s'applique dans son ouvrage à une langue des Philippines) chez Benveniste (1966 : 156), qui a conclu que :

[...] il n'est pas nécessaire, pour la constitution d'un énoncé assertif à un seul terme, que ce terme coïncide [...] avec une forme de nature verbale. En d'autres langues il pourra coïncider avec une forme nominale.

et que :

[...] l'énoncé assertif minimum coïncide avec un élément syntaxique qui, au point de vue morphologique, est de la classe des noms. Une forme caractérisée comme nominale morphologiquement assume une fonction syntaxiquement verbale.

Pour terminer avec les modalités assertives, nous signalerons que l'hypothèse, c'est-à-dire une assertion décalée dans un plan fictif¹¹³, peut également être exprimée par un EA, comme le montre l'exemple suivant,

- (93) Les pains d'encre sont une matière essentielle, dans notre pays ; **sans eux, pas d'écriture, et sans écriture, pas de civilisation !** (R83)

La traduction laisse entendre qu'il en va de même en anglais :

- (93') "Ink cakes are an essential commodity in our country. **Without ink cakes, no ink; without ink, no writing; without writing, no civilization.**"

¹¹³ Voir Moreau (2005) qui parle de « simulation d'assertion », de « repère subjectif décroché par rapport à l'effectif. Le fictif est situé en rupture, sur le plan de la représentation ». De même :

On voit que la définition de l'hypothèse, comme tout ce qui est hors assertion, va dans le sens d'une dépendance entre l'existence de l'objet et l'opération mentale qui l'engendre. C'est une représentation d'actualisation de procès. Le procès imaginé est réel cognitivement, en tant que construit mental. (Notre soulignement)

Concernant la métalangue employée, quelques remarques s'imposent. Il se trouve que, comme le rappelle Doro-Mégy (2008 : 16), « la définition de l'assertion dans le cadre de la [...] TOE suppose qu'on ait préalablement défini 'le domaine notionnel'¹¹⁴ ». Doro-Mégy précise par ailleurs que « toutefois, nous serons plus souvent amenés à parler de relation prédicative (notée RP) que de notion¹¹⁵ » (2008 : 16), puisque « la TOE pose que tout énoncé implique la prise en charge d'une relation prédicative par un énonciateur » (2008 : 17). Un énoncé (averbal ou pas) est donc le produit d'une double opération, prédicative (l'agencement des éléments de la lexis¹¹⁶) d'abord et énonciative ensuite, puisque :

Cette relation prédicative est la première étape dans la construction d'un énoncé, avant toute opération de détermination : choix du temps, d'un aspect, d'une modalité pour le verbe, choix d'un déterminant pour les noms. Ces opérations de détermination, qui permettent de repérer les termes par rapport à la situation d'énonciation définie par le sujet énonciateur et le moment de l'énonciation sont appelées des opérations énonciatives. L'énoncé final de surface est le résultat de ces opérations. (Bouscaren et Chuquet, 1987 : 9)¹¹⁷

Plus récemment, Muller (1998) signalait que de plus en plus de linguistes admettent aujourd'hui l'idée que :

La prédication précède la détermination par une modalité énonciative [...], à la suite de Frege, qui distingue

- la saisie de la pensée - l'acte de penser
- la reconnaissance de la vérité à une pensée - le jugement
- la manifestation de ce jugement - l'affirmation. (Muller, 1998 : 363)

Muller conclut donc que « cette analyse ferait de la prédication le premier stade de l'élaboration d'une pensée » (1998 : 364), ce qui nous semble utile pour différencier prédication et assertion. Comme l'assertion relève de la modalité, nous dirons que c'est donc une opération postérieure à la prédication¹¹⁸, ce que les écrits sur la question ne précisent pas toujours. Dans les sous-parties qui suivent, nous utiliserons les concepts d'assertion, de

¹¹⁴ Pour une définition détaillée de la notion et du domaine notionnel, voir Culioli, (1999 : 100-104) ou encore Bouscaren et Chuquet (1987 : 146).

¹¹⁵ Chauvin (2008 : 99) rappelle cependant que « la littérature sur la prédication rev[er]si[er] très souvent sur [...] la définition de la notion, [...] (même si celle-ci reste souvent implicite) ».

¹¹⁶ Voir Danon-Boileau (1987 : 18) : « la relation prédicative est un réagencement de la lexis » et également Harris (1991) : « the dependence relation creates the meaning 'predication' » (1991 : 155), ou encore « the predication relations in a sentence are a partial ordering of its words [...] » (1991 : 332).

¹¹⁷ Harris (1991 : 155) va dans le même sens.

¹¹⁸ On retrouve ce positionnement théorique dans Copy (2008 : 81) qui parle des « instances repères de l'ensemble des opérations constitutives de l'énoncé » et qui distingue d'un côté le « niveau notionnel et prédicatif » et de l'autre le « niveau énonciatif pour ce qui est de la détermination modale et aspectuelle de l'énoncé ». De même, Copy (ibid.) rappelle en note que le niveau prédicatif « concerne le choix des notions instanciant les lexis ».

prédication, de validation, d'actualisation, mais aussi ceux de visée et de prise en charge pour caractériser les EA en allant au-delà de la syntaxe et de la pragmatique.

3.2.1. Assertion et prédication

Avant de nous lancer dans la définition de ces deux concepts, signalons que définir le terme prédicat ne posera pas de difficulté :

On peut dresser un inventaire des types de prédicats distincts dans une même langue : on distinguera par exemple, d'un point de vue sémantique ou sémantico-logique, entre prédicats d'identité, d'inclusion, de propriété et d'événement, ou bien, du point de vue de la catégorie de constituants (partie du discours) fournissant ce prédicat, entre prédicats verbal et non verbal, ou entre prédicats verbal, nominal, adjectival, de localisation (constitué par un syntagme à relateur ou un adverbe). (Lemaréchal, 2004 : 13)

Cette définition du prédicat permet de se libérer de la « conception dichotomique » (Feuillet, 2008 : 133) qui veut que « pour qu'il y ait phrase (et donc prédication), il faut qu'il y ait un sujet et un prédicat » (ibid). Lemaréchal¹¹⁹ reconnaît implicitement l'existence des EA à un terme (EA attributif à sujet implicite et EA existentiel). Cette définition permet également de prendre de la distance par rapport à l'idée que sous l'influence des « définitions classiques faisant du prédicat quelque chose qui est dit du thème, la grammaire en a conclu un peu vite et de façon simplificatrice à l'assimilation du prédicat ou verbe suivi de ses compléments » (Muller, 1998 : 359).

Les deux concepts de prédication et assertion sont souvent utilisés conjointement, aussi bien dans les années 90 que deux décennies plus tôt. Simonin-Grumbach (1975 : 85) a en effet employé les deux termes en définissant la phrase :

La phrase n'est pas un signe, mais une unité de discours qu'on ne saurait réduire à la concaténation de ses constituants, mais dont la fonction est la prédication, c'est-à-dire d'une part, mise en relation avec un référent, d'autre part, assertion de l'énonciateur.

La définition que Simonin-Grumbach donne du prédicat se retrouve chez Harris (1991) mais également chez Jespersen (1971 : 57), selon qui « le prédicat [...] s'applique en général à tout ce qui dans une phrase construite normalement, n'est pas le sujet »¹²⁰.

Notre étude des EA nous permet de définir ce que nous entendons par prédicat plus précisément que ne le font les auteurs qui s'intéressent à la phrase verbale. C'est pourquoi la définition de Rastier (1998 : 448) selon laquelle « la prédication consiste à saturer la

¹¹⁹ Ce n'est pas le cas d'Ibrahim (2009), dont la définition est trop axée sur la présence d'un prédicat verbal selon nous.

¹²⁰ On retrouve cette idée chez Lapaire et Rotgé, « le prédicat est ce qui est dit du sujet », car 'praedicare' en latin signifie « affirmer publiquement » (1998 : 376).

variable » alors que « le prédicat est une constante, et les arguments des variables », ne nous satisfait pas dans la mesure où l'idée de saturation de la variable au moyen de la prédication ne laisse pas de place au concept de prédication averbale (cela revient à dire que dans le cas des EA existentiels à un terme, il y a saturation avec du vide).

En revanche, la définition de Muller va dans le sens de notre analyse des EA. L'auteur « écarte d'emblée toute définition du prédicat qui veut voir en lui un élément nécessairement en relation avec un autre » (1998 : 356). Toutefois, nous ne considérerons pas que les exemples qui sont présentés par Muller comme « des choix de prédicat à valence zéro » (1998 : 356) sont tous des EA¹²¹. En revanche, nous partageons les idées suivantes :

On sera fondé à voir [...] dans tout nom commun, un prédicat potentiel, activé dès lors que sa fonction de désignation prime sur celle de caractérisation en quelque sorte épithétique du nominal construit par le déterminant ainsi, on admettra que 'boulangerie' au-dessus du magasin fonctionne bien comme un prédicat.

Bien évidemment, non seulement le nom, le verbe ou l'adjectif sont des prédicats possibles, mais aussi la préposition, lorsqu'elle n'entre pas dans les relations de valence du verbe. Il y a prédication à noyau prépositionnel dans ' Avec ou sans sucre ? ' (Muller, 1998 : 357).

Par ailleurs, Muller avance l'idée que sous l'influence des « définitions classiques faisant du prédicat quelque chose qui est dit du thème, la grammaire en a conclu un peu vite et de façon simplificatrice à l'assimilation du prédicat ou verbe suivi de ses compléments » (1998 : 359). Cela expliquerait pourquoi beaucoup d'ouvrages ne tiennent pas compte de la prédication averbale, comme nous l'avons vu plus haut¹²².

Pour en revenir aux emplois associés des termes prédication et assertion, selon Muller (1998 : 363), « la prédication est l'attribution d'une propriété à un objet, donc une assertion et même une affirmation ». Nous reprochons à cette définition de ne pas tenir compte des autres modalités énonciatives, à savoir l'interrogation, l'exclamation et l'injonction. De plus, si Muller donne au terme affirmation le sens de validation, nous verrons qu'il y a matière à nuancer sa définition de la prédication, d'autant plus que l'équation qui est faite entre prédication et assertion est elle-même déjà critiquable, comme nous l'avons vu plus haut, même si nous étions d'accord avec le fait que la prédication serait « le premier stade de l'élaboration d'une pensée » (1998 : 364).

¹²¹ Ce ne sera bien sûr pas le cas de *Il pleut*, mis sur le même plan que *Bravo ! / Silence ! / Ouf !*. Selon nous, seul *Silence !* constitue un EA.

¹²² Voir également la définition du prédicat que donne Burton-Roberts (2013 : 31) : « The predicate of a sentence is the VP that is immediately dominated by S ».

La concomitance des deux termes de prédication et assertion se retrouve également dans la définition suivante de la prédication :

Prédiquer en grammaire signifie ‘attribuer un prédicat à un sujet particulier’, cette attribution prenant diverses formes, en fonction du jeu des modalités : ‘simple mise en relation’, ‘assertion’, ‘négation’, etc. La prédication est l'acte énonciatif qui en émane. (Lapaire et Rotgé, 1998 : 376)

Il nous semble plus clair de dire que c'est l'assertion qui est l'acte énonciatif qui émane de la prédication. De même, pour Guillemain-Flescher, la prédication est une :

opération d'assertion dans laquelle on attribue une propriété au terme originel de la proposition. [...] Prédiquer, c'est affirmer ou nier quelque chose à propos d'un élément posé (1981 : 489).

Nous pensons que dans cette définition, il y a confusion entre les deux concepts, et qu'il conviendrait de remplacer le mot prédiquer par le mot asserter, pour obtenir « Asserter, c'est affirmer ou nier quelque chose à propos d'un élément posé lors de la prédication ». Notre reformulation corrobore ainsi l'idée de l'antériorité de la prédication par rapport à l'assertion, antériorité que l'on retrouve dans cette définition de Muller (1998 : 362), qui à propos de la prédication, parle d'une « notion qui renvoie à une opération de construction de l'énoncé, [...] d'une] mise en relation explicite de la part du locuteur ». Par ailleurs, l'auteur donne deux rôles à la prédication :

- a) celui de mettre en relation le prédicat avec le réel perçu ou évoqué
- b) celui d'établir des relations qui unissent le prédicat à ces différents arguments. (1998 : 362)

Là encore, il nous semble que « mettre en relation le prédicat avec le réel perçu ou évoqué » relève plutôt de l'assertion. Force est donc de constater que les deux termes sont employés comme synonymes l'un de l'autre (dans le sens d'assertion large, des modalités de rang 1 selon Culioli, et non pas dans le sens d'assertion stricte). On retrouve cette fusion des termes prédication et assertion dans Kristeva (1975 : 232), qui précise que :

l'assertion lie, de manière anaphorique, l'énoncé à une extériorité éventuellement réelle, à travers la position d'énonciation du sujet parlant.

L'idée d'anaphore rappelle la dimension seconde de l'assertion par rapport à la mise en relation par l'énonciateur, du sujet et du prédicat. Nous comprenons le terme d'extériorité comme faisant référence à *ἔξω*, alors que la prédication relève d'un travail mental antérieur à

l'assertion¹²³. Cette interprétation est contredite par la citation suivante, qui selon nous, fusionne les concepts de fonction prédicative et d'assertion :

La fonction prédicative est une fonction anaphorique ; avant de signifier un « être » ou un « étant », comme elle a fini par le faire en grec et dans les langues européennes, la copule (« est ») avait une fonction anaphorique qui asserte, du même geste, un sujet et un « référent ». Le sujet énonçant et le référent sont coextensifs à l'acte prédicatif et n'existe pas sans lui. (Kristeva, 1975 : 232)

Nous pensons à nouveau que dans cette citation, l'acte prédicatif est assimilé à tort à l'assertion. Ceci dit, le terme assertion est à prendre dans son sens global, c'est-à-dire comme référant à toutes les modalités de rang 1 :

Il est bien évident que, si la fonction assertive propre à la prédication concerne aussi bien l'« objet » asserté que le « sujet » parlant assertant, elle porte implicitement en elle-même la possibilité de toutes les modalités de l'énonciation. (ibid.) (C'est moi qui souligne)

Toujours à propos de la prédication, Kristeva (1975 : 235) indique la chose suivante, qui confirme selon nous que prédication et assertion sont considérées comme synonymes, et non comme succédant l'une à l'autre : « toute prédication comporte une valeur profonde qui est sa valeur 'locative' déictique ». Si l'on suit la TOE, c'est au moment où \mathfrak{S} asserte son énoncé que se mettent en place les paramètres *hic et nunc*. C'est pour cela que nous aurions plutôt employé le terme d'assertion dans la citation suivante :

La fonction de prédication situe le sujet de l'énonciation comme tel et implique qu'il prend parti à l'égard de l'énoncé (se soi-même ou d'un autre) : elle amorce l'attitude métalinguistique, sui-référentielle. La fonction prédicative confère au sujet une position transcendante à l'égard de l'énonciation. (Kristeva, 1975 : 238-9)

Selon Wilmet (1998 : 611), la prédication a été « incroyablement sous-estimée par la grammaire française » alors qu'elle « se révèle pourtant la grande organisatrice de la phrase avec son *alter ego*, la *détermination* ». (ibid.). Si l'on entend par détermination l'utilisation

¹²³ La différence que nous faisons entre *prédication* et *assertion* est expliquée par Souesme (2008 : 157) de la façon suivante :

Dans le cadre de la Théorie des Opérations Énonciatives, cette opération de prédication consiste tout d'abord à établir une relation prédicative. Pour cela, le sujet énonciateur doit, à partir du schéma de lexis, sélectionner les termes de la lexis, et assigner aux notions en présence une place de premier et de deuxième argument par rapport à une troisième notion qui sera une notion de procès. L'opération initiale de prédication consiste donc à exprimer la mise en relation de ces notions. Cette opération est suivie de celle de thématisation, qui consiste à orienter la relation prédicative, en décidant du terme-origine, ou du terme de départ, et tant qu'élément posé comme repéré par rapport à la situation d'énonciation. Dans un second temps, l'énonciateur va situer la relation prédicative par rapport à la situation d'énonciation, effectuer diverses opérations de déterminations énonciatives [...]. On obtient ainsi une relation énonciative, caractéristique d'une situation spécifique. Cette relation énonciative assure le passage à un énoncé, et l'on peut alors parler d'assertion. (Notre soulignement)

Nous suivons Souesme dans l'idée que c'est l'intervention de l'énonciateur qui permet de parler d'assertion, puisque l'assertion relève des modalités énonciatives.

des déictiques, avoir recours comme le fait Wilmet à ce concept permet alors de ne pas assimiler prédication et assertion. On trouve la même dichotomie expliquée par Danon-Boileau (1987). A partir d'une lexis donnée, laquelle « ne correspond pas à un énoncé unique [mais] est commune à toute une famille paraphrastique » (1987 : 16), l'auteur différencie deux types de relation. D'un côté :

la relation prédicative définit le terme autour duquel l'énoncé définitif va être organisé par l'énonciateur. C'est cette relation, par exemple, qui permet de distinguer, au sein de la famille paraphrastique considérée, entre les énoncés actifs et les énoncés passifs.

De l'autre :

la relation énonciative [qui] va permettre de distinguer par exemple entre les énoncés au présent et ceux au passé simple, entre les énoncés affirmatifs et les énoncés interrogatifs, négatifs, hypothétiques, etc. (1987 : 17)

L'assertion appartient selon nous aux relations énonciatives et se distingue donc de la prédication¹²⁴.

Dans les écrits de Guillemain-Flescher (1995 et 2008) sur la prédication de propriété, le terme prédication nous paraît être synonyme d'attribution. Comme le montre l'extrait suivant, on peut parler d'attribution de propriété à la place de prédication de propriété :

La prédication de propriété peut prendre différentes formes qui ont cependant un paramètre commun : la présence d'un support explicite. On ne peut en effet attribuer une propriété sans la localiser par rapport au terme qu'elle caractérise. (2008 : 145) (C'est moi qui souligne)

Ceci dit, donner une définition de la prédication qui diffère de l'assertion n'est pas en soi un impératif pour notre étude des EA. En revanche, il importe de bien délimiter ce que recouvre l'assertion et de différencier ce terme de la validation.

3.2.2. Assertion et validation

Dans notre étude des EA, nous jugeons nécessaire de distinguer assertion et validation. Si nous avons déjà défini le premier terme, il nous reste à examiner les définitions que la littérature linguistique donne du second afin de nous positionner par rapport à ces dernières.

Selon Groussier et Rivière (1996 : 196), « l'assertion affirmative constitue la validation intégrale de la lexis. L'assertion négative est le refus de la validation », cette dernière étant

¹²⁴ Nous nous démarquons par conséquent de la métalangue employée par Ibrahim (2009) qui fusionne les deux concepts en parlant de « prédication/assertion » :

La *prédication* / *assertion* a presque toujours été associée dans la tradition européenne au *jugement* [...] alors que la *prédication* / *assertion* a presque toujours eu, dans la culture européenne, partie liée avec le verbe, elle en a toujours été, dans la tradition arabe, indépendante, notamment du fait de l'absence, dans cette langue comme dans beaucoup d'autres, de verbe *être* au présent [...] (2009 : 22-23)

définie comme « opération de détermination modale d'une lexis prédiquée » (ibid.). Nous paraphraserons cette définition en disant que la validation correspond à l'adéquation entre eux des termes de la lexis, confirmation qu'effectue l'assertion. De plus, dans le cadre de la modalité hypothétique, les auteurs parlent de « validation ou de non-validation fictive, c'est-à-dire dont il est indiqué qu'elle est sans rapport avec une situation existante » (ibid.). Le terme situation existante sous-entend selon nous que la relation prédicative assertée est présentée comme concomitante avec \mathcal{S} , et donc comme liée à la situation d'énonciation. Dans les cas des EA à valeur de visée¹²⁵, nous employons le terme validation dans son acception situationnelle¹²⁶, pour les cas où à \mathcal{S} , i.e. « dans une situation donnée » il y a eu « occurrence de procès ».

On retrouve l'idée du paramètre temporel dans les travaux de Wyld (2001) qui lui permet de différencier assertion et validation :

la *validation* [est] à assimiler à une opération de localisation dont le terme repère relève du *paramètre T*, tandis que l'*assertion* concerne une opération de localisation impliquant un repérage par rapport à un repère relevant du *paramètre S*. (2001 : 27)

Cette différence va à l'encontre des définitions de Groussier et Rivière (1996), qui utilisent d'ailleurs le premier terme pour définir le second. Dans le cadre théorique posé par Wyld (2001), la relation prédicative peut donc être repérée par rapport à \mathcal{S} et donc être assertée, sans toutefois être validée s'il n'y a pas « mise en jeu d'un repère T2¹²⁷ » (2001 : 28) qui permette de la localiser. En plus des termes assertion et validation, Wyld (2001 : 28-30) distingue également les énoncés de type événement des énoncés de type propriété, et :

afin de faire ressortir la différence fondamentale entre le mode de validation d'une propriété par rapport à celui d'un événement, [Wyld propose] dans ce premier cas de parler de relation prédicative 'valable' par contraste avec relation prédicative 'validée' pour ce deuxième. (2001 : 30)

Le terme de valable sous-entend la valeur générique d'un énoncé de type propriété, (Wyld donne comme exemple *John plays the piano*) qui peut donc être asserté par un sujet-énonciateur sans qu'il y ait de possibilité de validation de la relation prédicative au niveau T2. En d'autres termes, « la valeur assignée à un des membres [de la relation prédicative...] est

¹²⁵ Voir infra pour la définition de ce type d'EA.

¹²⁶ Au sens où les linguistes auteurs du *Glossaire français-anglais de terminologie linguistique du SIL* la définissent. Voir http://www-01.sil.org/linguistics/Glossary_fe/defs/TOEfr.asp#RELATIONPREDICATIVE (url valide en février 2016)

¹²⁷ Le repère T2 représente le moment associé à l'événement auquel renvoie la relation prédicative.

donnée comme ‘n’étant pas le cas’ (c’est-à-dire non localisable par rapport à T2) » (Wyld, 2001 : 29).

C’est ce qui se produit dans les exemples donnés par Harris (1991 : 332). C’est pourquoi nous pensons que c’est dans le sens de validation qu’Harris emploie le terme assertion quand il explique que « Predication [...] is not the same as assertion. In *John’s accepting is uncertain*, the *accept* is predicate on *John*, but not asserted, as also in *John will accept if he is invited* ». Notre critique de Harris ne vient pas d’une différence de sens de la métalangue en anglais, car Lyons (1995 : 248 et 251) emploie le terme assertion dans le sens d’affirmation puisqu’il donne le terme *statement* en synonyme. De même, Lyons oppose *assertion* et *denial* comme étant « different kinds of communicative acts » (1995 : 175). On retrouve l’idée de \mathfrak{S}_0 que nous mettions en avant plus tôt pour différencier l’assertion de la prédication. Par rapport à ce que Harris exprime et par rapport à la métalangue que nous utilisons, nous reformulerons cette citation en disant qu’il y a bien prédication (au sens d’association mentale des termes *John* et *accepting*) mais qu’il n’y pas de validation de la relation prédicative posée. Si Harris parlait d’assertion au sens où nous l’entendons, il indiquerait qu’il n’y a pas d’implication de \mathfrak{S}_0 dans *John will accept*, alors que la modalité indique le contraire. En revanche, les énoncés cités ne sont pas validés à \mathfrak{T}_0 .

Il en va de même pour « les énoncés injonctifs comme *attention ! ici !* » dont Tchekhoff (1977 : 53) signale qu’ils « ne peuvent jamais jouer le rôle d’énoncés assertifs à part entière » parce qu’il n’est pas possible de leur adjoindre des « auxiliaires de prédication » tels que *il y a* ou *c’est*. Outre le fait que des EA comme :

(94) Attention !
Ici !

sont bel et bien des prédicats nominaux¹²⁸, nous pensons que l’auteur leur reproche en fait de ne pas exprimer de validation extralinguistique à \mathfrak{T}_0 , plutôt que de ne pas être des énoncés

¹²⁸ Un problème de terminologie est soulevé par Maillard (2008 : 24) qui rappelle que :

en français même, comme le montre par exemple Lefevre (1999) l’emploi prédicatif des substantifs ou adjectifs utilisés sans appui verbal est beaucoup plus fréquent qu’on ne l’imaginerait à la lecture des grammaires classiques. Est-ce à dire qu’il soit justifié de parler de *prédicat nominal*, comme on le fait couramment pour le français et dans la description de certaines langues peu ou mal connues ? [...] On ne voit pas en effet comment un substantif, en tant que tel, aurait le pouvoir de prédiquer. Il ne peut acquérir cette propriété que s’il est porté par un mouvement prédicatif, manifesté à travers une copule, verbale ou non, une coupe forte, un réarrangement de l’ordre des mots, une intonation spécifique, ... ou tout autre moyen extérieur à l’unité nominale.

Maillard (ibid.) préfère privilégier « les tours *en position prédicative* ou *en emploi prédicatif* », mais notre corpus comporte des EA à un terme dits existentiels, dont la valeur prédicative n’est due à rien d’ « extérieur » au nom. Le terme *prédicat nominal* est d’ailleurs employé par Lefevre (2004) et Tanguy (2009) pour décrire les EA et

assertifs car avec ce genre d'EA, l'énonciateur exprime une injonction (qui relève de la modalité intersubjective). Notre corpus comporte des EA de ce genre, comme par exemple :

(95) **De l'eau, de l'eau**, criait d'Artagnan, **de l'eau!**

TRAD : '**Some water! some water!**' cried d'Artagnan, '**some water!**' 3M667a

dont nous dirons que s'ils relèvent certes de l'assertion (au sens large), la valeur posée par le prédicat n'est pas validée au moment de l'énonciation. Elle est en revanche visée¹²⁹ et l'EA relève de la modalité de rang 4, c'est-à-dire des relations intersubjectives.

Or, comme l'indiquent les marques de ponctuation dans l'exemple (95) ci-dessus, les relations intersubjectives sont nécessairement liées à une situation d'énonciation avec des déictiques et *hic* et *nunc* spécifiques. C'est pourquoi nous jugeons essentiel de différencier à présent validation et actualisation.

3.2.3. Validation et actualisation

C'est l'extrait suivant qui nous a incitée à différencier validation et actualisation.

Lors de l'emploi du présent simple, les relations prédicatives sont posées comme validées ; on se situe à un niveau proche de la notion, au niveau qualitatif. En effet, l'absence d'ancrage situationnel fait qu'on ne dit rien d'une validation éventuelle dans l'extra-linguistique. Assertion de validation ne signifie pas actualisation ; s'il est possible de vérifier l'existence du procès au moment de l'énonciation, il se peut aussi

au sens que nous lui donnons également (et ce contrairement à l'usage qu'en fait Giry-Schneider (1987)). Lefeuvre (2004) précise que :

Premièrement, le prédicat nominal peut être rattaché, par une modalité d'énonciation (l'assertion, l'interrogation, l'injonction et dans un sens restreint, l'exclamation) à un sujet explicite [...] Deuxièmement [...] à un sujet implicite dont le référent peut se trouver grâce au contexte situationnel [...] ou au contexte extralinguistique. [...] Troisièmement, le prédicat nominal peut être posé par une modalité d'énonciation, sans sujet, dans une phrase existentielle.

C'est dans le cadre de ce positionnement théorique que nous travaillerons, même si nos travaux nous amèneront à nuancer la valeur du terme *existentiel*.

Par ailleurs, nous suivons Cornish (2008 : 121) quand il précise que :

Quand on parle de prédication, il faut d'emblée distinguer deux niveaux d'analyse : d'une part la *structure prédicative* au niveau de la morpho-syntaxe, qui met en relation un sujet et un 'prédicat'. Cette structure peut, mais pas nécessairement correspondre à une 'prédication' (la mise en relation d'un prédicat, au sens sémantique du terme, et d'un ou de plusieurs arguments). D'autre part, cette structure prédicative ne doit pas être confondue avec *l'acte de prédication* que peut effectuer le locuteur en contexte. [...] La prédication au sens sémantique du terme est indépendante par rapport à la syntaxe. (Notre soulignement)

Si la définition de la prédication donnée par Cornish correspond à la nôtre, il nous semble que ce qu'il appelle *acte de prédication* équivaut à ce que nous désignons sous le terme d'*assertion*. Quoi qu'il en soit, c'est parce que Maillard n'envisage pas la prédication comme indépendante de la syntaxe qu'il rejette le terme *prédicat nominal*.

¹²⁹ Cette citation de Bouscaren et Chuquet (1987) à propos de la valeur de visée de *shall* et *will* s'applique à ce type d'EA, à condition qu'on entende *n'asserte pas* au sens étroit, c'est-à-dire indiquant que l'on n'est pas dans la modalité du certain. Les auteurs parlent donc d'une :

prise de position de l'énonciateur par rapport à la relation prédicative : le sujet énonciateur n'asserte pas, n'évalue pas, mais vise la validation (ou la non-validation, si on a une forme négative) de la relation prédicative. (1987 : 52)

que la validation du procès soit à venir, comme dans *I leave tomorrow*. (Souesme, 2008 : 160) (C'est moi qui souligne)

De même, à propos d'une subordonnée en *as if* au présent simple telle que *She starts talking to me as if I am aged four*, Souesme (ibid.) signale que « la relation prédicative est posée comme validée bien que nous nous trouvions dans un contexte irréel ».

S'il y a bien validation de la relation prédicative (I – be four), cette même relation prédicative n'est pas vérifiée à \mathcal{T} . Nous proposons donc de n'employer le terme de validation que pour ce qui concerne la détermination verbale (qui se trouve être le présent simple dans *I leave tomorrow*) et de réserver le terme actualisation lorsque le paramètre extra-linguistique entre en jeu, ou encore lorsqu'on peut parler d'« occurrence dans un contexte » (Guillemin-Flescher, 1981 : 404).

Nous distinguons les EA qui relèvent des relations inter-sujets et qui ont une valeur de visée des EA existentiels grâce au fait que le référent du nom employé dans les EA à valeur de visée n'est pas présent (ou en d'autres termes, actualisé) dans l'extralinguistique, ou plus exactement dans le *hic et nunc* de l'énonciateur. Ce sera le cas des EA tels que :

- (9) Silence !
- (96) Pas un bruit !

qui s'adressent à un interlocuteur et qui ont pour finalité le passage de E à I¹³⁰ dans le cas de l'exemple (9) et de I à E dans le cas de l'exemple (96). Quand l'EA de l'exemple (9) est prononcé par un locuteur, c'est parce que la valeur E est celle qui est actualisée à \mathcal{T} , et parce que le locuteur vise le passage à I. Inversement, un locuteur peut être amené à prononcer (96) quand il y a du bruit, donc quand c'est la valeur I qui est actualisée, alors que le locuteur souhaite que ce soit la valeur E.

Ce type d'EA se distingue des autres en ce sens qu'il véhicule une valeur de visée et ne constitue pas une assertion qui prédiquerait l'existence du silence ou de l'absence de bruit au moment de l'énonciation. Ce sera donc le critère de l'actualisation¹³¹ du référent dans

¹³⁰ On voit donc que la présence d'un verbe n'est pas requise pour que la fonction injonctive soit remplie, pour que \mathcal{T} donne un ordre à \mathcal{T} . Un EA suffit.

¹³¹ Dans le cadre théorique guillaumien, il faudrait parler de « réel » pour définir ce que nous entendons par « actualisé » car pour Joly (1994 : 59) « le réel naît donc de virtualités actualisées », et « ne doit pas être confondu avec l'actuel, qui est seulement une limite de séparation entre le virtuel et le réel correspondant au présent de parole ».

Cet extrait de la leçon du 23 novembre 1945 – série C (et bien qu'il traite de la différence entre phonétique et phonologie) montre à nouveau que le sens que nous donnons au terme *actualisation* n'est pas celui que lui donne Guillaume.

l'extralinguistique à \mathcal{F} qui nous permettra de différencier les EA existentiels des EA à valeur de visée, et de nous démarquer de la définition du terme actualisation que donne Mounin (1974 : 9), lequel définit « l'actualisation du prédicat » comme étant « la création d'un contexte qui permet à tel segment de jouer le rôle de prédicat ». L'auteur précise que dans certains cas « l'actualisation du prédicat est contenue dans la situation » et donne comme exemple :

- (97) Traître !
Voleur !
(9) Silence !

Selon nous, il y a actualisation dans les deux premiers exemples sous (97), qui sont des EA attributifs à un terme indiquant que pour le locuteur, il y a adéquation entre l'interlocuteur et les propriétés dénotées par l'EA. Mais nous ne parlerons pas d'actualisation pour ce qui est de (9), conformément à ce que nous avons dit à propos de (96) : le terme est visé, et non pas actualisé ou encore réalisé à \mathcal{F} .

Bres (1994 : 89) propose le terme de « visée actualisatrice de l'intention de requête » en précisant que « la force qui émane de la prise en compte de l'autre est contraire à la visée actualisatrice ». Cela étant dit, Bres se situe tout comme Guillaume au niveau de la production langagière¹³² alors que dans notre étude des EA à valeur de visée, nous nous plaçons au niveau de la réalisation d'une occurrence de référent du terme employé dans l'EA. De plus, si cette prise en compte de « la représentation de l'autre » dont parle Bres (1994 : 88) fait que l'acte de requête passera de « passe-moi le sel » à « tu peux me passer le sel ? », elle n'intervient absolument pas dans les EA à valeur de visée, puisqu'on aurait les EA suivants, qui font passer de la requête à l'ordre :

- (98) Le sel !
(98') Du sel !

3.2.4. Assertion et visée

Nous incluons des EA tels que (9) et (96), c'est-à-dire qui ont une valeur intersubjective dans cette partie de notre travail sur l'assertion du fait que l'injonction relève à la fois du rang 4 et

La phonétique a pour objet la parole effective, celle qui a été actuelle dans le discours. La phonologie a pour objet la parole de puissance - l'idée de parole - liée aux vocables et représentative en eux de leur côté sémiologique. (Notre soulignement)

Cet extrait montre bien le fait que pour Guillaume, le terme *actuel* représente seulement le passage du virtuel au réel. Nous utilisons ce terme avec le sens de « présent dans l'extralinguistique ».

¹³² Bres présente en effet la visée actualisatrice comme parcourant « un espacement entre intentionnalité et énoncé réalisé » (1994 : 95)

du rang 1 de la modalité. Par ailleurs, nous avons dit considérer le terme assertion comme la trace du sujet de l'énonciation.

De fait, dans une telle acception, il nous paraît possible de dire que l'énonciateur asserte une visée. Celle (2000 : 111) précise que « certains linguistes considèrent que le futur n'est pas une assertion car il renvoie au non-certain ». Culioli fait partie de ces linguistes mais quand il affirme « seul le révolu ou l'actuel sont du certain » (1990 : 147), il se place au niveau de la réalisation de la relation prédicative posée dans l'énoncé, donc au niveau du dit.

Si l'on se place au niveau du dire, l'incompatibilité entre les termes assertion et visée disparaît. Guillemain Flescher (1981 : 241) emploie l'expression « assertion d'une visée » à propos d'une :

réalité exprimée, sous forme assertive, alors que les éléments de la situation ne sont pas assertables [...] l'expression assertive concerne une visée dont l'actualisation implique la volition du co-locuteur auquel s'adresse l'énoncé.

Tout comme Guillemain-Flescher le dit à propos d'un énoncé verbal¹³³, on peut dire à propos des EA qui formeront ce sous-corpus à valeur de visée que « l'attitude énonciative est assertive » (ibid.) ce qui est le cas dans l'occurrence suivante :

(99) «**Un chirurgien!** cria M. de Tréville. Le mien, celui du roi, le meilleur! **Un chirurgien! ou, sangdieu! mon brave Athos va trépasser.**» 3M38b
TRAD : 'A surgeon !' cried M.de Treville ; 'mine – or rather, the king's- a surgeon! or my brave Athos will die!'

L'exemple ci-dessus montre que les EA, quand ils ont une valeur de visée et mettent en jeu des relations intersubjectives au moyen d'une valeur injonctive, permettent aussi d'exprimer la condition, en jouant le rôle de protase de conditionnelle¹³⁴. Cette dimension injonctive des EA qui jouent le rôle de protase a été signalée par Hoarau (1997) dans ses travaux sur la coordination employée avec l'impératif conditionnel :

L'appellation traditionnelle 'impératif conditionnel' renvoie aux énoncés complexes formés d'une proposition à l'impératif, coordonnée, par OU/OR ou ET/AND, à une proposition déclarative. Cette définition ne convient pas exactement à tous les énoncés étudiés dans cette partie puisque nous y incluons des énoncés du type '*Silence ou je fais évacuer la salle*' où l'injonction n'est pas exprimée au niveau linéaire par le biais d'un verbe à l'impératif. (1997 : 72)

¹³³ En l'occurrence un extrait de *Mme Bovary* : « Quand minuit sonnera », disait-elle, « **tu penses à moi !** »

¹³⁴ Dans l'axe paradigmatique, ces EA sont bel et bien paraphrasables par une protase en *if*, et entrent en concurrence avec l'impératif conditionnel, mais nous signalons que Perrin (1992), en étudiant les possibilités d'occurrence du quantifieur *any*, a montré que « malgré des similitudes de fonctionnement, les impératifs conditionnels ne sont en aucun cas identifiables à des énoncés conditionnels en *if A, B* » (1992 : 104).

En revanche, l'éventualité qu'un EA tienne le rôle de la protase n'était pas envisagée par Perrin (1992 : 95) pour qui « les impératifs conditionnels sont tous de la même forme, à savoir une protase impérative coordonnée à une apodose par *and* ».

Si l'on considère l'exemple suivant¹³⁵ :

(100) **Silence** ou je fais évacuer le village !!!

il est possible de le paraphraser par :

(100') Si vous ne faites pas silence
Si je n'ai pas le silence, je fais évacuer le village

ce qui implique que c'est la valeur E de *silence* qui est validée à \mathcal{E} , et que l'énonciateur vise la validation de I (l'intérieur du domaine notionnel).

Il en va de même avec un EA qui comporte l'article défini avec un nom référant à un concept : dans l'exemple suivant, la valeur conditionnelle s'ajoute à celle de visée :

(101) -- Écoutez, tâchez de la rejoindre et d'avoir une explication avec elle; dites-lui : **La paix ou la guerre!** 3M464a
TRAD : 'Listen: try to find her, and to come with an understanding with her. Say to her – "peace or war"?'

Cet énoncé n'est pas sans rappeler l'expression :

(102) La bourse ou la vie :

qui, selon le GDHO¹³⁶ se traduit en anglais par :

(102') Your money or your life

traduction qui montre le rôle du repérage par rapport au co-énonciateur en anglais¹³⁷.

Sémantiquement, les EA ci-dessous jouent également le rôle de protase, rôle qui est rempli syntaxiquement avec une conjonction de coordination :

(103) «**Ma lettre de recommandation !** s'écria d'Artagnan, **ma lettre de recommandation, sangdieu! ou je vous embroche tous comme des ortolans !**» 3M19
TRAD:¹³⁸ "My letter of introduction!" cried d'Artagnan, "**my letter of introduction! or, by St Denis, I will spit you all like so many ortolans!**"

¹³⁵ Emprunté à C. Rocq-Migette (2006)

¹³⁶ Grand Dictionnaire Hachette Oxford (version électronique)

¹³⁷ Par ailleurs signalé par Guillemin-Flescher (1981 : 364-365).

¹³⁸ Cette traduction illustre une constatation de Hoarau (1997) concernant une différence entre les deux langues au niveau du type de repérage inter-propositionnel. En effet, l'élément B est au présent en français (*je vous embroche*) alors que le modal *will* est employé dans la traduction (*I will spit you all*). Cela est dû au fait qu'en français :

Lorsque *ou* assure la relation inter-propositionnelle, les deux relations prédicatives sont repérées par rapport à la Sit0. L'énonciateur prédique un choix dans la Sit0 [...] L'impossibilité d'avoir un futur en B est due à l'incompatibilité entre l'ancrage dans la Sit0 de la relation validée et la valeur de décrochage qu'exprimerait le futur (1997 :75).

En revanche :

Ces EA sont coordonnés au moyen de « relations prédicatives jointes par *ou / or* » qui selon Hoarau (1997 : 74),

ont des valeurs de validations complémentaires. [...] le co-énonciateur reconstruit des propositions reliées en tant qu'éléments d'une alternative qui lui est présentée dans la *Sit* 0. Chacune des relations prédicatives envisagées par l'énonciateur est repérée par rapport à *T*.

La dimension intersubjective est doublement présente, dans un premier temps grâce à la valeur injonctive, et également parce qu'avec *or*, « le choix entre les deux éléments est à la charge du co-énonciateur ». De même, avec *ou* « c'est au co-énonciateur de sélectionner une des valeurs de l'alternative posée » (Hoarau, 1997 : 75).

Dans les exemples suivants, c'est *et / and* qui sert de coordonnant :

- (104) «Vous m'avez promis de partir, dit la reine.
-- Et je tiens ma parole. **Votre main, votre main, madame, et je pars.**» 3M149
TRAD: "You promised me to go," said the queen.
"And I will keep my word. **Your hand, madame, your hand, and I leave you!**"
- (105) -- Et si nous parlions de vous, Âcha ? Je ne suis pas un ingrat, et vous exercez avec éclat vos dons de jeune diplomate. **Un peu de patience, deux ou trois rapports remarquables et remarqués, et les promotions se succéderont.** R 221
TRAD : 'And what about you, Ahsha ? I take care of my friends and you're doing brilliantly. **A little patience, two or three more first-rate reports and reviews, and you're headed for the top.**

coordonnant dont Hoarau (1997 : 74) a constaté une différence de valeur par rapport à *ou / or*.

En effet :

et / and met en évidence les propriétés homogènes des éléments reliés. L'énonciateur envisage les relations prédicatives jointes en fonction d'une même valeur qu'il met en avant. [...] la validation visée de l'injonction est envisagée comme allant de pair avec la validation de la seconde relation prédicative.

De plus, l'auteur a constaté des différences de valeur entre le français et l'anglais :

En anglais, dans les énoncés A ! and B les deux relations prédicatives sont toujours repérées par rapport à la *Sit*0, impliquant le renvoi au co-énonciateur. La relation intersubjective est donc prise en compte. En français, la tendance majoritaire est à situer les relations entre A ! et B hors relation intersubjective, et à donner une forte valeur assertive aux relations coordonnées. (Hoarau, 1997 : 76)

Avec *will*, l'énonciateur envisage la projection d'une relation prédicative validée en fonction de sa connaissance de *Sit*0. Cette double valeur de *will* – renvoi à l'avenir, ancrage dans la *Sit*0 – est, contrairement à la valeur du futur français, compatible avec les deux types de coordination interpropositionnels opérés par *and* et *or* (1997 : 74-75).

En parlant de tendance majoritaire du français, Hoarau entend sans doute les cas où « un verbe au futur apparaît en B [et où] il est la trace que la seconde proposition ne renvoie pas à une relation repérée dans la Sit0 » (1997 : 75), dans la mesure où dans la seconde proposition, « les occurrences d'un verbe au présent sont minoritaires par comparaison avec celles d'un verbe au futur » (ibid.).

Quoi qu'il en soit, il nous semble que cette analyse ne concerne pas les cas de notre corpus où l'élément A est constitué d'un EA à valeur de visée et où les relations intersubjectives sont manifestes. En effet, quel que soit le coordonnant employé dans nos exemples, il n'en reste pas moins qu'à \mathcal{F} , c'est la valeur E qui est actualisée : pas de lettre en (103), pas de main présentée en (104), où c'est le passage éventuel à I (présentation de la main) qui permettra à la relation prédicative (I – leave) d'être validée. En revanche, dans l'exemple (103), c'est le fait de rester dans E, alors que I est visé, qui entraînerait l'action d'embrocher l'interlocuteur.

Ces EA constituent en quelque sorte une exception pour ce qui est de l'emploi de la coordination, dans la mesure où dans les exemples de notre corpus, cette dernière fonctionne à l'identique dans les deux langues¹³⁹, ce qui diffère des conclusions de Chuquet et Paillard (1987 : 149) qui ont étudié l'emploi de la coordination dans d'autres contextes, et qui ont constaté que la coordination permettait une « explicitation de la relation entre deux procès en anglais, là où le français fait appel à la juxtaposition et aux marques de ponctuation ». De même, Guillemin-Flescher a constaté :

[...] en français une série de procès ordonnés dans une suite, grâce au sémantisme des syntagmes verbaux et au caractère révolu des procès au passé simple. En anglais, l'inter-relation des procès est marquée par des conjonctions. (1981 : 84)

Cependant, les auteurs commentent des emplois de la coordination en récit avec des procès révolus qui n'ont rien de commun avec ceux que nous avons dans notre corpus, puisqu'il s'agit d'EA à valeur de visée et employés en discours, ce qui sous-entend une valeur intersubjective, et plus précisément injonctive.

Le dernier paramètre à prendre en compte dans cette partie sur l'assertion et les EA est celui de la prise en charge.

¹³⁹Concernant la traduction de la conjonction de coordination, Hoarau (1997 : 72) a montré que :

Au niveau contrastif, la coordination par *ou / or* est presque toujours conservée quelle que soit la langue d'origine. Par opposition, lorsque la coordination inter-propositionnelle est opérée par *and*, elle n'est maintenue dans le passage vers le français que dans 48% des cas.

3.2.5. Assertion et prise en charge¹⁴⁰

La question de la prise en charge se pose lors de l'emploi et l'analyse des EA tels que :

(106) Anne enfin mariée, les gens diraient ce qu'ils voudraient. [...] C'était entendu entre eux. **Pas de divorce ni de séparation officielle** ; on inventerait, pour le monde, une raison de santé. TD 137b

TRAD: Once Anne was married, people could say what they liked. [...] Everything was arranged between them. **There would be no divorce, no legal separation.** Some excuse about her health could be trumped up to satisfy the world at large.

Cette occurrence correspond au type de récit où « la phrase nominale devient un vecteur privilégié du style indirect libre », et « pose des problèmes relatifs au *statut de l'énonciateur* dans l'espace textuel, notamment lorsqu'elle permet des ruptures de point de vue » (Delorme, 2004a : 58).

Le traducteur résout le problème du SIL dans l'exemple (106) en choisissant de traduire l'EA avec un énoncé verbal qui explicite la prise en charge : l'énoncé en langue cible est interprété par le lecteur comme pris en charge par l'énonciateur-narrateur, alors que l'EA en langue source permet d'envisager différentes prises en charge, émanant soit de l'énonciateur-narrateur, soit du personnage d'Anne ou encore de son époux.

Le terme de prise en charge a récemment fait l'objet d'un intérêt particulier de la part de la recherche linguistique. Tout comme l'assertion, la question de la prise en charge fait partie des opérations constitutives de l'énoncé, mais Coltier, Dendale et De Brabanter (2009 : 5) ont observé que :

Bien que la notion de prise en charge fasse partie (de façon essentielle ou accessoire) de l'outillage terminologique et notionnel de nombreuses théories linguistiques, [...] elle figure rarement comme entrée dans la nomenclature des dictionnaires usuels de linguistique.

Copy (2008 : 76) a pour sa part constaté qu'assertion et prise en charge « ne sont cependant pas toujours définies de façon précise et stable par les auteurs qui travaillent dans [le] cadre » de la TOE¹⁴¹.

¹⁴⁰ Nous ne traiterons pas ici de la *prise en compte*. Pour plus de précisions sur ce concept, voir Laurendeau (2009).

¹⁴¹ Cet extrait de Desclès (2009 : 34) atteste du caractère flottant de la définition des termes assertion et prise en charge :

La *simple prise en charge d'une relation prédicative* est exprimée par un énoncé déclaratif, alors que son *assertion* est souvent marquée par des marqueurs manifestés dans le discours. L'assertion peut être indiquée par des marqueurs explicites comme *j'affirme, c'est certain que, il est vrai que...* et également par une prosodie particulière. Ainsi, l'acte d'assertion *J'affirme qu'il pleut* s'oppose donc à la simple déclaration *Il pleut*. [...] Si une déclaration comme *il pleut* est le résultat d'une simple prise en charge par un énonciateur, son assertion devient un acte de langage qui exprime l'engagement de l'énonciateur : *pour moi, j'affirme qu'il pleut*.

Copy (2008 : 80-81) établit une distinction entre les deux concepts de la façon suivante :

Ainsi, le repère de l'assertion (au sens strict et au sens large) sera, selon le type de discours, S0d ou S0n. On parlera donc d'assertion pour rendre compte du repérage par rapport aux instances subjectives de prise en charge modale et aspectuelle de la relation prédicative.

Cependant, la prise en charge se trouve partagée entre l'ensemble de ces instances subjectives, auxquelles on peut ajouter S2 le cas échéant, selon les opérations dont elles assument la responsabilité dans la construction référentielle de l'énoncé. De ce fait, nous considérons qu'il y a forcément prise en charge en ce qui concerne l'instance repère de l'opération d'assertion (au sens strict et au sens large) qui, selon les cas, ne se situe pas par rapport au même rang de repérage¹⁴².

En nous appuyant sur cet extrait, ainsi que sur la position de Souesme (2008 : 164) selon lequel « un énonciateur peut asserter une relation prédicative sans la prendre en charge » nous proposons de placer l'assertion au niveau de la relation prédicative, alors que la prise en charge concernerait l'énoncé. Cependant, nous avons remarqué que Delorme (2004a) parle aussi bien de prise en charge d'un énoncé¹⁴³ (2004a : 57 et 140) que de prise en charge de prédication¹⁴⁴, de contenu propositionnel (2004a : 64 et 139), mais également de prise en charge de prédicat (2004a : 95). Dans l'extrait suivant :

dans le contexte, la prise en charge du jugement ressortit nécessairement au point de vue (reconstitué par Humbert) de l'interlocutrice, non à l'opinion qu'a Humbert de lui-même. (Delorme, 2004a : 173)

nous pensons que le terme *jugement* constitue une synecdoque et équivaut au terme *énoncé*, dans la mesure où le jugement appréciatif en question est forcément véhiculé par un énoncé¹⁴⁵, ou plus précisément par l'adjectif évaluatif qui le compose. Hanote et Chuquet (2004 : 128) parlent également de la prise en charge d'un jugement :

Les nombreux marqueurs de modalité, qu'il s'agisse d'auxiliaires modaux [...] d'adverbes [...] ou encore d'adjectifs apportant des qualifications subjectives (*ridiculous*, par exemple), sont tous la trace d'une prise en charge des divers jugements par Mrs Simpson en tant qu'asserteur.

Nous appliquerons la même analyse que supra, pour dire que le terme *jugement* désigne en fait le terme énoncé qui comporte ledit jugement.

Selon nous, Descès emploie assertion à la place du terme affirmation, et le terme déclaration à la place du terme assertion. En tout état de cause, ce ne sont pas ces définitions que nous adopterons.

¹⁴² Notre soulignement

¹⁴³ Nous citerons par exemple (Delorme, 2004a : 57) « la prise en charge des énoncés est quasi systématiquement attribuable au dernier personnage mentionné dans le contexte à gauche » ou encore « [...] la prise en charge d'énoncés attributifs n'est pas l'apanage du seul héros. » (2004a : 144)

¹⁴⁴ D'un autre côté, Delorme (2004a : 95) parle de « la non prise en charge de la prédication par l'énonciateur ». Il en va de même en (2004a : 138, 148, ou encore 274), où l'auteur évoque « la prise en charge de la prédication ».

¹⁴⁵ Il s'agit de l'EA suivant : « A shabby émigré. » (Delorme, 2004a : 173).

En revanche, parler de *prise en charge* d'un prédicat ou d'une prédication nous semble plus problématique, sauf si l'on considère qu'il s'agit également de synecdoque pour le terme énoncé. Nous pensons que c'est ce qui se produit dans les travaux de Hanote et Chuquet (2004) quand les auteurs parlent de prise en charge de la modalité interrogative pour un énoncé au DIL¹⁴⁶ (2004 : 18) ou d'une « assertion prise en charge par l'énonciateur origine » (2004 : 55). Si l'on suit notre positionnement sur le fait que la *prise en charge* concerne un énoncé¹⁴⁷, il convient de reformuler en ne parlant pas d'assertion mais d'énoncé assertif pris en charge par l'énonciateur origine.

La synthèse des écrits de Culioli sur la prise en charge que font Coltier, Dendale et De Brabanter (2009 : 11) va dans le même sens que notre idée selon laquelle l'assertion porte sur une relation prédicative alors que la prise en charge s'applique à un énoncé :

La prise en charge est une catégorie ; l'assertion un élément de cette catégorie. [...] Rien donc n'interdit de penser qu'une assertion au sens large, une interrogation, par exemple, puisse être catégorisée « prise en charge ». [...] s'il est clair que l'assertion stricte est une prise en charge, il est clair aussi que prendre en charge ne concerne pas uniquement l'assertion stricte.

Nous comprenons que la prise en charge s'applique à tous les types d'énoncés. De ce fait, quand Coltier, Dendale et De Brabanter (2009 : 13) utilisent la prise en charge « pour décrire deux choses : l'assertion au sens strict et le simple fait de dire »¹⁴⁸, c'est cette deuxième chose que nous associons à la prise en charge.

Dans le cadre de notre étude des EA, le paramètre de la prise en charge n'aura d'importance que dans les occurrences d'EA en récit, dans la mesure où l'origine de cette prise en charge pourra être ambiguë, selon que l'EA relèvera du récit ou alors du DIL, comme c'est le cas

¹⁴⁶ A savoir *She pinched the skin on the back of her hand. Could she be dreaming all this?*

¹⁴⁷ L'emploi des guillemets dans le discours journalistique nous amène à ajouter que la *prise en charge* peut également porter sur un seul mot au sein d'un énoncé entier. A propos de *It showed the decadence and cynicism of the "international community" [...] The genocide exposed in tragic relief the fallacies on which our global "order" is still based*, nous suivons Hanote et Chuquet (2004 : 101) qui signalent que dans ce cas là :

Les guillemets sont les marqueurs de propos rapportés sans que l'origine de ces propos soit identifiée : la source assertive/énonciative reste indéterminée. Il s'agit alors d'une mise à distance, d'un refus de prise en charge de ces termes entre guillemets par le journaliste.

Cela dit, l'assimilation des termes *désengagement* et *désassertion* dans la suite de l'analyse faite par les auteurs nous pose problème dans la mesure où nous considérons que les termes *assertion/désassertion* concernent une relation prédicative. Pour Hanote et Chuquet, les guillemets indiquent que :

[...] il y a désengagement, désassertion du journaliste sur les termes entre guillemets qu'il refuse de prendre à son compte. Les termes de *international community* ou de *global order* sont signalés, par des guillemets, comme étant empruntés au discours dominant, et en même temps comme étant rejetés par l'énonciateur origine.

Dans un tel usage des guillemets, ce sont les concepts de désengagement et de rejet qui nous paraissent le mieux définir la démarche du journaliste. Selon nous, on ne peut pas parler de désassertion lorsqu'un seul terme est concerné au sein d'un énoncé plus long.

¹⁴⁸ Notre soulignement

dans l'exemple (106) et dans les exemples ci-dessous, où à nouveau le traducteur prend parti pour le récit en ayant recours à un énoncé verbal :

(107) Il n'y avait pas de discussion possible. C'était les parents qui possédaient la nourriture, les lits et les voitures. **Pas moyen de désobéir.** SA 101

TRAD : There was no room for discussion. Food, beds, and cars were all in adult hands. **There was no way we could disobey.**

(108) Elle traversa à tâtons le jardin du chef de gare, sentit les chrysanthèmes sans les voir. **Personne dans le compartiment de première, où d'ailleurs le lumignon n'eût pas suffi à éclairer son visage**¹⁴⁹. TD 35c

TRAD : She tiptoed across the station-master's garden, smelling the chrysanthemums although she could not see them. **There was no one in the first class compartment which she entered, and, in any case, the light from the lamp would have been too dim to show her face.**

Concernant les EA employés en dialogue et en situation d'interlocution, la question de la prise en charge ne se posera pas, puisque le locuteur sera forcément à l'origine des repérages qui se feront au moyen des paramètres de la situation d'énonciation, c'est-à-dire *hic et nunc*. Par ailleurs, notre corpus comporte d'autres types d'EA qui ont une valeur générique. C'est ce critère (la généralité vs les paramètres *hic et nunc*) que nous suivrons pour établir une classification des occurrences qui figurent dans notre corpus, classification que nous présentons dans la sous-partie qui suit.

3.3. Divers types d'EA

Le moment est venu de nous intéresser à présent aux divers types d'EA qui constituent notre corpus et à une présentation des critères choisis pour les regrouper. Avant de présenter la classification retenue dans notre étude, nous commencerons par synthétiser les caractéristiques que nous avons établies jusqu'à présent.

3.3.1. Caractéristiques des EA : synthèse

Les EA tels que nous les étudions ici désignent des énoncés qui ne se définissent pas par rapport au modèle canonique de la phrase, ni par le manque, contrairement à l'ellipse. Ce sont des énoncés qui ont une portée pragmatique qui leur est propre. Ils ont également une valeur prédicative, qui sont complets et autonomes, si bien qu'ils ne relèvent pas de l'épexégèse, ni

¹⁴⁹ Signalons que cet extrait se poursuit avec un autre EA qui relève potentiellement du SIL, également traduit par un EA en anglais, si bien que l'ambiguïté de la prise en charge est conservée ici :

Impossible de lire : mais quel récit n'eût paru fade à Thérèse, au prix de sa vie terrible ?

TRAD : **Impossible to read.** But compared with her own terrible existence all inventions of the novelist would have seemed thin and colourless.

des énoncés en appui, ni de la prédication seconde. Ce ne sont donc pas des occurrences incidentes à un constituant d'une relation prédicative principale, sauf dans le cas où un EA a une valeur métalinguistique incidente à l'énoncé précédent, comme nous l'avons vu avec les exemples (24) et (25).

Pour ce qui est de leur valeur temporelle, les EA peuvent être employés en récit (donc en rupture avec \mathcal{T}_c) ou en discours, auquel cas l'extralinguistique, la prise en compte de la situation d'énonciation et la dimension intersubjective seront des paramètres essentiels de leur analyse. Les EA employés en discours peuvent en effet renvoyer à des objets présents dans l'extralinguistique (ce sera aussi les cas des titres de tableau) et donc dépendre de *hic et nunc* pour leur interprétation. Il n'en sera pas de même pour les EA qui expriment une vérité générale et relèvent du gnomique, comme les proverbes.

Nous avons également établi que les EA avaient les mêmes valeurs assertives que les énoncés canoniques : ils peuvent exprimer l'assertion stricte, l'exclamation, l'interrogation, l'hypothèse et l'injonction.

Au-delà de toutes ces caractéristiques, la classification que nous proposons tient compte de l'identification ou non de l'énonciateur.

3.3.2. Classification des EA

Nous établissons deux sous-groupes d'EA: ceux dans lesquels l'énonciateur est identifié, et ceux dans lesquels l'énonciateur n'est pas identifiable. Nous mettons dans la catégorie des EA dont l'énonciateur est identifié les EA attributifs, les EA à valeur de visée et les EA existentiels (voir infra pour la définition de ces termes) employés en récit et en discours, mais aussi les titres de presse et les titres de tableaux. Nous y incluons également les énoncés exclamatifs.

Selon nous, on ne peut identifier clairement l'énonciateur des EA qui apparaissent en contexte de signalisation, dans les proverbes et les slogans publicitaires. Ces deux sous-groupes se distinguent l'un de l'autre également grâce à la valeur du présent qu'ils prennent : les EA exclamatifs, attributifs, les EA à valeur de visée et les EA existentiels employés en récit et en discours, mais aussi les titres de presse et les titres de tableaux sont reliés à \mathcal{T}_c alors que les EA qui apparaissent dans les proverbes, les slogans publicitaires, mais aussi en contexte de signalisation prennent une « validité permanente, hors ancrage temporel » (Chuquet, 2001 :

41). Ainsi, la valeur temporelle de ces EA correspond à la valeur générique du présent simple, telle que l'ont définie Lapaire et Rotgé¹⁵⁰ (1998 : 393-4) :

Le procès décrit n'est pas lié à un moment précis. Il ne concerne pas exclusivement un moment présent. [...] le procès renvoie à tout moment du temps chronologique (*time* par opposition à *tense*) qui inclut le moment présent, ce qui comprend par conséquent tout instant (puisque chaque instant est à un certain moment 'présent')¹⁵¹.

Le classement que nous proposons non seulement correspond davantage aux contextes d'emploi des EA, mais nous permet également de nous démarquer des classements précédemment effectués, comme ceux de Jespersen dans le chapitre 22 de *La Philosophie de la grammaire* (1971) lequel a pour titre « la classification des énoncés »¹⁵². Dans *La Syntaxe analytique* (Jespersen, 1971b), les catégories proposées sont :

l'ordre,
l'interrogation,
l'interrogation partielle,
l'exclamation
et le souhait.

Et des EA sont utilisés dans les deux ouvrages pour illustrer le classement proposé. Notre classement nous permet de nous démarquer également de la classification que l'on trouve dans Leech (1975)¹⁵³ et plus récemment dans Huddleston (2002)¹⁵⁴.

Le classement que nous utilisons pour notre corpus, en différenciant les occurrences selon que la présence de l'énonciateur est manifeste ou non, ne saurait s'appliquer uniquement aux EA et exclure les phrases verbales, mais il permet de regrouper toutes les occurrences qui

¹⁵⁰ Les auteurs rappellent d'ailleurs qu'avec le présent simple, il y a « intervention minimale de l'énonciateur sur la relation Sujet / Prédicat » ou encore que :

l'énonciateur n'intervient pas parce qu'il énonce des vérités générales (trans-situationnelles) [...] parce qu'il énonce une propriété générale concernant le sujet grammatical [...] parce qu'il relate un procès qui se répète. (1998 : 393-4)

Ces analyses nous confirment ainsi dans notre choix de classer les EA employés en contexte de signalisation dans la partie de notre corpus où l'énonciateur est absent.

¹⁵¹ Ces EA relèvent du présent large tel que défini par Guillaume (voir Leçon du 17 mars 1939 et Leçon du 13 décembre 1945, série A).

¹⁵² Jespersen (1971 :429) critique la classification proposée par Brugmann, un linguiste allemand, et qui comprend huit classes : l'exclamation, le souhait, l'invitation, la concession, la menace, la défense et le refus, l'assertion qui porte sur une réalité exprimée et l'interrogation. Nous n'avons bien sûr pas retenu cette classification pour notre étude, dans la mesure où elle s'appuie sur des distinctions plus logiques que syntaxiques. Il est cependant intéressant de noter que Jespersen propose une classification qui est illustrée avec des EA. Pour ce linguiste, « le mieux est certainement d'établir trois classes de phrases » (1971 : 439). Ces trois catégories sont les phrases non articulées (*Thanks ! Out !*), les phrases à demi articulées (*Thank you. Out with him !*) et les phrases articulées (*I thank you. He must get out.*)

¹⁵³ « A simple English sentence, ie a sentence consisting of only one clause, may be - grammatically - a statement, a question, a command or an exclamation » (Leech, 1975).

¹⁵⁴ Dans le chapitre « clause type », Huddleston présente les catégories suivantes : « Declaratives, Imperatives, Interrogatives (wh- and non wh-) and Exclamatives ».

composent notre corpus sans suivre les critères habituellement utilisés pour les phrases verbales.

Nous avons déjà utilisé les termes EA à valeur de visée, EA existentiels et EA attributifs : il est nécessaire de les définir avant de poursuivre notre étude.

3.3.3. EA à valeur de visée

Les EA employés dans (87), (88) ou encore (103), ont montré que les EA pouvaient avoir une valeur de visée. Par visée, nous entendons l'opération qui indique que la validation d'une relation prédicative est seulement envisagée, sans être actualisée au moment de l'énonciation, \mathcal{F} . La définition de Guillemain-Flescher (1981 : 515) aidera à mieux définir ce terme : « La visée est une opération par laquelle on envisage l'occurrence d'un procès comme ultérieur à un moment repère ». Pour Bouscaren et Chuquet (à propos de *shall*) « l'énonciateur prédit la réalisation du procès, c'est ce que l'on appelle la visée » (1987 : 52). L'emploi du verbe prédire ne nous semble pas adapté à l'emploi des EA. C'est pourquoi nous préférons cette autre définition de la visée que donnent les auteurs :

La visée concerne le repérage (et donc la détermination) de la relation prédicative envisagée comme un construit notionnel [...] c'est à dire non posée comme validée. [...] On parle aussi d'assertion différée. Cette « mise à distance » d'une occurrence validée de procès s'accompagne souvent d'autres valeurs modales (telles que la volonté, la pression sur le sujet de l'énoncé, etc.) (1987 : 150).

Associer le concept de visée aux EA peut surprendre, si l'on s'en tient à l'emploi du terme procès¹⁵⁵, utilisé dans les trois définitions de la visée données précédemment. Mais malgré la mention du verbe dans cette définition, et malgré l'association faite entre temps grammatical et visée : « de nos jours, c'est *will* l'indicateur le plus fréquent de la projection dans l'avenir » (Groussier et Rivière, 1996 : 165), nous pensons que le terme de visée est applicable aux EA du fait que notre étude s'appuie sur la distinction de Benveniste entre verbe et fonction verbale, laquelle peut être remplie par un nom.

Dans notre étude, nous nous démarquons donc de Lefevre (1999 et 2000) qui inclut par exemple dans la catégorie des EA existentiels :

- (109) – **Un instant**, dit Brandolaccio
– Garçon, **des chaises, des chaises !** ¹⁵⁶

¹⁵⁵ Le terme procès est défini par Groussier et Rivière dans les termes suivants :

Un verbe renvoie toujours à une notion de procès. Une notion de procès est une notion notionnelle, constituée par un complexe de relations primitives entre les places d'actants ou de lieu [...] (1996 : 162)

¹⁵⁶ (Voir plus précisément Lefevre, 1999 : 283-284 ou encore 2000 : 191)

Ces occurrences sont pour nous des EA à valeur de visée employés en discours puisque dans le cas de (109), le référent de l'EA dans l'extralinguistique n'est pas actualisé à \mathcal{E} . Nous pensons qu'il ne s'agit pas du tout d'EA existentiels et qu'il importe de bien distinguer ces deux catégories d'EA, ce que ne fait pas non plus Delorme (2004a : 194) quand il donne un sens existentiel à « certaines injonctions figées avec un sens existentiel, cf. *Une autre !* pour réclamer une nouvelle performance à un artiste ». Dans notre étude, nous attribuons une valeur de visée aux injonctions sous forme d'EA. L'emploi par Delorme du mot *réclamer* atteste bien de l'absence de validation au moment de l'énonciation.

3.3.4. EA existentiels

Les EA appelés existentiels dans notre travail sont uniquement ceux dont la paraphrase fait intervenir *il y a / there + be*¹⁵⁷, tels que le décrivent Quirk (1985 : 1403-7), Hannay (1985), ou encore Méry (2006) qui donne comme exemple d'EA existentiels :

(110) Danger / Chien méchant
No news / Roadworks ahead.

avec les paraphrases suivantes :

(110') Il y a (un) danger / Il y a un chien méchant
There's no news / There are roadworks ahead

paraphrases dans lesquelles on reconnaît bien la définition donnée par Hengeveld (1992 : 103), et qui nous permet de différencier EA existentiel et EA à valeur de visée :

The primary function of existential predicates is to introduce the referent of their argument term into the discourse by ascribing existence to it.¹⁵⁸

Dans le cas des EA existentiels, il y a donc actualisation de la valeur I à \mathcal{E} , alors que c'est généralement E qui est actualisé dans le cas d'un EA à valeur de visée (voir supra).

Dans notre corpus, il n'y a pas que les énoncés employés en contexte de signalisation qui s'analysent comme EA existentiels. Ces derniers se rencontrent aussi en discours ou en récit, comme le montrent les exemples ci-dessous :

(111) "I'd rather not be involved," I said.
"No problem," he said, with a dismissive wave of his hand. "Forget I ever asked."

¹⁵⁷ Contrairement à Lyons (1974) et à Breivik (1981) nous ne jugeons pas utile, dans le cadre d'un travail sur les EA, de discuter de la différence entre la valeur existentielle et la valeur locative de *there*. Cela revient à dire qu'il ne nous semble pas pertinent de discuter de la différence entre *There are polar bears in Norway* (où *there* a une valeur existentielle) et *Look ! There's a polar bear* (où *there* a une valeur locative) (exemples empruntés à Breivik (1981 : 1).

¹⁵⁸ Notre soulignement

TH 48

TRAD: -- Je préférerais me tenir à l'écart.

-- **Pas de problème.** Oublie que j'ai pu me le demander, a-t-il conclu avec un vague geste de la main,

(112) -Vous êtes au courant?... Dire qu'il faut que je vienne servir mes déjeuners!...

Et le silence, le ciel uni, la place jaune de soleil, les maisons vides.

Ce ne fut qu'une heure plus tard qu'il y eut un bruit de foule dans une rue proche : le corps qu'on ramenait à l'hôpital et que tout le monde escortait. FB 86

TRAD: 'You've heard the news, I suppose?... And to thing I've got to come back and see to the lunch!'

Then silence, the clear sky above, the empty houses and the sunny market-place.

It was not till an hour had passed that the sound of an approaching crowd was audible.

The body was being taken to the hospital, escorted by half the population of Bergerac.

A propos de ces EA existentiels, également appelés phrases averbales sans sujet, Tanguy (2009 : 150) précise que :

La phrase est uniquement constituée du noyau prédicat sans aucune présence du sujet, même implicite. La relation entre le sujet et le prédicat, [...] est inexistante ici. Le prédicat averbal est uniquement posé par la modalité, assertive [...] ou interrogative. [...] Le thème est dit « implicite », c'est-à-dire qu'il s'inscrit naturellement dans les conditions spatiales et temporelles de l'énonciation.¹⁵⁹

Les paramètres de la situation d'énonciation jouent un rôle indéniable, que l'on ait affaire à un EA en récit ou en discours (cf. nos exemples 109 à 111). Toutefois, malgré la valeur déictique des démonstratifs, les EA existentiels de notre corpus n'en comporteront pas¹⁶⁰, c'est-à-dire ne seront pas de la forme *ce N*, contrairement à ce que propose Gary-Prieur (1996). Nous nous démarquons de la position de l'auteur pour qui :

la prédication d'existence peut s'incorporer au GN démonstratif, qui constitue beaucoup plus facilement qu'un autre GN un énoncé à lui tout seul. (1996 : 207)

Selon nous, le démonstratif est incompatible avec les EA car il fait basculer le GN vers le thématique, si bien qu'il « n'y a ni assertion ni prédicat », car « l'énonciateur ne s'engage pas sur la vérité de ce qu'il dit » (Lefevre, 1999 : 46). Cet engagement de l'énonciateur dont parle Lefevre ne caractérise pas uniquement les EA existentiels : il en va de même avec les EA attributifs.

¹⁵⁹ Notre soulignement

¹⁶⁰ Nous n'incluons donc pas dans notre corpus des occurrences telles que :

Ce trajet en voiture de l'aéroport vers la gare. **Ces visages** en face du sien, fermés, durcis. **Ces mains** qui portaient leur destin gravé et reposaient à plat sur les genoux, si lourdes. (Exemple emprunté à Gary-Prieur, 1996 : 207)

3.3.5. EA attributifs

Nous avons déjà parlé plus haut d'EA attributif à propos d'énoncés comme :

(97) Traître ! Voleur !

Ces EA diffèrent d'autres EA attributifs du type de :

(3) Délicieux, ce café !

(59) Not bad, that salmon.

(113) Etonnante, cette histoire !
Un génie, ce Charlie ! (empruntés à Vinet, 1991)

S'ils sont tous les trois employés en discours, le sujet est explicité dans les occurrences (3), (59) et (113), alors qu'il est implicite dans (97). On parlera alors d'EA à un terme pour (97) et d'EA à deux termes pour (3), (59) et (113). Les EA de ce type, c'est-à-dire EA attributifs à deux termes dans l'ordre P-S, ont été appelés par Vinet (1991) « French non-verbal exclamative constructions » (1991 : 77). Nous ne sommes pas d'accord avec cette terminologie car il s'agit d'exclamations (de par la ponctuation employée) mais pas de constructions exclamatives (puisque'il n'y a pas le marqueur *qu-*).

Les EA attributifs se différencient des autres par leur glose verbale qui fait intervenir *être / be*. Nous employons le terme de glose verbale parce que dans notre analyse de l'emploi d'*être / be*, nous n'adoptons pas le point de vue de Meillet qui associe emploi d'*être* et phrase nominale, mais plutôt celui de Benveniste (1966 : 157) : « Un énoncé est ou nominal ou verbal »¹⁶¹. Selon nous en effet, la copule garde des qualités verbales, puisqu'elle comporte des marqueurs de temps et de personnes ; elle ne saurait donc figurer dans un EA, même s'il s'agit d'un « élément purement relationnel et référentiellement vide¹⁶² » Riegel (1994 : 236).

3.3.6. Forme et interprétation des EA.

Pour clore cette typologie des EA, nous souhaitons attirer l'attention du lecteur sur le fait que la forme d'un EA n'est en rien corrélée à son interprétation. Les exemples cités jusqu'à

¹⁶¹ In such sentences as *he was quiet, he seemed quiet*, we call *quiet* a predicative. The predicative gives a description of the subject, while the verb in itself expresses no adequate thought without being complemented by this addition. In *The more fool he!* the predicative *the more fool* is even connected with the subject *he* without any verb.

¹⁶² Cette position théorique se retrouve dans Jespersen (1961 : 124) ainsi que dans Meillet (1948 : 174) :

Verbe d'existence, le verbe 'être' se fait aussi copule et constitue ce qui semble être le centre de la phrase dite nominale (*pater bonus est*). Or cette copule peut à son tour se faire superflue ; elle se réduit à zéro en donnant existence ainsi à la phrase nominale pure (*omnia praeclara rara ; vox populi vox dei*). Ici, l'abstraction, et l'effacement du contenu essentiel du verbe, dépasse les limites et finit par abolir l'idée verbale même.

présent nous montrent en effet qu'un EA à un terme n'est pas obligatoirement attributif, tel l'exemple (97), il peut également être existentiel, tel l'exemple (110).

Par ailleurs, notre corpus nous montre qu'un EA précédé d'un localisateur (adverbe ou GP) n'a pas d'unique interprétation. L'exemple suivant est un EA existentiel paraphrasable avec *il y avait* :

(114) Séthi ordonna que l'on déclenche l'alerte. **À chaque créneau, un archer ; au sommet des tours, des manieurs de fronde ; à l'abri des fossés et déployée au pied des hauts murs de briques, l'infanterie.** R 233a

TRAD : Seti ordered the alert to be sounded. **Archers in the battlements, catapults in the turrets; in the trenches and at the foot of the high brick walls, the infantry.**

alors que l'on a affaire à un EA attributif avec cette autre occurrence d'EA¹⁶³ qui, au demeurant a la même structure, à savoir 'localisateur + GN' :

(115) Loin de moi l'idée de vous imposer cette corvée !

paraphrasable avec être :

(115') L'idée de vous imposer cette corvée est loin de moi.

3.4. Conclusion

En dehors des EA à valeur de visée, nous emploierons la même terminologie que Lefeuve dans notre travail et nous renvoyons à Lefeuve (1999) et (2003 : 157-8) pour plus de précisions sur les divers types d'EA à un terme, à deux termes, existentiels et attributifs.

Concernant l'interprétation des EA, nous avons montré que le rôle de la situation d'énonciation est majeur, car comme le rappelle Méry (2006 : 132) « un terme isolé ne fait pas sens, il doit pour cela être pris dans une relation. » La situation d'énonciation ($\mathcal{S}_{it} \circ$) permet de construire une relation de repérage. Nous pensons que le paramètre spatio-temporel est toujours présent¹⁶⁴ et qu'il est important de tenir compte de la présence ou non de l'énonciateur, dans la mesure où cette dernière influe sur l'interprétation du paramètre temporel (\mathcal{T} ou valeur omnitemporelle).

En effet, du fait que l'énonciateur des EA :

(110) Danger // Chien méchant

ne soit pas identifié, le repère temporel de l'EA n'est pas uniquement *hic et nunc*. La présence du danger est assertée quel que soit le moment où le panneau est lu. C'est pour cela que nous

¹⁶³ (Emprunté à Lefeuve, 1999 : 125)

¹⁶⁴ C'est pourquoi nous sommes d'accord avec cette première analyse proposée par Méry (2006 : 133) :

L'interprétation d'un énoncé comme *Danger* est donc quelque chose comme « la situation d'énonciation (le ici et maintenant) sert de repère à (i.e. comporte) un danger », bref, « il y a un danger ».

parlons de valeur omnitemporelle pour un tel EA, par opposition un EA attributif à un terme comme :

(116) Imbécile ! ¹⁶⁵

qui constitue une adresse au co-locuteur et de ce fait est indubitablement relié au moment de l'énonciation (\mathcal{E}). L'énonciateur sera facilement lui-même identifié de part sa présence dans *Sit e.*

Nous avons ici parlé du rôle de la situation d'énonciation dans l'interprétation des EA. La suite de notre travail est consacrée à l'interprétation des EA en contexte, sans perdre de vue l'objectif de ce travail, qui est de tenter de dégager un invariant commun à tous les EA. Dans un premier temps, dans le chapitre qui suit, nous nous concentrerons sur le discours muséal, les titres de presse averbaux et les EA en contexte de signalisation.

¹⁶⁵ Emprunté à Méry (2006 : 133).

Deuxième volet

INTERPRETATION EN CONTEXTE

Cette partie est consacrée à une étude plus précise des EA en contexte, dans des conditions d'occurrences particulières. Nous étudions l'interprétation qui peut en être faite quand les EA sont employés en contexte de signalisation, c'est-à-dire dans le discours muséal, dans le discours publicitaire. Cela nous permet de montrer que les interprétations (existentielles, attributives ou de visée) proposées jusqu'à présent dans d'autres travaux de recherche ne constituent pas des catégories étanches et qu'il conviendrait plutôt de parler de continuum interprétatif dans un nombre de cas non négligeable.

Le chapitre 4 traite du travail de désambiguïsation que nécessitent certains EA ainsi que du rôle du contexte situationnel dans le travail interprétatif que doit faire le co-énonciateur. Dans le chapitre 5, nous montrerons que les interprétations existentielles ou attributives ne concernent pas tous les EA et que par conséquent il convient de trouver une troisième voie pour décrire ce type d'énoncé. Nous proposons l'idée d'un dénominateur commun ou encore d'un invariant entre les EA. Cette idée doit permettre de dépasser la dichotomie EA existentiel / EA attributif.

Dans le chapitre 6 nous abordons la dimension dialogique des EA, qu'il s'agisse des titres de presse ou d'autres EA employés en discours journalistique, ou encore de discours littéraire. Un éclairage différent et des ajustements seront apportés sur l'invariant que nous cherchons à définir dans ce travail.

4. EA ET CONTEXTES SPECIFICIQUES

Par EA en contexte spécifique, nous entendons dans un premier temps les occurrences d'EA qui se rencontrent sur les cartels explicatifs des musées, mais aussi sur panneaux de signalisation. Dans les deux cas, il est nécessaire de faire appel au contexte extralinguistique pour identifier le référent auquel renvoie l'EA, si bien que de telles occurrences viennent confirmer le lien entre EA et *Sit* que nous signalions dans la première partie de notre étude.

Nous étudierons ensuite les spécificités des textes publicitaires averbaux.

4.1. EA et texte muséal

L'emploi des EA sur des cartels explicatifs s'appuie sur une interaction entre l'objet présenté et le texte qui le décrit. Nous considérons que l'objet présenté et le travail interprétatif qui en découle ancrent l'EA dans *Sit*, puisque le lecteur du cartel a besoin de prendre en compte le contexte extralinguistique pour trouver quel est le sujet implicite auquel l'EA fait référence. Les occurrences qui composent le sous-corpus étudié ici sont les EA qui figurent sur les cartels explicatifs des musées et qui sollicitent le lecteur dans la mesure où ce type d'EA donne au lecteur un travail de désambiguïsation.

Par texte muséal, nous entendons aussi bien les titres de tableaux que les cartels explicatifs ou encore les légendes. Les titres de tableaux et les cartels explicatifs sont analysables en tant que prédicats averbaux attributifs à sujet implicite, le sujet étant l'objet désigné par le cartel explicatif, comme dans :

- (117) **Coffre** décoré d'un motif de nymphe. (MC8)
Maquette de l'Ile de la Cité vers 1520 (MC9)

et la paraphrase qui leur convient est *Ceci est ...*¹⁶⁶.

Il est plus difficile de faire une lecture existentielle, qui se paraphrase avec *il y a*, mais cette interprétation existentielle n'est toutefois pas à exclure selon Bosredon (1996 : 358) pour qui, dans les titres :

le marqueur \emptyset [...] exprime [...] l'expérience d'un 'il y a un N' ; c'est-à-dire l'expérience d'un objet, d'un état, d'une réalité... qui peut se ranger dans le domaine notionnel auquel N renvoie.

L'analyse de Lefevre confirme qu'ils entrent bien dans le cadre des EA à sujet implicite¹⁶⁷ :

¹⁶⁶ Il peut cependant y avoir des disparités entre le titre et l'œuvre intitulée. Ainsi, au-delà du fait qu'il s'agit aussi du titre d'une comptine pour enfants, le titre suivant, *10 green bottles (Dix bouteilles vertes)* (TC68), désigne en fait une photo de bouteilles cassées en mille morceaux éparpillés par terre.

Dans les phrases averbales où seul un terme est explicite, le prédicat est relié, par la modalité, à un sujet implicite [...] Les moyens d'identifier le référent du sujet implicite se recherchent dans la situation ou bien dans les énoncés qui entourent le prédicat. (1999 : 253)¹⁶⁸

Pour ce qui est du discours muséal, nous aborderons la question du sémantisme des articles, mais aussi de la parataxe et de l'emploi des deux points dans ce type d'EA, pour montrer que leurs interprétations dans les EA diffèrent de l'usage habituel.

4.1.1. Emploi des articles dans le discours muséal

Nous pensons que le travail interprétatif du visiteur d'un musée passe par une sorte d'adaptation au sémantisme des articles tels qu'ils sont employés dans les titres de tableaux, dans la mesure où l'interprétation habituellement faite des articles n'est pas celle qui s'applique dans le discours muséal.

Nous avons remarqué une prédominance importante des titres comportant le marqueur Ø dans les ouvrages de peinture et de sculpture que nous avons consultés pour constituer un sous-corpus. Le tableau ci-dessous synthétise les résultats et présente l'emploi des articles dans les cas où titres et traductions sont syntaxiquement identiques.

type d'article	Ø	the	a
nombre d'occurrences	53	11	5

4.1.1.1. Article Ø

Pour ce qui est de l'emploi du marqueur Ø, ce marqueur peut figurer avec un nom au singulier, avec un nom au pluriel, avec un complément du nom adjectival prépositionnel, avec un localisateur spatial ou encore temporel. Nous présentons un titre par type d'occurrence dans le tableau suivant :

¹⁶⁷ Il existe des titres où le travail interprétatif s'opère différemment, quand ces titres sont composés de 2 GN. La démarche du lecteur va donc au-delà de l'identification du sujet implicite présent dans *Tit e.* C'est le cas des titres qui présentent une cohérence interne, du fait que le deuxième GN soit interprétable comme l'état résultant du premier. Il nous semble que cette interprétation est possible pour :

Flight into Italy – Swiss landscape (Virée en Italie – paysage suisse) DH62b
dans la mesure où on peut être amené à passer par la Suisse pour rejoindre l'Italie. Concernant :

The complete omnivore (Lucy's teeth) = L'omnivore complet (Les dents de Lucy) TC31

nous dirons que le deuxième terme a une valeur hyponyme par rapport au premier terme qu'il permet de préciser.

¹⁶⁸ C'est la même démarche qui permet l'interprétation des EA en contexte de signalisation (voir infra).

types d'emplois de Ø	titres (+ traduction)
Ø avec N au singulier	Stack (Empilement) TC 73
Ø avec N au pluriel	Rational beings (Etres rationnels) TC 141
Ø avec N + adjectif	Victorian House (Maison victorienne) EH66
Ø avec N + groupe prépositionnel	Canvas Study of the Grand Canyon (Etude sur toile du Grand Canyon) DH30
Ø avec N + localisateur spatial	Building, Pershing Square, Los Angeles (Immeuble, Pershing Square, Los Angeles) DH6a
Ø avec N + localisateur temporel	Early Sunday Morning (Dimanche au petit matin) EH 75

Concernant la valeur du déterminant Ø, nous suivons Bosredon et son analyse du titre Ø *Pommier* :

[...] l'observateur-lecteur se trouve en présence de la figuration d'un pommier, sans plus ; c'est-à-dire un arbre de l'espèce pommier [...] Ø *Pommier* en titre signifie en général 'un pommier' en discours [et] *un pommier* en titre signifie plutôt ce que 'un vrai pommier', 'un bon exemplaire de pommier' signifierait en discours. (1996 : 358)

Si l'on reformule cette interprétation en termes culioliens, on dira que, quand il est employé dans un titre, l'article zéro ne renvoie pas à la notion, comme c'est habituellement le cas, mais permet une opération d'extraction d'un élément de la classe du domaine notionnel (DN) considéré. C'est normalement l'opération effectuée par l'article indéfini en discours (Bouscaren et Chuquet, 1987 : 83-84).

Toujours en termes culioliens, le titre averbal *Un pommier* implique selon Bosredon un renvoi au centre organisateur du DN *pommier*. Si « l'observateur-lecteur », comme appelle Bosredon (1996 : 358), c'est-à-dire si un individu devant un tableau, ne fait pas ce travail interprétatif et donne à l'article Ø sa valeur habituelle, il analyse alors le titre Ø *Pommier* comme désignant directement l'objet représenté en signifiant une adéquation entre celui-ci et la notion.

Il apparaît donc que le lecteur de l'EA a à fournir un travail interprétatif de l'article Ø qui n'est pas le même que celui des énoncés canoniques. Il en va de même avec les autres articles définis et indéfinis.

4.1.1.2. Article défini

L'emploi de l'article défini dans un titre de tableau peut apparaître paradoxal dans la mesure où l'opération de fléchage qui caractérise l'article défini ne peut se faire ici :

Le dispositif d'étiquetage implique un système bijectif nom-chose qui détache la suite désignative de tout contexte linguistique. (Bosredon, 1996 : 360)

L'article défini dans un titre de tableau ne peut donc être relié à aucun contexte linguistique qui permettrait un fléchage anaphorique ou déictique. C'est pourtant le marqueur le plus fréquemment employé après l'article zéro dans les titres d'œuvres picturales.

Selon Bosredon, l'opération d'unicité que marque le *le* d'intitulation picturale peut avoir plusieurs origines. Aucune des onze occurrences que nous avons dans notre corpus ne semble relever de la première possibilité, à savoir la « mise en jeu d'une connaissance antérieure » où « l'objet du peintre [...] est donc préconstruit et possède une dénomination avant même d'être l'objet du traitement pictural » (Bosredon, 1996 : 361)¹⁶⁹.

Il semble en revanche que les occurrences de notre corpus relèvent toutes de la « construction *in situ* de l'unicité », car :

ces titres ne sont pas des descriptions [...] préconstruites, disponibles dans un système de connaissances antérieures puis employées après coup dans le site d'étiquetage. (Bosredon, 1996 : 362)

Cette analyse s'applique aux titres suivants :

(118) The Valley

TRAD : La Vallée DH21

The Locomotive

TRAD : La Locomotive EH52

The Mansard Roof

TRAD: Le Toit mansardé) EH63

The City

TRAD: La Ville EH 71

Pour l'interprétation de ces titres, nous pensons qu'elle s'effectue via le renvoi au centre organisateur¹⁷⁰ du domaine notionnel mentionné : ce tableau représente une occurrence type de N.

Cependant, quand le titre comporte un localisateur, il nous semble possible de déceler une opération de fléchage situationnel, comme dans :

(119) The Sea at Malibu

TRAD : La mer à Malibu DH18b

¹⁶⁹ Un des exemples donnés par l'auteur pour illustrer son propos est *Le jardin de Giverny*, de Monet.

¹⁷⁰ A ne pas confondre avec le centre attracteur, «qui a les propriétés de la notion par excellence » (Bouscaren et Chuquet, 1987 : 146).

Le localisateur à *Malibu* vient créer un contraste implicite avec la mer à Miami, ou encore avec la mer à Brighton ou Torquay (UK).

Par ailleurs, pour les titres en *le* et en *the*, il peut y avoir « identification avec un objet linguistique préconstruit » (Bosredon, 1996 : 365) car :

un titre comme *Le moulin* rejoint - par construction - une famille de noms particuliers bien connus où l'on trouve des toponymes et plus généralement des noms d'objet unique (Le Massif Central, la Terre, la Lune...) (Bosredon, 1996 : 363)

Ceci dit, nous avons dans notre corpus des titres de tableaux qui sont des toponymes déterminés au moyen d'un génitif, ce qui n'empêche pas l'identification :

- (120) Saint Michael's college, Santa Fe (no translation¹⁷¹) EH67
Macomb's Dam Bridge (no translation) EH 83

Il existe un type de titre dans lequel l'article défini ne peut figurer : il s'agit des noms iconiques, évoquant un genre pictural. En effet,

Comment désigner en effet de façon unique une entité au moyen d'un terme renvoyant nécessairement à la classe toute entière sans contradiction ? (Bosredon (1996 : 364)

L'impossibilité de l'emploi de *le* est confirmée dans notre corpus par les titres suivants :

- (121) **Self-Portrait**
TRAD : Autoportrait EH61

Canvas Study of the Grand Canyon
TRAD : Etude sur toile du Grand Canyon DH30

Portrait of an artist – Pool with two figures
TRAD : Portrait d'un artiste – Piscine avec deux figures DH65a

Nous proposons également l'explication suivante : l'emploi de l'article défini n'est pas envisageable car pour qu'une opération de fléchage soit possible au sein de la classe des genres picturaux, il faudrait qu'elle s'appuie sur une entente préalable entre les co-énonciateurs sur les termes *étude* et *portrait*. Or chaque relation intersubjective se crée au moment où le visiteur se place devant une œuvre. Ce n'est qu'à ce moment-là que se crée « l'espace référentiel constitué par la situation de discours, le contexte ou le savoir [partagé] avec l'émetteur » (Riegel et al. 1994 :154).

¹⁷¹ Du fait qu'il s'agisse de noms propres, ces deux titres n'ont pas de traduction française, tout comme 'Palette' (TC78) et 'Oval' (TG 80) et malgré la différence orthographique entre les deux langues pour ce dernier titre, différence qui certes ne gêne en rien la compréhension du titre par les francophones.

4.1.1.3. Article indéfini

Notre corpus compte cinq occurrences de titres qui emploient l'article indéfini, donnés par deux artistes différents. Comme nous avons vu que l'interprétation habituelle de l'article zéro et de l'article défini ne s'appliquait pas dans le discours muséal, il nous semble que dans ces cinq titres, l'article indéfini signale davantage qu'une opération d'extraction à partir d'une classe d'occurrences. En effet, dans un titre, l'article indéfini permet de renvoyer au centre attracteur, «qui a les propriétés de la notion par excellence » (Bouscaren et Chuquet, 1987 : 146).

On ne peut pas dire, semble-t-il, que la présence de l'article indéfini s'explique sémantiquement ou syntaxiquement (fonctionnement d'un nom en continu ou discontinu), car

(122) *A Woman in the Sun*

TRAD : Une femme au soleil EHT 77

où est mentionnée une personne peut syntaxiquement être opposé à :

(123) *Girl on a Bridge*

TRAD : Jeune Fille sur un pont EH59

Dans les deux exemples ci-dessus, le nom qui sert de noyau au GN qui constitue le titre averbal fonctionne en discontinu (*woman* et *girl* sont tous les deux dénombrables et quantifiables). Dans les deux titres, il y a renvoi au personnage central du tableau, mais au moyen de deux stratégies déterminatives distinctes : déterminant \emptyset dans l'exemple sous (123) et article indéfini en (122). Nous pensons impossible de suivre dans les exemples (122) et (123) l'analyse de Bosredon (1996 : 358) sur les titres \emptyset *Pommier* et *Un pommier* (voir supra) et sur l'interprétation que l'auteur fait des articles \emptyset et indéfini. Cela revient à refuter l'idée que *A Woman in the Sun* en tant que titre de tableau opérerait un renvoi au centre organisateur du DN et serait interprétable comme indiquant au lecteur du cartel *A Real Woman in the Sun*. Nous remarquons que cette interprétation fonctionnerait si le titre était sous la même forme que *Un Pommier*, c'est-à-dire sans syntagme prépositionnel postposé. Le titre *A Woman* pourrait en effet renvoyer au centre organisateur de la notion *woman*. La présence du SP *in the sun* dans le titre entraîne l'idée de sous-classe de la notion *woman* et l'article indéfini retrouve ici son rôle de marqueur d'une opération d'extraction d'une occurrence de la classe, tout en marquant un contraste qualitatif implicite avec par exemple *A Woman in the Forest*.

Le même changement d'interprétation de l'article indéfini s'applique dans le cas du titre suivant, également sous la forme *article indéfini* + *N* + *SP* :

(124) **An image** of Celia

TRAD : **Une image** de Celia DH 52

Dans ce titre, le déterminant signale qu'il s'agit d'une image parmi d'autres représentations possibles, c'est-à-dire qu'il existe plusieurs portraits de Celia. Ce n'est pas le cas avec les titres qui sont basés sur la mention d'un genre pictural sans SP postposé. Comme le montrent les exemples sous (121) et l'occurrence suivante,

- (125) American **Landscape**
TRAD : **Paysage** américain EH53

la mention d'un genre pictural ne saurait en elle-même nécessiter de déterminant, et à nouveau dans ces occurrences, le marqueur Ø indique l'opération d'extraction prototypiquement marquée par l'article indéfini.

Les titres de tableaux ne se distinguent pas uniquement par leur emploi particulier de la détermination nominale. Ils utilisent également la parataxe, laquelle engendre un travail interprétatif spécifique.

4.1.2. Parataxe et texte muséal¹⁷²

Notre sous-corpus se compose d'EA figurant sur des cartels explicatifs du musée Carnavalet (Paris), qui sont uniquement en français, ainsi que des légendes apposées à côté de divers objets présentés au British Museum et au Victoria and Albert (V&A) Museum (Londres).

Si certains des EA relevés au Carnavalet sont du type de ceux que nous avons évoqués plus haut (Ø + N), comme par exemple les deux occurrences suivantes, déjà mentionnées pour leur statut d'EA attributifs à sujet implicite :

- (117) **Coffre** décoré d'un motif de nymphe. (MC8)
Maquette de l'Ile de la Cité vers 1520 (MC9)

d'autres présentent un discours plus complet, en opposition aux étiquettes « constituées de groupes nominaux simples » (Loffler-Laurian, 2001 : 88).

Des énoncés du type de :

- (126) Charles-Léopold Grevenbroeck (? – 1758 ?)
Vue de Paris depuis le pont Royal (1740)
- (127) Nicolas-Jean-Baptiste Ragueneau (1715-1793)
L'hôtel-de-Ville et la place de Grève (1753)

qui s'appliquent à une peinture ne sont pas un simple titre dans la mesure où ils indiquent en plus du titre, le nom du peintre, les dates de naissance et de mort de ce dernier, ainsi que la

¹⁷² Dans notre corpus, la parataxe concerne également les titres de presse et les textes publicitaires averbaux, que nous traiterons séparément (voir infra).

date de création du tableau. Ces éléments ne sont ni paraphrasables avec *être*, ni avec *il y a*, c'est-à-dire que ni une interprétation attributive, ni une interprétation existentielle ne peut leur être appliquée.

Selon nous, la différence faite par Loffler-Laurian (2001) entre étiquettes et cartels explicatifs est contestable dans la mesure où des étiquettes qui comportent plusieurs EA juxtaposés peuvent également apporter des renseignements très complets, et constituer une sorte de texte, dont l'agencement pourra être spécifique à chaque musée. A des fins de clarté, nous étudierons ce type d'EA dans une langue puis dans l'autre. Nous montrerons que dans les deux langues, les EA en discours muséal s'accordent mal avec les interprétations attributives ou existentielles que nous avons utilisées jusqu'à présent.

4.1.2.1. EA paratactique dans le discours muséal : titre et auteur

Comme le montrent les cartels du musée Carnavalet à propos des tableaux peints par Grevenbroeck et Ragueneau, les cartels en français indiquent en premier le nom de l'artiste et ensuite le titre du tableau. Ceux trouvés sur le site internet du Musée d'Orsay¹⁷³ confirment cette tendance, qu'il s'agisse de peinture :

(128) Edgar Degas (1834-1917)
Danseuses
1884 ou 1885
Pastel
H. 75 ; L. 73 cm

ou encore de sculpture :

(129) Frédéric-Auguste Bartholdi (1834-1904)
Le Bon Samaritain
1853
Bronze
H. 26 ; L. 39,3 ; P. 24 cm

Même quand l'auteur n'est pas un artiste précis mais est désigné par une compagnie, il est mentionné en premier, et l'objet exposé n'est mentionné qu'en second :

(130) Cristallerie de Clichy
Grand vase d'ornement
Vers 1867
Cristal et bronze doré
H.79 ; L. 41,5 ; Diam. 39,7 cm

¹⁷³ <http://www.musee-orsay.fr/fr/collections/oeuvres-commentees/accueil.html> (url valide en août 2016).

C'est l'ordre inverse qui est utilisé en anglais au V&A quand l'auteur est connu, c'est-à-dire que c'est le nom de l'objet ou le titre du tableau qui est mis en avant :

(131) **Fireplace**
By Charles Rennie Mackintosh
About 1904
Iron, with ceramic tile surround
Given by Daly's of Sauchiehall Street, Glasgow

(132) **Study of Tree Trunks**
By John Constable
About 1821
Oil on paper
Given by Isabel Constable

La présence de la préposition *by* facilite le travail interprétatif du lecteur du cartel, et l'interprétation attributive entre le premier et le deuxième EA peut fonctionner en anglais :

(131') This fireplace is by Charles Rennie Mackintosh

(132') This Study of Tree Trunks is by John Constable

Ce n'est pas le cas avec les EA des cartels en français

(130') *La cristallerie de Clichy est un grand vase d'ornement

(130'') * Ce grand vase d'ornement est la cristallerie de Clichy

car le rapport entre les deux EA en français est un rapport de localisation géographique. La localisation temporelle dans (128) empêche également la lecture attributive :

(128') *Edgar Degas (1834-1917) est ces Danseuses

(128'') *Ces Danseuses sont Edgar Degas (1834-1917)

Il s'avère que les cartels du V&A (cette façon de donner la priorité à la mention de l'objet par rapport au nom de l'artiste) diffèrent de ceux présentés dans d'autres musées. En effet, sur le site internet de la Tate Britain¹⁷⁴ on trouve par exemple :

(133) JMW Turner,
Norham Castle, Sunrise,
circa 1845

(134) Francis Bacon 1909-1992
Study for a Portrait of Van Gogh IV 1957
Oil on canvas
support: 1524 x 1168 mm frame: 1600 x 1225 x 90 mm painting
Presented by the Contemporary Art Society 1958

¹⁷⁴ <http://www.tate.org.uk/collection/>

Le même ordre se retrouve en anglais américain : la National Gallery of Art de Washington¹⁷⁵ donne les indications suivantes à côté de tableaux de Rothko :

- (135) Mark Rothko, Untitled, 1949, National Gallery of Art, Gift of The Mark Rothko Foundation, Inc.,
Mark Rothko, White Center, 1950, Private Collection

Quand il s'agit de présenter d'autres types d'œuvres¹⁷⁶, c'est encore le nom de l'artiste qui vient en premier :

- (136) Joseph Wright (artist)
British, 1734 - 1797
The Corinthian Maid, 1782-1784
oil on canvas
- (137) Alexander Calder,
Vertical Constellation with Bomb, 1943,
painted steel wire, painted wood, and wood,

Quel que soit l'ordre des termes, de tels EA ne sont pas concernés par les interprétations attributives ou existentielles.

(135') * Mark Rothko is Untitled

(135'') * Untitled is Mark Rothko

Loffler-Laurian analyse les EA en discours muséal de la façon suivante :

le terme principal correspond à la désignation de l'objet, et les autres indications correspondent à des adjectivations : caractérisations secondaires. Ainsi par exemple, un tableau est défini comme faisant partie de l'Ecole flamande du XVIIe siècle, mais on ne trouve pas de phrase avec verbe, seulement la mention *Ecole flamande, XVIIe siècle*. (2001 : 90)

mais nous n'avons pas le même avis : outre le fait que cette analyse n'est valable que lorsque « le terme principal » désigne l'objet présenté et non son auteur, comme c'est le cas dans nos exemples (126) à (130), il nous semble nécessaire de nuancer le terme adjectivation que propose Loffler-Laurian. Son emploi est acceptable si l'on s'en tient à l'étymologie du terme. Ce n'est plus le cas si ce terme équivaut à dire que les éléments concernés fonctionnent comme prédicats attributifs et que le tableau et/ou son titre fonctionnent comme sujet, respectivement implicite ou explicite. Nous nous demandons s'il est acceptable de dire que le nom du peintre, qui figure en premier sur le cartel, c'est-à-dire au-dessus du titre de l'œuvre, peut fonctionner comme prédicat paraphrasable avec *être*.

En effet, si l'on considère le cartel ci-dessous,

¹⁷⁵ <http://www.nga.gov/feature/rothko/classic1.shtm> (url valides en août 2014)

¹⁷⁶ <http://www.nga.gov/collection/index.shtm>

(138) Noel HALLE (1711-1781)

Minerve et la Paix

Etude pour la partie droite du portrait collectif commandé par la Ville en 1763, aujourd'hui au musée de Versailles.

Don de M. Metman, 1898

la paraphrase suivante n'est pas acceptable :

(138') * Minerve et la Paix est Noel Hallé.

Il en va de même pour la mention *Ecole française, XVIIe siècle*, que l'on trouve sur le cartel suivant :

(139) Ecole française, XVIIe siècle

Repas offert à Louis XIV par la municipalité parisienne, à l'hôtel de Ville, le 30 janvier 1687

Anciens fonds.

La paraphrase ne fonctionne pas :

(139') * Repas offert à Louis XIV par la municipalité parisienne, à l'hôtel de Ville, le 30 janvier 1687 est Ecole française, XVIIe siècle.

Ces indications, données quand l'auteur précis n'est pas connu, ne sont elles-mêmes pas analysables comme des EA à deux termes. On ne peut pas voir de sujet ni de prédicat dans *Ecole française, XVIIe siècle* ou dans les autres indications du même type, à cause de la valeur de localisation exprimée par l'EA.

L'ajout d'une préposition permet également de rendre plus acceptable une paraphrase de l'exemple (138) avec *être*, et nous permet de retrouver le même type d'énoncé que ceux du V&A ou figure la préposition *by*.

(138') (?) Minerve et la Paix est *par* Noel Hallé

La question de l'adjectivation (Loffler-Laurian, 2001 : 90) à propos de la mention *Anciens fonds*, que l'on rencontre dans plusieurs cartels¹⁷⁷, que l'auteur soit anonyme ou non¹⁷⁸, nous paraît également problématique : un tableau peut-il *être* un ancien fonds ? La spécificité

¹⁷⁷ Comme par exemple :

Donat NONOTTE

(1708-1785)

Jacques de Flesselles

(1730 – 1789),

dernier prévôt des marchands

Ancien fonds

¹⁷⁸ Ce qui est le cas pour le cartel suivant :

Ecole française du XVIIIe siècle

La dispute à la fontaine

Ancien fonds

interprétative des EA en discours muséal concerne également les EA qui indiquent le matériau et l'origine de l'objet qu'il qualifie.

4.1.2.2. EA paratactique dans le discours muséal : objet, matériau et origine

Nous pensons à des cartels explicatifs composés d'EA paratactiques comme :

- (140) **Vase cornet**
Porcelaine chinoise
Epoque Kieng-Long (XVIIIe siècle)
Legs Henriette Bouvier, 1965

La même juxtaposition d'EA est utilisée en anglais. Nous avons trouvé la série d'EA suivante pour décrire un objet présenté au British Museum, Department of Africa, Oceania and the Americas :

- (141) **Feathered head**, late 18th century
Feathers, basketry, fibre, dog canine teeth, pearl shell, wood
Hawaiian Islands
Height 81.0cm

Les objets présentés au Victoria and Albert Museum le sont de la même manière :

- (142) **Suit of armour**
Japanese
Dated 1859
Iron, with lacquer, silk,
Leather, animal hair and fur
Given by Queen Victoria

Le point commun entre ces trois derniers exemples est que seule leur origine est indiquée. Leur auteur n'est pas précisé, certainement parce qu'il est inconnu.

Dans ce type de discours muséal, il n'y a que les indications¹⁷⁹ sur les origines des œuvres que l'on peut considérer comme des prédicats attributifs. Même si, du fait que ces termes fonctionnent en discontinu, il faut rajouter un article indéfini dans la paraphrase, comme par exemple dans :

- (138'') Minerve et la Paix est un don de M.Netman
celle-ci fonctionne.

- (142') This suit of armour was given by Queen Victoria

Les différents GN que l'on trouve sur ce type de cartels fonctionnent aussi « comme une sorte d'adjectivation » (Loffler-Laurian, 2001 : 89), en indiquant le matériau, la date et

¹⁷⁹ Par indication, nous entendons les précisions sur l'origine du tableau : *don de ..., achat / legs de.... Given by...*

éventuellement le lieu, à propos d'un objet exposé. Les cartels du Carnavalet sont conformes à cette description, comme le montrent les exemples suivants :

- (143) **Table en cabaret**
Bois peint à l'imitation de la faïence
Paris, vers 1725
Legs Henriette Bouvier, 1965

ou encore :

- (144) **Fauteuil à la reine**
Hêtre sculpté et ciré, cannage et galette de cuir
Paris, vers 1725
Don de Mme Wooster

Ces EA ne posent pas de problème d'interprétation et peuvent fonctionner comme prédicats attributifs :

(143') La / cette table en cabaret est un legs de Henriette Bouvier

(144') Le / ce fauteuil à la reine est un don de Mme Wooster

Les cartels en langue anglaise fonctionnent de la même façon. Nous avons trouvé les occurrences suivantes d'EA indiquant l'origine dans notre *Guide Book* du V&A (pages 42 à 49) :

- (145) **Durumagi (overcoat)**
By Chunghie Lee
2001
Silk Gauze
Given by Chunghie Lee

- (146) **Figure of Shiva Nataraja**
Indian (Tamil Nadu)
About 1100
Copper alloy
Bequeathed by Lord Ampthill

- (147) **Betel box and stand**
Myanmar (Burma)
About 1880
Gold, with filigree work, rubies and imitation emeralds
Presented by the Government of the Union of Burma in generous recognition of the V&A's safekeeping of the Mandalay Regalia (1886-1964)

- (132) **Study of Tree Trunks**
By John Constable
About 1821
Oil on paper
Given by Isabel Constable

(148) **Mrs Jane Small**

By Hans Holbein the Younger

About 1540

Watercolour on vellum

Purchased with the assistance of the Art Fund, the Captain H.B. Murray Bequest and an anonymous donor

Le fait qu'il s'agisse de participes passés fonctionnant comme adjectifs en anglais et de substantifs en français ne représente pas de différence au niveau du travail interprétatif du lecteur du cartel, puisqu'il est le même, dans la mesure où les EA portent dans les deux langues sur un sujet qui est indiqué par le titre de l'objet. On notera cependant la nécessité de l'emploi du prétérit dans la paraphrase verbale en anglais, alors que *être* au présent convient en français :

(145') This overcoat **was** given by Chungie Lee

(145'') * This overcoat is given by Chungie Lee

(147') These betel box and stand **were** presented by the Government of the Union of Burma

(147'') * These betel box and stand are presented by the Government of the Union of Burma

(148') "Mrs Jane Small" **was** purchased with the assistance of the Art Fund, the Captain H.B. Murray Bequest and an anonymous donor

(148'') * "Mrs Jane Small" is purchased with the assistance of the Art Fund, the Captain H.B. Murray Bequest and an anonymous donor

La seule possibilité d'interpréter comme des EA les cartels qui indiquent le nom de l'objet et qui figurent parfois en caractères gras est de les considérer comme des prédicats averbaux dont le sujet implicite correspondrait au référent de l'objet extralinguistique, ce qui montre l'importance du contexte situationnel pour pouvoir interpréter ces indications comme des prédicats averbaux. On obtient ainsi comme paraphrase :

(140') Ceci (cet objet / ce que vous avez en face de vous) est un vase cornet

(146') This (object / next to these explanations) is a figure of Shiva Nataraja

Nos paraphrases font intervenir des deictiques (ceci / this) et attestent de l'importance de l'extralinguistique au moment où le visiteur du musée devient lecteur du cartel explicatif.

Nous avons montré que les EA du discours muséal faisaient appel à un travail interprétatif spécifique. Il en va de même quand des deux points figurent dans ces EA.

4.1.3. EA bi-segmentaux dans le discours muséal

Les exemples qui suivent présentent un paradigme plus fourni que celui des œuvres que nous avons mentionnées jusqu'ici. En effet, certains titres sont composés d'un nom propre désignant

la personne représentée sur le tableau, puis d'un élément juxtaposé précisant la qualité ou encore le statut de l'individu, comme dans :

- (149) Ecole française, début du XVIIIe siècle
Portrait d'un échevin, membre de la famille Chauvin
Legs de Mme Chauvin à la Ville de Paris, avant 1879

Cet exemple a en plus la particularité d'évoquer un genre pictural, ce qui entraîne l'emploi de l'article zéro, comme nous l'avons vu plus haut. Dans ce type de titre, il est possible d'avancer que le deuxième segment constitue le prédicat et que le premier terme fonctionne comme sujet. De tels titres sont donc analysables comme prédicat averbaux attributifs à deux termes, mais nécessite toutefois l'utilisation d'un déictique dans la paraphrase :

- (149') Cet échevin est membre de la famille Chauvin.

Le déictique *cet* s'interprète alors grâce à l'extralinguistique : on parlerait en termes culioliens de fléchage situationnel étroit, ce qui met à nouveau l'accent sur le rôle de la situation d'énonciation et l'environnement immédiat du lecteur de l'EA pour que ce dernier fasse sens pour le lecteur.

Il serait aussi possible de considérer que le titre dans son ensemble (c'est-à-dire *Portrait d'un échevin, membre de la famille Chauvin*) est prédicat du sujet implicite que représente le tableau. Dans ce cas là, c'est grâce à l'extralinguistique (nous pourrions également parler de la phénoménalité des objets dans la sphère énonciative du visiteur du musée) que l'interprétation de l'EA peut se faire, en établissant un corrélat entre l'EA à un terme et son sujet implicite, présent dans l'extralinguistique et perçu, identifié par le lecteur du cartel.

C'est un autre travail interprétatif qui intervient lors de la lecture de certains cartels du Carnavalet qui ont la particularité d'être composés d'un autre EA en-dessous du titre en caractères gras. Ce second EA précise de quel genre pictural il s'agit, comme dans le cartel suivant, où l'on trouve le mot *portrait*¹⁸⁰ :

- (150) **Louis Mercier, échevin en 1761**
Portrait individuel tiré du portrait collectif commandé par la ville en 1763
Achat, 1892

Portrait individuel tiré du portrait collectif commandé par la ville en 1763 peut alors être analysé comme prédicat par rapport au sujet que constitue dans ce cas le titre en gras du

¹⁸⁰ Autres exemples de petits textes qui figurent en dessous des titres en gras et qui précisent le genre pictural du tableau :

Etude pour la partie droite du portrait collectif commandé par la ville en 1763, aujourd'hui au musée de Versailles.
Esquisse du portrait collectif commandé par la ville en 1763.

tableau. Une glose verbale du cartel ci-dessus pourrait donc être, sous réserve de l'utilisation de guillemets à l'écrit et de l'intonation appropriée à l'oral :

(150') « Louis Mercier, echevin en 1761 » est un portrait individuel tiré du portrait collectif commandé par la ville en 1763

Dans le cartel suivant, le titre en gras est composé de deux segments séparés par un *deux points*, auquel cas le deuxième segment peut être vu comme un prédicat attributif du premier, qui aurait alors le statut de sujet.

(151) **Minerve présentant la paix à la Ville de Paris : allégorie au traité de Paris de 1763.** Esquisse du portrait collectif commandé par la Ville en 1763. L'œuvre définitive fut réalisée par Hallé¹⁸¹.

(151') « Minerve présentant la paix à la Ville de Paris » **est** une allégorie au traité de Paris de 1763.

Par ailleurs, la glose que nous proposons en (150') pour expliciter le statut attributif de l'EA faisant état du genre pictural fonctionne aussi pour (151'') :

(151'') « Minerve présentant la paix à la Ville de Paris : allégorie au traité de Paris de 1763 » **est** une esquisse du portrait collectif commandé par la Ville en 1763.

Cependant, tous les titres bi-segmentaux avec *deux-points*¹⁸² ne peuvent se voir appliquer cette interprétation. Nous avons trouvé, en consultant le site que le Musée du Louvre a consacré à l'exposition des œuvres de Hogarth et Rembrandt¹⁸³ que Hogarth utilise les deux points dans les titres de ses peintures et que l'analyse en Sujet + Prédicat ne peut s'y appliquer. Dans la série suivante, le premier terme joue le rôle d'un localisateur, ce qui entraîne que ces EA se sont pas paraphrasables avec *be*, ce qui est le cas ici :

(152) Four times of the day : Morning
Four times of the day : Noon
Four times of the day : Evening
Four times of the day : Night

Les paraphrases suivantes ne feraient pas sens :

(152') * Four times of the day is Morning

¹⁸¹ Concernant l'énoncé verbal dans l'exemple (151), à savoir *L'œuvre définitive fut réalisée par Hallé*, nous expliquons sa présence sur le cartel par le fait que son sujet (l'œuvre définitive) ne correspond pas au sujet implicite que constitue le tableau. Cette œuvre définitive n'est pas présente dans l'extralinguistique est a donc besoin d'être nommée en tant que telle. Si l'on avait eu sur le cartel *Œuvre définitive réalisée par Hallé*, le visiteur du musée aurait été amené à penser que le tableau qu'il a sous les yeux est l'œuvre définitive en question, ce qui aurait été source de confusion puisque le tableau est préalablement désigné par le terme *esquisse*.

¹⁸² Pour une présentation détaillée des deux points, voir Demanueilli (1987), Popin (1998) et Rossette (2007).

¹⁸³ Exposition du 5 octobre 2006 au 8 janvier 2007, Hall Napoléon, <http://mini-site.louvre.fr/hogarth-rembrandt/> (url toujours valide en août 2014)

- * Four times of the day is Noon
- * Four times of the day is Evening
- * Four times of the day is Night

Ces difficultés d'interprétation ne sont pas l'apanage des titres de tableaux : on en trouve également sur les cartels apposés à côté d'objets : les segments reliés par *deux points* dans le cartel suivant ne fonctionnent pas facilement comme sujet et prédicat :

(153) Table de nuit

Bâti : chêne

Placage de bois de violette, bronze doré

Paris, vers 1745

Legs Henriette Bouvier, 1965

Ici, deux termes sont séparés par un deux points pour former l'EA *Bâti : chêne*. Nous nous interrogeons sur la possibilité d'une analyse en tant qu'EA, car si on peut paraphraser cette ligne du cartel avec être, et donc obtenir l'énoncé canonique :

(153') Le bâti est fabriqué en chêne

Il serait sans doute plus concis et idiomatique de dire :

(153'') Ce bâti est en chêne

De même, l'interprétation attributive fonctionne pour les segments du cartel suivant :

(154) **Vase cornet**

Porcelaine chinoise

Epoque Kieng-Long (XVIIIe siècle)

Legs Henriette Bouvier, 1965

mais uniquement si l'on ajoute la préposition *en* :

(154') Ce vase cornet est en porcelaine chinoise

Indépendamment de la présence des deux points, il est difficile de considérer que le nom de l'objet et le nom du matériau utilisé puissent être associés pour former les S et P d'un EA, puisque la paraphrase fait intervenir la préposition *en* qui signifie qu'il y a une sorte de relation qualitative entre les termes. Pour que l'interprétation attributive soit possible, il faut une relation d'identification sémantique¹⁸⁴ entre les termes, ce qui n'est pas strictement le cas des occurrences ci-dessus¹⁸⁵. Le problème ne se pose cependant pas en anglais, où la

¹⁸⁴ C'est l'absence d'identification sémantique entre le titre de l'objet exposé et son origine qui rend l'interprétation attributive impossible dans

(126') *This feathered head is Hawaiian Islands.

¹⁸⁵ Quand il y a plutôt une relation d'identification entre deux segments, la paraphrase fait apparaître la préposition *comme*, qui illustre le lien métaphorique entre les deux termes, si bien que l'interprétation attributive redevient possible, comme dans l'exemple suivant,

L'enfance de Thérèse : de la neige à la source du fleuve le plus sali. Au lycée, elle avait paru vivre indifférente et comme absente des menues tragédies qui déchiraient ses compagnes. TD 36

paraphrase attributive entre l'objet et la matière fonctionne sans recours à une préposition lorsque le nom qui constitue l'EA a un fonctionnement en continu dense :

(132') This Study of Tree Trunks is Ø oil on paper

(147') These Betel box and stand are Ø gold, with filigree work, rubies and imitation emeralds

(148') Mrs Jane Small is Ø watercolour on vellum

Ces paraphrases en anglais nous incitent à proposer leur équivalent en français avec l'article partitif *du / de la /des*.

(153'') Ce bâti est du chêne

(154'') Ce vase cornet est de la porcelaine chinoise

La distribution de *en* et de *de* nous permet dans une certaine mesure de valider l'interprétation attributive avec l'EA qui exprime le matériau dans le discours muséal en français. Il n'en reste pas moins qu'aucun subterfuge ne nous permet d'appliquer cette interprétation aux EA qui informent le lecteur du cartel sur la date où l'objet a été fabriqué.

(129') * Le Bon Samaritain est 1853

(130') * Ce grand vase d'ornement est vers 1867

(146'') * This figure of Shiva Nataraja is about 1100

(154'') * Ce vase cornet est époque Kieng-Long (XVIIIe siècle)

Si les exemples (129') et (154'') pourraient devenir grammaticalement acceptables avec l'intervention d'une préposition (*de*), ce n'est pas le cas pour (130') et (146''), où l'emploi d'un verbe indiquant la rupture temporelle avec \mathcal{T} s'avère nécessaire pour obtenir un énoncé correct.

(130'') Ce grand vase d'ornement a été créé / a été produit vers 1867.

(146'') This figure of Shiva Nataraja was created / was built about 1100.

Les pages qui précèdent montrent donc que les EA qui sont employés dans le discours muséal ont leurs spécificités. Leur étude nous a permis de mettre en avant le rôle joué par la situation extralinguistique : c'est l'objet exposé qui sert de sujet implicite quand les EA du cartel

qui constitue un A2T dans l'ordre S-P avec deux points et peut être paraphrasé avec *être* si on ajoute *comme* :

L'enfance de Thérèse **était comme** de la neige à la source du fleuve le plus sali.

Toutefois, Pierrard (2002 : 72) a constaté « le caractère facultatif de *comme* » et le fait que « *comme* est en effet parfois effaçable ». C'est ce que montre en effet un énoncé tel que *Il le considère (comme) très intelligent*. Il nous semble possible d'envisager pour cet EA extrait de *Thérèse Desqueyroux* une paraphrase où *comme* serait éliminé, et l'on obtient ainsi :

L'enfance de Thérèse était de la neige à la source du fleuve le plus sali.

fonctionnement comme prédicat. Une approche pragmatique permet d'étudier les EA sous un nouvel éclairage.

4.1.4. EA dans le discours muséal et approche pragmatique

Notre étude s'est voulue jusqu'à présent essentiellement syntaxique. Ce n'est pas pour autant que nous n'avons pas pris en compte les locuteurs et le contexte. Cependant, la pragmatique peut apporter un éclairage complémentaire à notre travail : considérer les EA sous l'angle de la pragmatique équivaut à prendre en compte l'utilisation qui est faite des EA en tant que signes et la façon dont leurs utilisateurs communiquent. Les EA sont donc concernés par les travaux de Gumperz (1964) sur la dimension anthropologique du langage et ceux de Sperber & Wilson (2012) sur la pertinence (*relevance theory*).

4.1.4.1. Les EA comme marqueurs de relations sociales

Les EA employés dans le discours muséal correspondent à une catégorie du répertoire qu'un énonciateur a à sa disposition. Ils ont été sélectionnés parmi l'axe paradigmatique qui se présente à l'énonciateur dans la situation donnée :

[...] speakers select from a range of possible expressions. The verbal repertoire then contains all the accepted ways of formulating messages. (Gumperz, 1964 : 137-138).

Dans le discours muséal, c'est un énonciateur-scripteur en quelque sorte désincarné qui prend en charge les EA tels que nous les avons étudiés plus haut. Leur emploi relève donc des « contraintes sociales »¹⁸⁶ dont parle Gumperz (1964 : 138). La paraphrase de l'EA ci-dessous ne peut être envisagée que dans le contexte d'une visite guidée :

(149') Ce tableau (le tableau devant lequel nous nous arrêtons à présent) est de l'Ecole française, du début du XVIIIe siècle. **Il s'agit du Portrait d'un échevin, (qui était) membre de la famille Chauvin. Il a été légué par Mme Chauvin à la Ville de Paris, (et nous savons que ce leg date d') avant 1879**

On peut même envisager que le guide prendrait en compte le public qui assiste à la visite et donnerait aux gens la définition¹⁸⁷ d'un échevin par la même occasion. Il est indubitable que les énoncés sous (149') ne pourraient pas figurer sur un cartel explicatif. Ils correspondent à la première des situations présentées par Gumperz :

¹⁸⁶ Notre traduction de « Grammatical restraints relate to the intelligibility of sentences; social restraints relate to their acceptability » (1964 : 138)

¹⁸⁷ <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/%C3%A9chevin/27466>: Au Moyen Âge et sous l'Ancien Régime, magistrat municipal dans les villes du nord de la France, qui assistait le maire. (url valide en août 2016)

In some cases (e.g. public ceremonies, religious rituals, etc) modes of speaking are narrowly prescribed; in others (e.g. conversations among personal friends, party chitchat etc.) there may be scope for a wide range of alternate sequences. (1964 : 140)
(Notre soulignement)

Grumperz avance qu'un repertoire verbal se définit en termes linguistiques mais aussi en termes sociaux¹⁸⁸. La dimension sociale des EA est confirmée par le fait qu'aucun guide ne s'exprimerait sous la forme d'EA au cours d'une visite guidée.

Les EA relèvent donc de ce que Gumperz appelle « transactional interaction » :

Participants in such interaction in a sense suspend their individuality in order to act out the rights and obligations of relevant statuses. Hence their linguistic [...] mode of behavior must be predictable from the social definition of these statuses.

In personal interaction, on the other hand, participants act as individuals, rather than for the sake of specific social tasks. (1964 : 149)

L'EA s'avère donc non seulement obligatoire en contexte muséal, mais également prévisible, car l'énonciateur-scripteur, ici c'est-à-dire le conservateur du musée n'existe pas en tant que sujet énonciateur. Il représente l'institution et parle au nom de cette dernière. Il en résulte que l'interprétation des EA en discours muséal nécessite un certain travail mental de la part des lecteurs des cartels muséaux. Nous avons évoqué dans l'introduction « le calcul interprétatif » dont parlait Kerbrat-Orecchioni (1998 : 39). Sperber & Wilson (1986) étudient pour leur part les mécanismes qui permettent l'interprétation des énoncés par les locuteurs et leurs destinataires. Ils ont développé une théorie de la pertinence¹⁸⁹.

4.1.4.2. EA en discours muséal et théorie de la pertinence

La théorie de Sperber & Wilson (2004) repose sur l'idée que chaque destinataire d'un message attend de la part de son émetteur des propos pertinents.

The central claim of relevance theory is that the expectations of relevance raised by an utterance are precise enough, and predictable enough, to guide the hearer towards the speaker's meaning. (2004 : 607)

Appliquer la théorie de la pertinence aux EA revient à envisager leur production en termes de coûts cognitifs, c'est-à-dire en termes d'efforts fournis par le destinataire pour la compréhension du message. Stainton (1994) emploie les termes de *inferential work* et de *processing effort*, à la suite de Sperber and Wilson (1986 : 202).

¹⁸⁸ Notre traduction de « We have stated that a verbal repertoire is definable both in linguistic and social terms » (Gumperz, 1964 : 151).

¹⁸⁹ Notre traduction de « relevance theory »

A speaker aiming at optimal relevance will leave implicit everything her hearer can be trusted to supply with less effort than would be needed to process an explicit prompt. (Sperber and Wilson, 1986 : 218)

Nous avons parlé du travail de désambiguïsation que devait effectuer le lecteur du cartel explicatif. A propos de la communication verbale en général (donc sans parler spécifiquement des EA), Sperber & Wilson emploient le terme de *inferential comprehension* et postulent que ce travail est intuitif et inconscient¹⁹⁰. Les auteurs insistent sur la différence entre les codes linguistiques et les processus inférentiels. Or selon nous, l'interprétation des EA en discours muséal efface cette différence : il revient au lecteur du cartel explicatif d'inférer ce à quoi correspondent les énoncés qui y figurent. Nous avons vu qu'il pouvait s'agir pour (142) de :

(142') Nom de l'objet: Suit of armour

Origine : Japanese

Période / date : Dated 1859

Matériaux utilisés : Iron, with lacquer, silk, Leather, animal hair and fur

Modalité d'acquisition de l'objet par le musée : Given by Queen Victoria

D'autres éléments peuvent figurer sur un cartel, comme un titre quand il s'agit d'un tableau, et le nom de l'artiste, dont la place ne sera pas systématiquement en premier, cf (128) et (132).

Nous en arrivons donc, pour ce qui est de l'inférence pragmatique, à contester ce qu'avance Stainton (1994 : 276), à savoir que l'EA étant plus court, il est plus facile à appréhender qu'une phrase complète. Selon nous, le discours muséal entraîne un travail interprétatif indubitable pour le destinataire du message et nous dirons que la question que soulèvent Sperber & Wilson (2012 : 236) concerne au tout premier plan l'interprétation des EA :

[...] there is room for debate about where the borderline between coding and inference should be drawn.

En disant cela, nous envisageons donc l'étude de la dimension pragmatique des EA en suivant davantage la théorie de la pertinence que la position de Grice, lequel associait l'inférence uniquement avec le coté implicite de la communication¹⁹¹.

Les EA en discours muséal ont ceci de particulier de ne se rencontrer que dans ce contexte. Ils ne sont donc pas concernés par la remarque suivante :

In different circumstances, the same stimulus may be more or less salient, the same contextual assumptions more or less accessible, and the same cognitive effects easier or harder to derive (Sperber & Wilson, 2004: 609)

¹⁹⁰ Notre traduction de « [...] inferential communication is in general an intuitive, unreflective process which takes place below the level of consciousness » (Sperber & Wilson, 2012 : 267)

¹⁹¹ Notre traduction de « Grice himself seems to have seen explicit communication as largely a matter of linguistic and contextual decoding, and only implicit communication as properly inferential » (Sperber & Wilson, 2012 : 264).

Ceci ne diminue cependant en rien le travail d'inférence que doit faire le lecteur du panneau :

Relevance theory treats the identification of explicit content as equally inferential, and equally guided by the Communicative Principle of Relevance, as the recovery of implicature (Sperber & Wilson, 2004)

Nous ne voyons pas d'implicatures lors de l'emploi des EA en discours muséal, à part peut-être le fait de mettre en avant la rareté et le côté précieux de l'objet exposé. A moins qu'un conservateur de musée n'ait été trompé sur l'origine d'un objet, le discours muséal respecte scrupuleusement le principe de véridicité (Maxim of truthfulness).

4.1.4.3. Théorie de la pertinence et rôle de l'extralinguistique

Nous avons déjà insisté sur le rôle que joue l'extralinguistique (que l'on peut appeler également contexte situationnel) dans l'interprétation des EA, et sur le fait que dans le discours muséal, c'est l'objet exposé qui sert de sujet implicite quand les EA du cartel fonctionnent comme prédicat.

Notre étude des EA s'appuie essentiellement sur la TOE, mais les travaux de Sperber & Wilson font également référence à ce que nous appelons l'extralinguistique, et au rôle qu'elle joue dans l'interprétation des énoncés, qu'il s'agisse d'EA ou pas.

In relevance-theoretic terms, any external stimulus or internal representation which provides an input to cognitive processes may be relevant to an individual at some time (Sperber & Wilson, 2004 : 608) (Notre soulignement)

Nous interprétons les termes de stimulus externes comme faisant référence à l'extralinguistique. De même, *at some time* peut se comprendre comme référent au moment de l'énonciation dans le cadre d'une situation d'interlocution, ou comme le moment où le cartel explicatif est lu, dans le cadre du discours muséal.

Nous pensons également que les auteurs renvoient à ce que nous appelons l'extralinguistique quand ils parlent du rôle joué par les caractéristiques environnementales¹⁹² dans l'activité cognitive humaine :

Human cognition [...] involves the constant monitoring of a wide variety of environmental features (Sperber & Wilson, 2012 : 271)

Les pages qui précèdent montrent donc que les EA qui sont employés dans le discours muséal ont leurs spécificités, qu'elles soient syntaxiques ou pragmatiques. La suite de notre travail sur l'interprétation des EA sera consacrée à ceux qui sont employés dans les autres contextes de signalisation, c'est-à-dire sur les panneaux de signalisation.

¹⁹² Notre traduction de « environmental features ».

4.2. EA et panneaux de signalisation

Nous étudions dans cette sous-partie les EA qui figurent sur des panneaux. Nous verrons qu'à nouveau, le contexte situationnel est primordial dans leur interprétation, puis étudierons l'emploi des deux points dans ce type d'EA.

4.2.1. Rôle du contexte situationnel

Le contexte situationnel joue un rôle dans l'interprétation des EA qui sont employés en contexte de signalisation. La théorie de Sperber & Wilson sur la pertinence que nous venons d'utiliser pour le discours muséal peut également s'y appliquer, dans la mesure où le lecteur d'un panneau de signalisation s'appuie sur l'extralinguistique, désignée par les auteurs en tant que *environmental features*, pour lui donner du sens.

Il n'en reste pas moins que plusieurs interprétations (parmi celles utilisées par Lefeuve (1999)) sont envisageables pour les EA dont le nom désigne un lieu, comme par exemple :

- (155) **Emplacement** réservé aux transporteurs de fonds
- Parking** réservé à la clientèle
- Espace** sans tabac
- Zone** fumeurs

Premièrement, on peut voir le N comme sujet, et la qualification comme prédicat, auquel cas l'EA est un A2T, paraphrasable avec *être* :

- (155') Cet emplacement est réservé aux transporteurs de fonds
- Ce parking est réservé à la clientèle
- Cette zone est non fumeur
- Cet espace est sans tabac

et grâce auquel il y a « attribution ou prédication de propriété » (Guillemin-Flescher, 1995 : 97). Comme nous l'avons déjà expliqué à propos de l'exemple (149'), le recours aux déictiques (ce, cet, cette, ces) dans la paraphrase illustre le lien qu'entretient ce type d'EA avec \mathcal{F} . On peut cependant également postuler que de tels EA ont une valeur générique, dans la mesure où l'interdiction posée se veut en effet valable quelle que soit le lecteur, et quel que soit le moment de la lecture. Notre analyse s'applique également pour les EA en anglais langue source.

- (156) 

(156') This **surface** is hot



(157)

(157') This **area** is designated for smoking

Deuxièmement, l'EA dans son ensemble peut être considéré comme un prédicat attributif à sujet implicite, le sujet étant le lieu où figure cet EA. La paraphrase serait alors la suivante :

(155'') Ici / cet endroit est un espace sans tabac

Ici / cet endroit est un emplacement de parking réservé à la clientèle/ aux transporteurs

Cette analyse vaut aussi pour l'anglais, avec des EA à un terme (donc à sujet implicite) tels que :

(158) Private
Restroom

(158') This place is private

This place is the restroom / the restroom is here

Pour finir, on peut également analyser ces EA comme contenant des énoncés existentiels, paraphrasables par *il y a* :

(155''') Il y a un parking réservé à la clientèle

Il y a une zone fumeurs

Les EA en contexte de signalisation en anglais se prêtent aussi à cette interprétation :

(158'') There is a restroom

(159) No hard shoulder

(159') There is no hard shoulder

Le terme localisateur (*ici / here*) est sous-entendu à chaque fois, ce qui implique à nouveau un lien entre ce type d'EA et la situation d'énonciation.

Cette interprétation existentielle, quand conjointe à l'interprétation attributive (où un démonstratif, c'est-à-dire un marqueur de fléchage déictique intervient), est logique du fait que, comme l'a développé Culioli dans la TOE, l'opération d'extraction est antérieure à l'opération de fléchage impliquée par l'emploi du déterminant démonstratif.

En voyant le panneau suivant,

(160)



le lecteur va nécessairement l'interpréter au moyen d'un fléchage situationnel étroit, dont la paraphrase verbale serait :

(160') Cette plage est non surveillée

Cela implique que l'existence de la plage est tenue pour acquise, que l'on se place au delà de la prédication d'existence, que cette occurrence de plage est distinguée des autres occurrences possibles. Pour pouvoir parler de *cette plage*, le lecteur du panneau aura forcément mentalement posé : *je suis sur la plage / Il y a une plage ici.*

Notons cependant que le sémantisme du nom sur lequel repose l'EA, ainsi que l'existence d'un référent identifiable à *hic et nunc* (hic et nunc) par l'énonciateur vont influencer sur l'interprétation de l'EA. Nous pensons que les deux EA suivants, inscrits sur des supports positionnés sur le bord de la route et lisibles par tout conducteur, ne relèvent pas de la même analyse :

(161) Chaussée glissante

(162) Bandes rugueuses

Dans la mesure où le lecteur du premier EA est déjà sur la chaussée, c'est l'interprétation attributive qui prime, puisque l'existence de la chaussée est tenue pour acquise (fléchage situationnel) :

(161') La chaussée est glissante

?/* Il y a une chaussée glissante

En revanche, l'existence de bandes dont il apprend qu'elles sont rugueuses ne va pas de soi pour le lecteur au moment où il prend connaissance de l'information en lisant l'EA. Selon nous, la lecture attributive ne fait pas sens, si bien que c'est la lecture existentielle avec une valeur proleptique qui est privilégiée :

(162') Il y a des bandes rugueuses (dans quelques dizaines de mètres)

?/* Les bandes sont rugueuses

De la même manière, un affichage au dessus de la chaussée (sur une voie rapide) comme :

(163) Clôtures détruites, risque d'animaux errants

présente les mêmes ambiguïtés concernant son interprétation et le choix d'une paraphrase verbale. Il nous semble difficile de trancher entre la paraphrase existentielle :

(163') Il y a des clôtures détruites

à laquelle il faudrait peut-être rajouter le SP *sur le bord de la route* et la paraphrase attributive suivante :

(163'') Les clôtures (du bord de la route) sont détruites

Le choix de l'une ou l'autre des interprétations dépendra de la connaissance préalable de l'existence des clôtures de la part de l'automobiliste, selon que ce dernier a intégré ou non qu'il est sur un tronçon autoroutier protégé des animaux par des clôtures. La connaissance des clôtures augmente la probabilité de l'interprétation attributive (163''), alors que c'est l'interprétation existentielle de l'EA qui l'emporte (163') si l'existence des clôtures n'est pas connue, puisque comme nous l'avons dit plus haut, l'opération de fléchage s'appuie sur la prédication d'existence, à laquelle elle est mentalement postérieure.

Nous avons vu dans cette sous-partie, tout comme dans celle sur le discours muséal qu'il est difficile de privilégier telle ou telle paraphrase avec certitude. Le travail interprétatif du lecteur d'un EA figurant sur un panneau est également compliqué lorsque cet EA comporte des deux points.

4.2.2. Interprétation des EA composés de deux GN

Nous traiterons ici des EA composés de deux GN que l'on peut lire sur les panneaux. Certains voient les GN liés avec deux points, d'autres avec une virgule ou simplement juxtaposés. Dans les deux cas, aucune interprétation ne peut être associée à une ponctuation précise.

4.2.2.1. GN reliés avec des deux points

Nous avons constaté que dans les EA bi-segmentaux figurant sur des panneaux autoroutiers, l'interprétation en EA attributif à deux termes (désormais A2T) fonctionne, ce qui n'était pas le cas dans le discours muséal (cf section 4.1.3.).

Les deux points peuvent être utilisés pour rédiger des EA informatifs, c'est-à-dire qui n'ont pas de valeur injonctive. Les EA suivants ont été relevés par nous lors de trajets en voiture :

(164) Prochaine sortie : centre hôtelier
Prochaine sortie : ZAC Mios 2000
Prochaine sortie : Gendarmerie / centre d'entretien DIRA¹⁹³

¹⁹³ Direction interdépartementale des routes Atlantique (DIRA).

Le premier segment constitue le sujet et le deuxième le prédicat. Ce type d'EA est donc analysable comme un A2T. Il en va de même pour l'EA en anglais suivant, qui vient d'un tableau d'affichage de consignes dans une YHA, et qui a le même fonctionnement (l'emploi des deux points et l'interprétation attributive) :

(165) Check out time : 10 am

Ces exemples nous montrent qu'il n'est pas possible d'associer une ponctuation, un type d'EA et une unique interprétation. Il en va de même avec les panneaux de signalisation où les GN formant l'EA sont juxtaposés et prennent une valeur causale.

4.2.2.2. GN juxtaposés et valeur causale.

Nous parlons de valeur causale à propos des EA composés de deux GN juxtaposés qui figurent sur des panneaux, pour qualifier un deuxième EA qui vient justifier l'emploi d'un premier EA¹⁹⁴, et lorsque les deux GN sont paraphrasables par *GN1 parce que GN2*

Pour ce qui est de leur interprétation, nous avons constaté que la valeur causale pouvait être exprimée par un EA existentiel tout comme un EA attributif.

Concernant les panneaux, nous avons relevé les EA suivants, dans lesquels on remarque une cohérence sémantique entre le premier et le deuxième GN afin d'avertir le co-énonciateur lecteur du panneau :

(166) Attention danger / Risque de chute
Attention !!! / Sol glissant
Défense de fumer / Matières inflammables

Ce fonctionnement se retrouve dans les deux langues :

(167) Warning / Unstable cliffs /
Warning / Dangerous cliffs supervise children at all times
Caution / Slippery floor
Danger / Men at work
Danger / 11000 volts
Danger / Hot surface

C'est l'interprétation existentielle qui s'applique pour les occurrences sous (166) et (167) mais ce n'est pas toujours le cas, car pour l'EA suivant :

(168) Admission free, donations welcome

c'est l'interprétation attributive qui s'applique :

¹⁹⁴ On retrouve cette même valeur causale en discours littéraire, mais avec la différence que l'EA en discours littéraire justifie l'emploi d'un terme précédemment employé au milieu d'un énoncé verbal (voir 6.3.3.2.). La juxtaposition GN-GN à valeur causale est caractéristique des EA en contexte de signalisation.

(168') Admission is free, donations are welcome

et sémantiquement, pour ce dernier exemple, la paraphrase idoine serait plutôt *GN1 donc GN2*. C'est la même relation cause - conséquence qui s'applique pour :

(169) Private / No turning beyond this point

où le premier EA est un énoncé attributif à sujet implicite. Seuls la situation et le contexte extralinguistique permettent d'identifier (tout comme pour le référent du déictique *this*). En revanche, le panneau :

(170) Sortie de véhicules / Stationnement interdit

appartient à une autre catégorie : la relation sémantique entre les deux termes est encore *GN1 donc GN2*, mais c'est le deuxième élément qui est un EA attributif (à deux termes) alors que le premier est un existentiel. Notre corpus comporte aussi un énoncé où les deux EA sont attributifs. Dans :

(171) Accès vestiaires-sanitaires-douches / Interdit aux chaussures

le premier EA peut s'interpréter comme qualifiant l'endroit où le panneau est affiché et comme constituant le sujet du deuxième EA, qui vient le qualifier.

Ce sous-corpus confirme donc ce que nous avançons sur l'absence de correspondance entre type d'EA et interprétation. Notre étude des énoncés publicitaires averbaux viendra confirmer cette conclusion sur l'absence de corrélation entre forme et interprétation des EA et à nouveau illustrer le rôle de l'extralinguistique dans l'interprétation de ce type d'EA.

4.3. EA et texte publicitaire

Notre approche sera uniquement linguistique. Nous ne chercherons pas à confirmer ou infirmer les techniques de vente répertoriées par Greven (1982 : 35-47), ni celles mises à jour dans Grunig (1998) concernant les sens multiples, le choc des contraires, les slogans illogiques, ou encore l'utilisation des vers et des rimes.

Nous tenterons en revanche de développer quelques-unes des raisons qui ont poussé Leech (1966 : 107) à parler des aspects bizarres du groupe nominal dans la publicité. Une des caractéristiques des EA publicitaires est l'ordre des mots : la juxtaposition de GN dans les slogans publicitaires averbaux relève du domaine de la parataxe. Le travail interprétatif du lecteur consiste à relier les EA entre eux en dépassant la dichotomie EA existentiel / EA attributif.

L'autre caractéristique que nous examinerons est la mention de la marque du produit, et ses conséquences sur le travail interprétatif du lecteur de l'EA.

4.3.1. Difficultés d'interprétation

Une identification sans ambiguïté du sujet implicite d'un slogan publicitaire averbal est nécessaire pour que le slogan soit compris par le lecteur et puisse donc atteindre son but.

Sur 382 slogans composés d'énoncés réduits (que l'on n'assimilera pas systématiquement à des EA), Greven (1982 : 62) a dénombré 118 slogans composés d'un SN complété d'un ou de plusieurs des éléments adverbiaux, comme dans l'exemple suivant :

(172) Leyland – continually in top gear

ainsi que 70 occurrences d'énoncés constitués d'un syntagme nominal unique, comme dans par exemple :

(173) The generous cigarette

qui est pour nous un EA attributif à sujet implicite.

Il y a en revanche ambiguïté concernant le statut de *Leyland* dans l'exemple (172), puisque deux paraphrases verbales sont possibles, selon que l'on considère que ce premier GN joue le rôle du sujet ou pas. Si c'est le cas, c'est la paraphrase suivante qui convient :

(172') Leyland is continually in top gear

Mais *Leyland* (le nom d'un groupe automobile anglais¹⁹⁵, d'où le jeu de mots avec *top gear*) peut également être interprété comme étant uniquement un localisateur, par rapport à un sujet implicite, auquel cas le slogan averbal peut s'interpréter comme signifiant :

(172'') With Leyland, drivers are continually in top gear.¹⁹⁶

C'est sans doute parce qu'il y a ambiguïté et risque d'erreur dans l'interprétation d'un EA à sujet implicite que ceux-ci ne sont pas les plus nombreux : Greven (1982 : 63) a en effet constaté la fréquence de slogans averbaux dans l'ordre S-P comme :

(174) Drake – the one that cares

Sanatogen tonic wines – two great ways to drink to your health

Le problème du risque d'erreur dans l'interprétation est mentionné par Greven dans son analyse des « phrases mineures » (1982 : 71), qu'il oppose aux « phrases majeures », lesquelles « sont des phrases qui comprennent au moins les éléments S et V » (1982 : 69).

Concernant les phrases mineures, qui pour l'auteur ne sont pas toutes averbales mais composées « d'un élément unique [...] qui peut être S, V, O ou A » (1982 : 71), Greven a souhaité signaler que :

¹⁹⁵ BLMC (British Leyland Motor Corporation) was created in 1968 by the merger of British Motor Holdings (BMH) and Leyland Motor Corporation (LMC), encouraged by the Wilson Labour Government (1964-1970). [...] In 1986 BL changed its name to Rover Group.

http://www.cartype.com/pages/736/british_leyland (url valide en août 2016).

¹⁹⁶ Le co-énonciateur lecteur du slogan peut également être inclus dans la sphère énonciative de l'énonciateur, si bien que l'interprétation suivante est également envisageable : With Leyland, you are continually in top gear.

[...] il est parfois difficile de décider lorsque la phrase est formée d'un syntagme nominal, si celui-ci fonctionne comme un S ou comme un O. Cela est dû à l'absence de développement de la structure. (1982 : 71-2)¹⁹⁷

Selon nous, employer le terme de fonction objet est inadéquat. En effet, l'énoncé suivant, cité par Greven (1982 : 72) pour illustrer son propos :

(175) The simplest, most natural cereal

n'est pas un syntagme nominal en fonction objet¹⁹⁸, mais plutôt un EA attributif à sujet implicite, qui ne fonctionne donc pas non plus comme sujet dans le cadre théorique que nous utilisons.

Pour finir, notons que Greven (1982 : 63) a observé l'existence de slogans dans la structure desquels « on constate la présence de deux syntagmes nominaux n'ayant pas le même référent », auquel cas l'interprétation attributive en S+P, paraphrasable avec *être* n'est pas possible. C'est ce qui se produit dans l'exemple suivant :

(176) Kensitas – no finer value in smoking

mais aussi dans :

(177) Black and White Cigarettes. A tradition of quality for over a century

que l'auteur a selon nous tort de mettre dans la même catégorie que les EA en (174) et que :

(178) Condor Sliced – the flake with the flavour

En effet, Greven avance que « dans ce type de structure, le syntagme nominal principal s'agrémenté d'un deuxième syntagme nominal en fonction d'attribut » (1982 : 62). Or selon

¹⁹⁷ Notre soulignement.

¹⁹⁸ Le terme *fonction objet* est selon nous également employé à mauvais escient dans les exemples suivants qui sont, d'après Greven sous la forme sujet + complément,

Germolene – the skin healer

Martini – the drink that has taste

Nous voyons là une structure attributive dans l'ordre Sujet-Prédicat. C'est aussi un EA attributif, mais à sujet implicite, que nous voyons dans :

Clothes for individualists

The more reliable name in home shopping

alors que Greven analyse ces slogans respectivement comme 'sujet + élément adverbial', et comme 'objet + élément adverbial'. Dans la partie de son ouvrage sur les syntagmes adjectivaux, on voit encore que Greven n'intègre pas l'existence des EA dans son analyse (mais cela s'explique par la date de ses travaux). Avec le slogan suivant,

Stronger than dirt

Greven aborde le cas des « syntagmes adjectivaux en fonction objet direct ». Nous ne sommes pas d'accord avec cette terminologie ('Stronger than dirt' est un énoncé attributif à sujet implicite), ni avec l'argumentation de l'ellipse que l'auteur met en avant pour justifier des difficultés d'interprétation :

52 exemples ont indéniablement une fonction d'objet direct. Mais 27 syntagmes adjectivaux ont une fonction fluctuante. Ils peuvent être compléments du sujet si l'on remplace le syntagme nominal ainsi que le groupe verbal (qui, dans tous les cas sont en ellipse) [...] Pourtant, rien ne vient étayer cette supposition : en effet, on peut également considérer qu'ils sont mis en apposition du nom de marque, ou encore qu'ils sont compléments de ce nom de marque, en fonction objet. Toutes ces suppositions sont également défendables, par suite de l'absence de ce même nom de marque. (1982 : 108-9)

nous, dans le cas de (177) et contrairement aux autres exemples donnés en (174), la paraphrase avec *être* ne fonctionne pas :

(177') */ ? Black and White Cigarettes have been a tradition of quality for over a century

C'est une analyse où le premier terme fonctionne comme localisateur abstrait qui s'applique selon nous à cet EA.

Il ressort de ces slogans que la structure GN1-GN2 n'équivaut pas nécessairement à une structure en S-P et que cette juxtaposition de GN entraîne un travail interprétatif à effectuer pour le lecteur du slogan averbal, puisque l'interprétation attributive ne va pas de soi, ce qui, rappelons-le, était aussi le cas pour certains cartels explicatifs et autres EA en contexte de signalisation.

Nous verrons ci-dessous qu'il en va de même pour les EA employés en discours publicitaire et que des problèmes d'interprétation se posent quand plusieurs GN sont juxtaposés ou reliés par des deux points.

4.3.2. GN juxtaposés

Nous avons remarqué dans les deux langues l'existence de textes publicitaires composés uniquement d'énoncés averbaux¹⁹⁹, tels que cet exemple de Leech, issu d'une publicité télévisée.

(179) Made from whole wheat grain, Whole Wheat Flakes – Kellogg's New, delicious breakfast. Crisp flakes, crisp with the goodness of the whole grain, and a delicious taste that's new every morning. And the zest of added vitamins to help your family to health...

Dans notre corpus, nous avons la série d'EA suivante, rendue possible par une « tendance à s'appuyer sur les relations lexicales plutôt que grammaticales » (Leech, 1966 : 108) (notre traduction) :

(180) Fine workmanship / Beautiful design / Real compactness / Wonderful value

Cette série d'EA ne fait sens que lorsque le produit est mentionné ou présenté à côté du slogan²⁰⁰. Dans le cas de ce dernier exemple, on supposera que cette mention est faite sous la forme d'une image²⁰¹. Une telle utilisation de la parataxe dans les slogans existe aussi en

¹⁹⁹ Voir Lefevre (1999 : 282) et Delorme (2004a : 223 et 357) sur l'énumération en récit.

²⁰⁰ Cette co-occurrence de l'EA à un terme et du référent de son sujet implicite est également impérative dans le cas des cartels muséaux.

²⁰¹ La présence de l'image est ce qui vient différencier le slogan du titre de presse concernant leur compréhension, si bien que selon Grunig (1998 : 233), la compréhension du titre de presse, du fait de l'absence d'image, est « souvent moins immédiate que celle d'un slogan ».

français. Nous avons vu sur Internet la publicité suivante, dans laquelle chaque énoncé qui défile sur l'écran après l'autre est a verbal :

- (181) Le choix naturel pour traverser la Manche en famille : Eurotunnel
30 € : un véhicule + de 1 à 9 personnes
Un embarquement simple et rapide
35 minutes de traversée

Il en va de même pour les deux premiers éléments de cette autre publicité internet sous la forme de panneaux déroulants pour Weight Watchers :

- (182) Pas d'aliments interdits
Pas de menus imposés
Mangez ce que vous voulez

Dans cet exemple, la parataxe n'implique pas l'identification d'un sujet implicite, laquelle concerne les EA attributifs à un terme, puisque les EA de (182) sont interprétables comme des existentiels négatifs. En revanche, la parataxe sollicite d'une autre manière le lecteur du slogan, puisqu'il lui reste à inférer les relations logiques entre les divers EA. Il en va de même lorsque pour les slogans où il est difficile de trancher clairement entre l'interprétation attributive et l'interprétation existentielle.

4.3.3. Interprétation attributive ou existentielle des slogans a verbaux

Nous avons vu plus haut avec l'exemple (177) que l'interprétation attributive ne fonctionnait pas malgré la structure GN1 + GN2 du slogan et le fait que le N1 aurait pu jouer le rôle de sujet tandis que le GN2 aurait pu fonctionner comme prédicat (cf Behr et Lefeuvre, 2005).

L'interprétation existentielle est également difficilement applicable à ce slogan a verbal, que l'on modifie la ponctuation ou pas :

- (177'') ?/* There are Black and White Cigarettes. A tradition of quality for over a century
?/* There are Black and White Cigarettes, a tradition of quality for over a century
?/* Black and White Cigarettes, there is a tradition of quality for over a century

De même, trancher entre l'interprétation attributive et l'interprétation existentielle s'avère problématique quand le slogan a verbal comporte un syntagme prépositionnel en *for*, comme dans :

- (183) **For** quicker washing up, the Nylon Bridget and the Pot Scrubber.
(184) **For** sturdy growth – for vitality – for beauty – and for relaxation – for sheer enjoyment – milk.
(185) **For** you, the golden crispness of Kellogg's Frosties.

Selon Leech (1966 : 115) l'emploi avant le nom de l'adjunct en *for* ne se rencontre dans aucun autre registre de langue. Cela dit, cette structure n'est employée en tout et pour tout que dans deux exemples de Greven (1982 : 34 et 114) :

- (186) **For** flu, Dispirin (Fitter people than you take one everyday.)
For the cat that knows what's best for him

Ce dernier exemple est aussi cité par Leech, avec le nom de la marque en supplément, ce qui donne un slogan en deux parties (1966 : 115) :

Although this unusual minor clause construction is apparently more frequent in television than in press advertising, it may have come into use through two-part display headings such as

For the cat who knows what's best for him
Jellymeat Whiskas

On peut ainsi considérer que les deux types de paraphrase sont possibles. A partir du slogan averbal, on aura le choix entre les interprétations existentielles ci-dessous :

- (183') **There are** the Nylon Bridget and the Pot Scrubber for quicker washing up
(185') **There is** the golden crispness of Kellogg's frosties for you. The golden crispness of Kellogg's frosties **exists** for you
(186') **There is** Dispirin for flu

et les interprétations attributives suivantes :

- (183'') The Nylon Bridget and the Pot Scrubber **are** for quicker washing up,
(185'') The golden crispness of Kellogg's frosties **is** for you
(186'') Dispirin **is** for flu

Le slogan bi-segmental donné par Leech (1966 : 115) peut être sujet à la même analyse. Ainsi s'opposent :

- (187) Jellymeat Whiskas **exists** for the cat who knows what's best for him / **There is** a product called Jellymeat Whiskas for the cat who knows what's best for him
et
(187') Jellymeat Whiskas **is** for the cat who knows what's best for him

Pour rappel, l'interprétation attributive sous-entend nécessairement l'existence du sujet, ici le produit. C'est sans doute pour cela que l'interprétation existentielle est possible pour les exemples que nous avons cités, du fait qu'il s'agisse de noms de marque dont il faut faire connaître l'existence afin que les consommateurs les achètent.

En revanche, cette même interprétation existentielle nous paraît plus difficile quand c'est le produit (et non la marque) qui forme le prédicat et quand c'est l'article zéro qui est employé :

(184') ? There is milk for sturdy growth – for vitality – for beauty – and for relaxation – for sheer enjoyment –
? Milk exists for sturdy growth – for vitality – for beauty – and for relaxation – for sheer enjoyment –

Dans ce cas-là, nous dirons que c'est l'interprétation attributive qui est à privilégier :

(184'') Milk is for sturdy growth – for vitality – for beauty – and for relaxation – for sheer enjoyment

ou alors qu'il faut procéder à une opération d'extraction au moyen de l'article indéfini :

(163''') There is **a** milk for sturdy growth – for vitality – for beauty – and for relaxation – for sheer enjoyment –

Valider l'interprétation attributive implique que nous avons affaire à des EA dans l'ordre prédicat sujet, lequel est peu fréquent en anglais (voir supra). Notre interprétation attributive des EA anglais avec *for* est ainsi confirmée par le fait qu'« il est possible également d'apparenter les phrases prépositionnelles aux phrases nominales qui comportent un prédicat adjectival » (Lefeuve, 1999 : 199).

Tous ces slogans attestent le besoin qu'il y a de remettre en cause la dichotomie entre les interprétations attributives et existentielles des EA. Il nous semble que ce type de slogan illustre tout à fait le continuum qui existe entre l'interprétation existentielle et l'interprétation attributive, déjà évoqué par Lefeuve (1999 : 53) qui présente des occurrences d'EA où « on hésite à rattacher le prédicat à un sujet implicite ou à ne percevoir aucun sujet implicite ». Dans le premier cas, c'est à l'interprétation attributive qu'il est fait référence, alors que dans le second cas c'est l'interprétation existentielle qui est mentionnée. Cette hésitation vient complexifier le travail interprétatif du co-énonciateur lecteur de l'EA.

Il n'y pas que les slogans averbaux qui entraînent cette hésitation dont parle Lefeuve (1999) : d'autres EA employés dans d'autres contextes sont également difficiles à catégoriser et à paraphraser avec un énoncé verbal unique. Plusieurs occurrences de notre corpus confirment ce que nous avons établi dans le chapitre précédent, à savoir le fait que certains EA ne correspondent pas strictement aux EA attributifs ou existentiels décrits par Lefeuve (1999). Ainsi, une même structure pourra se voir attribuer l'une ou l'autre des valeurs. Nous n'en concluons pour autant pas que ces énoncés sont défectueux ou incomplets. La grammaire cognitive nous apporte de quoi attester à nouveau que les EA sont des énoncés complets.

4.3.4. Approche cognitive du texte publicitaire

Les difficultés d'interprétation présentées en 4.3.3 viennent du fait que nous cherchons à proposer une paraphrase où *être / be* soient utilisés. Une approche cognitive des EA montre que cette démarche n'est pas forcément pertinente :

Cases where grammatical relationships involve approximation rather than exact connections, and rely on general or contextual knowledge, are neither atypical nor pathological. On the contrary, they represent the usual situation and from the cognitive linguistic perspective are quite unproblematic. (Langacker, 2009 : 69)

Cette approche nous indique que l'approximation grammaticale est courante dans les énoncés et qu'elle ne doit pas être vue comme problématique, dans la mesure où des connaissances extralinguistiques interviennent pour attribuer un référent à un terme. Langacker illustre son propos en montrant que *my foot* et *my bus* peuvent se voir attribuer plusieurs référents.

Does *my foot* refer to the left foot or the right foot? Or is it even part of my own body? If I am an artist, it might be the foot that I am currently drawing. If I am a surgeon, it might be the foot that I am responsible for operating on (as opposed to the one my partner is going to operate on). *My bus* could be the bus I am scheduled to take, but it could also be the bus I drive, the one I designed, the one I am betting on to win the cross-country bus race, and so on indefinitely. (Langacker, 2009 : 55)

En termes culioliens, il s'avère que dans chaque situation d'énonciation, le co-énonciateur va chercher à appareiller le signifiant et le signifié en effectuant un travail interprétatif et en appliquant le principe de pertinence tel que l'ont développé Sperber & Wilson. C'est pour cela que des énoncés comme (177) et (180) ne posent pas de problème de compréhension au destinataire, alors qu'une paraphrase avec *être / be* n'est ni aisée ni convaincante. Le client – lecteur du slogan infère sans difficulté que le terme *tradition* fait référence à la marque de cigarette dans (177) et que les termes qui composent (180) désignent un objet présent dans l'extralinguistique. Langacker emploie le terme *grounded* à propos de la dimension physique et corporelle du travail mental :

Though it is a mental phenomenon, conceptualization is grounded in physical reality: it consists in activity of the brain, which functions as an integral part of the body, which functions as an integral part of the world. (Langacker 2008 : 4)

Nous proposons d'employer le terme d'ancrage (notre traduction de *grounded*) dans l'extralinguistique et dans la situation d'énonciation pour analyser des EA en contexte de signalisation.

4.4. Conclusion

Nous avons étudié dans ce chapitre des EA particuliers, employés dans des contextes spécifiques. Nous avons vu que la ponctuation ne jouait pas un rôle décisif dans l'interprétation : certains EA sont paratactiques, alors que d'autres sont reliés par deux points. Dans les deux cas, des problèmes d'analyse se posent. Il est difficile de privilégier telle ou telle paraphrase avec certitude, si bien qu'il devient nécessaire de dépasser la dichotomie EA existentiel / EA attributif. En effet, même si cette distinction s'applique dans un grand nombre de contextes et s'avère donc pertinente à l'analyse des EA, les cas d'ambiguïté sont trop nombreux pour que l'on s'en satisfasse.

L'approche pragmatique vient nous conforter dans cette idée de la nécessité de dépasser la dichotomie EA existentiel / EA attributif. En effet, Sperber & Wilson signalent l'absence de pertinence d'un énoncé lorsque ce dernier peut donner lieu à plusieurs interprétations :

It is not compatible with the presumption of relevance for an utterance to have two alternative co-occurring interpretations, either of which would be individually satisfactory, since this would put the hearer to the unnecessary extra effort of trying to choose between them. (Sperber & Wilson, 2012 : 276-277)

C'est pour cela que le but de notre travail est la mise au jour d'un invariant pour caractériser les EA. L'analyse faite par Sperber & Wilson ne sous-entend nullement que l'emploi des EA est à éviter, car au niveau cognitif, la compréhension se fait quand même :

What the available psycholinguistic evidence shows is that, other things being equal, from a range of contextually available interpretations, hearers tend to choose the most salient or accessible one, the one that costs the least processing effort to construct. (Sperber & Wilson, 2012 : 264)

Pour ce qui est de notre recherche d'un invariant, nous avons constaté que dénominateur commun de ces EA est leur lien avec l'extralinguistique à \mathcal{T} car leur interprétation s'appuie sur la « sémiotique du monde naturel », pour reprendre l'expression de Greimas (1968). En effet le lecteur de l'EA doit chercher dans l'extralinguistique le référent d'un sujet implicite d'un EA. Cela implique que l'EA ne s'interprète qu'en étant mis en relation avec la sphère énonciative du co-énonciateur.

Nous verrons dans la suite de cette étude que d'autres occurrences d'EA en discours littéraire relèvent de ce que nous appelons intégration à la sphère énonciative des locuteurs, mais cette partie étant consacrée à l'interprétation des EA, nous nous en tiendrons pour le moment à la nécessité de dépasser la dichotomie EA existentiel / EA attributif. Ces cas sont assez nombreux et apparaissent dans des conditions d'occurrences variées, que nous nous proposons de mettre en évidence dans le chapitre ci-après.

5. CONCURRENCE DES VALEURS EXISTENTIELLE, ATTRIBUTIVE, ET DE VISÉE.

Nous allons découvrir dans ce chapitre deux types de conflits interprétatifs qui mettent en concurrence les valeurs **existentielle**, **attributive** et de **visée** généralement appliquées aux EA. Le premier concerne les difficultés d'interprétation déjà évoquées lors de l'examen des exemples (155) (183) (185) et (186), autrement dit les cas où l'interprétation existentielle s'oppose à l'interprétation attributive. Nous verrons ensuite qu'il y a des cas où chacune des interprétations attributive et existentielle est en conflit avec une valeur de visée que peuvent prendre certains EA, ce qui milite en faveur d'une recherche d'invariant commun à tous les EA.

5.1. Interprétation attributive VS existentielle

Les EA pour lesquels il n'est pas possible de trancher clairement en faveur de l'une ou l'autre interprétation se rencontrent dans tous les sous-corpus que nous avons constitués pour cette étude. Nous traiterons ainsi du cas des proverbes en $\hat{a} + NI+N2$, mais aussi des EA qui sont employés dans une chronologie.

5.1.1. Interprétation²⁰² des proverbes en $\hat{a} + NI+N2$

L'examen des occurrences de notre corpus en français, impliquant la structure $\hat{a} + NI+N2$, permet de distinguer plusieurs types d'EA, tant au niveau syntaxique qu'interprétatif.

Par exemple, le proverbe :

(188) à la pondeuse d'être couveuse

comporte un sujet infinitival comme dans :

(189) à vous de jouer

Si l'on suit l'analyse de Lefeuve (1999 : 200-201) qui classe ce type d'EA selon l'ordre P-S, la paraphrase verbale qui conserverait la valeur dativale serait :

²⁰² Au-delà de leur valeur attributive ou existentielle, ces proverbes ont retenu notre attention à cause de leur traduction vers l'anglais, laquelle emploie un verbe dans toutes les occurrences que nous avons recueillies, comme par exemple :

Proverbe averbal en $\hat{a} + NI+N2$	Traduction anglaise verbale
(A) chacun sa croix	Everyone has his cross to bear, we all have our cross to bear
A tout péché miséricorde	All sins will be forgiven / There is mercy for everything
A chaque saint sa chandelle	Every saint must have his due.

(188') * Être couveuse est à la pondeuse

(189') * Jouer est à vous

et conférerait à l'EA une valeur attributive, plutôt que de localisation.

Les occurrences ci-dessous nous montrent qu'il n'est pas possible d'associer la structure syntaxique en $\hat{a} + NI+N2$ à une seule interprétation. Une autre analyse est en effet possible pour :

(190) A bon vin point d'enseigne

A cœur vaillant rien d'impossible

Si ces deux proverbes ont la même structure que ceux sous (188) et (189), à savoir $\hat{a} + NI+N2$, les marqueurs de prédication qu'ils comportent (il s'agit de la négation, marquée avec *point* et *rien*) viennent influencer la lecture en phrase averbale existentielle, paraphrasable par *il y a*.

Ces deux proverbes peuvent donc être analysés comme des EA sans sujet dans lesquels c'est la « non-existence » qui est exprimée (Lefevre, 1999 : 297). Cette interprétation existentielle peut potentiellement s'appliquer aux autres proverbes, comme le montre la traduction de

(191) A tout péché miséricorde

(191') There is mercy for everything.

La frontière entre deux interprétations est encore moins nette dans le cas des EA ci-dessous, employés en contexte de signalisation dans une chronologie.

5.1.2. EA dans une chronologie

Les énoncés relevés dans la chronologie présentant l'historique de la Basilique St Sernin de Toulouse et qui sont averbaux dans les deux langues ne permettent pas non plus de trancher avec certitude quant à l'interprétation à leur donner.

Il s'agit de :

(192) An 250 : **Martyre de Saturnin, premier évêque de Toulouse.**

TRAD : 250 : **Saturnin, first bishop of Toulouse, martyred.**

et des énoncés en gras dans :

(193) Fin du 20ème siècle : **restaurations extérieures menées par Yves Boiret.** Restitution des mirandes et des toitures saillantes

TRAD : Late 20th century : **exterior restoration led by Yves Boiret.** The arched openings and overhanging roofs are restored.

Dans les deux cas, la structure syntaxique des traductions averbales en anglais est *GN + participe passé employé comme adjectif*. Or nous nous demandons si l'interprétation attributive dans le cadre d'un EA à deux termes avec la paraphrase suivante :

(193') The interior restoration **was led by** Yves Boiret

est la mieux adaptée. La paraphrase pour (192) serait alors :

(192') Saturnin, first bishop of Toulouse, **was martyred**

Cependant, l'interprétation existentielle ne serait-elle pas préférable ? La paraphrase correspondante serait :

(193'') There was an interior restoration led by Yves Boiret

ou bien :

(193''') An interior restoration led by Yves Boiret took place

Ce type de paraphrase semble plus difficile avec (192) :

(192'')? * There was Saturnin, first bishop of Toulouse, martyred

On accepterait peut-être plus facilement :

(192''') Saturnin, first bishop of Toulouse and martyr, existed

mais cette reformulation implique un changement syntaxique (le passage du participe passé au nom correspondant, à savoir *martyr*) alors que l'interprétation existentielle de l'énoncé français ne pose pas de problème.

Les EA ci-dessus prouvent que les interprétations existentielles et attributives ne permettent pas de décrire tous les EA, si bien qu'un dénominateur commun qui permettrait de réunir tous les EA qui composent notre corpus apparaît de plus en plus nécessaire. Cette nécessité est confirmée par l'existence dans notre corpus de certains EA pour lesquels c'est entre les interprétations existentielle ou attributive et la valeur de visée qu'il est difficile de trancher. La sous-partie suivante est consacrée à ce type d'occurrences.

5.2. Interprétation existentielle ou attributive vs valeur de visée

Nous venons de voir dans le chapitre précédent qu'il existait un continuum entre la phrase averbale attributive et la phrase averbale existentielle en ce sens qu'il est parfois difficile de trancher entre l'une ou l'autre interprétation. Certains des exemples de notre corpus posent des problèmes d'interprétation qui laissent entrevoir la possibilité d'un continuum entre EA à valeur de visée et EA existentiel ou attributif. La difficulté, voire l'impossibilité de trancher entre les interprétations existentielles ou attributives et la valeur de visée se rencontrent dans

divers contextes, aussi bien pour des EA employés en contexte de signalisation qu'employés en situation d'interlocution.

5.2.1. EA employés en contexte de signalisation

Dans le cas de certains EA en anglais avec la structure *N+adjectif*, l'interprétation existentielle soit ne fait pas sens, soit est agrammaticale. Cela vient selon nous de la valeur injonctive d'un EA comme :

(194) Fire prohibited

dont la paraphrase existentielle ci-dessous n'est pas grammaticalement acceptable :

(194') * There is fire prohibited / *There are fires prohibited

C'est donc la valeur attributive qui l'emporte, si l'on garde l'article Ø devant le nom pour renvoyer à la notion :

(194'') Fire is prohibited

L'article indéfini et l'opération d'extraction qu'il sous-entend rendent la paraphrase verbale suivante peu probable :

(194''') ?/* A fire is prohibited

C'est en effet le pluriel qui doit figurer dans une paraphrase verbale correcte :

(194''''') Fires are prohibited

Concernant l'EA :

(195) Dogs allowed on a leash

La paraphrase verbale suivante ne fait sens que s'il y a la présence effective de chiens dans la situation d'énonciation (*hic et nunc*).

(195') There are dogs allowed on a leash

Et ce n'est pas ce que l'EA a pour but de donner comme indication²⁰³.

Nous dirons qu'ici, l'interprétation attributive ne fait pas de doute :

(195'') Dogs are allowed on a leash

mais nous pensons qu'en plus de l'interprétation attributive, on peut voir dans un EA du type de (195) une autre sorte de **continuum**, différent de celui dont Lefevre (1999 : 52) a fait état, et qui repose sur le concept de visée, puisque l'EA a implicitement une valeur injonctive : il vise à ce que tout propriétaire qui amène son chien à l'endroit où l'on peut lire l'EA le mette en laisse.

²⁰³ Il en va de même pour l'EA :

Visitors welcome

Au moment où on lit cet EA, il n'indique en rien la présence de visiteurs dans tel ou tel monument.

Nous choisissons de parler de visée au sens où l'entendent Guillemin-Flescher (1981 : 515) et Bouscaren et Chuquet (1987 : 52), dont nous avons déjà mentionné les définitions²⁰⁴. Les travaux de Wyld (2001) nous permettent davantage de précision pour décrire la visée exprimée dans un EA comme (195). L'auteur parle de « visée téléonomique » (2001 : 167-170), le grec « télos » signifiant le but. Pour Groussier et Rivière (1996 : 191), la téléonomie correspond à une « projection, soit dans l'avenir soit sur le plan du fictif, d'un but, c'est-à-dire visée combinée avec la volonté d'un Sujet »²⁰⁵. C'est ce qu'exprime l'EA (195) puisque l'acceptation des chiens est subordonnée au fait que leurs maîtres aient la volonté de les tenir en laisse. Le sujet dont parlent Groussier et Rivière est donc davantage du côté de l'agentivité et de la pragmatique que de la syntaxe (cf Croft, 1994 : 32-33). La volonté de ce sujet se distingue donc de la volonté du sujet qui a rédigé l'EA et qui est à l'origine de la visée exprimée par ce dernier. Bien qu'une sphère interlocutive n'existe pas réellement ici puisque non seulement l'auteur de l'EA n'est pas facilement identifiable, mais le destinataire varie chaque fois que l'EA est lu, nous utiliserons les termes d'énonciateur et de co-énonciateur pour montrer que dans le cas de l'EA (195), l'énonciateur exprime une visée dont la validation ne dépend pas de lui mais de l'action du co-énonciateur. Les EA à valeur de visée sont donc utilisés par l'énonciateur pour influencer sur le comportement du co-énonciateur et pour faire en sorte d'atteindre une valeur que l'énonciateur juge « bénéfique²⁰⁶ » (Franckel, 1989 : 53).

Le continuum dont nous parlions plus haut repose sur le fait que l'interprétation attributive (195'') dépend par ailleurs de la validation de la relation prédicative <dogs – be on a leash>. Il faut que la valeur I visée soit actualisée pour que l'interprétation attributive puisse se faire. Lefeuvre (1999) parlait d'un continuum interprétatif entre les valeurs existentielles et attributives. Nous élargissons ici le spectre de ce continuum interprétatif en reliant l'interprétation attributive et la valeur de visée. De plus, puisque l'interprétation attributive ne peut être que postérieure à la validation de la relation prédicative visée, nous proposons de parler également de **continuum chronologique**.

²⁰⁴ Les remarques de Culioli (1991) sur le futur apportent également un éclairage sur le concept de visée :

Le futur implique une visée. On entend par là que, du repère énonciatif Sit o, on vise une relation prédicative encore non validée λ. Puisque la relation prédicative n'est pas encore située, (repérée énonciativement), elle est un énonçable (un construit notionnel) qui la propriété (p, p') (1991 : 146).

De même, à propos de *Marie épousera Paul*, Culioli explique que « la relation est visée, c'est-à-dire présentée comme non encore réalisée, mais devant se réaliser » (1991 : 150).

²⁰⁵ Voir également les travaux de Polge (2008).

²⁰⁶ Ce terme est emprunté à Franckel (1989 : 53), selon qui « téléonomie et antitéléonomie » correspondent à « valeur bénéfique / dommageable ».

Ce concept de continuum chronologique ne sera pas pertinent pour les EA pour lesquels il est difficile de trancher entre l'interprétation existentielle et la visée, comme ceux employés en situation d'interlocution et que nous analyserons ci-dessous.

5.2.2. En situation d'interlocution

Le même problème d'interprétation et l'impossibilité de trancher entre l'interprétation existentielle et la valeur de visée se retrouvent en situation d'interlocution, comme le montre l'exemple suivant :

- (196) -- Le régent me fera-t-il l'honneur de m'écouter ?
-- **Pas de cérémonie entre nous ! Viens t'asseoir.** R 289b
TRAD: 'I beg leave to address his Excellency.'
'Such high-flowned language! Come and sit down, Shanaar.'

Il est difficile de trancher entre une paraphrase en *il y a* (donc existentielle) :

- (196') Il n'y a pas de cérémonie entre nous (donc ne parle pas aussi pompeusement et viens t'asseoir)

et la valeur de visée, paraphrasable par :

- (196'') Je ne veux pas de cérémonie entre nous, (donc ne parle pas aussi pompeusement et viens t'asseoir)

C'est peut-être l'ambiguïté de cet EA qui a conduit le traducteur à utiliser un GN affirmatif dans sa traduction, lequel vise à qualifier l'échange.

Du côté anglais de notre corpus, le même problème se pose pour :

- (197) 'Why, because Annie's a charming young girl, and the old Doctor - Doctor Strong, I mean - is not quite a charming young boy,' said Mr. Jack Maldon, laughing. '**No offence to anybody**, Mr. Wickfield. I only mean that I suppose some compensation is fair and reasonable in that sort of marriage.' DC 196
TRAD : -- Ah! parce qu'Annie est une charmante jeune femme, et que le vieux docteur, le docteur Strong, je veux dire, n'est pas précisément un jeune homme, dit M. Jack Maldon en riant. **Je ne veux blesser personne**, monsieur Wickfield. Je veux seulement dire que je suppose qu'il est nécessaire et raisonnable que, dans un mariage de ce genre, on trouve au moins des compensations.

Même si le traducteur a choisi de restituer la valeur de visée au moyen d'un énoncé verbal, il ne nous semble pas possible d'exclure totalement l'interprétation existentielle dont la glose pourrait être :

- (197') il n'y a pas d'offense faite par moi à constater à \mathcal{F} .

La valeur que l'on donne au moment de l'énonciation entre en ligne de compte quand il s'agit d'interpréter les didascalies.

5.2.3. Cas des didascalies

Toutes les didascalies ne sont pas concernées par le problème interprétatif dont nous traitons dans ce chapitre : on trouve en effet dans les didascalies des EA qui fonctionnent comme ceux que l'on trouve en récit, à des fins métadiscursives²⁰⁷.

Nous nous intéressons ici au fait que, selon le point de vue adopté, le sens des didascalies averbales oscille entre les interprétations existentielles ou attributives et la valeur de visée, si bien qu'il y a matière à appliquer aux didascalies le concept bakhtinien de construction hybride²⁰⁸ même si ce dernier est appliqué au roman par l'auteur. Nous postulons qu'il y a plusieurs voix qui se superposent et qui influent sur l'interprétation des didascalies, qu'elles soient sous forme d'EA ou pas. Cette idée se retrouve dans Martinez-Thomas (2007 : 40) qui écrit que « la didascalie reste un texte qui ne peut décrire que diachroniquement ce que le regard va saisir synchroniquement » et que « l'énonciation didascalique oscille souvent entre un regard extérieur et intérieur à la scène » (2007 : 43). On retrouve la même idée de discours hybride dans Fix (2007 : 150) qui signale que « la didascalie n'est pas seulement une direction d'acteurs, l'allocutaire est aussi le lecteur ».

Dans cette optique, nous voyons deux valeurs possibles pour une didascalie averbale composée d'un EA nominal comme :

- (198) Gros **rire**. Rh 46
 Geste de Béranger. Rh 47
 Grands **bruits** couvrant les paroles des quatre personnages. Rh 59
 Même **jeu**. Rh 60

En effet, si on part du principe que ces EA²⁰⁹ s'adressent aux acteurs, ils prennent une valeur de visée, car au moment où l'auteur consigne celles-ci dans son manuscrit, l'action est virtuelle, proleptique. C'est uniquement au moment où les acteurs jouant la pièce abordent le passage concerné par les didascalies qu'ils les actualisent. Selon nous, l'auteur vise le passage de E à I grâce à l'EA²¹⁰.

²⁰⁷ Comme par exemple cet extrait de *Rhinocéros* :

Le chef de service, une cinquantaine d'années, vêtu correctement : **complet bleu marine, rosette de la Légion d'honneur, faux col amidonné, cravate noire**, grosse moustache brune. Rh 92

Les éléments en gras illustrent le prédicat attributif averbal qui précède, à savoir *vêtu correctement*.

²⁰⁸ « What we are calling a hybrid construction is an utterance that belongs, by its grammatical (syntactic) and compositional markers, to a single speaker, but that actually contains mixed within it two utterances, two speech manners, two styles, two languages, two semantic and axiological belief systems ». (Bakhtin, 1981: 304)

²⁰⁹ La même analyse peut s'appliquer aux didascalies composées de GP telles que :

LE LOGICIEN, **au Vieux Monsieur**. Rh 46
LA MENAGERE, **en larmes**. Rh 67
JEAN, **toujours hors de lui**. Rh 73

²¹⁰ Dans *Rhinocéros*, les didascalies verbales confirment cette analyse : la description du décor qui ouvre le premier acte comporte en effet les phrases suivantes, où l'on trouve l'expression du futur dans les deux langues :

En revanche, si l'on analyse les didascalies du point de vue du lecteur de la pièce de théâtre ou bien du point de vue du spectateur lors d'une représentation²¹¹, ces EA ont alors une valeur existentielle : au moment de la lecture, il y a actualisation des gros rires, du geste de Béranger, des grands bruits et du jeu identique. On est directement dans I, et « le procès [est] envisagé [...] hors déroulement » (Chuquet et Paillard, 1989 : 82). C'est pour cela que les traductions anglaises²¹² de tels EA sont au présent simple :

(198') He **gives** a huge laugh.
 BERANGER **makes** a gesture.
 Deafening sounds **drown** the words of the four characters.

C'est la valeur aoristique du présent qui permet son emploi ici, dans la mesure où il est compatible aussi bien avec l'actualisation qu'avec la visée du procès.

Nous avons constaté qu'en anglais, ce sont les énoncés au présent simple qui dominent²¹³ dans de la traduction des EA en français dont l'interprétation peut être soit existentielle soit à valeur de visée. Mais on ne saurait conclure que la didascalie averbale en anglais n'existe pas, et qu'il n'y a que pour ce type de didascalie que le présent simple d'employé en anglais. Les EA en français composés de GP ou de participiale sont en effet également traduits par des EA en anglais²¹⁴. Par ailleurs, les didascalies averbales en anglais langue source pouvant se voir

C'est un dimanche, pas loin de midi, en été. Jean et Béranger **iront s'asseoir** à une table de la terrasse.
 TRAD : The time is almost midday on a Sunday in summertime. Jean et Beranger **will sit** at one of the terrace table

Le présent est toutefois employé en anglais pour traduire un futur français dans :
 Avant le lever du rideau, on entend carillonner. Le carillon **cessera** quelques secondes après le lever du rideau.
 TRAD : The sound of church bells is heard, which **stop** a few moment before the curtain rises.

Cet emploi est possible grâce à la possibilité qu'à le présent de ne pas renvoyer à de l'actuel (cf Chuquet et Paillard, 1989 : 76 et 116 pour l'emploi de *will* dans un contexte générique).

²¹¹ C'est sans doute ce que fait Krazem (2004 : 355) en parlant de :
 la situation particulière de l'énonciation auteur/lecteur mise en place dans les didascalies [qui] peut favoriser l'apparition de [phrases averbales], surtout existentielles, pour faire exister les objets nécessaires à la représentation réelle ou mentale. (Notre soulignement)

L'auteur met en avant « la nécessité pour la compréhension de l'intrigue de poser l'existence d'objets » (2004 : 261), ce qui n'est pas la seule interprétation possible des didascalies averbales.

²¹² Sauf celle de *même jeu*, qui est traduit par *OLD GENTLEMAN [doing the same]* : l'EA nominal français est transposé en EA adjectival en anglais.

²¹³ De nombreuses didascalies telles que *PETEY rises, collects the plate, brings into the table, puts it in front of STANLEY, and sits* (BP 15) sont également traduites au présent en français : *Peter se lève, va chercher l'assiette, revient la poser devant Stanley et se rassoit*.

C'est à cause de la succession de procès-événements que des EA ne seraient pas possibles ici : * *lever de Peter, prise en main de l'assiette, placement de l'assiette devant Stanley, retour de Peter sur son siège*.

²¹⁴ On trouve ainsi dans la version anglaise de *Rhinoceros* :

LOGICIAN [to the Old Gentleman]	HOUSEWIFE [in tears]
JEAN [beside himself]	BERANGER [trying unsuccessfully to stop yawning]
JEAN [interrupting him]	HOUSEWIFE [sobbing]

Ce type de didascalies averbales se trouve également en anglais langue source :

STANLEY [grinding his cigarette] BP 20	STANLEY [pacing the room] BP 20
MEG [in a small voice] BP 21	STANLEY [to himself] BP 22

attribuer une valeur de visée sont attestées, comme le montrent les occurrences d'EA suivantes dans *The Birthday Party* de Pinter :

(199) Pause BP 10

TRAD : Un temps

Shouts. Laughter. BP 13

TRAD : Cris. Eclats de rire.

Silence. BP18

TRAD : Un silence.

Les didascalies averbales étudiées jusqu'ici étaient composées d'un GN, et pouvaient être analysées en tant qu'EA existentiel ou de visée. Un autre type de continuum interprétatif est possible dans le cas des didascalies ci-dessous, composées d'une proposition participiale : la valeur de ces occurrences oscille entre EA attributifs et EA exprimant une visée.

(200) BERANGER, **s'empêchant de bâiller et n'y arrivant pas.** Rh 36

JEAN, **l'interrompant.** Rh 38

LA MENAGERE, **sanglotant.** Rh 67

Un autre paramètre qui les différencie des occurrences existentielles présentées en (198) est la nécessité de les accrocher à un sujet. Delorme (2004a : 137) a ainsi constaté que « la possibilité d'adjoindre une proposition subordonnée à un simple nom propre n'est possible que lorsque celui-ci identifie la source des paroles qui suivent ». Cette observation concerne également les EA composés d'un GP (cf. ceux présentés note 202 et note 207), alors que ce n'est pas le cas pour les EA nominaux de (198).

Quelle que soit la nature syntaxique des didascalies, leur interprétation n'est pas univoque, tout comme c'était le cas pour les autres types d'EA présentés dans cette sous-partie. Cela rend nécessaire le recours à une troisième voie qui servirait de continuum entre les valeurs de visée d'un côté et existentielle ou attributive de l'autre.

5.3. Conclusion : recours à un continuum interprétatif

Nous employons le terme continuum dans un sens légèrement différent de celui que lui donne Lefeuve (1999), qui l'utilise pour tenter de résoudre « le paradoxe suivant : comment se fait-il que la phrase puisse connaître deux constitutions aussi différentes ? » Ce paradoxe est induit par la définition que l'auteur donne de la phrase averbale : « soit la phrase est formée d'un

Des adverbes figurent également dans les didascalies de *The Birthday Party* :

STANLEY [**decisively**] BP20

STANLEY [**reflectively**] BP 22

sujet et d'un prédicat reliés par une modalité ; soit la phrase se constitue d'un seul prédicat posé par une modalité » (1999 : 52). De même, nous avons vu plus haut que Lefevre (1999 : 53) évoque des cas où « on hésite à rattacher le prédicat à un sujet implicite ou à ne percevoir aucun sujet implicite », mais l'auteur a pour but de montrer qu'il est possible de classer les EA selon quatre exemples prototypiques dans lesquels la « solidarité entre le sujet et le prédicat [est] de plus en plus lâche » (1999 : 54). Plus loin dans son étude, Lefevre présente un continuum à cinq éléments pour illustrer le continuum qu'elle postule entre les divers EA (1999 : 277) car l'auteur a constaté « l'existence d'exemples qui se situent entre la phrase nominale à sujet implicite et la phrase averbale sans sujet ». Nous avons choisi de les appréhender pour eux-mêmes, en expliquant pourquoi les deux interprétations attributives ou existentielles sont possibles, et sans chercher à les intégrer dans une définition générale de la phrase averbale.

Signalons pour finir que nous ne nous occuperons pas du type de continuum suivant :

Il existe un continuum entre les actes de langage qui exprime un constat et ceux qui manifestent un sentiment. L'expressivité transparait grâce au contexte et à la présence du point d'exclamation. [...] Les actes de langage qui expriment un sentiment sont proches quelquefois des actes de discours qui signifient le questionnement. (Lefevre, 1999 : 92)

La nécessité du recours au continuum interprétatif que nous proposons ici est confirmée par les occurrences d'EA vues dans ce chapitre. Tous ces EA permettent d'illustrer le continuum entre les diverses phrases averbales dont a parlé Lefevre (1999 : 52) : le fait de parler d'EA attributif et d'EA existentiel a ses limites puisque dans certains cas mentionnés précédemment, il est difficile de choisir l'une ou l'autre des interprétations, vu qu'aucune des deux ne permet d'exclure l'autre avec certitude.

Par ailleurs, l'analyse d'un même EA pourra être différente selon le lieu où il figure. Dans le cas de l'EA suivant :

(201) Parking réservé à la clientèle

l'interprétation sera attributive quand l'écriteau se trouve à l'entrée du parking. Le terme parking jouant le rôle du sujet, et réservé celui du prédicat (l'EA étant un A2T).

(201') Le / ce parking est réservé à la clientèle

En revanche, si cet EA est utilisé sur un prospectus pour tel ou tel commerce, on y verra un énoncé existentiel dont la mention vise à informer le client éventuel des facilités de parking :

(201'') Il y a un parking réservé à la clientèle

La traduction anglaise de cet écriteau entraîne une autre interprétation, comme le montre l'EA en anglais, qui ne saurait s'analyser de la même manière.

(202) Patrons only

C'est le concept de visée qu'il faut faire intervenir pour analyser cet EA: quand l'énonciateur dit ou affiche (202), il envisage uniquement l'intérieur du DN *patron* dans l'avenir. Il est ainsi possible de poser un écriteau avec cette inscription à l'entrée d'un parking encore vide.

Nous envisageons l'idée d'un continuum pour montrer que les interprétations sémantiques des EA ont leurs limites, ce qui nous incite à penser qu'il convient alors de trouver un autre moyen de qualifier les EA concernés, et à proposer un moyen de définir les EA en utilisant leur valeur pragmatique.

Nous pensons qu'il est plus pertinent de leur attribuer le rôle suivant : l'énonciateur choisit l'EA car ce qui prime dans ce type d'énoncé est l'apport d'une information à la connaissance du co-énonciateur (ou au moins à un destinataire). C'est une autre façon de prendre en compte la sphère énonciative des co-énonciateurs, comme nous l'avions fait plus haut pour les EA employés en discours muséal et en discours publicitaire.

Dans la mesure où les interprétations attributive, existentielle et de visée ne fonctionnent pas comme des catégories étanches, nous estimons nécessaire de chercher à les dépasser et nous proposons comme invariant des EA le fait que ce type d'énoncé permet de prendre en compte l'environnement extralinguistique des co-énonciateurs (qu'ils soient réels ou potentiels). Nous choisissons le terme de « sphère énonciative » pour désigner l'univers commun aux co-énonciateurs que les EA intègrent implicitement. Cette prise en compte du co-énonciateur²¹⁵ se manifeste aussi lors de l'emploi d'EA dont la dimension dialogique est manifeste. C'est cet aspect que nous étudions dans le chapitre suivant.

²¹⁵ Voir Poncharal (2007 : 126) et Wyld (2002 : 56)

6. DIMENSION DIALOGIQUE DES EA

Dans cette partie, nous mettrons en avant la dimension dialogique qui découle de l'emploi des EA. Nous examinerons les slogans publicitaires et différents types de titres averbaux, mais aussi certains EA employés dans le discours littéraire ou le discours journalistique, ce qui montre que cette dimension dialogique prévaut quelles que soient les conditions d'occurrences des EA. Dans tous les cas, la prise en compte du co-énonciateur est manifeste car la structure de l'EA facilite clairement la compréhension du lecteur de l'EA.

6.1. Prise en compte du co-énonciateur dans les slogans publicitaires

Nous consacrons cette sous-partie aux slogans publicitaires bi-segmentaux²¹⁶ dans lesquels le premier terme est le nom de la marque ou le nom du produit²¹⁷ et dont la composition permet d'apporter des informations au co-énonciateur lecteur du slogan.

Nous avons constaté que le nom de la marque avait deux fonctions possibles à l'intérieur du slogan averbal. La marque peut jouer le rôle du **sujet** dans un A2T dans l'ordre S-P : c'est le cas pour les EA publicitaires suivants :

- (203) Woodbine, the great little cigarette
Envoy. The filter cigarette for people who put quality above price
Philips – the friend of the family
Gauloises, the cigarette of France

Il y a cependant des occurrences où le rôle de sujet et la paraphrase avec *be* semblent moins acceptables pour le nom de la marque ou du produit. Nous dirons alors que le premier terme joue le rôle d'un **localisateur abstrait**. Il s'agira alors de cas comme :

- (204) Vedonis – the softest feeling in underwear
Maxwell House – the perkier taste in coffee today
Black and White Cigarettes. A tradition of quality for over a century
Maltava – the world at your fingertips

où le terme N2 ne désigne pas un terme coréférentiel avec N1 : dans le premier exemple, *feeling* ne fait pas partie du domaine notionnel (DN) de Vedonis, une marque de sous-vêtements. Il en va de même, *taste* et *tradition* qui ne sont pas coréférentiels de *Maxwell House* et de *cigarettes*. Nous n'avons pas trouvé ce que *Maltava* pouvait être dans les années

²¹⁶ Empruntés à Greven (1997)

²¹⁷ Chose plutôt fréquente selon Leech (1966 : 130) : « The extreme frequency of references to the advertised product ».

80, mais nous supposons qu'il s'agit du nom d'une agence de voyages, avec lequel *world* n'est pas coréférentiel.

Les mêmes remarques s'appliquent aux slogans publicitaires en français. Parmi les 28 slogans averbaux que nous avons relevés dans Grunig (1998), 19 comportent le nom de la marque en premier. Tout comme en anglais, le nom de marque peut remplir deux rôles différents :

- soit le rôle du sujet dans un A2T, comme dans :

(205) Air Inter. Le raccourci pour tous les Français
Swann un amour de parfum
André, le chausseur sachant chausser

- soit le rôle du localisateur quand il n'y a pas coréférentialité entre les deux termes, comme c'est le cas dans les slogans suivants :

(206) Entremont. De quoi en faire tout un plat
Renault, des voitures à vivre
Kodak un déclic d'avance

Cette dichotomie entre les structures S+P et localisateur + EA se retrouve dans les slogans plus récents que nous avons pu entendre dans les médias TV et radio :

slogans TV et radio avec localisateur	slogans TV et radio en S+P
Sécurité routière, tous responsables Décathlon à fond la forme Carrefour, la qualité pour tous Intermarché, tous unis contre la vie chère U les nouveaux commerçants Babybel, 360° de bonheur Auchan, la vie, la vraie Floressance, les bienfaits naturels des plantes Petit Navire, le goût du large, plus souvent.	Ferreiro, le roi du couscous La banque postale, bien plus qu'une banque Groupama, toujours, toujours là pour moi Evian, déclarée source de jeunesse par votre corps Mennen, pour nous les hommes

Quelle que soit l'interprétation que l'on puisse faire de ces EA, leur structure a pour objectif de faciliter la compréhension du message. En effet, la disparition du nom de la marque rendrait le message pour le moins confus :

(205') ? Le raccourci pour tous les Français

(206') ? De quoi en faire tout un plat

Il en irait de même si le slogan ne contenait que le premier segment, soit le nom de la marque.

La portée du message publicitaire serait forcément moindre :

(205'') Air Inter

(206'') Entremont

La compréhension du message publicitaire et sa valeur illocutoire de promotion se font grâce à l'impact et la saillance des termes clés, surtout dans le cas des slogans sous la forme *localisateur* + *EA*, pour lesquels nous avons montré que la paraphrase avec *être* ne convient pas, et pour lesquels il est difficile de proposer une glose verbale²¹⁸, ce qui confirme que les EA diffèrent des structures elliptiques.

Le même objectif, c'est-à-dire la résolution de tout problème de compréhension du message par le co-énonciateur se retrouve dans les titres averbaux.

6.2. Titres averbaux et prise en compte du co-énonciateur

Nous traitons logiquement ici des titres de presse en ayant une approche contrastive. La spécificité des titres d'articles journalistiques est le fait qu'il s'agit de :

segments courts et qui ont de multiples fonctions. Ils constituent donc un espace discursif complexe où se retrouvent des éléments de nature diverse (informatifs, idéologiques et culturels). (Astirbei, 2011 : 46)

6.2.1. L'étirement des titres de presse bi-segmentaux

Nous empruntons le terme d'étirement à Rosette (2007), pour désigner le point commun de tous les titres de presse bi-segmentaux, car tout comme les slogans, les titres de presse bi-segmentaux²¹⁹ ne sont pas systématiquement analysables en tant qu'A2T. Ils ont cependant comme point commun l'appartenance de chaque segment à « deux univers de référence disjoints », dans la mesure où :

le premier élément du titre discrimine un élément parmi d'autres à l'intérieur de la classe des dossiers d'actualité, tandis que le second élément consigne un fait nouveau distingué parmi l'ensemble des événements du jour retenus par un quotidien. (Bosredon et Tamba, 1992 : 37)

²¹⁸

Slogan averbal	Proposition de glose verbale
Carrefour, la qualité pour tous	? Carrefour permet l'accès à la qualité pour tous
U les nouveaux commerçants	? U désigne les nouveaux commerçants ? U regroupe de nouveaux commerçants
Babybel, 360° de bonheur	? Un Babybel représente 360° de bonheur ? Un Babybel est constitué de 360° de bonheur ? Un Babybel vous donne 360° de bonheur
Sécurité routière, tous responsables	? Nous sommes tous responsables de la sécurité routière ? Pour davantage de sécurité routière, soyons tous responsables.

La glose verbale entraîne une perte totale de la valeur illocutoire qui caractérise le slogan publicitaire averbal.

²¹⁹ Contrairement aux slogans publicitaires vus précédemment, les titres de presse bi-segmentaux comportent souvent des deux points, ce qui avait été noté par Demmanuelli (1987 : 88).

Il est ainsi possible d'adopter pour les titres de presse la terminologie de Rossette (2007 : 117), qui parle « d'effet d'étirement sur l'axe horizontal », si l'on garde présent à l'esprit que dans le cas des titres de presse, il s'agit d'un étirement qui permet de mieux cerner le sujet de l'article que ne le fait le premier segment. On pourra alors, plutôt que d'un étirement parler d'un resserrement, si bien que nous proposons de décrire les titres de presse bi-segmentaux avec des termes hyperonymes et hyponymes. Cette distinction s'applique aux titres bi-segmentaux suivants, où le premier segment a pour but de renvoyer à une rubrique du magazine²²⁰, comme dans :

- (207) History: Presidents Who Hid Their Health Problems
History: Persico's New Book on FDR and Lucy Mercer
- (208) Review: Richard Linklater's 'Boyhood' Projects a Spellbinding View of Memory
Review: Really Bad Advice on Climate Change
- (209) Book Review: 'The Last Magazine' by Michael Hastings
Book Review: Adam Gopnik's 'The Table Comes First'

Le premier terme a une valeur hyperonyme alors que le second a une valeur hyponyme, mais en tout état de cause, l'interprétation attributive ne peut s'appliquer à ce genre d'EA dont la formulation a pour but d'éclairer le co-énonciateur sur le contenu de l'article.

Nous avons constaté que c'est le même objectif qui motive la variation sémantique dont font l'objet d'autres titres averbaux dans le passage d'une langue à l'autre.

6.2.2. Variations sémantiques lors de la traduction des titres

Ces variations illustrent la prise en compte du lecteur, laquelle est qualifiée de « fonction métadiscursive » par Rebeyrolle, Jacques & Péry-Woodley (2009 : 270)

[...] puisqu'en disant quelque chose du texte, le titre donne au lecteur une idée du contenu ou de la nature du texte et permet ainsi de faciliter l'accès à ce contenu. [et d'une] fonction séductrice car le titre doit conquérir le lecteur, il doit susciter en lui l'envie de lire le texte.

Notre approche contrastive nous permettra de préciser ce que l'on peut entendre par *fonction métadiscursive* et par *fonction séductrice*. Celles-ci s'opèrent dans notre corpus en jouant sur la quantité d'information donnée dans le titre²²¹ et au moyen de références culturelles pour en

²²⁰ Ici : <http://www.newsweek.com/> (désormais <http://europe.newsweek.com/>, url valide en 2016)

²²¹ Rebeyrolle, Jacques & Péry-Woodley (2009 : 275) ont constaté qu' « il est rare que le titre permette à lui seul l'identification du référent » et que c'est « dans le texte que se trouvent les éléments d'identification du référent qui est seulement activé dans le titre » (ibid.) (Notre soulignement). Les auteurs parlent de « relation cataphorique » (ibid.) ce qui contribue à inciter le lecteur à lire l'article dans son entier :

quelque sorte piquer la curiosité du lecteur. On retrouve cette analyse dans Engel (online) qui indique que les titres « doivent capter l'attention du lecteur et l'inciter à lire l'article. Il est donc très important ou qu'ils dramatisent, ou qu'ils résument le contenu de l'article ». Concernant la forme averbale de certains titres, elle relève du même procédé incitatif :

En omettant la copule, le journaliste ne renseigne pas sur la localisation temporelle de l'action [...] C'est au lecteur de lire l'article pour connaître la réponse. (Engel, online)

Cet objectif de « conquérir » le lecteur explique les variations sémantiques que nous avons constatées lors de la traduction des titres de presse, dans le sens anglais>français.

Notre sous-corpus nous montre que la concision caractérise les titres de presse en anglais, alors que les titres français sont davantage développés. Dans tous les cas cependant, nous adoptons la même démarche que celle de Rebeyrolle, Jacques & Péry-Woodley (2009 : 271) en considérant que « le titre est un segment autonome qui forme de ce fait un discours particulier et peut donc être analysé pour lui-même ». Nous sommes d'accord avec les auteurs sur le fait que :

le titre précède son texte [...] et en prépare la lecture. La relation qu'il entretient avec 'son' texte [...] est donc une relation vers l'aval, une instruction pour le traitement du texte à venir. (2009 : 286)

mais nous pensons important de ne pas oublier que par rapport à l'article, le titre est rédigé a posteriori et qu'« en général, ce dernier n'est pas écrit par le même journaliste » (Engel, online).

6.2.2.1. Titres de presse²²² et concision en anglais

Concernant les titres de presse averbaux et la concision dont ils font l'objet en anglais, nous nous intéresserons dans cette sous-partie aux variations sémantiques qui apparaissent dans la traduction des titres (issus d'articles publiés dans le *Monde Diplomatique* et *Courrier International*²²³), comme par exemple dans :

(210) Villes privées à la française
TRAD : Fenced off in France

On peut interpréter ce mécanisme comme une façon de créer une attente chez le lecteur, lui donnant envie de lire plus en avant, et par conséquent, comme une manière de garantir une fonction que doit assurer un titre, à savoir la fonction 'séductrice'. (Rebeyrolle, Jacques & Péry-Woodley, 2009 : 276)

²²² Les titres de presse qui constituent le sous-corpus étudiés ici sont issus du concordancier cabal : <http://cabal.rezo.net/> (url valide en août 2016)

²²³ Les articles publiés dans *Courrier International* étaient en anglais et ont été traduits en français. Ceux issus du *Monde Diplomatique* pouvaient être en anglais ou en français. Nous n'avons pas jugé que le critère langue source / langue cible était un paramètre déterminant pour notre analyse.

On passe d'un GN à un groupe adjectival. Le fait que l'article traite des villes n'est plus précisé. De façon générale, si l'on compare la colonne de titres en français origine et la colonne de titres en anglais traduit, on constate que cette dernière est typographiquement moins importante. Les traductions nous montrent en effet une tendance de l'anglais à la concision et une perte sémantique par rapport aux titres en français. Le désir d'accrocher plus rapidement le lecteur peut être la finalité de cette concision. Les exemples ci-dessous présentent les différentes stratégies utilisées en anglais pour que le titre soit plus concis :

Il pourra s'agir d'une simple réduction :

- (211) Paysage asiatique après la bombe
TRAD : Asia after the bomb

ou d'un raccourci à la fois lexical et idéologique :

- (212) L'emprisonnement des "classes dangereuses" aux États-Unis
TRAD : Imprisoning the American poor

Dans le cas des titres où il y a simple juxtaposition de deux segments, le deuxième élément pourra être simplement omis lors du passage vers l'anglais :

- (213) Femmes sportives, corps désirables
TRAD : Olympic sportswomen

Femmes en prison, la mort lente
TRAD : Women lithine walls

Il arrive aussi que l'anglais ne laisse pas apparaître le lieu concerné par l'article :

- (214) Trafic de femmes en provenance de l'Est
TRAD : Women for sale

Enfances sacrifiées d'Europe de l'Est
TRAD : Nobody's children

Les adjectifs peuvent être également omis :

- (215) Japon, danger immédiat
TRAD : Japan in danger²²⁴

Une Europe de moins en moins européenne
TRAD : The United States of Europe

De même que l'agent :

- (216) En pays masai, la lutte de l'écologiste et du berger
TRAD : Clash of interests in Masai country

²²⁴ Dans le cas de ce titre, on passe en plus d'un titre bi-segmental en langue source, où le premier élément a une valeur de localisation, à un titre attributif en langue cible.

Les femmes à l'assaut du ciel
TRAD : Far from equal

Ou encore le patient :

(217) La Maison Blanche en série télévisée
TRAD : Hail to the (fictional) chief

Le but recherché en anglais langue cible est de susciter la curiosité du lecteur anglophone²²⁵, alors que les titres français semblent viser plus d'exhaustivité. Cette différence se confirme dans le passage de l'anglais au français, où sont ajoutés la mention d'un nom de personnes (en 218), un repère temporel (219) ou plus fréquemment une indication géographique (220):

(218) Italy. What a spectacle
TRAD : Le retour en fanfare de Romano Prodi

New Labour in power
TRAD : Les mille jours globalement positifs de Tony Blair

(219) America's Patriot Games
TRAD : Un an après le 11 septembre

(220) Lies and more damned lies
TRAD : Mensonges de guerre au Kosovo

Songs of Hate
TRAD : Sur un air de haine anti-indien

La traduction de l'anglais vers le français pourra aussi apporter une précision sur le thème de l'article.

(221) Holy Hotmail
TRAD : Des dangers de travailler sans filet sur le Net

The ecology of computer viruses
TRAD: Des dangers de la "monoculture" informatique

A Breed Apart
TRAD : Le marwari, un cheval dans le mauvais temps

Celui-ci est alors explicité en jouant le rôle de sujet, alors que le titre anglais était un EA adjectival (222) ou adverbial à un terme (223) :

²²⁵ Cela pourra par ailleurs se faire en ajoutant au titre traduit en anglais un élément qui aura pour but de capter le lecteur, en jouant sur la corde de la familiarité, de la proximité. Ainsi, c'est la mention de Uncle Sam qui remplit cette fonction dans

Du "destin manifeste" des Etats-Unis
TRAD : Uncle Sam's Manifest Destiny

(222) Called To Account
TRAD : L'environnement, une aubaine pour les cabinets d'audit

Caught in the web
TRAD : Les dinosaures de la presse écrite menacés d'extinction

(223) In search of Euro-relevance
TRAD: 626 députés en mal de reconnaissance

Toutes ces précisions sémantiques apportées lors de la traduction illustrent la prise en compte du lecteur du titre, afin de lui donner envie de lire l'article en entier²²⁶. Il semble que les titres en anglais soient plus laconiques afin de piquer la curiosité du lecteur, alors que les titres en français sont plus étoffés, pour fournir au lecteur davantage d'éléments d'information susceptibles de l'inciter à lire tout l'article. Cette démarche d'étoffement de l'EA confère à ce dernier une dimension dialogique. L'ajout d'une référence culturelle dans la traduction relève du même procédé.

6.2.2.2. Référence culturelle

L'ajout dans la traduction d'une référence culturelle constitue un autre type de variation sémantique qui indique la prise en compte du co-énonciateur lecteur.

Ainsi, dans :

(224) True grit
TRAD : "Les petits paysans américains meurent aussi"

il y a analogie entre le titre en français et celui du film réalisé par Fritz Lang en 1943, intitulé *Les bourreaux meurent aussi*. De plus, ce dernier titre et d'autres montrent que le journaliste énonciateur sollicite délibérément le co-énonciateur lecteur en attendant de lui un travail analytique dans sa compréhension du titre, dans la mesure où il semble que ces titres fassent écho à d'autres, qui auraient été ainsi détournés. Pour Leroy (2005 : 201-2), il s'agit d'un « détournement », c'est à dire un « phénomène purement dialogique » qui

fait très clairement preuve de cette capacité à faire entendre, outre la voix de l'énonciateur, une (ou plusieurs) autre(s) voix, qui le feuilletent énonciativement.
(Notre soulignement)

²²⁶ Engel (online) rappelle que les titres « doivent capter l'attention du lecteur, et l'inciter à lire l'article ». Voir également Astirbei (2011 : 36) :

Dans la traduction il faut pourtant expliciter un titre trop laconique et ne pas se livrer à des contorsions extraordinaires à la seule fin d'être lapidaire ou de transposer le texte dans un style journalistique concentré. [...] Si le titre doit attirer l'attention, son principal attrait doit provenir de l'intérêt qu'il peut susciter auprès du public cible.

La dimension dialogique de ce type de titre de presse, et donc la présence de l'énonciateur sont par ailleurs explicitées par l'auteur qui précise que « le détournement se caractérise aussi par l'importance du pôle de la réception et, partant, de la dimension interlocutive » (2005 : 206). Plus récents, les travaux sur les titres de Rebeyrolle, Jacques & Péry-Woodley (2009) vont dans le même sens : les auteurs ont constaté des procédés de détournement, de double-sens, ou encore de « renvois allusifs à d'autres textes ou d'autres discours ». (2009 : 270) au moyen desquels

Il s'agit dans tous les cas de situer le titre dans l'espace des discours, de décrire l'écho qu'il fait à ces autres discours, et cela en se situant dans la perspective de l'intertextualité, du dialogisme ou de la polyphonie. (ibid.)

Dans le titre suivant, si la traduction peut permettre de mentionner l'auteur de l'article, elle constitue aussi un écho au film que Denys Arcand a réalisé en 1986, à savoir *Le Déclin de l'empire américain*.

(225) United States: wider still and wider

TRAD : Eric Hobsbawm, Où va l'Empire américain

C'est pour cela que Leroy (2005 : 203) parle de la « superposition de deux (fragments d') énoncés ». Dans le cas de nos exemples, le titre cinématographique original a été énoncé antérieurement au titre de presse détourné²²⁷ et vient donc s'y superposer. On peut donc parler de la superposition de deux sphères énonciatives : dans un premier temps, le réalisateur du film aurait été l'énonciateur d'une première sphère où les spectateurs joueraient le rôle des co-énonciateurs. A cela vient s'ajouter la deuxième sphère énonciative composée du rédacteur du titre de presse et du lecteur du journal. Selon Leroy, ces derniers constituent « le système d'énonciation enchâssant » (2005 : 204).

Ce recours aux allusions culturelles semble caractériser davantage le français, en langue cible comme nous l'avons vu ci-dessus, mais aussi en langue source. Il y a ainsi un écho à un ouvrage du philosophe Emmanuel Kant, *Vers la paix perpétuelle*, dans le titre suivant, écho que l'on ne retrouve pas dans la traduction, laquelle fait mention du sujet de l'article :

(226) De la guerre perpétuelle

TRAD: Europe and the US : Poles apart

Cette mention joue le même rôle que celle de *Uncle Sam*, dont nous avons parlé plus haut : attiser la curiosité du lecteur américain en évoquant son pays. Dans :

²²⁷ Pour analyser des titres où le « détournement s'effectue sur des locutions et expressions figées [...] des noms propres [...], des titres d'œuvres » Leroy (2005 : 208) utilise les termes de « déjà répété », « multiplement-déjà-dit » proposés par Authier-Revuz (1995 : 481). En effet,

dans ces titres, le détournement renvoie, plutôt qu'à un énoncé autre, tenu antérieurement par un énonciateur précis, à des éléments lexicaux relevant du « déjà répété », du « multiplement-déjà-dit ».

(227) Coetzee face aux barbares
TRAD: South Africa's voice of freedom

le lecteur cultivé de l'article en français verra une allusion au titre d'une œuvre de Coetzee, *Waiting for the Barbarians*, dont il est possible qu'elle constitue elle-même une allusion à *Waiting for Godot*, de S. Beckett.

Concernant le titre en anglais langue cible, le traducteur avait sans doute conscience qu'il capterait l'attention de davantage de lecteurs avec le terme *South Africa*, facilement identifiable, plutôt qu'avec la mention de l'écrivain sud-africain Coetzee.

Une autre allusion culturelle qui sollicite ainsi le co-énonciateur figure dans :

(228) Fruits et légumes au goût amer
TRAD : France : Apples of discord

où les termes constituent dans les deux langues une expression idiomatique, qui peut s'interpréter au sens propre aussi bien qu'au sens figuré.

Tous nos exemples illustrent la « base coénonciative et communautaire du détournement » dont parle Leroy (2005 : 207). Les titres sous forme d'EA rendent possible l'utilisation du « détournement » ou de « multiplement-déjà-dit » (termes respectivement employés par Leroy et Authier-Revuz – voir supra) pour plusieurs raisons. D'un côté, ces titres (que l'on peut qualifier de détournés) sont le résultat de la superposition de plusieurs voix énonciatives (voir Leroy, 2005 : 201-2). Ils ne s'adressent pas à un co-énonciateur précis mais à une communauté de co-énonciateurs. Par conséquent, ils s'appuient sur un patrimoine culturel commun entre l'auteur le plus récent et le lecteur du titre. Par ailleurs, ces énoncés ne sont pas uniquement valables au moment de l'énonciation, concept qui d'ailleurs ne fait pas vraiment sens à propos d'un titre de presse. Leur valeur temporelle, ou encore la durée pendant laquelle on peut parler de validation pour l'énoncé, se situe donc entre le moment où le lecteur prend connaissance du titre et une validité indéterminée, proche de la valeur du présent large (dont nous verrons dans la troisième partie de ce travail qu'elle concerne d'autres types d'EA tels que les proverbes). Les EA qui sont employés dans des titres n'ont pas la même portée que ceux qui sont employés en discours et où les paramètres \mathcal{T}_c et \mathcal{S}_c sont beaucoup plus prégnants. Pour compléter notre analyse sur la dimension dialogique des EA, nous aborderons ci-dessous l'emploi des EA en discours littéraire.

6.3. Dimension dialogique en discours littéraire

Nous avons déjà parlé de dimension dialogique à propos des occurrences (222), (223) et (224). Nous utilisons ce terme pour indiquer une prise en compte du co-énonciateur dans la formulation des EA. Nous parlons de dimension dialogique en nous appuyant sur le fait que « les phénomènes dialogiques tiennent à l'interaction de l'énoncé avec d'autres énoncés » (Bres, 2005 : 55), ainsi que sur le fait que :

Bakhtine ne propose pas de définition du dialogisme. En appui sur ses textes, il nous semble possible de l'appréhender par les phénomènes d'ouverture à, de mise en relation avec, par lesquels il se manifeste. Bakhtine qualifie fréquemment par l'adjectif dialogique les termes de rapport, de relation, de contact. (Bres, Nowakowska, 2006 : 21)

Dans cette partie sur les EA en discours littéraire, nous traiterons des EA qui ont une valeur proleptique et impliquent une ouverture à droite, mais aussi de ceux qui ont une portée résomptive et sont tournés vers l'avant-texte, ce qui nous conduira à mettre en avant la fonction métadiscursive des EA.

6.3.1. Valeur proleptique des EA : différences de traduction

Les EA analysés ici ont une valeur proleptique, en ce sens qu'ils servent à annoncer ce qui va suivre et à solliciter l'attention du co-énonciateur. La prise en compte de la sphère énonciative du co-énonciateur se fait d'autant plus facilement dans les exemples suivants qu'ils sont issus du *Sabotage Amoureux*, un récit à la première personne²²⁸. On peut cependant également se demander si l'EA s'adresse au lecteur ou bien s'il constitue une occurrence de monologue intérieur, surtout dans (230), vu que le traducteur a recours à l'interrogation lors du passage à l'anglais, alors que l'EA en français origine est affirmatif :

(229) Et les Allemands n'étaient pas ce qui me manquait à San Li Tun. [...]

Mais ni Américain ni Anglais.

Racisme ? Non, géographie. SA 14

TRAD : And there was no shortage of Germans in San Li Tun. [...the Allied forces included all possible nationalities]

But not the Americans, and not the British.

Racism? No, geography.

(230) Car enfin, peut-on trouver dérisoire un conflit de trois années, auquel prirent part des dizaines de nations, et au cours duquel des atrocités aussi épouvantables furent perpétrées ?

²²⁸ Le roman d'Amélie Nothomb commence en effet par *Au grand galop de mon cheval, je paradis parmi les ventilateurs. J'avais sept ans.*

Prétexte à ce silence des médias : la moyenne d'âge des combattants avoisinait les dix ans. SA16

TRAD : How can a war that lasted three years, involved dozens of nations, and witnessed horrible atrocities, simply be ignored?

The media pretext for their silence? The average age of the combatants was approximately ten.

Pour ce qui est de leur interprétation, il apparaît que malgré leurs similitudes, ces EA appartiennent à des catégories différentes, ou sont plus exactement difficiles à classer. En effet, concernant l'EA interrogatif de (229), il peut s'analyser soit comme un EA existentiel, paraphrasable par :

(229') Y avait-il du racisme ?

soit comme un EA attributif à sujet implicite, paraphrasable par

(229'') Était-ce du racisme ?

Pour ce qui est de (230), la paraphrase existentielle nous semble acceptable en français :

(230') Il y avait un prétexte à ce silence des médias

mais pas dans la traduction anglaise, peut-être parce que celle-ci fait apparaître une modalité interrogative et explique en quoi consistait le prétexte dans la réponse. C'est selon nous l'interprétation attributive qui est à privilégier en anglais, interprétation qui n'est par ailleurs pas impossible en français, moyennant quelques aménagements pour arriver à l'énoncé suivant :

(230'') le prétexte à ce silence des médias était que la moyenne d'âge des combattants avoisinait les dix ans.

Si l'énoncé à droite des deux points était également averbal, c'est un autre problème interprétatif qui se poserait à nous, à savoir que l'EA à gauche des deux points s'analyserait différemment, mais jouerait le même rôle au sein du texte. Considérons les EA sous (230) :

Prétexte à ce silence des médias : la moyenne d'âge des combattants.

TRAD : The media pretext for their silence? The average age of the combatants.

Ils font partie des cas²²⁹ où il est difficile de décider quel SN est le sujet, et quel SN forme le prédicat, si bien que cette question a donné lieu à un article de Behr et Lefevre (2004), intitulé « la configuration GN GN : comment reconnaître le(s) prédicat(s) ? » Il s'agit d'un

²²⁹ Aucune difficulté d'interprétation en revanche ne se pose pour l'exemple ci-dessous (que nous citons aussi car l'on y retrouve comme marque d'interlocution la modalité interrogative dans le premier segment :

Elle avait pensé à cette épreuve parce qu'elle me savait asthmatique ; elle ignorait à quel point son choix était judicieux. **L'asthme ? Détail, simple défaut technique de ma carcasse.** En vérité, ce qui comptait, c'était qu'elle me demandait de courir. SA93a

TRAD : She had devised this test because she knew I had asthma, but she had no idea how perfect a choice she'd made. **Asthma? A detail, a mere technical defect in my seven-year old carcass.**

A2T en français et en anglais, mais comment décider laquelle des paraphrases suivantes est correcte ?

(230') Le prétexte à ce silence des médias est la moyenne d'âge des combattants
(230'') La moyenne d'âge des combattants est le prétexte à ce silence des médias

L'exemple (230) correspond à ce que les auteurs qualifient de cas où « les relations sont plus complexes et nécessitent la prise en compte du contexte » et où « le premier GN remplit une fonction de pivot entre les contextes amont et aval » (Behr et Lefevre, 2004 : 203). Cela corrobore ce que nous disions sur le fait que l'EA permet au locuteur de faire avancer, de développer son discours.

Cette analyse permet également de justifier le changement de détermination des substantifs composant l'EA dans le passage vers l'anglais : dans (209), la seule différence (à part le point d'interrogation en anglais) entre langue source et langue cible est l'utilisation d'un marqueur de détermination (à savoir *the*) en anglais, alors que c'est l'article zéro qui est utilisé en français.

Behr et Lefevre (2004 : 204-205) indiquent suivre Jespersen (1971a) et partir du « principe que le sujet est généralement plus 'défini' que le prédicat ». Cela leur permet de conclure que :

Sera donc prédicat le terme qui est moins déterminé. [...] Le sujet, au contraire, reçoit des marques de définitude. [...] Ces préférences interviennent quel que soit l'ordre des termes entre le sujet et le prédicat. (ibid.)

Si l'on s'en tient à la détermination du mot *prétexte* / *pretext* et si l'on procède à une comparaison français-anglais, il apparaît que c'est en anglais que la définitude est la plus marquée. Mais du fait que l'EA français comporte également le déictique *ce* devant *silence*, détermination que l'on retrouve en anglais rendue par le possessif *their*, nous dirons qu'il n'y a pas dans (230) de terme plus déterminé qu'un autre, et que les tests proposés par Behr et Lefevre (2004) ne permettent pas de trancher pour ce qui est de cette occurrence²³⁰.

Tous ces paramètres interprétatifs ne semblent pas jouer pour permettre l'emploi d'un EA également dans la traduction anglaise. Le point commun des exemples (229) et (230) est

²³⁰ Les auteurs ont signalé (2004 : 207) que « le prédicat nominal accepte très souvent des déterminants en qu- ». Or ce test n'éclaire en rien le statut des termes dans un EA comme « Prétexte à ce silence des médias : la moyenne d'âge des combattants » :

? Quel prétexte à ce silence des médias, la moyenne d'âge des combattants !

? /* Quelle moyenne d'âge des combattants, ce prétexte au silence des médias !

Behr et Lefevre reconnaissent d'ailleurs qu'« il y a des énoncés qui résistent à ces tests, et qui donnent des résultats contrastés », et qu'il peut dans ces cas s'agir d'une « phrase nominale à sujet implicite + apposition, [d'une] phrase nominale à sujet explicite et prédicat [ou d'un] GN thématique + apposition. (2004 : 214-215), mais ces analyses ne s'appliquent pas à l'exemple dont nous discutons.

qu'ils appellent une réponse²³¹, ou en tout cas une explicitation qui permet au locuteur de développer ses propos. Nous parlerons donc d'ouverture à droite car dans les exemples présentés plus haut, l'EA sert uniquement à attiser la curiosité du co-énonciateur lecteur. Il n'est en effet pas envisagé que ce soit ce dernier qui fournisse la réponse à la demande d'information lancée par l'EA, qu'il y ait un point d'interrogation ou pas. Au sein de cette sous-catégorie d'EA, nous avons vu que le rôle de la ponctuation influait sur la traduction. C'est donc parce qu'il n'y a pas de dimension interlocutive signalée par un point d'interrogation que l'EA n'est pas utilisé dans la traduction anglaise de :

(231) Dans la cité des Ventilateurs, tout ce qui n'était pas splendide était hideux.
Ce qui revient à dire que presque tout était hideux.

Corollaire immédiat : la beauté du monde, c'était moi. SA 5c

TRAD : In the City of Electric Fans, all that is not splendid is hideous.

Which is to say that almost everything was hideous.

Which imposed an immediate corollary: The splendour of the world was me.

Il est fort probable que le traducteur ait délibérément eu recours à l'anaphore en *which* dans sa traduction, et qu'une autre traduction verbale ait été :

(231') The immediate corollary was that the splendour of the world was me.

L'emploi de *which* en anglais indique que dans cette langue, c'est l'enchaînement discursif qui est privilégié, au moyen d'un ancrage dans le récit, alors que le français met l'accent, à travers l'EA, sur des relations intersubjectives via le calcul interprétatif du lecteur, et sur le point de vue subjectif de l'énonciateur. L'EA permet selon nous de rattacher à \mathcal{T} l'occurrence du substantif qui le compose. Dans le cas du terme *corollaire* dans (231), on parlera plutôt d'identification entre le moment de l'énonciation et celui du raisonnement effectué par l'énonciateur. Cela est dû au fait qu'avec un EA, l'énonciateur est « asserteur S1 c'est-à-dire origine du point de vue et de la prise en charge subjective, et pas seulement du calcul des rapports spatio-temporels » (Chuquet- Hanote, 2004 : 16).

Pour que l'EA soit possible en anglais, nous pensons qu'il doit être accompagné d'une modalité interrogative, ce qui fait que l'EA suivant nous paraît acceptable :

(231'') Immediate corollary ? The splendour of the world was me.

à l'inverse de :

(231''') *Immediate corollary : The splendour of the world was me.

²³¹ Il est intéressant de noter le changement de ponctuation dans le passage vers l'anglais pour l'exemple (203), dans la mesure où le point d'interrogation explicite l'échange entre le narrateur et lui-même (si l'on voit dans cet exemple un cas de monologue intérieur) ou entre le narrateur et le lecteur.

C'est selon nous la même analyse (c'est-à-dire le fait qu'un EA qui permet l'ouverture à droite n'est possible en anglais qu'associé à la modalité interrogative) qui permet d'expliquer pourquoi la traduction anglaise n'est pas averbale dans les exemples suivants, d'autant plus que la modalité interrogative est à exclure²³² avec les termes *conséquence* (233) et *exégèse* (234), en ce sens que le narrateur est le seul à pouvoir expliciter ses dires, ou alors à pouvoir les qualifier, comme dans :

(232) Werner sanglotait. Nous l'embrassions : il avait trahi, mais c'était de bonne guerre.

Pléonasme : c'était de guerre, donc forcément bon. SA 107

TRAD : Werner sobbed. We hugged him: he had spilled the beans, but it had been a fair fight.

Excuse the redundancy: it was a fight, and therefore necessarily fair.

Concernant la traduction verbale en anglais, elle a la particularité de comporter un impératif et ainsi d'expliciter cette dimension dialogique dont nous parlons, en s'adressant directement au co-énonciateur lecteur.

Dans les exemples suivants, l'EA ne sert pas uniquement à avertir le lecteur, si l'on peut dire, qu'un autre énoncé va suivre. Il est plus précis de dire qu'il se caractérise par une « fonction textuelle de pivot, servant d'intermédiaire entre l'énoncé précédent et l'énoncé suivant. » (Lefevre, 2007). Cela n'empêche pas de parler de valeur proleptique et d'appel d'information. En d'autres termes, le segment de droite permet de combler un déficit que l'EA a fait apparaître chez l'allocutaire.

(233) Ainsi, on ne peut pas dire : [...] « C'est à Pékin que j'ai lacé mes souliers. » Ou alors, il faut au moins y ajouter : « pour la première fois », sinon, l'énoncé cloche.

Conséquence surprenante : si les récits chinois contiennent des actions si extraordinaires, c'est avant tout pour des raisons grammaticales. SA34a

TRAD: Thus, one cannot say "It was in Peking that I tied my shoelaces". At least not without adding "for the first time", since without it the statement sounds awkward.

This has a surprising consequence: if accounts of China always seem extraordinary, it is above all for grammatical reasons.

(234) Et quand on a satisfait aux exigences du stylisticien, on peut se risquer à écrire ceci : « c'est en Chine que j'ai découvert la liberté. »

Exégèse de cette phrase scandaleuse : « c'est dans la Chine épouvantable de la bande des quatre que j'ai découvert la liberté. »

Exégèse de cette phrase absurde : « c'est dans le ghetto carcéral de San Li Tun que j'ai découvert la liberté. » SA34b

TRAD : And their requirements having been satisfied, one can risk writing the following: "It was in China that I discovered freedom."

That scandalous sentence may be reinterpreted as: "It was in the horrifying China of the Gang of Four that I discovered freedom."

²³² Sauf s'il s'agit d'une question rhétorique.

And that absurd sentence may be further reinterpreted as: “It was in the prison-like ghetto of San Li Tun that I discovered freedom.”

La modalité interrogative n'est pas possible en (233) dans la mesure où elle servirait à remettre en cause le caractère surprenant de la conséquence, ce qui est pragmatiquement irrecevable :

- (233') * Conséquence surprenante ?
* Surprising consequence ?

Il en va de même pour (234). Une modalité interrogative remettrait en question l'existence de l'exégèse, alors que le narrateur a l'intention de la donner.²³³

Quand l'EA n'est pas possible en anglais (comme nous venons de le voir pour les exemples ci-dessus) le traducteur n'a pas que l'énoncé verbal à sa disposition.

Il lui est également possible de procéder à une transposition syntaxique, et c'est ce qui se passe dans la traduction suivante, où l'on passe d'un substantif à un adverbe, ce qui fait que les deux points à la droite de l'EA français sont remplacés par une virgule en anglais :

- (235) -- Suis-moi. [...]
Miracle : elle me suivit. SA60b
TRAD : “Follow me.” [...]
Miraculously, she followed me.

L'adverbe est encore une fois incident au reste de l'énoncé au prétérit et on ne retrouve donc pas en anglais cette dialectique (dans le sens d'opposition) que crée l'EA français au niveau des repérages. Nous pensons qu'il y a identification avec \mathcal{E} pour l'EA en français sous (235) alors qu'il y a rupture avec l'énoncé au passé simple qui suit et la traduction au prétérit. Dans le cas de cet EA, seul le substantif suffit car il est sémantiquement porteur d'une modalité appréciative, qui est maintenue dans l'adverbe correspondant. Ce n'est pas le cas pour l'exemple (233), dans lequel le substantif *conséquence* n'exprime en rien la subjectivité de l'énonciateur. Celle-ci est exprimée au moyen de l'adjectif *surprenante*. C'est pour cela qu'une traduction de cet EA avec uniquement l'adverbe *consequently* en anglais n'est pas envisageable car elle aurait entraîné deux types de modifications : premièrement, cela aurait

²³³ C'est la même analyse qui s'applique pour l'EA suivant, où la modalité interrogative qui permettrait l'EA en anglais n'est pragmatiquement pas possible :

Apparition : une délicate créature vêtue d'une cape blanche vint au-devant de moi. Ses longs cheveux noirs lâchés sortaient d'un petit béret de feutre blanc. SA 99b
TRAD : **An apparition materialized before me:** a delicate creature dressed in a white coat, her long black hair flowing freely down from a little beret of white felt.

Cet exemple nous permet de confirmer ce que nous avançons plus haut : l'EA rattache l'apparition à \mathcal{E} , c'est-à-dire qu'il y a dans l'énoncé français identification entre moment de l'apparition et celui de l'énonciation, alors qu'il y a ancrage dans le récit en anglais.

constitué une perte sémantique puisque l'adjectif *surprising* aurait disparu ; deuxièmement, l'adverbe aurait été incident au reste de l'énoncé et aurait donc fusionné avec un énoncé qui a une valeur de vérité générale, alors que c'est la voix de l'énonciateur qui se fait entendre avec un EA.

L'expression de la subjectivité de l'énonciateur s'exprime également via l'emploi d'adjectifs évaluatifs comme *surprenante*, *scandaleuse* et *absurde*. Dans la traduction de (234), cette subjectivité est toutefois exprimée d'une autre manière, avec le modal *may* si on lui donne un sens épistémique²³⁴, terme qui vient du grec *savoir*. Dans :

- (236) **Enfin, le clou** : le visage du vainqueur qui vint sur l'estrade saluer les électeurs et exposer son projet avec plus de détails. SA77c
TRAD : **And to cap it all**: the face of the conqueror arriving on the balcony to salute the voters and treat them to greater details about his plans.

il n'y a pas à proprement parler de transposition, mais comme l'EA n'est pas possible en anglais, c'est par une modulation métaphorique (Chuquet et Paillard, 1987 : 26) et une forme non finie que l'EA français est rendu. Il est dans les deux langues possible de repérer les segments en gras par rapport au moment de l'énonciation car sémantiquement, *to cap it all* a la même valeur conclusive que *enfin*, et donne au lecteur l'impression que l'EA ou *to cap it all* sont prononcés au moment où l'énonciateur narrateur relate les faits qui composent son récit au passé. En revanche, l'expression *le clou* renvoie à l'expression *le clou du spectacle*, définie ainsi par le Dictionnaire de l'Académie française²³⁵ : « sa partie la plus attrayante, celle qui remporte le plus grand succès », ce qui donne à l'EA une valeur subjective positive (même si ironique) qui est perdue dans la traduction anglaise.

Notre corpus comporte également des occurrences d'EA dont les traductions anglaises sont cependant averbales, ce qui n'était pas le cas des traductions des occurrences de (231) à (236). Ces EA se différencient de ceux examinés précédemment par le fait qu'ils sont introducteurs de discours rapporté, comme dans :

- (237) Je repassais la scène : moi, venant au-devant de son indifférence coutumière. Elle, belle, seulement belle, ne déniait pas faire autre chose qu'être belle.
Et puis les paroles honteuses : ton frère, ma bien-aimée, ton frère que tu n'aimes pas [...] ton frère, ma divine, est un pleutre et un félon de première classe. SA50b
TRAD : I reran the scene; me, before her customary indifference. She, beautiful, purely beautiful, not deigning to be anything less but beautiful.

²³⁴ La paraphrase en est alors « it is possible that this scandalous sentence be reinterpreted as ... » car un modal épistémique exprime l'opinion de l'énonciateur sur les chances de validation de la relation prédicative, alors qu'une interprétation radicale concerne le sujet de l'énoncé, et est paraphrasable par « it is possible for this scandalous sentence to be reinterpreted as... »

²³⁵ <http://www.academie-francaise.fr/le-dictionnaire/consultation-en-ligne> (url valide en août 2014)

And then the shameful words: your brother, my beloved, your brother whom you do not love [...] your brother, my divine one, is a coward and a criminal of the worst order.

alors que pour les EA basés sur *corollary / consequence / exégèse*, le segment à droite représentait une explication, un développement argumentatif. De plus, la phrase « Je repassais la scène / I reran the scene » indique que l'EA qui suit figure dans du monologue intérieur. L'adjectif *honteuses / shameful* est d'ailleurs l'indice d'un jugement moral de l'énonciateur, jugement qui ne peut avoir été porté qu'une fois le segment de droite formulé. Cet exemple laisse entendre que l'énonciateur narrateur rapporte ses propres paroles, ce qui n'est pas le cas dans l'exemple suivant, où l'EA est également introducteur de discours rapporté potentiellement pris en charge par un autre énonciateur extérieur à la sphère énonciative du narrateur :

(238) En supplément, **cette nouvelle merveilleuse** : notre ennemi était idiot. Il construisait des escaliers de secours et les cadenassait. SA53b

TRAD : And even more, **the wonderful news** : our enemy was an idiot. He constructed fire escapes and then locked them up.

Par ailleurs, on observe une différence entre les deux segments à gauche des deux points : le temps grammatical employé dans (237) est le présent, alors qu'il s'agit de l'imparfait/prétérit (*était / was*) dans (238). Nous pouvons alors parler de discours direct pour le segment au présent, du fait qu'il n'y a pas de translation dans le passé : « ton frère, ma divine, **est** un pleutre et un félon de première classe ». Ceci dit, la différence entre ces types de discours si elle existe, n'est pas totale. Concernant le discours direct, Chuquet et Hanote (2004) considèrent que :

De même que le DI, le discours direct est un type de discours rapporté dans lequel l'asserteur S1 est explicitement posé comme tel, différent de l'énonciateur. Cependant, la différence entre les deux modes de discours est que dans le DD, l'énoncé rapporté est autonome par rapport au discours rapportant. En d'autres termes, il y a indépendance des repérages dans l'énoncé rapporté. Il y a donc mise en place d'un nouveau repère avec des paramètres S et T et tous les repérages se font en fonction de ce nouveau repère. (2004 : 15)

C'est pour cela que l'EA « Et puis les paroles honteuses » contenu dans l'exemple (237) fait partie du récit et dépend pour ce qui est des repérages de l'énoncé « Je repassais la scène », qui annonce une série de trois EA qui permettent de décrire la scène dont il est question :

- moi, venant au-devant de son indifférence coutumière.
- Elle, belle, seulement belle, ne déniait pas faire autre chose qu'être belle.
- Et puis les paroles honteuses : [...]

Pour ce qui est du discours indirect Chuquet et Hanote (2004 : 14) précisent que :

Le discours direct et le discours indirect sont des types de discours rapporté dans lequel l'asserteur S1 est explicitement posé comme tel, dissocié de l'énonciateur origine *So*. Dans le cas du discours indirect, le discours rapporté est enchâssé dans le discours rapportant lui-même construit et repéré par rapport à *Sit o*. Le déclenchement de la parole est certes lié à l'asserteur et est introduit par un verbe de parole, mais le discours cité n'est pas référentiellement lié à cet asserteur. [...] Il y a donc, du point de vue référentiel (personnes et temps), un seul sujet d'énonciation (*So*), une seule situation d'énonciation (*Sit o*, un seul « ici-moi-maintenant », celui de *So*). Par contre, du point de vue modal (point de vue, prise en charge des jugements et évaluations), le discours rapporté est à mettre au compte de l'asserteur S1.

Dans le cas de notre exemple (238), le fait que le roman soit à la première personne vient atténuer l'idée d'une différence entre un sujet d'énonciation (\mathcal{E}) et un asserteur S1. Il n'en reste pas moins que la prise en charge de « notre ennemi était idiot » est ambiguë, car il est autant possible que le narrateur rapporte ses propres paroles que celles d'un autre membre du groupe d'enfants dont il fait partie. Pour finir, signalons que quel que soit le type de discours rapporté, les EA montrent que ce dernier peut être introduit par autre chose que par un « verbe de parole » (Chuquet et Hanote, 2004 : 14). C'est également le cas avec notre prochain exemple, dans lequel il n'y a pas de déictique (contrairement aux *les*, *cette* et *the* des EA précédents) :

- (239) **(Détail émouvant** : aucune des denrées précitées n'était disponible à Pékin. Tous les trois mois, nos parents devaient aller à Hong-Kong pour le ravitaillement. Ces voyages leur coûtaient cher. Nous vomissions donc pour beaucoup d'argent.) SA89b
TRAD : **(A heart-warming detail** : not one of these provisions was available in Peking. Our parents had to go to Hong Kong for supplies every three months, and these trips were expensive. Our puking cost them dearly.)

Il est ici tout à fait possible que le segment de droite soit constitué de paroles rapportées, c'est-à-dire initialement prises en charge par une tierce personne, en l'occurrence les parents de l'énonciateur-narrateur. L'autre possibilité est qu'il s'agisse de monologue intérieur et qu'il y ait quasi synchronie entre la genèse de l'EA et du segment à droite des deux points. Ce ne serait pas le cas si l'EA était sur le modèle de (237), c'est-à-dire si l'EA était :

- (239') Et puis le détail émouvant : aucune des denrées précitées n'était disponible à Pékin.

Le marqueur temporel ancrerait l'EA dans le récit. Il n'est par ailleurs pas certain d'un tel EA soit possible avec le nom *détail* car ce terme ne renvoie pas un événement, comme peut le faire le mot *parole*.

L'exemple suivant ne contient pas d'EA introducteur de discours rapporté. Le segment à droite de l'EA et des deux points relève du récit :

- (240) Simultanément, je sentais l'asthme s'emparer de moi. **Pire** : je me rappelais avoir dit à Elena que j'étais asthmatique. SA92b
TRAD : At the same time, I felt my asthma taking hold of me. **Worse**: I remembered telling Elena that I was asthmatic.

Nous le citons cependant car il a en commun avec les EA qui introduisent du DR le fait que le segment à droite fasse référence à des paroles déjà dites et que cette caractéristique soit sémantiquement explicitée (cf éléments soulignés).

Dans tous les EA vus dans cette partie, on constate également une valeur proleptique, qui crée une sorte d'attente d'information chez le co-énonciateur lecteur. C'est alors le segment à droite qui vient combler le déficit informationnel créé. On trouve une autre forme de dimension dialogique dans les EA qui qualifient un segment à leur gauche.

6.3.2. EA et portée résomptive

Tout comme c'était le cas pour les exemples précédents, dont les termes employés sont souvent en relation avec le dit (*exégèse, paroles, nouvelle*), les EA étudiés ici se voient conférer une valeur métalinguistique, dans la mesure où ils permettent à l'énonciateur de reformuler et de qualifier ses dires. Nous nous intéresserons aux EA selon que le substantif qu'ils contiennent sert de support ou non à une subordonnée relative.

6.3.2.1. EA suivis d'une relative

Les EA qui composent ce sous-corpus sont des attributifs à sujet implicite, et sont traduits au moyen d'un EA en anglais également.

- (241) Elle ne souhaitait pas la voir tous les jours ; **parole raisonnable à laquelle il ne fallait rien opposer** ; toute protestation eût paru, à Thérèse même, incompréhensible. TD 45
TRAD: She did not want to see her every day – **a sensible resolve which called for no argument**. It would have been pointless to Thérèse to make a protest.
- (242) Ainsi, les diplomates postés à Pékin en étaient réduits à s'adresser à des ministres fictifs et innommés : **exercice intéressant qui nécessitait un grand sens de l'abstraction et une admirable audace spéculative**. SA73c
TRAD: And so the diplomats posted to Peking were reduced to addressing fictitious, unnamed ministers – **an interesting exercise that required a strong capacity for abstraction and an admirable dose of speculative audacity**.

Ces occurrences illustrent par ailleurs une différence de fonctionnement entre les deux langues : le français utilise l'article Ø qui renvoie à la notion, alors que l'anglais utilise *a/an* comme marqueur de prélèvement²³⁶.

Par ailleurs, il est possible d'appliquer à ces occurrences la classification présentée par Lefeuve (2007) qui étudie la portée des énoncés averbaux dans l'agencement textuel. Les exemples que nous analysons qualifient un élément sur la gauche. Ils qualifient de façon rétroactive et ont ici une portée résomptive, c'est-à-dire que « le segment averbal constitue le commentaire de la structure prédicative précédente ». L'EA permet à l'énonciateur de donner son avis, tout comme dans les deux autres exemples suivants, qui cependant diffèrent des précédents de par leur ponctuation, puisqu'ils font l'objet d'un alinéa :

(243) À ces urines de moins en moins fraîches, était incorporée une belle portion d'encre de Chine -- encre doublement de Chine.

Formule chimique assez simple, en somme, qui donnait lieu à un élixir verdâtre aux fragrances d'ammoniac. SA29b

TRAD: To this decreasingly fresh urine we added a goodly portion of Indian ink.

The result of this simple chemical formula was a greenish elixir with an ammoniacal fragrance.

(244) Il s'insurgeait le plus poliment possible :

- Mais dans aucun pays du monde on ne cache la composition du gouvernement !

Argument qui ne semblait pas émouvoir les autorités chinoises. SA73b

TRAD: He protested this in the most polite manner possible:

“But no other country in the world keeps the name of its cabinet minister secret!”

His argument had no effect on the authorities.

Un rapide coup d'œil aux traductions des EA cités ici permet de voir que certaines sont averbales et d'autres non. L'explication tient selon nous au rôle qualificatif du nom qui compose l'EA en langue cible. Nous avons parlé de valeur métalinguistique pour l'ensemble de ces occurrences, mais il convient d'être plus précis et de distinguer deux sous-groupes, dont l'un serait composé des exemples (243) et (244) où la traduction anglaise fait appel à un verbe, alors que les exemples (241) et (242) figureraient dans l'autre groupe, où le calque syntaxique est possible.

²³⁶ C'est également le cas dans l'occurrence suivante, dans laquelle l'article indéfini apparaît en anglais, et où l'EA sert à commenter l'énoncé qui le précède.

[...] aussi adapterons-nous notre stratégie et manipulerons-nous Ramsès afin de lui faire commettre des erreurs fatales dont nous profiterons.

Très calme, Âcha croisa les doigts.

-- **Surprenant projet**, en vérité, mais fort risqué. R 303

TRAD : '[...] Then we'll adapt our strategy and manipulate Ramses into committing fatal errors that can be turned to our advantage.'

'**A surprising plan**, in all honesty, but quite risky.'

Les mots *formule* et *argument* des exemples (243) et (244) permettent de qualifier respectivement un dire et une substance, ils ne renvoient donc pas à des événements, contrairement aux substantifs *parole*, *exercice* et *plan*, auxquels il est possible d'attribuer une durée et qui sont sémantiquement téliques.

L'occurrence suivante, basée sur le mot *détail* confirme nos dires car ce substantif ne fait donc pas référence à un événement bornable, ce qui explique selon nous pourquoi l'EA n'est utilisé qu'en français :

(245) Plus tard, j'ai lu une histoire obscure, où il était question d'une guerre entre Troie et les Grecs. Tout avait commencé à cause d'une superbe créature qui s'appelait Hélène.

Détail qui me fit sourire, on s'en doute. SA 111a

TRAD : When I was older I happened to read an obscure story, something about a war between Greeks and Trojans. The fact that they fought over a superb creature named Helen made me grin at the time, I assure you.

Dans la traduction anglaise de (245), le nom qui sert de base à l'EA disparaît (*détail* est remplacé par *fact* en tant que déclencheur du *sourire / grin*). Le tout est intégré dans du récit, où l'aoristique présente l'énonciateur comme distant des événements qui se « racontent eux-mêmes », pour reprendre l'expression de Benveniste (1966 : 241).

Le même procédé est utilisé pour l'énoncé suivant, dans lequel le terme *impression* ne désigne pas non plus une action, un événement, mais en qualifie un puisque le substantif *impression* est une reprise du verbe *paraître* (conjugué dans le texte) :

(246) Ensuite, le soutien spontané de cet adulte m'a **paru** d'emblée comme une garantie de médiocrité.

Impression que confirma l'odieuse manipulation idéologique qui s'ensuivit. SA77a

TRAD : And that adult's spontaneous approval struck me immediately as a guarantee of lousiness. This impression was later confirmed by the blatant ideological manipulation that ensued.

La traduction verbale anglaise est donc à rapprocher de celle des exemples (243) et (244). L'exemple ci-dessous en anglais origine confirme notre analyse selon laquelle le substantif qui sert de base à l'EA et qui est l'antécédent de la subordonnée relative doit désigner un événement bornable (ce qu'est *a gesture*, que l'on peut qualifier de télique) pour pouvoir être employé dans un EA en anglais.

(247) Later in the evening, both Jorgen and Stefan called round, apologized to Rolf, and shook him by the hand: **a gesture which for some reason occasioned more crying on the part of the twins, but seemed to satisfy everybody else**. RC114

TRAD : Dans la soirée, Jorgen et Stefan vinrent ensemble nous voir, firent des excuses à Rolf et lui serrèrent la main, **geste qui, s'il provoqua chez les jumelles un nouveau tournant de larmes, sembla par ailleurs satisfaire tout le monde**.

Nous avons vu plus haut avec les exemples de (243) à (246) que la structure *N + Subordonné Relative* n'est pas possible en anglais lorsque les EA s'appuient sur un substantif qui désigne une action non bornable.

Les EA suivants attestent du fait que c'est ce paramètre qui entre en jeu lors du passage vers l'anglais, davantage que le fait que l'EA soit sémantiquement en relation avec le dit, comme dans (241) et (242). Nous disons que c'est parce qu'il n'y a pas de référence à un événement bornable que la structure *EA+ subordonné relative* n'est pas employée en anglais dans les occurrences d'EA + relative ci-dessous, que ce soit en situation d'interlocution :

(248) “[...] So you see, what really made the difference was that Louis had a partner. **A woman.** To help close the scale. To lull the girls into feeling safe.” GFG 273
TRAD : La différence, c'est que Louis avait une associée. **Une femme qui** l'aidait à conclure l'affaire. Qui rassurait les filles par sa présence.

« [...] Elle n'a pas nos principes, malheureusement ; par exemple, elle fume comme un sapeur : **un genre qu'elle se donne** ; mais c'est une nature très droite, franche comme l'or. [...] » TD 46

TRAD : ‘[...] Her code is different from ours. She smokes, for instance, like a chimney. **It is a** sort of pose. But she's sound at heart, as good as gold. [...]’

ou alors en récit :

(249) Tout de suite après les premières lampées, il devint trop rouge : **beau garçon campagnard auquel il manquait seulement, depuis des semaines, l'espace où brûler sa ration quotidienne de nourriture et d'alcool.** TD 57b

TRAD : After the first few glasses of wine he turned excessively red. **He looked like a** fine, handsome, country-bred fellow. The only thing wrong with him was that for the last few weeks he had not had enough fresh air and exercise to absorb his daily ration of food and drink.

Notre corpus montre que la structure *N + relative* n'est possible pour un EA en anglais que lorsque le substantif fait référence à un événement bornable : un individu (*femme* ou *garçon*) ou un *genre* expriment une propriété, et non pas un procès télique.

Quand un EA à valeur métalinguistique en français comporte une relative incidente à un substantif qui n'exprime pas un événement, traduire en anglais avec un EA apparaît impossible. Nous avançons que cela dû à la présence d'une subordonnée relative, car le calque est possible pour des EA qui ne fonctionnent pas comme antécédent.

6.3.2.2. EA sans relative

Contrairement aux EA examinés précédemment qui comportaient une relative afin de permettre à l'énonciateur de commenter ses dires et ainsi d'apporter des précisions qui facilitent la compréhension du co-énonciateur, nous n'avons rien constaté de systématique

dans la traduction des EA sans relative mais qui ont toujours une valeur métalinguistique. Rien ne nous a permis de dégager une tendance lors du passage d'une langue à l'autre.

Nous avons relevé des EA le plus souvent basés sur un substantif en relation avec le langage :

(250) I asked him what constituted unreasonable behaviour. “**A very good question,**” he said, joining together his fingertips and leaning across the desk. TH 219b

TRAD: J'ai demandé en quoi consistait le comportement déraisonnable.

-- **Très bonne question**, a-t-il dit, en joignant le bout de ses doigts et en se penchant en avant sur son bureau.

(251) -- Pourquoi détester un Péruvien ? demanda l'un d'entre nous - **question d'une belle simplicité métaphysique**. SA 108a

TRAD : “Why hate a Peruvian ?” asked another – **a question with a beautiful metaphysical simplicity**.

(252) Her voice was too small, her body-language too timid, to communicate across the footlights. (**A figure of speech, of course:** we had no footlights. [...]) TH 249

TRAD : Elle a fait la voix trop frêle, un langage gestuel trop timide pour passer les feux de la rampe. (**Figure de style, bien sûr** : nous n'avions pas de rampe. [...])²³⁷

Mais d'autres substantifs sont possibles :

(253) Un jour, dans la cour, elle s'approcha de moi - **miracle sans précédent**. SA 96

TRAD : One day, in the schoolyard, she walked up to me – **miracle without precedent!**

Les EA (250), (251) et (252) ont des points communs dans le domaine de la sémantique et de la syntaxe : pour ce qui est de la détermination nominale, l'article zéro renvoyant au notionnel est systématique en français et s'oppose au marqueur de prélèvement, à savoir *a* en anglais. Il n'en va pas de même pour ce qui est du type de discours : (250) est en effet au style direct, et nous pensons que c'est ce paramètre (l'adresse directe au co-énonciateur) qui rend l'EA possible dans les deux langues. Les autres exemples employés en récit sont extraits d'ouvrages écrits à la première personne, dans lesquels l'adresse à l'interlocuteur-lecteur est manifeste : l'EA existe afin d'apporter des précisions au lecteur et pour insister sur leur immédiateté, (cf. le lien avec \mathcal{T} développé plus haut). On retrouve cette analyse dans Delorme (2004a : 239) à propos de l'EA *New corridors in the labyrinth* :

Dans cet extrait, le narrateur à la première personne aperçoit *les nouveaux dédales* à la suite d'une révélation faite par son interlocuteur. Une simple tournure existentielle, utilisant un verbe d'état, ne rendrait pas la soudaineté de la révélation. L'énoncé

²³⁷ Cet EA a la particularité d'être suivi d'un marqueur de prédication, à savoir *of course* / *bien sûr* (cf Lefeuve, 1999 : 268-9) qui nous paraît indispensable pour la bonne formation de l'EA :

?/* A figure of speech : we had no footlights

?/* Figure de style, sûr : nous n'avions pas de rampe.

nominal du texte source signifie implicitement cette soudaineté, [...] (Notre soulignement).²³⁸

Les exemples analysés ci-dessous, en plus d'avoir une portée résomptive, relèvent de la fonction métalinguistique²³⁹ du langage définie par Jakobson (1971) et ont donc une valeur métadiscursive que nous développerons dans la sous-partie qui suit.

6.3.3. Fonction métadiscursive des EA

Notre corpus comporte d'autres occurrences d'EA qui assurent cette fonction métalinguistique et associer les EA à ce concept de métalangue ne pose pas de problème si l'on considère que :

Sur le mode scientifique-didactique, le métalangage correspond au discours du linguiste (la linguistique) et de celui qui apprend, enseigne une langue [...]. Sur le mode courant, il correspond au discours de l'utilisateur d'une langue, discours souvent confus où l'énonciation fait preuve, à la fois d'une conscience métalinguistique moindre, au plan du contenu et de l'expression, et d'une liberté plus grande, puisque les énoncés produits ne ressortissent plus au discours scientifique sur la langue. [...] (Rey-Debove, 1997 : 22) (Notre soulignement)

Nous analysons ces EA dans la partie de notre travail consacrée aux relations dialogiques et donc intersubjectives car pour Rey-Debove (1997 : 23) :

[...] dans la langue non didactique et familière, l'usage métalinguistique naît d'une nécessité pratique de communication et de distanciation tout à la fois [...] (Notre soulignement).

Plus récemment, Berthoud (2003) a situé ses travaux sur l'autonymie « dans le cadre plus général de la construction interactive et métalinguistique des connaissances » en partant de l'hypothèse que :

c'est dans l'interaction verbale que non seulement se construisent et se co-construisent les objets de connaissance, mais encore que ces processus de construction et de co-construction se réfléchissent constamment au fil du discours. (2003 : 137)

²³⁸ En revanche, nous ne partageons pas l'idée que « la traduction française par le verbe inchoatif *découvrir* ne fait qu'explicitier » (Delorme, ibid). L'EA est en effet traduit par *Je découvrais de nouveaux dédales au labyrinthe*. Selon nous, au-delà de l'explicitation de la soudaineté de la révélation, l'emploi d'un verbe à l'imparfait inscrit cette révélation dans le révolu et indique que l'énoncé est produit à postériori, alors que l'EA permet selon nous au narrateur de se replacer à *ℱ*. De ce fait, le passage suivant nous paraît inexact :

La différence entre l'énoncé nominal et sa paraphrase verbale tient à la référence à la personne et au repérage temporel, tous deux explicites dans l'énoncé verbal et implicites dans l'énoncé nominal. (Delorme, 2004 : 243)

²³⁹ Dont on trouve la définition suivante sur <http://www.etudes-litteraires.com/fonctions-du-langage.php> (url valide en août 2014)

Le message est centré sur le langage. Le langage sert à parler de lui-même. Les usagers habituels de la fonction métalinguistique du langage sont, par exemple, les linguistes. D'autres signes appartiennent cette fonction comme "je veux dire...", "c'est-à-dire", "en d'autres termes...", etc.

Les occurrences d'EA dont nous discuterons dans cette sous-partie n'auront rien à voir avec les exemples d'énoncés métalinguistiques donnés par Delorme (2004a : 291), comme par exemple :

“[...] *Kai ta pyrotechnimata.*” **And the fireworks.** TM 398
“Entaxi.” **All right.** A Greek voice I didn't recognize. TM 419

Dans les occurrences ci-dessus, l'énoncé « nominal traduit une expression usitée dans une langue étrangère ». En revanche, l'observation suivante vaudra pour notre corpus :

Dans tous ces exemples l'énoncé nominal est la forme attendue ; on imagine mal, dans le contexte, des formules explicites telles que *the word / the expression meant* ou *translated in English, this would be understood as, etc.* Dans la logique interne du récit, la citation en langue étrangère provoque chez le lecteur une interrogation implicite (*What does that mean*) à laquelle l'énoncé nominal vient répondre. (Delorme, 2004a : 292)

Devant les nombreux sens possibles que peut prendre le terme *métalinguistique*, utilisé plusieurs fois précédemment, certains auteurs préfèrent employer celui d'autonymie²⁴⁰, mais les occurrences de notre corpus ne correspondent pas au « mode de référencement » que constitue l'autonymie, et qui « repose sur le principe de reproduction iconique d'un segment ou d'une unité linguistique » (Tamba, 2003 : 65).

Nous ne traiterons pas ici d'autonymes du type des entrées de dictionnaire, comme l'exemple suivant, cité par Lefevre (2000b, online) :

J'ai parlé à des mollacks (1) qui me désespèrent avec leurs passages de l'Alcoran.
(1) Mollacks : docteurs de la religion musulmane. (Montesquieu, *Lettres persanes*, Notes de la Pléiade)

L'occurrence ci-dessus correspond à ce que Rey-Debove (2003 : 336) appelle « l'autonyme pur et dur ». Une meilleure façon de définir le type d'EA concernés par cette sous-partie serait d'employer le terme de « connotation autonymique : une connotation métalinguistique qui module le langage primaire sans produire de métalangage proprement dit » (ibid. 335).

Les EA de notre sous-corpus se rapprochent en effet des exemples que donne Lefevre (2000, online) pour illustrer les cas d'« autonymie sans terme métalinguistique », c'est-à-dire des cas où le prédicat averbal est composé « d'un groupe substantival qui n'est pas métalinguistique », comme dans l'exemple suivant :

(254) ils avaient passé le fleuve sur un sandal (embarcation légère du pays), et se dirigeaient vers l'aride chaîne [...]

²⁴⁰ Tamba (2003 : 59) rappelle que l'ouvrage de Rey-Debove « prônait l'unification du métalangage et de l'autonymie en une seule problématique sémiotique ».

à propos duquel Lefevre (2000b, online) explique que :

- i) Tout d'abord, le locuteur et l'allocutaire ne partagent pas les mêmes connaissances. Le lecteur est un lecteur particulier qui ne connaît pas le pays en question.
- ii) Ensuite, le locuteur est conscient de ce décalage et du fait que le mot constitue un obstacle pour le lecteur. Par conséquent, [...] l'énoncé entre parenthèses a pour fonction d'explicitier le terme *sandal* : celui-ci se charge d'une valeur autonymique. [...] l'absence de déterminant fait de ce groupe substantival un groupe proprement attributif, tel qu'on en trouve dans les définitions. (Notre soulignement)

Cela dit, cet EA et ceux qui composent notre corpus correspondent à des « reprises et [des] reformulations d'un seul locuteur dont l'encodage est perçu par lui-même comme insatisfaisant », à propos desquelles Rey-Debove a une « opinion très réservée » (2003 : 337) quant à leur appartenance au fait autonymique²⁴¹.

Devant les diverses acceptions que peuvent prendre les termes *autonymique* et *métalinguistique*, c'est le terme *métadiscursif* que nous choisissons pour qualifier les EA qui composent ce sous-corpus, dans la mesure où ces EA permettent la « référence au discours même (reformulations, renvois dans le texte, etc.) » (Pop, 2000 : 17)²⁴². L'adéquation de ce terme avec notre travail sur les EA où l'énonciateur marque sa présence est corroborée par le fait que « les espaces subjectifs et métadiscursifs [...] sont] activés, notamment par les choix lexicaux de type métaphorique et par les reformulations synonymiques » (ibid. : 83) (Notre soulignement).

En outre, notre étude permettra de montrer dans quelle mesure un EA à valeur métadiscursive implique que l'allocutaire soit pris en compte, ainsi que le signale Pop (2000 : 208) : « Les actes de reformulation sont une catégorie d'actes discursifs reconnue par l'École de Genève²⁴³ comme ayant une fonction de type interactif ». Les actes de reformulations dont il est question dans cette citation ne sont qu'un aspect des « formes d'explicitation du sens » (Authier-Revuz, 1994 : 91) que peuvent prendre les EA.

Dans tous les cas présentés ici, l'énonciateur est « descripteur du sens des mots ». Les EA constituent autant de « commentaires de l'énonciateur » et sont formulés « dans la boucle

²⁴¹ Ce n'est toutefois pas le cas de Sitri (2003 : 205) :

l' « activité métadiscursive » naïve des locuteurs, [apparaît] sous deux formes :

- celle des jugements d'adéquation qui accompagnent la nomination des objets de discours – jugement où l'énonciation du nom s'accompagne d'un retour réflexif relevant de la modalisation autonymique ;
- celle, moins courante, où l'objet de discours lui-même naît du questionnement sur le sens d'un mot. (C'est moi qui souligne)

²⁴² Pop (2000 : 66) précise cette définition en disant que l'on peut parler d'espace métadiscursif lorsque « les actes discursifs effectués sont des explicitations ». Par ailleurs, l'auteur renvoie à Nolke et à la classification qu'il a établie pour avancer que « les adverbes 'de relation' comme *franchement* relèveraient, en tant qu'attitude vis-à-vis de l'énonciation, du métadiscursif » (2000 : 38).

²⁴³ Il s'agit plus exactement des linguistes suisses Albert Sechehaye, Charles Bally, et Henri Frei.

réflexive d'un dire revenant explicitement sur lui-même » (Authier-Revuz, 1994 : 91)²⁴⁴
Cependant, le processus d'explicitation peut se faire de diverses manières. Il est en effet possible de différencier les EA qui véhiculent une explicitation ou encore une précision sémantique des EA qui visent à justifier un choix sémantique précédent. Dans les deux cas, on se place dans le champ de la cohésion lexicale et collocationnelle (« lexical, especially collocational, cohesion » selon Halliday et Hasan, 1976 : 288) à propos de laquelle les auteurs précisent les deux choses suivantes :

Every lexical item may enter into a cohesive relation, but by itself carries no indication whether it is functioning cohesively or not. That can be established only by reference to the text (ibid, 288-290)

Such patterns occur freely both within the same sentence and across sentence boundaries; they are largely independent of the grammatical structure » (ibid : 286).

Nous avons établi deux catégories parmi les EA qui remplissent une fonction métadiscursive : certains fournissent une explicitation sémantique alors que d'autres ont une valeur causale. Le dénominateur commun de ces deux sous-groupes d'EA est leur valeur dialogique.

6.3.3.1. EA d'explicitation sémantique

Les EA qui composent ce sous-corpus sont souvent sous forme d'énumération²⁴⁵ et ont fréquemment une valeur hyponyme par rapport à un terme précédent. Cette valeur hyponyme

²⁴⁴ Cet auteur utilise pour sa part l'expression de « description méta-énonciative du sens d'une unité lexicale » (1994 : 93) ou encore de « geste méta-énonciatif d'explicitation du sens d'une unité lexicale en contexte » (1994 : 102). Nous conserverons cependant le terme de *métadiscursif* pour qualifier la valeur des EA de ce sous-corpus.

²⁴⁵ Dans notre corpus, l'exemple le plus frappant d'énumération qui permet d'explicitier un terme précédent est celui-ci, où c'est le mot 'images' qui est précisé :

He had no coherent memory of the assault but some images lodged in his mind.

A teenager being lifted by two policemen and smashed head first into the bonnet of a car.

A press photographer having his camera seized and stamped to pieces.

An elderly West Indian being ramped up against a low garden wall and levered over it, his legs contorting as he landed in a twisted heap.

Jayaben Desai being dragged by her hair through the flinching and bewildered crowd.

A middle-aged white woman seized by the neck and forced to the ground.

A black worker in his thirties, one of Bill's coach party, pinned to the road and repeatedly kicked in the neck and face by two young officers. RC263

TRAD: Il n'avait pas de souvenir cohérent de la charge, mais certaines images restaient gravées dans sa mémoire.

Un adolescent soulevé par deux policiers et projeté la tête la première contre un capot de voiture.

Un photographe se faisant arracher et piétiner son appareil.

Un vieil Antillais acculé contre un muret puis balancé par-dessus et s'écrasant comme un tas, les jambes tordues.

Jayaben Desai traînée par les cheveux dans la foule stupéfaite et paniquée.

Une femme blanche d'une quarantaine d'années saisie à la gorge et forcée de s'agenouiller.

Un ouvrier noir, la trentaine, l'un des camarades de Bill, plaqué contre l'asphalte et roué de coups de bottes à la nuque et au visage par deux jeunes agents.

fait partie des critères constatés par Halliday et Hasan (1976 : 285) et a déjà été repérée comme caractéristique des EA (cf. Delorme 2010 : 144).

Guillemin-Flescher (2004 : 143) parle d'un « même agencement discursif » pour ce type d'EA, à savoir :

- un domaine notionnel ou une classe d'éléments qui est exprimé dans un contexte antérieur, ou défini dans le contexte situationnel qui coïncide avec le moment de l'énonciation ;
- la notion ou la classe posée est alors détaillée en une série d'éléments ou de propriétés²⁴⁶ qui la définissent (ibid) (Notre soulignement)

L'exemple suivant (tiré de *D.Copperfield* de Dickens) laisse entendre qu'il ne s'agit pas d'un phénomène stylistique récent :

(255) We had a beautiful little dinner. **Quite an elegant dish of fish; the kidney-end of a loin of veal, roasted; fried sausage-meat; a partridge, and a pudding.** There was wine, and there was strong ale; and after dinner Mrs. Micawber made us a bowl of hot punch with her own hands. DC 223

TRAD : Le dîner était superbe : **un beau plat de poisson, un morceau de veau rôti avec le rognon, des saucisses, une perdrix et un pudding**; il y avait du vin et de l'ale, et après le dîner, mistress Micawber fit elle-même un bol de punch.

Cette série d'EA permet de définir le *dinner / dîner* mentionné dans la phrase précédente en informant le lecteur des aliments qui figuraient au menu et d'illustrer la « relation entre un cotexte amont et un cotexte aval » (Charreyre, 2008 : 178). Pour l'auteur²⁴⁷,

cette relation s'appuie sur la linéarité gauche-droite du texte écrit, mais surtout sur le rapport repère-repéré. En fonction de l'approche adoptée, le cotexte amont sert de repère au cotexte aval. C'est du moins le critère indispensable pour que les enchaînements textuels puissent se mettre en place. (ibid.)

On notera dans l'exemple (255) la différence de ponctuation entre les deux langues, ce qui nous renvoie à la remarque de Halliday et Hasan (1976 : 286) mentionnée à la page précédente.

Ce type d'EA se rencontre bien sûr dans les romans du vingtième siècle utilisés pour notre corpus. Pour le côté anglais langue source, nous citerons :

(256) We had dinner that evening in the hotel restaurant: **plain cuisine but excellent ingredients, mostly fish, beautifully cooked.** TH 186

²⁴⁶ Nous avons conservé la citation dans son intégralité mais nous établissons une différence entre ces deux sous-classes d'EA, et nous nous en tiendrons dans cette partie aux EA hyponymes. Ceux qui prédisent une propriété du terme qui leur sert d'antécédent seront étudiés plus bas.

²⁴⁷ Nous tenons à signaler que la terminologie employée par l'auteur nous pose problème. Charreyre (2008 : 180) emploie le terme de « relation prédicative non saturée » pour décrire l'EA *Another nod* en le contrastant avec l'énoncé précédent *The woman nodded*. Nous avons déjà expliqué que, tels que nous les définissons dans ce travail, les EA sont des énoncés complets.

TRAD: Le soir, nous avons dîné au restaurant de l'hôtel : **de la cuisine simple mais des ingrédients de très bonne qualité, surtout du poisson, cuit à la perfection.**

qui a comme point commun avec (255) d'explicitier le terme *dinner* et de préciser ce que les personnages ont pu manger. Nous parlons d'hyponymes dans le sens où *poisson* et *cuisine* constituent des hyponymes des mots *food* / *nourriture*, dont il est question dans les deux exemples, même si ces termes ne sont pas mentionnés tels quels. Dans les exemples ci-dessous, nous avons souligné les termes explicités par l'EA qui les suit :

- (257) They shook their heads at the [...] shame of a once-great country reduced to measures more often associated with Eastern Europe or the Third World: **power cuts, petrol rationing, three-day weeks.** RC51b

TRAD: Ils hochaient la tête [...] honteux qu'une nation naguère glorieuse en soit réduite à des mesures qui évoquaient plutôt les pays de l'Est ou le tiers-monde : **coupures de courant, rationnement de l'essence, semaine de trois jours.**

- (258) Sheriff Bertha Farrow had seen worse.

Murder scenes were bad, but for overall vomit-inducing, bone-crushing, head-splitting, blood-splattering grossness, it was hard to beat the metal-against-flesh affect of an old-fashioned automobile accident. **A head-on collision. A truck crossing the divider. A tree that splits the car from the bumper to the backseat. A high-speed tumble over a guardrail.**

Now, that did serious damage. GFG 97

TRAD: Le shérif Bertha Farrow avait vu pire.

Un meurtre, ce n'était pas beau à voir, mais en matière de tripes à l'air, d'os éclatés et d'hémoglobine à outrance, rien ne valait un bon vieil accident de la route. **Chair contre métal. Collision frontale. Camion qui enfonce une barrière. Arbre qui coupe la voiture en deux, du pare-chocs au siège arrière. Dégringolade à grande vitesse par-dessus la glissière de sécurité.**

Ça, ça faisait du dégât.

- (259) [...] I sat on the floor of the living-room with all our family photograph albums, [...] **Sally and the children grinning into the lens from deckchairs, pushchairs, swings, sandcastles, paddling pools, swimming pools, bicycle saddles, pony saddles, the decks of cross-Channel ferries and the patios of French gîtes. The kids gradually getting taller and stronger from year to year, Sally getting a little thinner in the face and greyer in the hair, but always looking healthy and happy.** TH 202-3

TRAD : [...] tous nos albums de photos de famille, que je n'avais pas ouverts depuis des années, [...]

Sally et les enfants qui souriaient à l'objectif du fond de leur chaise longue, la sur leurs balançoires, à côté de leurs châteaux de sable, dans le bassin, la piscine, du haut de la scelle de leurs bicyclettes ou de leurs poneys, sur le pont du ferry pendant un la traversée de la Manche et dans la cour d'un gîte français... Les petits qui devenaient chaque année de plus en plus grands et forts, Sally avec un visage un peu amaigri et des cheveux grisonnants, mais qui avait toujours l'air pleine de santé et de bonheur...

- (260) Apart from our brief morning encounters at the tram stop, we could only meet in the context of youth-club activities – **the socials, the game nights, the football matches, and occasional rambles in the Kent and Surrey green belt in the summer months.**
TH 239

TRAD: En dehors de nos brèves rencontres matinales, nous ne pouvions nous retrouver que dans le contexte des activités du club des jeunes -- **les soirées de danse ou de jeux, les matchs de foot et les randonnées épisodiques dans le Kent et le Surrey durant les mois d'été.**

Les traductions françaises de ces exemples conservent la même structure syntaxique et sont donc également averbales. Il en va de même pour des EA en français origine traduits en anglais, qui permettent à l'énonciateur de mieux définir, de préciser les termes employés avant l'EA. L'EA permet au co-énonciateur lecteur de mieux cerner ce que le narrateur entend par le terme que l'EA définit et que nous avons souligné aussi :

- (261) [...] Il développe un programme de gouvernement : **priorité au commerce international, le refus de tout conflit, alliance économique avec nos pires ennemis.**
R 174

TRAD: 'Shaanar already has outlined his programme : **pro-trade, anti-war, economic cooperation with Egypt's worst enemies.'**

- (262) En ouvrant la porte qui donnait sur le jardin réservé au prince Ramsès, Améni se heurta à un étrange objet : **un lit magnifique en bois d'acacia !** R 256a

TRAD: Opening the door to Ramses' private garden, Ahmeni encountered an amazing object : **a magnificent acacia-wood bed.**

- (263) Le reste était à l'avenant : **vote par acclamation et non par scrutin, triomphe de l'à-peu-près dans les estimations, etc.** SA77b

TRAD: For the rest was consistent with the preceding : **vote by acclamation rather than ballot, triumph of "more-or-less" in the counting, and so on.**

On retrouve le critère de l'énumération dans l'EA suivant, où plusieurs EA qualifient le visage d'un protagoniste. Nous profitons de cet exemple pour rappeler que ces EA sont des exclamations uniquement au niveau pragmatique, mais en aucun cas au niveau syntaxique :

- (264) Enfin, le clou : le visage du vainqueur qui vint sur l'estrade saluer les électeurs et exposer son projet avec plus de détails.

Son sourire calme et content !

Sa voix crépine pour expliciter sa jolie histoire de courageux affamés !

Et surtout les cris de joie unanime de cette bande de petits imbéciles !

La seule à ne pas piailler fut Elena [...] SA77c

TRAD: And to cap it all: the face of the conqueror arriving on the balcony to salute the voters and treat them to greater details about his plans.

His calm, contented smile!

His cretinous voice explicating his pretty story of courageous villagers!

And, worst of all, the unanimous cries of joy from that herd of little twerps!

The only one not to join in the ululation was Elena, [...]

Les EA à valeur causale que nous allons examiner à présent confirment que l'anglais accepte aussi bien que le français les EA à fonction métadiscursive.

6.3.3.2. EA à valeur causale

Ces EA, dont une paraphrase verbale pourrait faire intervenir les conjonctions de subordination *parce que* ou *because*, ont pour fonction dans le texte de justifier l'emploi d'un terme utilisé précédemment.

Delorme (2004a : 360) parle de « motivation cognitive » à l'emploi de ce type d'EA et de « fonction discursive spécifique ». Il a par ailleurs signalé que « [la phrase nominale causale] évoque la phrase nominale décrite par Benveniste²⁴⁸ pour le grec homérique » (2004a : 359).

Dans le premier exemple ci-dessous, l'EA existentiel renseigne le co-énonciateur lecteur sur les raisons de l'opinion du personnage sur le Sinai.

- (265) Le prince demeura sur le qui-vive ; lui qui avait tant aimé le désert où, pourtant, il avait failli perdre la vie, n'appréciait guère celui du Sinai : **trop de roches muettes, trop d'ombres inquiétantes, trop de chaos**. R 187a
TRAD : The prince found himself watching his back. Much as he loved the Egyptian desert where he had almost lost his life, the Sinai made him uneasy: **too many looming boulders, too many disturbing shadows, too much chaos**.

On retrouve un EA existentiel dans cet exemple en anglais origine :

- (266) It went brilliantly. **A wonderful audience – sharp, appreciative, together**. And the script wasn't bad either, though I say it myself. TH 104
TRAD: Tout s'est superbement passé. **Un public merveilleux -- vif, connaisseur, homogène**. Et le scénario n'était pas mal non plus, même si c'est moi qui le dis.

où l'EA permet à l'énonciateur de justifier l'emploi de *brilliantly*, et n'a donc aucune valeur hyponyme puisqu'il ne qualifie pas un GN précédemment mentionné.

L'EA attributif à valeur causale n'est cependant pas impossible, comme le montre l'exemple suivant :

- (267) J'avais besoin de parents, d'ennemis et de compagnons d'armes. Dans une moindre mesure, j'avais besoin d'esclaves et de spectateurs -- **question de standing**. SA36
TRAD : I needed parents, enemies, and comrade-in-arms. To a lesser extent, I needed slaves and spectators – *noblesse oblige*.

Cet exemple est paraphrasable par :

- (267') j'avais besoin d'esclaves et de spectateurs parce que c'était une question de standing.

²⁴⁸ « On ne remarque pas assez que la phrase nominale homérique apparaît fréquemment en relation causale, soulignée par γαρ, avec le contexte. L'énonciation ainsi formulée, à cause même du caractère permanent de son contenu, est apte à servir de référence, de justification, quand on veut créer une conviction. [...] Etant apte à des assertions absolues, la phrase nominale a valeur d'argument, de preuve, de référence ». (Benveniste, 1966 : 164) (cité par Delorme, 2004a : 359)

Le fait que l'expression figée *question de standing* n'ait pas été traduite par un EA en anglais ne doit pas laisser penser que cela serait impossible dans cette langue. Dans l'exemple suivant, on trouve uniquement en anglais un EA attributif qui explicite la transposition grammaticale et pourquoi le substantif *disappointment* a été choisi :

- (268) La première rangée de pains d'encre le déçut ; ils étaient d'excellente qualité. R 102b
TRAD : The first row was a disappointment : **all top quality**.

La paraphrase idoine serait :

- (268') The first row was a disappointment because it was all top quality.

C'est grâce à ce sémantisme causal que nous ne traitons pas cet EA comme une ellipse²⁴⁹ et que nous l'incluons dans notre corpus. Dans l'exemple suivant, et plus précisément dans la traduction anglaise, c'est le troisième terme qui permet de dire que cette traduction est bien un EA et non pas une ellipse.

- (269) Iset la belle passa une cinquième robe ; elle ne lui plaisait pas davantage que les quatre précédentes. **Trop longue, trop ample, pas assez plissée...** Énervée, elle ordonna à sa femme de chambre de choisir un autre atelier de tisserandes. R 272
TRAD : Iset the Fair tried on her fifth dress of the morning. It was no better than the first four. **Too long, too full, not enough pleats...** Irritated, she ordered her chambermaid to find another dressmaker.

Les termes surlignés dans les deux langues permettent en effet au narrateur d'expliquer pourquoi il a écrit *elle ne lui plaisait pas davantage que les quatre précédentes* / *It was no better than the first four*. Dans l'énoncé langue source, l'EA ne peut entrer en concurrence paradigmatique avec aucun terme de l'énoncé précédent, mais ce n'est pas le cas dans la traduction, du fait de l'emploi de *It was*, qui peut laisser envisager un recours à l'ellipse, si l'on considère que *it was too long* et *it was too full* forment des énoncés corrects. En revanche, comme il n'en va pas de même avec le troisième terme de l'explication **It was not enough pleats*, nous concluons que l'énumération qui explique la désapprobation du personnage est composée de deux EA attributifs à sujet implicite et d'un EA existentiel. Cette question du statut des EA attributifs (ellipse ou EA) se retrouve lorsque l'EA permet de prédiquer une propriété d'un terme précédemment mentionné.

²⁴⁹ Il serait en effet possible de mettre l'EA *all top quality* sur le même axe paradigmatique que le GN *a disappointment*, ce qui va dans le sens de l'ellipse grammaticale.

6.3.3.3. EA et prédication de propriété

En parlant de prédication de propriété, nous faisons références à des EA qui permettent à l'énonciateur de compléter et préciser ses dires en leur attribuant une propriété supplémentaire, destinée à éclairer le co-énonciateur lecteur. Nous nous démarquons de Guillemain-Flescher (2008)²⁵⁰ en traitant ici des cas où un EA porte sur et qualifie un GN ou une ou plusieurs relations prédicatives, comme dans le cas suivant, où l'EA qualifie selon nous tout autant l'action de *dire à nos descendants* que celle d'avoir *guerroyé* :

(270) Un jour, nous pourrions dire à nos descendants, avec la voix sobre de la grandeur, que nous avons guerroyé, à Pékin, contre les Allemands et contre les Chinois. **Le sommet de la gloire.** SA 53a

TRAD : One day, we would be able to tell our descendants, voices resonant with grandeur, that we had made war, in Peking, against the Germans and against the Chinese. **The height of glory.**

La relation prédicative qualifiée par l'EA, qui lui sert donc de sujet implicite, peut être reprise par le terme *thing*, comme dans :

(271) She hated her father: **a terrible thing to admit**, but it was true, and she had lived with the dull knowledge of it for so long now that it didn't surprise or appal her any more. RC223a

TRAD: Elle haïssait son père: c'était terrible à dire mais c'était vrai, et elle vivait avec cette conscience obscure depuis si longtemps qu'elle n'en éprouvait plus ni surprise ni épouvante.

Quand ce n'est pas le cas, c'est au co-énonciateur lecteur de procéder au calcul interprétatif qui lui permettra d'identifier le sujet. C'est ce qui se produit avec l'EA attributif suivant, qui qualifie l'énoncé verbal précédent :

(272) Marseille won 1-0. **A good game**, though it's hard to work up much passion about a match with no British club involved. TH 215a

TRAD: Marseille a gagné un à zéro. **Une belle partie**, même s'il est difficile de se passionner pour un match où n'est pas impliqué un club britannique.

Que le sujet de l'EA soit un GN ou une relation prédicative, l'EA permet d'« attribuer une propriété [...] localis[ée] par rapport au terme qu'elle caractérise » (Guillemain-Flescher, 2008 : 145).

Dans l'exemple suivant, par exemple, l'EA *un retroussis des lèvres* vient qualifier le terme *sourire* :

²⁵⁰ Guillemain-Flescher (2008) mentionne la prédication nominale, la prédication verbale, la prédication adjectivale et la prédication existentielle. Elle ne traite pas de la prédication averbale, et donne comme exemple de prédication adjectivale : *He was tall and fair*, par opposition à *He was a tall fair man*, une occurrence de prédication nominale (2008 : 152).

(273) Et, pour la première fois, Maigret vit un sourire sur le visage renfrogné de M.Duhourceau. **Un retroussis des lèvres ! C'était préparé aussi !** FB132
TRAD : For the first time, Maigret noticed a smile on the prosecutor's forbidding face. **Just a little one at the corners of the mouth.** It had, of course, been put there on purpose.

Or l'EA pourrait entrer en concurrence avec le terme *sourire* dans l'axe paradigmatique, ce qui fait que l'on pourrait voir ici un énoncé elliptique :

(273') Maigret vit un retroussis des lèvres sur le visage renfrogné de M.Duhourceau

Nous ne faisons pas ce choix en raison de la relation hyponymique qui relie les termes *sourire* et *retroussis des lèvres*. Concernant la traduction et l'emploi de la proforme *one* en anglais, on remarquera que la relation hyponymique n'est pas maintenue en langue cible et que le traducteur a eu recours à la création d'une sous-classe de *smile*. L'emploi de cette proforme, et par conséquent la création d'une sous-classe, viennent invalider l'analyse de l'EA en tant qu'ellipse. En effet, la proforme rend étrange la substitution de l'EA sur l'axe paradigmatique après *noticed* :

(273'')? Maigret noticed just a little one at the corners of the mouth on the prosecutor's forbidding face.

Nous voyons donc dans cet énoncé un EA attributif à sujet implicite, récupérable dans l'avant-texte, tout comme dans l'exemple suivant :

(274) Ramsès lui parla du harem, de Moïse et de Sétaou, mais omit sa brève rencontre avec Néfertari. **Un instant de grâce**, que sa mémoire conserverait comme un joyau. R157b
TRAD : Ramses told him about the harem, Moses, Setau, but skipped his brief encounter with Nefertari – **a moment of grace** he stored in his mind like a jewel.

paraphrasable par

(274') Sa brève rencontre était un instant de grâce.

C'est la même analyse que nous proposons pour :

(275) - car nous avons découvert la pierre philosophale du vomi : **un mélange d'huile de salade et de café soluble**. C'était ce qui ressortait le plus vite. SA89a
TRAD : - for we had discovered the philosopher's stone of vomiting : **a mixture of salad oil and instant coffee**. It came back up the quickest.

paraphrasable par :

(275') la pierre philosophale du vomi était un mélange d'huile de salade et de café soluble.

Les exemples cités ici sont employés dans du récit, qui se veut donc être une narration objective, mais nous pensons que l'EA permet de constituer une coupure ou encore un décrochage dans le récit et vient apporter une dimension subjective en signalant un nouveau repérage par rapport à une source subjective qui serait annulée, c'est-à-dire qui n'existerait

pas avec un énoncé verbal. Nous ne disons pas que l'EA est à associer à un changement de source énonciative, mais que l'énonciateur manifeste sa présence au moyen de l'EA, qui donne à l'énoncé une dimension assertive plus marquée. En d'autres termes, nous avançons que l'emploi d'un EA permet à l'énonciateur de se mettre en avant et de s'engager par rapport à la véracité de ces propos, comme dans :

(276) Mais la seconde, pourtant estampillée avec la marque de contrôle « premier choix », présentait **des anomalies : taille réduite, couleur incertaine, poids insuffisant**. Un essai d'écriture suffi à convaincre Améni. R102c

TRAD : The second, however, contained cakes that were too small, too light, uneven in colour. Ahmeni chose one at random and wrote a quick sample, enough to convince him he had found the scene of the crime.

Le sémantisme subjectif des adjectifs en (276) n'est peut-être pas étranger au fait que la traduction anglaise n'utilise pas d'EA, contrairement aux occurrences (274) et (275) et aux exemples suivants, qui montrent que l'EA est cependant possible en anglais dans ce contexte :

(277) La fille était furieuse, mais elle ne se démonta pas. **C'était une forte paysanne** aux attaches solides, à la chair drue. Dès qu'elle s'était un peu remuée elle avait les cheveux en désordre comme après une bataille, [...] FB65

TRAD : The girl was furious, but she wasn't going to give in. **A buxom peasant girl** with firm flesh and brawny limbs. Her hair would go out of place when she moved about, like she had been in a battle.

(278) Chénar avait eu de la chance ; **sa démarche risquée se terminait de façon heureuse**. R 210b

TRAD : Shaanar had been lucky: **a risky step, but a satisfying outcome**.

Il est également possible que la traduction verbale de (276) soit simplement due au choix du traducteur. Nous émettons néanmoins l'hypothèse que les EA des occurrences (271), (272), (274), (277) et (278) et les adjectifs évaluatifs qu'elles comportent ont été pris en charge antérieurement par une communauté d'énonciateurs. L'énonciateur ne ferait que reprendre à son compte les propos de ladite communauté sous la forme d'EA. L'EA permettrait donc à l'énonciateur de sous-entendre : « c'est moi qui vous le dit », tout en utilisant des adjectifs qu'auraient cautionnés d'autres co-énonciateurs témoins de la scène au moment du récit.

Pour en revenir à la dimension subjective des EA des occurrences ci-dessus, nous pensons que nous pourrions appeler narration objective ce qui correspond à la partie récit, alors que les EA indiquent une source subjective.

Cette distinction ne concerne bien sûr pas les EA employés en dialogue, comme l'exemple suivant :

(279) -Oui, J'avais eu une première fille, au Caire. [...]
-Père inconnu?

-Pardon, je le connaissais très bien! **Un officier anglais attaché à...** FB158-9

TRAD: 'Yes. I'd had my first daughter in Cairo. [...]

'Of unknown father?'

'Nothing of the kind ! I knew him very well. **An English officer attached to the...**

où le sujet implicite est représenté par le pronom *le / him*, ce qui permet d'obtenir la paraphrase :

(279') C'était un officier anglais²⁵¹ / He was an English officer.

Cela dit, que l'on soit en discours ou en récit, on voit encore une fois que l'EA permet au locuteur d'apporter des précisions à l'allocutaire. Ici, les informations supplémentaires qui sont portées à la connaissance de l'allocutaire attribuent une propriété au sujet implicite de l'EA. On peut aller jusqu'à parler de précision hyponymique si l'on considère que le trait *officier* fait partie des caractéristiques classifiantes possibles du trait *individu masculin*.

Nous voyons le même type de relation entre le terme *garde chiourme*, précisé par celui qui sert de base à l'EA, c'est-à-dire le terme *chien* dans :

(280) Dans son exaltation, il avait oublié un garde-chiourme qui, lui, ne paressait pas : **un chien jaune or de taille moyenne, trapu et musclé, aux oreilles pendantes, et à la queue en spirale**. R 26b

TRAD : In his excitement, he hadn't reckoned with one conscientious sentinel: **a golden-haired dog, medium sized, sturdy and muscular, with long ears and a curlicue tail**.

Tous les exemples présentés ici fonctionnent sur le même modèle : ils sont averbaux dans les deux langues et il s'agit à chaque fois de GN qui viennent qualifier un autre GN. Ceci dit, l'EA attributif à sujet implicite est également possible quand il est adjectival :

(281) « **Pauvre Bernard – non pire qu'un autre !** Mais le désir transforme l'être qui nous approche en un monstre qui ne lui ressemble pas. [...] » TD 52a

TRAD : 'Poor Bernard ! – no worse than anybody else!' The truth is that desire transforms a man into a monster, so that he becomes utterly unlike himself.

Notre corpus comporte par ailleurs des occurrences où seule la traduction anglaise est averbale, ce qui vient confirmer que ce type d'EA est bel et bien possible en anglais, sans que l'on ait à suspecter de calque ou d'influence du français langue source. Nous avons déjà cité l'exemple (277). En voici un autre exemple :

(282) [...] pendant les dix-sept jours de navigation, le prince ne cessa de s'émerveiller devant la beauté des rives du Nil, la paix et des villages construits sur les bords en bordure du fleuve, le scintillement des eaux du Nil. R 90

²⁵¹ Dans ce cas là, « la structure *C'est un / une X* est contraignante ; une prédication de type *il / elle + nom* serait agrammaticale ». Aussi bien en français qu'en anglais, on a « à la fois identification et valuation », valuation qui est due à une « suite argumentative » (Guillemin-Flescher, 2008 : 147-148).

TRAD : The seventeen-day voyage was full of wonders for Ramses: **the glistening river, the lush flood plain, the peaceful hilltop villages.**

Ce type d'EA est bien évidemment également employé en anglais origine. Ici, l'EA précise le sens à donner à *fellow passengers* :

(283) Most of my fellow passengers in this carriage are on expenses. **Business men with digital-lock briefcases and mobile phones, and businesswomen with wide-shouldered jackets and bulging filofaxes. The odd retired county type in tweeds.** I'm wearing a suit myself today [...]TH 32c

TRAD : La plupart de mes compagnons de voyage dans cette voiture fonctionnent par notes de frais. **Hommes d'affaires équipés de serviettes à serrures numériques et de téléphones mobiles, et femmes d'affaires aux vestes épaulées et Filofax rebondis.** Occasionnellement, le retraité campagnard vêtu de tweed.

Même s'ils nécessitent un certain travail interprétatif, les EA vus précédemment ont pour finalité de faciliter la compréhension du co-énonciateur lecteur ou locuteur, ce qui met en avant la valeur intersubjective de ces EA.

Un autre aspect de cette dimension intersubjective propre aux EA se manifeste dans les EA auxquels est associée une inversion locative.

6.3.4. EA et inversion locative

L'inversion locative se rencontre aussi bien dans les didascalies qu'en récit. Nous exploiterons les deux types d'occurrences pour montrer que des EA de ce type permettent de mettre en avant le lien avec l'énonciateur.

6.3.4.1. Inversion locative en récit

Notre corpus comporte des occurrences où la structure *localisateur* + EA est observée dans les deux langues, comme dans :

(284) Apparut un passage étroit, une sorte de porte ouverte dans la roche ; **de part et d'autre, des soldats armés.** Le char s'immobilisa, Séthi et Ramsès en descendirent. R 261b

TRAD : A narrow passage appeared, a sort of door cut in the stone face ; **on either side, armed soldiers.** The chariot halted. Seti and Ramses got out.

(285) Séthi ordonna que l'on déclenche l'alerte. À chaque créneau, un archer ; au sommet des tours, des manieurs de fronde ; **à l'abri des fossés et déployée au pied des hauts murs de briques, l'infanterie.** R 233a

TRAD : Seti ordered the alert to be sounded. Archers in the battlements, catapults in the turrets; **in the trenches and at the foot of the high brick walls, the infantry.**

Deux autres EA figurent dans l'exemple (285) où l'inversion en français n'est pas conservée en anglais :

- (285') **À chaque créneau**, un archer ; **au sommet des tours**, des manieurs de fronde
TRAD : Archers **in the battlements**, catapults **in the turrets**;

Dans une série d'EA, l'anglais procède donc à une inversion une fois que le cadre a été posé dans l'ordre canonique. C'est aussi le cas dans l'occurrence suivante, alors qu'en français langue cible, l'inversion locative a lieu dès le premier EA :

- (286) **No Falernian wine here, no going ashore. Here and there a military camp lost in a wilderness**, like a needle in a bundle of hay – cold, fog, tempests, disease, exile, and death – death skulking in the air, in the water, in the bush. They must have been dying like flies here. HD32c
TRAD: **Ici, pas de vin de Falerne, pas de petit tour à terre. Ca et là, un camp militaire perdu dans la brousse**, comme une aiguille dans une botte de foin - le froid, le brouillard épais, des tempêtes, la maladie, l'exil et la mort - la mort tapie dans l'air, dans l'eau, dans le taillis. Ils devaient tomber comme des mouches, par ici.

L'ordre canonique caractérise également les énoncés anglais suivants, que ce soit en anglais langue source ou langue cible :

- (287) Ce n'était pas un jour de fête ni un congé ; même dans ces circonstances exceptionnelles, des remplaçantes assuraient le service. **À l'endroit habituel, ni pain frais, ni gâteaux, ni lait**. Et, dans moins d'un quart d'heure, la reine prendrait son petit déjeuner ! R 379b
TRAD : It was not a religious holiday, not a day of rest. Even then, there would be staff to cover. **No fresh bread, cakes or milk in the usual places**. And the queen would need her breakfast within ten minutes!

- (288) Wednesday, 26th May. **Letters from Jane and Adam this morning**. I didn't feel like opening them. TH 205
TRAD: Mercredi 26 mai
Au courrier de ce matin, une lettre de Jane et une d'Adam.

D'autres occurrences d'inversion locative en français sont traduites avec un verbe au prétérit en anglais :

- (289) Le cartographe avait mal fait son travail. **À l'extrémité de la troisième piste, un cercle de pierres sèches !** Les hommes coururent et s'affalèrent sur la margelle du puis, ensablé depuis longtemps. R 328
TRAD : The map-maker had done his job poorly. The third track **took** them to an empty circle of weathered stones. The men ran up and collapsed on the rim of the well, long since filled with sand.
- (290) Ah ! qu'il l'eût été bon de se perdre, de se noyer au plus profond d'une ville populeuse ! **À Argelouse, pas un berger qui ne connût sa légende** (la mort même de tante Clara lui était imputée). TD 120

TRAD : How lovely it would have been to lose, to drown, herself in a city crowd! At Argelouse every shepherd **knew** her story (even Aunt Clara's death was popularly laid to her charge).

(291) **A bord de l'étrange vaisseau, des hommes à la peau mate**, aux moustaches frisées, coiffés de casques ornés de cornes, la poitrine protégée par une cuirasse métallique, armée d'épées très pointues et de boucliers ronds.

A la proue, un géant. R 417a

TRAD : Aboard the strange vessel **were** swarthy men with curling moustaches, real horns set in their helmets, metal breastplates, pointed swords and round shields.

In the bow **stood** a giant.

L'ajout d'un verbe a une incidence au niveau de la prise en charge de l'énoncé et annule l'effet de proximité avec *It* et avec le co-énonciateur que permet selon nous l'EA. Les travaux de Kreyer (2007) concernent des énoncés verbaux, mais étayent cependant nos propos :

In fictional texts inversions are mostly used to achieve [...] the 'immediate-observer effect', namely to simulate the process of natural perception thereby helping the reader to immerse into the narrative. [...] For the readers, this creates an impression of being part of the scene. (2007: 116) (Notre soulignement)

Les exemples (285), (286) et (291) comportent une série d'inversions, qui pour l'auteur produit l'effet suivant :

Quite often, we find that inversions cluster at a certain point in narrative. These are the most impressive examples with regard to making the reader feel as an immediate observer of the scene that is being described. [...] the succession of three inversions in a row enables the reader to vividly imagine the scenery in which the main character is set. (2007: 128) (Notre soulignement)

Kreyer parle également d'une description d'après le point de vue de celui qui observe : « the descriptions verbalize spatial relations from the observers perspective » (2007 : 124). Notre exemple (288) relève des relations temporelles et non pas spatiales, mais nous pensons que la même analyse peut leur être appliquée²⁵².

Le fait que ces effets disparaissent lors d'une manipulation des énoncés (Kreyer, 2007: 128) confirme l'effet de sens de l'inversion sur les relations intersubjectives et sur la volonté de l'énonciateur de placer le co-énonciateur-lecteur au cœur de la scène décrite. Nous parlons de description et de co-énonciateur-lecteur car toutes les occurrences de notre sous-corpus se trouvent dans du récit, mais dans du récit où l'inversion crée une proximité avec l'énoncé. Pour Kreyer, cette proximité concerne le lecteur par rapport à la description, mais tous les énoncés analysés dans ses travaux sont verbaux, à part une seule occurrence, dans laquelle

²⁵² Pour le lien entre le spatial et le temporel, voir Lakoff et Johnson (1999).

l'auteur voit une ellipse. Nous ne sommes pas d'accord avec cette analyse qui concerne de l'EA suivant :

(292) To his right, a nervous and embarrassed Katherine

mais suivons Kreyer pour ce qui est de sa conclusion :

Whatever the non-elliptical version would be, the example makes very clear that it is not the construction *per se* that is important, but first and foremost, the placement of *relatum* and *referent*. (2007 : 130)

Nous proposons donc d'élargir les concepts de *observer effect* et de *eyewitness perspective* aux EA qui composent notre corpus et d'appliquer la proximité lecteur-récit décrite par Kreyer aux relations énonciateur-énoncé, énoncé qui a donc la spécificité suivante, non pas tant à cause de l'inversion, mais à cause de l'emploi d'un EA :

A viewpoint is established and subjectivity is added to the discourse world represented in the inversion [...] it can thus be noted that inverted constructions are more subjective, because the reader's focus is directed only to the (conceptual) scene expressed via language (Dorgeloh, 2007 : 104-105)

Dorgeloh parle pour sa part d'une immédiateté : « evidence of an immediacy into which the reader is drawn » (2007: 107). Si cette immédiateté lecteur-texte est le fait de l'inversion, son pendant, à savoir la proximité énonciateur-énoncé et le rôle de témoin que joue l'énonciateur par rapport à la description qu'il livre, est dû aux EA.

L'EA permet selon nous à l'énonciateur de s'ancrer dans la scène qu'il décrit. Les deux formes d'immédiateté ou encore de proximité nous paraissent rassemblées dans la phrase suivante :

Inversion usually draws the reader into the immediacy of a speaker-based textual organisation and often helps to establish topical structure. (Dorgeloh, 2007: 112) (Notre soulignement)

Les didascalies illustrent également ce concept de proximité.

6.3.4.2. Inversion locative dans les didascalies

Dans ce passage qui décrit le décor au début du premier acte de *Rhinocéros*, nous avons mis en gras les EA et souligné les localisateurs qui entrent dans la structure *localisateur* + *GN* :

(293) **Une place dans une petite ville de province. Au fond, une maison composée d'un rez-de-chaussée et d'un étage. Au rez-de-chaussée, la devanture d'une épicerie.** On y entre par une porte vitrée qui surmonte deux ou trois marches. Au dessus de la devanture est écrit en caractères très visibles le mot : « EPICERIE ». **Au premier étage, deux fenêtres qui doivent être celles du logement des épiciers.** L'épicerie se trouve dans le fond du plateau, mais assez sur la gauche, pas loin des coulisses. On aperçoit au dessus de la maison de l'épicerie, le clocher d'une église, dans le lointain.

Entre l'épicerie et le coté droit, la perspective d'une petite rue. Sur la droite, légèrement en biais, la devanture d'un café. Au dessus du café, un étage avec une fenêtre. Devant la terrasse de ce café : plusieurs tables et chaises s'avancent jusque près du milieu du plateau. **Un arbre poussiéreux près des chaises de la terrasse. Ciel bleu, lumière crue, murs très blancs.** R 13-14

TRAD : The scene is a square in a small provincial town. **Up stage a house composed of a ground floor and one storey.** The ground floor is the window of a grocer's shop. The entrance is up two of three steps through a glass-paned door. The word EPICERIE is written in bold letters above the shop window. The two windows on the first floor are the living quarters of the grocer and his wife. The shop is up-stage, but slightly to the left, not far from the wings. In the distance a church steeple is visible above the grocer's house. Between the shop and the left of the stage there is a street in perspective. To the right, slightly at an angle is the front of a café. **Above the café, one floor with a window; in front, the café terrace;** several chairs and tables reach almost to centre stage. A dusty tree stands near the terrace chairs. **Blue sky; harsh light; very white walls.**

Un rapide coup d'œil permet de constater que les EA en général et ceux avec la structure *localisateur* + *GN* sont moins nombreux dans la traduction anglaise.

Dans la traduction française de *The Birthday Party* (Pinter, 1957) que nous avons, les didascalies ci-dessous ne sont pas mentionnées, mais les EA en langue source montrent l'absence d'inversion de la structure locative :

(294) **The living-room of a house in a seaside town. A door leading to the hall down left. Back door and small windows up left. Kitchen hatch, centre back. Kitchen door up right. Table and chairs, centre.** BP9

Une étude plus approfondie des didascalies serait nécessaire, mais à partir des occurrences que nous avons, nous formulons deux hypothèses concernant ces EA, en interprétant ces derniers comme des EA existentiels (et en ne tenant pas compte de la valeur de visée qu'il est également possible de leur attribuer, cf. section 5.2.3.). La première de nos hypothèses est que la structure *localisateur* + *GN* permet de reproduire cet « observer effect » dont parle Kreyer (2007) pour le récit. La seconde est que l'auteur entend porter à la connaissance de ses lecteurs ce qu'il souhaite comme décor pour la pièce, et cette transmission d'information a une dimension atemporelle.

6.3.5. Dimension atemporelle des EA

Nous parlons de dimension atemporelle à la suite de Langacker (1987) pour qui les modes d'expression nominaux ou averbaux produisent ce qu'il appelle des relations atemporelles²⁵³,

²⁵³ Notre traduction de « atemporal relations ».

auxquelles il consacre le chapitre six de son ouvrage. Langacker s'intéresse aux adjectifs, aux adverbes et aux prépositions :

The present chapter focuses on atemporal relations, corresponding to adjectives, adverbs, prepositions and similar classes. We first consider how an atemporal relation differs from a thing (which is also atemporal). (Langacker 1987: 214)

Sont concernés selon lui par l'atemporalité les lexies qui permettent de prédiquer une propriété²⁵⁴ :

In the realm of atemporal relations, predicates describing shape (e.g round, straight, square) should probably be regarded as prototypical for this class. (Langacker 1987: 238)

Mais la notion d'atemporalité concerne les EA, si l'on retient le fait que « evolution through time is not in focus » (Langacker 2008 : 99) et que cette approche temporelle revient à considérer un énoncé dans son intégralité plutôt que séquentiellement²⁵⁵.

C'est l'effet qui est produit par les didascalies averbales en (293) et (294) mais aussi avec les occurrences d'inversion locative en récit comme dans (284) :

(284) Apparut un passage étroit, une sorte de porte ouverte dans la roche ; **de part et d'autre, des soldats armés**. Le char s'immobilisa, Séthi et Ramsès en descendirent. R 261b

TRAD : A narrow passage appeared, a sort of door cut in the stone face ; **on either side, armed soldiers**. The chariot halted. Seti and Ramses got out.

Le terme d'*arrêt sur image*²⁵⁶ nous paraît adapté pour ce type d'occurrence. Bien qu'étant averbal, cet énoncé fait référence à un procès état, qui « n'est pas envisagé par rapport à un déroulement et auquel on ne peut pas assigner de bornes » (Chuquet et Paillard, 1994 : 77). C'est également le cas des autres occurrences de notre corpus jusqu'à (291), y compris pour (288) qui contient un adverbial à valeur temporelle (this morning / au courrier de ce matin), lequel a davantage un rôle de localisateur. Cet adverbial n'influence pas le point de vue aspectuel que le lecteur a du déroulement du procès. Il ressort de cette comparaison entre l'approche cognitive et l'approche culiolienne que là où Langacker parle de *temps / time*, la TOE parle d'aspect et de point de vue sur le déroulement du procès, ce que l'extrait suivant nous paraît confirmer :

In saying that the relation is atemporal, therefore, I certainly do not imply that time is not an important factor – just the opposite is true. Instead the relation is atemporal in the sense that the strict correspondence between conceived time and processing time is suspended. (Langacker, 1987 : 251)

²⁵⁴ Voir Guillemin-Flescher (1995)

²⁵⁵ Notre traduction de « Atemporalization of the clausal process—viewing it holistically rather than sequentially—is one step in the direction of its nominalization » (Langacker, 2008 : 413)

²⁵⁶ Delorme (2002).

Cette analyse de la dimension atemporelle des EA concerne également le discours muséal (voir 4.1.) : « the conception of a physical objet as such is essentially atemporal (1987 : 174). ainsi que les EA en contexte de signalisation (voir 4.2.) dont nous avons souligné la dimension dialogique, au sens où l'énonciateur est pris en compte. On retrouve cette même dimension dialogique dans les titres de presse averbaux, ce qui confirme selon nous qu'il s'agit là d'un dénominateur commun des EA.

6.4. Dimension dialogique et discours journalistique

Nous nous intéresserons dans cette partie à certains titres de presse averbaux dont la forme a pour but d'engager le lecteur à lire l'article dans son entier pour comprendre ce que signifie réellement l'EA qui a été choisi comme titre, ainsi qu'à l'emploi d'EA adjectivaux en discours journalistique.

6.4.1. Titres sous forme d'EA pour piquer la curiosité du lecteur

Il s'agit de titres qui comportent uniquement un nom propre et également des titres dont le sujet est implicite.

Concernant l'emploi des noms propres, les titres suivants ont retenu notre attention car on ne peut pas analyser le nom propre comme jouant le rôle du localisateur :

(295) Kosovo
Chavez

Il n'y a pas que dans les titres que l'on trouve des EA uniquement composés d'un nom propre, mais il n'y a que dans le récit que l'interprétation ne pose pas de problème²⁵⁷. Dans l'exemple suivant :

(296) **Saint-Clair, enfin.** À la descente du wagon, Thérèse ne fut pas reconnue. TD 103a
TRAD : **Saint-Clair, at last.** Thérèse was not recognized as she left the train.

le nom propre est accompagné d'un marqueur de modalité appréciative, qui laisse supposer qu'il s'agit d'un énoncé au DIL pris en charge par le personnage²⁵⁸, et non par le narrateur, et qui donne au segment averbal le statut d'EA, paraphrasable par :

²⁵⁷ Tous les noms propres n'ont pas le statut d'EA : Delorme (2004a : 302-3) évoque le cas de « nom propre thème » ou encore d'un « énoncé thématique en tête de paragraphe ».

²⁵⁸ Delorme (2004a : 224) a constaté que dans les notations de type journal intime (la particularité narrative de *Lolita*) on recense une très forte corrélation entre prédication nominale et emploi du déterminant \emptyset , typiquement dans les énoncés de type mise en place d'un décor / énoncé cadre : (Notre soulignement)

(296') Elle était enfin à Saint-Clair
 C'était enfin Saint-Clair
 Voici enfin Saint-Clair

Il apparaît donc que les deux noms propres employés comme titre de presse cités précédemment en (295) fonctionnent plus facilement comme thème, dont il va être dit quelque chose dans l'article, plutôt que comme un EA. Cela est sans doute dû à « leur appartenance au genre discursif de l'information » (Lefevre, 2001 : 102) et au fait que, comme le rappelle Engel (online²⁵⁹), les titres « doivent capter l'attention du lecteur, et l'inciter à lire l'article » ou encore « attirer l'attention, plutôt que d'informer », même si cela peut bien sûr être accompli autrement que par un nom propre seul.

Une autre façon pour un titre averbal d'encourager le lecteur à lire l'article correspondant dans sa totalité est de porter sur un sujet implicite. Notre corpus contient essentiellement²⁶⁰ des EA adverbiaux à sujet implicite. Nous avons ainsi dans chaque langue sept occurrences de titres constitués d'un EA adverbial, présentées dans le tableau suivant :

titres adverbiaux en français origine	titres adverbiaux en anglais origine
Du Maroc au Ghana	In search of Euro-relevance
A fleurets mouchetés entre Rome et La Havane	From Jules Verne to Star Wars
Comme des papillons vers la lumière	From war on terror to plain war
Dans les soutes du "blairisme"	Beyond the limits of sustainable growth
Du Seigneur des Anneaux à Harry Potter	Selma to Montgomery
Aux sources de la dispute franco-américaine	Rag Trade to Riches
Des plates-formes spatiales à la guerre électronique	From Decline to Renewal

Avec ce type de titre, il appartient au lecteur de lire l'article dans son entier pour découvrir quel en est le sujet exact. De plus, un titre à sujet implicite va augmenter le travail interprétatif du lecteur. Un tel titre est une façon qu'à son auteur de marquer la prise en compte du lecteur. Un autre domaine du discours journalistique qui laisse selon nous transparaître une relation spéciale entre l'énonciateur-journaliste et le co-énonciateur lecteur de l'article est l'emploi des adjectifs évaluatifs axiologiques.

LT 41 : **Thursday. Ø Very warm day.** From a vantage point (...) saw Dolores taking things off a clothesline...

LT 42 : **Monday. Ø Rainy morning.** "Ces matins gris si doux [...]"

De même, pour l'auteur, « Le nom propre est, de par son statut, propice à l'évocation d'univers mentaux. » (2004a : 303)

²⁵⁹ <http://wjfms.ncl.ac.uk/engelWJ.htm> (url valide en août 2016)

²⁶⁰ Les seuls EA attributifs à sujet implicite relevés sont *Caught in the web* pour l'anglais et *Cyberdamnés* pour le français origine.

6.4.2. Emploi dans le discours journalistique d'EA basés sur un adjectif évaluatif axiologique

Dans cette sous-partie, nous examinerons l'emploi, dans le discours journalistique, de *impossible* et *difficile*, qui sont deux adjectifs évaluatifs axiologiques avec ceci de particulier qu'ils peuvent figurer dans un EA²⁶¹. Nous nous concentrerons sur la façon dont ils permettent à la subjectivité de l'énonciateur de s'exprimer.

Par subjectivité, nous entendons type de prise en charge, car il apparaît difficile de parler d'expression de la subjectivité de l'énonciateur en se bornant à la sémantique des termes étudiés : d'un côté, le discours journalistique se veut objectif, et de l'autre, la scalarité de l'adjectif *difficile* implique qu'il peut faire partie d'un processus de comparaison, alors que ce n'est pas le cas pour *impossible*, qui à première vue, paraît davantage objectif, si ce n'est que cet adjectif « fait partie également, parmi les évaluatifs, des modalisateurs » (Lefeuve, 1999 : 154). Il y a donc là l'idée de la subjectivité de cet adjectif, puisque les modalisateurs « expriment plus ou moins l'adhésion du locuteur » (Lefeuve, 1999 : 236).

Nous avons confronté l'emploi des EA avec les principes établis par Charron, Lemieux et Sauvageau (1991) qui décrivent les règles du discours journalistique comme des « techniques discursives particulières : mode indicatif, formules neutres, catégories de sens commun, identification et citation des sources, etc. », même si le style journalistique peut varier selon le type de production écrite qui est produit. En effet, le style d'un éditorialiste, qui cherche à convaincre ne sera pas le même que celui d'un journaliste qui relate un fait divers. Pour des

²⁶¹ Ces adjectifs ne sont cependant pas spécifiques au discours journalistique, et se rencontrent en discours littéraire également. *The Mysterious Affair at Styles* en comporte 7 occurrences, toutes employées en dialogue, dont voici un exemple :

``Permit me. I locked it, out of precaution, this morning."

``But it's not locked now."

``**Impossible!**"

``See." And John lifted the lid as he spoke. MAS 53

TRAD: - Permettez. Par mesure de précaution je l'ai fermée à clé ce matin.

- Mais elle n'est pas fermée

- **Impossible !**

- -Voyez vous-même.

Il en va de même en français origine : c'est dans du dialogue, en situation d'interlocution qu'est employée cette occurrence :

Estomaqué, le jeune scribe courut réveiller Ramsès.

-- Un lit ? **Impossible.**

-- Viens voir toi-même ; un chef-d'œuvre ! : R 256b

TRAD : Flabbergasted, the young scribe ran to shake the prince awake.

'A bed? **Impossible.**'

'Come and see for yourself. A masterpiece.'

L'EA *impossible* est également employé à plusieurs reprises en français et en anglais langue cible dans *Le sabotage amoureux*, dont nous avons précisé qu'il s'agit d'un roman dans lequel le narrateur s'exprime à la première personne : les paramètres d'une situation d'interlocution sont donc maintenus.

raisons liées à la difficulté de constitution du corpus, notre recherche ne tiendra pas compte de ces nuances.

6.4.2.1. Présentation du sous-corpus

Les adjectifs *impossible* et *difficile* peuvent être employés dans un EA à deux termes, où ces adjectifs formeront le prédicat, dont le sujet sera un groupe infinitival. L'EA aura alors la forme suivante : *Adjectif + de + infinitif*²⁶². Cette forme a ceci de particulier :

Lorsque le sujet est un groupe infinitival, les adjectifs et les participes passés sont en nombre restreint. [...] Ils possèdent une valeur négative. Le paradigme²⁶³ de ces termes est fermé. (Lefevre, 1999 : 153-4)

Dans des EA à un terme, les adjectifs que nous étudions constituent une phrase adjectivale à sujet implicite, qui impliquera un plus grand travail d'interprétation de la part du lecteur.

Les tableaux ci-dessous présentent le sous-corpus que nous avons établi, en utilisant le concordancier en ligne Glossanet pour le français²⁶⁴ et le site du *Time Magazine* pour l'anglais²⁶⁵.

Sur 326 occurrences pour *impossible* :

total de <i>impossible de + inf</i>	158 occurrences, soit 48,5 % du total
EA à deux termes avec <i>impossible de + inf</i>	63 occurrences, soit 39,9 % des emplois de <i>impossible de + inf</i>
EA à un terme	5 occurrences

Sur 831 occurrences pour *difficile* :

total de <i>difficile de + inf</i>	238 occurrences, soit 28,6 % du total
EA à deux termes avec <i>difficile de + inf</i>	88 occurrences, soit 37 % des emplois de <i>difficile de + inf</i>
EA à un terme	Aucune occurrence

²⁶² On différenciera cette forme de *Difficile + à + infinitif*, qui constitue un EA à un terme : l'infinitif n'est pas sujet, mais complément de l'adjectif. De plus, la valeur positive est possible : *Facile à dire*, ce qui n'est pas le cas pour la structure en *Adjectif + de + infinitif* : **Facile de dire*.

²⁶³ Lefevre (1999 : 153-4) en a relevé sept, à savoir :

<i>difficile de + inf,</i>	<i>impossible de + inf,</i>
<i>inutile de + inf,</i>	<i>fini de + inf,</i>
<i>interdit de + inf,</i>	<i>à quoi bon + inf,</i>
<i>libre à ... de + inf.</i>	

²⁶⁴ <http://glossa.fltr.ucl.ac.be> (url valide en août 2016)

²⁶⁵ Site géré par Mark Davies, Professeur à Brigham Young University, (Utah) et disponible à l'adresse suivante : <http://corpus.byu.edu/time/> (url valide en août 2016)

Trouver des occurrences d’EA en anglais avec les mots *impossible* et *difficult* s’est avéré difficile, comme le montre le tableau suivant :

Pour *difficult* :

années de publication :	nombre total d’occurrences :	nombre d’EA :
2000 à 2006	740	0
1990 à 1999	948	0
1980 à 1989	1283	3
1970 à 1979	1579	1

Pour *impossible* :

années de publication :	nombre total d’occurrences :	nombre d’EA :
2000 à 2006	396	3
1990 à 1999	595	3
1980 à 1989	577	3
1970 à 1979	713	4

Le nombre d’occurrences nous semble trop bas pour pouvoir déceler des tendances significatives et dresser une typologie des EA impliquant ces termes en anglais. Il nous semble plus pertinent de voir avec quel autre type d’énoncés les EA sont en concurrence sur l’axe paradigmatique et l’incidence que cela peut avoir concernant la prise en charge de l’énoncé.

6.4.2.2. EA, prise en charge et proximité

Cette sous-partie montre que selon nous, la différence entre EA et énoncé verbal se fait au niveau de la prise en charge de l’énoncé. Il en découle que nous ne sommes pas d’accord avec la position suivante :

Des facteurs stylistiques peuvent expliquer le choix de l’énonciateur d’utiliser la phrase averbale plutôt que les phrases verbales statives. Celui qui explique le mieux l’emploi de la phrase averbale est celui de la densité : il s’agira de dire le plus de choses en un nombre minimal de mots. La densité comporte deux objectifs, la recherche de l’économie et celle de la mise en relief. (Lefevre, 1999 : 140)

Nous renvoyons à la section 3.2.5. pour ce qui est des différences entre les concepts d’assertion et de prise en charge. Dans cette sous-partie, nous employons les termes de prise en charge dans le sens d’engagement assertif de l’énonciateur, pas dans le sens de vérité, ni

dans celui de responsabilité, comme cela peut être le cas dans d'autres travaux (Dendale & Coltier, 2005 : 126-127).

Les occurrences que nous avons examinées dans ce sous-corpus confirment ce que nous disions plus haut (pages 199 et suivantes) concernant la proximité entre l'énonciateur et le contenu de ses propos qu'exprime l'EA. Nous avons recours à cette métaphore de la proximité pour qualifier les relations énonciateur-énoncé et insister sur le rôle de témoin que joue l'énonciateur lors de la production d'un EA. Nous suivons donc Combettes et Kuyumcuyan (2010) quand ils écrivent que le lecteur de l'EA se retrouve « immergé dans la diégèse », et que « son illusion de proximité et d'implication est maximale » (2010 : 8). Les auteurs parlent d' « illusion d'endophasie des EA » (2010 : 9-10) et de possibles « effets d'empathie » (2010 : 3) des EA, qui permettent de mettre le lecteur « en contact direct avec la sensation » (2010 : 8), ce qui selon nous désigne cette intégration du co-énonciateur lecteur à la sphère énonciative de \mathfrak{E} dont nous parlons.

Nous avons commencé à employer le terme de proximité lors de l'analyse des EA où figure une inversion locative. Nous pensons que la présence d'un localisateur constitue une référence implicite à une autre sphère énonciative dans laquelle le locuteur de l'EA se place implicitement et qui lui permet de s'engager davantage assertivement. Nous parlons donc de proximité avec un contenu propositionnel. L'EA permet à l'énonciateur d'effectuer le contraire d'un effacement énonciatif, pour reprendre la terminologie employée par Rabatel (2004) et Simom (2011).

L'étude de notre sous-corpus d'EA construits autour d'un adjectif évaluatif axiologique²⁶⁶ montre également que la proximité dont nous parlons est due à l'existence d'une sphère énonciative spécifique au moment de l'énonciation : il s'agit d'un dialogue signifié par l'emploi de guillemets. C'est le cas des exemples suivants, dont l'origine énonciative est par la suite précisée avec le verbe introducteur *explique* dans (298), et *reconnaît* dans (299) :

(297) « C'était une bagarre générale, **difficile de savoir** qui faisait quoi ».

(298) « [...] L'athlétisme est un sport exigeant et certains recherchent plus de plaisir en favorisant les loisirs à la compétition. Nous possédons le potentiel mais seulement lorsque l'effectif est au complet. Dans le cas contraire, **difficile de rivaliser** avec d'autres clubs », explique clairement le président.

²⁶⁶ Nous avons dans le corpus en français 6 occurrences de l'A2T *impossible de + inf* et 7 occurrences de l'A2T *difficile de + inf* qui sont rapportées entre guillemets, soit respectivement, 9,5% et 8% du corpus (sans compter 5 occurrences d'EA à un terme avec *impossible*).

- (299) Ce sont toutes des grandes entreprises d'État qui font appel à des sous-traitants en Chine. « Certaines emploient des agriculteurs ou des petits délinquants qui acceptent de travailler quinze à seize heures par jour, sept jours sur sept », affirme un professionnel. Si le sous-traitant fait faillite, elles s'en moquent. « **Impossible de résister**. Les Chinois sont imbattables sur ce plan et leur façon de travailler ne correspond pas du tout à la mentalité française », reconnait un responsable de la direction des Affaires économiques et internationales du ministère de l'Équipement.

L'exemple suivant a en plus la caractéristique d'être formulé à la première personne. Nous supposons qu'il était entre guillemets dans l'article.

- (300) « [...] **Notre** niveau serait encore plus bas si **nos** demandeurs étaient plus mobiles. **Difficile de travailler** dans la Plaine de l'Ain quand on vit à Saint-Rambert, sans véhicule à sa disposition. [...] »

Il en va de même pour cet exemple dans le corpus anglais. On peut penser qu'il s'agit d'un extrait d'une interview, puisqu'il n'y a pas de guillemets pour clôturer le discours avant *impossible*.

- (301) Here, **our** presence is of primary importance, and the universe truly does revolve around **us**. **Impossible?** No, inevitable. Three important trends are on a collision course: the growing power and wealth of the game industry (the 21st century's answer to Hollywood), exponential advances in silicon and biotechnology, and [...]

Pour ce qui est des autres occurrences qui ne sont pas des citations ou des interviews, comme dans :

- (302) La marge dégagée est au mieux minime, au pire inexistante sur ces plates-formes. Apple, qui bénéficie pourtant du leadership mondial en la matière, gagne essentiellement de l'argent sur la vente de son baladeur numérique, l'iPod. **Difficile** dans ces conditions pour SFR de tirer son épingle du jeu. D'autant que l'opérateur n'a pas demandé aux maisons de disques de baisser leurs prix de gros sur la musique.
- (303) Johnny Knoxville et sa bande de tarés congénitaux sont de retour au grand écran pour la suite de leurs aventures inspirées de l'émission homonyme de MTV. Le but? Accomplir les cascades les plus risquées et les paris les plus débiles. **Difficile** d'imaginer que l'une des têtes «pensantes» de l'entreprise soit Spike Jonze, merveilleux réalisateur de «Dans la peau de John Malkovich» et «Adaptation».
- (304) Bientôt cinquante ans que le filon fonctionne. Avec ses cheveux blonds platine, sa taille fine et sa fière poitrine, Barbie a traversé les générations. **Difficile** d'échapper au phénomène. Incarnation de la femme « idéale » des années 50 pour les uns, mais aussi objet décrié par les associations féministes, le jouet a fini par s'imposer dans le vécu collectif.

nous avançons les deux idées suivantes :

Premièrement que les EA qu'elles contiennent permettent au journaliste énonciateur de mettre en avant la sphère énonciative qu'il constitue avec le co-énonciateur lecteur en s'adressant à ce dernier directement et plus explicitement qu'avec un énoncé canonique verbal.

Deuxièmement que les EA sont directement pris en charge par le journaliste, ce qui leur donne une force assertive plus grande selon nous. Dans sept des occurrences de notre sous-corpus consacré aux EA en *difficile de + inf*, donc dans 8% des cas, cette force assertive est d'ailleurs étayée par l'emploi de l'expression *en effet*. En voici deux occurrences :

(305) L'INSEE assure le même jour d'une part que les prix sont plus sages que jamais avec une inflation tombée en septembre à son plus bas niveau depuis cinq ans en France (1,2 %). Et d'autre part que les loyers restent sur leur pente de hausse (+ 2,78 % pour l'indice de référence par rapport au deuxième trimestre 2005). **Difficile en effet** pour les Français qui font leurs courses tous les jours d'admettre que l'inflation est officiellement maîtrisée. A l'évidence leur porte-monnaie n'en tire clairement aucun bénéfice.

(306) Comment résister au charme mutin de Keira Knightley, pétillante Lizzie Bennet? **Difficile, en effet**. Même Joe Wright n'y résiste pas. Pour son premier long métrage au cinéma, le jeune réalisateur britannique se contente, en effet, de papillonner autour de sa belle actrice sans parvenir à retrouver le souffle romanesque de Jane Austen.

On notera que ce dernier EA est précédé d'une question qui recrée donc une situation d'interlocution dont nous parlions à propos des occurrences (302) à (304), mais nous retiendrons malgré tout que toutes les occurrences mentionnées dans cette sous-partie sont employées en discours journalistique, donc à l'écrit, et viennent infirmer le fait que l'EA serait caractéristique de l'oral, comme cela a pu longtemps être dit (voir Lefeuve, 1999 : 126-7). C'est également ce que montre le corpus en anglais.

On se souviendra que les 13 occurrences de *impossible* qu'il contient sont toutes des EA à un terme dont le sujet est implicite. Voici quelques occurrences qui relèvent de propos formulés par des gens que le journaliste interviewe : on retrouve soit des occurrences entre guillemets (307), c'est-à-dire que le journaliste rapporte les propos de quelqu'un, soit des EA suivis d'un verbe introducteur de discours (en 308), soit les deux :

(307) Told that he was not listed among Chrysler's top executives, they cabled again :
"**Impossible**, look harder."

(308) George Shultz called Meany to ask if Nixon could address the delegates the next day.
Impossible, replied the labor boss.

During a very successful trip to China, Yeltsin's hosts politely urged him to stay.
Impossible, he replied, according to reporters present: "I have food for only two days."

(309) " If you had asked newspaper analysts seven years ago if it could be done, they all would have said, ' **Impossible!** ' "

Hunter's stance is that he ingested nutritional supplements that had somehow become tainted, boosting his nandro level to 1,000 times the allowable limit. The scorn greeting this claim was as deep as Sydney harbor. "**Impossible,**" said the International Olympic Committee's Jacques Rogge.

Pour les autres occurrences, nous avançons, que tout comme pour les occurrences (302) à (304), le journaliste intègre le lecteur à sa sphère énonciative, en s'adressant directement à lui. Le co-énonciateur lecteur est ainsi dévirtualisé, notamment par l'emploi des pronoms personnels de première et deuxième personne ainsi que de la modalité interrogative, dans l'EA lui-même ou dans l'avant-texte.

Dans l'exemple suivant, l'EA interrogatif *Impossible?* permet au journaliste de solliciter le co-énonciateur-lecteur. On supposera que c'est le journaliste qui prend en charge l'EA, et non pas un certain Boskin, lequel prend en charge la réponse :

(310) Instead, they would pay taxes on only the money they spent, thus creating powerful incentive for saving. **Impossible?** Not at all, says Boskin,

Les autres occurrences d'EA ci-dessous sont également prises en charge par le journaliste énonciateur dans le cadre d'une relation interlocutive explicitée par les pronoms *I, we, you* :

(311) Can **you** imagine, someone exploiting Diana's death? **Impossible!**

(312) There were six lanes of traffic, none of them moving. At Trenton, **we** tried to switch to a train. **Impossible.** A storm blew up. We couldn't even phone ahead. When we arrived at the hall it was 9:30 p.m., and there were 30 people left.

(313) [...] everywhere -- even in the driveways of old-school ranchers who had always driven Cadillacs to town -- **I** knew something profound was happening and in the least likely place for it to happen. Montanans were conserving gas? **Impossible.** It would be easier just to shrink the state.

Que l'énonciateur soit un témoin ou le journaliste lui-même, l'EA lui permet de donner une impression de proximité non seulement avec son co-énonciateur mais aussi par rapport au contenu des propos tenus, puisque comme nous l'avons déjà dit à propos de (304) (305) et (306), l'EA a une force assertive plus grande que l'énoncé canonique.

On peut se rendre compte de cette différence dans la prise en charge des propos tenus en comparant un EA avec un énoncé canonique, qui permet à l'énonciateur d'exprimer une prise de recul, une forme de distanciation par rapport à ce qu'il dit. En effet, que ce soit dans des propos entre guillemets ou dans le corps de l'article lui-même, nous dirons que l'utilisation de

la structure canonique semble être un moyen pour l'énonciateur de prendre de la distance par rapport à ses propos, si bien que parfois, un EA semble pragmatiquement inenvisageable.

Dans cet exemple :

(314) [...] aussi beaucoup les enquêteurs. « **Il est difficile d'admettre** qu'il ne se soit pas [...] nous pensons que l'emploi de *il est* permet de sous-entendre que l'énoncé est le résultat d'une réflexion qui a été préalablement faite, alors qu'un EA signifierait que l'idée vient juste de venir à l'esprit du témoin, ce qui serait incongru dans la mesure où l'on peut supposer que l'énonciateur est ici l'un des enquêteurs.

Rien n'indique quelle est la source énonciative de l'exemple suivant :

(315) [...] une éventuelle intervention, mais **il est impossible de** grillager un site de 4 km [...] mais nous dirons que l'emploi de *il est* donne ici un aspect scientifique, réfléchi, au contenu de l'énoncé, alors qu'un EA ici lui aurait donné un aspect spontané, du fait qu'il aurait exprimé une prise en charge directe de l'énonciateur. Nous dirons également que l'EA aurait ancré l'énoncé dans l'immédiateté de la pensée, en nous appuyant sur le lien entre EA et \mathcal{E} que nous avons établi plus haut.

Concernant cette autre occurrence :

(316) [...] pendant plus de trois heures. **Il était impossible d'obtenir** mardi un commentaire [...]

l'emploi de *il était* n'a à nos yeux rien d'indispensable, dans la mesure où le repérage temporel peut très bien s'effectuer uniquement avec *mardi*. On aurait pu en effet très bien avoir :

(316') Impossible d'obtenir un commentaire mardi.

Il était permet donc au journaliste de se distancier des faits, de marquer une certaine prise de recul, une certaine objectivité, alors que l'EA semble porteur de davantage d'engagement propositionnel, voire même de connotations affective. C'est cette prise de recul qui explique pourquoi dans l'énoncé suivant, énoncé à la première personne, et dont le contenu le concerne personnellement, l'énonciateur utilise *c'est* au lieu d'un EA. La nécessité d'une distanciation est également marquée par l'adjectif possessif *ses* alors qu'il a employé le pronom **je** dans l'énoncé précédent :

(317) « [...] jamais **je** ne me mettrai debout. C'est impossible de faire le deuil de **ses** jambes [...] »

Là encore, dans le contexte de l'énoncé, un EA semble moins probable dans la mesure où l'énonciateur parle de son propre cas et y associe de la douleur, que la structure canonique *c'est+adjectif + de+ infinitif* permet de mettre à distance.

En revanche, l'EA :

(317') **Impossible de** faire le deuil de ses jambes [...]

pourrait être envisageable dans un contexte générique où l'énonciateur s'en tiendrait à formuler des théories de façon objective, sans être concerné par la situation, ce qui n'est pas le cas dans l'article d'où est tiré l'exemple (317).

6.4.2.3. Traduction vers l'anglais des EA avec *impossible* et *difficile* : différence de prise en charge

Les statistiques présentées pages 205-206 laissent présager que les traductions anglaises averbales des EA avec *difficile* seront peu nombreuses, ce que confirme l'approche contrastive que nous permettent les articles en ligne du concordancier Cabal :

(318) Pas moins de 60 % des députés qui seront élus le 13 juin ne sont pas membres du Parlement sortant. **Difficile, dans ces conditions, de savoir** dans quelle mesure la nouvelle Assemblée contribuera à accroître davantage le prestige et les compétences hérités de celle qui l'a précédée.

TRAD : As many as 60 per cent of the MEPs to be elected next month will be newcomers, **making it impossible to foretell** how far the next parliament will build on the increased powers and heightened prestige inherited from the outgoing assembly [...].

(319) **Ce rapport dit-il toute la vérité ? Difficile de le croire** quand on sait qu'André Lincoln, l'homme qui a dirigé la réalisation du rapport, a été depuis lors suspendu de ses fonctions...

TRAD : **How much reliance can be placed on that report is open to question**, given that the commander of the unit under whose aegis it was compiled - former ANC intelligence agent Andre Lincoln - has since been suspended.

(320) **Difficile de ne pas voir** dans ces enfants une métaphore de l'Afghanistan d'aujourd'hui : détruit, laminé, affamé, grattant la route, là où une armée de bulldozers ne suffirait pas à la restaurer.

TRAD : **It is hard not to see** these children as a metaphor for the Afghanistan of today : destroyed, starving, scratching around the surface of a crater that not even an army of bulldozers could fill in.

Dans ces traductions vers l'anglais, ce n'est pas seulement l'EA qui n'est pas utilisé : l'emploi de l'adjectif *difficult* semble lui-même être proscrit, potentiellement à cause de sa scalarité, incompatible avec un discours journalistique qui se veut objectif. Nous envisageons comme

autre explication à l'absence d'EA dans ces traductions le fait que la proximité véhiculée par l'EA en français ne soit pas envisageable en anglais.

Les quelques occurrences de traductions d'EA basés sur l'adjectif *impossible* du concordancier Cabal montrent des différences entre le français et l'anglais, puisque l'anglais n'utilise pas de structure averbale avec cet adjectif²⁶⁷. Les trois exemples qui suivent montrent une distanciation des énoncés anglais, en utilisant la modalité :

(321) **Impossible**, pour un célibataire, **d'employer** une domestique philippine : ce serait contraire aux bonnes mœurs.

TRAD : Then there are specific (and contradictory) conditions: for instance, a bachelor **may not hire** a Filipino female domestic - that would be considered immoral.

May ici a une valeur radicale, dont l'énonciateur se fait le relais, mais qu'il ne prend pas en charge. Le recours à *it + be* n'a pas le même effet, mais présente l'énoncé de façon plus distanciée, plus objective que ne le fait l'EA selon nous :

(322) **Impossible de** chiffrer précisément le phénomène car l'esclavage moderne est invisible.

TRAD : **It is impossible** to give a precise figure because modern slavery is invisible.

Ces traductions s'opposent aux EA (307) à (313) (où *impossible* figure dans un EA en anglais) et confirment qu'il faut que l'EA soit employé dans une relation interlocutive explicite pour être possible en anglais.

La différence de prise en charge dans les deux langues semble confirmée par les occurrences suivantes, certes issues de notre corpus littéraire, mais dont les adjectifs évaluatifs (respectivement *curieux*, *bizarre* et *inutile*) ne sont pas employés en tant qu'EA en anglais :

(323) "You forget, dear Charlie, that the labourer is worthy of his hire," she said brightly. **It is queer** how out of touch with truth women are. They live in a world of their own, [...] HD60

TRAD: « Vous oubliez, mon cher, que toute peine mérite salaire, » dit-elle avec animation. **Curieux**, à quel point les relations entre les femmes et la vérité peuvent être distantes. Elles vivent dans un monde à elles [...]

(324) "**It is funny that some people will do** for a few francs a-month. I wonder what becomes of that kind when it goes up country?" HD70b

²⁶⁷ L'exemple suivant a également attiré notre attention : il est extrait de notre corpus littéraire, et a la particularité d'être employé situation d'interlocution. C'est un EA qui est utilisé dans la traduction, mais qui ne repose pas sur l'adjectif *impossible* comme en français origine :

Soudain, le poète s'enflamma.

-- Enfin, un citronnier ! Loin de lui, **impossible de composer de beaux vers** ; il est le chef-d'œuvre de la création. R 363a

TRAD : Suddenly, the poet halted, inhaling deeply.

'At last! A lemon tree, creation's masterpiece! **An absolute requirement for writing poetry.**

TRAD: - [...] **Bizarre, ce que certains sont prêts à faire** pour quelques francs par mois. Je me demande ce que cette espèce-là peut bien donner quand elle va dans l'intérieur ! »

(325) Next day, I left that station at last, with a caravan of sixty men, for a two-hundred mile tramp.

No use telling you much about that. HD90a

TRAD: Le lendemain, je quittai enfin ce poste, avec une caravane de soixante hommes, pour une marche de deux cents milles.

Inutile de beaucoup m'étendre là-dessus.

6.5. Conclusion et mise au jour d'un invariant

Nous avons examiné dans cette deuxième partie les EA dans des conditions d'occurrences variées, l'objectif de ce travail étant de faire émerger un dénominateur commun aux EA. Nos analyses des EA en différents contextes de signalisation mettent en avant l'importance de l'extralinguistique pour leur interprétation. Nous avons montré que ces EA sont très largement ancrés dans *Sit* et s'appuient donc sur la sphère énonciative, c'est-à-dire « l'univers commun aux interlocuteurs » (Wyld, 2002 : 56) ou encore sur « la sphère de l'ici-et-maintenant du couple énonciateur / récepteur, conçue comme la sphère de la réalité par excellence » (Barbazan, 2006 : 417). Malgré le fait que les travaux de Wyld et Barbazan concernent le verbe et bien que ce soit au cours de son analyse de *the* et de *this / that* que Souesme (1992 : 185-195) emploie également ce terme de sphère énonciative, c'est celui que nous choisissons pour synthétiser le résultat de notre travail jusqu'à présent, dans la mesure où les autres situations d'occurrences des EA que nous avons étudiés reposent sur une prise en compte de cette sphère énonciative en établissant une proximité entre d'un côté, l'énonciateur et son discours, et de l'autre entre le discours et le co-énonciateur-lecteur.

Par proximité entre l'énonciateur et son discours, nous faisons référence à la plus grande force assertive que permet l'EA, comme nous l'avons montré à propos des emplois de *impossible* (6.4.2.3.). Par ailleurs, le fait que *impossible* ne puisse constituer un EA en anglais qu'en étant employé dans une relation interlocutive explicite met en avant la proximité entre les co-énonciateurs.

La force assertive et la proximité avec le co-énonciateur dont nous parlions se retrouvent dans l'exemple suivant, bien que rien n'indique explicitement que l'énonciateur soit la personne interviewée ou le journaliste lui-même. Une situation d'interlocution est malgré tout créée au travers de l'EA :

(326) There is a theory abroad that Lewinsky has weakened Clinton's diplomacy. **Impossible.** In a foreign policy so inert, any weakening would be imperceptible. Upon entering office, the Clinton team boldly touted its policy of "dual containment" of Iraq and Iran.

Quoi qu'il en soit, le choix d'un EA permet de créer davantage de proximité à plusieurs niveaux : proximité interlocutive entre les deux co-énonciateurs, proximité cognitive entre l'énonciateur et le contenu de son message, ce qui peut pragmatiquement lui donner une plus grande force de conviction.

Cet effet que nous appelons « impression de proximité » a été décrit en d'autres termes par Delorme (2004a : 165-166). L'auteur discute de la différence entre l'EA suivant :

(327) Darryl, friendly toward her when alone, was now under Kyle's influence once again.
Cowboy snots .

et sa paraphrase verbale :

(327') Darryl, friendly toward her when alone, was now under Kyle's influence once again.
They were cowboy snots .

Il conclut que :

L'énoncé à copule associe la prédication au point de vue du narrateur, tandis que l'emploi de l'énoncé nominal vise au contraire à donner le jugement tel qu'il se présente à l'esprit de l'héroïne dans la situation de récit. (Notre soulignement)

Delorme (2004a : 166-167) parle également d'un « observateur en situation » et emploie les termes « attribuable au point de vue de l'héroïne » pour désigner le « jugement [...] dit par la phrase nominale ».

Dans les exemples suivants issus de notre corpus, l'EA exprime indéniablement les sentiments du personnage pour l'occurrence suivante :

(328) **Poor Mrs. Micawber!** She said she had tried to exert herself, and so, I have no doubt, she had. DC 136
TRAD: **Pauvre mistress Micawber!** Elle disait qu'elle avait essayé de tout pour se créer des ressources, et je n'en doute pas.

et la vision, la perception du personnage (intégrée au récit et au point de vue du narrateur avec l'énoncé à l'imparfait en français) dans celle-ci :

(329) It WAS Mr. Peggotty. **An old man now, but in a ruddy, hearty, strong old age.** When our first emotion was over, and he sat before the fire with the children on his knees, DC 728
TRAD: C'était M. Peggotty! Il était vieux à présent, mais de ces vieillesses vermeilles, vives et vigoureuses. Quand notre première émotion fut calmée et qu'il fut établi, avec les enfants sur ses genoux,

Les travaux de Delorme (2004a) ne concernent que les EA issus de romans contemporains. Nous pensons que le paramètre proximité est à associer aux autres types d'EA (discours journalistique, en contexte de signalisation) que nous avons étudiés.

Lorsque nous parlons de proximité entre le contenu du discours et le co-énonciateur-lecteur, c'est en nous référant aux travaux de Kreyer (2007) et à ce que nous avons conclu sur les effets de l'inversion locative en récit (6.3.4.1.). L'emploi d'un localisateur qui précède l'EA en lui-même a pour nous les mêmes effets d'ancrage dans les paramètres d'une situation d'énonciation fictive, c'est-à-dire la *S_{it}* et donc dans la sphère énonciative du narrateur, que ceux décrits par Combettes et Kuyumcuyan (2010) à propos des EA dans l'entourage desquels figurent des verbes de perception. Selon nous, le localisateur qui précède l'EA joue le même rôle qu'un verbe de perception, intègre, voire plonge, le lecteur dans la sphère énonciative du narrateur, d'où notre utilisation de la métaphore spatiale de la proximité pour décrire les EA.

Nous montrerons dans la troisième partie de notre travail que cette intégration se fait aussi d'une autre manière, du fait que l'EA est rattaché au présent : qu'il s'agisse d'un présent étroit ou d'un présent large, le présent est un paramètre de la situation d'énonciation au même titre que l'extralinguistique dont nous avons montré le rôle dans les EA en contexte de signalisation.

Troisième volet

LIEN ENTRE ENONCES AVERBAUX ET PRESENT

Cette troisième partie est consacrée au lien qu'entretiennent les EA avec le présent. Notre thèse est que l'inclusion dans la sphère énonciative du couple énonciateur – co-énonciateur, que nous avons mise en évidence dans les chapitres précédents, repose en partie sur le lien EA-présent, qu'il s'agisse du présent étroit en lien avec *ᄃit* ◦ ou du présent large²⁶⁸. Nous avons montré avec l'exemple (155)²⁶⁹ que les EA en contexte de signalisation pouvaient recevoir l'une ou l'autre des interprétations, et proposons, pour mettre au jour le dénominateur commun des EA, de dépasser l'opposition entre la valeur d'ancrage à *ᄃ* et la valeur gnomique du présent, dans la mesure où le présent large inclut nécessairement *ᄃit* ◦.

Dans les chapitres qui suivent, nous commencerons par établir le lien entre EA et présent large : nous étudierons les EA auxquels les conditions d'occurrences confèrent une valeur aoristique, c'est-à-dire en rupture (ω) avec la situation d'énonciation qui induit une interprétation générique. Nous analyserons ensuite les EA qui sont ancrés dans *ᄃit* ◦ (voir Culioli, 1999 : 49) : il s'agit des EA attributifs dans l'ordre PS, des EA où le sujet est spécifiquement mentionné, et des EA exclamatifs. Un autre chapitre sera consacré à ce même lien avec *ᄃit* ◦ à propos des EA à valeur injonctive, qui s'appuient donc sur une situation d'interlocution réelle ou recréée lors des emplois en contexte de signalisation.

²⁶⁸ Nous employons la terminologie de Guillaume, dont on trouve une définition dans la Leçon du 17 mars 1939 : « Ce présent peut embrasser l'universalité du temps ». Guillaume emploie également les termes de « présent d'universalisation » et de « présent d'habitude ».

²⁶⁹ Lequel pour mémoire mentionnait les EA suivants :

Emplacement réservé aux transporteurs de fonds
Parking réservé à la clientèle
Espace sans tabac
Zone fumeurs

7. VALEUR AORISTIQUE DES EA

Ce chapitre est consacré aux EA qui renvoient à la valeur aoristique du présent, « indépendamment de tout ancrage sur la classe des repères temporels et de tout point de vue particulier » (Chuquet 1994a : 4).

Nous étudierons donc les EA qui figurent dans les titres de presse, dans certains slogans publicitaires, ou encore dans les proverbes et les didascalies. Tous ces EA impliquent des rapports interlocutifs particuliers, qui diffèrent de ceux qui concernent les EA employés en situation d'interlocution et qui donnent aux EA une valeur générique ainsi qu'une valeur aoristique, analysable « hors ancrage temporel » (Chuquet, 2001 : 41).

7.1. Slogans publicitaires et valeur générique

Les travaux de Greven (1982) donnent aux EA publicitaires toute leur place dans notre étude des EA en général. En effet, ils ne relèvent pas non plus d'un processus elliptique, comme le souligne avec justesse ce linguiste (même si nous n'adhérons pas à l'idée d' « énoncés réduits ») :

Caractérisé par une structure différente, l'énoncé réduit ne possède pas de SN ou de GV. Un énoncé réduit correspond, aux yeux de certains linguistes, à une ellipse d'énoncé majeur. Mais il nous semble difficile de souscrire à cette théorie, eu égard à l'absence fréquente de relation suffisamment claire entre un énoncé réduit et sa version majeure correspondante ; d'autre part, il est impossible, dans la majorité des cas, de dégager la forme de l'énoncé majeur dont l'énoncé réduit est censé dériver. Dans notre corpus, nous constatons l'existence de 382 énoncés réduits, soit légèrement plus de 40% de l'ensemble. (Greven, 1982 : 57)

De même, la constatation suivante fait écho à ce que nous avons dit sur l'ellipse : les EA ne sont pas à proprement parler elliptiques, puisque le principe de 'verbatim recoverability' énoncé par Quirk n'est pas respecté :

[...] on note que certains énoncés particuliers pourraient être considérés comme pleinement discursifs si l'on y insérait les éléments manquants ; mais que l'on se trouve, la plupart du temps, dans l'incapacité de deviner quels éléments il serait nécessaire d'introduire pour aboutir à un énoncé discursif. (Greven, 1982 : 62)

Quelques uns des slogans de notre corpus français jouent sur la mise en place d'une relation intersubjective en ayant recours à la modalité interrogative, en particulier avec les termes *besoin* et *envie* :

(330) **Besoin** d'argent à petit taux ? Cételem.fr _Réponse de principe immédiate

Besoin de progresser en anglais ? Choisissez LA méthode interactive de référence. Tell Me More. Cliquez ici. Progrès Garantis. Plus de cinq millions d'utilisateurs.

Envie de cuisiner ? Découvrez plus de 40000 recettes. (Cuisine AZ.com)

Envie de gagner de la place tout en préservant l'environnement ? Passez à la facture électronique. Connectez-vous sur www.edf-bleuciel.fr

Envie de gagner du temps ? Essayez scan'express. Scannez, payez... le tour est joué !

Cependant, les occurrences les plus nombreuses de notre corpus sont celles pour lesquelles nous considérerons que les EA véhiculent à propos d'un produit un message à caractère générique. Certains EA publicitaires sont en effet analysables quels que soient le moment d'énonciation et l'interlocuteur lecteur ou auditeur du slogan. Il s'agira essentiellement d'EA attributifs dans l'ordre S-P²⁷⁰, comme par exemple les occurrences suivantes qui comportent le nom du produit qui fait l'objet de la publicité :

(331) Mc Ewan's Export – the best buy in beer
Harveys Bristol cream – The best sherry in the world

Xerox 645. La secrétaire des secrétaires
205 TGI, plus TGI que jamais (Peugeot)

Ces EA se caractérisent par un effacement énonciatif total et sont interprétables indépendamment de toute référence à un sujet énonciateur et à un moment de l'énonciation précis. C'est également le cas des proverbes.

7.2. Proverbes

Nous utiliserons le terme de proverbe dans un sens large, dans la mesure où « les recueils contemporains sont à l'évidence en total désaccord sur les désignata de ces termes » (Anscombe, 2000 : 8). Tamba est du même avis et parle d'« imbroglio terminologique » (2000 : 110)²⁷¹.

²⁷⁰ Le tableau ci-dessous présente les pourcentages des divers EA publicitaires qui forment nos deux sous-corpus unilingues.

EA anglais (Greven, 1982)	nombre	%	EA français (Grunig, 1998)	nombre	%
Ordre S-P	49	58.3	ordre S-P	19	67.9
Ordre P-S	2	2.4	Ordre P-S	0	0
EA à un terme	32	38.1	EA à un terme	7	25
Visée	1	1.2	visée	2	7.1

Dans les deux langues, ce sont les A2T dans l'ordre S-P qui sont les plus courants.

²⁷¹ Plusieurs années auparavant, Arnaud (1991 : 6) signalait déjà le problème :

L'examen d'une série de définitions de dictionnaires permet de dégager un champ terminologique en partie redondant et dans lequel il serait souhaitable de mettre un peu d'ordre : adage, aphorisme, apophtegme, axiome, diction, formule, maxime, pensée, précepte, proverbe, sentence. Les publications

Pour ce qui est de la structure averbale des proverbes, elle a été soulignée par Greimas qui a établi trois catégories selon « les dimensions des unités syntaxiques à l'intérieur desquelles [les proverbes] se réalisent » (1970 : 310). Il mentionne en premier « les dimensions de la phrase », puis « les dimensions de la proposition » et finalement « les dimensions de la proposition sans verbe », avec respectivement comme exemples :

Qui veut tuer son chien l'accuse de la rage
À l'impossible nul n'est tenu
Après la pluie, le beau temps / Grand clocher, mauvais voisin. (ibid)

Arnaud (1991 : 20) a lui aussi constaté que « l'abondance d'énoncés sans verbe est également notable : *Pas vu, pas pris* ». Pour constituer le sous-corpus étudié ici, nous avons retenu les critères de la généralité²⁷² et du trait [+ humain].

7.2.1. Généralité

Nous n'avons pas intégré à notre sous-corpus des expressions comme :

(332) Home, sweet home = On n'est vraiment bien que chez soi
First things first = Commençons par le commencement

ou encore comme :

(333) Every man for himself (and the devil take the hindmost) = Sauve qui peut

Ces expressions sont en effet employées en fonction de la situation d'énonciation : chaque *home* sera différent, renverra à un signifié particulier selon chaque énonciateur. Il en va de même pour le référent de *first things* : chaque énonciateur aura des choses différentes à faire dans chaque situation où cette expression pourra être employée.

On retrouve une idée semblable dans Greimas (1970 : 313) selon qui, dans les proverbes, « le présent employé ici devient le temps anhistorique par excellence qui aide à énoncer, sous forme de simples constatations, des *vérités éternelles* ». Ce concept de vérité éternelle ne s'applique pas à *First things first*, qui dépend de la volonté de l'énonciateur et a une valeur de visée plutôt que de vérité générale. L'autre raison qui fait que cette expression n'est pas assimilable à un proverbe est que « les proverbes semblent restreints aux hommes » (Kleiber, 2000 : 45).

spécialisées font en général preuve de plus de rigueur, mais il ne s'en dégage cependant pas toujours un consensus terminologique exploitable.

²⁷² Nous avons en cela suivi Kleiber (2000 : 4) :

la phrase que constitue le proverbe est une phrase générique [...] Les proverbes en tant que phrase générique expriment ainsi des régularités structurantes et non des assertions sur des faits particuliers. (Notre soulignement)

7.2.2. Le trait 'humain'

L'importance du trait 'humain' dans la définition du proverbe a été établie par Kleiber (op.cit.) qui cite dans son article les travaux de Lakoff et Turner (1989), qui ont montré comment des éléments matériels ou phénoménologiques de la réalité étaient implicitement rapportés à la sphère de l'humain :

en prenant des proverbes qui parlent apparemment de choses 'non humaines' [comme 'après la pluie, le beau temps'] [...] nous les interprétons comme portant sur les hommes [...] C'est donc que ce trait 'humain' est bien une condition d'applicabilité, une condition sémantique donc, à laquelle doit satisfaire une phrase générique pour prétendre être ou pouvoir devenir proverbe. (Kleiber, 2000 : 45)²⁷³

On voit bien que les expressions que nous avons éliminées plus haut ne répondaient pas à cette condition sémantique, même si Kleiber reconnaît qu'il existe « la possibilité pour des proverbes 'humains' métaphoriques ou non, d'être employés pour des 'non humains'²⁷⁴ ». (Kleiber, 2000 : 47).

Une fois nos occurrences sélectionnées, un regard contrastif sur ces dernières a attiré notre attention sur le cas des proverbes anglais sans verbe et que le français ne peut calquer. Les occurrences concernées sont donc traduites avec un verbe en français.

7.2.3. Proverbes anglais

La sous-partie suivante est consacrée aux proverbes anglais en *better* et à ceux qui s'appuient sur une structure corrélatrice²⁷⁵.

7.2.3.1. EA en *Better*

Nous avons éliminé de notre corpus les cas comme *Better die a beggar than live a beggar* qui relèvent de l'ellipse *it is better to +BV*, et nous avons déjà montré qu'il n'y a pas d'ellipse dans les EA. Les autres structures que nous considérons comme des EA (à savoir *better + N*, *better + adjectif*, *better + GP*) sont systématiquement traduites avec un verbe, qui n'est d'ailleurs pas toujours *valoir*, comme le montrent les occurrences du tableau ci-dessous :

²⁷³ *Après la pluie, le beau temps* est pourtant le proverbe cité par Arnaud (1991 : 14) pour signaler qu'il « existe des proverbes susceptibles de recevoir une interprétation aussi bien littérale que métaphorique » dans la mesure où ce proverbe « peut aussi bien se dire en attendant que la pluie cesse que pour prédire des jours meilleurs ».

²⁷⁴ L'exemple cité pour illustrer cela est 'chien qui aboie ne mord pas'.

²⁷⁵ Il est certes possible d'avoir une structure corrélatrice averbale en français : Riegel et al. (2004 : 520) citent 'chacun pour soi, Dieu pour tous', qui n'est pas sans rappeler la devise des Mousquetaires de Dumas : 'un pour tous, et tous pour un'.

(334)

construction	proverbe anglais	traduction en français
Better + N :	Better one eye than quite blind.	Mieux vaut être borgne qu'aveugle
Better + Adj :	Better late than never Better safe than sorry	Mieux vaut tard que jamais Prudence est mère de sûreté / Mieux vaut prévenir que guérir
BETTER + SP:	Better out of the world, than out of the fashion. Better at the latter end of a feast, than the beginning of a fray.	Suis la mode ou quitte le monde. Mieux vaut arriver sur la fin d'un repas, qu'au commencement d'un combat

Une traduction averbale est difficilement envisageable en français, si bien que nous ne savons pas quel calque forcément inexact proposer. L'autre structure de proverbes anglais qui n'a pas d'équivalent en français est « la structure corrélatrice²⁷⁶ » (Lapaire et Rotgé, 1998 : 551).

4.2.3.2. Structure corrélatives averbales

Nos proverbes averbaux en *the..., the...* ne sont qu'une sous-classe de ce type de structure dont le caractère averbal n'a rien d'impératif²⁷⁷. Lapaire et Rotgé (1998) ne donnent d'ailleurs que des exemples verbaux. Les définitions suivantes montrent que les EA que nous étudions dans cette sous-partie partagent les mêmes caractéristiques que les occurrences verbales :

Ces constructions supposent [...] une binarité obligatoire qui les définit : l'on ne peut avoir l'un des deux pôles sans son double » (Lapaire et Rotgé, 1998 : 551)

Ce type de construction corrélatrice, s'il est formellement parataxique, relève également de la subordination. La première proposition y est dépourvue d'autonomie syntaxique et ne fonctionne donc pas comme une proposition vraiment indépendante. (Riegel et al, 2004 : 520)

Dancygier et Sweetser (2005 : 262), qui emploient les termes de « juxtaposed-NP constructions » et de « paired-scale constructions », en soulignent la valeur conditionnelle. Elles précisent que l'ordre des termes est déterminant pour l'interprétation de ces structures :

²⁷⁶ Notre corpus comporte cependant une occurrence averbale de 'the..., the ...' qui est également traduite par un EA : il s'agit du proverbe 'The nearer the church, the further from God/heaven', mais si la traduction reste averbale, la dimension corrélatrice a été abandonnée : 'Près de l'église et loin de Dieu'.

²⁷⁷ Il n'y a pas que dans les proverbes que cette structure est employée : des publicitaires y ont eu recours en créant le slogan suivant : *The better the beans, the better the coffee* (Greven, 1982 : 73).

We find ourselves compelled to interpret the first NP as the condition, and the second as the situation contingent on that condition, rather than the other way round. (2005 : 261)

Etant donné que le risque dépend de la hauteur des bâtiments, il n'est pas possible d'inverser les termes de l'exemple suivant :

(335) The higher the building, the greater the risk in an earthquake.

(335') * The greater the risk in an earthquake, the higher the building.

Une paraphrase de (335) qui expliciterait la valeur conditionnelle qui relie les deux syntagmes pourrait être :

(335'') Si les bâtiments sont hauts, le risque lors d'un tremblement de terre augmente

et non :

(335''') Si le risque augmente lors d'un tremblement de terre, les bâtiments sont hauts.

Dans notre corpus, cette structure binaire, ou encore parallèle, est conservée malgré l'ajout du verbe dans trois traductions, alors que deux autres n'en tiennent pas compte dans la formulation en français :

(336)

	proverbe averbal anglais	traduction verbale en français ²⁷⁸
conservation de la structure parallèle en français	The fewer, the better cheer The least said, the better / Least said, soonest mended The more, the merrier	Moins nous serons, plus nous mangerons. Moins on en dit, mieux cela vaut Plus on est de fous, plus on rit
abandon de la structure binaire en français	The better day, the better deed The fewer the words, the better the prayer	Les jours se mesurent par ce qu'on fait. Les prières les plus courtes sont les plus sincères

Les traductions verbales en français ont comme point commun leur valeur générique, exprimée au moyen du présent « dit permanent [...qui] peut couvrir un très grand espace de temps, englobant le passé et le futur » (Riegel et al., 2004 : 300). Ce présent a donc une :

²⁷⁸ L'impossibilité de conserver un EA en français est corroborée par l'exemple suivant, issu de notre corpus littéraire, et dans lequel la structure parallèle a également été abandonnée, alors qu'elle aurait été a priori possible (voir tableau supra). La traduction française explicite l'ancrage de l'énoncé dans la situation d'énonciation, en faisant référence aux partenaires interlocutifs :

Sharing the toilet in Tenerife was a bit of a nightmare, too, as a matter of fact, but **the less said about that the better**. TH 156

TRAD: Le partage des toilettes à Tenerife était là aussi un peu cauchemardesque, en fait, mais épargnons-nous les détails.

valeur omnitemporelle (ou panachronique) [qui] se rencontre dans des définitions, [...] des vérités générales [...], que le locuteur considère comme valables à toutes les époques. C'est le temps des proverbes, des maximes, des morales (ibid.).

Groussier et Rivière (1996 : 93) signalent dans le cas de la détermination du verbe, que « le temps du générique est le présent dit parfois *non-temporel* », et que « le générique revient à la constitution d'une classe d'occurrences » ce qui concerne les proverbes que nous étudions ici. Ces proverbes ont par ailleurs la spécificité de ne pas faire référence aux co-énonciateurs, à deux occurrences près, puisque dans la traduction française suivante :

(337) The fewer, the better cheer
TRAD : Moins nous serons, plus nous mangerons.

il est fait mention des sujets énonciateurs avec le pronom inclusif *nous*. Dans :

(338) Better out of the world, than out of the fashion
TRAD : Suis la mode ou quitte le monde

l'emploi de la forme impérative *suis / quitte* permet de faire implicitement référence au co-locuteur. Il y a donc « une différenciation-localisation par rapport à l'énonciateur tout en restant dans le plan énonciatif » (Bouscaren et Chuquet, 1987 : 132) alors que les autres proverbes sont « hors situation et donc en rupture avec l'énonciateur origine ». En effet ils ne désignent « aucune des parties prenantes du dialogue » (ibid.).

Concernant la généricité de ces proverbes, Riegel et al. signalent que :

La valeur proprement « générale » est donnée à la phrase non par le temps du verbe, mais par des groupes nominaux à valeur générique (2004 : 300)

C'est le cas dans le tableau précédent sous (336) pour *les jours* et *les prières*, où l'emploi générique de l'article défini permet de référer à l'ensemble d'une classe (en l'occurrence la classe des *jours*) ou d'une sous-classe (en l'occurrence la sous-classe des *prières les plus courtes*). Le rôle déterminant du groupe nominal dans l'interprétation générique explique pourquoi ces proverbes peuvent être averbaux en anglais.

Au-delà de ces proverbes dont la structure syntaxique est typique de l'anglais, notre corpus comporte d'autres occurrences de proverbes averbaux à sujet implicite dont les traductions verbales en français font logiquement appel à un sujet implicite en langue source :

(339)

Proverbes averbaux anglais à sujet implicite	Traductions verbales + sujet en français
Long absent, soon forgotten	Les absents sont vite oubliés / Qui s'absente, se fait oublier
Once bitten, twice shy	Chat échaudé craint l'eau froide
Well begun, half ended	Affaire bien enfilée est à demi terminée
Ill got, ill spent	Bien mal acquis ne profite jamais
Once a drunkard, always a drunkard	Qui a bu boira

Les proverbes anglais présentés ici diffèrent des EA employés en situation d'interlocution : ils ont ceci de particulier d'être des expressions figées qui figurent dans les dictionnaires. Ils invalident donc la conclusion de Grellet²⁷⁹ (1992 : 44-5), à savoir :

Le français préfère les noms, l'anglais les verbes. [...] Cette différence peut également expliquer pourquoi l'on trouve beaucoup moins fréquemment en anglais des phrases nominales dépourvues de verbe.

Cette analyse ne saurait s'appliquer aux EA présentés depuis (334). Le français n'accepte pas de calque syntaxique comme **une fois mordue, deux fois timide* (notre traduction mot-à-mot de *once bitten, twice shy*) ou comme, **le plus nombreux, le plus joyeux* (notre traduction mot-à-mot de *the more, the merrier*). Les exemples suivants :

(340) Tel père, tel fils
TRAD : Like father, like son

Tel maître, tel valet
TRAD : Like master, like man

pourraient laisser penser qu'il est nécessaire pour le français de mentionner un animé humain pour que la structure parallèle soit acceptable. Notre sous-corpus de 27 occurrences de proverbes averbaux dans les deux langues ne confirme pas cela directement, mais il n'en reste pas moins que toutes les actions mentionnées sont littéralement ou métaphoriquement applicables à l'animé humain. Ainsi, dans :

(341) Heureux au jeu, malheureux en amour
Aujourd'hui en chair, demain en bière

²⁷⁹ La tradition universitaire n'envisage pas l'existence des EA. Cela a été signalé par Delorme (2004a : 6-7) : Un problème rencontré fréquemment dans le thème et la version universitaires concerne la traduction dans la langue cible de phrases sans verbe. Une consigne répandue dans ces disciplines prescrit pour la traduction de ces phrases le rétablissement dans la langue cible d'une forme verbale conjuguée, l'énoncé de la langue origine étant considéré comme un trait stylistique aux marges d'une tradition grammaticale pour laquelle l'acceptabilité d'une phrase est inenvisageable sans cette forme verbale.

l'animé humain est sujet implicite du proverbe averbal. Dans d'autres occurrences, il y est fait référence au moyen des termes hyponymes de *tyran, berger, père, fils, maître, valet*, en mentionnant une partie anatomique : *panse, cervelle, œil, dent, cœur* ou encore avec des procès nominalisés, comme *politesse* ou *invitation* :

proverbes averbaux en français	proverbes averbaux en anglais
De mauvaise vie mauvaise fin	An ill life an ill end
Aujourd'hui en chair, demain en bière	Today a man, tomorrow none
Telle semence, telle moisson	Ill seed, ill weed
Tel père, tel fils	Like father, like son
Tel maître, tel valet	Like master, like man
Œil pour œil, dent pour dent	An eye for an eye, and a tooth for a tooth
Loin des yeux, loin du cœur	Out of sight, out of mind / Far from the eyes, far from the heart
Heureux au jeu, malheureux en amour	Lucky at cards, unlucky in love
Près de l'église et loin de Dieu	The nearer the church, the further from God / heaven
Autre temps (lieux), autres mœurs	Other days, other ways / Other times, other manners
Vérité au-deçà des Pyrénées, erreur au-delà	So many countries, so many customs
Autant de gens, autant d'avis	So many men, so many opinions
Pas de profit sans effort	No pain, no gain / No gains without pains
A père avare, fils prodigue	Niggard father, spendthrift son
Aux grands maux les grands remèdes	Desperate times, desperate measures
Grasse panse, maigre cervelle	A fat belly, a lean brain
Mal fermé, mal gardé.	Fast bind, fast find
Loin des grands, loin des tourments	Far from court, far from care
Force politesse, trop de finesse	Full of courtesy, full of craft
Premier arrivé, premier servi	First come, first served
Homme soûlé, homme altéré	Ever drunk, ever dry
Grande invitation, petites portions.	Great boast, small roast
Amour de jeunesse, amour à demi. Amour de vieillesse, amour refroidi	Calf love, half love; old love, cold love
Tyran au foyer, peureux à l'extérieur	A lion at home, a mouse abroad
Ciel rouge la nuit, bonheur du berger ; ciel rouge le matin, berger en danger	Red sky at night, shepherd's delight; red sky in the morning, shepherd's warning

Dancygier et Sweetser (2005 : 259) citent d'autres occurrences averbales et de type proverbial, dont elles soulignent la valeur générique et qu'elles glosent par '*if P, Q*' :

- (342) Another day, another dollar
 No pain, no gain
 Better service, happier customers.

Ce n'est cependant pas leur sémantisme conditionnel qui confère à ces EA leur valeur générique et aoristique. Ils ont en commun avec les autres EA indépendants de tout ancrage temporel le fait d'être employés hors de tout rapport interlocutif en ce sens que l'énonciateur n'est pas identifiable, ce qui est également le cas des titres de presse et des EA figurant dans une chronologie. Lors du passage vers l'anglais, ces EA sont traduits avec un verbe au présent simple. C'est ce que nous montrons dans la sous-partie suivante.

7.3. Titre de presse et présent

L'emploi du présent dans les titres de presse apparaît à première vue paradoxal puisque les articles journalistiques ont pour finalité d'annoncer un événement à venir ou de relater un fait passé. Alors que l'on s'attendrait logiquement à l'emploi du futur ou du passé, c'est le présent qui est employé. Nous ne suivons pas les conclusions de Bosredon et Tamba (1992 : 44) selon lesquels « les titres procèdent d'une composition de constituants hétérogènes, syntaxiquement libres²⁸⁰, qu'il serait vain de décrire dans le cadre de l'énoncé phrase », pour expliquer le renvoi au présent plutôt qu'au passé ou au futur, mais plutôt celles de Facques (2001 : 82) :

Ce n'est pas la forme temporelle en elle-même qui permet d'attribuer une valeur « historique » à certains procès au présent mais les éléments chronologiques, non verbaux, présents dans le contexte.

Dans notre sous-corpus de titres de presse, il s'avère que l'anglais utilise beaucoup plus que le français de titres avec un prédicat verbal au présent simple, comme dans :

(343) Rescuers **search** for Channel diver
UN boss **praises** Ireland on gay vote
French immigration thriller **bags** Cannes Palme d'Or
Navy veteran **salutes** lost brother²⁸¹

ce que Souesme (1992 : 60) avait déjà constaté : « Le présent simple se rencontre très souvent dans les titres d'articles. » L'auteur donne comme exemple « Charles Vanel dies », et ajoute que :

Le titre correspondant français est révélateur de la nature même de l'information impartie : 'Mort de Charles Vanel'. Nous avons toujours l'aspect Ø, c'est-à-dire qu'il n'y a aucun repérage par rapport à la situation de l'énonciation, donc au moment d'énonciation. Le journaliste nous informe seulement qu'une relation prédicative se trouve être validée. (ibid)

²⁸⁰ Ceci dit, quand le sujet du titre est implicite (cas des prédicats adjectivaux ou averbaux), il nous semble que l'idée de 'liberté syntaxique' doit être nuancée, puisque le prédicat s'interprète nécessairement par rapport à son sujet.

²⁸¹ <https://uk.news.yahoo.com/> Page du 24 mai 2015

On observe donc le même fonctionnement en anglais et en français, en ce sens que c'est le marqueur zéro qui est employé dans les deux langues, mais au niveau de la détermination nominale en français et au niveau de la détermination verbale en anglais. Le présent simple dans « Charles Vanel dies » exprime donc le fait que le lien S-P est validé dans l'extralinguistique. La valeur temporelle de l'événement et les questions de repérage sont reléguées au second plan. Le principe est le même dans les textes de reportage de la presse française, dont les formes temporelles²⁸² ont été étudiées par Facques (2001), qui a conclu que :

le présent dans la presse ne désigne jamais la coïncidence des procès avec le moment de leur énonciation conformément à sa définition linguistique, mais la coïncidence des procès avec un moment posé comme futur par rapport à l'énonciateur (2001 : 150).

Facques parle de « polyvalence temporelle [qui permet] d'exprimer aussi bien le présent (présent d'actualité), que le passé (présent historique) » (2001 : 139).

L'emploi du présent en anglais peut également s'expliquer par la structure du titre averbal en français quand celle-ci ne se rencontre pas en anglais. Nous expliquons ainsi l'ajout en anglais d'un verbe au présent simple pour traduire un titre averbal en français :

(344) La Slovaquie et le taux d'alcoolémie zéro
TRAD: Slovakia **relaxes** its zero alcohol limit

Ici, le but premier du traducteur n'est pas d'étoffer ou d'explicitier en ajoutant un verbe conjugué, mais d'éviter le calque syntaxique qui serait agrammatical :

(344') * Slovakia and the zero alcohol limit

Dans ce type de titre averbal, deux termes sont mis sur le même plan et ne sont pas analysables en termes de sujet et de prédicat. Une paraphrase avec *être* serait impossible. C'est pourquoi nous choisissons de parler de titre sous forme de liste²⁸³. En effet, dans ce type de titre, les termes sont juxtaposés ou coordonnés²⁸⁴, ce qui sous-entend qu'ils sont mis sur le même plan, sans hiérarchie entre eux (Riegel et al. 1994 : 521 ; Larreya, 1991 : 299).

C'est le cas dans les sept titres de ce type que nous avons recueillis en français origine :

²⁸² L'auteur a constaté que l'emploi du présent était majoritaire et représentait 53,7% des occurrences.

²⁸³ Nous avons dans un premier temps pensé appeler ce type de titre des « existentiels à deux termes », du fait que les deux termes sont sur le même plan, sans qu'il y ait « la construction d'une relation binaire entre un terme repère et un terme repéré » (Bouscaren et Chuquet, 1987 : 131), mais cette terminologie a ses limites. Cela vient essentiellement de la présence dans certains titres du déterminant défini, qui implique que le terme a déjà fait l'objet d'une opération de détermination, donc que son existence a été posée antérieurement, ce qui n'est pas le cas quand c'est l'article \emptyset qui est utilisé, lequel permet un renvoi direct à la notion.

²⁸⁴ Riegel (1994 : 521) rappelle que « d'un point de vue formel, il n'y a pas entre coordination et juxtaposition d'autre différence que la présence ou l'absence d'un terme relationnel qui implique un ou plusieurs termes antérieurs ».

(345) Femmes sportives, corps désirables
 Les étrangers et le droit de vote
 Patron noir et or sud-africain
 Femmes en prison, la mort lente

Faux emplois et vrai chômage
 "Big Pharma", ou la corruption ordinaire
 Rêves et colère des Palestiniens

Notre sous-corpus n'en comporte qu'un seul en anglais origine, dans lequel figurent d'ailleurs des parenthèses pour expliciter la juxtaposition des termes :

(346) Heritage of humanity (Nobel Prize for discoveries in genetics)

Nous pensons que c'est parce que cette juxtaposition n'est pas possible en anglais que (344)²⁸⁵ est traduit avec le présent, mais l'examen détaillé de cette occurrence ne doit pas laisser croire que le recours au présent simple lors de la traduction de titre de presse du français vers l'anglais est systématique. Le tableau ci-dessous présente les différentes traductions des 122 titres de presse averbaux issus du concordancier en ligne de l'Université de Poitiers²⁸⁶.

Français=> Anglais	Nombre d'occurrences	pourcentage	Anglais=> Français	Nombre d'occurrences	pourcentage
EA = EA Enoncés strictement identiques.	24	19.7 %	EA = EA Enoncés strictement identiques.	9	9.1 %
EA = EA différence sémantique et/ou syntaxique	67	54.9 %	EA = EA différence sémantique et/ou syntaxique	46	46.5 %
EA = EV	23	18.8 %	EA = EV	19	19.2 %
EV = EA	3	2.5 %	EV = EA	14	14.1 %
EV = EV	5	4.1 %	EV = EV	11	11.1 %
Total	122	100 %	Total	99	100 %

Un autre élément de comparaison pourrait être le nombre de titres de presse verbaux et averbaux dans chaque langue. Le tableau ci-dessous confirme une plus grande fréquence d'emploi des titres verbaux en anglais qu'en français, mais on ne saurait conclure que le titre averbal n'existe pas en anglais, puisqu'il représente les trois quarts des occurrences :

²⁸⁵ Les occurrences en (345) sont traduites autrement, avec des EV ou des EA comportant des deux-points, mais dans tous les cas, la juxtaposition disparaît lors du passage vers l'anglais.

²⁸⁶ <http://cabal.rezo.net/>

	français origine	%	anglais origine	%
Titre = EA	114	93.5 %	74	74.7 %
Titre = EV	8	6.5 %	25	25.3%
Total	122	100 %	99	100 %

Concernant les titres verbaux de notre corpus anglais, le tableau ci-dessous indique quelle est la répartition des formes verbales employées : le présent simple est la forme la plus largement utilisée dans les titres, ce qui s'explique par la non-concordance entre temps présent et moment présent (que l'anglais explicite avec les termes *tense* et *time*). Le temps présent permet d'évoquer des événements qui appartiennent au révolu (Adamczewski, 1998 : 45) ou au futur (Souesme, 1992 : 92).

Temps	Nombre d'occurrences	pourcentage
Prétérit	3	12 %
Present perfect	1	4 %
BV+ing	4	16 %
Autres (= modal, be + ing)	4	16 %
Présent simple	13	52 %
Total	25	100 %

Si l'on tient compte des titres au prétérit (une autre forme aoristique), les titres de presse sous forme d'EA en rupture avec la situation d'énonciation représentent 64 % des occurrences. Ce sont d'ailleurs les mêmes procédés (l'absence de repérage par rapport à *Titre* et le rôle du contexte) qui sont utilisés dans l'interprétation des didascalies.

7.4. Cas des didascalies

Les didascalies figurent dans notre partie sur les EA à valeur aoristique du fait que « les énonciateurs [...] adoptent un point de vue impersonnel, personnel, externe, interne », si bien que cette énonciation a « souvent recours à l'asyndète et aux phrases nominales²⁸⁷ » (Martinez-Thomas, 2007 : 36-40). Il s'agit en outre d'énoncés particuliers, qui ne sont pas destinés à être prononcés à voix haute (Suchy, 1991: 72). De même, selon Fix (2007 : 146)

²⁸⁷ Les phrases nominales en question sont qualifiées plus bas par l'auteur de « syntaxe hachée et incomplète », terminologie avec laquelle nous ne sommes pas d'accord, puisque nous considérons que les EA sont des énoncés complets (voir supra).

le didascale est en quelque sorte un locuteur sans énonciation, qui ne parle pas sur scène mais exprime néanmoins ce que la déficience dialogique ne dit pas. (Notre soulignement)

La pièce de Ionesco (*Rhinocéros*) que nous avons choisie pour constituer notre sous-corpus de didascalies illustre parfaitement la comparaison que fait Martinez-Thomas (2007 : 36) avec un « récit narratif » car le début de l'acte II, tableau I comporte 79 lignes d'indications scéniques. Il en va de même pour les didascalies du début du premier acte de la pièce :

(347) **Une place dans une petite ville de province. Au fond, une maison composée d'un rez-de-chaussée et d'un étage. Au rez-de-chaussée, la devanture d'une épicerie. On y entre par une porte vitrée qui surmonte deux ou trois marches. Au dessus de la devanture est écrit en caractères très visibles le mot : « EPICERIE ». Au premier étage, deux fenêtres qui doivent être celles du logement des épiciers. L'épicerie se trouve dans le fond du plateau, mais assez sur la gauche, pas loin des coulisses. On aperçoit au dessus de la maison de l'épicerie, le clocher d'une église, dans le lointain. Entre l'épicerie et le côté droit, la perspective d'une petite rue. Sur la droite, légèrement en biais, la devanture d'un café. Au dessus du café, un étage avec une fenêtre. Devant la terrasse de ce café : plusieurs tables et chaises s'avancent jusque près du milieu du plateau. **Un arbre poussiéreux près des chaises de la terrasse. Ciel bleu, lumière crue, murs très blancs.** C'est un dimanche, pas loin de midi, en été. Jean et Béanger iront s'asseoir à une table de la terrasse.**

Un tel emploi des didascalies correspond à l'usage décrit par Fix (2007 : 146) qui constate que dans le cas de didascalies complexes et détaillées :

les personnages n'ont pas besoin de parler puisque le décor parle pour eux ; la didascalie se substitue donc au dialogue pour apporter des informations sur l'action et les personnages.

Dans cet extrait de *Rhinocéros*, on constate qu'il y a 10 occurrences d'EA en français (sur un total de 17 énoncés)²⁸⁸. Toutes sont des EA existentiels dont 6 comportent un localisateur antéposé que nous avons souligné. Lors du passage vers l'anglais, on ne retrouve que 3 EA dans la traduction anglaise. Il s'agit de :

(347') Up-stage a house composed of a ground floor and one storey
Above the café, one floor with a window
Blue sky; harsh light, very white walls.

²⁸⁸ Toutes les didascalies ne sont pas averbales. Le présent est employé dans les deux langues, comme par exemple dans :

Il se calme, ferme la fenêtre, se tâte le front par-dessus son bandage, va vers son divan, a l'air de s'endormir.

TRAD : He calms down, shuts the window, feels his bandaged forehead, goes to his divan, and seems to fall asleep.

On trouve ici une succession de procès, « une série d'événements bruts » (cf. Chuquet, 1994a : 21).

Dans les deux premiers EA, l'existence des localisateurs *up-stage et above the cafe* a été posée dans les énoncés verbaux précédant directement ces EA : *up-stage* découle ainsi de *The scene is a square in a small provincial town*, et *above the café* découle de *To the right, slightly at an angle, is the front of a café*. Les autres EA français ont été traduits avec *is / there is*. Un seul énoncé est traduit au présent simple :

(347'') A dusty tree **stands** near the terrace chairs.

On retrouve à nouveau le présent simple dans les traductions des didascalies suivantes, lesquelles figurent entre parenthèses au milieu d'une réplique:

(348) **Gros rire** (Rh 46)

TRAD : He **gives** a huge laugh

Geste de Béranger (Rh 47)

TRAD : Béranger **makes** a gesture

L'emploi du présent simple en anglais dans (348) vient du fait que les didascalies expriment un procès qui doit être effectué par un actant, lequel est explicité par la mention du sujet du verbe en anglais (*he* et *Béranger*). Suchy (1991 : 72) emploie le terme de *performed*, ce qui est le cas pour un geste ou un rire, mais pas pour les didascalies en (347') qui posent juste l'existence des termes, d'où l'emploi des EA en anglais.

Dans les deux cas, c'est-à-dire que ce soit un EA ou le présent simple qui soit employé, il y a effacement énonciatif total sans aucun repérage par rapport au moment de l'énonciation qui n'est d'ailleurs pas clairement identifiable.

7.5. Conclusion

Notre travail jusqu'ici nous permet de mettre en avant le fait que les EA qui constituent des slogans publicitaires, des proverbes, des titres de presse et des didascalies ont en commun une valeur aoristique, c'est-à-dire une valeur de rupture par rapport à ce que Joly et O'Kelly (1990 : 17) appellent la triade énonciative. Nous parlerons donc d'effacement énonciatif²⁸⁹ mais aussi d'une possible double interprétation.

7.5.1. EA et effacement énonciatif

Nous parlons d'effacement énonciatif dans la mesure où l'interprétation des EA étudiés dans ce chapitre ne dépend pas des paramètres de *Site*. La principale caractéristique de ces EA est de figurer dans des contextes qui ne nécessitent pas « un repérage spatio-temporel » (Gerbe,

²⁸⁹ Terme que nous empruntons à Gerbe (2006)

2006 : 298). C'est le cas des EA que l'on peut lire en contexte de signalisation et qui sont alors coupés de toute indication temporelle. Ainsi, des EA à valeur déontique²⁹⁰ comme :

- (349) Défense de fumer
No smoking



sont interprétables quel que soit le moment où ils sont lus. C'est donc l'absence de paramètre temporel (nunc) précis qui donne une valeur générique à ces EA en contexte de signalisation. On ne peut en revanche pas mettre en avant l'absence de sujets énonciateur et co-énonciateur pour parler d'effacement énonciatif car pour les EA en contexte de signalisation, l'extralinguistique constituera un indice. Le lecteur de l'EA :

- (350) Rame sous tension



comprendra aisément qu'il a été rédigé par un membre de la SNCF et qu'il s'adresse soit aux employés, soit aux usagers. Dans le cas de l'EA ci-dessous :

- (351) Changement de propriétaire

c'est le propriétaire de l'entreprise qui fait figure d'asserteur privilégié, même s'il est possible que ce soit un employé qui ait rédigé l'EA. Il y a plusieurs asserteurs possibles également pour un EA comme :

- (352) No trespassing



L'EA pourra avoir été rédigé par le propriétaire des lieux, mais également pas la police. Cela nous amène à dire que dans le cas des EA en contexte de signalisation, l'origine énonciative est certes effacée, mais n'en est pas pour autant introuvable²⁹¹. C'est ce qui permet de rapprocher ce type d'EA du discours juridique, tel que le définit Gerbe (2006 : 271-272) en employant les termes d' « effacement énonciatif » et en précisant que « le discours juridique tend à l'effacement du destinataire ». En effet, des EA tels que :

²⁹⁰ Les EA ayant une valeur déontique seront étudiés dans le dernier chapitre de notre travail.

²⁹¹ Simonin-Grumbach (1975 : 89) parlait du « caractère plus ou moins défini des lecteurs potentiels »

- (353) Danger / plage non surveillée
No diving



s'adressent bel et bien à tous les touristes et baigneurs potentiels. Le destinataire est en quelque sorte effacé au moyen d'un processus d'englobement de tous les lecteurs potentiels, quel que soit le moment où ils prennent connaissance de l'interdiction exprimée par l'EA, ce qui est également le cas pour (352). Les EA (349), (350) et (351) concernent également tous les lecteurs potentiels susceptibles de lire les panneaux sur lesquels ils figurent. Cette analyse s'applique aussi aux proverbes, aux didascalies et aux slogans publicitaires : le contenu prédicatif de l'EA est présenté comme validé quels que soient le lecteur et le moment où ces EA sont lus ou entendus.

L'effacement énonciatif n'est pas la seule analyse qui convient à ces EA. Nous pensons pouvoir parler d'une double interprétation, qui fait justement intervenir les paramètres temporels et de localisation.

7.5.2. Double interprétation

Cette deuxième interprétation renvoie à ce que nous écrivions en 4.2.1. sur le rôle du contexte situationnel dans l'interprétation d'un EA en contexte de signalisation. Pour rappel, un EA tel que :

- (155) Emplacement réservé aux transporteurs de fonds



peut être analysé comme un EA attributif dont le sujet implicite serait *hic*, un des éléments de la triade énonciative qui définit *Œit*, et peut donc être paraphrasé par

- (155') Ceci est un emplacement réservé aux transporteurs de fonds.

Il est également possible d'y voir un A2T, dont la paraphrase avec être fait intervenir un déictique²⁹² :

(155'') Cet emplacement est réservé aux transporteurs de fonds

C'est pour cela que nous parlons de double interprétation pour ce type d'EA, dans la mesure où il est difficile de trancher entre l'interprétation générique et l'interprétation ancrée à \mathcal{T} . Cependant, le moment de l'énonciation constitue un fragment du présent large dans lequel il se voit inclure, et cela nous permet de proposer de dépasser la dichotomie EA ancré à \mathcal{T} et interprétation gnomique, pour arriver à définir un invariant qui caractérise tous les EA, quelles que soient leurs conditions d'occurrence.

7.5.3. Invariant

A propos des diverses occurrences d'EA que nous avons étudiées jusqu'à présent, nous avons déjà utilisé le concept bakhtinien de construction hybride (5.2.3.) et avons parlé de proximité entre le contenu du discours et le co-énonciateur-lecteur (6.3. et 6.4.). A cette étape de notre travail de recherche d'un invariant commun à tous les EA, nous proposons une troisième alternative qui permet non seulement de dépasser l'opposition entre l'ancrage à \mathcal{T} et l'interprétation gnomique que nous venons d'expliquer ici, mais aussi de dépasser la dichotomie EA existentiel / EA attributif, dont nous avons vu le caractère problématique dans le chapitre 5.

Selon nous, le dénominateur commun qui permet de rassembler tous les EA est leur appartenance ou encore leur intégration à la sphère énonciative, lesquelles peuvent avoir une dimension neutre (dans le discours muséal ou en contexte de signalisation) mais aussi pragmatique (comme par exemple avec les adjectifs *difficile* et *impossible* dont l'utilisation a des implications pragmatiques différentes selon que ces adjectifs sont employés en EA ou dans la structure canonique). Par intégration à la sphère énonciative, nous voulons dire également que la finalité des EA est de porter une information à la connaissance d'un destinataire. C'est ce qui se produit de façon plus évidente lorsque les EA sont employés en étant ancré dans \mathcal{S}_{it} , comme nous le verrons avec les occurrences analysées dans les chapitres qui suivent.

²⁹² « L'omniprésence du déictique *ce* » est selon Guillemain Flescher (2011 : 16) un critère qui « semble plaider en la faveur d'un repérage qui se situe entre l'énonciateur / percepteur et un élément, ou une suite d'éléments dans un contexte situationnel ».

8. LIEN EA / SITUATION D'ÉNONCIATION

Après avoir vu que certains EA relevaient d'une interprétation générique, nous montrerons dans ce chapitre le lien entre les EA et la situation d'énonciation telle que l'a développée Culioli dans la TOE. Celle-ci repose sur deux paramètres : un paramètre subjectif et un paramètre temporel, qui correspondent au sujet-énonciateur (\mathcal{E}_e) et au moment de l'énonciation (\mathcal{T}_e). C'est en partant du paramètre subjectif que nous proposons de parler de sphère énonciative, telle que nous l'avons définie précédemment, commune à l'énonciateur et au co-énonciateur, auxquels nous associons les locuteurs et interlocuteurs, dans la mesure où certains des EA étudiés ici sont prononcés en discours.

Pour ce qui est de l'approche contrastive de notre travail, nous verrons que l'ancrage dans \mathcal{T}_e est explicité par l'emploi de *be* lors du passage du français vers l'anglais. Par ailleurs, notre corpus confirme cet emploi de *be* dans les traductions anglaises des énoncés commençant par *voici / voilà*, mais aussi dans les EA dans l'ordre P-S, les EA exclamatifs et attributifs.

8.1. Avec les EA en *voici / voilà*

Nous avons choisi d'étudier les énoncés en *voici-voilà* dans cette partie de notre travail tout en sachant que pour certains auteurs, ils sont formés à partir de l'impératif du verbe *voir* et ont par conséquent une valeur verbale. C'est l'analyse que font Riegel et al. (2004 : 453), Gardes-Tamine (1986 : 34), Moignet (1974), ou encore Morin (1985 : 777). C'est cependant le statut averbal, tel que nous le démontrons ci-après, de ces énoncés que nous retiendrons.

8.1.1. Statut averbal des énoncés en *voici / voilà*

Le fait que certaines manipulations soient impossibles contrecarre l'idée que *voici* et *voilà* sont des verbes sans sujet (Morin, 1985). En effet, à partir de *la pomme qu'on a lavée*, on peut dire *la pomme lavée*, alors qu'à partir de *la pomme que voici*, on ne peut produire **la pomme voici(ée)*. (Morin, 1985 : 788-90).

Un autre élément qui fait que *voici / voilà* n'est pas totalement comparable à un énoncé verbal est le statut du marqueur *-t-il* après *voilà*.

The status of *-t-il* takes on a special importance [...] since 'voilà' would be particularly idiosyncratic if it were the only verb allowing an overt impersonal enclitic subject, but no lexical subject. (Morin, 1985 : 793)

De plus, ce marqueur a des conditions d'occurrences très limitées :

Ne le voilà-t-il pas ?
N'en voilà-t-il pas des parfaites ?
Ne voilà-t-il pas qu'elles courent maintenant ?
Ne voilà-t-il pas tes sœurs qui courent là-bas ? (Morin, 1985 :795)

Il n'y a qu'avec *Ne les voilà-t-elles pas qui courent maintenant ?* que l'accord de *-t-il* est possible. Les autres énoncés manipulés ainsi seraient agrammaticaux.

On voit donc que si *voici / voilà* ont souvent un fonctionnement verbal, au point que Morin (1985 : 780) qualifie *Voici Pierre* de « subjectless clause », ils n'en ont pas toutes les caractéristiques. C'est pour cela que nous les incluons dans notre travail, d'autant plus que pour Gardes-Tamine (1986 : 34), « en français contemporain, ce sont, de tous les présentatifs, ceux qui ont perdu toute trace du fonctionnement morphologique verbal et ils sont sentis comme inanalysables »²⁹³. Par ailleurs, la présence des déictiques *-ci* et *-là* lie ces énoncés à l'énonciateur, si bien qu'ils « sont rivés au lieu et à l'instant présent » (Gardes-Tamine, 1986 : 34)²⁹⁴. De même, nous suivons la position choisie par Loffler-Laurian (2001 : 97) à propos du texte muséal, et plus précisément de l'énoncé suivant, figurant sur un panneau bilingue d'un musée de Montréal :

(354) **Voici** un digne représentant d'Homo sapiens /
Here is a perfect specimen of Homo sapiens.

L'auteur affirme que « l'énoncé ne comporte aucun élément verbal, l'étymologie du présentateur 'voici' ne pouvant être retenue puisqu'elle n'est plus sentie par les utilisateurs ». Quant à l'analyse de cet énoncé en *voici*, l'auteur propose l'interprétation suivante, toujours à propos de la phrase citée ci-dessus : il s'agit pour Loffler-Laurian (2001 : 97) d'une phrase « construite sur le présentateur *voici* [et qui] se réfère à un dessin ». Le rôle joué par le dit dessin met en avant le lien entre l'emploi de *voici/voilà* et la situation d'énonciation (\mathfrak{S}_e , \mathfrak{T}_e), tout comme c'était le cas pour les EA employés en contexte de signalisation analysés précédemment en 4.1. et 4.2.

8.1.2. Traduction vers l'anglais et ancrage dans \mathfrak{S}_{it}

Notre corpus comporte des occurrences où *be* apparaît lors du passage vers l'anglais, pour exprimer l'identité, ou encore l'adéquation d'un référent extralinguistique avec le dit.

²⁹³ Cette analyse s'oppose à celle de Lefeuve (1999 : 59), qui n'intègre pas ce type d'énoncés dans son corpus :
[...] nous ne prendrons pas en considération les énoncés ou les formes verbales apparaissent. Ainsi, *voici* et *voilà*, pour lesquels on reconnaît la structure du verbe *voir* à l'impératif, et qui surtout possèdent une valeur prédicative continue, sont considérés comme des formes verbales.

²⁹⁴ Voir également Détrie (2001 : 30) : « ils sont ancrés dans la situation d'énonciation, liés à la situation spatio-temporelle de l'énonciateur ».

Be figure alors avec *this*, *that*, mais aussi *here*, qui sont tous les trois des déictiques, c'est-à-dire dont la valeur n'est calculable que par rapport au moment de l'énonciation. (voir Groussier et Rivière, 1996 : 54-55). On trouve aussi des occurrences de *it*, une forme « référentiellement vide » selon (Lapaire et Rotgé, 1998 : 228)²⁹⁵.

Concernant la traduction de *voici* + *GN*, c'est *here is* + *GN* qui est le plus fréquemment employé, comme proposé par Morin. Dans l'exemple que nous citons, *voici* signale une simultanéité entre les dires de l'énonciateur et son action de tendre un objet :

- (355) «Vous avez un ordre signé du cardinal ? dit le gouverneur.
 -- Oui, Monsieur, répondit d'Artagnan, **le voici**. 3M229
 TRAD : 'Have you an order signed by the cardinal?' asked the governor.
 'Yes, Sir,' said d'Artagnan, '**here it is.**'

Il nous est apparu intéressant de signaler que toutes les occurrences d'énoncés en *voici* / *voilà* recueillies dans *Les Trois Mousquetaires* et dans *Mme Bovary* sont, à l'exception d'une seule, employées en dialogue. On notera un déséquilibre important entre les deux ouvrages. En effet, *Les Trois Mousquetaires* comporte 46 occurrences de *voici* et 45 de *voilà*, alors que dans *Mme Bovary*, il n'y a que 7 occurrences de *voici* contre 40 de *voilà*²⁹⁶.

Lors du passage vers l'anglais, le déictique *here* permet également l'ancrage dans la situation d'énonciation²⁹⁷. Il est de plus parfois associé à *come* en anglais langue cible : cet emploi est rendu possible par la co-occurrence de la parole et des actes correspondants dans l'extra linguistique que véhiculent *voici/voilà*. Dans les exemples suivants :

- (356) Bon! **Voici** le commissaire, [...] FB63a
 TRAD : '[...] Ah ! **Here comes** the inspector [...].'
- (357) Ramsès est en retard, déplora sa sœur aînée. [...] Dolente trépigna.
 -- **Voici** son secrétaire ! R 145c
 TRAD : 'Ramses is late', his sister whined. [...] Dolora angrily stamped her feet. '**Here comes** his secretary!'

²⁹⁵ Force est de constater que les traductions données par Morin (1985 : 777), quand il annonce son étude de « French *voici* 'here is' and *voilà* '(t)here is', sont bien trop restrictives. Ce n'est en effet pas cette solution que retiennent les traducteurs dans les cas suivants :

-Comment, Monsieur! une perquisition dans mes papiers... à moi! mais **voilà** une chose indigne! 3M183
 TRAD : 'What, Sir ! an examination of my papers – of mine ! Truly, **it is** a most disgraceful act!'
 «Diable! pensa Porthos, **voilà** qui est fort triste; [...] 3M370c
 TRAD : 'Faith !' thought Porthos, '**this is** but a melancholy prospect;

²⁹⁶ Cette différence dans le nombre des occurrences de *voici* / *voilà* qui figurent dans *Mme Bovary* confirme les propos de Gardes-Tamine (1986 : 34) qui affirme que la distinction entre '-ci' et '-là' « tend à s'effacer au profit de '-là' qui est de plus en plus utilisé, et ce dans tous les cas ». Les travaux de Détrie (2001 : 29) sur *Le Spectateur français* vont dans le même sens, et dénombrent 28 occurrences de *voici* contre 118 de *voilà*.

²⁹⁷ Voir Lapaire et Rotgé (1998 : 252) sur la valeur du marqueur -ERE.

« la relation est validée dans l'extra linguistique : on a une occurrence de la notion /come/ appliquée [au sujet] » (Souesme, 1992 : 59). En outre,

Le report du sujet à la fin de la phrase s'explique par le fait que c'est lui qui contient l'information nouvelle [...] La relation prédicative est toujours liée à la situation d'énonciation avec *here*, suit l'élément thématisé *comes*, puis l'élément nouveau (1992 : 61)

L'utilisation de *come* illustre par ailleurs le rôle joué par la deixis dans les énoncés où il est employé. Deschamps (2006, online²⁹⁸) rappelle en effet que *come* implique le « repérage d'un dernier point à partir des coordonnées déictiques et construction d'un trajet menant à ce point avec ou sans point d'origine explicitement défini » et qu'il y a « orientation du trajet vers un point défini et repéré par rapport aux coordonnées énonciatives »²⁹⁹. *Come* permet des traductions de *voici / voilà* plus étoffées que ne permet de le faire l'emploi de *be*, dont le rôle ici semble être limité à l'expression du temps (voir Vendryes (1950)).

Nous avons posé plus haut l'existence d'un lien que les EA entretiennent avec la situation d'énonciation. L'existence d'un tel lien se confirme avec les A2T dans l'ordre P-S.

8.2. EA dans l'ordre P-S

Nous montrerons ici que ce type d'EA est explicitement lié à la situation d'énonciation, puis nous soulignerons les contraintes qui régissent son emploi en anglais, contraintes qui mettent en avant le lien entre ce type d'EA et la force assertive avec laquelle s'implique l'énonciateur.

8.2.1. Lien avec *It*

Dans l'occurrence d'A2T suivante, empruntée à Lefevre (1999 : 42),

(3) Délicieux, ce café !

le démonstratif *ce* marque bien l'ancrage dans *It*, puisque c'est un fléchage situationnel qui permet d'identifier le café dont il est question : « l'élément fléché est spécifié parce qu'en situation » (Bouscaren et Chuquet, 1987 : 159). Si la manipulation suivante :

(3'') Délicieux, le café !

²⁹⁸ <http://revel.unice.fr/cycnos/?id=328> (url valide en août 2016)

²⁹⁹ C'est pour cela que *go* ne serait pas envisageable ici, et n'entre pas en concurrence avec *come* sur l'axe paradigmatique. En effet, alors que *come* sous-entend un « un trajet homogène non bifurcable avec un point d'aboutissement », Deschamps propose pour *go* la représentation suivante : « On a en commun un trajet homogène bifurcable construit à partir d'un point repéré déictiquement par rapport aux coordonnées énonciatives ». (2006 : online)

nous paraît acceptable en situation dans la mesure où il y a toujours référence à une occurrence de café repérée par rapport à l'énonciateur, le remplacement du déictique³⁰⁰ par un déterminant indéfini rend l'EA agrammatical, car le lien avec l'extralinguistique est rompu :

(3'') * Délicieux, un café !

L'importance de ce lien avec l'extralinguistique pour la formulation d'un A2T et donc la nécessité d'utiliser des déictiques est confirmée par la fréquence de l'emploi de *this* et *that* dans notre corpus d'A2T dans l'ordre P-S en anglais. Sur les 13 occurrences qui composent ce sous-corpus, les GN qui tiennent le rôle de sujet et qui comportent *this* sont au nombre de 5 :

- (358) 'Bit of all right, **this**, isn't it ?' RC 17a
 'Rather a good marriage **this**, I believe?' said Mr. Spenlow. DC402
 'Nice drop of beer, **this**.' TH 171a
 "Fine lot **these** government chaps – are they not?" HD70a
 Curious, **this** feeling that came over me that [...] HD254

Par ailleurs, la traduction des occurrences restantes fait souvent apparaître un déictique en français langue cible, ce qui prouve à nouveau le lien qu'entretient ce type d'EA avec la situation d'énonciation :

(359)

A2T anglais sans déictique	traduction avec déictique
Good old Dutchman, Van Shuyten. HD236	Brave vieux Hollandais, ce Van Shuyten.
Fine fellows – cannibals, in their place. HD154b	Des types épatants – ces cannibales – dans leur décor.
A wicked rascal, Ned, but droll! DC 283	Un franc mauvais sujet que ce Ned, mais il est si drôle!
A very gentlemanly man, Mrs. Henry Spiker's brother, Mr. Copperfield.' DC314	C' est un homme très-bien élevé que le père de mistress Henry Spiker, M. Copperfield.»

L'absence de déictiques dans les occurrences anglaises sous (359) ne sous-entend cependant pas que le lien avec *Sit* est rompu. Dans les occurrences du tableau ci-dessus, deux des sujets sont des noms propres dont l'identification des référents ne pose pas de problème au co-énonciateur. Van Shuyten, les cannibales et Ned³⁰¹ constituent donc l'information thématique

³⁰⁰ Nous avons déjà signalé le rôle des déictiques dans les EA.

³⁰¹ Dans notre corpus sur 13 occurrences d'A2T dans l'ordre P-S, 4 ont un sujet désigné par un nom propre (accompagné ou non d'un déictique).

de l'énoncé et c'est le prédicat qui en est la partie rhématique³⁰². En plus des occurrences citées dans le tableau précédent, nous avons également relevé l'A2T suivant, où un déictique figure aussi bien en langue source qu'en langue cible :

- (84) 'Lovely girl, **that** Miriam, RC78d
TRAD: « Un joli brin de fille, **cette** Miriam,

Dans ces EA qui forment des A2T, la paraphrase avec *be* reste implicite. La présence dans le sujet de l'énoncé d'un nom propre ou d'un déictique permet de considérer que le sujet en question joue le rôle de *theme / topic*, c'est-à-dire que lui sont associés les concepts suivants :

given information as rendered by the co(n)text in terms of recoverability, [...] shared knowledge, assumed familiarity, identifiability or definiteness. (Gomez-Gonzalez, (2001 : 57).

Dans le cas des EA que nous étudions ici, c'est dans le premier élément que figure l'information nouvelle et c'est le second qui contient les marqueurs déictiques, comme nous l'avons montré plus haut. Il est alors possible de considérer que le second terme (en l'occurrence le sujet de l'EA) fonctionne comme un « substitute theme », que Gomez-Gonzales (2001 : 107) qualifie d'idée ajoutée « après-coup » (ma traduction de « a special kind of “afterthought” »). A propos d'énoncés comme :

- (360) He's a nice chap, your brother
I like John very much, your brother I mean

Gomez-Gonzalez (2001 : 155) emploie également les termes de « specifications » et de « tail constituents », qui sont séparés de la prédication, par l'intonation ou par une virgule, et placés le plus souvent à sa droite. Une telle analyse peut s'appliquer aux A2T dans l'ordre P-S si l'on considère que la mention du sujet n'est pas obligatoire, ce que tendent à confirmer les EA attributifs à sujet implicite.

On peut aussi considérer que les sujets mentionnés dans les A2T dans l'ordre P-S correspondent à des *tails* (Gomez-Gonzales, 2001 : 156), que Lefevre (1999 : 169) appelle « énoncés disloqués³⁰³ ». A ce moment-là, ils remplissent le rôle suivant :

³⁰² L'ordre des mots dans ce type d'EA invalide la définition suivante de (Gomez-Gonzales, 2001: 96) :

Rheme (= last position) is pictured as hearer-oriented : it highlights information that is in some respect New. By contrast, Theme (= initial position) is described as a special type of speaker-oriented deictic element: it marks the speaker's angle on the content of the message.

Dans nos occurrences d'A2T dans l'ordre P-S, le thème n'est pas en position initiale, mais en position finale, et l'information nouvelle ne vient pas en dernier mais en premier, sous la forme du prédicat averbal.

³⁰³ L'énoncé est considéré comme disloqué [...] lorsque les deux termes peuvent s'inverser ou bien lorsqu'un signe de ponctuation (la virgule ou les deux points) apparaît entre les deux termes ; il est considéré comme lié lorsque les deux termes ne peuvent pas s'inverser, lorsqu'aucun signe de ponctuation n'apparaît et lorsque le sujet n'est pas omissible. (Lefevre, 1999 : 169)

[they] may represent a conversational repair strategy [...] the strategy is typically used when the speaker believes that the reference may not be clear [...] when the referent is “inferable” rather than explicitly mentioned and the speaker is not certain that the addressee has established the appropriate “bridging assumptions”. (Gomez-Gonzales, *ibid.*)

En revanche, Gomez-Gonzales parle de « modifications voire de corrections de tout ou partie de la prédication » (*ibid.* : 155) pour décrire la fonction de ces *tails* et cela ne nous paraît pas applicable aux sujets des A2T dans l’ordre P-S, toujours parce que nous considérons qu’un EA à sujet implicite forme un énoncé complet. Dans la mesure où *themes* et *tails* sont pour Gomez-Gonzales « extérieurs à la prédication »³⁰⁴, l’équation ci-dessous n’est donc pas envisageable à propos des A2T :

* Predicat + Sujet = Theme + Tail.

Nous avons donc montré ici que la métalangue élaborée par la FG (Functional Grammar) ne convenait pas pour analyser les A2T dans l’ordre P-S, et que ces derniers étaient liés à la situation d’énonciation, que ce soit grâce à l’emploi de déictiques, ou à la valeur référentielle d’un nom propre. Leurs conditions d’occurrence en anglais attestent de la force assertive dont nous parlions plus haut.

8.2.2. Restrictions d’emploi en anglais

Les observations faites ici mériteraient un traitement plus approfondi (à partir d’un sous-corpus plus étoffé) mais il nous paraît pertinent pour notre étude des EA de signaler ici que sur les treize occurrences d’EA dans l’ordre P-S que nous avons en anglais langue source, tous les prédicats expriment de l’appréciatif.³⁰⁵ Nous pouvons donc avancer qu’au sein des énoncés attributifs, seuls ceux qui indiquent une opération qualitative et appréciative pourront être formulés sous la forme d’un EA, comme c’est le cas pour les exemples (84) et sous (358) et (359) ou également pour les occurrences suivantes :

³⁰⁴ Notre traduction de « Theme and Tail are rendered as predication-external entities » (Gomez-Gonzales, 2001: 157)

³⁰⁵ Comme le montre la liste de ces prédicats, présentée ci-dessous :

‘Bit of all right,	‘Lovely girl,
Weird	A wicked rascal,
A very gentlemanly man,	‘Rather a good marriage
Tough going,	Nice drop of beer,
Good cover,	Fine lot
Fine fellows	Good old Dutchman
Curious,	

Il nous semble également important de signaler que toutes ces occurrences sont employées en dialogue, ou bien lors d’un récit à la première personne, où le narrateur est donc intradiégétique. Guillemain-Flescher parle d’ « assertion appréciative » (1995 :98) pour ce type d’occurrences.

(361) Squares drove his own car [...] through the Lincoln Tunnel. **Tough going, the tunnel, as always.** People claimed that the traffic was getting worse. I'm not so sure. GFG 248
TRAD: Carrex conduisait sa propre voiture [...] Le Lincoln Tunnel était bouché, comme d'habitude.

(362) Six men and two girls and they hardly spoke a word of French. **Good cover, gipsies.** You could be a foreigner and yet not a foreigner, because you were only a gipsy. FV78

TRAD: Six hommes et deux femmes qui ne parlaient presque pas français. Des Gitans, une bonne couverture, ça. On est étranger sans l'être, tout en étant un simple Gitan.

Cela explique pourquoi l'EA n'est pas conservé lors du passage du français vers l'anglais, quand le prédicat a une valeur définitoire, comme par exemple dans :

(363) –Eh bien ! tu serais un amour d'aller m'y chercher tous les bouquins qui traitent des maladies mentales, des perversions, des manies... Et aussi de me monter l'annuaire des téléphones !... **Très instructif, l'annuaire des téléphones !...** FB 38

TRAD: 'Well, if you want to do me a great favour, you'll do and pick me out the best books on mental diseases, perversions, maniacs and all the rest of it. And bring me the telephone directory – **they're always most instructive books.**

L'ordre P-S en anglais mériterait davantage d'attention dans des travaux ultérieurs. Nous proposons néanmoins un lien entre le sémantisme des prédicats et la force assertive que permettent de véhiculer les EA. Une autre façon d'explicitier le lien entre EA et *St* est de souligner que les EA en anglais sont caractérisés par la mise en avant d'un autre pôle subjectif : le sujet co-énonciateur.

8.3. Autres types d'EA et mention du sujet co-énonciateur

Dans le cadre de notre approche contrastive des EA, nous avons observé que la mention du sujet co-énonciateur est souvent faite en situation d'interlocution lors du passage du français vers l'anglais, dans l'emploi d'EA à valeur de visée ou d'EA attributif, pour lesquels on passe d'un EA à sujet implicite en français à un EA à deux termes en anglais. Ce procédé permet de mettre en avant la sphère énonciative en anglais.

Lors de l'emploi de formules de politesse composées d'EA à valeur de visée, on trouve fréquemment en traduction (sans que cela soit toutefois systématique) la mention du co-locuteur bénéficiaire de la visée, comme c'est le cas dans les exemples suivants :

(364) Soyez tranquille. Adieu et bon voyage! 3M214

TRAD: 'Don't be uneasy. Farewell and a good journey **to you,**'

-- [...] Bonne santé, Madame ; mes respects à Monsieur votre mari ! MB161

TRAD PG: Good health **to you,** Madame; my respects to your husband."

-Bon voyage !
-Bonsoir, répondit M.Guillaumin. MB168
TRAD PPC: 'Farewell!'
'Farewell **to you** !' answered Monsieur Guillaumin.

Concernant les EA à un terme, notre corpus présente des solutions disparates pour ce qui est des traductions, mais dont la caractéristique commune est de faire en quelque sorte émerger le sujet. Il pourra s'agir du sujet implicite, comme dans les exemples suivants, où l'EA est attributif :

(365) –**Idiot ! idiot ! idiot !**... gronde Maigret qui se sent infiniment misérable.
Qu'est-ce qu'il avait besoin de sauter sur le ballast ? FB16b
TRAD : '**You** fool !... **You** fool !'
Maigret cursed himself, feeling utterly forlorn.

(suivant du regard la ménagère)
- Délicieuse ! Rh33
TRAD : - Delightful **creature** !

En revanche, quand l'EA est existentiel avec une modalité interrogative qui sollicite l'allocutaire, c'est à ce dernier qu'il est fait référence en anglais en lui octroyant le rôle de sujet de l'énoncé (S) si une traduction verbale est choisie :

(366) Majesté, je...
-- Des objections ? R 124b
TRAD : 'Majesty ?'
'Will **you** or won't you?'

Il est possible que le locuteur s'inclue dans un groupe de protagonistes qui visent la même validation de la relation prédicative (ici E), et que ce phénomène soit explicité par un *we* inclusif :

(367) Pas de scandale ici. Rh71
TRAD: **We** don't want any scenes here!

Le choix du traducteur d'employer *want* illustre par ailleurs le fait que *pas de* puisse avoir une valeur de visée, aux cotés de sa valeur de négation d'existence. Ces traductions attestent d'une propension de l'anglais à faire mention du sujet co-énonciateur, qui est aussi le S de l'énoncé dans les exemples ci-dessus, puisqu'il nous semble que les traductions averbales suivantes :

(366') Any objections ?

(367') No fuss here, please !

auraient été acceptables, du fait qu'elles font indirectement appel à l'interlocuteur. Dans (366'), il lui est demandé d'attribuer une valeur qualitative à *any*. Dans (367'), la modalité

injonctive à valeur de visée s'adresse à lui. Comme nous venons de le dire, il s'agit d'une mention implicite dans les traductions averbales proposées, et c'est sans doute pour expliciter le rôle de l'interlocuteur que le traducteur a choisi des traductions verbales³⁰⁶.

Dans notre corpus, les EA attributifs à sujet implicite en français langue source, c'est-à-dire des EA où seul le prédicat est mentionné, se voient transformés en énoncés verbaux avec *be* lors de la traduction vers l'anglais, ce qui entraîne la nécessité mentionner le référent du sujet.

8.3.1. Insultes averbales et mention du référent du sujet en anglais

Avant d'expliquer dans quelle mesure les EA analysés ici sont ancrés dans la situation d'énonciation et de voir quel est le rôle du pronom *you* en anglais dans ces énoncés, nous tenons à préciser que nous ne partageons pas l'analyse de Santin-Guettier (2001) qui met dans la catégorie « énoncés exclamatifs sans relation S/P » l'exemple suivant : *Imbécile ! / You fool !* (2001 : 171) par opposition aux « énoncés exclamatifs avec relation S/P », catégorie dans laquelle on trouve *What a fool he is / How foolish he is !* ou encore *What beautiful clothes she wears !* (2001 : 172-3). Nous avons déjà expliqué que dans le cadre théorique dans lequel nous travaillons, la relation S-P existe tout autant dans les EA tels que *Imbécile !* ou *You fool !* que dans un énoncé canonique. La seule différence est qu'en anglais, le sujet *you* est mentionné avec le prédicat *fool*, alors qu'il est implicite dans *Imbécile !*, cet énoncé étant formé du seul prédicat.

L'ancrage des EA au sémantisme d'insulte³⁰⁷ dans la situation d'énonciation est dû au fait que l'insulte apparaît dans « le cas le plus classique [...] du conflit entre deux groupes ou individus » (Lagorgette, 2006 : 31), et au fait que « tout mot peut devenir une insulte [quand] la valeur sémantique conventionnellement admise n'est pas la même que celle du groupe qui les emploie » (Lagorgette, 2006 : 35). Par ailleurs, comme le signale Ruwet (1982 : 244) en citant Milner (1975) :

³⁰⁶ Certaines traductions rendent difficiles le recours à l'EA. Nous pensons que c'est le cas de l'occurrence suivante, où le calque averbal nous semble peu probable (?/* Certainty or prophecy ?) car il n'y a aucun marqueur pour faire référence à l'interlocuteur :

-- Ce calme ne durera pas.
-- Certitude ou prophétie ? R 229
TRAD : 'It won't stay this calm'
'You can read the future?'

Une autre traduction aurait peut-être pu être : *Is that a certainty or a prophecy ?*, auquel cas il est fait référence à *It* via *that*, et il incombe à l'interlocuteur d'apporter une réponse.

³⁰⁷ Concernant le rôle de la syntaxe et du sémantique : « tout n'est pas dans la syntaxe. Un contenu lexical à orientation négative est indispensable » (Lab et Rieu, 1998 : 156). Par ailleurs, « le mot employé est évidemment important - mais tout mot peut devenir une insulte [quand] la valeur sémantique conventionnellement admise n'est pas la même que celle du groupe qui les emploie ». (Lagorgette, 2006 : 35)

il n'existe pas de classe 'idiot', 'salaud' ; etc. dont les membres sont reconnaissables à des caractères objectifs communs ; la seule propriété commune qu'on puisse leur attribuer, c'est qu'on profère à leur égard dans une énonciation singulière l'insulte considérée. (Notre soulignement)

Ruwet conclut également que des « des noms comme *idiot, salaud*, etc. seraient des « performatifs de l'insulte » (1982 : 244). On retrouve cette idée, qui lie donc les EA concernés avec la situation d'énonciation, dans Lab et Rieu (1998) qui précisent qu' « en termes linguistiques, l'insulte est performative : c'est par les mots seuls que l'on agit (dire, c'est faire) » (1998 : 154). L'autre façon dont ces EA sont liés à l'interlocuteur est la mention en anglais du pronom *you / thou*, comme dans ces extraits de *Romeo and Juliet* :

Thou vilain Capulet!
Out, **you** green-sickness carrion! Out, **you** babbage! **You** tallow-face!
Peace, **you** mumbling fool!

cités par Lab et Rieu (1998 : 157) qui rappellent que :

Avec le pronom *you*, l'énonciateur identifie explicitement le co-énonciateur avec la cible de l'insulte. On est pourtant dans une situation où les deux énonciateurs sont 'présents' ; il ne s'agit pas d'utiliser *you* pour identifier une personne que la situation n'identifie pas. [...]

Les occurrences de notre corpus montrent que le référent du sujet est mentionné en anglais, que ce soit en langue source ou en langue cible, alors qu'il ne l'est pas en français. En d'autres termes, l'anglais s'avère expliciter le sujet de façon beaucoup plus systématique que ne le fait le français. Cela revient à dire que l'ancrage dans la situation d'énonciation est davantage manifeste en anglais qu'en français. En effet, dans les occurrences ci-dessous, la mention du sujet se retrouve dans notre corpus en anglais origine, et est parfois abandonnée dans la traduction française. On en déduira que c'est une spécificité de l'anglais que l'on retrouve indépendamment des styles propres des divers auteurs utilisés pour constituer notre corpus, c'est-à-dire aussi bien chez Dickens,

(368) 'Davy, **you** naughty boy! DC41a
TRAD: -- Davy, méchant enfant!

que chez A. Christie :

(369) A howl that was almost a scream broke the silence.
``**You** devil! How did you get it?" MAS 142b
TRAD: Un cri rageur, presque un hurlement, s'éleva dans le silence :
- Démon! Comment avez-vous obtenu cette lettre ?

ou encore que chez J. Coe :

- (370) ‘**You** silly little tart,’ said Fudge, following him. RC 164
TRAD: « Stupide garce, » lâcha Fudge en lui emboîtant le pas.

Par ailleurs, le pronom (en l’occurrence *you*) se trouve être répété dans l’EA en anglais, même s’il figure dans l’énoncé précédent, comme c’est le cas dans l’exemple suivant :

- (371) Vous entendez ce que dit Madame ? lui cria-t-il dans la figure, vous n’avez pas besoin de jouer la comédie. On vous a vu, **sale bonhomme !** LN 234
TRAD: ‘You hear what that lady says?’ he shouted in his face. ‘There’s no need to put an act. We saw you, **you filthy swine!**’

Si l’article zéro est employé en français sans laisser de doute sur le fait que le destinataire des prédicats soit l’interlocuteur, le recours au pronom *you*³⁰⁸ joue un rôle qui va au-delà de l’explicitation du sujet implicite :

Ce *you* a un statut particulier [...qui] permet à l’énonciateur de marquer explicitement la différence, l’écart qui sépare l’énonciateur du co-énonciateur. La marque de cet écart, de cette distance constitue une étape supplémentaire dans la construction de l’insulte. (Lab et Rieu, 1998 : 157)

L’absence de déterminant en français ne freine en rien la compréhension de la valeur attributive³⁰⁹ de l’énoncé. L’emploi de l’article Ø en français ne pose par ailleurs pas de problème dans la mesure où « la présence d’un déterminant n’est une condition ni nécessaire ni suffisante à l’actualisation d’un nom » (Flaux, 1997 : 65). Ce type d’EA relève par ailleurs des cas suivants : « dans certains contextes, l’article zéro peut posséder une valeur déictique » (Benetti, 2008 : 85).

Pour en revenir à une approche contrastive, nous avons constaté deux choses à propos de ce type d’EA. Premièrement, l’énoncé devient verbal lors du passage au français pour que le pronom désignant l’interlocuteur apparaisse :

- (372) ‘‘Poirot, **you old villain,**’’ I said, ‘‘I’ve half a mind to strangle you! MAS143a
TRAD : - Poirot, vous n’êtes qu’un vieux gremlin, et j’ai presque envie de vous étrangler !

- (373) ‘**You asshole, Bent,**’ Culpepper hissed, as they changed back into their uniforms. ‘**You fucking useless pathetic little asshole weakling tosser.** You let us all down. Every one of us. RC72b
TRAD : « T’es vraiment un enclulé, Berk, grondait Culpepper. T’es vraiment un minable petit enclulé de chiffon mole à la con. Tu nous as tous laissés tomber. Tous.

³⁰⁸ le pronom *you* peut également être employé lorsque l’énonciateur se parle à lui-même :

–**Idiot ! idiot ! idiot !...** gronde Maigret qui se sent infiniment misérable. FB16b
TRAD : ‘**You fool !... You fool !**’

Maigret cursed himself, feeling utterly forlorn.

³⁰⁹ Il est intéressant de noter que la valeur attributive de ces EA repose sur un nom, et non pas sur un adjectif : (370’) Garce ! mais : (370’’) * Stupide !

- (374) 'Why, the butcher would know how to sell it, and what need I know? **Oh, you silly boy!**' DC508
 TRAD : «Mais le boucher saurait bien me la vendre; est-ce que ça ne suffit pas? Oh! David que vous êtes niais!»

Deuxièmement, un EA en anglais langue cible sans mention de l'interlocuteur *you* permet à l'interlocuteur à *ℑit* ◦ et également au lecteur d'inférer que le sujet de l'EA n'est pas l'interlocuteur mais quelqu'un d'autre, certes présent dans *ℑit* ◦ mais extérieur à la sphère interlocutive :

- (375) La femme à côté de moi était pâle et ses yeux brillaient.
 --**Sale type**, dit elle, c'est bien fait. LN 236
 TRAD : The woman beside me was pale and her eyes were shining.
 '**Filthy rotter,**' she said, 'serves him right.'

Il en va de même dans cet exemple en anglais origine : l'EA attributif désigne un personnage absent à *ℑ*.

- (376) ``Oh, no, Monsieur, he has but taken the train to Tadminster. `To see a young lady's dispensary,' he said."
 ``**Silly ass!**" I ejaculated. ``I told him Wednesday was the one day she wasn't there! Well, tell him to look us up tomorrow morning, will you?" MAS114a
 TRAD: -Mais **quel idiot!** m'exclamai-je !

D'autres occurrences de notre corpus confirment ce que nous avançons sur les EA en anglais où *you* n'est pas utilisé. Les occurrences suivantes confirment qu'un énoncé où *you* ne figure pas vise quelqu'un d'extérieur à la sphère énonciative. Dans cet EA, employé en discours,

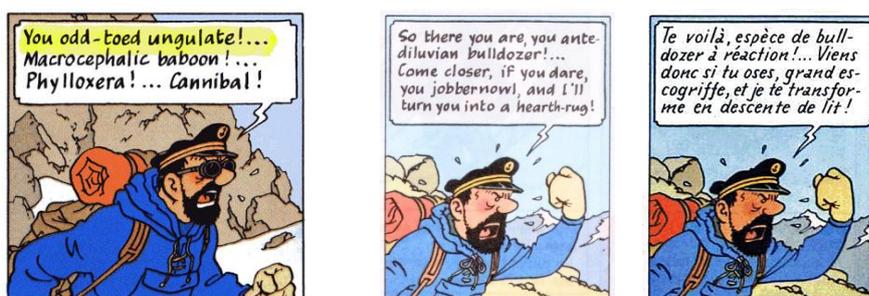
- (377) 'Oh dear, I am not referring to the Doctor! **Oh no, poor man!** I mean Mr. Maldon!' DC 511
 TRAD: «Oh! je ne parle pas du docteur; oh! certes non; **pauvre homme!** Je parle de M. Maldon.»

les co-énonciateurs sont David Copperfield et Uriah, et l'EA concerne le docteur mentionné dans le co-texte à gauche, d'où l'absence du pronom *you* puisque l'EA n'a pas l'un des co-énonciateurs comme sujet implicite. En revanche, les EA suivant concernent directement les interlocuteurs Davy et Peggotty :

- (378) '**Davy, you naughty boy! Peggotty, you savage creature! Oh, dear me!**' cried my mother, turning from one of us to the other, in her pettish wilful manner. DC41a
 TRAD: -- **Davy, méchant enfant! Peggotty, atroce femme que vous êtes!** Oh! mon Dieu, s'écria ma mère en se tournant de l'un à l'autre avec une irritation capricieuse,

L'emploi des EA à sémantisme d'insulte dans la bande dessinée semble toutefois différer légèrement. A la suite des travaux de Lecomte (1997)³¹⁰ sur les versions anglaises de *Tintin* et plus précisément sur un EA comme *Vandal !* (qui est donc un attributif à sujet implicite) nous avons cherché sur Google Images d'autres occurrences d'insulte du Capitaine Haddock. Si certaines confirment l'emploi du pronom *you* en anglais :

(379)



on voit qu'il ne figure pas dans la traduction anglaise de l'énoncé suivant :

(380)



Lecomte avance que « l'enjeu [est] de frapper l'interlocuteur avec la rapidité et la virulence propres à une opération minimale de détermination » (1997 : 166) que l'on ne retrouve pas dans l'équivalent verbal *You are a vandal !* La question n'est pas pour nous d'expliquer l'averbalité de l'énoncé, que nous ne saurions considérer comme agrammaticale, mais de mettre au jour les raisons de l'absence du pronom *you*, sujet de l'EA. Les éléments non linguistiques de la vignette (c'est-à-dire l'inclinaison légère du corps et la direction du porte-voix) vont dans le même sens que ce que nous disions quant au fait que le discours contenu dans les EA est clairement orienté vers le co-énonciateur et que cela en constitue un invariant. La dimension interlocutive est ici manifeste et l'image permet de pallier l'absence du pronom *you*, si bien que l'A2T suivant n'est pas nécessaire en anglais :

(380²) You, vandal !

³¹⁰ L'emploi par l'auteur du terme « interjections nominales » (1997 : 161) pour regrouper toutes ces occurrences ne nous satisfait pas. Nous sommes d'accord pour parler d'interjection à propos de *By thunder !* mais nous rejetons les termes « apostrophe simple » et « reprise du vocatif » pour respectivement *You brontosorus !* et *You imitation Incas, you !* (1997 : 161). Il y a prédication dans ces énoncés et il s'agit donc d'EA attributifs à valeur d'insulte tout comme *Highwayman !* que Lecomte (ibid.) qualifie d'injure. Nous préférons la terminologie employée par Lagorgette (2006 : 28) qui propose de réserver « le terme d'insulte pour les assauts verbaux et injure pour les autres types d'attaques (gestes, comportements...) ».

Un autre paramètre qui atteste de l'ancrage des EA dans la situation d'énonciation est l'utilisation de la modalité interrogative en situation d'interlocution avec des EA attributifs.

8.3.2. EA attributifs et modalité interrogative

Les EA suivants illustrent également le lien que nous posons entre EA et *Sit* ◦ puisque'ils sont employés en situation d'interlocution. Cela entraîne que le sujet implicite de l'EA attributif interrogatif est le plus souvent l'interlocuteur. Ce genre d'EA figure aussi bien dans notre corpus en anglais origine :

(381) "I admit it. I killed them all. **Happy?**" GFG 169
TRAD: - J'avoue : C'est moi qui les ai tués tous les quatre. Vous êtes content ?

(382) Without a backward glance, I stepped back inside and picked up the receiver.
Squares said, "**Sleepy?**" GFG65c
TRAD: Sans un regard en arrière, je suis rentré dans la pièce et j'ai décroché.
-- T'as sommeil ? a demandé Carrex.

qu'en français origine :

(383) –**Fatigué ?**
- Pas trop.
Ils se retrouvaient tous les soirs à la même heure, l'été... FR749
TRAD : '**Tired ?**
'Not very.'
They met there at the same time every evening in the summer, [...]

(384) Le troisième arrivant surprit le prince [...]
Il s'assit en face du trio.
-- **Étonné**, Ramsès ?
-- J'avoue que oui. R 29
TRAD : He sat up across from the trio of friends.
"Surprised, Ramses?"
"I have to admit I am."

Ces deux exemples montrent qu'un EA attributif interrogatif est possible en français, contrairement à ce que pouvaient laisser supposer les traductions françaises des exemples (381) et (382), puisqu'elles font apparaître un verbe, comme c'est aussi le cas dans :

(385) Sa soeur aînée le prit tendrement par le bras.
-- Es-tu heureux ? demanda Dolente. R 141b
TRAD : His older sister took him gently by the arm.
'**Happy?**', asked Dolora.

L'EA en anglais ne pose quant à lui pas de problème et est attesté dans ce type de discours interrogatif en interlocution.

L'ancrage dans la situation d'énonciation qui fait l'objet de ce chapitre 8 est également explicité en anglais lorsque le locuteur utilise le tag *isn't it ?* à la suite d'un EA, comme par exemple dans :

- (386) Sophy tripped away, and we heard her received in the adjoining room with a peal of laughter.
'Really musical, **isn't it**, my dear Copperfield?' said Traddles. 'It's very agreeable to hear. It quite lights up these old rooms. DC 693b
TRAD: Sophie sortit en courant, et nous entendîmes rire aux éclats dans la pièce voisine.
«Quelle agréable musique, n'est-ce pas, mon cher Copperfield? dit Traddles. C'est charmant à entendre; il faut ça pour égayer ce vieil appartement.

Nous renvoyons également à l'une des occurrences dans l'ordre P-S mentionnées sous (358) :

- 'Bit of all right, this, **isn't it ?**' said Roy, nudging Bill fiercely in the ribs as they studied the menus in their red leather wallets. RC17a
TRAD: Pas dégueu, **hein?** dit Roy en infligeant à Bill un grand coup de coude dans les côtes tandis qu'ils déchiffraient le menu relié de cuir rouge.

Cette occurrence nous permet de rappeler que le question-tag ancre l'énoncé dans $\mathcal{S}_{it\ o}$ du fait que « les question-tags existent dans un sillage contextuel qui s'articule autour de l'énonciateur et de son système de référence » (Gaudy, 2000 : 178). Cela est dû également à la « récupérabilité situationnelle » de *it* (Lapaire et Rotgé, 1998 : 218).

Dans l'occurrence suivante, le locuteur sollicite (via la modalité interrogative) son interlocuteur à propos de quelqu'un d'extérieur à la sphère interlocutive. Mais l'ancrage avec \mathcal{I} n'est pas rompu, puisque le sujet implicite de l'EA est présent dans $\mathcal{S}_{it\ o}$, comme dans :

- (387) **Morts?**
- Tous les deux!
Il arrêta, de ses bras tendus, Mme Rivaud qui voulait franchir la porte. FB170b
TRAD: '**Dead?**
'Both of them.'
He raised an arm to bar the door as Mme Rivaud ran towards it.

Le sujet implicite de cet EA est cependant un animé humain identifiable grâce à $\mathcal{S}_{it\ o}$. D'autres EA peuvent avoir comme sujet implicite d'autres éléments de $\mathcal{S}_{it\ o}$ qui ne sont pas animés humains.

8.3.3. EA attributif avec le contexte comme sujet implicite

Ce que nous entendons par contexte pourra prendre plusieurs valeurs. Il pourra s'agir des propos de l'interlocuteur, qu'un EA permettra au locuteur de commenter. Plus précisément,

l'EA concernera le choix des termes eux-mêmes, et aura alors une fonction métalinguistique, comme dans :

(388) *'When a Hitler, a Mussolini or a Peron takes over, his first act is to commandeer words – the press, the radio, and books.'*

'Very well put. [...] That guy knows what he's talking about.' RC 265

TRAD: - Quand un Hitler, un Mussolini, un Perón prend le pouvoir, sa première décision vise à contrôler les mots : la presse, la radio, les livres.

- On ne saurait mieux dire. [...] Décidément, ce type sait de quoi il parle.

ou alors l'EA aura pour but de commenter le contenu des propos. C'est ce qui se produit avec les occurrences suivantes, chacune étant extraite d'un ouvrage différent de notre corpus, afin de montrer que cet emploi des EA n'est pas l'apanage d'un auteur particulier :

(389) [...] Je sais qui tu es, fils de Séthi ; mais devant le danger, nous sommes égaux.

-- **Inexact.** R 74a

TRAD : "I know who you are, son of Seti ; but facing the danger makes us equal."

"Incorrect."

(390) -[...] Le bureau en question était à peu près une des plus grosses usines de faux passeports et surtout de faux contrats de travail. Samuel avait des correspondants à Varsovie, à Vilna, en Silésie, à Constantinople... [...]

-**Curieux!** articula Maigret. FB115

TRAD: '[...] His real business was supplying forged passports, immigration papers, and labour permits. He had a whole network of agents in Bucharest, Warsaw, Constantinople, and all over the shop.' [...]

'**Strange,**' muttered Maigret.

(391) I've been in Spain, I said. Walking.

Walking! What about the knee ?

It seems to be better, at last, I said.

Wonderful. Come and tell me all about it. TH 317b

TRAD: -- J'étais en Espagne. J'ai fait de la marche.

-- De la marche ! Et ton genou ?

-- Il a l'air d'aller mieux, enfin.

-- **Épatant.** Entre vite pour me raconter tout ça. 494

Il est également possible que l'EA soit composé d'un nom et d'un adjectif :

(392) Il ne vous est pas interdit de faire de fabuleuses promesses par mon intermédiaire, c'est-à-dire de manière secrète.

-- **Excellente idée.** R 394c

TRAD : 'Nothing prevents you from making extravagant promises. Channel them through me, and no one will be the wiser.

'Excellent idea.'

On constate dans chacun des quatre exemples ci-dessus qu'un EA est employé dans les deux langues, ce qui n'est pas le cas des trois occurrences qui suivent. Elles sont toutes les trois en anglais origine. Les trois traductions françaises n'utilisent pas d'EA mais font précéder

l'adjectif de *c'est*, ou encore utilisent l'adverbe *certes* dont la « valeur d'opposition et de concession » est soulignée par le *Dictionnaire de l'Académie* (9^e édition, online). Nous pensons donc que le non-recours à l'EA, c'est-à-dire à une traduction avec un énoncé canonique en français permet d'exprimer une prise de distance du locuteur envers l'énoncé qu'il qualifie. C'est ce qui se produit avec cet exemple:

(393) ``I want you to let me call him in -- to investigate this matter."

``What -- now? Before the post-mortem?"

``Yes, time is an advantage if -- if -- there has been foul play."

``**Rubbish!**" cried Lawrence angrily. MAS23

TRAD: -Précisément! La question de temps est primordiale si.. si.. le décès des Mrs Inglethrop n'est pas.. euh... naturel.

- **C'est absurde !** s'emporta Lawrence.

En d'autres termes, l'énoncé canonique permettrait au locuteur de se placer affectivement ou mentalement hors de sa sphère énonciative, ce qui n'est pas le cas de (386) à (389) où le locuteur manifeste nettement et franchement son opinion. Nous pensons qu'un EA permet à un énonciateur d'affirmer son opinion avec davantage de force et de conviction que ne l'aurait fait l'énoncé canonique.

En effet, dans l'exemple ci-dessous, le mot *agreeable* / *agréable* relève de l'ironie et correspond à la figure de rhétorique appelée *antiphrase*, ce qui explique selon nous l'utilisation du verbe *être* lors du passage au français :

(394) 'Did she object to it?'

'SHE didn't,' rejoined Traddles; 'but her eldest sister - the one that's the Beauty - quite made game of it, I understand. In fact, all the sisters laugh at it.'

'**Agreeable!**' said I. DC 497

TRAD: -- Vos cheveux lui déplaisaient?

-- Pas à elle, reprit Traddles, mais, sa soeur aînée, la beauté de la famille, ne pouvait se lasser d'en rire, à ce qu'il paraît. Le fait est que toutes ses sœurs en font des gorges chaudes.

-- **C'est agréable!**

Ci-dessous, l'adjectif *true* est employé avec une valeur concessive. C'est pour cela que le calque n'était pas possible dans la traduction française :

(395) ``Good. Although, unfortunately, it is a little too late now." MAS55

``**True.**"

TRAD : -Voilà qui est mieux. Mais je ne vous cache pas qu'il est un peu tard....

-**Certes.**

On aurait en revanche pu avoir comme traduction *C'est vrai* / *C'est exact* ou encore *Je vous l'accorde*.

L'autre rôle que pourra jouer un EA attributif à sujet implicite sera de permettre au locuteur de commenter une action effectuée par interlocuteur et décrite dans l'avant-texte. Les trois exemples qui suivent illustrent nos propos :

- (396) Nizar came in later and asked me to lift my leg gently a few inches of the bed. I did it very gently – gingerly, you might say – without adverse affect, and he seemed satisfied. “**Jolly good,**” he said, “**spiffing**”. TH 12
 TRAD : Nousseytou[...] m'a demandé de soulever doucement mon genou à quelques centimètres de hauteur. Très prudemment -- précautionneusement... – j'ai obtempéré sans effet fâcheux, et il a paru satisfait. « **Drôlement bien, s'est-il exclamé. Épatant.** »
- (397) They had come to the Rond Point. [...] she tore round it and went straight at the line of traffic coming up from the place de la Concorde. [...] Bond said: ‘**Pretty good.** But don't make it a habit. FV44
 TRAD : Ils étaient parvenus au rond-point. [...] elle le contourna sur les chapeaux de roue et se lança à l'assaut de la file de voitures en provenance de la place de la Concorde. [...] Bond dit : « **Bien joué,** mais n'en faites pas une habitude.
- (398) Doug took the sheet of paper back and looked at it with a smile of satisfaction. ‘**Excellent**’, he said. ‘A significant moment in the history of *The Bill Board*.’ RC269b
 TRAD : Doug reprit la feuille et la contempla avec un sourire de satisfaction. « **Excellent !** s'écria-t-il. Un grand moment dans l'histoire du *Bill Board*. »

Les EA ci-dessus sont adjectivaux. Tout comme dans l'exemple (392), le locuteur peut employer un EA nominal pour qualifier les propos de l'interlocuteur. Il s'agit ici de qualifier une action au moyen d'un adjectif, comme le montre l'EA suivant :

- (399) Homère broya les feuilles de sauge séchées, les réduisit en poudre, et la versa dans une grosse coquille d'escargot ; il y ficha un roseau, alluma la mixture et fuma avec délices.
Étrange coutume, jugea Ramsès. R 400a
 TRAD : Homer ground up dried sage leaves and poured the powder inside a good-sized snail shell, inserted a hollow reed, lit the mixture, and inhaled hungrily. ‘**Strange custom**’, remarked Ramses.

Pour finir, un EA attributif peut avoir comme sujet implicite un élément de la situation extralinguistique. Dans les exemples qui suivent, il s'agira respectivement de décrire avec un EA un cadeau et des parterres de fleurs.

- (400) ‘Mmm, **lovely**, said Jennifer, pulling off the wrapping paper. RC 296b
 TRAD : -Mmm, **super**, dit Jennifer en défaisant le papier doré.
- (401) He had stepped outside the French window, and was standing, apparently lost in admiration, before the various shaped flower beds.
 “**Admirable!**” he murmured. “Admirable! What symmetry!” MAS32
 TRAD : Il était sorti par la porte-fenêtre et, immobile, contemplait les parterres de fleurs.
 -**Admirable !** s'extasia-t-il à voix basse. Admirable ! Quelle symétrie !

Les occurrences présentées ici regroupent les mêmes types d'EA attributifs à sujet implicites que ceux présentés pour illustrer le fait qu'un EA qualifie une action de l'interlocuteur. Les deux EA ci-dessus sont adjectivaux. L'EA suivant, utilisé pour décrire les mouvements des écureuils, est composé d'un nom auquel est incident un adjectif :

(402) A mild February day has brought the squirrels out of hibernation. [...] till he reached the hole of a Canadian poplar and they both rocketed up its side into the thin elastic branches and balanced there, swaying gently and blinking contentedly at each other. **Pure play – no question.** They were just larking about, exercising their agility for the sheer fun of it. TH 3

TRAD : La douce journée de février a tiré les écureuils de leur hibernation. J'en ai observé deux qui jouaient à se pourchasser dans les marronniers devant la fenêtre de mon bureau : ils montaient en spirale le long d'un tronc, pour [...] s'y balancer doucement en équilibre, en échangeant des clignements d'yeux satisfaits. **Du jeu à l'état pur, sans l'ombre d'un doute.** Ils se livraient à ces gambades, exerçaient leur agilité rien que pour le plaisir.

Mais il est possible que seul un nom fonctionne comme EA attributif. L'exemple ci-dessous qualifie la présence des bateaux³¹¹ :

(403) -Là-bas ! hurla un policier ; un autre bateau !

-**Une invasion**, constata le chef ; on se replie. R 417-8

TRAD : 'Over there!' another patrolman shouted. 'Another boat !'

'**An invasion**,' the commander agreed. 'Retreat, men!'

Quelle que soit la nature grammaticale du terme qui constitue l'EA attributif, toutes les occurrences présentées ici ont comme point commun d'être employées en situation d'interlocution, ce qui met en avant le lien entre ce type d'emploi des EA et \mathcal{I} . Il en va de même pour les EA exclamatifs employés en situation d'interlocution, que nous étudions dans la sous partie qui suit.

8.4. EA exclamatifs

Les EA exclamatifs représentent sans doute le type d'EA que l'on rencontre le plus facilement dans les grammaires. C'est ce que montre cette conclusion de Garde-Tamine, qui associe en effet énoncé exclamatif et EA: « Parmi les phrases assertives (et exclamatives) on doit faire une place à part aux phrases dites nominales, c'est-à-dire sans verbe » (1988 :42).

³¹¹ Ceci dit, il est également possible de considérer que l'EA qualifie une action, celle de s'approcher des côtes en bateau, effectuée par des individus hors de la sphère énonciative (c'est-à-dire les étrangers sur les bateaux).

Ce n'est pourtant pas pour cela que l'existence des EA en tant qu'énoncé autonome est reconnue pour autant, comme le prouve l'analyse de Jespersen (1965) qui parle de « prédication sans sujet ni verbe » à propos de l'énoncé :

(404) How nice !

Nous ne sommes pas d'accord avec cette analyse car, outre le fait que l'EA exprime une prédication, il y a bel et bien un sujet, mais qui est juste implicite. Mais avant d'analyser ce que nous entendons par EA exclamatifs, il convient de définir ces derniers.

8.4.1. Critères de sélection des occurrences de notre corpus

Dans le cadre de notre étude, nous avons gardé présent à l'esprit le fait suivant :

Il n'existe pas de définition générale de la structure exclamative qu'on puisse accepter sans discussion [...] celle-ci ne peut être appuyée sur des marques morphologiques homogènes et spécifiques » (Milner, 1978 : 252).

L'auteur donne ensuite treize énoncés en exemple, tous ponctués par un point d'exclamation, parmi lesquels il n'y a que deux énoncés averbaux exclamatifs que nous pourrions inclure dans notre corpus. Il s'agit de *quel acteur !* et de *que d'eau !* Il en va de même dans l'article de Groussier (1995)³¹² et pour les exemples de cet extrait de Riegel et al (1994 : 403)

La phrase nominale est particulièrement utilisée avec l'exclamation : Cette folle ! (Marivaux) - L'imbécile ! (Camus) - La guerre ! La guerre ! cria l'assemblée (Anatole France) - Un scandale, Monsieur le Maire, un scandale ! (Giraudoux) - Dans la trappe, les financiers ! (A.Jarry)

Les exemples donnés ici ne rentreront pas dans notre corpus d'EA exclamatifs. Nous plaçons en effet ce type d'énoncés dans la catégorie des EA à deux termes pour le dernier, et dans la catégorie des EA à un terme pour les autres, à l'exception du premier, qui ne ferait pas partie de notre corpus dans la mesure où c'est un énoncé thématique, c'est-à-dire établissant « ce dont parle le locuteur, le support, le point de départ de la communication et de la phrase »³¹³ (Riegel et al., 2004 : 605).

Par ailleurs, nous ne suivons pas les auteurs pour lesquels les EA exclamatifs relèvent d'une structure elliptique, comme par exemple Riegel et al (1994 : 405) :

Généralement, les verbes *être* et *avoir* précédés d'un sujet servent à former une phrase complète avec un groupe nominal exclamatif qui devient attribut avec le premier ou

³¹² Parmi les quatorze exemples d'énoncés qui sont donnés, seulement deux sont susceptibles d'entrer dans notre corpus d'EA.

³¹³ À ceci près que dans le cas de 'cette folle', l'énonciateur ne continue pas sa phrase. Cet énoncé a la particularité de n'être relié à aucun sujet implicite, et ne peut donc pas constituer d'EA, car « il n'y a ni assertion, ni prédicat » (Lefevre, 1999 : 45).

complément d'objet direct avec le second : *Quel nigaud (il est/fait) ! Quelle idée (tu as) !*

Selon que les verbes *être* et *avoir* sont présents ou pas, il s'agit de deux types d'énoncés différents. Par ailleurs, si nous sommes d'accord avec la position suivante :

Dans l'emploi exclamatif, le groupe nominal peut former la phrase à lui tout seul (Quelle chaleur !), ou faire partie d'une phrase complète (Quelle idée il a eue !) (Riegel et al, 1994 : 404)

nous avons expliqué dans le premier volet de ce travail pourquoi l'idée de phrase complète est inadéquate pour parler des EA : nous disons que l'idée d'incomplétude ne les caractérise qu'au niveau de la syntaxe et non pas au niveau du sens. Nous ne suivrons pas non plus les analyses de Le Querler (1997) ni de Bacha (2000), qui proposent un traitement des EA à peu près semblable. Tantôt Bacha semble envisager l'existence d'EA exclamatifs, tantôt elle fusionne les exclamations verbales et non verbales. D'un côté on peut lire que l'exclamation « peut être verbale ou non verbale : Quel homme étrange ! Quel homme étrange vous avez invité ! » (2000 : 237). Mais de l'autre, l'EA n'est pas envisagé en tant que tel quand l'auteur elle utilise des parenthèses ambiguës dans *Quels cheveux (a cette fille) !* et dans *Quels poignets (elle a) !* (2000 : 49). Selon nous, les parenthèses laissent penser que Bacha n'envisage pas l'existence d'énoncés averbaux exclamatifs.

Du côté anglais de notre étude, dans Huddleston et Pullum (2002), une sous-partie est consacrée aux *verbless exclamatives* (2002 : 921). Les exemples cités sont :

What nonsense !
What an insensitive way to behave!
What a strange thing for him to stay!
How fantastic!
How incredibly lucky!

Nous ne sommes pas non plus d'accord avec l'analyse qui en est faite, à savoir « the exclamative phrase is interpreted as a predicative complement, with 'be' and the subject understood : 'What nonsense that is !' ». L'idée de *be* et d'un sujet sous-entendus nous semble moins resserrer le paradigme des possibles que la justification par l'ellipse, mais il nous semble que les auteurs auraient dû signaler la possibilité de repérages implicites différents, au moyen de sujet et de verbes divers, comme par exemple avec :

What nonsense I've heard!
What nonsense it was!
What nonsense she spoke!

La présence d'un verbe conjugué au prétérit permet d'ancrer l'énoncé exclamatif en rupture avec \mathcal{F} alors qu'un EA nécessitera un travail interprétatif de l'interlocuteur par rapport à l'extralinguistique ou à la situation d'énonciation. C'est à cette conclusion qu'aboutissent Lapaire et Rotgé (1998) qui, sans jamais employer le terme *averbal*, font la différence entre ce qui est un EA exclamatif du type *What a man !* et un énoncé du type *What a splendid woman she was !* Le premier énoncé « en soi ne précise pas ce à quoi s'applique l'appréciation [...] Cette incomplétude peut être comblée par la situation (l'homme en question est au côté de l'énonciateur dans 'What a man') » (1998 : 673). En revanche, pour ce qui est du second énoncé, c'est le contexte qui indique que *What a splendid woman* s'applique à *she*. La mention du sujet + *be* est par ailleurs sans doute due à la rupture temporelle exprimée par le prétérit, et vient confirmer le lien que nous faisons entre EA et \mathcal{F} .

Pour ce qui est de la sélection d'EA exclamatifs, il ne suffira pas qu'un EA se termine par un point d'exclamation pour qu'il fasse partie de notre sous-corpus. Le Querler (1997) a étudié les différences sémantiques possibles entre divers énoncés exclamatifs. L'auteur propose « La porte ! », énoncé selon elle porteur d'une modalisation subjective, alors que « quel enthousiasme ! » est marqué d'une « valeur exclamative classiquement répertoriée, celle du haut degré qualitatif et quantitatif ». Quant à « Voyou ! » cet énoncé « marque à la fois les deux types de modalisation, intersubjective et appréciative à la fois » (1997 : 154-155). Outre le fait que nous ne traiterons pas ces trois exemples sur le même plan, puisque nous considérons que seuls les EA en *what / how / quel* sont exclamatifs, nous tenons à nous démarquer de l'analyse que Le Querler fait de l'EA « Voyou ! ». Selon l'auteur, « cet énoncé est interprété comme une apostrophe appréciative, dans laquelle le locuteur s'adresse directement à son interlocuteur en le qualifiant de façon négative » (1997 : *ibid*). Cet EA ne sera pas traité dans la partie sur l'exclamation de notre travail, et ce malgré la ponctuation employée. Nous classons un énoncé du type de « Voyou ! » dans la catégorie des EA attributifs à un terme³¹⁴ car il y a prédication.

Nous ajouterons que ce que le Querler écrit à propos de « La porte ! » nous semble incomplet. En effet, nous sommes d'accord avec le fait que « interprété comme 'ferme donc la porte !', 'je veux que tu fermes la porte', il s'agit d'une injonction, d'une prière, adressée par le locuteur à un autre sujet ». Cet EA peut également signifier un autre type d'injonction s'il est

³¹⁴ L'EA à un terme « Voyou ! » est basé sur un nom, comme c'est également le cas pour « Monstre ! » ou encore « Fripons ! gueux ! traîtres ! imposteurs ! » Lefeuvre (1999 : 239). Ceci dit, les EA à un terme peuvent également être constitués d'un adjectif, comme « Parfait ! » ou encore « Impossible. »

employé dans un autre contexte, par exemple dans les transports en commun : un usager agacé pourra utiliser cet énoncé pour demander au chauffeur de lui ouvrir la porte.

Par ailleurs, Le Querler considère comme des énoncés exclamatifs les occurrences suivantes :

Enfin la retraite !
Encore un scandale !

Or ces énoncés sont des EA à un terme comprenant en plus un adverbe aspectuel qui joue le rôle de marqueur car « la présence de ces circonstances peut mettre en évidence l'existence exprimée par la phrase averbale. » (Lefevre 1999 : 308). Il s'agit donc d'EA existentiels ponctués par un point d'exclamation, et non pas exclamatifs.

Pour en revenir aux EA exclamatifs, nos lectures nous ont permis de constater les difficultés rencontrées pour les définir, à un point tel que Chatras (1984) parle de « marginalisation de l'exclamation » (1984 : 83). Par ailleurs, Berthelon (1955) a défini l'exclamation dans des termes semblables, avec « la rencontre de l'affectif et de l'intensif au stade le plus immédiat de l'expression linguistique : la proposition exclamative traduit, comme un cri, la première impulsion émotive³¹⁵. » Mis à part ces concepts d'affectivité et de résistance à l'analyse syntaxique qui sont employés pour parler des EA, leur existence même est largement ignorée dans les grammaires³¹⁶.

C'est pourquoi à ce stade de notre étude, il nous semble nécessaire de procéder à quelques mises au point concernant la métalangue employée, et plus précisément concernant les termes d'*exclamation* et d'*exclamatif*.

8.4.2. Différence entre les termes *exclamation* et *exclamatif*

Etablir cette différence revient selon nous à opposer la syntaxe et la sémantique : le terme *exclamation* appartient à la sémantique alors que le terme *exclamatif* appartient à la syntaxe. Par conséquent, des énoncés comme ceux cités plus hauts (: « Les belles armes ! dit-elle », « Le crétin ! », « Ce toupet ! » Lefevre, 1999 : 93) relèvent de l'exclamation averbale, mais ce ne sont pas des énoncés exclamatifs. C'est pourquoi selon nous, la ponctuation est un critère suffisant pour permettre de parler d'exclamation, alors qu'il faut une structure avec un

³¹⁵ Cité par Kerfelec (2009 : 202).

³¹⁶ Lapaire et Rotgé (1998) abordent la question de l'exclamation et traitent des « emplois fortement modalisés de 'some' » dans 'You are some traveller !' (1998 : 160), ou encore de ceux de 'ever' avec 'She was ever so nice to me' (1998 : 170). Ils parlent également de « modalité exclamative » à propos de certains emplois de 'so', comme « celui relevé dans les exclamations 'So you're back again !' ' So you're not coming !' » (1998 : 288) Les auteurs envisagent aussi l'exclamation avec (be+ing) et le fait que la valeur origine, à savoir la dilatation, permet la mise en valeur de la relation S-P (1998 : 424). Nous ne développerons pas davantage, dans la mesure où ces cas d'exclamatives n'ont rien à voir avec les énoncés averbaux.

marqueur syntaxique pour qu'on puisse parler d'énoncé exclamatif. C'est pour cela que nous ne suivrons pas la terminologie que Chatras emploie quand elle étudie « différents types d'énoncés exclamatifs » et met dans la même catégorie (1984 : 88) :

Un tel gaspillage !
Quel gaspillage !

Nous pensons que le terme employé aurait dû être celui d'exclamation et pas celui d'énoncés exclamatifs. Cette précision terminologique est également apportée par Huddleston et Pullum, selon qui :

Not all exclamations take the form of exclamative clauses. The concept of exclamation is, moreover, a somewhat nebulous one, and it is not possible to present a well-defined set of grammatical constructions that express exclamatory meaning; very often, of course, it is signalled prosodically rather than, or as well as, by the lexicological form. (2002 : 923)

La confusion entre exclamation et énoncé exclamatif se rencontre dans Michaelis (2001 : 1038-39), où l'on peut lire :

Exclamative constructions form a variegated class, both within and across languages. This article presents a typological survey of the coding of exclamations ». (Notre soulignement)

Les occurrences que nous commentons ci-dessous ont donc été sélectionnées en suivant Larreya (1991 : 205) : « une construction exclamative est toujours introduite par un groupe exclamatif formé avec WHAT ou HOW³¹⁷ » mais aussi la citation suivante :

It is, of course, important not to confuse exclamatives with exclamations. Sentences of all types may be uttered with that particular expressive modulation which is conveyed in the spoken language by stress and intonation, and in the written languages by means of the exclamation mark. (Lyons, 1995 : 194)

Les quatre occurrences ci-dessous illustrent la différence que nous établissons entre EA exclamatifs et exclamation : il s'agit d'occurrences d'EA exclamatifs sans que la ponctuation soit exclamative. Il y aurait incompatibilité sémantique entre l'exclamation et le regret qui est exprimé dans ces EA :

(405) Can't you talk at all? Oh dear, **what a shame**. I was looking forward to a nice chat.
TH 177b
TRAD: Tu ne peux pas parler du tout ? Oh, zut, c'est dommage. J'avais envie de tailler une bonne petite bavette avec toi.

³¹⁷ Les écrits des linguistes français sur *how* sont moins nombreux que ceux sur *what*. Lapaire et Rotgé traitent des « propositions exclamatives en WH à valeur nominale » (1998 : 598), en précisant que les « opérateurs employés sont ceux de l'exclamation : *how* et *what* ». C'est la seule occurrence de HOW exclamatif dans leur ouvrage.

- (406) A moment of silence. Then Squares said, **“But what a shitty turnout.”**GFG 27
TRAD: Un moment de silence, puis Carrex a remarqué : **mais quelle assistance de merde.**

De façon générale, il semble que le contexte influe sur la ponctuation employée par l’auteur. En effet, les EA syntaxiquement exclamationnels mais sans point d’exclamation qui figurent dans notre corpus comportent les substantifs *shame, cheek, humiliation, rotten luck*, et les adjectifs *awful, ridiculous, extraordinary* (ce dernier étant employé ironiquement). Dans ces autres exemples, l’EA est employé de façon ironique, ce qui explique sans doute l’absence de point d’exclamation :

- (407) **“What a pleasant surprise.”**
“Where are they?” Pistillo shouted. GFG 340-41
TRAD: - **Quelle agréable surprise.**
- Où sont-ils ? a crié Pistillo.
- (408) “We have a list of your recent incoming calls.”
“How nice of you.” GFG 138
TRAD: - Nous avons la liste des appels que vous avez reçu ces derniers temps.
- Vous en avez de la chance.

Ces EA exclamationnels véhiculent de l’ironie, car :

chaque expression peut être employée aussi bien pour l’admiration que pour la répulsion : rien dans la forme verbale ne permet de trancher, il faut une intonation, ou simplement recourir à la situation d’énonciation elle-même (Milner, 1978 : 281) (Notre soulignement)

Le recours à la situation d’énonciation sous-entend un lien entre les EA et \mathcal{E} , que nous allons expliciter ci-dessous.

8.4.3. Lien avec \mathcal{E}

Tous les énoncés qui relèvent de l’exclamation (et qui, lorsqu’ils ne sont pas exclamationnels sont alors attributifs comme l’EA *Voyou !*, ou encore existentiels) ont comme point commun d’être tous liés à \mathcal{E} , en ce sens qu’ils sont « arraché[s] au locuteur par la situation » (Ducrot, 1980 : 133).

La dimension de contemporanéité de l’exclamation avec \mathcal{E} est confirmée par Kerfelec (2009) qui recommande « une prise en compte de l’espace dialogique » (2009 : 205). L’occurrence suivante est en effet inacceptable : * *I find (that) what a beautiful woman she is* (Kerfelec, 2009 : 207), ce qui montre que les exclamationnelles (averbales ou pas, car * *I find (that) what a beautiful woman.*) ne sont pas compatibles avec un enchâssement et un verbe introducteur qui

indique une opération mentale de réflexion sur le contenu de l'énoncé exclamatif. Il n'y a bien évidemment pas que les EA exclamatifs qui ne sont pas enchâssables. Le fait de ne pouvoir faire l'objet d'un enchâssement est commun à tous les EA reliés à la situation d'énonciation, comme c'est le cas de (3). On ne saurait accepter la manipulation suivante :

(3'') * Je pense que délicieux ce café.

Mais la présence d'un déictique qui relie explicitement l'EA à la situation d'énonciation n'est pas la cause principale de la non-recevabilité de cette occurrence. Il n'est pas non plus possible de revenir sur, ou encore de commenter l'énonciation un EA attributif à un terme comme (77) : Formidable !

(77') * Je pense que formidable !

Cela s'explique par le fait que le sujet implicite de l'EA est uniquement recouvrable dans *Sit* ou dans la mémoire immédiate des locuteurs.

Ce lien des EA avec *S* nous semble également établi par le fait que l'existence des référents sur lesquels porte l'exclamation « est déjà connue de tous les personnages en présence » (Lapaire et Rotgé (1998 : 673), ce qui implique que l'exclamation est liée à une situation d'interlocution. On retrouve la même position chez les linguistes anglophones :

Exclamations, unlike declaratives, presuppose that the proposition expressed is mutually known by speaker and hearer. (Michaelis, 2001: 1040)

Michaelis (2001 : 1039) souligne un autre aspect des EA qui vaut certes autant pour les EA exclamatifs que pour les attributifs suivis d'un point d'exclamation, mais qui souligne l'ancrage dans *Sit* et dans une situation d'interlocution :

Exclamations [...] are grammatical forms which express the speaker's affective response to a situation : exclamations convey surprise. Surprise may be accompanied by positive or negative affect. (Notre soulignement)

Notre corpus atteste d'une affinité certaine entre EA exclamatif et situation d'interlocution. Sur un total de 68 occurrences en anglais origine, 56 sont employées en dialogue et 12 en récit, ce qui équivaut à 82,5% en dialogue contre 17,5 % en récit. La différence est un peu moins marquée dans notre corpus en français origine, où nous avons, sur un total de 70 occurrences, 46 occurrences (soit 65,7%) qui sont employées en dialogue contre 24 (soit 34,3%) qui sont employées en récit.

EA exclamatif	Anglais origine	Français origine
En dialogue	82,5%	65,7%
En récit	17,5 %	34,3%

Le caractère moins contrasté des EA du corpus français par rapport à ceux du corpus anglais s'explique sans doute par certains des romans qui composent notre corpus et qui font que celui-ci est très disparate, contrairement au corpus anglais. En effet, sur un total de 29 occurrences dans *Madame Bovary*, 17 (soit 58,5%) figurent dans du dialogue et 12 (soit 41,5%) dans du récit. Le même phénomène apparaît dans *Thérèse Desqueyroux*, où seules 3 occurrences sont employées en dialogue, contre 5 en récit. En revanche, dans les *Trois Mousquetaires*, les 11 occurrences relevées sont toutes employées en dialogue. Il en va de même dans *Ramsès*, où une seule occurrence figure dans du récit. Les 11 autres sont également employées en dialogue.³¹⁸ Le tableau ci-dessous synthétise ces données.

Titre ouvrage	EA exclamatif en dialogue	EA exclamatif en récit
<i>Madame Bovary</i>	58,5%	41,5%
<i>Thérèse Desqueyroux</i>	62,5%	37,5%
<i>Trois Mousquetaires</i>	100%	0%
<i>Ramsès</i>	91,6%	8,3%

Madame Bovary et *Thérèse Desqueyroux* ont ceci de particulier que les auteurs de ces ouvrages ont souvent recours au SIL, ce qui peut expliquer les différences de pourcentage par rapport aux deux autres ouvrages de notre corpus.

Les EA exclamatifs employés dans du SIL ne relèvent alors pas du \mathcal{E} qui caractérise ceux employés en dialogue. Pour expliquer l'utilisation des EA exclamatifs ci-dessous, nous aurons recours à l'idée déjà mentionnée d'intégration à la sphère énonciative, ou encore à la sphère personnelle de l'énonciateur.

(409) **Oh, what an evening, when** I sat down by my fire to a basin of mutton broth, dimpled all over with fat, and thought I was going [...] DC 306b

TRAD : **Et quelle soirée, quand**, assis près du feu, je dégustai lentement une tasse de bouillon de mouton couvert de graisse, et que je me dis que je prenais le même chemin [...]

(410) I felt quite shocked to see him there, then angry. **What a nerve!** He was taking up the whole porch. It would be impossible to go in or out without stepping over him. TH 53

TRAD : J'ai été saisi de le découvrir là, puis fâché. **Quel culot !** Il bouchait tout le porche. Ce serait impossible d'entrer ou de sortir sans avoir à l'enjamber.

On retrouve ce type d'emploi en français :

³¹⁸ Chaque roman a été écrit à des périodes différentes. On ne peut donc pas conclure que le recours unique aux EA exclamatifs dans le récit est dû à une mode littéraire.

(411) Cette petite douleur derrière ton regard, **quelle consécration pour moi!** SA50c
TRAD : That tiny hint of pain behind your eyes, **what supreme reward for my efforts!**

(412) Je croyais qu'on pouvait rayonner de haine ou de mort. **Quelle erreur!** LN 212b
TRAD : I used to think that one could radiate hate or death. **What a mistake!**

Nous avons souligné les pronoms personnels sujets (I, je), complément (me, moi) et le déterminant possessif (my) pour illustrer ce renvoi à la sphère énonciative de l'énonciateur.

Lapaire et Rotgé renvoient potentiellement à la même chose que nous quand ils analysent l'opérateur exclamatif *what* dans une partie intitulée 'A+N et la prise de position appréciative / dépréciative' (1998 : 108) et indiquent qu'il permet de « sur-asserter » (1998 : 109).

Une autre caractéristique des EA exclamatifs est la possibilité d'être suivi d'un tag avec *it + be*, et comme nous l'avons dit à propos des tags dans la section 8.3.2., nous pensons que ce tag permet uniquement de faire référence à *St*, et ne constitue pas une forme elliptique qui referait surface. C'est le cas dans :

(413) 'There!' cried Uriah, shaking his head. '**What a melancholy confirmation, ain't it? Him! Such an old friend!** Bless your soul, when I was nothing but a clerk in his office, Copperfield, I've seen him twenty times, if I've seen him once, quite in a taking about it – [...] DC 517
TRAD: -- Ah! cria Uriah, en secouant la tête, **quelle triste confirmation de mes paroles, n'est-ce pas?** lui! un si ancien ami! Mais, Copperfield, je n'étais encore qu'un petit commis dans ses bureaux, que je le voyais déjà, non pas une fois, mais vingt fois, tout troublé [...]

Il en va de même quand c'est l'interlocuteur qui l'emploie :

(414) 'Agnes!' I joyfully exclaimed. 'Oh, **my dear Agnes, of all people in the world, what a pleasure to see you!**
'Is it, indeed?' she said, in her cordial voice. DC 428

Ce recours à *be* atteste selon nous de l'ancrage des EA exclamatifs dans *St*, tout comme le fait que *c'est* figure parfois dans la traduction d'un EA.

(415) Can't you talk at all? Oh dear, **what a shame.** I was looking forward to a nice chat. TH 177b
TRAD: Tu ne peux pas parler du tout ? Oh, zut, **c'est dommage.** J'avais envie de tailler une bonne petite bavette avec toi.

Dans cet autre exemple,

(416) "He was killed in Angola. [...] Damien was only twenty-five."
"How awful," I said, inadequately. TH 276
TRAD -- Il a été tué en Angola. [...] Damien n'avait que 25 ans.
-- **C'est affreux,** ai-je dit platement.

on aurait pu avoir :

(416²) Quelle horreur³¹⁹

comme traduction, mais conformément à ce que nous avançons sur les occurrences (393) et (394), l'emploi de *c'est* permet d'expliciter une prise de distance de l'énonciateur par rapport au sémantisme de l'EA, en se plaçant hors de sa sphère énonciative. On remarquera par ailleurs que dans ces occurrences et dans celles qui suivent, les EA sont un sémantisme négatif.

Il en va de même avec :

(417) 'Mmm, lovely, said Jennifer, pulling off the wrapping paper. '**What an unusual present!**'

Benjamin had bought her *Voices and Instruments*, one of the new releases on Brian Eno's *Obscure Records* label. RC 296

TRAD: Mmm, super, dit Jennifer en défaisant le papier doré. **C'est** vraiment un cadeau original. »

Benjamin lui avait acheté *Voices and Instruments*, qui venait de sortir chez *Obscure Records*, la maison de disques de Brian Eno.

(418) "We found him in the Passaic River."

Mc Guane frowned. "**How unsanitary.**" GFG 169

TRAD: - On l'a repêché dans la rivière Passaic.

Mc Guane a froncé les sourcils.

- **C'est** franchement antihygiénique.

L'adverbe *franchement* dans la traduction illustre le haut degré (voir Groussier, 1995 : 218³²⁰, Milner (1978 : 253) et Chatras (1984 : 107) qui rappelle qu'il s'agit « dans la théorie de Culioli, [d'] une opération spécifiquement modale, [du] renvoi au centre attracteur du domaine notionnel ». C'est ce qui se produit³²¹ dans (418) : l'EA en *how* permet à \mathfrak{S}_0 d'exprimer le haut degré de la saleté. Ce renvoi se produit aussi grâce à l'opération de parcours³²² qu'exprime ce marqueur. Comme le renvoi au haut degré³²³, l'opération de

³¹⁹ L'opération de parcours dont nous parlons pour *how* concerne également le marqueur *quel*. Culioli (1992) rejoint Milner (1978 : 259) en parlant d'opération de parcours :

De même, quand je dis *Quel stylo!*, je construis une occurrence imaginaire, représentative de toutes les valeurs possibles de / () être-stylo/. On a ainsi une opération de parcours (dont *Quel* est le marqueur). (1992 : 5)

³²⁰ Lorsque une action est gradable, on peut considérer que le gradient des occurrences constituant l'Intérieur du domaine notionnel est alors constitué par la classe des degrés possibles, du plus bas, dernier point de l'Intérieur, contigu à la frontière avec l'Extérieur, au plus élevé, identifiable au centre organisateur/attracteur. Si les [énoncés] ci-dessus renvoient à des degrés élevés de la notion « obstination », cela signifie donc que le degré d'obstination exprimé est, chaque fois, proche du centre organisateur, c'est-à-dire, ici, de « l'obstination par excellence », également attracteur, c'est-à-dire « comble de l'obstination ». (Groussier, 1995 : 218)

³²¹ Nous avons déjà signalé en note que certains EA exclamatifs sont employés de façon ironique, auquel cas le renvoi au haut degré ne fait pas partie des intentions de l'énonciateur.

³²² Pour mémoire, la définition que Culioli (1990 : 121) donne du parcours : « Le parcours à la différence de l'extraction et du fléchage, fait que l'on ne peut (ou veut) distinguer aucune occurrence dans le domaine. »

parcours associée à l'exclamation a été remarquée par Chatras (1984 : 93), mais aussi Groussier (1995 : 222) pour qui « dans son énoncé exclamatif, 'how' indique un parcours de la classe des degrés tout comme dans l'interrogation ».

Nous avons vu en 8.3. que les EA attributifs étaient également liés à \mathcal{F} . Certains traducteurs ont exploité la proximité entre EA exclamatifs et EA attributifs dans leurs traductions.

Les cas sont en effet nombreux où il n'y a pas de strict calque syntaxique et où un type d'EA est employé pour traduire l'autre, comme dans les occurrences suivantes, où nous avons des cas (en français aussi bien qu'en anglais origine) où un EA exclamatif est traduit par un EA attributif à un terme :

(419) 'Well, I... I'm a sort of out-of-town contributor, I suppose.'

'**What a hoot.** I say – do you like punk rock?' RC156c

TRAD: - Eh bien, je, euh... Je suis un genre de correspondant, disons.

- **Splendide !** Tenez, pendant qu'on y est : vous aimez le 'punk rock' ?

(420) L'esprit embrumé, il heurta un scribe élégant.

-- Ramsès ! **Quelle joie de te revoir !** R 72a

TRAD : In a daze, he collided with an elegant-looking scribe.

"Ramses! **Delighted to see you again.**"

(421) -Je la donnerai au curé de chez nous, pour qu'il me dise des messes.

- **Quel fanatisme !** S'exclama le pharmacien, en se penchant vers le notaire. MB205

TRAD PG: "I'll give it to our cure up home, to say some masses for me!"

"**What fanaticism!**" exclaimed the chemist, leaning across to the notary.

TRAD PPC: 'I'll give it to our cure, to say mass for me'

'**Fanatical!**' exclaimed the chemist, leaning across to the lawyer.

Il est logique que le contraire se produise également : un EA attributif peut être traduit par un exclamatif, et ce dans les deux langues :

(422) But he repeated sweetly:

'Some local irritation, ma'am?'

'**Nonsense!**' replied my aunt, and corked herself again, at one blow. DC12b

TRAD : Mais il répéta doucement:

«C'est une irritation locale, madame?

«**Quelle bêtise!**» répondit ma tante, et elle se reboucha rapidement l'oreille.

(423) « Ah! **traître!**» Et il disparut. 3M45b

TRAD : 'Oh, **what a traitor !**' – and he vanished.

Dans l'occurrence suivante, un EA exclamatif est utilisé pour traduire un énoncé en *voici*, dont nous avons souligné le lien avec \mathcal{F} en 8.1.

³²³Voir Gilbert (1989).

- (424) **Voici une journée superbe!** tout le monde est dehors! les vents sont à l'est. MB 188a
TRAD PG: "**What a superb day!** Everybody is out! The wind is east!"
TRAD PPC: '**What a glorious day!** Everybody's out of doors ! The wind's in the east !'

Les traductions examinées ici sont toujours des occurrences employées en situation d'interlocution puisque le but du chapitre 8 est d'expliquer le lien entre EA et *Sit* e. Nous verrons dans une partie consacrée aux différences de traduction que les EA exclamatifs employés en récit sont traduits différemment.

8.5. Conclusion : EA et sphère énonciative

Les EA que nous avons étudiés dans ce chapitre 8 sont tous employés en dialogue, qu'ils contiennent les présentatifs *voici / voilà*, que le sujet soit implicite ou qu'il soit mentionné. La relation de concomitance entre un EA et *ℱ* est davantage manifeste dans ces occurrences d'EA attributifs ou exclamatifs que dans les EA en contexte de signalisation, les EA publicitaires et les proverbes examinés précédemment.

Cependant, nous proposons de changer de perspective et de considérer ce lien avec *ℱ* comme la marque d'une intégration par l'énonciateur de son énoncé dans sa sphère énonciative, laquelle entrainerait une plus grande proximité avec l'énoncé en termes de contenu assertif. Nous avançons que cette intégration à la sphère énonciative de l'énonciateur caractérise implicitement tous les EA, y compris ceux qui sont employés en récit.

Cela revient à dire que selon nous, quand il est employé en récit, l'EA permet d'avoir accès aux pensées de l'énonciateur qui a un statut intradiégétique manifeste dans les deux récits à la première personne que sont *La Nausée* et *Heart of Darkness* et d'où sont extraites les occurrences suivantes :

- (425) Elle repart : à présent je la vois de dos. **Vieille cloporte !** LN53b
TRAD : She goes off again: now I see her from behind. **The old woodlouse!**
- (426) I concluded I would go and give her back her portrait and those letters myself. **Curiosity? Yes; and also some other feelings perhaps.** HD314
TRAD : Je décidai finalement d'aller moi-même lui rendre son portrait et ses lettres. **De la curiosité? Oui ; et peut-être aussi certain autre sentiment.**

L'accès direct aux opinions de l'énonciateur n'aurait pas été possible si c'était un énoncé verbal avec marqueur du prétérit qui était employé à sa place.

Nous pensons que ce même accès direct aux pensées du narrateur, donc à la sphère énonciative est une conséquence de l'emploi de l'EA dans les extraits suivants, EA qui constituent « une rupture dans le linéaire textuel » (Delorme, 2004b : 352) :

(427) He took extra trouble over the deep scars in the ditch and the grass verge, and then stood beside his motorcycle and looked back towards the lily of the valley patch. **Not bad!** Probably only the police dogs would get it, and, with ten miles of roads to cover, they would be hours, perhaps days- FV24

TRAD : Il prit un soin tout particulier des cicatrices profondes du fossé et du bas-côté herbeux puis, debout près de sa moto, se retourna pour examiner le parterre de muguet. **Pas si mal !** Seuls les chiens policiers trouveraient mais, avec seize kilomètres de routes à couvrir, cela à leur prendrait des heures, voire des jours –

(428) The music upstairs had been turned down. He could hear Irene and Doug having an argument; **nothing too serious, not one of their slanging matches**, just a bit of bickering and teasing. RC 37a

TRAD : A l'étage, la musique avait baissé de volume. Il entendait les bribes d'une dispute entre Doug et Irene. **Rien de grave, rien à voir avec leurs légendaires concours de jurons** ; juste une petite chamaillerie taquine.

(429) **Une brave femme, en somme!** Elle était très à l'aise, maintenant! FB 160

TRAD : **A good soul, obviously!** She was quite at her ease now, and [...]

L'emploi d'un EA au milieu d'énoncés en récit et donc au prétérit simple donne l'impression que le narrateur prend davantage partie, ce qui confère une plus grande force assertive à la prédication averbale. Nous avançons que l'emploi d'un EA permet de donner l'impression au co-énonciateur lecteur que l'assertion averbale relève de \mathcal{T} et non pas de t-1. En d'autres termes, l'EA permet à l'énonciateur de se placer hors du co-texte en rupture temporelle, et de recréer sa propre sphère énonciative sur un plan temporel parallèle, ou en tout cas différent de celui de la diégèse. Il y aurait ainsi ancrage dans un \mathcal{T} reconstitué hors de la diégèse.

Notre idée concernant l'intégration de ces EA en récit à la sphère énonciative de l'énonciateur et qui caractériserait les EA est corroborée par le fait que l'anglais emploie *be* au prétérit pour bien signifier qu'il n'y a pas simultanéité entre l'apparition du sentiment exprimé par l'EA et le \mathcal{T} tel que l'entend la TOE. C'est ce qui se produit selon nous dans les exemples suivants.

Les trois premiers EA sont ainsi ancrés dans le récit en anglais, c'est-à-dire en rupture avec \mathcal{T} , et le narrateur s'inscrit clairement hors de la diégèse quand il emploie un EA et dans la diégèse avec le prétérit en anglais :

(430) C'était Mme Rivaud qui traversait le terre-plein, se dirigeant vers l'hôtel. **Illusion d'optique?** Ou bien le fait qu'il se passait des choses graves teintait-il tout de sombre ? Toujours est-il que, vue à distance, elle faisait penser à un personnage de drame. FB163

TRAD : It was Mme Rivaud crossing the Place du Marché, coming towards the hotel. **Was it** an optical illusion? Or was it that the gravity of the moment made everything seem dramatic? Even at that distance she seemed like a person in a play.

- (431) Le portrait [...] me frappa. **Défaut de proportion ? De perspective ?** LN121
TRAD : ... I was struck by the portrait of Olivier Blévigne. **Was there** something wrong with the proportions? With the perspective?
- (432) Elle ne manquait pas d'ajouter que « ça lui était égal de mourir ». **Mensonge !** Jamais elle n'avait désiré si ardemment de vivre ; jamais non plus Bernard ne lui avait montré tant de sollicitude. TD 92
TRAD : Whenever she spoke like that, she was careful to add that she did not care much whether she lived or whether she didn't. **But that was a lie.** Never had she been so hungry for life, and never had Bernard shown himself more attentive.
- (433) Il n'y avait pas de discussion possible. C'était les parents qui possédaient la nourriture, les lits et les voitures. **Pas moyen de désobéir.** SA 101
TRAD : There was no room for discussion. Food, beds, and cars were all in adult hands. **There was** no way we could disobey.

Nous concluons donc qu'un EA en anglais est nécessairement relié à \mathcal{E} , ce qui est logique quand il est employé en dialogue, mais cet ancrage s'avère, selon nous, être le cas également en récit et donne ainsi au narrateur une dimension intradiégétique.

C'est le cas dans *Therapy*, roman de David Lodge à la première personne :

- (434) Maybe she'll be a Professor one day, now that the Poly has become a University. Professor Sally Passmore: it has a ring to it. **Pity about the name of the University.** They couldn't call it the University of Rummigde because there was one already, so they called it James Watt University, after the great local inventor. TH 39
TRAD: Peut-être sera-t-elle un jour professeur titulaire, maintenant que l'IUT est devenu une université. Le professeur Sally Passmore : ça sonne bien. Quant au nom de l'université, c'est moins réussi. On ne pouvait pas l'appeler université de Rummidge, car il y en avait déjà une, aussi l'a-t-on baptisée James Watt University.
- (435) Louise was small but shapely in built. **Straight bobbed brown hair which always shone and swung as if it had been freshly washed, which it invariably has been. Perfect teeth.** Is there anybody in Hollywood who hasn't got perfect teeth? TH 50a
TRAD: Louise était de petite taille, mais bien bâtie. **Des cheveux châtain, coupés au carré, qui brillaient et flottaient comme si elle venait toujours de les laver, ce qui n'était pas faux. Des dents parfaites.** Qui n'a pas de dents parfaites à Hollywood ?

mais également dans *The Rotter's Club* :

- (436) On cue, a drumbeat began pounding through the floor-boards from Doug's bedroom. **Reggae, although neither Bill nor Irene would have been able to identify it as such. Bob Marley, in fact.** RC34e

TRAD: Et, comme par magie, un lourd son de batterie se mit à résonner à travers le plancher de la chambre de Doug. **Du reggae, quoique Bill et Irene eussent bien été incapable de mettre un nom dessus. Bob Marley, en l'occurrence.**

(437) I know that the music school concert-hall was packed out, and I was standing at the back with my friends Benjamin and Philip. **Nice enough kids, despite having hippie-ish tendencies.** RC177

TRAD: Je sais que l'auditorium était archicomble, et que j'étais debout au fond avec mes amis Benjamin et Philip. **De braves gars, malgré leur côté baba cool.**

Nos conclusions recourent celles de Delorme (2004b). Nous sommes d'accord pour dire que « utilisée dans des ensembles où la phrase verbale est le modèle dominant, [la forme averbale] crée une rupture dans la linéarité textuelle » (2004b : 344), qu'il y a « introduction d'un point de vue nouveau dans le flux narratif, différent de celui de l'énonciateur primaire », et que « la phrase averbale peut induire un changement de repérage énonciatif » (ibid.). C'est ce que nous entendons par la création au moyen de l'EA d'une autre sphère énonciative sur un plan temporel différent.

Concernant les EA employés en récit à la première personne, nous partageons l'analyse de Delorme (2004b : 345) pour qui l'EA constitue une « intervention du narrateur qui rompt le fil des événements pour ouvrir une parenthèse à l'intention du lecteur ». Cela correspond à la valeur métadiscursive des EA que nous avons décrite section 6.3.3.

En revanche, nous nous démarquons de la conclusion de Delorme (ibid) pour qui l'EA est « pris en charge par le narrateur à la première personne en tant que narrateur et non en tant que protagoniste de la situation de récit ». Nous pensons au contraire que lors de l'emploi d'un EA, le « changement de repérage énonciatif » dont parle Delorme (2004b : 344) s'effectue de la façon suivante : le narrateur quitte son rôle et l'EA entraîne la création d'une sphère énonciative parallèle, et c'est à partir du \mathcal{F} de cette sphère énonciative parallèle que l'EA est repéré, ce qui permet à l'énonciateur d'adopter le point de vue d'un protagoniste du récit. C'est le cas de l'EA (402) qui permet de qualifier les mouvements des écureuils que le narrateur observe. Le narrateur adopte ainsi le point de vue d'un protagoniste du récit et cette immédiateté de la qualification est exprimée par l'EA attributif, alors qu'un énoncé verbal sous-entendrait un narrateur au point de vue extérieur à la diégèse. Notre notion d'immédiateté correspond à ce que Delorme (2004b : 350) appelle les « énoncés réflexes » du fait que « l'énoncé nominal attributif se détache de la trame textuelle et ouvre, en quelque sorte, une voie d'accès à la conscience du protagoniste concerné ».

Dans les exemples précédents, l'EA permet de définir le son entendu, de qualifier les personnages Benjamin et Philip et Louise. Ces EA constituent donc une « incise explicative destinée au lecteur » (Delorme, 2004b : 346). Les EA en français sous (425), (427), (428), (429) et (432) remplissent le même rôle, alors que ce n'est pas le cas pour les EA en (433) et (434) au moyen desquels l'énonciateur exprime son avis sur l'extralinguistique, avec en plus une modalité interrogative en (426) et (430) (431).

Cette modalité interrogative peut s'expliquer de deux façons : il se peut que l'énonciateur se parle à lui-même, mais il se peut aussi qu'il s'adresse au lecteur qu'il considère donc comme son co-énonciateur. L'EA permet donc ici de mettre en avant la sphère énonciative narrateur / lecteur.

Indépendamment de la modalité interrogative, nous concluons que les EA employés en récit sont un moyen de recréer les paramètres d'une situation d'interlocution, ce qui implique une plus grande proximité avec le co-énonciateur lecteur (nous avons parlé d'une plus grande force assertive de l'EA et son usage métalinguistique) et un lien avec \mathcal{T} , mais sur un plan parallèle, décalé par rapport à celui de la diégèse dans laquelle l'EA s'inscrit.

Pour terminer notre travail sur le lien entre EA présent et prise en compte du co-énonciateur (qui est une caractéristique de tous les EA, quelles que soient leurs conditions d'occurrences), nous aborderons la valeur injonctive des EA en situation d'interlocution et en contexte de signalisation.

9. VALEUR INJONCTIVE DES ENONCES AVERBAUX

Les EA concernés ici seront ceux qui ont une valeur de visée et qui appartiennent au rang 4 de la modalité selon la TOE. Nous n'affirmons pas que tous les EA qui expriment une visée relèvent de la modalité radicale. Les occurrences ci-dessous montrent qu'il existe des EA à valeur de visée sans relation intersubjective, où l'on constate que seule l'existence du terme est visée au moyen d'une opération d'extraction avec l'article indéfini d'un élément de la classe du DN concerné, et ce sans qu'une intervention du co-énonciateur soit nécessaire. Si la valeur injonctive n'est pas présente, l'énonciateur est malgré tout pris en compte dans ces EA employés en situation d'interlocution. Ce sont les pronoms *you/vous* qui réfèrent à l'interlocuteur.

- (438) Miss Dartle suddenly kneeled down before it, and began to loosen the dress.
'**A curse upon you!**' she said, looking round at me, with a mingled expression of rage and grief. 'It was in an evil hour that you ever came here! **A curse upon you!** Go!' DC 672c
TRAD: Tout d'un coup, miss Dartle s'agenouilla devant elle, et commença à lui desserrer sa robe.
«**Soyez maudit!** dit-elle, en me regardant avec une expression de rage et de douleur réunies. Maudite soit l'heure où vous êtes jamais venu ici! **Malédiction sur vous!** sortez.»

La traduction avec l'impératif passif (Soyez maudit !) confirme bien que l'interlocuteur n'est pas agent de l'action visée par l'EA. L'absence de valeur injonctive se trouve surtout dans certains EA qui constituent des locutions figées, comme certaines expressions et autres formules de politesse. En employant une expression comme :

- (439) Au diable les scrupules / To hell with scruples!

l'énonciateur souhaite se débarrasser de ses scrupules et ainsi les envoyer au diable. En termes linguistiques, il vise juste le passage de I à E, sans solliciter une quelconque action émanant du co-énonciateur.

Les EA étudiés dans ce chapitre sont ceux qui associent visée et valeur injonctive. Nous commencerons par ceux que l'on trouve en dialogue avec des coordonnées énonciatives explicites, avant de voir que l'expression une modalité injonctive est indépendante de la manifestation ou non de l'énonciateur, car c'est souvent la fonction des EA en contexte de signalisation de poser des interdictions. Les EA qu'ils contiennent seront donc différents de ceux employés en situation d'interlocution.

9.1. EA en situation d'interlocution

Nous examinerons les EA de notre corpus qui sont associés à la modalité interrogative, puisque « l'interrogation a clairement une valeur intersubjective » (Bouscaren et Chuquet, 1987 : 36). Nous étudierons également les EA à valeur de visée, dans la mesure où le référent de l'EA utilisé n'est pas actualisé à \mathcal{E} et qu'il incombe à l'interlocuteur d'agir pour l'actualisation ait lieu. Ces EA ont pour but de susciter un certain comportement chez le destinataire du message et relèvent de la fonction conative du langage (Jakobson, 1963). Dans notre corpus, ils sont employés aussi bien dans le discours littéraire que publicitaire.

9.1.1. EA interrogatifs

Les EA interrogatifs impliquent en toute logique une situation d'interlocution : selon Peeters (1995 : 63), « on peut dire de la question qu'elle contribue à produire et à reconnaître de l'Autre social ». Un EA interrogatif se distingue des *yes / no questions* où l'interlocuteur doit répondre en se plaçant dans I ou E du DN, et des *wh-questions* où il lui revient d'instancier l'endroit de l'axe syntagmatique sur lequel porte la question (cf. Cotte, 1998 : 303).

Nous n'emploierons pas le terme de « forme interrogative », qui ne saurait convenir aux EA, puisque ils s'écartent de la définition suivante : « si l'on prend le cas de l'anglais, on note qu'il existe une forme interrogative distincte d'une forme affirmative » (Peeters, 1995 : 53). Les EA que nous étudierons dans cette partie relèvent plutôt de « l'interrogation sémantique » (cf. Peeters, 1995 : 55)³²⁴. Concernant le type de questions posées en utilisant un EA interrogatif, celui-ci permet au locuteur de demander à l'interlocuteur s'il souhaite voir telle ou telle occurrence validée. L'EA interrogatif s'apparente donc aux *yes / no questions*, grâce auxquelles il s'agit de « demander au co-énonciateur de se prononcer pour ou contre la validation de S/P » (Lapaire et Rotgé, 1998 : 529). Si on utilise la terminologie de Peeters (1995 : 57), les EA interrogatifs tels que :

(440) -**Dessert ?** Nous avons de la tarte aux pommes et de la tarte au citron. FR834b
TRAD : '**Dessert ?** There's apple pie and lemon-meringue pie.'

appartiennent à « l'interrogation assertive, celle des *non-wh interrogatives* »³²⁵. Nous considérons que l'on peut parler de visée car la présence d'aucun référent de l'EA n'est

³²⁴ La forme interrogative est à distinguer de l'interrogation sémantique car, bien que l'interrogation sémantique se déduise d'une structure grammaticale, elle ne se limite pas à la seule forme interrogative. On rencontre bien sûr la forme interrogative dans : *When do you go on holiday ?* *Do you like carrots ?*
Mais on trouve aussi pour l'interrogation : *want a cigarette?* *a book ?* *you like it?*

³²⁵ Garcia-Fernandez et Lailler (2008) donnent comme exemples verbaux d'interrogation assertive les énoncés suivants :

que l'emploi de ce type d'EA n'est pas spécifique à un auteur en particulier. Notre étude nous permet d'avancer que cet usage est même largement répandu :

- (443) Le serveur examina l'objet.
-- Ça ira. **Vin ou bière ?**
-- Ta meilleure bière. R 28
TRAD : "Will it cover it ?"
"I suppose. **Wine or beer?"**
"Your best beer."

Ce dernier exemple a la particularité de proposer une alternative (cf. Feuillet (1994 : 7) pour une définition de « l'interrogation alternative »). Les autres EA du sous-corpus étudié ici relèvent quant à eux de « l'interrogation globale, portant sur toute la phrase, [...] appelant une réponse par *oui* (*si* avec question négative) ou par *non* » (Feuillet, *ibid.*). L'auteur ajoute que ce type d'interrogation est neutre et orienté, du fait qu'il s'agit d'une « simple demande de renseignements » et que le « locuteur attend un certain type de réponse » (Feuillet, 1994 : 8). Certains EA de notre corpus sont également utilisés pour demander à l'interlocuteur de spécifier sa demande, de définir une sous-classe du DN mentionné. C'est ce qui se produit dans l'exemple suivant³²⁶, qui constitue un dialogue uniquement basé sur des EA, ce qui sera souvent le cas dans les 55 autres occurrences averbales de *Feux Rouges* :

- (444) Pendant qu'on vérifiait ses pneus, il était entré en coup de vent dans le restaurant italien pour boire un verre de whisky au bar. FR752
- **Scotch ?**
- Rye.
TRAD : [...] he darted into the Italian restaurant to have a whisky at the bar.
'**Scotch?**'
'Rye.'

A part ceux qui comportent le mot *cigarette*, les autres EA de notre sous-corpus sont basés sur des noms qui fonctionnent en continu. L'exemple suivant serait donc une exception : le nom qui constitue l'EA est du discontinu, ce qui explique peut-être pourquoi il est traduit par un énoncé verbal en anglais :

- (445) Il fit enfin le geste qu'il avait tant envie de faire, toucha discrètement l'épaule de l'homme.
-**Un verre avec moi ?** FR768

³²⁶ La définition d'une sous-classe peut également s'opérer avec un EA adjectival :
-Martini avec un zeste de citron, dit-il, quand le barman se tourna vers lui.
-**Simple ?**
-**Double.** FR755b
TRAD : 'Dry martini with lemon peel,' he said as the barman turned to him.
'**Simple??**'
'**Double.**'

TRAD : At last he made the gesture he so longed to make, and tapped the man lightly on the shoulder.

'Have one on me?'

Les autres occurrences citées ci-dessus montrent que l'EA fonctionne aussi bien en français qu'en anglais. Notre corpus anglais => français confirme cet emploi des EA en situation d'interlocution. Ce corpus anglais ne comporte aucune occurrence où, dans l'extralinguistique, les personnages sont en position de clients dans un bar ou un restaurant. Nous rencontrons malgré tout des exemples où le locuteur propose quelque chose à son interlocuteur, ce qui revient donc au même pour ce qui est de la situation d'interlocution et des relations intersubjectives :

(446) Her mother put the newspaper aside and said: '**Cup of tea, anyone? Lemonade?**'
RC11

TRAD : Sa mère reposa son journal et demanda : « Quelqu'un veut une tasse de thé ? De la limonade ? »

(447) "You both still go to church, then?" I said.

"Yes," he said curtly. **Milk ? Sugar?** " TH 274

TRAD : --Ainsi vous êtes restés pratiquement tous les deux ?

--Oui. Vous prenez du lait ? du sucre ?

Dans les traductions de ces EA, « l'énoncé nominal de départ est étoffé par une forme verbale finie. » (Delorme, 2004a : 241). Si l'exemple (447) illustre la conclusion suivante de Delorme (2004a : 235) : « certains traducteurs choisissent d'étoffer régulièrement les phrases nominales du texte source par des phrases verbales dans le texte cible », le choix d'un énoncé verbal pour traduire (446) nous paraît plus contraint, à cause de la présence de *anyone*, qu'il nous paraît difficile de postposer en français :

(446') ? Tasse de thé, quelqu'un ?

? Une tasse de thé, quelqu'un ?

Ces exemples et les autres du même type qui constituent notre corpus comportent tous l'article Ø, ce qui est logique pour les termes *milk*, *sugar* et *ale*, mais pas pour *cup (of tea)*, qui est dénombrable. Or, l'analyse de l'article Ø que propose Adamczewski (1998 : 210) vient éclairer cet emploi : s'il ne s'agit pas, dans le cadre de l'emploi de Ø avec un nom à valeur de visée de « nommer les éléments de l'extralinguistique », il n'en reste pas moins que « Ø implique une absence de dénombrement ainsi qu'une absence de thématization ; il permet le renvoi direct à la notion »³²⁷.

³²⁷ On trouvera des analyses similaires dans Bouscaren et Chuquet (1987 : 83), qui précisent qu'« il s'agit de la valeur qualitative du nom sans aucune spécification de quantité », ainsi que dans Souesme (1992 : 176).

L'article indéfini indique qu'il y a eu extraction d'une occurrence de la classe (Bouscaren et Chuquet, 1987 : 84). Il faut donc que le nom sur lequel il porte fonctionne en discontinu, ce qui, comme on l'a vu, n'est pas le cas pour *milk*, *sugar* et *ale*. Cela dit, l'emploi de l'article indéfini n'est pas exclu quand il s'agit de demander au co-énonciateur s'il souhaite voir l'existence d'une relation prédicative (ℱ' – have N) validée, c'est-à-dire s'il souhaite voir une occurrence du terme cité entrer dans sa sphère personnelle.

Tout comme Peeters (1995 : 55) donnait *A book ?* comme exemple d'EA avec l'article indéfini, il serait possible d'avoir l'EA interrogatif *A cigarette ?* au côté de *Want a cigarette ?* pour compléter l'axe paradigmatique de l'EA (441). L'article indéfini peut également être employé dans des EA utilisés dans des slogans publicitaires, auxquels nous consacrons la sous-partie suivante.

9.1.1.2. EA interrogatif dans les slogans publicitaires

Nous n'avons pas trouvé d'EA anglais employés dans un tel contexte. Ce n'est pas pour cela que nous concluons qu'il n'y en a pas, mais les analyses qui suivent ne concernent par conséquent que le français³²⁸.

Le but de l'EA est d'attirer l'attention du client potentiel, de « fixer un message très court dans la mémoire du lecteur ou de l'auditeur-spectateur » (Greven, 1982 : 27). Nous sommes d'accord avec l'analyse que fait Arnaud (1991 : 11) concernant le rôle de l'énonciateur, mais aussi le recours aux EA dans les slogans :

Le slogan est un énoncé non-anonyme. Même si l'auteur individuel n'en est pas connu, il est perçu comme émanant d'un groupe précis, à des fins publicitaires ou bien didactiques. [...] Cette langue se doit d'être simple et claire, ces arguments doivent être présentés de façon naturelle et bien rythmée, épousant ainsi les structures naturelles de la langue de tous les jours. Les messages présentés sont courts, mais percutants. La brièveté est de rigueur, l'intelligibilité est totale.

Les EA sont seulement un moyen parmi d'autres qui permettent également de capter l'attention du public plus facilement (Voir également Greven, 1982 : 55-56, et Leech, 1966 : 108).

³²⁸ Les EA anglais dont le contexte d'occurrence se rapproche le plus des EA étudiés ici ont été trouvés dans un magazine féminin. Ces EA n'appartiennent pas au discours publicitaires mais interrogent malgré tout le lecteur sur sa sphère personnelle, qu'ils soient attributifs :

Inspired ? Motivated ? Fired up by what you've read? Let us know.
ou existentiels:

Sore skin? Last-minute mayhem ? Whatever your beauty blunders last time around, here's how to sail through this year's holiday without a hitch...

Dans le discours publicitaire, l'EA interrogatif est ainsi un moyen de demander à l'interlocuteur - client éventuel de confirmer l'existence dans sa sphère personnelle du terme sur lequel porte l'interrogation, terme qui n'a pour le locuteur qu'un statut d'hypothèse à \mathcal{T} :

(448) **Un projet à financer ?** Bénéficiez en ligne de crédit à 4,9% TEG fixe.
Un week-end en amoureux ? Réponse immédiate de principe.

Nous employons le terme de sphère personnelle car pour le premier exemple, une paraphrase avec *avoir* nous semble plus pertinente qu'avec *il y a* car pour cet EA, c'est l'existence du référent qui est visée.

(448') Avez-vous un projet à financer ? / Y a-t-il un projet à financer ?

Concernant le deuxième exemple, c'est sur la volonté de l'interlocuteur que porte l'interrogation, et la paraphrase verbale ferait intervenir les verbes *vouloir*, *désirer* ou *souhaiter*, comme c'est le cas dans la traduction française de l'exemple (443). Nous avons remarqué dans les slogans interrogatifs qui par ailleurs utilisent abondamment la parataxe, la récurrence des mots *besoin* et *envie* :

(330) **Besoin** d'argent à petit taux ? Cételem.fr Réponse de principe immédiate

Besoin de progresser en anglais ?
Choisissez LA méthode interactive de référence.
TellMe More. Cliquez ici.
Progrès Garantis. Plus de cinq millions d'utilisateurs.

Envie de cuisiner ? Découvrez plus de 40000 recettes. (cuisine AZ.com)

Envie de gagner de la place tout en préservant l'environnement ?
Passez à la facture électronique.
Connectez-vous sur www.edf-bleuciel.fr

La façon d'interpeller l'interlocuteur-client est donc double : syntaxique avec l'interrogation, et sémantique avec des termes qui font appel à des besoins ou désirs personnels. De plus, dans le cas de ces slogans interrogatifs, la structure parataxique n'est pas sans rappeler celle de l'hypothèse³²⁹ : le segment interrogatif joue le même rôle qu'une protase (en *if*) et le deuxième segment celui d'une apodose. La lecture ou plutôt la validation du deuxième segment dépend de la validation du premier segment averbal, c'est-à-dire qu'il faut que ce soit I, l'intérieur du domaine notionnel, qui soit choisi par le co-énonciateur lecteur du slogan.

Les relations intersubjectives existent bien au-delà de l'interrogation. Les EA qui expriment une visée relèvent également des relations intersubjectives.

³²⁹ La proximité entre l'hypothèse et la modalité interrogative réside dans le fait qu'il n'est pas possible de rejeter la valeur opposée à celle qui est envisagée (contrairement à ce qui se produit lors d'une assertion).

9.1.2. Visée et valeur injonctive

Avant d'analyser, comme annoncé dans le titre de cette sous-partie, les EA qui associent visée et valeur injonctive, il importe de les différencier des EA qui, s'ils sont bel et bien employés en situation d'interlocution et ont une valeur de visée, n'ont pas de valeur injonctive puisque c'est seulement l'existence du référent de l'EA qui est visée, sans que celle-ci implique de relations intersubjectives ou de fonction conative (voir également l'exemple 438).

Il s'agit d'occurrences où l'agent n'est pas identifié, de par le caractère incongru des objets souhaités :

(449) In short, Sirs, let us not stop at truncheons. **Riot shields! Helmets! Cattle-prods! Fully equipped interrogation chambers!** If we are going to have a school police force, let us have one that we can be proud of! RC290

TRAD: Bref, Messieurs, pourquoi de simples matraques ? **Des boucliers ! Des casques ! Des matraques électrifiées ! Des salles d'interrogatoire dûment équipées !** S'il nous faut une police, qu'au moins nous puissions en être fiers !

L'agent n'est pas identifié quand le locuteur parle, comme dans l'exemple suivant, de concepts qui seraient le résultat de l'action de plusieurs personnes (qui seraient ici des scénaristes et des cameramen, un compositeur, des musiciens, un ingénieur du son) :

(450) "[...] It would make a great scene," he said. **Tremendous emotion, without a word spoken. Just close-ups. And music, of course.**" TH 174

TRAD : « [...] La scène serait géniale. Une émotion incroyable, sans qu'un mot soit échangé. Rien que des gros plans. Et de la musique, bien sûr. »

C'est pour cela qu'il n'est pas question de paraphrase avec un impératif, comme cela est le cas pour *Patience !* et *Mercy*, respectivement paraphrasables par *be patient !* et *be merciful* quand l'action visée revient à l'interlocuteur. Dans l'exemple suivant, le locuteur ne sollicite pas la pitié de l'interlocuteur mais plutôt celle de Dieu, ce qui rend impossible l'emploi de l'impératif :

(451) 'Ah! **Mercy upon us!**' sighed my aunt. 'I know all about it, Trot! DC 422b

TRAD: «Ah! **miséricorde!** dit ma tante en soupirant; je sais tout ce qui s'est passé, Trot.

Il en va de même pour l'EA composé du substantif *honneur* : comme il n'y a pas d'intervention du co-locuteur, l'impératif ne ferait pas sens car l'adjectif ne peut concerner que celui qui reçoit les honneurs (ici, les savants). Avec un impératif comme : **be honorable !* le locuteur sous-entend que l'interlocuteur n'est pas honorable, ce qui n'est pas cohérent avec les compliments qu'il fait aux savants dans l'exemple suivant :

(452) -[...] **Honneur** donc aux savants généreux ! **honneur** à ces esprits infatigables qui
[...] **Honneur ! trois fois honneur !** MB238

TRAD PPC : ‘ [...] **Honour to** the nobly wise! **Honour to** those tireless souls who [...] **Honour**, thrice honour!

Même si certains figurent dans la partie de notre travail où les EA ont une valeur injonctive, les EA composés de $a + N$ peuvent aussi exprimer une visée qui ne concerne que l'existence du référent, et sans intervention du co-énonciateur. C'est le cas dans :

(453) “The only plausible way to remove Priscilla from the show is to kill her.” Ollie and Hal exchanged startled looks. “You mean, like have her murdered?” Hal faltered. I said, of course not, **maybe a car crash or a swift fatal disease. Or a minor operation that goes wrong.** “Tubby, I can’t believe I’m hearing this,” said Ollie.

TH 81a

TRAD : - Le seul moyen plausible d'éliminer Priscilla, c'est de la tuer, ai-je dit. [...]

- Quoi, tu veux la faire assassiner ? a bredouillé Hal.

- Mais non bien sûr, ai-je rétorqué, **peut-être un accident de voiture ou une maladie foudroyante. Ou alors une opération mineure qui tourne mal.**

Un autre cas d'EA où seule l'existence du référent est visée concerne les formules de politesse qui sont prononcées lorsqu'on se sépare de quelqu'un, il s'agit d'expressions figées dans lesquelles il n'y a pas de relation intersubjective. En effet, lorsque le locuteur souhaite un bon voyage à l'interlocuteur, ils se trouvent dans IE à \mathcal{I}_c , et le passage à I ne saurait dépendre de l'interlocuteur. Nous ne voyons pas de valeur injonctive dans les EA suivants, et seulement une valeur de visée. Par ailleurs, nous nous démarquons de Lefeuvre (1999 : 281) qui donne l'EA *Bon voyage* comme exemple de phrase averbale existentielle. Encore une fois, nous ne sommes pas d'accord avec la terminologie employée : il n'y a pas actualisation de *bon voyage* à \mathcal{I}_c , mais seulement visée.

Ce type d'occurrences est également traduit par des EA, mais qui ne seront pas pour autant identiques. En effet, alors que c'est le déterminant \emptyset qui est employé en français pour souhaiter *bon voyage* à l'interlocuteur, le calque n'apparaît pas possible en anglais, où nous avons constaté l'emploi systématique de l'article indéfini, comme par exemple dans :

(454) -**Bon voyage !**

-Bonsoir, répondit M.Guillaumin. MB168

TRAD PG : "**A pleasant journey!**"

"Good-night," said Monsieur Guillaumin

-- **Bon voyage**, gentilhomme! Avez-vous besoin de quelque chose?» 3M242b

TRAD : "**A good journey, sir.** Do you require anything else?"

Il en va de même en l'anglais langue source avec :

(455) 'Farewell, Mr. Jack,' said the Doctor, standing up; on which we all stood up. '**A prosperous voyage out, a thriving career abroad, and a happy return home!**'

DC 207

TRAD : «Adieu, monsieur Jack, dit le docteur en se levant, sur quoi tout le monde se leva : je vous souhaite un bon voyage, du succès dans votre carrière, et un heureux retour dans notre pays!»

Cet emploi semble toutefois dû au caractère dénombrable du mot *voyage* car, lorsque l'EA est constitué d'un nom indénombrable, c'est l'article Ø qui est employé en anglais :

(456) -- **Bonne chance**, Ramsès. R 287

TRAD : '**Good luck**, Ramses'.

Là encore, l'impératif ne ferait pas sens, car l'interlocuteur ne peut pas être acteur de sa propre chance :

(456') * Be lucky, Ramses.

A la différence des exemples précédents, les EA que nous analyserons dans cette sous-partie ont la particularité d'avoir une valeur de visée caractérisée par le fait qu'il revient à l'interlocuteur d'agir pour actualiser la relation prédicative visée. Ce type d'EA permet donc l'expression d'une relation intersubjective (rang quatre de la modalité selon la T.O.E. de Culioli). La présence de l'énonciateur ne fait pas de doute puisque, au delà de la situation d'interlocution dans laquelle ces EA sont employés, le terme de visée « est utilisé dans la définition de l'injonction pour préciser la valeur que construit l'énonciateur » (Collin, 2006 : 63). De même, « [...] l'injonction consiste en une prise de position de la part de l'énonciateur quant à une valeur visée [...] » (Collin, 2006 : 69) (Notre soulignement).

Leur valeur injonctive étant le dénominateur commun des EA analysés ici, nous les regrouperons selon leur nature grammaticale pour les étudier, et commencerons par les EA prépositionnels, avant d'étudier ceux qui sont basés sur un GN. Nous verrons que les structures syntaxiques sont les mêmes dans les deux langues, mais que l'EA en anglais est soumis à l'implication de l'énonciateur dans le procès visé.

9.1.2.1. EA prépositionnels

En grammaire anglaise, ces EA prépositionnels font partie de ceux dont l'existence est reconnue, que Quirk (1985 : 842-3) nomme « adverbials as directives ». Cela va de pair avec la valeur de visée et les relations intersubjectives dont nous avons fait état. Ces EA sont également concernés par fonction conative, une des six fonctions du langage de Jakobson avec laquelle « le message est centré sur le destinataire. Il peut s'agir d'un message performatif: le message peut faire naître un certain comportement chez l'interlocuteur »³³⁰.

³³⁰ <http://www.etudes-litteraires.com/fonctions-du-langage.php> (url valide en août 2016)

Concernant la suite de la définition de Quirk, nous ne sommes pas d'accord avec l'idée qu'un verbe de mouvement soit sous-entendu³³¹, puisque cette idée s'appuie sur le concept d'ellipse (voir supra). Nous nous démarquons de Quirk également pour ce qui est des exemples. En effet, l'auteur donne *faster* comme exemple d'EA adverbial, ce qui nous incite à nous demander s'il s'agit d'un EA adverbial ou adjectival. Le statut d'adverbe est évident si l'on considère qu'il y a omission d'un verbe qui serait sous-entendu, mais dans la mesure où ce n'est pas notre position, nous dirons que *faster* est un EA adjectival à sujet implicite, qui figurera dans la même catégorie que *Careful!* ou encore *Quiet!* à propos desquels Quirk écrit : « Occasionally adjective phrases functioning as a subject complement may be directives » (1985 : 843).

C'est le même raisonnement que nous appliquerons pour contester également la présence parmi les exemples d'adverbiaux à valeur injonctive donnés par Quirk de *That way*. Il s'agit selon nous d'un GN qui n'est pas à sa place aux côtés de réels GP ou adverbes comme *Forward!* ou *On your feet!*, qui visent I alors que l'interlocuteur est encore immobile ou assis, c'est-à-dire dans E à \mathcal{T} .

Toujours dans ce même chapitre de sa grammaire, Quirk qualifie ainsi l'EA injonctif *On with the show!* : « one kind of verbless command is constructed with an adverbial followed by a *with phrase* ». Notre corpus comporte cette structure dans la traduction suivante :

(457) « Je suis pris, cria Athos de toutes les forces de ses poumons; **au large**, d'Artagnan! pique, pique!» et il lâcha deux coups de pistolet. 3M225a
TRAD : "I am seized!" bawled Athos, with the utmost strength of his lungs; "**Away with you**, d'Artagnan; spur on! Spur on!" and he fired off his two pistols.

Cette structure permet de mentionner le co-énonciateur *you* en anglais, ce qui est fréquent dans la traduction des EA, comme nous l'avons vu avec les EA adjectivaux attributifs.

Citons également l'expression *Off with his head!*, initialement employée par Shakespeare et reprise par Lewis Carroll, dont le sens littéral est rendu par un impératif (*chop off his head*)³³², ce qui illustre la valeur injonctive de l'EA.

En nous basant sur le corpus français => anglais, nous dirons que les EA prépositionnels (qui représentent 15,1% de notre sous-corpus français d'EA à valeur de visée) sont la catégorie où le calque syntaxique sera le plus fréquent dans la traduction : ainsi, sur un total de 18

³³¹ « generally, a verb of motion is implied » (Quirk, 1985 : 843)

³³² A propos de *Off with his head*, voir les liens suivants :

<http://www.phrases.org.uk/meanings/263700.html> et <http://www.enotes.com/shakespeare-quotes/off-his-head> (url valides en août 2016)

occurrences de traduction averbales, 15 EA prépositionnels sont également traduits par un GP, que la localisation visée soit littérale, comme par exemple dans :

- (458) «Vite, **au Louvre**, dit-il, au Louvre sans perdre un instant, [...] 3M74
TRAD : "Quick, **to the Louvre**," said he, "to the Louvre without losing one moment;

ou bien figurée, comme dans :

- (459) -[...] Si on te demande quelles sont mes intentions, réponds que tu n'en sais rien ! Et maintenant, **au travail !** FB92
TRAD : '[...] and if they ask you what I intend to do, say you don't know... And now **to work!**'

Sur les 15 occurrences adverbiales ou prépositionnelles qui composent notre sous-corpus, 13 sont constituées de la préposition *à* suivie d'un GN. On retrouve également cette structure *à + GN* dans deux des trois occurrences de ce type d'EA dont la traduction est verbale. Comme nous avons recueilli deux traductions différentes de *Madame Bovary*, nous pouvons voir ci-dessous que les traductions sont verbales à chaque fois :

- (460) -Silence, cria une voix du parterre, car le troisième acte commençait ;
[...] -**A la porte ! à la porte !**
On se tournait vers eux ; ils se turent MB 296b
TRAD PG: "Silence!" cried a voice from the pit, for the third act was beginning.
[...] "**Turn them out! turn them out!**" People were looking at them. They were silent.
TRAD PPC: 'Ssh !' came a voice from the pit, for the third act was beginning.
[...] 'Ssh! Quiet there! **Go outside!**' People were looking round at them. They stopped.
- (461) -Tais-toi !... **A table**, docteur MB408a
TRAD PG : "Be quiet! **Sit down**, doctor!"
TRAD PPC: 'Quiet!... **Will you take your seat**, doctor!'

Nous envisageons l'implication de l'énonciateur dans le procès visé comme explication au fait que dans le cas des EA prépositionnels le calque soit possible. Or, ce n'est pas le cas pour les occurrences (460) et (461) : la validation du procès visé ne dépend pas de l'énonciateur. En d'autres termes, l'énonciateur ne place pas le procès dans sa sphère énonciative personnelle. On retrouve comme critère le fait que \mathfrak{S}_o s'inclut dans la liste des agents qu'il souhaite voir valider le procès, dans les autres EA en *à+GN* qui sont traduits par un GP en anglais :

- (462) Nous sommes aux ordres de Votre Éminence.
-- **À cheval** donc, messieurs, car il se fait tard.» 3M484
TRAD : 'We are at your eminence's command.'
'**To horse**, then, gentlemen; for it is getting late.'

En revanche, quand \mathfrak{S} prononce (461) il semble qu'il veuille que seulement l'interlocuteur se mette à table, ce qui expliquerait peut-être les traductions verbales en l'anglais. Dans la traduction de Penguin Popular Classics, *will* a d'ailleurs bien plus une valeur de volition que de visée.

La non-participation de \mathfrak{S} dans le procès visé concerne également l'exemple (460) ci-dessus, où il est souhaité que Charles et Emma Bovary sortent du théâtre pour que le locuteur puisse regarder le spectacle tranquillement. C'est pour cela que les deux impératifs dans les deux traductions permettent de s'adresser directement à eux (*Go outside !*) ou bien à une tierce personne (*Turn them out !*).

C'est avec la même analyse que nous expliquons l'emploi de l'impératif dans les traductions suivantes, où le locuteur est simplement donneur d'ordres, comme l'indique en plus la référence directe aux allocutaires dans le premier exemple : le locuteur montre ainsi qu'il ne s'inclut pas dans leur groupe.

(463) [...] À présent, **au travail**. R 63b
TRAD : “**Proceed**, gentlemen!”

[...] A présent, **en chasse**. R125c
TRAD : ‘ Now **get to work**.’

Quand on compare les exemples donnés précédemment à :

(464) «Allons, mes amis, dit Athos, finissons-en d'un coup: **à la muraille! à la muraille!**»
3M505
TRAD : ‘Now, my friends,’ said Athos, ‘let us finish them at one blow. **To the wall!**
To the wall!’

et puisque Athos a l'intention de se rendre lui aussi à la muraille, nous dirons que c'est l'extériorité de \mathfrak{S} qui entraîne la traduction verbale et rend impossible l'utilisation d'un EA en anglais en (463). Le verbe apparaît donc nécessaire en anglais pour construire une relation intersubjective à propos d'un procès dans lequel le locuteur n'a pas l'intention de s'impliquer.

9.1.2.2. EA basés sur un GN

Les EA de ce type représentent 62,5 % du total des EA qui expriment une visée. Les EA à valeur de visée peuvent aussi être composés d'un GN à la forme affirmative, et ce dans les deux langues, puisque notre corpus comporte des traductions averbales en anglais langue cible³³³.

³³³ On ne conclura cependant pas que la demande d'un objet doit s'exprimer avec un EA en anglais. Les traductions suivantes prouvent en effet le contraire, puisque c'est l'impératif qui est employé :

On retrouve dans ce sous-corpus des occurrences dans divers contextes, mais qui ont comme point commun une relation identique entre les partenaires énonciatifs, à savoir une relation intersubjective et une valeur injonctive. Il pourra s'agir d'un client qui passe une commande, comme dans par exemple :

- (465) Ce bar là ressemblait à tous les autres du bord de la route [...]
-**Martini avec un zeste de citron**, dit-il, quand le barman se tourna vers lui. FR755a
TRAD : '**Dry martini with lemon peel**,' he said as the barman turned to him.
- Garçon ! **deux demi-tasses !** MB359
TRAD PG: "Waiter! **two cups of coffee!**"
TRAD PPC: 'Waiter! **Two coffees!**'

ou tout simplement de \mathfrak{S}_0 qui donne un ordre à \mathfrak{S}'_0 , et sollicite ainsi une action de ce dernier.

Le référent de l'EA pourra également servir à quelqu'un hors du couple énonciatif, comme dans l'exemple suivant, où l'eau demandée à \mathfrak{S}'_0 par \mathfrak{S}_0 n'est pas directement pour le bénéficiaire de ce dernier, mais pour qu'il s'en serve pour réanimer Mme Bonacieux, qui est évanouie.

- (466) «Oh! disait Athos, oh! non, c'est impossible ! Dieu ne permettrait pas un pareil crime.
-- **De l'eau, de l'eau**, criait d'Artagnan, **de l'eau !** 3M667a
TRAD : 'Oh !' said Athos, 'oh, no ! it is impossible ! Such a crime would never be permitted by the Almighty!'
'**Some water! some water!**' cried d'Artagnan, '**some water!**'

Quoi qu'il en soit concernant la présence du bénéficiaire dans ou en dehors du couple énonciatif, il est aussi possible, comme nous l'avons fait pour les EA prépositionnels, de parler de fonction conative pour ce type d'EA à valeur de visée, puisque \mathfrak{S}_0 tente d'agir sur les actes de \mathfrak{S}'_0 .

Les exemples ci-dessus présentent divers types de déterminations nominales, ce qui permet de constater que ce n'est pas le type de marqueur qui détermine l'interprétation et la valeur de

Son départ fut suivi d'un long silence et Maigret affecta d'être occupé à tasser, de la seule main qu'il avait valide, la cendre dans sa pipe.
- **Une allumette, Leduc...** FB70a
TRAD : His departure was followed by a long silence, during which Maigret was apparently preoccupied with his pipe, pressing down the half-burnt tobacco with his one serviceable hand.
'**Strike me a match, Leduc.**'

-- [...] Holà, Mousqueton! **des sièges**, et que l'on double les bouteilles! 3M337
TRAD : Hollo, Mousqueton! **Bring chairs** and let the bottles be doubled!'

Il est également possible d'utiliser la modalité, comme dans la traduction suivante :

FB189[...] il dit au patron:
-Pour aujourd'hui, enfin, des truffes en serviette, du foie gras du pays...
Et l'addition!... On fout le camp !
TRAD : [...] where he said to the proprietor:
'We'll have truffles and foie gras for lunch, if you please. **And you can serve the bill with it.** We're leaving.'

visée. Chaque marqueur a cependant un sémantisme particulier. Un EA composé d'un nom et du marqueur \emptyset et qui figure dans un dialogue entre co-énonciateurs aura une valeur conative et injonctive. Le terme visé pourra avoir un référent concret dans l'extralinguistique, comme dans :

(467) 'Tea. Your mistress is a little unwell. Don't dawdle.' DC10b

TRAD : « **Du thé.** Votre maîtresse est un peu souffrante. Et ne lambinons pas. »

I understand,' said Mr. Spiker, 'N.'

Mr. Gulpidge darkly nodded - 'was referred to him, his answer was, "**Money, or no release.**"' DC 316

TRAD : -- Je comprends, dit M. Spiker, W***.»

M. Gulpidge fit un signe mystérieux.

Quand la question lui fut présentée, il répondit : «**Point d'argent, point de liberté !**»

Ici, le choix de l'article \emptyset en anglais (en concurrence sur l'axe paradigmatique avec *some* ou *a cup of*) renforce la valeur injonctive de la visée de l'actualisation de I. Avec l'article \emptyset , il y a ainsi « renvoi à la notion exprimée par le biais du nom. Il s'agit en quelque sorte du concept » (Souesme, 1992 : 176). La détermination du nom se situe uniquement au niveau qualitatif, surtout quand le référent s'avère être abstrait, en faisant référence au comportement de l'interlocuteur comme dans l'exemple suivant :

(468) And these chaps, too, had no earthly reason for any kind of scruple. **Restraint!** I would just as soon have expected restraint from a hyena prowling amongst the corpses of a battlefield. HD186b

TRAD : Et puis ces bougres n'avaient absolument aucune raison d'éprouver quelque scrupule que ce soit. **De la retenue !** J'aurais aussi volontiers attendu de la retenue d'une hyène rôdant parmi les cadavres d'un champ de bataille.

L'EA *Restraint !* fonctionne en continu compact et a selon nous une valeur de visée qui est exprimée par le point d'exclamation. Si celui-ci n'avait pas été présent, l'EA aurait alors eu une valeur thématique, du fait qu'il soit également utilisé dans la phrase suivante. C'est la valeur de visée que nous privilégions : l'EA permet à l'énonciateur de souhaiter I du DN *restraint*, alors que c'est E que les co-énonciateurs et agents potentiels *these chaps* valident, comme l'indique le fait qu'ils n'aient aucun scrupule (*no earthly reason for any kind of scruple*).

Par ailleurs, cet EA est constitué d'un prédicat nominalisé, ce qui est cohérent avec la valeur de visée. En effet, l'utilisation d'un prédicat nominalisé, et donc le « recours à des formes nominales plutôt que verbales, est symptomatique de la désagentivisation » (Celle, 1997 : 130). De part sa structure, l'EA ne mentionne pas l'agent et insiste sur le résultat qui est visé.

La même analyse, c'est-à-dire la visée de la validation de I, s'applique à l'EA \emptyset *Patience* !
Nous avons dans notre corpus en français cinq occurrences qui sont toutes traduites de la même manière en anglais. Nous ne citerons ici que l'exemple suivant :

- (469) Quel rapport le Nouveau Monde peut-il avoir avec les bouteilles qui sont sur ce secrétaire et sur cette commode ?
-- **Patience**, monsieur, chaque chose viendra à son tour. 3M289
TRAD : "And what connection can there be between the New World and those bottles on the desk and drawers?"
"**Patience**, sir, everything will come in its turn."

Nous proposons la même analyse pour l'emploi et la traduction des EA³³⁴ dans la série suivante :

- (470) **Grâce**, monsieur, **pitié!** au nom de cette jeune dame que vous aimez, que vous croyez morte peut-être, et qui ne l'est pas! s'écria le bandit [...] 3M454a
TRAD : '**Mercy!** sir, **mercy!** in the name of that young lady whom you love and whom, perhaps, you imagine dead, but who is not so,' screamed the bandit, throwing himself upon his knees, [...]

-**Halte!** cria le colonel. MB192a
TRAD PG : "**Halt!**" shouted the colonel.
TRAD PPC : '**Halt!**' shouted the Colonel.

-- Je tiens le mien, dit d'Artagnan. [...]
-- Alors **feu!**» dit Athos. 3M504c
TRAD : 'I have got mine,' said d'Artagnan. [...]
'**Fire!**' cried Athos.

-- **Silence!**» répéta d'Artagnan en lui serrant la main plus fortement encore. 3M210d
TRAD : "**Silence!**" said d'Artagnan, again pressing her hand, and this time yet more warmly.

Ces EA ont tous une valeur injonctive et donc une valeur de visée, exprimée au moyen de l'article \emptyset dans les deux langues, mais il est évidemment possible de formuler un EA à valeur de visée avec l'article indéfini. Les EA ci-dessous fonctionnent avec l'article indéfini pour exprimer la visée d'une extraction, (cf. Souesme, 1992 : 181). Comme c'était le cas avec l'article \emptyset , l'énonciateur peut être le bénéficiaire de l'acte visé, comme dans :

- (471) Hôtelier de malheur! **une lèchefrite tout de suite**, que je ne perde pas une goutte de la graisse de cette estimable volaille. 3M492b
TRAD : 'I am in it ! **A dripping pan here, instantly**, you noodle of a landlord, that I may not lose one drop of the fat of this estimable bird.'

³³⁴ Ces EA font partie de la liste signalée par Lefevre, à savoir *silence, feu, attention, halte, trêve*, et qui « sont employés de préférence avec la modalité injonctive » (1999 : 281)

mais la visée peut également bénéficier à quelqu'un d'autre, c'est-à-dire ni à \mathfrak{I} qui la formule, ni à \mathfrak{J} qui accomplit l'acte nécessaire à la validation de la valeur visée, I ou E. C'est le cas de :

- (472) «**Un chirurgien!** cria M. de Tréville. Le mien, celui du roi, le meilleur! Un chirurgien! ou, sangdieu! mon brave Athos va trépasser.» 3M 38b
 TRAD : '**A surgeon !**' cried M.de Treville ; 'mine – or rather, the king's- a surgeon! or my brave Athos will die!'

Notre corpus comporte un autre type d'EA récurrent : il s'agit des EA qui relèvent du champ lexical du temporel. Ces derniers ont également une valeur injonctive, puisque \mathfrak{I} demande à \mathfrak{J} de valider la relation prédicative dans l'avenir, c'est-à-dire d'attendre le temps de la durée mentionnée dans l'EA. Ces EA ont donc également une fonction conative. Notre corpus français se compose de 11 occurrences de *un instant*, dont certaines ont attiré notre attention car leur traduction fait apparaître *just* en anglais.

(473)

EA français origine	EA avec ajout de <i>just</i> en anglais
-Le <i>Greyhound</i> de nuit [...] passe à quatre heures du matin. Vous ne voulez pas dire que votre femme... ? - Un instant . En supposant qu'elle soit arrivée à Hampton à quatre heures, aurait-elle [...] FR794	'The night Greyhound [...] gets in at four in the morning. But you don't mean to say your wife...?' ' Just a minute . If she'd arrived at Hampton at four in the morning, would she have been able to find any way of getting to you?'
-L'infirmière chef m'a dit... - Un instant . Asseyez-vous. FR807	'The Head Nurse told me...' ' Just one moment . Please have a seat.'
-Vous avez remarqué les autres voitures ? - Un instant . Il voulait montrer de la bonne volonté, aider la police dans la mesure de ses moyens. FR817	'Did you notice the other cars?' ' Just a minute .' He wanted to show good will, help the police as best he could.

La présence de *just* dans l'EA trahit en quelque sorte la prise en compte de l'interlocuteur, car *just* vient en modifier la force modale : cet adverbe indique que l'on se situe « dans la partie qui borde la frontière (bord intérieur) » (Culioli, 2004 : 223). Même si Culioli développe son analyse à propos d'un énoncé verbal (*I have only just heard about it*), le sémantisme de *just* reste le même dans les EA. Selon Culioli, un tel énoncé sert à indiquer « qu'on a franchi la frontière qui sépare la zone du *pas encore* de la zone du *désormais* » (op.cit : 222).

L'emploi de *just* dans les EA que nous étudions ici permet donc à l'énonciateur de sous-entendre qu'il vise *I*, mais pas le centre attracteur du DN. En se plaçant dans la partie qui borde la frontière, \mathfrak{S}_0 atténue la valeur injonctive et la durée de l'attente. On considérera donc que les traductions ci-dessus où *just* est employé sont des formulations plus polies, plus courtoises vis-à-vis du co-énonciateur que les autres occurrences où *just* ne figure pas, et qui sont donc interprétables comme étant plus directes, plus abruptes.

Pour finir sur ces GN à valeur de visée, nous verrons avec les occurrences ci-dessous que l'emploi comme déterminant d'un pronom possessif à la première ou la deuxième personne permet d'ancrer l'énoncé dans \mathfrak{S}_{it} : lors de l'emploi de la deuxième personne du singulier, le co-énonciateur est concerné doublement. S'il doit effectuer ce que \mathfrak{S}_0 demande, c'est-à-dire valider la relation prédicative³³⁵, il est directement visé par la demande de \mathfrak{S}_0 , comme dans :

- (474) « [...] et le roi sait que ses mousquetaires sont les plus braves gens de la terre. **Votre main**, Athos.» 3M38a
 TRAD : '[...] and his majesty knows that his musketeers are the bravest men on earth. **Your hand**, Athos!'

Quand il y a emploi de la première personne, l'objet visé appartient au locuteur lui-même, mais c'est toujours au co-locuteur de faire le nécessaire pour que la visée soit actualisée dans l'à-venir : dans (475), c'est au valet d'apporter l'objet demandé par le maître, lequel vise ainsi dans l'à-venir la présence du référent du nom employé dans l'EA :

- (475) Mon brave jeune homme, je vais vous casser la tête. Holà, Lubin! **mes pistolets**.
 TRAD : "My gallant, I will blow your brains out. Hollo Lubin, **my pistols!**" 3M227c
 --[...]Patrice! s'écria le duc en ouvrant la porte de la chapelle, Patrice!>
 Son valet de chambre parut. «**Mon joaillier et mon secrétaire!**» 3M235b
 TRAD : "Patrick!" exclaimed the duke, opening the door of the chapel, "Patrick!" His valet appeared. "**My jeweller and my secretary.**"

Quel que soit le déterminant employé, il y a relation intersubjective, et les EA fonctionnent dans les deux langues. C'est aussi le cas lorsque l'EA comporte un marqueur négatif. La seule différence avec les EA vus précédemment est le fait qu'un marqueur négatif dans les EA permet de viser E alors que I est actualisé comme dans l'exemple (476) ci-dessous, ou simplement présupposé comme étant le plus probable par le locuteur (cas de l'exemple 477), qui vient ainsi exprimer son désaccord³³⁶ par rapport aux intentions de l'interlocuteur.

³³⁵ En l'occurrence <vous – me donner votre main> dans l'exemple (471).

³³⁶ Il nous semble important au moment de constituer un sous-corpus d'EA comprenant un marqueur négatif, de distinguer ceux qui ont une valeur de visée (et que nous étudions ici) des EA en *pas de* (ou autres marqueurs négatifs) qui expriment la non-existence. C'est pour cela que nous nous démarquons de l'analyse de Lefeuve

(476) Ton employé n'est plus un ennemi, il travaillait chez nous et doit être respecté. C'est ce qu'exige la loi de Maât.

-- **Pas de grands mots !** Oublie cet incident, et je t'en saurais gré. R 176a

TRAD : 'This old man is no threat to us. He's a palace servant and deserves fair treatment, according to the law of Ma'at.

'**No speeches**, please! Let it drop, and I'll owe you a favour.'

(477) La voiture était repartie, quand soudain M. Homais se pencha en dehors du vasistas et cria :

-**Pas de farineux ni de laitage !** [...] MB383

TRAD PG : The coach had gone on again when suddenly Monsieur Homais leant out through the window, crying—

"**No farinaceous or milk food**, [...]

TRAD PPC : The carriage was moving off again when Homais suddenly leaned out of the window and called after him: '**No starch, no milk food!** [...]

L'emploi de *pas de* est relativement fréquent dans les EA et mérite de ce fait une analyse plus précise. Les EA en *pas de* qui ont une valeur de visée représentent 12,2 % des EA à valeur de visée qui forment notre sous-corpus³³⁷.

L'affinité de *pas* avec les EA a été soulignée par Mignon (2001) :

son rôle typique étant de s'associer à un verbe, la possibilité qu'il a de se déplacer et d'affecter un terme de nature différente semble essentielle dans l'apparition d'un groupe nominal autonome [...] Mais en temps qu'opérateur de la modalité de négation, il institue le nom qu'il affecte comme prédicat, lui permettant ainsi d'acquérir une certaine autonomie énonciative [...] (Mignon, 2001 : 180)

de même que le caractère polysémique de la tournure *pas de + N / pas un + N*. En comparant les exemples suivants :

(a) - Maintenant viens !

Pas de réaction.

(b) - On va la lacer

- Non, non, **pas de lacet, pas de lacet !**

Mignon a remarqué que « pour une même forme [pas de N] l'interprétation qui suggère un prédicat sous un sous-jacent est peut-être applicable en [(a)] ; mais elle paraît plus difficile à soutenir pour [(b)] » (2001 : 169). En effet, si la paraphrase « il n'y eut pas de réaction »

qui parle de « prédication existentielle [qui] devient nette dans les phrases suivantes [...] notamment en présence de la modalité injonctive » (1999 : 297) à propos de l'EA en *pas de* suivant :

- Tandis que je suis moi, à bûcher comme un nègre, vous vous repassez du bon temps.

-Ah ! **pas de morale !**

-Ça ne nuit jamais, répliqua-t-il. MB374

Nous pensons à l'inverse que les termes 'prédication existentielle' et 'modalité injonctive' ne peuvent pas aller ensemble, du fait que l'injonction soit synonyme de visée, et qu'il n'y ait pas actualisation du référent du terme utilisé dans l'EA à \mathcal{T} .

³³⁷ Il en résulte que les EA en *pas de* exprimant la non-existence sont plus nombreux que ceux qui expriment une visée.

fonctionne facilement, il n'en va pas de même pour « *il n'y a pas de lacet ! ». Cette analyse correspond à la distinction que nous établissons entre les EA existentiels et les EA à valeur de visée. La tournure *pas de + N* peut donc prendre les deux valeurs.

Si nous ne sommes pas d'accord avec les analyses faites par Mignon au niveau terminologique³³⁸, il nous semble que l'analyse des occurrences d'EA qu'elle propose se rapproche de la définition culiolienne de la visée. Ainsi, à propos de :

(478) C'est vrai. **Pas de** laisser-aller dans les petites choses.

Mignon a remarqué que l'énoncé en *pas de* « n'indique pas l'absence de laisser aller, mais marque le refus par le locuteur de son propre comportement » (2001 : 175).

Cet exemple fait partie des cas où :

[...] la recherche d'un énoncé plein sous-jacent s'avère infructueuse. [...] et] où le morphème négatif ne peut être interprété comme exprimant une absence ou l'inexistence, mais comme l'expression d'un refus de la part du locuteur » (Mignon, 2001 : 175) (Notre soulignement).

En d'autres termes, cet énoncé peut s'expliquer par le fait que l'Intérieur du DN ait été envisagé par le co-énonciateur à \mathcal{T} , ou ait eu lieu à t-1, et que ce soit E (l'extérieur du DN) que l'énonciateur vise pour l'à-venir. Mignon conclut en disant que « cette valeur de *pas* [...] »

³³⁸ Cet article de Mignon nous incite à encore une fois préciser ce que nous entendons par EA. Il y a en effet dans son article plusieurs emplois terminologiques avec lesquels nous ne sommes pas d'accord. Mignon parle de « l'hétérogénéité fonctionnelle des occurrences rencontrées » (2001 : 166). Or il me semble que l'exemple suivant

POZZO - Vous m'avez pris pour Godot

VLADIMIR – Oh non, monsieur, pas un seul instant, monsieur.

est mal choisi pour illustrer le fait que dans le travail de Mignon, « l'examen est étendu à toutes les occurrences de *pas* qui ne sont pas dans la dépendance directe et explicite d'un verbe » (Mignon, 2001 : 166).

De manière générale, Mignon n'a pas suivi les mêmes critères que les nôtres pour sélectionner les occurrences de son corpus, et met ainsi dans la même catégorie 'pas question d'appeler les flics', qui est un EA selon nous, et 'on tue ses ennemis, on tue des gens capables de se défendre. Mais pas un enfant'. (2001 : 167) Ce dernier exemple n'est pas un EA selon nos critères, même si, selon Mignon, « le groupe nominal introduit par *pas* accède au statut d'acte énonciatif, comme l'indique la ponctuation choisie par l'auteur » (2001 : 181). De la même manière, Mignon envisage la possibilité de « considérer qu'il y a trois propositions juxtaposées » dans :

('Pourquoi voudrais-tu qu'il revienne ?) Il n'a rien laissé, pas un bagage, rien.' (2001 : 168-9).

Nous n'aurions pas intégré cet exemple dans notre corpus, du fait qu'il y a un phénomène elliptique sous-jacent selon nous, ce qu'a relevé Mignon par ailleurs : « l'occurrence de *pas* averbal coïncide souvent avec la présence, dans le contexte précédent, d'un verbe auquel il réfère » (2001 : 170). Notre avis est que dans ce genre de cas, le terme 'averbal' n'est pas le bon.

Nous pensons que ce terme est également employé à mauvais escient pour l'exemple suivant :

'Tu ne serais plus qu'un petit tas d'ossements à l'heure qu'il est, pas d'erreur'

à propos duquel Mignon écrit que « l'énoncé elliptique est enchaîné à un énoncé plein au moyen d'une virgule » (2001 : 173). Cet exemple est bel et bien un EA, mais il s'agit dans ce cas d'un exemple d'énoncé existentiel. Tenons-nous en ici à signaler que nous ne sommes pas d'accord avec l'interprétation de Mignon : « le verbe support qui exprime l'existence est typiquement *il y a*. La solution selon laquelle la forme nominale résulte de l'effacement de ce prédicat verbal sémantiquement faible invite à interpréter son emploi comme la recherche d'une économie linguistique » (2001 : 173) (c'est moi qui souligne). De même, Mignon parle d' « énoncés où l'on peut restituer le prédicat existentiel » (2001 : 175). Nous pensons que cette démarche n'a pas lieu d'être avec les EA qui, au contraire de l'ellipse, ne dépendent d'aucun 'antécédent' syntaxique et sont totalement autonomes. (Voir supra sur la différence entre l'ellipse et les EA.)

accompl[it] un acte injonctif d'interdiction » (ibid.). De plus, le fait que l'exemple donné ci-dessus soit un EA en *pas de* qui n'est pas existentiel est conforté par le fait que « pour restituer un énoncé plein, il faudrait encore convoquer un autre type de verbe [différent de 'il y a'] et de mode » (Mignon, 2001 : 176). L'auteur propose ainsi de paraphraser *Pas de lacet* par *Je ne veux pas de lacet / Ne me mets pas de lacet*, et signale à propos des formes en *pas de* que :

la recherche d'un énoncé plein à partir duquel serait dérivée la forme elliptique met à contribution un éventail de lexique verbal et de variations temporelles et modales beaucoup trop larges pour en extraire des régularités (ibid).

Selon nous, c'est le concept de visée, associé à celui d'EA existentiel, qui permet de sortir de l'impasse qu'entraîne une analyse des fonctions discursives de *pas*, et donc d'extraire des régularités, pour reprendre l'expression de Mignon.

Pour ce qui est de l'anglais, que ce soit en langue source ou bien en langue cible, on constate que le marqueur de la négation est tantôt *no* et tantôt *not*. Lapaire et Rotgé (1998) ont analysé les emplois de *No + ØN*, dont un correspond à nos EA négatifs à valeur de visée. Les auteurs citent en effet le titre d'une comédie, à savoir :

(479) **No** sex please. We're British

pour illustrer le cas où :

l'énonciateur refuse d'intégrer, d'accepter, etc. un élément effectivement présent et nommé à l'aide de N (glose ' je rejette ce que désigne N'). Ce qui est réfuté n'est pas l'existence d'un référent (objet, personne, phénomène) correspondant à N, mais la désirabilité, la pertinence, l'utilité, etc. de l'objet, de la personne, du phénomène etc. en question ('N ne m'intéresse pas', 'je ne veux pas de N'). (1998 : 91)

Les auteurs précisent par ailleurs que « ce qui se passe avec *No + ØN* [est une] réfutation immédiate et inconditionnelle » (1998 : 149). Ils opposent cette façon d'exprimer la négation à *not... any*, qui « procède en deux temps » (ibid.) et qui pourra nous éclairer sur le fonctionnement de *not a + N*.

Selon Lapaire et Rotgé, *any* permet dans un premier temps :

l'évocation d'UNE possibilité de présence, d'existence, de manifestation (même isolée, même unique, même minimale). Puis dans un deuxième temps il y a ' réfutation', [une] tâche dévolue aux morphèmes négatifs. (ibid)

La question de l'existence fait sens dans l'exemple suivant, où l'on sait que *bruit* a été actualisé :

(480) Que fais-tu ?

-- Tais-toi, **pas un bruit** ! exigea une voix à peine audible. R 228

TRAD : 'What are you doing ?'

'Shhh ! **Not a sound** !' ordered a barely audible voice

Il y a eu I, et \mathfrak{E} vise E. Il en va de même avec :

- (481) [...] Ainsi, messieurs, **pas un mot de plus sur cette affaire**. On nous observe, on vient à notre rencontre, nous allons être portés en triomphe. 3M512
TRAD : ‘[...] So now, gentlemen, **not another word about this business**. We are observed. They are coming to meet us, and we shall be borne home in triumph.

Les EA *pas un mot de plus /not another word* indiquent que I a été validé, et l’EA permet encore ici à l’énonciateur de viser E.

Du côté anglais de notre corpus, et plus précisément dans l’exemple suivant :

- (482) Miss Dartle softly touched her, and bent down her head to whisper, but she would not hear a word.
'No, Rosa, not a word! Let the man listen to what I say! DC 395
TRAD : Miss Dartle la toucha doucement et pencha la tête pour lui parler tout bas, mais elle ne voulut pas l’écouter.
«**Non, Rosa, pas un mot!** Que cet homme m’entende jusqu’au bout !

il apparaît (grâce à *bent down her head to whisper*) que I était simplement envisagé, mais l’éventualité ou encore l’imminence de l’actualisation de la prise de parole est contrée par l’EA qui vise E.

L’EA suivant permet de voir que *not* peut s’employer avec l’article \emptyset lorsque le nom est indénombrable :

- (483) I still think the best solution is for Priscilla to die in the last episode of the present series, but Amy wasn’t surprised that Ollie and Hal gave it the thumbs down. “**Not death**, darling, *anything* but death.” I said it was a rather strong reaction. TH 114
TRAD : Je persiste à penser que la meilleure solution serait la mort de Priscilla au dernier épisode de la série en cours, mais Amy n’a pas été surprise d’apprendre qu’Ollie et Hal n’en voulaient pas. « **Pas la mort**, chéri, n’importe quoi, mais pas la mort. »

Comme dans les autres EA avec *not*, on peut voir dans le contexte avant que la question de la mort du personnage a été précédemment envisagée : *I still think the best solution is for Priscilla to die*.

En nous appuyant sur ces exemples, nous proposons d’expliquer l’opposition entre *not* et *no* en tenant compte du rôle d’agent de l’interlocuteur. Nous pensons que l’EA

(483’) * No death

serait pragmatiquement irrecevable dans la mesure où dans l’intrigue du roman, le narrateur est auteur de scénario et a donc le pouvoir de décider de ce qui arrive à ses personnages : ce serait lui qui serait l’agent de la mort du personnage nommé Priscilla, chose que le locuteur cherche à contrer avec l’EA *Not death*. La même analyse s’applique à l’EA de l’exemple

(482) : dans le contexte à gauche, le rôle d'agent de Rosa est explicité par *bent down her head to whisper*. C'est ce paramètre qui, selon nous, influe sur le marqueur négatif utilisé dans l'EA, et le fait que la prise de parole murmurée ait débuté, c'est-à-dire ait été actualisée ou non, ne joue en rien sur l'utilisation de *not a word!* Il en va de même avec *Not a sound!* (exemple 480). C'est l'interlocuteur qui est à l'origine du bruit en posant une question. En revanche, dans le cas des EA en *no + GN*, le statut de l'agent susceptible d'être à l'origine du procès n'est pas mis en avant, parce qu'il n'est pas précisé, comme dans l'exemple (477) ci-dessus³³⁹, ou encore parce que le procès n'est pas une action mais relève plutôt du domaine de la décision, comme dans :

(484) [...] Oh ! si elle trahissait Votre Majesté à l'endroit de son honneur, ce serait autre chose, et je serais le premier à dire : « **Pas de grâce, Sire, pas de grâce** pour la coupable! » Heureusement il n'en est rien, et Votre Majesté vient d'en acquérir une nouvelle preuve. 3M187
 TRAD : Oh, if she betrayed your majesty's honour, it would be a very different thing and I should be the first to say- **no mercy, sire, no mercy** on the guilty! Happily, there is nothing of the kind here ;

ou encore du ressenti, comme dans :

(485) « Je serai loin quand vous lirez ces tristes lignes ; car j'ai voulu m'enfuir au plus vite afin d'éviter la tentation de vous revoir. **Pas de faiblesse !** Je reviendrai [...]MB267
 TRAD PG : "I shall be far away when you read these sad lines, for I have wished to flee as quickly as possible to shun the temptation of seeing you again. **No weakness!** I shall return, [...]
 TRAD PPC : 'I shall be far away when you read these sad lines. I have decided to leave immediately, so that I shan't be tempted to see you again. **No wavering !** I shall come back [...]

Dans l'exemple suivant :

(486) Pistillo pointed his weapon at Mc Guane.
 Mc Guane spread his hands. **No fear.** Never show fear. GFG 340
 TRAD: Pistillo a pointé son arme sur McGuane.
 Lequel a écarté les bras. Ne jamais montrer qu'on a peur.

l'EA *No fear* exprime un ressenti et vise la valeur E, mais a la particularité de ne pas être employé en dialogue, contrairement à la quasi-totalité des occurrences de ce sous-corpus. Il s'agit plutôt de monologue intérieur, ce qui fait que cet EA reste malgré tout une forme de discours par opposition à la narration. Si la valeur de visée de l'EA en anglais n'est pas à remettre en cause, le fait que le traducteur n'ait pas traduit cet EA n'est pas dû au hasard : *pas*

³³⁹ Dans cet exemple, l'EA *Pas de farineux ni de laitage !* permet uniquement à ☞ de viser l'Extérieur du DN, sans préciser lequel de ses interlocuteurs serait susceptible de vouloir valider I, et ce potentiellement parce qu'il ne le sait pas, et lance l'EA à la cantonade.

de peur en français ne pourrait en effet pas exprimer la visée, et n'a qu'une valeur existentielle qui ne ferait pas sens ici³⁴⁰. L'exemple (486) est donc une rare occurrence d'EA à valeur de visée sans valeur injonctive, d'où l'impossibilité d'employer *pas de* dans la traduction.

Pas de semble caractéristique d'une situation d'interlocution entre un locuteur et un interlocuteur clairement identifiés. En effet, on ne retrouve pas ce marqueur négatif dans les EA employés en contexte de signalisation. En revanche, la structure *No + GN* à valeur de visée y est largement représentée pour conférer à ces EA une valeur injonctive.

9.2. EA en contexte de signalisation

Il n'y a pas de situation d'interlocution à proprement parler dans le cas des EA employés en contexte de signalisation, c'est-à-dire rédigés sur des écriteaux et autres panneaux, et ce pour deux raisons : non seulement l'origine de leur prise en charge est inconnue mais les énoncés qui y figurent s'adressent à tous les lecteurs potentiels. Ceci dit, l'interprétation de ces EA dépend malgré tout des paramètres liés à l'extralinguistique et dans une certaine mesure à *Ḥitc*, si l'on accepte d'employer ce concept pour définir *hic et nunc* au moment de leur lecture.

Nous nous retrouvons dans la même situation que celle que nous avons proposée pour les EA en discours muséal : il se crée une nouvelle situation d'énonciation chaque fois qu'un visiteur de musée lit un cartel explicatif. Le sujet implicite de l'EA est l'œuvre d'art à coté de laquelle le cartel est apposé. Le paramètre *hic* ne change jamais et seul le paramètre *nunc* varie en fonction de chaque lecteur du panneau. En d'autres termes, l'énonciateur du panneau n'est pas précisé (même si l'on peut penser qu'il s'agit du conservateur du musée) et le co-énonciateur est représenté par chaque visiteur du musée qui lit l'EA. Chaque visiteur implique une nouvelle situation d'énonciation et nous pensons qu'il en va de même pour les EA en contexte de signalisation. Une nouvelle situation d'énonciation est créée à chaque fois qu'un panneau est lu par quelqu'un qui prend le statut de co-énonciateur, avec un *Ḥ* qui est propre à chaque situation. La différence entre le texte muséal et le contexte de signalisation est le rôle joué par

³⁴⁰ Suite à notre communication aux Doctoriales de Linguistique du Congrès de la SAES qui a eu lieu à Bordeaux en mai 2009, M. Fryd nous a proposé *Même pas peur* pour montrer qu'une traduction averbale de *no fear* est possible, contrairement à ce que nous avançons. Or, outre le registre enfantin de cette expression, il nous semble que *Même pas peur* fait pencher la traduction du côté de l'interprétation existentielle, et est à mettre en parallèle avec les occurrences citées par Lefevre (1999 : 306) pour montrer que « les adverbes aspectuels jouent un rôle important dans la phrase averbale existentielle ». (Notre soulignement). En effet, même si *même* n'est pas un adverbe aspectuel, il n'est pas possible de le supprimer. Cela rappelle le cas de l'adverbe *toujours*, dont la suppression entraîne un EA agrammatical. (Voir Lefevre 1999 : 306). De même, l'EA *?/* Pas peur* semble inacceptable. Nous concluons donc que la proposition de traduction faite par M. Fryd ne convient pas car il ne s'agit pas d'un énoncé à valeur de visée.

hic puisqu'il est figé dans le discours muséal alors qu'il dépend de chaque lieu où le panneau sur lequel figure l'EA en contexte de signalisation a été posé ou affiché.

9.2.1. Lien avec *hic*

L'ancrage dans *Sit* est explicité quand un déictique tel que *this* est employé dans un EA comme c'est le cas dans :

(487) Pedestrians only
No vehicles beyond **this** point



(488) No cats and dogs allowed past **this** point.



Le lien avec *hic* est implicite, mais dépend de l'extralinguistique pour faire sens. Il en va de même dans le cas où l'énoncé ne comporte pas de déictique explicite, comme :

(489) Shared zone



(490)



Le lecteur du panneau doit prendre en compte l'extralinguistique pour définir le référent des substantifs *zone* et *espace*, du fait que chaque substantif dans chaque panneau renvoie à un référent différent à chaque fois³⁴¹. On trouvera également les substantifs tels que *surface*, ou encore *sortie* :

³⁴¹ Ainsi, le panneau  renverra à une route différente chaque fois qu'il sera lu par les conducteurs ou déplacé par les agents de la voirie.

(491)



(492)



Un EA peut même concerner des falaises ou des escaliers :

(493)



(494)



Le rôle joué par la localisation du panneau est également important dans l'interprétation des EA qui figurent sur les panneaux à message variable³⁴² des autoroutes, comme ceux des images ci-dessous :

(495)



³⁴² Les EA qui figurent sur ces panneaux à message variable peuvent cependant avoir une valeur générique. Nous avons ainsi trouvé :

Enfants attachés, vies préservées

Chargement bien arimé, risques évités.

<http://www.autoroutes.fr/fr/les-panneaux-a-message-variable.htm> (url valide en août 2016)

Le calcul des distances indiquées se fait nécessairement par rapport à l'endroit dans l'extralinguistique où le panneau est lu par les conducteurs. Le fait que le message soit temporaire met en avant le rôle joué par \mathcal{T} dans l'interprétation de ces EA.

Que l'on donne à ces énoncés une valeur générique ou une valeur spécifique ancrée à \mathcal{T} , moment où chaque lecteur du panneau prend le rôle du co-énonciateur, nous prenons comme postulat de base dans notre analyse de ces EA en contexte de signalisation le fait que \mathcal{T} est forcément un moment qui appartient au présent large et qu'une interprétation générique inclut nécessairement l'interprétation spécifique. C'est pour cela que nous traitons des EA en contexte de signalisation dans notre partie sur le lien entre EA et présent.

Ces EA en contexte de signalisation nous permettent par ailleurs de confirmer le statut d'énoncés complets des EA. En (491) ils sont juxtaposés dans l'ordre S-P, dans lequel l'EA *prochaine sortie* fait fonction de sujet dans un A2T. On peut également y voir un EA existentiel où le premier EA joue le rôle de localisateur antéposé³⁴³. Ces occurrences attestent également du fait que les EA relèvent de la subordination malgré la description paratactique qu'il convient d'en faire.

9.2.2. Parataxe et hypotaxe

Les EA en contexte de signalisation que nous avons commentés peuvent s'interpréter comme existentiels ou comme attributifs (voir section 4.2.). Cependant, les occurrences (487), (492) et (493) relèvent selon nous de la subordination et sont reliés par une relation de cause ou de conséquences, comme le montrent les paraphrases suivantes :

(487') This area is for pedestrians only, **so**, there mustn't be any vehicles beyond this point

(492') This surface is hot, **so**, it can be a danger / There is a danger here, **because** this surface is hot

(493') These cliffs are unstable, **so** you need to be warned
We want to warn you **because** the cliffs are unstable.

Notre attention a également été attirée par les panneaux qui figurent dans l'agglomération bordelaise sur le circuit du tramway quand celui-ci coupe la circulation, à savoir :

(496) Rouge clignotant
Arrêt absolu

³⁴³ Nous avons déjà expliqué que ces catégories telles que définies par Lefeuve (1999) n'étaient pas étanches et que l'idée d'un continuum interprétatif convenait mieux aux EA.



Nous proposons une paraphrase verbale qui explicite une subordination de temps :

(496') **Quand** le rouge clignote, l'arrêt doit être absolu

ainsi qu'une autre paraphrase qui met en avant une subordination hypothétique ou le premier EA fait fonction de protase quand le deuxième EA a celle d'apodose.

(496'') **Si** le feu rouge clignote, **alors** l'arrêt doit être absolu

Dans les deux cas, et comme dans les cas canoniques de subordination, le premier EA ne fait pas sens sans le deuxième :

(496''') ?/* Rouge clignotant

Alors que cela peut être davantage le cas pour chacun des EA qui composent (487).

L'emploi d'un EA qui est constitué de protases et d'une apodose nominale est également possible en contexte de signalisation en anglais :

(497)



Ce panneau est paraphrasable par :

(497') If you have no shirt or no shoes on, you will get no service here

Comme avec tous les EA en contexte de signalisation, le paramètre *hic* est primordial pour son interprétation. L'énonciateur est le patron du bar, du restaurant ou bien encore du commerce où est affiché le panneau, et chaque client potentiel et lecteur du panneau incarne le co-énonciateur qui est visé par l'EA. Le rapport interlocutif est ici menaçant³⁴⁴. C'est en

³⁴⁴ Ce que confirme l'énoncé impératif surligné en rouge dans cette version :

effet l'interdiction qui est la modalité déontique qui figure le plus souvent dans les EA en contexte de signalisation.

9.2.3. Paradigme de l'interdiction

Dans notre corpus français d'EA exprimant une interdiction, on peut mettre en parallèle :

- (498) Stationnement interdit
- (498') Interdiction de stationner

ou encore :

- (499) Entrée interdite
- (499') Défense d'entrer

- (500) Pelouse interdite
- (500') Défense de marcher sur la pelouse

A la lumière de ces quelques exemples, on voit donc que le français dispose de l'adjectif *interdit* et des substantifs *interdiction* / *défense*. L'EA a une valeur pragmatique sensiblement différente selon la syntaxe retenue, puisque l'interdiction est mentionnée en premier quand elle est exprimée sous forme d'un substantif (498'), (499') et (500'), et en dernier quand c'est un adjectif incident à un nom qui permet de l'exprimer (498), (499) et (500).

Le paradigme de l'interdiction averbale est plus riche en anglais : pour signaler une interdiction, l'énonciateur a le choix entre les structures *NO + GN*, ou *GN+ prohibited*³⁴⁵, comme dans par exemple :

- (501) No dogs
- (501') Dogs prohibited

- (502) No smoking
- (502') Smoking prohibited



³⁴⁵ Ces remarques ne tiennent pas compte bien sûr de la possibilité d'avoir un énoncé verbal sur un panneau, il sera alors sous la forme 'DO NOT +BV'.



(503)

No permet d'effectuer une « négation de la notion » (Bouscaren et Chuquet, 1987 : 92) et de se situer « directement dans le domaine négatif : *no* marque l'absence d'occurrences de la notion » (Souesme, 1992 : 211). Ceci explique son emploi dans les EA, où il n'est pas question d'actualisation d'une relation prédicative.

C'est à cette dernière structure en *no* que nous nous intéresserons, du fait qu'elle diffère des autres. En effet, *N + interdit(e)* et *N + prohibited* sont des énoncés attributifs à deux termes (A2T) et *défense / interdiction de + N* sont des énoncés existentiels.

Selon nous, l'interprétation existentielle ne convient pas à *No + N*, ni l'interprétation attributive d'ailleurs, sauf dans le cas de *No + N + adjectif*, comme dans (488) et dans les deux exemples suivants :

(504) No dogs allowed
No dumping allowed

En effet, la finalité illocutoire de *No alcohol* n'est pas de signaler qu'il n'en a pas. Il en va de même pour *No bicycles*, qui ne saurait être paraphrasé par **There are no bicycles here*. Concernant (502), le fait que personne ne fume n'est qu'une conséquence de l'interdiction. Tout comme pour les EA en français, nous voyons une différence concernant la force illocutoire des EA selon la structure utilisée, mais à l'inverse du français, ce sont ceux qui utilisent l'adjectif *prohibited* qui nous semblent avoir une plus grande force illocutoire, du fait qu'il s'agisse d'un EA attributif, en concurrence avec un EA à valeur de visée. En effet, si quelqu'un transgresse l'injonction et se met à fumer, (502) n'est plus valide alors que le caractère prohibé de la cigarette demeure. De plus, avec l'emploi du participe passé *prohibited* et même si l'agent décideur n'est pas mentionné et reste implicite, il nous semble malgré tout davantage présent que ne le laisse entendre la structure en *No + GN*.

Grâce au marqueur *no*, c'est *p'*, ou encore l'extérieur (E) du domaine notionnel (DN) qui est visé par \mathfrak{E} pour contrer la volonté du co-énonciateur. L'EA est motivé par le fait que c'est l'intérieur (I) du domaine notionnel qui est jugé le plus probable ou possible. \mathfrak{E} juge qu'il est très possible que les gens fument, entrent, amènent leurs chiens, mettent les pieds sur le siège

du bus, empruntent un chemin à vélo ou à cheval, aient envie de plonger, etc³⁴⁶, et signale, au moyen de cet énoncé, que c'est le contraire, donc E, qu'il / elle souhaite voir valider.

On distinguera ces énoncés en *No* + *N* indicateurs de visée, de l'énoncé suivant :

(505)  Not drinking water

qui est lui attributif, paraphrasable par

(505') This is not drinking water

En effet, dans le cas de *No* + $\emptyset N$, le quantifieur *no* « revient à rejeter la notion elle-même, et donc à rejeter son existence : *no* porte sur du rhématique » (Adamczewski, 1998 : 255). Lapaire et Rotgé (1998 : 149) parlent quant à eux de « réfutation immédiate et inconditionnelle » ou encore de « négation brute, immédiate, élémentaire et factuelle, qui écarte d'emblée et sans détour ce qu'elle entend rejeter » (1998 : 91).

Le fonctionnement de la négation n'est donc pas le même dans (505), où il apparaît que la négation *not* ne porte que sur le terme *drinking* et que c'est l'ensemble *not drinking* qui qualifie *water*. On peut donc représenter la différence d'interprétation entre les deux EA par le schéma suivant :

(506) No [GN]³⁴⁷
[not drinking] water

Un autre moyen qu'à l'anglais de viser l'intérieur du DN du nom utilisé dans l'EA est l'emploi de *only*. L'interdiction peut être exprimée au moyen d'un *N* + *only*, comme dans :

(507) Authorized personnel only
Staff only³⁴⁸

³⁴⁶ Nous faisons référence aux EA suivants:

No entry - Authorized personnel only / No cats and dogs / No horses / No bicycles / No alcohol / No smoking anywhere in this hostel / No smoking / No feet on seats / No swearing / No diving / No right turn / No admittance / No parking / No exit / No pedestrians / No access for unauthorized persons / No trespassing

³⁴⁷ En plus des EA dans la note précédente, on trouvera également (voir annexe pour corpus complet) :



Patrons only
Pedestrians only³⁴⁹

Nous utiliserons les premiers exemples pour montrer que ces EA ne sont pas interprétables en tant qu'EA existentiels, puisque le but de ces EA n'est pas d'indiquer la seule présence du personnel :

(507') * There are only authorized personnel here

*There is only staff here

mais de signifier à quelqu'un qui voudrait entrer que seul le fait d'être un membre du personnel lui permet de valider I (ou p).

Pour finir, nous avons noté que la visée pouvait être exprimée en anglais avec l'adjectif *slow* que l'on trouve directement écrit sur le bitume ou sur des panneaux, comme dans :

(508)



Ce panneau est composé de deux EA : le premier *slow* est un attributif qui a pour sujet implicite la vitesse des conducteurs qui lisent le panneau et qui a une valeur de visée de l'intérieur du DN (*slow*). Le deuxième EA *grouse crossing* est un EA existentiel. Pour expliciter le lien sémantique entre ces deux EA, on peut appliquer la même analyse que celle que nous proposons pour (493) :

(508') If grouse are crossing, go slow

(508'') Go slow when grouse are crossing

Pour approfondir notre analyse des EA en contexte de signalisation, nous consacrons la sous-partie ci-dessous à la structure *N+adjectif* qui est employée dans les deux langues.

348



³⁴⁹ Cet EA figure dans l'exemple (487) mais existe également tout seul :

9.2.4. N+ adjectif en anglais

Les EA qui s'appuient sur cette structure en contexte de signalisation permettent d'exprimer divers types de relation intersubjective : il s'agit de l'interdiction avec l'emploi de *prohibited*, mais aussi de son contraire *allowed*³⁵⁰. Dans les deux cas, ces adjectifs forment un EA attributif dans l'ordre S-P.

Voici les occurrences de notre sous-corpus d'EA en contexte de signalisation qui comportent l'adjectif *prohibited* :

(509)



Ce sont les occurrences les plus nombreuses. Au niveau pragmatique et intersubjectif, *prohibited* permet de renforcer la valeur p' (ou encore l'Extérieur du DN envisagé).

Nous n'avons qu'une seule occurrence dans notre sous-corpus où figure l'adjectif *allowed* à propos de chiens.

(510) Dogs allowed (on leash)

Une recherche internet nous a confirmé la faible fréquence des panneaux avec *allowed* à la forme affirmative. Nous avons également trouvé :

(511) Prams allowed³⁵¹
E-smoking allowed / Vaping allowed
Guns allowed³⁵²

³⁵⁰ Notre sous-corpus comporte une occurrence d'une formule pragmatiquement atténuée : N + *not recommended* :



et nous n'avons trouvé qu'un seul autre exemple d'EA de ce type sur internet : 'public warning, travel not recommended' : <http://www.greeleygazette.com/press/wp-content/uploads/2010/06/AZ-border-closed-1.jpg> (url valide en août 2016)

³⁵¹ <http://www.accidental.com.au/prams-allowed.html> (url valide en mai 2015)

³⁵² <http://latestonsports.com/2013/04/15/are-guns-allowed-at-nra-sponsored-nascar-races/> (url valide en mai 2015)

Nous avons aussi recensé l'emploi de *open* à propos d'un magasin

(512) Uniform shop, open

et de *welcome* :

(513) Visitors welcome

qui pour leur part ancrent l'EA dans la valeur p (ou dans l'Intérieur du DN)³⁵³.

L'ordre des mots est contraint dans de tels EA : *prohibited* ne saurait être antéposé au nom qu'il qualifie :

(509') * Prohibited fire

* Prohibited cars (etc)

(510') * Allowed dogs

* Allowed guns

On trouve cependant l'EA suivant, où l'adjectif *permitted* est antéposé au nom :

(514)



où il semble difficile de penser que *permitted* porte sur *smoking area*. Il semble que ce soit le compound *permitted smoking* qui qualifie et permet de créer une sous-classe de *area*, auquel cas *permitted* est antéposé. Ceci dit, il est peu probable de rencontrer un EA employant cet adjectif pour autoriser la cigarette :

(514') ? Smoking permitted.

Notre corpus ne comporte pas d'autre formulation que :

(515) Smoking area / Zone fumeur



pour signaler qu'il est possible de fumer.

Pour ce qui est de la fréquence des emplois des EA qui expriment l'interdiction, notre sous-corpus comporte seulement cinq occurrences de NO + GN + allowed. Nous en avons mentionné trois sous (510) et (511). Les autres sont :

(516) No dumping allowed

No guns allowed

³⁵³ Il est bien sûr possible que cet ancrage dans I ou E se fasse au moyen de l'adverbe *only*, ou encore d'un marqueur syntaxique comme *no*.

L'interprétation attributive des EA qui utilisent la structure *N+adjectif* ne fait pas de doute, car la paraphrase de l'interprétation existentielle avec :

(510') there are dogs allowed on a leash

ne fait pas sens. Pour que cet énoncé soit acceptable il faudrait la présence effective de chiens dans la situation d'énonciation (*hic et nunc*), ce qui n'est pas ce que l'EA a pour but d'indiquer.

Notre sous-corpus d'EA à valeur injonctive en anglais se répartit donc de la façon suivante :

	NO + N	NO + N + allowed	No + N + permitted ³⁵⁴	N + prohibited	Total
Nombre d'occurrences	49	5	1	9	64
Pourcentages	76,6 %	7,8%	1,5%	14.1 %	100 %

Ces statistiques montrent que la structure NO + N figure dans les $\frac{3}{4}$ des EA pour exprimer l'interdiction. La force pragmatique du marqueur NO explique certainement ce choix. Le fait que les EA en NO + N aient une valeur de visée sans qu'aucune autre interprétation ne lui fasse concurrence constitue probablement une explication.

9.2.5. EA injonctif en français et traduction en anglais : emploi de l'impératif

Nous traiterons ici de deux façons d'exprimer l'injonction au moyen d'EA en français et de leur traduction en anglais.

Il existe des EA du type *Défense + de + BV*, comme par exemple :

- (517) **Défense de** fumer
 Défense d'entrer
 Défense d'afficher
 Défense de déposer des ordures

Mais l'injonction peut aussi être exprimée au moyen de la structure N + Adjectif. Ce sont des EA dont la valeur déontique (rang quatre de la modalité selon Culioli) est signalée non pas par le nom qui compose l'EA, mais par l'adjectif qui est postposé au nom : nous avons relevé dans notre corpus le cas des adjectifs *interdit, obligatoire, autorisé* dans les EA suivants :

- (518) Chaussures **interdites**
 Traversée de Bordeaux interdite
 Baignade interdite
 Usage des téléphones portables interdit

³⁵⁴ Il s'agit de « No alcohol permitted »

Affichage sauvage interdit / Accord de l'accueil obligatoire

- (519) Port du casque **obligatoire**
Lunettes de sécurité obligatoires
Chaussures de sécurité obligatoires

- (520) Véhicules agricoles **autorisés**

Dans le cas de ces EA, l'interprétation existentielle ne convient pas, comme le montrent les occurrences suivantes :

- (521) Verre interdit dans ce bac
Équipement anti-bruit obligatoire
Véhicules agricoles autorisés

qui ne peuvent pas être paraphrasées par :

- (521') *il y a du verre interdit dans ce bac
*il y a un équipement antibruit obligatoire
*il y a des véhicules agricoles autorisés

Ce type d'EA fait donc partie des A2T paraphrasables avec *être* :

- (518') la baignade est interdite
(519') le port du casque est obligatoire.

Concernant l'obligation en anglais en contexte de signalisation, elle ne peut pas être averbale, et est exprimée avec la structure *MUST* + *passif* :

- (522) Safety helmets **must be worn** in this area
Eye protection **must be worn**

Les traductions sous (522) correspondent aux deux premiers EA sous (519). Ces énoncés viennent étayer notre hypothèse relative au fait que l'énonciateur doit s'impliquer dans le procès visé pour pouvoir employer un EA. Or l'énonciateur qui prend en charge les énoncés de (518) à (520) a le statut implicite de législateur. Il se pose comme un supérieur hiérarchique envers les ouvriers ou simples citoyens qui doivent obtempérer. C'est pour cela que l'EA n'est pas possible en anglais³⁵⁵.

Dans le cas de ces énoncés en *must*, l'introduction d'une modalité supplémentaire dans l'injonction dont parle Guillemin-Flescher (1981 : 241) a bel et bien lieu. Le passif permet par ailleurs de garder l'objet concerné par l'EA comme premier terme de l'énoncé et de faire implicitement référence au lecteur de l'EA en tant que destinataire de l'injonction, du fait qu'il est censé être l'agent du procès.

³⁵⁵ Cf. nos exemples (463) et (464)

C'est en anglais que l'emploi de l'impératif est le plus répandu pour exprimer une injonction, que ce soit dans des énoncés employés en contexte de signalisation ou en situation d'interlocution, comme nous l'avons vu plus haut avec les traductions anglaises sous (463). Les occurrences précédemment examinées montrent que l'impératif est en concurrence avec un EA basé sur un GN pour exprimer une requête. Il en va de même pour exprimer une interdiction ou une obligation : l'axe paradigmatique reste ouvert car outre les EA en *NO + N*, l'anglais a à sa disposition l'impératif pour interdire une action. C'est l'impératif qui est utilisé pour traduire en anglais de nombreux EA en français, comme par exemple :

(523)

EA en français	impératif en anglais
Pelouse interdite	keep off the grass
Défense d'entrer	keep out
Défense de toucher	do not touch

Concernant le choix de l'impératif, nous avançons que ce dernier s'explique par sa valeur pragmatiquement plus forte qu'un EA, dans la mesure où il permet à l'énonciateur de refaire syntaxiquement surface en s'adressant au co-énonciateur. Malgré l'absence de pronom sujet, le co-énonciateur est lui-même davantage présent puisque la syntaxe indique que l'on s'adresse à lui, ce qui reste implicite avec un EA.

Par ailleurs, si l'hypothèse que nous avons développée en (9.1.2.1.) est correcte, l'emploi de l'impératif s'explique par le fait que l'énonciateur ne s'inclut pas dans la liste des agents potentiels. Il serait effectivement pragmatiquement illogique de prendre en charge E (par exemple ne pas marcher sur la pelouse) et de se considérer comme quelqu'un susceptible de valider I (marcher sur la pelouse).

Pour ce qui est des EA exprimant une requête, l'impératif apparaît comme la seule forme possible quand il s'agit de les traduire en anglais, du fait qu'il n'est pas possible en anglais d'« exprimer sous forme assertive l'actualisation d'une visée dont la réalisation dépend du co-locuteur » (Guillemin-Flescher, 1981 : 243), et surtout à cause de la présence d'un infinitif dans l'EA en français langue source.

Les EA qui comportent l'expression *prière de + infinitif* (qui constitue une injonction déguisée) sont ainsi traduits par l'impératif en anglais, comme l'attestent les énoncés suivants :

(524)

EA en français	impératif en anglais
Prière d'éteindre la lumière en sortant	please switch off the light
Prière de fermer la porte	please close the door (GDHO)
Prière de ne pas fumer	please do not smoke
Prière de ne pas de pencher à la portière	do not lean out of the window
Prière de tenir la main courante	please hold the handrail / Please hold on to handrail

L'EA n'est par ailleurs pas possible car l'emploi du nom *request* (la traduction littérale du terme *prière*) n'est pas possible dans un EA en contexte de signalisation. Le mot *request* se rencontre uniquement en tant qu'adverbiale dans *No flowers by request*, ou bien alors sous forme verbale dans *You are kindly requested not to smoke*, qui est une autre façon de traduire *prière de ne pas fumer*, mais encore une fois en mentionnant le co-énonciateur en anglais.

9.2.6. Expression de l'obligation en contexte de signalisation : EA versus EV

L'obligation est exprimée aussi bien par des EA que des EV. De ce fait, il est inexact d'avancer que les énoncés utilisés en contexte de signalisation sont systématiquement averbaux, ou encore que les énoncés verbaux sont exceptionnels. Nous n'avons pas mentionné d'énoncés verbaux, du fait qu'ils ne font pas partie de notre objet d'étude, mais il en existe aussi bien en français qu'en anglais, comme on peut le voir dans les exemples ci-dessous :

- (525) Utilisation de l'impératif : Allumez vos feux
Eteignez votre cigarette
Eteignez votre portable

Do not cross³⁵⁶
Cross with care
Complete crossing / Do not start to cross
- (526) Expression de la modalité: Les téléphones portables **doivent être** éteints.
Safety helmets **must be** worn in this area
- (527) Emploi d'une structure impersonnelle :
Il est interdit de manger et de boire dans les salles de lecture.

³⁵⁶ Notre corpus comporte 8 autres occurrences de panneaux qui utilisent la forme négative à l'impératif en anglais, ce qui vient enrichir le paradigme de l'expression de l'interdiction en contexte de signalisation.



Nous pensons que la possibilité d'énoncés verbaux en contexte de signalisation montre que le choix d'un EA ou d'un EV peut s'expliquer par plusieurs raisons, qui sont soit syntaxiques, soit pragmatiques, motivées par le besoin d'explicitation d'une relation intersubjective directe.

L'utilisation de l'impératif explicite ainsi les sujets énonciateurs, (\mathfrak{S}_e et \mathfrak{S}'_e), via la forme verbale (*-ez* en français et *do/ don't* en anglais), mais aussi grâce à la présence de l'adjectif possessif *vos* dans :

(525) Allumez vos feux



Si l'on avait l'EA :

(525') ? Allumage des feux obligatoire

(qui constitue un A2T paraphrasable avec *être*), l'énonciateur serait grammaticalement moins présent et nous pensons que la force de conviction de l'EA serait moindre. Cet EA n'est d'ailleurs pas attesté³⁵⁷. Nous avons seulement trouvé l'équivalent verbal :

Il en va de même à propos de l'emploi de *il est* dans (524) : cet emploi nous semble conférer une plus grande force à l'interdiction, car un EA comportant les termes *Interdit de+ infinitif* nous semble plus neutre au niveau de sa valeur déontique, comme si l'EA laissait sous-entendre que l'interdiction pourrait ne pas être respectée. De plus, dans le cas de structure extraposée, cette dernière s'explique par la longueur des termes indiquant le sujet de l'interdiction, qui sont trop longs pour pouvoir se passer de la structure extraposée. C'est pourquoi l'énoncé :

(527') ? Interdit de manger et de boire dans les salles de lecture

nous semble discutable et donc moins probable que l'EA

³⁵⁷ Nous n'avons par ailleurs également pas trouvé d'illustration de l'EA ? *Feux obligatoires* sur Google Images.



(528) Interdit de fumer

qui ne pose pas de problème d'acceptabilité, même s'il est en concurrence avec (528')



et

(528'')



Le logo de la cigarette barrée se trouve parfois accompagnée de

(529) Interdiction de fumer³⁵⁸

On peut donc envisager

(527'') Interdiction de manger et de boire dans les salles de lecture

Le choix d'employer un énoncé verbal dans (525) s'explique donc par la syntaxe et la plus grande force perlocutoire de l'impératif. L'énoncé verbal peut également s'expliquer par la sémantique, comme dans :

(526) Les téléphones portables doivent être éteints

qui exprime une obligation. Il faudrait pour avoir un EA que l'adjectif *éteint* soit transformé en nom qui servirait de support à l'adjectif *obligatoire*, ce qui donnerait

(526') ? Extinction des téléphones portables obligatoire.

L'association des termes *extinction* et *téléphone* peut surprendre, dans la mesure où le premier terme est davantage employé avec *incendie* ou *feu*. Par ailleurs, force est de constater le fait que l'action demandée représente une contrainte pour le co-énonciateur lecteur, ce qui

³⁵⁸ http://social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Affiche_Interdiction_de_fumer.pdf (url valide en août 2016)

pourrait expliquer l'emploi d'un énoncé verbal en français. En effet, dans le cas où la consigne véhiculée par l'EA est présente pour le bien-être, ou encore pour la protection des personnes, c'est-à-dire que l'EA signifie une obligation qui est une contrainte utile, un EA est alors possible, comme le montrent les exemples sous (519) ainsi que ceux ci-dessous :

(530) **Équipement anti-bruit obligatoire**
Protection obligatoire du corps

L'EA permet de viser I (le port des équipements) au cas où un lecteur déciderait de valider E (c'est-à-dire l'absence d'équipement).

Cette distinction sur l'accueil qui sera fait à l'énoncé en contexte de signalisation (adhésion ou non du co-énonciateur à la contrainte posée) ne semble pas exister en anglais, où un auxiliaire de modalité, en l'occurrence *must*, est employé quel que soit le message véhiculé, à cause du fait que l'énonciateur ne s'inclut pas dans la validation visée :

(531)



Nous avons par ailleurs trouvé des consignes relatives à la sécurité au travail qui comportent des formes impératives, en l'occurrence *wear, wash, switch off, use, lift*, comme on peut le voir dans les illustrations ci-dessous :

(532)



Il n'en reste pas moins que si l'expression de l'obligation en anglais est verbale, son interprétation s'appuie sur le même travail interprétatif que celui que le co-énonciateur doit faire pour chaque contexte de signalisation : toutes les occurrences sous (531) et (532) sous-entendent *hic / here*. Un des éléments de la triade énonciative est donc essentiel et met en avant le rôle joué par l'extralinguistique et la situation d'énonciation dans l'interprétation des énoncés en contexte de signalisation, qui s'agissent d'EA ou pas.

9.2.7. Conclusion

Pour ce qui est de la partie contrastive de notre travail, cette rapide étude de l'expression de la modalité en contexte de signalisation nous permet de conclure que l'expression de l'interdiction peut être averbale en anglais avec la structure NO + GN qui représente $\frac{3}{4}$ de nos occurrences. Pour ce qui est de l'expression de l'obligation, nous avons vu que les deux langues diffèrent : elle peut être verbale ou averbale en français et uniquement verbale en anglais. Nous rejoignons donc les conclusions de Delorme (2004a : 179) à propos des « injonctions³⁵⁹ écrites du type *No smoking, No trespassing, Chien méchant, Danger* » :

Ce type d'énoncé semble à nouveau accréditer l'hypothèse selon laquelle pour certains types d'énoncés le français serait une langue « plus nominale » que l'anglais, si l'on généralise à partir d'énoncés-signaux tels que *Pelouse interdite / Keep off the lawn* (impératif) ; *No dogs allowed / admitted* (passive) / *Interdit aux chiens*, etc. (Notre soulignement)

³⁵⁹ Une remarque s'impose sur la liste donnée par Delorme : selon nous, seuls les deux premiers EA en *No + GN* sont des injonctions. Les deux autres (*Chien méchant, Danger*) sont des énoncés existentiels dont la valeur injonctive est indirecte car implicite, comme le montre la paraphrase suivante : il y a un chien méchant, donc il vous faut faire attention au danger qu'il peut représenter si vous entrez.

Le recours de l'anglais aux énoncés verbaux et la double interprétation spécifique et générique pour les EA à valeur modale en contexte de signalisation ne remettent pas en cause la validité de ce que nous proposons comme invariant pour tous les EA, quelles que soient leurs conditions d'occurrence. Au-delà des interprétations possibles, les EA en contexte de signalisation ont un point commun avec tous ceux que nous avons traités dans cette troisième partie : ils sont ancrés dans le présent. Ce que Guillaume appelle le « présent d'universalisation » englobe nécessairement le *nunc* de *Ḥit* de l'interprétation spécifique. Ce point commun nous permet de parler d'invariant pour les EA, même si cette terminologie peut paraître paradoxale au vu des variétés de conditions d'occurrences que nous avons décrites dans notre travail.

Nous pensons que cet ancrage dans le présent et donc cet ancrage dans un des éléments de la triade énonciative, illustre le fait que les EA s'appuient sur une prise en compte de la sphère énonciative et des éléments qui la constituent : l'énonciateur, le co-énonciateur, le paramètre temporel (*nunc*) et le paramètre locatif (*hic*). Le rôle joué par cet appui sur la sphère énonciative est manifeste dans les EA étudiés dans les chapitres 8 et 9. Il est également présent dans ceux rassemblés sous le chapitre 6 : la dimension dialogique des EA atteste de la prise en compte du co-énonciateur, et ce aussi bien dans les titres de presse, les slogans publicitaires, le discours littéraire que dans le discours journalistique.

CONCLUSION GENERALE

Nous avons voulu étudier dans cette thèse les énoncés averbaux quelles que fussent leurs conditions d'occurrence. Prendre en compte toutes les conditions d'occurrence possibles n'a pas pour autant équivalu à étudier tout segment sans verbe. L'objet de notre étude est caractérisé par l'idée de prédication averbale, ce qui a nécessité un travail de définition des termes et concepts utilisés. Dans la première partie théorique de ce travail, nous avons posé des jalons théoriques : nous avons expliqué pourquoi nous utilisons le terme d'*énoncé* et non celui de *phrase* et pourquoi nous avons donc exclu de notre corpus les mots-phrases, les énoncés détachés, la prédication seconde, les cas de syntaxe transphrastique, certains cas d'apposition et les ellipses. Ce travail de présentation du cadre théorique dans lequel nous nous plaçons n'aurait pas été complet sans une approche historique de l'étude des EA, ni sans définir ce que nous entendons par prédication, assertion, validation et actualisation. Nous avons aussi présenté les différentes catégories d'EA à partir desquelles nous allons travailler. Nous avons démarré notre travail de recherche en adoptant la terminologie utilisée par Lefevre (1999) dans son étude sur le français, mais il nous est vite apparu qu'une distinction entre la valeur existentielle et la valeur de visée des EA s'imposait.

Des recherches sur la phrase averbale dans le roman contemporain anglais avaient précédé notre travail. C'est pour cela que nous avons choisi d'élargir notre étude des EA à toutes leurs conditions d'occurrences. Notre corpus comporte évidemment des occurrences issues du discours littéraire (des XIXe et XXe siècles, en situation de récit ou d'interlocution) mais ces occurrences y figurent aux cotés d'EA employés dans le discours journalistique, le discours muséal, le discours publicitaire et en contexte de signalisation. Nous avons donc étudié les titres de presse, les slogans publicitaires, les didascalies, les proverbes et les énoncés exclamatifs qui sont averbaux.

Il nous est apparu clairement que tous ces énoncés entraînent dans l'équation guillaumienne $expression + expressivité = I$. La compression du pôle « expression » favorise une « expressivité » forte, mais le resserrement a également pour effet de densifier le contenu informationnel exprimé. Selon la stratégie et l'effet visé, un EA peut aussi bien être fortement assertif, injonctif, engagé que froidement factuel.

Nous avons par ailleurs cherché un autre dénominateur commun aux EA. Pour ce faire, la suite de notre travail, consacrée à l'interprétation des EA, a été essentiellement syntaxique car la pragmatique faisait partie du champ d'étude de Delorme (2004a). Nous avons alors pu voir apparaître la nécessité d'un continuum interprétatif pour les différents types d'EA, dans la

mesure où nous montrons que le fait de parler d'EA attributif et d'EA existentiel a ses limites : en effet, il est dans certains cas difficile de choisir l'une ou l'autre des interprétations, vu qu'aucune des deux ne permet d'exclure l'autre avec certitude. Nous proposons comme premier invariant des EA la prise en compte de l'environnement extralinguistique des co-énonciateurs (qu'ils soient réels ou potentiels): cela concerne en effet les EA en contexte de signalisation, mais aussi ceux qui ont une dimension dialogique (et quelles que soient leurs conditions d'occurrences : slogans publicitaires, titres de presse, discours littéraire ou encore discours journalistique).

Une deuxième caractéristique commune aux EA est le fait qu'ils sont très largement ancrés dans \mathcal{S}_{it} et s'appuient donc sur la sphère énonciative. Nous montrons que tous les EA que nous avons étudiés (y compris ceux qui ne sont pas employés en situation d'interlocution) reposent sur une prise en compte de cette sphère énonciative en établissant une proximité entre d'un côté, l'énonciateur et son discours, et de l'autre entre le discours et le co-énonciateur-lecteur. Nous avons montré que les EA sont liés au concept de sphère énonciative dans les deux langues, mais aussi que ce lien avec la sphère énonciative tend à être davantage explicite en anglais, puisqu'un EA à sujet implicite en français est traduit par un EA à deux termes en anglais.

Nous employons la métaphore spatiale de la proximité entre l'énonciateur et son discours pour désigner la plus grande force assertive que permet l'EA dans certains contextes (voir 6.3.3.3.), mais aussi le fait que l'interprétation de l'EA repose sur l'extralinguistique.

Cette proximité s'explique selon nous par le fait que les EA sont intrinsèquement liés au présent. On pourra parler de présent large ou étroit, ou encore de \mathcal{T} (moment de l'énonciation), lequel est nécessairement englobé dans le présent d'universalisation. C'est ce lien EA – présent, aux cotés de la prise en compte de l'interlocuteur, qui constituent l'invariant que cette étude tentait de mettre au jour. La grammaire cognitive et la notion d'atemporalité viennent apporter un autre éclairage sur la question mais ne contredisent pas nos conclusions.

Un autre aspect de notre travail était contrastif et nos recherches nous ont permis de mettre au jour quelques caractéristiques, qui attestent de l'emploi des EA en anglais mais aussi de l'existence de restrictions quant à cet emploi.

Notre but n'était pas de démontrer l'existence des EA en anglais : nous la tenions pour acquise, au moins dans certains types d'interaction. Nous rappellerons juste que notre corpus

confirme l'emploi en anglais langue source des EA attributifs employés en situation d'interlocution. La situation d'interlocution est également un critère nécessaire à l'emploi d'un EA à valeur injonctive, qui vise aussi bien E que I. En d'autres termes, l'emploi d'un marqueur négatif n'interdit pas l'emploi d'un EA en anglais. (cf. les exemples (473) à (480). Figurent dans notre corpus en anglais langue source aussi bien qu'en anglais langue cible les EA qui permettent à l'énonciateur de reformuler et de qualifier ses dires (on parlera alors de valeur métalinguistique, d'explicitation sémantique) (cf. section 6.3.2.). Il en va de même pour les EA au sémantisme causal, à valeur métadiscursive, et dans les cas où l'EA est introducteur de discours rapporté (voir exemples (237) à (240)).

Nos corpus contrastifs nous ont permis d'établir les cas où l'emploi des EA en anglais est soumis à des restrictions. Nous avons déjà évoqué la nécessité pour un EA d'être employé dans une relation interlocutive explicite pour être possible en anglais. Nous avons constaté en (6.3.1.) qu'un EA qui permet l'ouverture à droite n'est possible en anglais qu'associé à la modalité interrogative, et que si cette modalité interrogative est pragmatiquement impossible, l'énoncé sera traduit au prétérit en anglais. Nous avons tenté d'affiner nos analyses et avons conclu (voir 6.3.2.1.) que pour avoir un EA suivi d'une relative en anglais, le substantif qui sert de base à l'EA et qui est l'antécédent de la subordonnée relative doit désigner un événement bornable, que l'on peut qualifier de télique. Pour ce qui est des EA à valeur injonctive, l'emploi de l'EA en anglais est soumis à l'implication de l'énonciateur dans le procès visé. Il s'avère que pour construire une relation intersubjective à propos d'un procès dans lequel le locuteur n'a pas l'intention de s'impliquer, l'emploi de l'impératif est obligatoire en anglais. Nous l'expliquons par le fait que l'énonciateur ne s'inclut pas dans la liste des agents potentiels. C'est pour cela qu'alors que le français a la possibilité d'exprimer l'obligation avec un EA composé de *N + obligatoire*, l'anglais emploie *MUST + passif*.

Notre étude des EA était délibérément large. Au delà de toutes les conditions d'occurrences possibles, nous avons inclus dans ce travail tous les types d'EA, quelles que fussent leurs formes (GN, GP, adjectival, qu'ils aient été à un terme ou à deux termes) et quelles que fussent leurs interprétations (attributive, existentielle, de visée). Des études plus ciblées nous paraissent nécessaires pour permettre de confirmer ce que nous pensons avoir mis au jour (les différences et les points communs entre l'anglais et le français langues sources, et les différences de traductions que nous avons constatées).

La grammaire cognitive de Langacker s'attache à étudier les *patterns*, c'est-à-dire les patrons structuraux pré-existants et les conventions d'usage qui les régissent. Ce cadre théorique pourrait apporter un éclairage complémentaire à notre étude, en développant notamment le rôle joué par la cognition dans la production des EA. Les deux citations suivantes réfèrent à ce que nous avons appelé l'extralinguistique.

Linguistic meanings are also grounded in social interaction, being negotiated by interlocutors based on mutual assessment of their knowledge, thoughts, and intentions. (Langacker, 2008: 4)

The cognition envisaged by cognitive linguists is noninsular, being grounded in perception and bodily experience. (Langacker, 2008 : 28)

Nous avons montré le lien organique entre l'extralinguistique et les EA. Ces derniers se prêtent donc mal à un traitement strictement formel et décontextualisé comme en grammaire générative. Des recherches ultérieures pourraient viser une « meilleure intégration des environnements de la production verbale aux analyses linguistiques » (Achard-Bayle et Paveau, 2012). Ces recherches pourraient être consacrées non seulement au lien entre la réalité matérielle et les opérations mentales d'interprétation des EA, c'est-à-dire à leur réception, mais aussi à ce même lien et aux opérations de production des EA. Cette approche sous-entend que la cognition humaine est une activité aux prises avec les réalités extérieures, avec le réel matériel, et qu'il est nécessaire de prendre en compte les dimensions physiques et culturelles dans lesquelles les EA sont produits :

Discrepancies between an expression's expected meaning and its actual meaning arise because the component structures and constructional schema are not the only resources available in creating or understanding it. Also available for exploitation are general knowledge, apprehension of the context, and imaginative capacities like metaphor, metonymy, fictivity, and blending. (Langacker, 2008 : 170)

Elle pourrait s'appuyer sur la *usage-based theory*³⁶⁰, appelée en France *linguistique fondée sur l'usage*. Cette théorie envisage le langage comme un objet d'étude qui n'est pas figé :

[...] Usage-based theory views language as fluid and dynamic, changing through the interaction of social usage events with the cognitive processes characteristic of the human brain in general. (Bybee and Beckner 2010: 979)

Une approche diachronique pourrait affiner notre compréhension des EA. Notre corpus comporte des occurrences d'EA employés par Dickens et Dumas. Ceux-ci confirment l'existence des EA dans la mesure où il n'est pas envisageable de dire que ces auteurs

³⁶⁰ Usage-based theory postulates that the units and structure of language emerge out of specific communicative events (Bybee and Beckner 2010: 954)

écrivait mal. Il convient cependant de prendre en compte le fait que les EA employés par ces auteurs ne représentent qu'une partie du spectre des occurrences étudiées dans ce travail. Dickens et Dumas utilisent en effet les EA essentiellement (mais pas uniquement) en situation d'interlocution. Les travaux de Croft (2000) et Aitchison (2001) sur le changement en linguistique ne mentionnent pas les EA. Nous estimons malgré tout qu'une approche diachronique compléterait notre étude sur les EA en apportant un nouvel éclairage. L'approche cognitive pourrait être complétée par une étude des EA en tant que « windows of attention » (Chafe : 1994) ce qui pourrait également signifier une étude de l'intonation des EA employés à l'oral.

Un autre futur développement de cette thèse pourrait être de quantifier l'usage des EA dans le cadre d'une approche traductologique, car se pose toujours à nous le problème de la grande variabilité des traductions. Delorme (2004a : 235) signalait que « certains traducteurs choisissent d'étoffer régulièrement les phrases nominales du texte source par des phrases verbales dans le texte cible ». Notre corpus comporte des cas où ce sont les traductions du français vers l'anglais qui sont averbales³⁶¹. Se pose donc le problème du rapport entre la linguistique et la stylistique, entre la prévisibilité et la variabilité de l'emploi des EA. Selon leurs conditions d'occurrences, il y a des cas où la prévisibilité de l'EA approche des 100% (discours muséal, panneaux) et les cas, essentiellement en littérature où l'axe paradigmatique est plus ouvert. Une explication uniquement stylistique serait peu satisfaisante. Il y a sûrement matière à d'autres recherches au niveau du sémantisme (abstrait ou concret) des EA et au niveau du concept d'effacement énonciatif que nous avons proposé.

³⁶¹ Il y a 17 occurrences d'EV en français traduits par des EA dans la traduction anglaise du *Fou de Bergerac*

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES DE REFERENCE

AARTS, Bas (1997) *English Syntax and Argumentation* Macmillan Press, London

AARTS, Bas, CHALKER Sylvia, WEINER Edmund (2014) *The Oxford Dictionary of English Grammar*, Oxford University Press

ABBOTT, Barbara (1997) « Definiteness and Existentials » in *Language* vol. 73, n°1, Linguistic Society of America

ABBOTT, Barbara (2000) « Presuppositions as nonassertions » in *Journal of Pragmatics* 32, Elsevier Science, pp. 1419-1437

ACHARD-BAYLE Guy, PAVEAU Marie-Anne (2012) « Réel, contexte et cognition. Contribution à une histoire de la linguistique cognitive » in *Histoire Épistémologie Langage*, tome 34, fascicule 1, 2012. *La linguistique cognitive : histoire et épistémologie*, pp. 97-114
Disponible sur : http://www.persee.fr/docAsPDF/hel_0750-8069_2012_num_34_1_3238.pdf
(url valide en août 2016)

ADAMCZEWSKI Henri, DELMAS Claude (1998) *Grammaire linguistique de l'anglais*, Armand Colin

AITCHISON Jean (2001) *Language Change : Progress or Decay ?* (3rd.ed) Cambridge University Press

ANSCOMBRE Jean-Claude (2000) *La parole proverbiale* Langages n° 139, Larousse

ARNAULT Antoine, NICOLE Pierre (1874) *La Logique ou l'art de penser : La logique de Port Royal*, Hachette.

Disponible sur : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5408965w> (url valide en août 2016)

ARNAUD Pierre J.L (1991) « Réflexions sur le proverbe » in *Cahiers de lexicologie*, n°59, Paris, Didier Erudition, pp.6-27

ASTIRBEI Carmen-Ecaterina (2011) « Particularités de la traduction du texte de presse : le problème du titre journalistique », *Traduire*, 225, pp.33-48.

Disponible sur : <http://traduire.revues.org/85> ; DOI : 10.4000/traduire.85
(url valide en août 2016)

AUTHIER-REVUZ Jacqueline (1994) « L'énonciateur glossateur de ces mots » in *Langue française* n° 103. Armand Colin, pp. 91-102.

AUTHIER-REVUZ Jacqueline (1995) *Ces mots qui ne vont pas de soi*, Paris, Larousse

- AUSTIN John Langshaw (1962) *How to Do Things with Words*, Oxford University Press
- BACH Emmon (1967) « Have and be in English Syntax » in *Language* 43, Linguistic Society of America, Baltimore : Waverly Press, pp. 462-479.
- BACHA Jacqueline (2000) *L'exclamation: approche syntaxique et sémantique d'une modalité énonciative*, L'Harmattan, Paris.
- BAKHTINE Mikhail (1981) *The Dialogic Imagination*, Emerson C. et Holquist M. (trad.) Austin : University of Texas Press
- BALLARD Kim (2001) *The Frameworks of English, Introducing language structures*, Palgrave
- BALLY Charles (1965) *Linguistique générale et linguistique française*, Paris : PUF
- BARBAZAN Muriel (2006) *Le temps verbal: dimensions linguistiques et psycholinguistiques*, Toulouse : PUM
- BARTON Ellen (1990) *Nonsentential constituents : a theory of grammatical structure and pragmatic interpretation*, Pragmatics & beyond. New series, Amsterdam : J. Benjamins.
- BARTON Ellen (1998) « The Grammar of Telegraphic Structures, Sentential and Nonsentential Derivation » in *Journal of English Linguistics*, Vol 26 n°1 Sage Publications, pp.37-67.
- BARTON, Ellen and PROGOVAC, Ljiljana (2005) « Nonsententials and minimalism » in *Ellipsis and Nonsentential Speech*, ELUGARDO and STAITON eds. Springer. pp 71-94
- BEHR Irmtraud (1992) « A propos d'un type particulier d'énoncés sans verbe : les énoncés existentiels » in *Nouveaux Cahiers d'Allemand 1992/4* pp 383-392
- BEHR Irmtraud, LEFEUVRE Florence (2004) « La configuration GN GN : comment reconnaître le(s) prédicat(s) ? » in *Les Constituants prédictifs et la diversité des langues* (Behr & François eds), Mémoires de la Société linguistique de Paris, tome XIV, Louvain, Peeters, p. 199-21.
- BENETTI Laurence (2008) *L'article zéro en français contemporain: aspects syntaxiques et sémantiques*, Publications Universitaires Européennes, P. Lang
- BENVENISTE Emile (1966) *Problèmes de linguistique générale 1*, Gallimard.
- BENVENISTE Emile (1974) *Problèmes de linguistique générale 2*, Gallimard.
- BERNIER Marc-François (2004) *Éthique et déontologie du journalisme*, Presses Universitaires de Laval

BERRENDONNER Alain (2002) « Les deux syntaxes » in *Y a-t-il une syntaxe au-delà de la phrase ? Verbum XXIV*, Presses universitaires de Nancy, pp 23-34

BERTHELON Christiane (1955) *L'expression du haut degré en français contemporain : essai de syntaxe affective*, Berne : Francke.

BERTHOUD Anne-Claude (2003) « Autonymie et construction interactive des objets de connaissance » in *Parler des mots: le fait autonymique en discours*, Jacqueline Authier-Revuz, Marianne Doury, Sandrine Reboul-Touré (eds.) Presses de la Sorbonne Nouvelle, pp. 137-152.

BIBER Douglas, QUIRK Randolph (1999) *Longman Grammar of Spoken and Written English*, Longman

BLAKE Norman Francis (1981) *Non-standard Language in English Literature*, London : Andre Deutsch

BLANCHE-BENVENISTE Claire (1993) « Faire des phrases » in *Le français aujourd'hui n°101, 'Norme(s) et pratiques de l'oral'*, Association française des professeurs de français, pp 7-15

BOSREDON Bernard (1996) « Titres et légendes : absence de marque et marque d'absence » in *Absence de marques et représentation de l'absence*, Travaux linguistiques du CERLICO, J.Chuquet et M.Fryd (ed), Rennes, PUR, pp. 349-67

BOSREDON Bernard, TAMBA Irène (1992) « Thème et titre de presse : les formules bi-segmentales articulées par un deux points » in *Information Grammaticale 54*, pp. 36-44

BOUSCAREN Janine, CHUQUET Jean (1987) *Grammaire et textes anglais: guide pour l'analyse linguistique*, Ophrys

BREIVIK Leiv Egil (1981) « On the interpretation of existential *there* » in *Language vol.57, n°1*, Linguistic Society of America, pp. 1-25

BRES Jacques (1994), « Acte indirect et actualisation » in *Modèles Linguistiques Tome XV, fascicule 2*, pp. 85-96

BRES Jacques (2005) « Savoir de quoi on parle : dialogue, dialogal, dialogisme ; dialogique et polyphonie » in *Dialogisme et polyphonie, approches linguistiques : actes du colloque de Cerisy*, Bres, Haillet, Mellet, Nolke, Rosier (eds.) De Boeck, Duculot, pp.47-62

BRES Jacques, NOWAKOWSKA Aleksandra (2006) « Dialogisme : du principe à la matérialité discursive » in *Le sens et ses voix*, Perrin L. (éd.), Recherches linguistiques 28, Metz : Université de Metz, pp.21-48.

BRONCKART Jean Paul, BULEA Ecaterina (2011) « Clause, phrase, proposition ? des enjeux d'un débat conceptuel » in *Du système linguistique aux action langagières, Mélanges en l'honneur d'Alain Berrendonner*, Gilles Corminboeuf et Marie-José Béguelin (eds.) De Boeck, Duculot, pp. 209-219

BURTON-ROBERTS Noel (2011) *Analysing Sentences : an Introduction to English Syntax* (3rd edition), Longman

BUSSE Beatrix (2006) *Vocative constructions in the language of Shakespeare, Pragmatics & beyond. New series*, Amsterdam ; Philadelphia : J. Benjamins Publishing Company

BYBEE Joan L. and BECKNER Clay (2010) « Usage-based theory » in *The Oxford handbook of linguistic analysis*, Bernd Heine and Heiko Narrog (eds), Oxford University Press

CARDINALETTI Anna, GUASTI Maria Teresa (eds) (1995) *Syntax and semantics, 28, Small clauses*, Academic press

CARSTAIRS-MCCARTHY Andrew (1999) *The Origins of Complex Language: An Inquiry into the Evolutionary Beginnings of Sentences, Syllables, and Truth*, Oxford: Oxford University Press

CARVALHO Paulo de (1985) *Nom et déclinaison : recherches morpho-syntaxiques sur le mode de représentation du nom en latin*, Atelier national de reproduction des thèses. Presses Universitaires de Bordeaux. Thèse de Doctorat (1983)

CELLE Agnès (1997) *Étude contrastive du futur français et de ses réalisations en anglais*, Linguistique contrastive et traduction, numéro spécial, Ophrys

CELLE Agnès (2000) « la traduction de will » in *Linguistique contrastive et traduction T. 3*, Guillemin-Flescher ed. Ophrys. pp 89-139.

CHAFE Wallace (1976) « Givenness, contrastiveness, definiteness, subjects, topics, and point of view » in C. N. Li (ed.), *Subject and topic*, pp. 25-55. New York, San Francisco & London: Academic Press.

CHAFE Wallace (1994) *Discourse, Consciousness, and Time: The Flow and Displacement of Conscious Experience in Speaking and Writing*. Chicago & London: The University of Chicago Press

CHANET Anne Marie (1983) « L'ellipse dans la tradition rhétorique grecque » in *L'Ellipse grammaticale ; Etudes épistémologiques et historiques*, HEL vol. 5, fasc.1, pp 17-22.

CHARREYRE Claude (2008) « Liaisons inter-paragraphe en anglais » in *Cahiers Charles V n° 44*. Université Paris Diderot – Paris 7, pp 177-201.

CHARRON Jean, LEMIEUX Jacques et SAUVAGEAU Florian (1991). *Les journalistes, les médias et leurs sources*. Boucherville : Gaëtan Morin éditeur.

CHATRAS Marie-Pascale (1984) « L'exclamation et la prédication de propriété » in *Cahiers Charles V n°6 : Linguistique comparée et traduction*, Université Paris 7, pp. 83-109.

CHERCHI Lucien (1978) « L'ellipse comme facteur de cohérence » *Langue Française* 38, pp.118-128.

CHUQUET Hélène (1994a) « Evénements et types de procès dans le récit au présent » in *Linguistique contrastive et traduction, T.3*, Guillemin-Flescher (dir), Ophrys, Paris, pp.3-56.

CHUQUET Hélène (1994b) *Le présent de narration en anglais et en français*, N° spécial de Linguistique contrastive et traduction, Ophrys, Paris.

CHUQUET Hélène (2001) « Présent, discours rapporté et repérage composite dans les textes de presse », in *Le présent en français*, Pierre Le Goffic (ed), pp.41-60

CHUQUET Hélène, HANOTE Sylvie (2004) *Who's speaking please ? : Le discours rapporté* Ophrys.

CHUQUET Hélène, PAILLARD Michel (1994) *Approche linguistique des problèmes de traduction anglais - français* Ophrys Paris

CLERICO Geneviève (1983) « Ellipse et syntaxe de concordance chez quelques grammairiens classiques » in *L'Ellipse grammaticale ; Etudes épistémologiques et historiques*, HEL vol. 5, fasc.1, pp. 43-56

COLLIN Catherine (2006) *Le Sujet dans l'injonction*, Collection Rivages linguistiques, Presses universitaires de Rennes

COLTIER Danièle, DENDALE Patrick & De BRABANTER Philippe (dir.) (2009) « La notion de 'prise en charge' en linguistique », *Langue française* n° 162.

COMBETTES Bernard et KUYUMCUYAN Annie (2010) « Les enjeux interprétatifs de la prédication averbale dans un corpus narratif : énoncés nominaux et représentation fictionnelle de processus énonciatifs et cognitifs » *Discours* [En ligne], 6 | 2010, mis en ligne le 24 septembre 2010, URL : <http://discours.revues.org/7703>, Éditeur : Laboratoire LATTICE, UMR 8094 ENS/CNRS

COPY Christine (2008) *Début de contes et construction d'une situation en anglais et en français*. Thèse de Doctorat, Université Paris 7 – Denis Diderot.

CORNISH Francis (2005) « Une approche pragmatico-discursive des phrases "thétiques" » in F. Lambert et H. Nølke (dir.), *La syntaxe au cœur de la grammaire : recueil offert en hommage pour le 60e anniversaire de Claude Muller*. coll. Rivages Linguistiques, Presses Universitaires de Rennes, 2005, pp. 75-84.

CORNISH Francis (2008) « L'absence de prédication, le topique et le focus : le cas des phrases "thétiques" » in *La prédication, Faits de Langue n° 31*, J.M.Merle (ed), Ophrys : Paris, pp. 121-132.

CORREARD Marie-Hélène et GRUNDY Valérie (1994) *Le dictionnaire Hachette-Oxford : français-anglais, anglais-français = The Oxford-Hachette French dictionary : French-English, English-French*, Oxford; New York; Toronto, Oxford University Press ; Paris, Hachette livre.

COTTE Pierre (1998) *L'explication grammaticale de textes anglais*, PUF

CROFT William (1994) « The Semantics of Subjecthood » in *Subjecthood and subjectivity: the status of the subject in linguistic theory*, Marina Yaguello (Ed.) Ophrys, Institut français du Royaume-Uni.

CROFT William (2000) *Explaining Language change, an Evolutionary Approach*, Longman

CULIOLI, Antoine (1985) *Notes de séminaire de DEA, 1983-1984*, Paris VII, DRL & Poitiers.

CULIOLI Antoine (1995) « *Un si gentil jeune homme !* et autres énoncés » in *L'Information grammaticale n° 55*, pp 3-7.

CULIOLI Antoine (1999) *Pour une linguistique de l'énonciation: Formalisation et opérations de repérage*, Ophrys, Paris.

CULIOLI Antoine (2004) « Only » in *Contrastes: mélanges offerts à Jacqueline Guillemin-Flescher*, Ophrys, pp 221-228

CULIOLI Antoine, NORMAND Claudine, (2005) *Onze rencontres sur le langage et les langues* Ophrys, Paris.

DALRYMPLE Mary (2005) « Against reconstruction in ellipsis » in *Ellipsis and Nonsentential Speech*, Reinaldo ELUGARDO and Robert STAITON (eds), Springer, pp. 31-56

DANON-BOILEAU Laurent (1987) *Enonciation et Référence*, Ophrys, Paris.

DANCYGIER Barbara, SWEETSER Eve (2005), *Mental Spaces in Grammar: conditional constructions*, Cambridge studies in linguistics 108, Cambridge University Press

DEFAYS Jean-Marc, ROSIER Laurence, TILKIN Françoise (Eds) (1998) *A qui appartient la ponctuation ?* Duculot, Paris – Bruxelles

DELAVEAU Annie (2001) *Syntaxe : la phrase et la subordination*, A.Colin

DELOFFRE Frédéric (1975) *La phrase française*, SEDES, Paris

DELORME Benjamin (2002) « Arrêt sur image : de l'interaction entre énoncé et trame discursive, le cas de la phrase nominale dans le roman contemporain de langue anglaise » *Cahiers de l'ARLI*, n° 1, p. 78-87.

DELORME Benjamin (2004a), *Les énoncés nominaux dans le roman contemporain de langue anglaise, implications sémantiques et pragmatiques de la prédication averbale*, thèse de doctorat, Université de Paris 4 - Sorbonne.

DELORME Benjamin (2004b) « Prédication averbale et rupture de repérage » in *Verbum XXVI*, 3, Presses Universitaires de Nancy pp. 343- 353

DELORME Benjamin (2010) « Nouveaux éléments sur la métalangue naturelle : le cas de la phrase averbale existentielle négative en anglais », *Syntaxe et sémantique*, 2010/1 N° 11, p. 141-151.

<http://www.cairn.info/revue-syntaxe-et-semantique-2010-1-page-141.htm>

DELORME Benjamin, LEFEUVRE Florence (2004) « De la prédication seconde à la prédication autonome » in *Verbum XXVI* (3), Presses Universitaires de Nancy, pp. 281-297

DEMANUELLI Claude (1987) *Points de repère : Approche interlinguistique de la ponctuation français-anglais*, CIEREC, Presses Universitaires de St Etienne

DENDALE Patrick, COLTIER Danielle (2005) « La notion de prise en charge ou de responsabilité dans la théorie scandinave de la polyphonie linguistique », in Jacques Bres et al., *Dialogisme et polyphonie*, De Boeck Supérieur « Champs linguistiques », p. 125-140.

DESCHAMPS Alain (2006) « Forme schématique des prédicats » in *Cycnos* Volume 23 n°1 Le Qualitatif .

Disponible sur : <http://revel.unice.fr/cycnos/?id=328>

(url valide en août 2016)

DESCLES Jean-Pierre (2009) «Prise en charge, engagement et désengagement » in *La notion de prise en charge en linguistique*, Langue Française n°162, Larousse, pp. 29-53.

DESSONS Gérard (1992) « La parole hantée : épistémologie linguistique de l'ellipse » in *Ellipses, blancs, silences*, B.Rougé (éd). Presses universitaires de Pau, pp.13-22.

DÉTRIE Catherine (2001) « Du spectateur à l'énonciateur : voici, voilà, voir dans Le Spectateur français de Marivaux » in *L'Information Grammaticale* n° 91, pp. 29-33. Disponible sur :

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/igram_0222-9838_2001_num_91_1_3292 (url valide en aout 2016)

DEULOFEU José, DEBAISIEUX Jeanne-Marie, MARTIN Philippe (2008) « Pour une syntaxe sans ellipse » in *Ellipse et effacement : du schème de phrase aux règles discursives*, PITAVY et BIGOT (eds). Publication de l'Université de Saint-Etienne, pp 225- 246.

DORGELOH Heidrun (2007) « Inversion in descriptive and narrative discourse: a text-typological account following functional principles » in *Points de vue sur l'inversion*, C.Copy et L.Gournay (eds.), Cahiers de Recherche, Ophrys, pp. 101-114.

DORO-MEGY Françoise (2008) *Étude croisée de think, believe, croire et penser*, Ophrys, Paris

DORON Edit (1988) « The semantics of predicate nominals » in *Linguistics* 26, pp. 281-301.

DRILLON Jacques (1991) *Traité de la ponctuation française*, Gallimard : Paris.

DUBOIS Jean (1969) *Grammaire structurale du français, la phrase et ses transformations*, Larousse : Paris.

DUCROT Oswald (1980) *Les mots du discours*, Paris : Ed. de Minuit

DUCROT Oswald (1985) *Dire et ne pas dire : principes de sémantique linguistique*, Paris : Hermann

DUFAYE Lionel (2006) « WH- : Fin de parcours » in *Le parcours*, L.Gournay et G.Mélis (eds), Numéro thématique CORELA, Université de Poitiers, Publié en ligne le 08 juin 2006.

Disponible sur : <http://corela.revues.org/1300> (url valide en août 2016)

DUMMETT Michael (1973) *Frege; Philosophy of language* London : Duckworth

DU MARSAIS César Chesneau, BEAUZEE Nicolas, MARMONTEL Jean-François (1782-1786) *Encyclopédie méthodique, grammaire et littérature*, Paris : Panckoucke ; Liège : Plomteux

ENGEL Dulcie M. (online) « Syntaxe à la une : la structure des titres de journaux français et britanniques » University of Wales Swansea.

Disponible sur : <http://wjfms.ncl.ac.uk/engelWJ.htm>. (url valide en aout 2016)

EPPLER Eva Duran, OZON Gabriel (2013) *English Words and Sentences: An Introduction*, Cambridge University Press

FACQUES Bénédicte (2001) *La variation temporelle entre langue et discours : une étude des récurrences, alternances et ruptures temporelles dans les textes de reportage de la presse quotidienne française*, Thèse de doctorat, Université de Paris 3

FEUILLET Jack (1994) « Typologie de l'interrogation globale » in *Travaux Linguistiques du Cerlico 7*, Presses Universitaires de Rennes, pp. 7-33.

FEUILLET Jack (2008) « La notion de prédicat est-elle nécessaire dans certains types d'énoncés? » in *La prédication, Faits de Langue n° 31*, J.M.Merle (ed), Ophrys : Paris, pp. 133-144.

FISCHER Olga (2004) « Grammar change versus language change. Is there a difference? » in *New perspectives on English historical linguistics : Selected papers from International conference on English historical linguistics (12 ; 2002 ; Glasgow, GB)* Kay C, Horobin S, et Smith J (eds), J. Benjamins, pp 31-64

FIX Florence (2007) « L'écriture didascalique chez Eugène O'Neill » in *La didascalie dans le théâtre du XXe siècle. Regarder l'impossible*, Fix et Toudoire-Surlapierre (eds.) pp. 143-156.

FLAUX Nelly (1997) « Les déterminants et le nombre » in *Entre général et particulier : les déterminants*, W. De Mulder, N. Flaux et D. Van de Velde (éds), Artois Université Presses, p. 17-82.

FORSGREN Mats (1991) « Eléments pour une typologie de l'apposition en linguistique française », in *Actes du XVIIIe Congrès international de Linguistique et de Philologie Romanes*, Université de Trèves 1986. Max Niemeyer Verlag, Tübingen, pp. 597-611.

FORTIN Gwenole (2006) *Notes de lecture : Dan SPERBER & Deirdre WILSON, La pertinence*. HAL

Disponible sur : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00110424/document> (url valide en août 2016)

FRANCKEL Jean-Jacques (1989) *Etude de quelques marqueurs aspectuels du français*, Paris et Genève, Librairie Droz

FRIES Charles Carpenter (1957) *The structure of English: an introduction to the construction of English sentences*, Londres, Longman

FUCHS Catherine (1992) « De la grammaire anglaise à la paraphrase : un parcours énonciatif » in *La théorie d'Antoine Culioli: ouvertures et incidences*, Actes de la table ronde "Opérations de repérage et domaines notionnels" Université Paris 7, Paris : Ophrys

FURETIERE Antoine (1691) *Dictionnaire universel*, La Haye et Rotterdam : Arnout et Reinier Leers

FURUKAWA Nayo (1996) *La grammaire de la prédication seconde, formes sens et contraintes*, Louvain : Duculot

GARCIA-FERNANDEZ Anne et LAILLER Carole (2008) « Morphosyntaxe de l'interrogation pour le système de question-réponse RITEL ». Communication présentée à la 10eme Rencontre des Étudiants Chercheurs en Informatique pour le Traitement Automatique des Langues, Recital 2008, Avignon, 9-13 juin 2008

Disponible sur :

http://www.limsi.fr/Individu/annegf/Publications/RECITAL2008_AnneGF_article.pdf
(url valide en août 2016)

GARDES-TAMINE Joëlle (1986) « Introduction à la syntaxe » *L'Information grammaticale* n° 29, pp. 34-35.

GARDES-TAMINE Joëlle (1988) « Initiation linguistique, introduction à la syntaxe (suite), la phrase : les modalités » in *L'Information grammaticale* n°37, pp 42-46

GARETTE Robert (1990) « La phrase au XVIIe siècle, naissance d'une notion » in *L'Information grammaticale* 44, pp 29-34

GARY-PRIEUR Marie-Noëlle (1985) *De la grammaire à la linguistique. L'étude de la phrase*, Armand Colin, Paris

GARY-PRIEUR Marie-Noëlle (1996) « Prédication et référence : quand le prédicat devient désignateur » in *Prédication, assertion, information: actes du colloque d'Uppsala en linguistique française, 6-9 juin 1996*, Mats Forsgren, Kerstin Jonasson, Hans Kronning (eds.) Uppsala university, pp 201-208

GAUDIN Lucile, SALVAN Geneviève (2008), *Les Registres - Enjeux Stylistiques Et Visées Pragmatiques - Hommage À Anna Jaubert*. Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant coll. "Au coeur des textes" n° 11

GAUDY Isabelle (2000) « Le question tag descendant : marque de questionnement ou d'égocentrage ? » in *Anglophonia*, n°8, PUM, pp. 167-180

GAUTHIER Gérald (1990) « La phrase sans verbe chez Diderot : de l'autographe à l'imprimé » in *L'Information Grammaticale* n°47, pp.39-40

GERBE Rose-Marie (2006) « Le présent de l'indicatif dans le discours juridique français » in *Legal language and the search for clarity: practice and tools*, Anne Wagner, Sophie Cacciaguidi-Fahy (eds) Peter Lang, pp.265-302

- GIBERT Balthazar (1730) *La Rhétorique ou les règles de l'éloquence*, Paris, C.L.Thiboust
- GILBERT Eric (1989) « Quite, Rather », in *Cahiers de Recherche en grammaire anglaise, Tome 4*, Janine Bouscaren (éd.), Gap, Paris, Ophrys, 6-61.
- GIORA Rachel (1997) « Discourse coherence and theory of relevance: Stumbling blocks in search of a unified theory » *Journal of Pragmatics* 27 pp. 17-34
- GIRARD Geneviève (2001) « Les paramètres à la construction des anaphores » in *Cycnos vol.18 : Anaphores nominale et verbale*. Université de Nice
Disponible sur : <http://revel.unice.fr/cycnos/index.html?id=35> (url valide en août 2016)
- GIRY-SCHNEIDER Jacqueline (1987) *Les prédicats nominaux en français. Les phrases simples à verbe support*. Langue et Cultures 18. Librairie Droz, Genève-Paris
- GOMEZ-GONZALEZ Maria Angeles (2001) The theme-topic interface : *Evidence from English*, Pragmatics and Beyond, New series, J. Benjamin.
- GOOSSENS Louis (1992) « Graded predicationality, semantization and be in a functional grammar of English » in *Predication, Belgian Journal of Linguistics* 7, Editions de l'Université de Bruxelles, pp. 53-71.
- GREIMAS Algirdas Julien (1968) « Conditions d'une sémiotique du monde naturel » in *Langages* Volume 3, n° 10, pp. 3-35
- GREIMAS Algirdas Julien (1970) « Les Proverbes et les dictons » in *Du Sens*, Paris, Seuil, p. 309-314
- GRELLET Françoise (1992) *The Mirrored Image : initiation au thème anglais*, Paris, Hachette Education
- GREVEN Hubert A. (1982) *La langue des slogans publicitaires en anglais contemporain* PUF
- GREVISSE Maurice, GOOSSE André (1995) *Nouvelle grammaire française 3^e édition*, De Boeck
- GRICE Paul (1989) *Studies in the way of words* Harvard University Press
- GROUSSIÉ Marie-Line (1995) « L'exclamatif, l'intensif et le focalisé » in *Faits de Langues n°6, L'exclamation*. PUF

GROUSSIÉ Marie-Line, RIVIÉRE Nicole (1996) *Les mots de la linguistique : lexique de linguistique énonciative* Gap, Paris : Ophrys

GRUNIG Blanche-Noëlle (1998) *Les Mots de la publicité* CNRS Editions, Paris

GUILLAUME Bénédicte (2005) « terme d'adresse et question-tag en co-occurrence », in *Modèles linguistiques, Tome XXVI-2, volume 52*, pp 113-134

GUILLAUME Gustave (1947-1950) *Leçons de linguistique*, séries A, B, C ; Presses Universitaires de Lille / Laval / Québec

GUILLEMIN-FLESCHER Jacqueline (1981) *Syntaxe comparée du français et de l'anglais*, Paris, Ophrys

GUILLEMIN-FLESCHER Jacqueline (1995) « La prédication de propriété : quantification et qualification » in *Langage et sciences humaines : propos croisés*, Stéphane Robert (ed.) Peter Lang, pp 97-113.

GUILLEMIN-FLESCHER Jacqueline (2003) « Théoriser la traduction », in *Revue française de linguistique appliquée*, 2003/2 Vol. VIII, p. 7-18.

Disponible sur :

<http://www.cairn.info/revue-francaise-de-linguistique-appliquee-2003-2-page-7.htm>

GUILLEMIN-FLESCHER Jacqueline (2004) « Les énoncés averbaux : de l'identification à l'évaluation » in *Syntaxe et Sémantique : Aux Marges de la prédication* 6. I. BEHR, J. FRANÇOIS, A. LACHERET, F. LEFEUVRE (eds.). Caen : Presses universitaires de Caen, pp. 132-162.

GUILLEMIN-FLESCHER Jacqueline (2008) « Prédication de propriété » in *La prédication, Faits de Langue n° 31*, J.M.Merle (ed), Ophrys : Paris, pp. 145-156.

GUILLEMIN-FLESCHER Jacqueline (2011) « L'énoncé averbal : repérage et subjectivité » in *Les énoncés averbaux autonomes entre grammaire et discours*, Florence Lefeuve et Irmtraud Behr (ed) Paris : Ophrys, pp. 11- 30.

GUIRAUD-WEBER Marguerite (2008) « La prédication sans sujet : le cas du russe » in *La prédication, Faits de Langue n° 31*, J.M.Merle (ed), Ophrys : Paris, pp.77-86

GUMPERZ John J (1964) « Linguistic and Social Interaction in Two Communities » in *American Anthropologist, New Series*, Vol 66, N° 6, Part 2, pp 137-153

Disponible sur : <http://jstor.org/stable/668168> (url valide en août 2016)

HALLIDAY M.A.K. et HASAN Ruqaiya (1976) *Cohesion in English*, Longman.

HANKAMER Jorge, SAG Ivan (1976) « Deep and surface anaphora » in *Linguistic Inquiry* 7, pp. 391- 426.

HANNAY Michael (1985) *English Existentials in Functional Grammar*, Functional Grammar Series 3, Foris Publications

HANNAY Michael et al. (1996) *Effective Writing in English, A resource guide*, Springer

HANOTE Sylvie et CHUQUET Hélène (2004) *"Who's speaking please ?" Le discours rapporté*, Ophrys, Paris

HARRIS Zellig (1951) *Structural Linguistics*, Chicago University Press

HARRIS Zellig (1991) *A theory of language and information: a mathematical approach*, Oxford: Clarendon Press

HAVU Eva (2002) *L'interprétation des constructions détachées*

Disponible sur : <http://www.ucm.es/info/circulo/no10/havu.htm> (url valide en août 2016)

HENGEVELD Kees (1992) *Non Verbal Predication, Theory, Typology, Diachrony*, Functional Grammar Series 15, Mouton de Gruyter

HENGEVELD Kees (1992) « Non-verbal predicability » in *Meaning and Grammar, Cross-linguistic Perspectives*, M.Kefer, J.van der Auwera (eds.) Mouton de Gruyter, pp. 77-93.

HJELMSLEV Louis (1948) (1971) « Le verbe et la phrase nominale » in *Essais linguistiques* Hjelmslev Louis et Rastier François (eds), Editions de Minuit, pp 174-200

HOARAU (GOURNAY) Lucie (1997) *Étude contrastive de la coordination en français et en anglais*, Linguistique contrastive et traduction, numéro spécial, Ophrys

HUDDLESTON Rodney (1984) *Introduction to the Grammar of English*, Cambridge textbooks in linguistics, Cambridge University Press

HUDDLESTON Rodney and PULLUM Geoffrey (2002) *The Cambridge Grammar of the English Language*, Cambridge University Press

HUMBERT Jean (1954) *Syntaxe grecque*, 2e éd. revue et augmentée, Klincksieck

HUMPYRYS John (2004) *Lost for Words, The Mangling and Manipulating of the English Language*, Hodder

IBRAHIM Amr Helmy (2009) « Les conditions de la prédication dans les langues » in *Prédicats, prédication et structures prédicatives*, Cellule de recherche en linguistique, Paris, pp. 12-49.

JAUBERT Anna, BIRAUD Michèle (2005), *Cohésion et cohérence: études de linguistique textuelle*, ENS Editions

JAKOBSON Roman (1963) *Essais de linguistique générale*, Paris : Editions de Minuit

JENNEPIN Dominique, DELATOUR Yvonne, LEON-DUFOUR Maylis, TEYSSIER Brigitte (2004) *Nouvelle grammaire du français : cours de civilisation française de la Sorbonne*, Paris : Hachette français langue étrangère

JESPERSEN Otto (1965) *A Modern English Grammar on Historical Principles*, London, G.Allen and Unwin ; Copenhagen , E.Munksgaard.

JESPERSEN Otto (1971a) *La philosophie de la grammaire* (traduit de l'anglais par Anne-Marie Léonard) Paris, Editions de Minuit

JESPERSEN Otto (1971b) *La syntaxe analytique* (traduit de l'anglais par Anne-Marie Léonard) Paris, Editions de Minuit

JOLY André, O'KELLY Dairine (1990) *Grammaire systématique de l'anglais*, Paris, Nathan

JOLY André (1994) « « actuel », « actualité », « actualisation » et quelques notions connexes chez Gustave Guillaume et en psychomécanique du langage » in *Modèles Linguistiques* Tome XV, fascicule 2 (1994) pp 55-67.

KARABETIAN Etienne (2002) « Présentation » in *La stylistique entre rhétorique et linguistique, Langue Française* Vol. 135 n°1. pp. 3-16.

KEENAN, E.L. (1976) « Towards a Universal Definition of "Subject" » in C.N. Li (ed.), *Subject and Topic*, N.-Y.: Academic Press, pp; 303-333.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine (1980) *L'énonciation, de la subjectivité dans le langage*, Armand Colin

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine (1998) *L'implicite*, Armand Colin

KERFELEC Valérie (2009) *L'exclamation en français et en anglais. Formes, sens, effets*. Collection Langue & Langage, Publications de l'Université de Provence (PUP)

KIRTCHUK Pablo (2007) « LUIT : Language, a Unified and Integrative Theory » in *Combat pour les langues du monde : Hommage à Hagège*, Fernandez-Vest Jocelyne (ed.) L'harmattan, pp 271-281

Disponible sur : <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00544982/en/> (url valide en août 2016)

KLEIBER Georges (1992a) « L'anaphore : d'un problème à l'autre » in *Le Français Moderne LX*, n°1, pp.1-22.

KLEIBER Georges (1992b) « Anaphore-deixis: deux approches concurrentes », in MOREL M.-A. & DANON-BOILEAU L. (eds), *La deixis*, Paris, PUF, pp. 613-626.

KRAZEM Mustapha (2004) « La phrase averbale dans les didascalies » in *Verbum n°3*, Presses Universitaires de Nancy, pp. 355-372.

KRAZEM Mustapha, SOULET Valérie (2008) « Les phrase averbales contiennent-elles une ellipse ? » in *Ellipse et Effacement, du schème de phrase aux règles discursives*, CIEREC Travaux 138, Actes du colloque international de linguistique du 27 et 28 Octobre 2005, J.C.Pitavy et Michèle Bigot (eds.), Publications de l'Université de St Etienne, pp.45-54.

KREYER Rolf (2007) « 'Observer effect', 'eyewitness perspective' and 'imaginary guided tour'. What is so natural about the way inversions represent spatial relations? » in *Points de vue sur l'inversion*, C.Copy et L.Gournay (eds.), Cahiers de Recherche, Ophrys, pp. 115-133.

KREYER Rolf (2010) *Introduction to English Syntax*, Frankfurt am Main, Peter Lang

KRISTEVA Julia (1975) « La fonction prédicative et le sujet parlant » in *Langue, discours, société : pour Emile Benveniste*, Julia Kristeva, Jean-Claude Milner, Nicolas Ruwet (Ed.), pp. 229-259.

LAB Frédérique et RIEU Colette (1998) « Etude linguistique des insultes et propos insultants dans quelques pièces de Shakespeare », in *Shakespeare, Préjugés et tolérance*, Cahiers Charles V n° 24, pp 153-169.

LADMIRAL Jean-René (1979) : *Traduire : théorèmes pour la traduction*. Paris, Payot.

LAGORGETTE Dominique (2006) « Insultes et conflits : de la provocation à la crise - et retour ? » in *Crises, conflits, médiations*, J. Pain et D. Leeman (éds.), Cahiers des Etudes doctorales de Paris 10, 5 ; pp 26-44.

Disponible sur :

https://www.researchgate.net/publication/267981380_Insultes_et_conflit_de_la_provocation_a_la_resolution_-et_retour

LAKOFF George, TURNER Mark (1989) *More than cool reason: a field guide to poetic metaphor*, University of Chicago Press.

LAKOFF George, JOHNSON Mark (1999) *Philosophy in the flesh : the embodied mind and its challenge to Western thought*, Basic books, New York.

LAMBRECHT Knud (1994) *Information structure and sentence form : topic, focus, and the mental representations of discourse referents*, Cambridge University Press

LAMY Bernard (1676) *La Rhétorique ou l'art de parler*, Paris

LANCELOT Claude, ARNAULD Antoine (1660) *Grammaire générale et raisonnée / La Grammaire de Port-Royal*, Paris
Disponible sur : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6117192g> (édition Perlet de 1803)

LANGACKER Ronald (1987) *Foundations of Cognitive Grammar, Volume 1, theoretical prerequisites*, Stanford University Press

LANGACKER Ronald (2008) *Cognitive Grammar, A Basic Introduction*, Oxford University Press

LANGACKER Ronald (2009) « Metonymic Grammar » in *Metonymy and Metaphor in Grammar*, Panther & Thornburg (eds), John Benjamins Publishing Company, pp. 45-71.

LAPAIRE Jean-Rémi, ROTGE Wilfrid (1998) *Linguistique et grammaire de l'anglais*, Presses Universitaires du Mirail.

LARJAVAARA Meri (2003) « Fixer le regard : Phrases sans verbe fini dans la presse » in *Le Langage des médias, discours éphémères ?* Paris : L'Harmattan, pp. 55-66.

LARREYA Paul, RIVIERE Claude (1991) *Grammaire explicative de l'anglais*, Longman France

LASNIK Howard (2000) *Syntactic structures revisited* MIT Press

LAURENS Frédéric (2008) *Predicative Verbless Sentences in French: A Clausal Analysis* Communication Conférence CONSOLE XVI (Université Paris 7 - 10-12 janvier 2008)

LAURENDEAU Paul (2009) « Préassertion, réassertion, désassertion : construction et déconstruction de l'opération de prise en charge » *La notion de prise en charge en linguistique*, Langue Française n°162, Larousse, pp.55-70

LAZARD Gilbert (2006) *La quête des invariants interlangues*, Paris, Champion.

LAZARD Gilbert (2008) « La prédication implique-t-elle un sujet ? » in *Faits de langue n° 31-32 : La prédication*, JM Merle (ed), Ophrys, pp. 67-75

LECOMTE Marie-Christine (1997) « Les jurons du Capitaine Haddock dans les versions anglaises des Aventures de Tintin » in *Travaux linguistiques du Cerlco, n°10, [Absence de marques, représentation de l'absence]*, P.U. Rennes pp. 161- 166.

LEECH Geoffrey (1966) *English in Advertising, a Linguistic Study of Advertising in Great Britain*, Longman, London.

LEECH Geoffrey, SVARTVIK Jan (1975) *A communicative grammar of English*, Longman, London.

LEEMAN Danielle (2005) « Mon pauvre chéri comme formule d'auto-apitoiement » in *Modèles linguistiques*, Tome XXVI-2, volume 52, pp 23- 32.

LEFEUVRE Florence (1999) *La phrase averbale en français*, L'Harmattan.

LEFEUVRE Florence (2000) « Toutes les phrases sont-elles binaires ? Exemple de la phrase averbale existentielle » in *Le français moderne*, Tome LXVIII, n°2, pp 191- 201.

LEFEUVRE Florence (2000b, online) « L'autonymie et la phrase averbale » Colloque Autonymie, 5-7octobre 2000, Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris 3.
consultable sur : <http://www.cavi.univ-paris3.fr/ilpga/autonymie/theme2/lefeufref.pdf> (url valide en août 2016)

LEFEUVRE Florence (2001) « La phrase nominale et les titres de presse sans verbe » in *Le groupe nominal dans le texte spécialisé / Textes réunis par David Banks*, L'Harmattan, pp.101-115

LEFEUVRE Florence (2001b) « Le groupe nominal : une valeur prédicative problématique » in *Le Syntagme nominal : syntaxe et sémantique*, D.Amiot, W.de Mulder, N.Flaux (eds.), Artois Presses Université, pp. 234-252.

LEFEUVRE Florence (2004) « Le prédicat nominal dans des articles de presse » in *Syntaxe & sémantique n° 6*, Presses Universitaires de Caen, pp 181-198.

LEFEUVRE Florence (2007) « Le segment averbal comme unité syntaxique textuelle » in *Parcours de la phrase*, Charolles M., Fournier N., Fuchs C., Lefeuvre F. (eds.) pp.143-158
Disponible sur : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00138297/en/> (url valide en août 2016)

LEFEUVRE Florence (2008) « La structure argumentale des nominalisations prédicatives » in *La prédication, Faits de Langue n° 31*, J.M.Merle (ed), Ophrys : Paris, pp. 179-189.

LEFEUVRE Florence et NICOLAS David (2003) « La phrase nominale existentielle et la distinction aspectuelle télélique / atélique » in *Revue de Sémantique et Pragmatique 14*. Presses Universitaires d'Orléans, pp 157-172

LEGALLOIS Dominique et FRANCOIS Jacques , « La Linguistique fondée sur l'usage : parcours critique » in *Travaux de linguistique*, 2011/1 n°62, p. 7-33

Disponible sur : <http://www.cairn.info/revue-travaux-de-linguistique-2011-1-page-7.htm> (url valide en août 2016)

LE GUERN Michel (1983) « L'ellipse dans la tradition rhétorique française de 1675 à 1765 » in *L'Ellipse grammaticale ; Etudes épistémologiques et historiques*, HEL vol. 5, fasc.1, pp 79-85

LE GOFFIC Pierre (1993) *Grammaire de la phrase française*, Paris : Hachette supérieur

LEMARECHAL Alain (2004) « Typologie et théories de la prédication » in *Les constituants prédictifs et la diversité des langues, Mémoire de la Société de Linguistique de Paris, tome XIV*, Leuven : Peeters, pp.13-28.

LE QUERLER Nicole (1997) « Le déterminant zéro dans les phrases nominales exclamatives » in *Absence de Marques et représentation de l'absence (2)* Travaux Linguistiques du CERLICO Numéro 10, G.Deléchelle & M.Fryd (dir.), P.U.Rennes

LEROY Sarah (2005) « Le détournement dans les titres de presse : un marquage dialogique ? » in *Dialogisme et polyphonie, approches linguistiques : actes du colloque de Cerisy*, Bres, Haillet, Mellet, Nolke, Rosier (eds.) De Boeck, Duculot, pp. 201-214.

LEVY Maurice (2000) *Grammaire du français : approche énonciative*, Ophrys

LOBECK Anne (1995) *Ellipsis : functional heads, licensing, and identification* New York ; Oxford : Oxford University Press

LOFFLER-LAURIAN Anne Marie (2001) « Le groupe nominal dans le texte muséal » in *Le groupe nominal dans le texte spécialisé / Textes réunis par David Banks*, L'Harmattan, pp.85-100.

LYONS John (1974) « Remarques sur les phrases possessives, existentielles et locatives » in *Langages n° 34*, Larousse, pp. 47- 53.

LYONS John (1994) « Subjecthood and Subjectivity » in *Subjecthood and subjectivity: the status of the subject in linguistic theory*, M. Yaguello ed. Ophrys : Gap, Paris, pp 9-18.

LYONS John (1995) *Linguistic semantics: an introduction*, Cambridge University Press

MAILLARD Michel (2008) « Y a-t-il prédication sans sujet ni verbe ? – Approche interlinguistique » in *La prédication, Faits de Langue n° 31*, J.M.Merle (ed), Ophrys : Paris, pp.23-32.

MARCHELLO-NIZIA Christiane (1979) « La notion de 'phrase' dans la grammaire » in *Langue Française n° 41*, pp. 35-48.

MARTINEZ-THOMAS Monique (2007) « Typologie fonctionnelle du didascalie » in *La didascalie dans le théâtre du XXe siècle. Regarder l'impossible*, Fix et Toudoire-Surlapierre (eds.) pp. 35-46.

MATHESIUS Vilém (1975) *A functional analysis of present day English on a general linguistic basis*, The Hague, Paris : Mouton

MCARTHUR Tom (2013) *Concise Oxford companion to the English language*, Oxford University Press - ressource électronique.

Disponible sur :

<http://www.oxfordreference.com/view/10.1093/acref/9780192800619.001.0001/acref-9780192800619> (url valide en août 2016)

MEILLET Antoine (1906) : « La phrase nominale en indo-européen », in *Mémoires de la Société de Linguistique (MSL)*, 14, Paris, pp 1-26.

MELIS Ludo (1988) « La prédication seconde : présentation » in *Travaux de linguistique n°17*, De Boeck, pp. 7-12.

MERCHANT Jason (2003) *Sluicing*

Disponible sur : <http://home.uchicago.edu/~merchant/pubs/SynCom.sluicing.pdf> (url valide en août 2016)

MERY Renaud (2006) « A propos des constructions existentielles en français et en anglais » in *Travaux 19, Cercle linguistique d'Aix-en-Provence*, Publications de l'Université de Provence, pp 131-163.

MICHAELIS Laura (2001) « Exclamative constructions » in *Language Typology and Universals Vol 2.2*. M.Haspelmath, E. König, W.Oesterreicher, W.Raible (eds.) Walter de Gruyter, Berlin, New York, pp.1038-1049.

MICHAUX Christine (1999) « Proverbes et structures stéréotypés » in *Langue Française n° 123*, Armand Colin, pp. 85-104.

MIGNON Françoise (2001) « Fonctionnement discursif de *pas* dans les structures nominales » in *Cahiers de grammaire 26, Sémantique et Discours*, pp. 165-182.

MILLER Jim (2002) *An Introduction to English Syntax* Edinburgh University Press

MILNER Jean-Claude (1978) *De la Syntaxe à l'interprétation, Quantités, insultes, exclamations*, Editions du Seuil, Paris.

MOIGNET Gérard (1974) « Le verbe voici-voilà » in *Etudes de psychosystématique française*. Klincksieck Paris.

MOLINIE Georges (1992) *Dictionnaire de rhétorique Les Usuels de poche*, Paris : Librairie générale française.

MOREAU Catherine (2005), « Identification et validation fictive » in *Actes du Colloque de linguistique Nice 26-27/09/2003*

Disponible sur : <http://revel.unice.fr/cycnos/index.html?id=24> (url valide en août 2016).

MORGAN Jerry (1989). « Sentence fragments revisited » in Bradley Music, Randolph Graczyk, and Caroline Wiltshire (eds.), *CLS Parasession on Language in Context*, Chicago Linguistics Society, pp. 228–241.

MORIN Jean Yves (1985) « On the Two French Subjectless Verbs " voici " and " voilà " » in *Language* vol. 61, n°4, pp. 777-820, Linguistic Society of America.

MORO Andrea (1997) *The Raising of Predicates, Predicative noun phrases and the theory of clause structure*, Cambridge University Press

MOUNIN Georges (1974) *Dictionnaire de la linguistique*, PUF.

MULLER Claude (1998) « Prédicats et prédication : quelques réflexions sur les bases de l’assertion » in *Prédication, assertion, information: actes du colloque d'Uppsala en linguistique française, 6-9 juin 1996*, Mats Forsgren, Kerstin Jonasson, Hans Kronning (eds.) Uppsala university, pp 355-365

NEVEU Franck (2002) « Du prédicat second à la clause : sur le rang syntaxique de quelques types de détachements » in *Y a-t-il une syntaxe au-delà de la phrase ? Verbum XXIV*, Presses universitaires de Nancy, pp 129-139

NEVEU Franck (2005) « la syntaxe des segments discontinus » in *Modèles linguistiques*, Tome XXVI-2, volume 52, pp 9-22.

NOLKE Henning (2002) « Pour un traitement modulaire de la syntaxe transphrastique » in *Y a-t-il une syntaxe au-delà de la phrase ? Verbum XXIV*, Presses universitaires de Nancy, pp. 179-192.

ONIONS Charles Talbut et MILLER Brian Donald Hewens (1971) *Modern English Syntax*, London : Routledge and K. Paul.

PAVIS Patrice (1988) « From Text to Performance » in *Performing Texts*, Issacharoff M. et Jones R.F. (eds) Philadelphia : U of Pennsylvania Press

PEETERS Jean (1995) « De l'interrogation à la question » in *Interrogation, Travaux linguistiques du Cerlico n°8*, D. Roulland & J.-M. Fournier (dir.) Presses Universitaires de Rennes, pp. 51-74

PERRIN Isabelle (1992) « 'Think of baked beans and you think of Heinz' : les impératifs dits 'conditionnels' » in *Approches énonciatives de l'énoncé complexe*, Bibliothèque de l'Information grammaticale, I.Perrin (dir.) Editions Peeters, pp.89-108

PIERRARD Michel (2002) « Comme préposition ? Observations sur le statut catégoriel des prépositions et des conjonctions » in *La préposition (suite) Travaux de linguistique n° 44*, De Boeck Université, pp. 69-78

PITAVY Jean-Christophe, BIGOT Michèle (2008) *Ellipse et effacement : du schème de phrase aux règles discursives*, C.I.E.R.E.C., Publication de l'Université de Saint-Etienne

POLGE Olivier (2008) « Want : du manque au désir » in *De la notion à l'énonciateur et retour, Cahiers de Recherche Tome 10*, Marie-Line Groussier & Claude Rivière (eds), Ophrys, pp.107-126

PONCHARAL Bruno (2007) « Cohérence discursive en français et en anglais : fonction des connecteurs dans la traduction » in *Les connecteurs, jalons du discours*, Agnès Celle, Stéphane Gresset & Ruth Huart (eds), Peter Lang, pp. 117-136

POP Liana (2000) *Espaces discursifs: pour une représentation des hétérogénéités discursives*, Bibliothèque de l'Information Grammaticale 42, Louvain, Paris : Peeters

POPIN Jacques (1998) *La Ponctuation*, Nathan

POTTIER, Bernard (1973) *Le langage*, Paris, CEPL

POUTSMA Hendrik (1929) *A grammar of late modern English for the use of continental, especially Dutch student. Part I. The sentence. Second half. The composite sentence*, Groningen, P. Noordhoff.

PRINCE, Ellen (1981) « Toward a taxonomy of given-new information » in *Radical Pragmatics*, Peter Cole ed. New York : Academic Press, pp. 223-256

PROGOVAC Ljiljana, PAESANI Kate, CASIELLES Eugenia and BARTON Ellen (eds.) (2006) *The Syntax of nonsententials*. Benjamins, Amsterdam.

PUCKICA Jérôme (2003) *La diathèse en anglais contemporain, Formes, valeurs et sens, Essai de redéfinition d'une catégorie grammaticale* thèse de doctorat, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3.

QUIRK Randolph et al. (1985) *A comprehensive grammar of the English language*, London, New York : Longman

RABATEL Alain (2004) « L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques », *Langages* (n° 156), pp. 3-17

Disponible sur : <http://www.cairn.info/revue-langages-2004-4-page-3.htm> (url valide en août 2016)

RASTIER François (1998) « Prédication, actance et zones anthropiques », in *Prédication, assertion, information: actes du colloque d'Uppsala en linguistique française, 6-9 juin 1996*, Mats Forsgren, Kerstin Jonasson, Hans Kronning (eds.) Uppsala university, pp. 443-461

REBEYROLLE Josette, JACQUES Marie-Paule, PERY-WOODLEY Marie-Paule (2009) « Titres et intertitres dans l'organisation du discours » in *Journal of French Language Studies*, 19(2) pp. 269-290.

REY- DEBOVE Josette (1997) *Le métalangage : étude linguistique du discours sur le langage*, Paris, Armand Colin

RICHELET César-Pierre (1680) *Dictionnaire françois*, Genève, Widerhold

RIEGEL Martin et al. (2004) *Grammaire méthodique du français*, PUF

ROCQ-MIGETTE Christiane (2006) « Propositions averbales, protases conditionnelles » Communication présentée au groupe de recherche sur la prédication averbale, Laboratoire LATTICE, Université Sorbonne Nouvelle Paris 3

ROLLIN Charles (1726) *De la manière d'enseigner et d'étudier les Belles-Lettres par rapport à l'esprit et au cœur*, Paris

ROSSETTE Fiona (2007) « L'emploi des deux-points dans le cadre du discours rapporté chez M. Atwood et J.M. Coetzee » in *Cahiers Charles V*, 45 : De la mixité : aux frontières du discours rapporté, pp. 105-144

ROTHSTEIN Philippe (2004) « Mais où est donc l'existence du there 'existentiel' ? » in *Cercles* 9, pp 53-81.

Disponible sur <http://www.cercles.com/n9/rothstein.pdf> (url valide en août 2016)

ROULET Eddy (1994) « La phrase: unité de langue ou unité de discours ? » in *Mélanges de philologie et de littérature médiévales offerts à Michel Burger*, réunis par Cerquiglioni-Toulet Jacqueline et Collet Olivier, Genève : Droz, pp 101-109

ROULET Eddy (2002) « le problème de la définition des unités à la frontière entre le syntaxique et le textuel » in *Y a-t-il une syntaxe au-delà de la phrase ? Verbum XXIV*, Presses universitaires de Nancy, pp 161-177

ROY Isabelle (2009) « Typologie des prédicats non verbaux dans les phrases copulatives et théorie de la prédication » in *Prédicats, prédication et structures prédicatives*, IBRAHIM Amr Helmy (ed). Paris : Cellule de recherche en linguistique, pp 131-146.

RUWET Nicolas (1982) *Grammaire des insultes et autres études* Editions du Seuil, Paris.

SANTIN-GUETTIER Anne-Marie (2001) « Quelques réflexions sur les énoncés à valeur exclamative, optative et vocative » in *Anglophonia, n°10*, PUM, pp 171-183

SARFATI Georges-Elia (1995) « La tautologie et l'usage : les interjections dans le dictionnaire » in *Faits de Langue n°6*, pp.231-238

SCHEURWEGHS Gustave (1961) *Present-day English Syntax : a survey of sentence patterns*, Longmans

SEGUIN Jean-Pierre (1993) *L'invention de la phrase au XVIIIe siècle*, Bibliothèque de l'Information grammaticale, Editions Peeters, Louvain – Paris

SELESKOVITCH Danica, LEDERER Marianne (1984) *Interpréter pour traduire*, Didier Erudition, Paris.

SIMON Justine (2011) « Effacement énonciatif et effet de non-prise en charge des discours représentés dans deux hyperstructures du magazine citato », in Patrick Dendale et al., *La prise en charge énonciative*, De Boeck Supérieur « Champs linguistiques » pp. 143-162.

SIMONIN-GRUMBACH Jenny (1975) « Pour une typologie des discours » in *Langue, discours, société*, Kristeva, Milner, Ruwets (eds), Editions du seuil, pp. 85-121

SIMONIN Jenny (1984) « Les repérages énonciatifs dans les textes de presse » in *La Langue au ras du texte*, Almuth Grésillon, Jean-Louis Lebrave (eds), Presses Universitaires de Lille

SIVERTSEN Ingvald (1998) « Le verbe de la phrase *SN être (X)* est la copule » in *Prédication, assertion, information: actes du colloque d'Uppsala en linguistique française, 6-9 juin 1996*, Mats Forsgren, Kerstin Jonasson, Hans Kronning (eds.) Uppsala university, pp. 523-529.

SITRI Frédérique (2003) « L'autonymie dans la construction des objets de discours » in *Parler des mots: le fait autonymique en discours*, Jacqueline Authier-Revuz, Marianne Doury, Sandrine Reboul-Touré (eds.) Presses de la Sorbonne Nouvelle, pp. 205- 215.

SOUESME Jean-Claude (1992) *Grammaire anglaise en contexte*, Ophrys

SOUESME Jean-Claude (1993) « Thématisation et antéposition » in *L'ordre des mots II*, C.I.E.R.E.C. Travaux LXXXI, Université de St-Etienne, pp.231-251

SOUESME Jean-Claude (2008) « Prédication, validation et actualisation » in *La prédication, Faits de Langue n° 31*, J.M.Merle (ed), Ophrys : Paris, pp.157-166.

SOULET Valérie (2003) *Théorie et pratique en linguistique contrastive: étude sémantico-syntaxique de trois traductions en anglais du Horla de Guy de Maupassant*, Mémoire de DEA, (dir. H.Fourtina), Université de Bordeaux III.

SOULET Valérie (2008) « Translating French verbless sentences into English. » in *Proceedings of the 16th International Postgraduate Linguistics Conference (PLC)*, 20th April, 2007, University of Manchester, pp.109-123

SOULET Valérie (2009a) « Enoncé averbal et subjectivité de l'énonciateur » in *Aspects interculturels de la communication*, A.Kacprzak (Ed.), Instytut Lingwistyki Stosowanej Uw, Warszawa, pp. 197-207

SOULET Valérie (2009b) « Formulations averbales exprimant une visée et dimension intersubjective », communication lors des Doctoriales de Linguistique, Congrès annuel de la SAES des 8, 9 et 10 mai 2009 à l'Université de Bordeaux III.

SPERBER Dan, WILSON Deirdre (1986) *Relevance*, Blackwell Publishing

SPERBER Dan, WILSON Deirdre (2004) « Relevance Theory » in *The Handbook of Pragmatics*, Horn L.R. & Ward G. (eds.) Oxford: Blackwell, pp.607-632
Disponible sur : <http://cogprints.org/2317/> (url valide en août 2016)

SPERBER Dan, WILSON Deirdre (2012) *Meaning and Relevance*, Cambridge University Press

STAINTON Robert (1994) « Using non-sentences: An application of relevance theory » in *Pragmatics & Cognition* 2, pp 269-284

STALNAKER Robert C. (1978) « Assertion » in *Pragmatics, Syntax and Semantics vol.9*, Peter Cole (ed.), Academic Press, pp. 315-331.

STASSE Micheline (1998) « Retour aux sources: point final ! » in *À qui appartient la ponctuation ?* Jean-Marc Defays, Laurence Rosier, Françoise Tilkin (eds.) Duculot, Paris-Bruxelles.

STRANG Barbara (1968) *Modern English structure*, E.Arnold, London.

SUCHY Patricia A. (1991) « When Words Collide: The Stage Direction as Utterance » in *Journal of Dramatic Theory and Criticism* pp. 69-82

Disponible sur : <https://journals.ku.edu/index.php/jdtdc/article/viewFile/1819/1782>

(url valide en août 2016)

SWIATKOWSKA Marcela (1998) « L'acte de prédication non-phrastique est-il possible ? » in *Prédication, assertion, information: actes du colloque d'Uppsala en linguistique française, 6-9 juin 1996*, Mats Forsgren, Kerstin Jonasson, Hans Kronning (eds.) Uppsala university, pp.545-550.

TAMBA-MECZ Irène (1983) « L'ellipse : phénomène discursif et métalinguistique » in *Histoire, Epistémologie, Langage* n°5, pp 151-157

TAMBA-MECZ Irène (2000) « Formules et dire proverbial » in *Langages* n° 139, Larousse, pp. 110-118.

TAMBA Irène (2003) « Autonymie, dénomination et fonction métalinguistique : quelques remarques » in *Parler des mots: le fait autonymique en discours*, Jacqueline Authier-Revuz, Marianne Doury, Sandrine Reboul-Touré (eds.) Presses de la Sorbonne Nouvelle, pp. 59-66.

TANGUY Noalig (2009) *Les segments averbaux, unités syntaxiques de l'oral*. Thèse de doctorat. Université Sorbonne Nouvelle Paris 3.

TCHEKHOF Claude (1977) « La prédication » in *Langue française* n° 35, Armand Colin, pp. 47-57

TESNIERE Lucien (1965) *Eléments de syntaxe structurale*, Klincksieck, Paris

TORTERAT Frédéric (2009) « Structure syntagmatique vs structure prédicative: l'exemple de l'infinitif et du gérondif », in *Prédicats, prédication et structures prédicatives*, Cellule de recherche en linguistique, Paris, pp 170-178.

TOVENA Lucia M. (2004) « A propos de la négation dans les phrases averbales » in *Verbum* XXVI (3), Presses Universitaires de Nancy, pp. 299- 309.

UBERSFELD Anne (1978) *L'école du spectateur* Editions Sociales, Paris.

VASSANT Annette (2005) « Mot et phrase » in *L'Information grammaticale* n° 107, Paris : Baillièrre, pp.17-36

VENDRYES Joseph (1950) *Le Langage : introduction linguistique à l'histoire* A. Michel

VINET Marie-Thérèse (1991) « French non-verbal exclamative constructions » in *Probus* Vol.3.1. Walter de Gruyter, Berlin, pp.77-100.

VINET Marie-Thérèse (1993) « L'aspect et la copule vide dans la grammaire des titres » in *Langue Française n°100* Armand Colin, pp. 83-101

VOGELEER Svetlana (1993) « Conceptual associations and weak existential assertions » in *Perspectives on Language and Conceptualization, Belgian Journal of Linguistics 8*, Editions de l'Université de Bruxelles, pp. 127-143.

WAGNER Louis-René, PINCHON Jacqueline (1962) *La grammaire du français classique et moderne*, Hachette.

WARD Gregory, BIRNER Betty (1995) « Definiteness and the English Existential » in *Language 71, n°4*, Linguistic Society of America, pp. 722-741.

WILMET Marc (1998) « Essai de typologie de la prédication » in *Prédication, assertion, information: actes du colloque d'Uppsala en linguistique française, 6-9 juin 1996*, Mats Forsgren, Kerstin Jonasson, Hans Kronning (eds.) Uppsala University

WYLD Henry (2001) *Subordination et énonciation*, Cahiers de Recherche, Numéro spécial, Ophrys, Paris

WYLD Henry (2002) « Passé simple, passé composé, prétérit » in *Linguistique Contrastive et traduction, Tome 6 : Autour des prédicats: variables aspectuo-temporelles et sémantiques*, Jacqueline Guillemin-Flescher (ed.) Ophrys, pp. 5-76

YAGUELLO Marina (1994) *Subjecthood and subjectivity : the status of the subject in linguistic theory*, Ophrys ; London , Institut français du Royaume-Uni.

YANOFSKY Nancy (1978) « NP utterances » in *CLS 14*, FARKAS Donka, JACOBSEN Wesley, and TODRYS Karol (eds.), Chicago Linguistic Society: Chicago, Ill. pp. 491-502

CORPUS

LE SOUS-CORPUS LITTÉRAIRE : RÉFÉRENCES FRANÇAISES

CAMUS Albert, *L'Étranger*, Gallimard, 1942

CAMUS Albert, *The Outsider*, [traduction de Joseph Laredo] Penguin Books, 1983

DUMAS Alexandre, *Les Trois mousquetaires*, 1844

DUMAS Alexandre, *The Three Musketeers* [traduction de Eleanor Hochman] Signet Classics, 1991

JACQ Christian, *Ramsès, le fils de la lumière*, Pocket, 1995

JACQ Christian, *Ramses, The Son of the Light* [traduction de Mary Feeney] Pocket Books, 1997

FLAUBERT Gustave, *Madame Bovary*, Gallimard, 1857

FLAUBERT Gustave, *Madame Bovary*, [traduction de Alan Russell] Penguin Popular Classics, 1995

FLAUBERT Gustave, *Madame Bovary*, [traduction de Eleanor Marx-Aveling], disponible sur: <https://www.gutenberg.org/>

HERGE, *Les Bijoux de la Castafiore*, Casterman, 1963

HERGÉ, *The Castafiore Emerald*, 1981

IONESCO Eugène, *Rhinocéros*, Gallimard, 1959

IONESCO Eugène, *Rhinoceros* [traduction de Derek Prowse], Penguin Classics, 2000

MAURIAC François, *Thérèse Desqueyroux*, Le Livre de Poche, 1927

MAURIAC François, *Thérèse Desqueyroux*, [traduction de Gerard Hopkins], Penguin Books, 1972

NOTHOMB Amélie, *Le Sabotage Amoureux*, Albin Michel, 1993

NOTHOMB Amélie, *Loving Sabotage* [traduction d'Andrew Wilson], Faber and Faber, 2000

SARTRE Jean-Paul, *La Nausée*, Gallimard, 1938

SARTRE Jean-Paul, *Nausea* [traduction de Robert Baldick], Penguin Books, 1965

SIMENON Georges, *Feux rouges*, Presses de la Cité, 1953

SIMENON Georges, *Red Lights*, [traduction de Norman Denny] No Exit Press, 1955

SIMENON Georges, *Le Fou de Bergerac*, Livre de Poche, 1932

SIMENON Georges, *The Madman of Bergerac* [traduction de Geoffrey Sainsbury], Penguin Books, 2003

LE SOUS-CORPUS LITTÉRAIRE : RÉFÉRENCES ANGLAISES

CHRISTIE Agatha, *The Mysterious Affair at Styles*, Dover Publications, 1920

CHRISTIE Agatha, *La Mystérieuse affaire de Styles* [traduction de Thierry Arson], Editions du Masque, 1991.

COE Jonathan, *The Rotters' Club*, Quality Paperback Direct, 2001

COE Jonathan, *Bienvenue au club* [traduction de Jamila et Serge Chauvin], Gallimard, 2003

CONRAD Joseph, *Heart of Darkness*, Collection Folio bilingue, Gallimard, 1966

CONRAD Joseph, *Au cœur des ténèbres*, [traduction de Jean Deurbergue], Collection Folio bilingue, Gallimard, 1985

DICKENS Charles, *David Copperfield*, Wordsworth Classics, 1850

DICKENS Charles, *David Copperfield*, [traduction de Paul Lorain]

Disponible sur : https://www.ebooksgratuits.com/html/dickens_david_copperfield_1.html et <https://www.gutenberg.org/>

KOBEN Harlan *Gone for good*, Orion, 2002

KOBEN Harlan, *Disparu à jamais* [traduction de Roxane Azimi], Pocket, 2003

LODGE David, *Therapy*, Penguin Books, 1996

LODGE David, *Thérapie*, [traduction de Suzanne Mayoux], Rivages

MC COURT Frank *'Tis, A Memoir*, Flamingo, 1999

MC COURT Frank, *C'est comment l'Amérique?* [traduction de Daniel Bismuth] Pocket 2002

PINTER Harold *The Birthday Party*

PINTER Harold *L'anniversaire* [traduction de Eric Kahane], Gallimard.

LE SOUS-CORPUS MUSEAL

BEST Kate, TRENCH Lucy (2008) *V&A Guide Book*, V&A Publishing

CRAGG Tony (1995) Centre Georges Pompidou, Collection Monographies. Edition bilingue français/anglais.

HOCKNEY David (1999), *Numéro spécial de Connaissance des Arts H.S. n°131*, Centre Georges Pompidou

HOPPER Edward (1989) Editions Adam Biro. Paris

RENNER Rolf Günter (2003) *Hopper* Editions Taschen, Köln

LE SOUS CORPUS JOURNALISTIQUE

Corpus Glossanet : <http://glossa.fltr.ucl.ac.be/>

Time magazine: <http://time.com/magazine/>

TIME Corpus, 100 million words, 1923-2006 : <http://corpus.byu.edu/time/>

Concordancier en ligne de l'Université de Poitiers : <http://cabal.rezo.net/>

LISTE DES ABREVIATIONS

3M= *Les Trois mousquetaires*

A2T= énoncé averbal attributif à deux termes

BC = *Les Bijoux de la Castafiore*

BP = *The Birthday Party*

DIL = discours indirect libre

DC = *David Copperfield*

DH= David Hockney

DN = domaine notionnel

E = extérieur du domaine notionnel

EA = énoncé averbal / énoncés averbaux

EH= Edward Hopper

FB = *Le Fou de Bergerac*

FR = *Feux rouges*

GDHO= *Grand Dictionnaire Hachette Oxford*

GFG = *Gone for good*

GN = groupe nominal

GP = groupe prépositionnel

HD = *Heart of Darkness*

I = intérieur du domaine notionnel

LN = *La nausée*

MB = *Madame Bovary*

MC= Musée Carnavalet

N= nom

O= objet

Ordre P-S = ordre prédicat-sujet

Ordre S-P = ordre sujet-prédicat

R = *Ramses*

Rh = *Rhinocéros*

RC = *The Rotters' Club*

S = sujet

SA = *Le Sabotage amoureux*

SIL = style indirect libre

SVO = Sujet-verbe-objet

T2 = le moment associé à l'événement auquel renvoie la relation prédicative

TD = *Thérèse Desqueyroux*

TC = Tony Cragg

TH = *Therapy*

TOE = théorie des opérations énonciatives

TRAD = traduction

TRAD PG = traduction du Projet Gutenberg (<http://www.gutenberg.org/>)

TRAD PPC = traduction de Penguin Popular Classics

\mathfrak{S}_e = Sujet énonciateur

\mathfrak{S}'_e = co-énonciateur

\mathfrak{Sit}_e = Situation d'énonciation

\mathfrak{T}_e = Moment de l'énonciation

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	3
PREMIER VOLET : CADRE THEORIQUE et CORPUS.....	11
1. CADRE THEORIQUE ET DELIMITATION DU CORPUS.....	12
1.1. CADRE THEORIQUE : DE LA PHRASE A L'ENONCE	12
1.1.1. Phrase : Problèmes de définition	13
1.1.1.1. Lien phrase / proposition.....	14
1.1.1.2. Différence phrase / proposition.....	17
1.1.2. Lien entre phrase et énoncé	19
1.1.2.1. La question de la subjectivité.....	20
1.1.2.2. Subjectivité et « information structure ».....	21
1.1.2.3. Prise en compte de la situation d'énonciation.....	22
1.1.2.4. Enoncé et théorie structurale.....	23
1.1.3. Enoncé et TOE.....	24
1.2. LES SEGMENTS SANS VERBE MAIS HORS DU CORPUS.....	26
1.2.1. Les mots phrases.....	27
1.2.2. La syntaxe transphrastique	29
1.2.3. Enoncés détachés et prédication seconde	32
1.2.4. Les cas d'apposition hors corpus.....	34
1.2.5. Les cas d'apposition intégrés au corpus.....	35
1.2.6. Le cas de l'ellipse.....	35
1.2.6.1. Ellipse et rhétorique.....	36
1.2.6.2. Le point de vue sémantique	37
1.2.6.3. L'ellipse grammaticale.....	37
1.2.6.4. Ellipses et énoncés averbaux.....	38
1.2.6.4.1. Les confusions entre ellipse et EA.....	39
1.2.6.4.2. Le cas des « non sentential constituents ».....	42
1.2.6.4.3. Ellipse et énoncé averbal : un lien particulier.....	43
1.3. CONCLUSION.....	49
2. HISTORIQUE DE L'ENONCE AVERBAL.....	50
2.1. MEILLET	50
2.1.1. Définition et place de <i>être</i>	50
2.1.2. Typologie.....	51
2.2. HJELMSLEV.....	52
2.2.1. Aspect syntaxique : le morphème zéro.....	53
2.2.2. Aspect pragmatique.....	54
2.3. BENVENISTE.....	56
2.3.1. Rôle de <i>être</i>	56
2.3.2. Fonction verbale.....	57
2.4. LES EA DANS LES GRAMMAIRES ACTUELLES	57
2.4.1. Absence de reconnaissance des EA.....	58
2.4.1.1. Chez les auteurs français	59
2.4.1.2. Chez les auteurs anglophones.	60
2.4.2. Début de reconnaissance des EA	72
2.4.3. Les ouvrages qui traitent des EA	75
2.4.4. Valeur pragmatique et stylistique des EA.....	78
2.5. CONCLUSION.....	83

3. DEFINITION DES ENONCES AVERBAUX	84
3.1. METHODOLOGIE.....	84
3.1.1. Statut du sujet.....	84
3.1.2. Rôle des contextes situationnel et linguistique.....	86
3.2. EA ET MODALITE ASSERTIVE.....	90
3.2.1. Assertion et prédication.....	94
3.2.2. Assertion et validation.....	98
3.2.3. Validation et actualisation.....	101
3.2.4. Assertion et visée.....	103
3.2.5. Assertion et prise en charge.....	108
3.3. DIVERS TYPES D'EA.....	111
3.3.1. Caractéristiques des EA : synthèse	111
3.3.2. Classification des EA	112
3.3.3. EA à valeur de visée.....	114
3.3.4. EA existentiels.....	115
3.3.5. EA attributifs.....	117
3.3.6. Formes et interprétation des EA.....	117
3.4. CONCLUSION.....	118
DEUXIEME VOLET : INTERPRETATION EN CONTEXTE.....	120
4. EA ET ET CONTEXTES SPECIFICIQUES.....	122
4.1. EA ET TEXTE MUSEAL	122
4.1.1. Emploi des articles dans le discours muséal	123
4.1.1.1. Article \emptyset	123
4.1.1.2. Article défini.....	124
4.1.1.3. Article indéfini.....	127
4.1.2. Parataxe et texte muséal.....	128
4.1.2.1. EA paratactique dans le discours muséal : titre et auteur.....	129
4.1.2.2. EA paratactique dans le discours muséal : objet, matériau et origine.....	133
4.1.3. EA bi-segmentaux dans le discours muséal.....	135
4.1.4. EA dans le discours muséal et approche pragmatique	140
4.1.4.1. Les EA comme marqueurs de relations sociales.....	140
4.1.4.2. EA en discours muséal et théorie de la pertinence.....	141
4.1.4.3. Théorie de la pertinence et rôle de l'extralinguistique.....	143
4.2. EA ET PANNEAUX DE SIGNALISATION	144
4.2.1. Rôle du contexte situationnel	144
4.2.2. Interprétation des EA composés de deux GN	147
4.2.2.1. GN reliés avec des deux points	147
4.2.2.2. GN juxtaposés et valeur causale	148
4.3. EA ET TEXTE PUBLICITAIRE	149
4.3.1. Difficultés d'interprétation	150
4.3.2. GN juxtaposés	152
4.3.3. Interprétation attributive ou existentielle des slogans averbaux.....	153
4.3.4. Approche cognitive du texte publicitaire.....	156
4.4. CONCLUSION	157

5. CONCURRENCE DES VALEURS EXISTENTIELLE, ATTRIBUTIVE, ET DE VISEE	158
5.1. INTERPRETATION EXISTENTIELLE VS ATTRIBUTIVE.....	158
5.1.1. Interprétation des proverbes en à + NI+N2.....	158
5.1.2. EA dans une chronologie.....	159
5.2. INTERPRETATION EXISTENTIELLE OU ATTRIBUTIVE VS VALEUR DE VISEE.....	160
5.2.1. EA employés en contexte de signalisation.....	161
5.2.2. En situation d'interlocution.....	163
5.2.3. Cas des didascalies.....	164
5.3. CONCLUSION : RECOURS A UN CONTINUUM INTERPRETATIF.....	166
6. DIMENSION DIALOGIQUE DES EA	169
6.1. PRISE EN COMPTE DU CO-ENONCIATEUR DANS LES SLOGANS PUBLICITAIRES.....	169
6.2. TITRES AVERBAUX ET PRISE EN COMPTE DU CO-ENONCIATEUR.....	171
6.2.1. L'étirement des titres de presse bi-segmentaux	171
6.2.2. Variations sémantiques lors de la traduction des titres	172
6.2.2.1. Titres de presse et concision en anglais	173
6.2.2.2. Référence culturelle.....	176
6.3. DIMENSION DIALOGIQUE EN DISCOURS LITTERAIRE	179
6.3.1. Valeur proleptique des EA : différences de traduction	179
6.3.2. EA et portée résomptive	188
6.3.2.1. EA suivis d'une relative.....	188
6.3.2.2. EA sans relative	191
6.3.3. Fonction métadiscursive des EA	193
6.3.3.1. EA d'explicitation sémantique	196
6.3.3.2. EA à valeur causale	200
6.3.3.3. EA et prédication de propriété.....	202
6.3.4. EA et inversion locative	206
6.3.4.1. Inversion locative en récit	206
6.3.4.2. Inversion locative dans les didascalies	209
6.3.5. Dimension atemporelle des EA.....	210
6.4. DIMENSION DIALOGIQUE ET DISCOURS JOURNALISTIQUE.....	212
6.4.1. Titres sous forme d'EA pour piquer la curiosité du lecteur.....	212
6.4.2. Emploi dans le discours journalistique d'EA basés sur un adjectif évaluatif axiologique	214
6.4.2.1. Présentation du sous-corpus.....	215
6.4.2.2. EA, prise en charge et proximité.....	216
6.4.2.3. Traduction vers l'anglais des EA avec <i>impossible</i> et <i>difficile</i> : différence de prise en charge	222
6.5. CONCLUSION ET MISE AU JOUR D'UN INVARIANT	224
TROISIEME VOLET : LIEN EA ET PRESENT.....	227
7. VALEUR AORISTIQUE DES EA.....	229
7.1. SLOGANS PUBLICITAIRES ET VALEUR GENERIQUE.....	229
7.2. PROVERBES	230
7.2.1. Généricité.....	231

7.2.2.	Le trait <i>humain</i>	232
7.2.3.	Proverbes anglais	232
7.2.3.1.	EA en <i>Better</i>	232
7.2.3.2.	Structure corrélatives averbales.....	233
7.3.	TITRES DE PRESSE ET PRESENT	238
7.4.	CAS DES DIDASCALIES	241
7.5.	CONCLUSION	243
7.5.1.	EA et effacement énonciatif.....	243
7.5.2.	Double interprétation.....	245
7.5.3.	Invariant.....	246
8.	LIEN EA / SITUATION D'ENONCIATION.....	247
8.1.	AVEC LES EA EN <i>VOICI / VOILA</i>	247
8.1.1.	Statut averbal des énoncés en <i>voici / voilà</i>	247
8.1.2.	Traduction vers l'anglais et ancrage dans <i>Sit</i>	248
8.2.	EA DANS L'ORDRE P-S.....	250
8.2.1.	Lien avec <i>Sit</i>	250
8.2.2.	Restriction d'emploi en anglais.....	253
8.3.	AUTRES TYPES D'EA ET MENTION DU SUJET CO-ENONCIATEUR	254
8.3.1.	Insultes averbales et mention du référent du sujet en anglais.....	256
8.3.2.	EA attributifs et modalité interrogative	261
8.3.3.	EA attributif avec le contexte comme sujet implicite.....	262
8.4.	EA EXCLAMATIFS.....	266
8.4.1.	Critères de sélection des occurrences de notre corpus.....	267
8.4.2.	Différence entre les termes <i>exclamation</i> et <i>exclamatif</i>	270
8.4.3.	Lien avec <i>ℱ</i>	272
8.5.	CONCLUSION : EA ET SPHERE ENONCIATIVE	278
9.	VALEUR INJONCTIVE DES EA.....	283
9.1.	EA EN SITUATION D'INTERLOCUTION.....	284
9.1.1.	EA interrogatifs	284
9.1.1.1.	Corpus littéraire.....	285
9.1.1.2.	EA interrogatif dans les slogans publicitaires.....	288
9.1.2.	Visée et valeur injonctive.....	290
9.1.2.1.	EA prépositionnels	292
9.1.2.2.	EA basés sur un GN.....	295
9.2.	EA EN CONTEXTE DE SIGNALISATION	306
9.2.1.	Lien avec <i>hic</i>	307
9.2.2.	Parataxe et hypotaxe.....	309
9.2.3.	Paradigme de l'interdiction	311
9.2.4.	N + adjectif en anglais.....	315
9.2.5.	EA injonctif en français et traduction en anglais : emploi de l'impératif.....	317
9.2.6.	Expression de l'obligation en contexte de signalisation : EA versus EV.....	320
9.2.7.	Conclusion.....	324
	CONCLUSION GENERALE	326

BIBLIOGRAPHIE	331
OUVRAGES DE REFERENCE.....	332
CORPUS	358
Le sous-corpus littéraire : références françaises.....	358
Le sous-corpus littéraire : références anglaises.....	359
Le sous-corpus muséal	360
Le sous corpus journalistique.....	360
LISTE DES ABBREVIATIONS	361
TABLE DES MATIERES	363